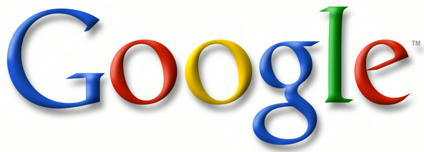



DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.
1859

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE LA

LITTÉRATURE FRANCAISE.

IMPRIMERIE DE G. STAPLEAUX.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AU XVII[e] SIÈCLE,

PAR

A. BARON,

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
PROFESSEUR ORDINAIRE A L'UNIVERSITÉ DE LIÉGE.

SECONDE ÉDITION.

BRUXELLES.
LIBRAIRIE UNIVERSELLE DE ROZEZ,
RUE DE LA MADELEINE, 87.

1851

A

Monsieur Sylvain Vandeweyer,

AMBASSADEUR

De S. M. le Roi des Belges près S. M. B.,

Membre de l'Académie,

ET PROFESSEUR HONORAIRE A L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES.



Seria multa mihi tecum collata recordor.
Ovid., *de Ponto.*

Il y a tantôt vingt ans, mon cher et honorable ami, nous suivions la même route, et côte à côte, comme deux bons camarades, nous devisions, chemin faisant, des plaisirs et des ennuis du voyage. Depuis, la voix du pays vous appela dans une autre carrière, je ne dirai ni plus utile ni plus digne, mais plus pénible et plus brillante. Vous lui obéîtes, et, par un rare privilége, qui suppose à celui qui l'obtient à la fois du tact et du cœur, vos nouveaux compagnons vous reconnurent à l'instant pour un des leurs qui leur revenait, et il sembla aux anciens, quand ils vous retrouvaient par intervalles, que vous ne les aviez jamais

quittés. C'est ainsi que je vous ai souvent rencontré aux repos de la route; des années avaient fui, et je croyais renouer l'entretien de la veille. C'étaient des regards en arrière sur les études et les témérités du jeune âge, c'étaient de longs projets pour la vieillesse, quand, l'horizon politique une fois bien éclairci, on serait rassasié de la vie publique, de la *haute vie* anglaise, et que le diplomate pourrait dériver au bénédictin. Cependant, votre actif intérêt réchauffait nos travaux, et vous m'encouragiez à la publication qui commence aujourd'hui.

J'ai voulu vous en remercier tout haut, car, grâce à vous, je sais maintenant quel doux compagnon de la vie est un travail grave et consciencieux; comme il nous absorbe en lui, comme il s'empare souverainement de notre être pour nous ravir aux mesquines réalités du moment, comme il console dans les mauvais jours, comme, plus on y pénètre, plus il répand le calme dans l'âme, la fesant invulnérable aux coups d'épingle de l'envie et aux coups de boutoir du destin, en même temps qu'indulgente et accessible à toutes les sympathies de l'humanité.

Ne vous paraît-il pas que ce dernier caractère appartienne surtout aux études littéraires? Dans la plupart des autres, le savant ne vit qu'avec ses idées ou avec la nature matérielle, et tout grand et magnifique que soit ce monde-là, sa contemplation a le vice de toute solitude; l'homme n'y est pas. Dans l'histoire politique, c'est l'excès contraire; l'homme n'y est que trop peut-être, et à travers la barbarie des guerres, les luttes sanglantes ou les basses intrigues des partis, il ne se montre pas toujours, il faut l'avouer, sous un aspect honorable ou gracieux. Dans l'histoire littéraire, la nature morale est seule en jeu; elle se développe dans sa plus brillante manifestation; ses plus dignes représentants sont les seuls qui fixent nos regards, car, si l'expression est excellente, c'est le plus souvent quand elle s'inspire

de quelque noble idée, de Dieu, de l'humanité, de la patrie, du devoir, de la vérité. Le succès incontesté et durable n'est qu'à ce prix. Les méchants peuvent triompher un instant sur la scène politique; mais, sur la scène littéraire, pour être réellement grand, il faut être bon.

Un autre avantage de la littérature, c'est que, de toutes les études spéciales, elle est la plus encyclopédique. L'expression étant son objet, et tout ensemble la condition essentielle de toute manifestation d'idée, d'une part elle s'élève aux plus hautes spéculations de la philosophie, de l'autre elle descend à tous les détails de la science, de l'histoire et de la société; elle exerce également et la raison, et le sentiment, et l'imagination.

Vous rappelez-vous, mon ami, quand nous revenions sur ce thème favori, quelle foule de questions il soulevait, les unes mille fois creusées et toujours inépuisables, les autres que, par ignorance sans doute ou par oubli, je me figurais encore vierges?

En déroulant les annales de la civilisation, nous rencontrions des âges et des peuples également riches de faits et d'expressions, le ciel et la terre leur souriaient à la fois, et les noms de Périclès, de François Ier, d'Élisabeth, de Louis XIV, rayonnaient de tous les points. D'autres, au rebours, aussi pauvres en héros qu'en écrivains, manquaient tout ensemble de têtes et de bras, de plumes et d'épées. Ceux-ci déployaient une merveilleuse grandeur de choses et une non moins étonnante médiocrité d'écrits : nous avons vu s'écouler ainsi les dernières années du XVIIIe siècle et les premières du XIXe. Chez ceux-là, c'était tout l'opposé : et Montesquieu, Buffon, Rousseau, Voltaire, avaient pour contemporains Dubois, Pompadour et le parlement Maupeou.

Nous demandions à l'histoire l'explication de ces phénomènes, et c'est en éclairant à sa lumière toutes les faces des sociétés que nous croyions saisir les éléments de la prééminence ou de l'infé-

riorité de telle époque ou de tel peuple, distinguer comment se préparent et s'accomplissent les périodes organiques et les périodes critiques, les temps de triomphes, de lutte, de décadence, de transition. Nous concevions encore que, dans la durée des existences nationales, si l'expression est toujours d'accord avec la pensée, il se peut faire que celle-ci ne le soit point avec les faits; que souvent les nations, comme les individus, ont, pour ainsi dire, une vie idéale, en dehors de leur vie pratique; qu'il ne faut donc pas trop s'étonner si le siècle le plus licencieux et le plus léger à l'extérieur s'est trouvé, au fond, le plus énergiquement novateur; si le plus impétueux et le plus brillant sur le champ de bataille a été le plus timidement classique dans le cabinet; si enfin le plus positif et le plus bourgeois dans la vie réelle se jette éperdument dans tout le dévergondage d'une littérature excentrique. Ajoutez qu'il est des natures sociales que l'on dirait étrangères à leur présent, ne s'occupant, les unes, comme les vieillards, qu'à vanter et à regretter le passé, les autres, comme les jeunes gens, qu'à se repaître d'utopies et à se bâtir des avenirs chimériques. Et nous disions : Heureux l'âge et le pays où règne entre toutes les facultés humaines un équilibre parfait, un développement harmonique, *mens sana in corpore sano,* où l'on écrit comme on combat, où l'on combat comme on négocie, où l'on vit comme on pense; où Turenne et Lamoignon, Bourdaloue et Mignard, Boileau et Le Nôtre semblent des enfants d'une même famille, qui, élevés en commun sous le toit paternel, se seraient ensuite dispersés pour suivre diverses carrières! Peut-être est-ce là le secret de leur supériorité, peut-être est-ce à ce merveilleux ensemble de parties même imparfaites qu'ils doivent d'être le modèle et le désespoir de ceux qui les suivent.

Mais si tant de variétés intellectuelles et morales entre les siècles et les peuples étaient pour nous un curieux sujet d'observation, les

ressemblances et les analogies nous paraissaient plus dignes encore de notre étude.

Et d'abord, au fond de toutes les spécialités locales ou temporaires, repose toujours l'humanité identique et universelle. Avant d'être les hommes de telle période ou de telle latitude, tout peuple est *l'homme*. Exprimer ces caractères génériques, ces passions aussi vieilles que le monde, ces vérités non moins anciennes qui forment le fonds commun de l'humanité, nous paraissait la condition essentielle de toute littérature. Nous avions lu dans Montesquieu : « La loi en général est la raison humaine, en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre; et les lois politiques et civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine. » A notre tour nous définissions la littérature en général la pensée humaine exprimée par des écrits, en tant qu'elle éclaire, émeut ou charme tous les peuples de la terre; et les littératures de chaque nation des applications particulières de la pensée humaine. Plus donc une littérature conserve de points de contact avec l'humanité en général, plus, à nos yeux, elle obéit à sa nature; plus ses écrivains pénètrent avec profondeur et sagacité dans le domaine de tous, plus ils sont fidèles à leur mission.

Mais ce caractère commun à toutes les littératures n'est pas le seul qui s'offrit à nos regards, leur étude attentive nous y révélait à chaque pas de nouvelles harmonies. Chez les anciens, Rome s'était modelée sur la Grèce; les peuples de l'Europe moderne ont ajouté à l'imitation de l'antiquité une mutuelle imitation d'eux-mêmes. Si un philosophe a pu conclure de l'histoire politique, que l'état de guerre était l'état naturel de l'homme; prise d'un peu haut, l'histoire des travaux intellectuels, depuis la plus abstruse philosophie jusqu'aux derniers arts de mode et de costume, témoigne assez de la fraternité originelle.

Bornons-nous à un seul fait. Examinons les principales formes consacrées à la manifestation de la pensée, drame, poëme narratif, roman, genre oratoire. Toutes les nations, sous ce rapport, en dépit des traits particuliers qui les distinguent, des opinions, des antipathies même qui les séparent, semblent d'accord pour accepter successivement le mot d'ordre que donne aujourd'hui l'une, demain l'autre. Non pas qu'elles ne gardent chacune sa physionomie individuelle, mais dans ces figures variées, vous reconnaissez des sœurs;

...Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen...

Jusqu'au XIIe, jusqu'au XIVe siècle même, on ne s'en étonne guère. Le moyen âge n'avait qu'une foi, un esprit, une langue. Mais ne croyez pas que les choses aient changé depuis. Le programme est resté le même. Prenons une idée quelconque; l'idée chrétienne, par exemple, considérée littérairement, bien entendu. Vous la voyez germer chez tel ou tel peuple. Pourquoi ici plutôt que là? La réponse est souvent facile, parfois moins accessible; mais, quelle que soit la cause, les résultats sont pareils. Déjà notre idée est éclose, elle grandit, elle fructifie, elle revêt une ou plusieurs formes, elle s'empare de l'éloquence, du théâtre, de l'histoire. Suivez-la; la voici transplantée avec toute sa végétation sur un autre sol qui se l'approprie en tout ou en partie; de là, elle passe à un troisième, où sans doute elle ne s'arrêtera pas. Car chaque idée fait ainsi, avec des phases diverses, le tour de la civilisation européenne; tantôt saisie rapidement, tantôt s'infiltrant avec plus de lenteur; ici féconde en chefs-d'œuvre, là stérile ou avortant à chaque effort; quelquefois disparaissant à nos yeux pour renaître plus tard, comme ces fleuves qui se perdent dans les terres à quelque distance de leur source, et qui ensuite

ressortent au loin, et reprennent sous le ciel leur cours interrompu.

Aussi serait-ce une belle entreprise et digne de quelque puissant génie de traiter l'histoire de la littérature, non selon la méthode chronologique ou ethnologique, mais, si j'osais employer ce terme, selon une méthode *idéologique*. L'écrivain ferait comprendre l'ensemble et les rapports des idées capitales qui se sont formulées littérairement, l'idée antique, l'idée chrétienne, l'idée classique, l'idée protestante, l'idée monarchique, l'idée philosophique, l'idée sociale; puis, saisissant chacune d'elles à son berceau, il la suivrait dans sa marche, l'accompagnerait dans ses migrations, en signalerait les fortunes diverses, les transformations successives, leurs développements, leur apogée, leur décadence. Il ferait pour la littérature ce que font pour la géographie ces auteurs qui décrivent un pays par bassins, prenant chaque grand fleuve à sa source, peignant les riches vallons, les sombres forêts, les villes populeuses, parfois les landes stériles et les solitudes qu'il traverse, en recueillant sur son passage le tribut des eaux secondaires, jusqu'à ce qu'il aille se perdre dans l'immensité de l'Océan.

Ou si la tâche était trop rude, et assurément ce serait là un de ces labeurs à user l'existence de plusieurs écrivains, il pourrait se borner à une idée ou à une forme; qu'il choisisse au hasard; l'histoire de l'une est celle de l'autre. Supposons le théâtre moderne. Il verrait d'abord l'idée chrétienne le dominer, l'exploiter à son gré, et, après quelques tâtonnements, le formuler en France dans les mystères et les moralités. Le signal donné, les mystères sont successivement adoptés partout, en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, en Italie, en Hollande. Au plus haut point de leur développement, la renaissance de l'antiquité fait éclore l'idée classique, et celle-ci s'empare à son tour de la

forme théâtrale. Au drame exclusivement chrétien, populaire, de longueur démesurée, succède le drame païen, savant, resserré dans d'étroites limites. Cette fois l'Italie commence, la France et l'Angleterre suivent. Cependant nous sommes au XVIe siècle, et notre historien remarquerait qu'un des éléments de cette idée classique est une protestation contre les opinions existantes, une réaction en faveur du système intellectuel de l'antiquité. Cette première réforme doit en amener d'autres. Car l'innovation engendre l'innovation, l'abîme appelle l'abîme; l'esprit de critique va s'attaquer à toutes les formes, et le drame sera entraîné dans le mouvement général. Commence alors une période de confusion, un chaos où toutes les idées et les fractions d'idée ont leurs représentants, toutes les formes et les fractions de forme leurs adhérents; et ce chaos était déjà répandu dans tous les lieux où avait régné le classique, à Londres comme à Paris, lorsque le principe d'ordre du XVIIe siècle vint mettre un frein à la licence du théâtre, et donna naissance à un nouveau système où domine toujours l'idée classique, mais modifiée par l'esprit d'une société chrétienne, monarchique et galante. Si la France prend encore l'initiative, est-ce que le drame de Racine et de Molière ne convenait qu'à elle? Ne le croyez pas, car Addison et Congreve ne tarderont pas à l'imiter en Angleterre, en attendant que le grand Frédéric y applaudisse en Allemagne, que Maffei et Goldoni le ramènent en Italie, que Moratin cherche à le copier en Espagne.

Et il en est partout et toujours de même, et les plus hautes conceptions, les matières les plus indépendantes en apparence ne peuvent se dérober à cet esprit d'imitation. Thomson a amené Saint-Lambert, et Byron, nos poëtes sataniques, comme Barletta, le sermonnaire bouffon, s'était reproduit dans Lattimer et dans Maillard, comme les dogmes des Vaudois avaient parcouru

l'Italie, la Bohême, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, fesant naître l'un de l'autre et Savonarole, et Wiclef, et Jean Hus, et Luther, et Henri VIII, et Calvin, et ne reculant en Espagne que devant le glaive flamboyant de l'inquisition.

Et la conclusion de tout cela? C'est que des analogies comme des variétés intellectuelles de la grande famille humaine il résulte que toutes les idées capitales ont eu leur nécessité, toutes les formes capitales, leur légitimité. Impartialité donc et indulgence pour les idées, car, en les creusant, vous y trouverez presque toujours et l'homme en général et l'homme du temps et du lieu donnés; étude sérieuse et sans prévention des formes, car presque toutes ont en elles un esprit de vie qui n'attend pour s'allumer que le flambeau du génie. Et en effet, pour ne pas sortir de notre exemple, que sont les mystères chez la plupart des peuples de l'Europe? Une curiosité d'érudit. Eh bien! Lope de Véga et Calderon ont fait des mystères, sous le nom d'*Autos Sacramentales,* le plus brillant fleuron de la couronne dramatique de l'Espagne. L'âge de gloire du théâtre anglais est en France l'âge de désordre et de ténèbres, parce que le Hardi de l'Angleterre s'appelait Shakspeare, et que le Shakspeare de la France s'appelait Hardi. Au contraire, la tragédie de Racine est depuis deux cents ans le type de la tragédie française, et notre âge se berce probablement d'un fol espoir, en croyant rencontrer deux fois sur le même terrain le génie qui vivifie et consacre la forme. Supposez-vous que les poëmes chrétiens et chevaleresques aient manqué à notre langue? Elle n'en a pas moins que l'Italie. Le poëte seul a manqué. Où est Dante? où est Tasse? où est Arioste? et vous pouvez dire avec raison : La France n'a point d'épopée.

Qu'est-ce donc que le génie littéraire? profond et adorable mystère, que tous sentent, que nul n'explique, pas même lui.

Est-ce quelque force qui crée un monde de rien? Non. A Dieu seul d'être cause et rien que cause; l'homme n'est cause qu'à condition d'être effet. Le génie littéraire n'est donc point créateur, dans la véritable acception du mot; mais il a le pouvoir et l'audace, car le plus souvent l'une n'est pas moins nécessaire que l'autre, de recueillir en soi et de manifester au dehors les sentiments les plus intimes comme les idées les plus avancées de son époque, de concentrer tous les rayons épars pour les refléter ensuite avec l'énergie qui éclaire et qui embrase. Sa mission est de représenter d'une part la vérité éternelle et humanitaire, de l'autre la vérité éphémère et nationale; d'exprimer, mais en élevant l'expression à sa plus haute puissance, la pensée de tous dans la langue de tous; de satisfaire à la fois les intelligences d'élite et les masses populaires; source féconde d'où puisse approcher tout vase et toute lèvre, où chacun puise à sa soif et que nul ne sache tarir. Je conçois donc que le génie littéraire reste *inconnu*, les circonstances peuvent lui faire défaut; mais qu'il reste incompris, je ne le conçois pas; il ne serait pas le génie. Génie incompris! découverte de la médiocrité vaniteuse; réhabilitation des génies incompris! paradoxe né du besoin de se singulariser. Sans doute, la postérité cassera parfois les arrêts d'un siècle et brûlera ce qu'il avait adoré, mais ce que la postérité admire n'a pu naître à une époque où la tête de la société n'en aurait pas eu conscience. C'est pour cela qu'une œuvre de génie suffit à démontrer une civilisation; l'expression suppose l'idée. Camoëns languit inconnu dans une garnison de la Chine : qui devinerait en effet quel chef-d'œuvre la main du naufragé élèvera bientôt au-dessus des flots? Mais (bien qu'il mendie encore dans les rues de Lisbonne, et peu importe à ma thèse, l'ingratitude matérielle ne prouve point dans l'obligé l'inintelligence du bienfait), une fois *les Lusiades*

publiées, le Portugal le proclame le roi de ses poëtes; mais l'Angleterre entière applaudit Shakspeare vivant; mais les provinces les plus reculées de France s'écrient quand une merveille frappe leurs yeux : Cela est beau comme le Cid! mais le Tasse est couronné au Capitole; mais, au fond des Abruzzes, les brigands se prosternent au nom de l'Arioste; mais si les tigres ont suivi Orphée, c'est qu'il y avait déjà dans leurs cœurs de tigres quelque fibre préparée à sentir la voix du poëte, et qu'Orphée a su la faire vibrer.

C'étaient là, n'est-il pas vrai, mon ami, de grands et féconds sujets de méditation? Ils n'étaient pas les seuls. Nous nous demandions encore ce que d'autres s'étaient si souvent demandé : Qu'est-ce que le beau? Y a-t-il un beau essentiel? Quels en sont les caractères et les conditions? ou seulement un beau variable et flottant à tous les souffles de la mode? La littérature est-elle une de ces puissances de l'humanité douées de la perfectibilité indéfinie? ou bien tournons-nous toujours à peu près dans le même cercle? ou encore, la lumière ne perd-elle pas en intensité ce qu'elle gagne en étendue?

Et puis, quand il s'agissait de formuler les réponses, d'arrêter dans les lignes d'une œuvre réelle toutes ces vagues et capricieuses spéculations : A demain, me disiez-vous; aujourd'hui de plus pressants intérêts m'appellent. Il s'agit de défendre devant les hauts et puissants seigneurs du monde notre nationalité naissante. Demain arrivait; et votre nom retentissait glorieusement à la première tribune constitutionnelle de l'univers, et, par un choix qui honore également la Belgique et son représentant, deux peuples soumettaient à votre arbitrage les difficultés les plus délicates de leur politique. Et demain recule toujours.

A moi donc d'exprimer seul ce que nous avons pensé souvent

à deux. Vous n'avez pas désapprouvé cet essai, et j'ai espéré que le public ne désapprouverait pas votre jugement;

Quod tu laudaras, populo placuisse putabam.

En tout cas, je serai assez récompensé si cet écrit est pour vous une preuve de mon dévouement, et un lien qui resserre notre vieille amitié.

A. BARON.

A la fin de l'ouvrage, on trouvera :

1° Sous le titre de *Pièces à l'appui :*

Des extraits des principaux écrivains, destinés à faire apprécier leur caractère ou mes opinions;

Des analyses de quelques ouvrages capitaux;

2° Une notice biographique et bibliographique sur chacun des auteurs français cités dans l'ouvrage.

PRÉFACE.

Le mot *littérature,* pris dans son acception la plus étendue, signifierait l'ensemble des productions de l'intelligence humaine manifestée par la parole et par l'écriture.

Dans un sens plus restreint et plus usuel, il se dit exclusivement des œuvres intellectuelles qui s'adressent à la généralité, poésie, histoire, éloquence, drame, roman. Les ouvrages dont le dessein est purement scientifique, et l'usage borné à une classe spéciale de lecteurs, ne sont pas de son ressort, à moins qu'agrandissant leur sphère, ils n'aient influé sur l'art, sur la civilisation, sur la société en général, ou encore, qu'ils n'unissent à la pensée le mérite de la parole, et que l'opinion de leur siècle, de la postérité ou d'une saine critique ne reconnaisse en eux l'excellence de la forme. En effet, tout livre bien écrit, quel que soit d'ailleurs le sujet qu'il traite, appartient à la généralité, et rentre ainsi dans le domaine littéraire. C'est que tout livre bien écrit porte en soi un caractère universel, intelligible et applicable à tous, *le beau,* c'est-à-dire vérité, unité, relation parfaite entre les moyens et la fin, harmonie parfaite des parties entre elles; le beau, symbole de la moralité, qui nous élève au-dessus des jouissances sensuelles, nous ennoblit, nous donne l'estime de nous et des autres, et se rattache ainsi aux plus puissants intérêts de l'humanité.

Comme le mot est le signe de l'idée, et l'idée le sens du mot, ainsi la littérature est le signe d'une nation, et la nation le sens de sa littérature. Manifestation des intelligences d'élite, elle est le miroir où se reflète toute l'existence d'un peuple; elle est, à un plus haut degré qu'aucun art et aucune science, l'*expression de la société*, en ce sens qu'elle représente à la fois ses souvenirs du passé, ses impressions dans le présent, ses désirs pour l'avenir, tout ce qu'elle aime et tout ce qu'elle hait, tout ce qu'elle possède et tout ce qui lui manque.

L'*histoire de la littérature* fait connaître et apprécier la marche de l'esprit humain dans la succession des phénomènes intellectuels que nous venons d'indiquer. Quoique la forme soit le caractère dominant des œuvres dont elle s'occupe, elle ne peut s'y arrêter; il lui faut, sous peine d'être incomplète et superficielle, passer au fond, et pénétrer ainsi, de nécessité, dans toutes les questions religieuses, sociales, politiques, scientifiques; elle ne se contente point d'exposer les faits, elle cherche à en rendre raison; il ne lui suffit pas de peindre les individus, elle doit les rattacher à un ensemble, montrer comment ils sont eux-mêmes et comment ils appartiennent à leur siècle et à leur pays, faire sentir les accords et les dissonances entre leur personnalité et les fatalités qui les enveloppent, donner enfin le pourquoi des époques et des écrivains.

Ainsi, en traitant de la littérature française, il faudrait pouvoir remonter à sa source, étudier les circonstances qui la déterminèrent dans son principe, et celles qui, depuis sa naissance jusqu'au moment actuel, ont influé sur la pensée nationale et sur ses interprètes. D'abord, les origines de la nation, sa religion, son gouvernement, ses mœurs, ses rapports avec d'autres peuples, les idées dominantes qui, renfermées dans la sphère des théories ou réalisées par les événements, l'ont profondément affectée; puis les institutions publiques ou privées qui ont contribué au développement littéraire, écoles, universités, académies, perfectionnements graphiques, bibliothèques, découvertes et encouragements de toute espèce; enfin le génie individuel des écrivains, l'action de la société et des choses sur eux, leur

réaction sur les choses et la société : tels sont les éléments dont la réunion sert à expliquer la littérature française à son berceau et dans les phases successives de son existence [1].

La nature et la destination de ce livre n'ont point permis de donner à ces diverses considérations tout le développement qu'elles méritent, et l'on verra bien que, malgré son étendue, il n'est encore qu'un abrégé incomplet. Combien de fois, en voulant approfondir, a-t-il fallu s'arrêter dans les recherches, sous peine de ne rien achever ! Tel est le sort de qui se hasarde dans ces immenses et inépuisables sujets. Chaque découverte porte avec soi son inquiétude. Peut-être obligera-t-elle à reconstruire sur un plan nouveau quelque partie de l'édifice, ou, en éclairant mieux une face, en mettra-t-elle une autre dans l'ombre. Et puis, on se surprend sans cesse le pied dans la trace de quelque écrivain antérieur. Heureusement l'auteur applique de bien bonne foi à son travail l'*ament meminisse*.

Il peut donc avouer, d'une part, qu'il n'a voulu ni tout voir, ni tout dire; de l'autre, que, tout en restant fidèle à ses convictions personnelles, il a profité sans scrupule des travaux de ses

[1] Consultez sur la littérature et son histoire en général : *Andrès*, dell' origine, de' progressi e dello stato attuale d'ogni letteratura, Parme, 1783, 7 v. in-4o. — *L. Wachler*, Handbuch der Geschichte der Litteratur, Leipzig, 1833, 4 v. in-8o. —*F. Schlegel*, Geschichte der alten und neuen Litteratur, Vienne, 1815, 2 v. in-8o; traduit en français par *Duckett*, Louvain, 1829, 2 v. in-8o. — *La Harpe*, Lycée ou Cours de littérature ancienne et moderne, Paris, 1825, 16 v. in-8o. — *Bouterwek*, Geschichte der Poesie und Beredsamkeit, Götting., 1802, 11 v. in-8o. — *L. G. Sulzer*, Allgemeine Theorie der schœnen Kunste, 2e édit., Leipzig, 1792, 4 v. in-8o. — *Marmontel*, Éléments de littérature, 5e v. des Œuvres complètes, Paris, Belin, 1819, 7 v. in-8o. — *Madame de Staël*, De la littérature, 4e v. des Œuvres complètes, Bruxelles, Hauman, 1830, 17 v. in-8o.—*Juvenel de Carlencas*, Essai sur l'histoire des belles-lettres, des sciences et des arts, Lyon, Duplain, 1757, 4 v. in-12, etc., etc.

J'indique, pour les divers ouvrages à consulter, non point peut-être les meilleures éditions, mais celles dont je me suis servi. Il va de soi que je n'ai point prétendu citer tout ce qu'il y a de bon ; et aussi, que les autorités mentionnées pour un chapitre peuvent être également utiles à consulter pour d'autres. Seulement, de peur de tomber dans les redites et le double emploi, je ne rappellerai plus celles que j'aurai notées une fois ; c'est au lecteur à revenir dans l'occasion sur les ouvrages indiqués.

devanciers. Si l'on cherche vainement chez lui la nouveauté des aperçus et l'originalité du style, qu'après avoir fait la part de son insuffisance, on veuille bien croire aussi qu'eût-il le talent, il préférerait encore à la gloire problématique d'être neuf, en s'égarant peut-être, la consciencieuse satisfaction d'être vrai, en restant dans les routes battues. Quant aux idées qui lui appartiennent en propre, il répétera le mot de Montaigne : « Je dis mon avis de toutes choses, voire et de celles qui surpassent à l'aventure ma suffisance, et que je ne tiens aucunement être de ma juridiction : ce que j'en opine, c'est aussi pour déclarer la mesure de ma vue, non la mesure des choses. »

LIVRE PREMIER.

DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE JUSQU'AU XVIe SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

La Gaule avant la domination romaine ; la Gaule sous l'empire. — Les Francs ; influences qui agirent dès le principe sur la littérature française ; influence d'origine, ou germanique ; influence de religion, ou chrétienne ; son alliance avec le système politique des barbares ; influence de langage, ou classique. — Deux littératures distinctes.

Qu'était-ce que la Gaule, sous les rapports philosophiques et littéraires, avant la conquête de Rome et en dehors du grand empire? On le sait à peine. Des expéditions aventureuses, des noms celtes semés en Grèce et en Italie, mais à une telle profondeur qu'ils ont survécu plusieurs siècles à la domination passagère de ceux qui les portaient [1] : voilà les seuls souvenirs que nous ait transmis l'histoire. En accusant chez les anciens Gaulois

[1] *Galates, Gallogrecs, Gallia cisalpina*, etc. Diodore, Strabon, Lucain, Ammien, voilà ceux qui nous donnent les meilleurs détails sur l'ancienne Gaule ; tout cela réuni par Pelloutier, Histoire des Celtes, Paris, 1770, 8 v. in-12, et par quelques autres écrivains modernes.

un génie inquiet et entreprenant, ces traditions n'éclairent en rien d'ailleurs les autres points de leur existence. Pour que leur renommée intellectuelle commençât, il fallait que leur indépendance politique eût disparu. Un reflet de la gloire romaine tomba sur eux et les révéla à leur postérité. C'est aux écrivains grecs et latins que nous devons les quelques notions, bien incomplètes encore, qui nous restent sur l'esprit pénétrant, adroit, curieux des premiers habitants de la France actuelle, sur leurs fables cosmogoniques, leurs poëmes, leurs odes, leurs satires, sur les druides, les bardes et les eubages, sur les mystères des vieilles forêts, et la phocéenne Marseille, et le mythe de l'Hercule gaulois aux chaînes d'or suspendues à ses lèvres, poétique symbole de l'éloquence de ces robustes soldats.

César réduit la Gaule en province, et depuis lors la Gaule semble tenir à honneur de dépouiller son individualité nationale, pour se faire toute romaine. Nul pays n'adopta avec plus d'ardeur et de succès les mœurs, la civilisation, la langue, la littérature des vainqueurs. Dès ce moment, la doctrine des druides, antique mélange de sagesse et de barbarie théocratiques, se cacha dans les montagnes de l'Auvergne et dans les marais de la Bretagne; les idiomes celtiques ne vécurent plus que parmi le commun peuple; Rome avait tout conquis, les esprits comme les corps. Cet état de choses dura trois siècles. Pendant trois siècles, l'histoire littéraire de la Gaule est celle de Rome; il y eut même un instant où l'empire d'Occident parut vouloir s'y concentrer et réaliser d'avance l'œuvre de Charlemagne. Tandis que Constance Chlore, Constantin, Julien, Gratien, fixaient à Trèves, à Strasbourg, à Paris, la résidence impériale, Marseille, Autun, Lyon, Bordeaux, Vienne, Arles, Agen, Clermont, possédaient des écoles florissantes où des milliers d'élèves affluaient de toutes les parties de l'Europe, où les fils des sénateurs, des empereurs, des rois barbares étudiaient sous les plus habiles maîtres l'éloquence, la poésie, la jurisprudence, la médecine, la philosophie, l'astrologie [1]. Le christianisme, en dénaturant cet ensemble intellectuel

[1] Autun possédait les fameuses écoles Méniennes; Lyon, ces luttes littéraires

dont la décadence commençait d'ailleurs à se faire sentir de toutes parts, lui donna une nouvelle vie. La philosophie fit place à la théologie; la rhétorique des sophistes, à la moralité souvent éloquente des évêques. Près d'Eumène, d'Ausone, de Sidoine Apollinaire, le dernier des Gaulois, demi-païen, demi-chrétien, brillent les noms de saint Irénée, de saint Hilaire, de saint Martin, de saint Paulin, de saint Prosper, de Lactance, de Cassien, de Salvien, et d'autres encore, prédicateurs à la fois orthodoxes et érudits, fondateurs d'écoles autant que de monastères, et qui n'appartiennent pas moins aux lettres qu'à la religion [1].

Qu'on ne s'y trompe point cependant, la littérature païenne du IVe au VIIe siècle, pour être plus remuante et plus parleuse, ne fut pas plus solide et plus féconde dans les Gaules qu'ailleurs; des amplifications de rhétorique, des panégyriques secs ou ampoulés, des vers souvent rocailleux sur de maigres sujets, voilà tout ce qu'elle produisit. Quant aux compositions chrétiennes, l'esprit de liberté, de moralité, d'enthousiasme religieux y jetait, il est vrai, une animation réelle, une éloquence intime, quoique sous des formes souvent barbares ou affectées; mais la nature toute mystique des matières s'opposait à leur influence active sur les intérêts sociaux de l'époque. Et quels résultats pouvaient amener, en effet, des discussions métaphysiques sur la grâce, la pré-

dans le temple d'Auguste dont parle Juvénal, sat. 1, v. 42. On peut juger de Vienne par Martial, ép. VII, 87, et par Pline le jeune, l. IX, ép. 11. Il faut consulter aussi, pour cette période de la littérature latine qui précéda l'invasion, les *Panegyrici veteres*, et surtout les œuvres d'Ausone, qui la compare aux beaux temps de l'ancienne Rome et qui abonde en documents curieux sur les écoles de Bordeaux, d'Autun, de Lyon, de Besançon, etc. On y trouve la constitution de ces établissements qui avaient un principal, un sous-principal, des professeurs, dont plusieurs, comme Eumène et Titien, furent consuls et ministres, et qui admettaient également les païens et les chrétiens; bien que ces derniers, curieux d'une instruction plus morale et plus forte, s'abstinssent presque toujours de les fréquenter.

[1] Pour la littérature chrétienne et l'influence des conciles à cette époque, recourez aux discours II et III de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. Ces discours sont des chefs-d'œuvre. La fondation de la plupart des grands monastères de la Gaule date de la fin du IVe siècle et du commencement du Ve. Les plus remarquables sous le rapport intellectuel sont les abbayes de saint Victor et de Lerens.

destination, la nature de l'âme, ou quelques points insignifiants de culte et de discipline? En un mot, ni les hommes, ni les mœurs, ni les idées, malgré ce vernis de civilisation, n'avaient assez de vie pour arrêter l'Empire à son déclin, ou les barbares qui de tous côtés se ruaient sur leur proie.

De ces nouveaux conquérants de la Gaule, les derniers venus, mais les plus forts et les plus habiles, furent les Francs; et comme leur nationalité vivace finit par absorber en elle toutes les autres, ce sont eux aussi qui doivent fixer plus spécialement notre attention. Voyons si de leur origine et de leurs premiers pas dans l'histoire du monde peuvent résulter quelques données sur les tendances littéraires de leurs descendants. Avant la lutte avec Rome, les Francs se confondent parmi les autres tribus du Nord, et la même nuit enveloppe leurs travaux intellectuels; mais quand, à leur tour, ils commencèrent à se trouver en contact avec le gigantesque empire, et à prendre leur part dans la destruction du monde romain, ce grand acte de force, cette longue guerre entre la barbarie et la civilisation fut-elle pour eux un fait inspirateur, comme l'avait probablement été pour les Grecs le premier choc entre l'Asie et l'Europe dans les plaines de Troie? Les Achilles du Septentrion eurent-ils leurs Homères?

On peut le croire; Tacite, Jornandès, Ammien Marcellin, parlent des chantres qui animaient alors les combattants et exaltaient les vainqueurs [1]. Ces poëtes ne se bornaient probablement pas aux *barditi*, aux hymnes de guerre et de mort; ils devaient avoir aussi des récits épiques et cosmogoniques, quelque chose de semblable aux *Eddas*, aux *Sagas*, aux *Nibelungen*, aux innombrables traditions populaires de l'Allemagne, Herculanums littéraires que l'érudition dégage chaque jour de la lave qui les enveloppe. Les accords des harpes septentrionales se retrouvaient, sans doute, dans les plus anciennes productions des tribus franques; peut-être sont-ce-là ces vieux poëmes qui disaient les faits et gestes des anciens preux, et que Charlemagne, le Pisistrate de ces Iliades

[1] Tacit., German., c. 3; Ann., I, 65; Jornand.. c. 41, 49; Amm. Marc., XXVI, 7; XXXI, 7.

du Nord, fit écrire, suivant Éginhard, pour les conserver à la postérité [1]. En admettant cette hypothèse, et en jugeant par ce qui nous reste de ce que nous avons perdu, il ne faudrait point chercher dans cette poésie, née au sein de hordes barbares, à travers les ouragans et les neiges des montagnes, la noble et harmonieuse beauté, la majestueuse régularité des chants grecs; elle dut être violente, âpre, désordonnée comme ses héros, quelquefois, ce qui peut sembler plus étrange, ampoulée et maniérée [2], car on n'est pas naturel par cela seul qu'on est sauvage; mais souvent aussi elle eut une naïveté et une énergie singulières. Il y a plus : la grossière immoralité que le contact avec la corruption romaine communiqua à ces tribus, et dont les annales mérovingiennes donnent tant de preuves, n'empêche pas de supposer qu'il pût y avoir, dans les premières poésies des conquérants de la Gaule, un caractère de spiritualisme, de mélancolie, de galanterie même; qu'on pardonne ces mots modernes, faute d'autres qui rendent l'idée. Car enfin, ces barbares si impitoyables sur le champ de bataille, si cruellement dépravés au foyer domestique, étaient avant tout d'origine germaine ou septentrionale : comme tels, ils n'avaient pu oublier entièrement les mythes vaporeux de la théologie odinique, et les extases religieuses de leurs pères au bord des lacs immenses, et ce culte des femmes, des Aurinia, des Véléda, des Ganna, transmis par leurs ancêtres dès les temps les plus reculés [3]. Mais, sous tous ces rapports, on est réduit à de simples conjectures. Si l'on excepte, en effet, quelques passages des romans chevaleresques ou des chants lyriques les plus anciens, l'influence que l'on peut appeler *germanique*, l'influence d'origine, se fait très-rarement sentir dans les premiers monuments littéraires des Francs [4]. C'est qu'aucun d'eux n'est antérieur à la fin

[1] Eginh., Vie de Charlem., trad. de Guizot, p. 153.
[2] Voyez l'Edda et le tome II de Littérature et Voyages par Ampère.
[3] Voyez surtout Tacite, Germ., c. 8; Dion, lib. LXIII, c. 5; Plut., *de virtut. mul.*
[4] Il faut avouer aussi que les Nibelungen et toute la vieille poésie teutonique ne renferment presque aucun passage où la galanterie joue quelque rôle. C'est ce que reconnaissent Bouterwek, IX, 147; Turner, Hist. of Engl., t. IV; Eichhorn; Hallam, I, 56; tous ceux qui ont le mieux étudié le sujet. J'entends par *galanterie*

du VII[e] siècle, et que dès cette époque, deux autres éléments l'avaient sinon tout à fait anéantie, du moins singulièrement modifiée : c'étaient l'élément *chrétien* et l'élément *classique*. Voici comment prédominèrent ces deux influences.

Une fois les Romains vaincus, l'intérêt le plus immédiat des tribus franques qui s'établirent dans les Gaules fut de déchirer brusquement ou de découdre peu à peu toutes les amitiés qui les unissaient aux autres peuplades germaniques. Alliées naturelles pendant la lutte, ces dernières devenaient ennemies après le succès. Les Romains n'étaient plus à craindre, les Gaulois ne l'avaient jamais été; les barbares seuls pouvaient disputer aux conquérants leur nouvelle conquête. Ceux-ci cherchèrent à élever toutes les barrières imaginables entre eux et des frères qui voulaient acquérir au même titre qu'eux, et cette nécessité de position influa sur la direction de l'intelligence comme sur tout le reste. En effet, ce n'avait été que par des invasions réitérées et des victoires souvent disputées, moins encore sur les Romains que sur les nations guerrières de la Germanie, que Clovis était parvenu à fonder, en 486, ce qui fut depuis la monarchie française; et, à peine établi dans la Gaule, c'est à la bataille de Tolbiac contre les Allemands, qu'il se détermine à rompre avec son passé et ses anciens compatriotes, en embrassant la religion des étrangers vaincus. La conversion de Clovis et des Francs au christianisme, à part le point de vue religieux, fut donc un acte de divorce avec les Germains, autant que d'alliance avec les Romains et les Gaulois. Une observation qui vient à l'appui, c'est qu'ils adoptèrent le catholicisme romain, tandis que les autres barbares convertis, les Visigoths, les Vandales, les Ostrogoths, les Bourguignons, étaient ariens. La politique de Clovis [1] fut également celle de Charlemagne et de ses successeurs. Il y a cette différence entre la conquête de la Gaule celtique par les Romains, et celle de la Gaule

une déférence respectueuse pour le sexe en général et indépendamment de tout attachement personnel.

[1] Acad. des inscr. et belles-lettres, t. XX, un bon mémoire du duc de Nivernais sur la politique de Clovis. Voir aussi les *Récits des temps mérovingiens* de Thierry.

romaine par les Francs, que, dans la première, les vaincus plièrent sous les vainqueurs, au moral comme au physique, tandis que la soumission matérielle des Gaulois aux Francs entraîna la soumission intellectuelle des Francs aux Gaulois. Ce phénomène se reproduit toutes les fois que la civilisation des vainqueurs est moins avancée que celle des vaincus.

A ne considérer le christianisme que sous le rapport littéraire, on peut croire qu'en lui vinrent se fondre les couleurs trop tranchées de la poésie du Nord. Il adoucit la violence sanguinaire, l'indomptable rudesse du génie septentrional; il lui conserva en même temps son caractère de méditation mélancolique, mais il le spiritualisa, l'exalta davantage, en promettant par delà ce monde, pour prix des sens mortifiés et des passions domptées, une éternité de gloire et de bonheur. Il sanctifia de même le culte des femmes, en le résumant peu à peu dans celui de la Vierge mère, mystère touchant et plein de grâce, presque inconnu à l'origine du christianisme. L'influence chrétienne domine dans les premières expressions littéraires de la France, et la constitution sociale des barbares, malgré son défaut d'homogénéité avec le catholicisme gallo-romain, n'y fit point obstacle; une transaction eut lieu entre ces deux puissances.

Tout en consacrant, en effet, le dogme de l'égalité de tous devant Dieu, le christianisme respecta le principe des gouvernements du Nord et la force matérielle de la société qui se soumettait à lui sous tant d'autres rapports. Il sanctionna par son assentiment l'état politique préexistant parmi les barbares, cet état qu'on a résumé dans le mot *féodalité*, et qu'on a défini, en le saisissant à son origine et sous le point de vue le plus simple et le plus chrétien, le dévouement libre envers un homme libre, qui rend, en échange de cette servitude volontaire, une protection constante et efficace. Remarquez seulement que, d'une part, la féodalité conquérante, sentant sa force et se laissant aller à sa barbarie originelle, resta au fond une anarchie également hostile aux rois et aux peuples; et que, de l'autre, le clergé, fidèle aux traditions romaines auxquelles il s'était rallié avant l'invasion et qui sympathisaient bien mieux avec sa nature, chercha toujours à ramener

à l'unité monarchique, à faire dominer l'idée impériale d'un pouvoir indivisible, universel, protecteur et souverain de tous, idée qui ne fut pleinement réalisée que beaucoup plus tard[1]. Ainsi, dès l'origine, un levain de discorde fermentait au sein de cette fusion de l'Église et de la barbarie, si complète en apparence.

D'un autre côté, le christianisme, qui présidait non-seulement au culte, mais à l'existence tout entière des populations gallo-romaines, contribua à répandre parmi les barbares les idiomes qu'il employait, c'est-à-dire le grec et surtout le latin, et par là à relier le monde moderne avec ce monde ancien qui en était, sous tant de rapports, l'antithèse la plus tranchée. Le grec, naturalisé dans le midi de la Gaule dès les temps les plus reculés, s'y éteignit, il est vrai, vers le VIIe siècle, sans avoir franchi ses limites primitives[2]; mais le latin, familier à la plus grande partie des peuples vaincus, resta la langue du culte, de l'instruction, des affaires publiques, des contrats privés. Il fallut, pour le cultiver, étudier les écrivains qui l'avaient employé dans les siècles antérieurs; l'esprit classique de la littérature romaine, et avec lui l'esprit des lois et des mœurs de Rome, pénétra et s'étendit à la

[1] Grégoire de Tours, dans son Histoire, parle du pouvoir royal, comme s'il eût vécu du temps de Louis XIV.

[2] Le grec avait été naturalisé en Gaule par la fondation de Marseille que l'on fait remonter à l'an 600 avant J.-C.; on le parlait probablement à Arles et même à Lyon. Les premiers apôtres du christianisme en Provence étaient Grecs. Saint Irénée et les disciples de saint Polycarpe prêchaient en cette langue. Plusieurs orateurs l'employèrent jusque dans le IVe siècle. Voyez la Vie de saint Césaire, dans les *Acta Sanctorum* des Bénédict., t. I, Paris, 1668, in-f°, et les notes; pour les rapports entre les deux langues, Henri Estienne, *Traité de la conformité du langage français avec le grec,* et De Maistre, *OEuvres,* t. I, p. 177.

Les écrivains à consulter sur l'ensemble de la littérature française et les influences qui la dominèrent, sont : *A. Vinet,* Chrestomathie française, 3e édit., Bruxelles, Meline, 1839, 3 v. in-12. — Tableau historique de la littérature et des beaux-arts, au t. XXIVe de l'Encyclopédie moderne de *Courtin,* Bruxelles, Lejeune, 1832, 25 v. in-8°. — *Villemain,* Cours de littérature française, nouvelle édition, Bruxelles, Meline, 1840, 1 v. in-8°. — *Nisard,* Histoire de la littérature française et Études de critique et d'histoire littéraire, Bruxelles, Hauman, 1837, 2 v. in-18. — *A. Peschier,* Cours de littérature française, Stuttgart, Cotta, 1839, 1 v. in-12. — *Loeve-Weimar,* Précis de l'histoire de la littérature française, Bruxelles, Hauman, 1838, 1 v. in-18, etc., etc.

longue chez les vainqueurs, à mesure que, s'avançant dans l'Empire, ils embrassaient le christianisme, et que l'élite de leurs puissances intellectuelles s'adonnait à l'unique science de ces temps, à celle du moins qui comprenait toutes les autres, à la théologie.

Ainsi le christianisme modifia dès l'abord le caractère que les Francs devaient à leur origine barbare et septentrionale; son influence fut continue, universelle; elle se fait sentir toujours et partout dans la littérature française, sous quelque drapeau que marchent d'ailleurs les écrivains, qu'ils soient amis ou ennemis de la religion, qu'ils lui prodiguent l'éloge ou le blâme; et elle amène à sa suite l'influence classique, beaucoup moins puissante, sans doute, sur le fond même des idées, puisqu'elle ne pouvait pénétrer dans la vie intime des peuples, mais dominante dans la forme pendant de longues périodes et à divers intervalles. Deux éléments ayant donc concouru à former la société nouvelle, le génie germain, endormi, comme on l'a vu, sous les enfants de Clovis, mais qui se réveilla ensuite avec la féodalité mieux assise et surtout avec les Normands, et le christianisme tel que les Francs l'avaient reçu des Romains, la littérature du moyen âge conserva un double caractère. Il y eut d'abord la *littérature latine et chrétienne*, commune à toute l'Europe, ayant pour but principal la conservation et l'extension des connaissances existantes; et, plus tard, la *littérature poétique et nationale*, employant la langue du peuple, et consacrée surtout à exprimer des opinions et des intérêts nouveaux. Plus les Francs s'émancipèrent intellectuellement, plus l'élément national de la littérature tendit à envahir et à s'approprier l'élément latin; plus, d'une autre part, les Romains s'émancipèrent matériellement, plus la latinité voulut nationaliser ses idées, en les revêtant de l'expression populaire; et ces deux pouvoirs, se rapprochant, se faisant de mutuels emprunts, et exerçant l'un sur l'autre une action et une réaction incessantes, produisirent enfin la vraie littérature française des deux derniers siècles.

Jetons d'abord un coup d'œil rapide sur la période latine du moyen âge; elle contribue à expliquer la France moderne, en même temps qu'elle est comme le lien qui la rattache à l'antiquité.

CHAPITRE II.

DE LA LATINITÉ AU MOYEN AGE.

Latinité avant Charlemagne. Chroniques ecclésiastiques. — Sous Charlemagne. Savants étrangers. — A la fin de la seconde race. — Sous la troisième race jusqu'à saint Louis. Poëtes, chroniqueurs, théologiens; coup d'œil sur la scolastique; Abeilard; saint Bernard. — Civilisation normande. — Décadence de la latinité; ses causes.

Par une sorte de compensation aux maux de la conquête, les premières tribus barbares qui envahirent les Gaules furent les Bourguignons et les Visigoths [1]. Or, ceux-ci se distinguaient entre tous par des mœurs moins rudes, par un certain respect pour l'ordre légal, et par la conservation des institutions romaines. Les Francs qui les vainquirent, et qui, d'ailleurs, suivant Procope et Agathias, n'étaient pas étrangers non plus à toute urbanité, n'occupèrent d'abord que les provinces septentrionales; ainsi à Bor-

[1] Les Bourguignons s'étaient établis de l'an 406 à l'an 413; ils occupaient l'est de la Gaule, Lyon était leur capitale. L'invasion des Visigoths eut lieu de 412 à 450, le midi était leur conquête, Toulouse, la résidence royale. Enfin de 450 à 500, les Francs s'emparèrent de tout le nord jusqu'à la Loire, excepté la Bretagne; ils eurent successivement pour capitales, Tournai, Soissons, Paris. Que la civilisation plus ou moins avancée des pays conquis ait contribué aussi à un adoucissement plus ou moins marqué dans les mœurs des barbares, c'est ce dont il ne faut pas douter. Vers le milieu du VIe siècle, les Francs étaient maîtres partout.

deaux, à Arles, à Clermont, à Vienne, à Lyon, et jusque dans les villes riveraines de la Loire, se maintinrent longtemps les anciennes écoles latines, et avec elles l'étude de la littérature classique, si bien que Charlemagne put l'y retrouver aisément. Remarquez seulement que, du VIe au VIIIe siècle, ces écoles étaient entièrement et exclusivement ecclésiastiques. Toute science profane en était bannie. La littérature a le même caractère, si toutefois l'on peut appeler littérature les informes productions de cette période de barbarie. Il n'y a d'autres œuvres d'éloquence que d'innombrables sermons, parmi lesquels on distingue ceux de saint Césaire; d'autres œuvres d'imagination que les légendes ou Vies de saints, plus innombrables encore [1], et quelques poésies sacrées; d'autres œuvres d'érudition que des annales ecclésiastiques.

A la tête des annalistes est *Grégoire de Tours*, le plus ancien historien des Francs, celui qu'Adrien de Valois appelle avec vérité « le fond de notre histoire. » Crédule, amant du merveilleux, diffus, inexact dans la chronologie, mais singulièrement instructif pour l'histoire des mœurs de son siècle [2], quelquefois profond, lorsqu'il jette sur les crimes des rois le regard sévère

[1] Cette immense quantité de *Vies de saints* a été composée du IVe au Xe siècle. En 1643, un jésuite belge nommé *Bolland* a commencé à réunir tous ces documents, et à publier ce qu'on a appelé depuis la collection des *Bollandistes*. Cette collection, qui contient les légendes distribuées d'après le calendrier, a été interrompue en 1794. Elle était parvenue, pendant ce siècle et demi, à former 53 v. in-f°, depuis le 1er janvier jusqu'au 14 octobre. Elle renferme déjà environ 24 à 25,000 Vies de saints. Et notez que beaucoup sont perdues ou restées inédites. Le travail des Bollandistes a été repris depuis quelques années et tout porte à croire qu'il continuera.

[2] « La période mérovingienne a rencontré un historien merveilleusement approprié à sa nature dans un contemporain, témoin intelligent et témoin attristé de cette confusion d'hommes et de choses, de ces crimes et de ces catastrophes au milieu desquelles se poursuit la chute irrésistible de la vieille civilisation. Il faut descendre jusqu'au siècle de Froissart pour trouver un narrateur qui égale Grégoire de Tours dans l'art de mettre en scène les personnages et de peindre par le dialogue. Tout ce que la conquête de la Gaule avait mis en regard ou en opposition sur le même sol, les races, les classes, les conditions diverses, figure pêle-mêle dans ses récits, quelquefois plaisants, souvent tragiques, toujours vrais et animés. » *Thierry*, préface aux *Récits des temps mérovingiens*, p. 4.

et prophétique du prêtre, Grégoire de Tours a un latin dur, inégal, ce que lui-même appelle *stylus rusticus*, calqué sur la Vulgate, mais enfin il a le sentiment d'une meilleure expression, et quelquefois il imite les poëtes de l'antiquité. On reconnaît la trace de lectures pareilles, et même de celle de Cicéron, dans *Frédégaire*, beaucoup plus grossier d'ailleurs que Grégoire de Tours; dans l'historien poëte *Fortunat*, écrivain réellement élégant pour son siècle, Italien de naissance, mais qui passa une grande partie de sa vie à la cour des successeurs de Clotaire; et surtout enfin dans *saint Avite*, évêque de Vienne, qui, à la fin du ve siècle, a conçu la même idée que Milton, a traité le même sujet, et a pu, sous bien des rapports, être comparé à l'illustre auteur du *Paradis perdu*.

Dans la seconde moitié du VIIIe siècle, et par l'effet des désordres et des guerres civiles qui signalent la fin de la première race, l'ignorance prit le dessus [1]; une nuit profonde s'étendit non-seulement sur les laïques, mais sur le clergé et sur les monastères, dernier asile des lumières mourantes; et on ne sait jusqu'à quel point elle aurait pu s'épaissir, quand soudain le génie tout personnel de Charlemagne, comme un éclair immense et prolongé, vint illuminer ces orageuses ténèbres. Cet homme prodigieux chercha par la réforme ecclésiastique, par les lois, par la création des écoles, par son propre exemple enfin, à ranimer avec les sciences et les lettres la latinité dégénérée. Il s'entoura des personnages les plus instruits, il attira à sa cour les savants étrangers, il leur traça lui-même le cercle des travaux spéciaux que chacun d'eux avait à parcourir. A leur tête était le savant anglais *Alcuin* [2], à la fois théologien et littérateur. Celui-

[1] Grégoire de Tours sentait ce règne de l'ignorance se répandre de plus en plus. « *Vœ diebus nostris*, s'écriait-il, *quia periit regnum litterarum a nobis !* » Quant à l'éclat du règne de Charlemagne, est-il dû en partie à une invasion complète ou partielle des Germains qui aurait eu lieu sous son règne? MM. Guizot et Thierry le pensent; M. de Chateaubriand le nie formellement; je pencherais en faveur de la dernière opinion.

[2] « Un homme se rencontre au VIIIe siècle, esprit plus actif et plus étendu, sans aucun doute, que tout autre, Charlemagne excepté; supérieur en instruction et

ci corrigea les anciens manuscrits, professa presque toutes les sciences et fonda enfin à Tours, à Rheims, à Metz, à Paris, des institutions d'enseignement qui acquirent bientôt une grande célébrité. Beaucoup d'écoles monastiques, Ferrière en Gâtinais, Corbie, Aniane en Languedoc, Fontenelle en Normandie, reçurent, en même temps, d'importantes améliorations ; l'art d'écrire se perfectionna, et, en divers endroits, les bibliothèques furent considérablement augmentées. L'Académie Palatine, créée en 780, et présidée par le prince lui-même, fut le modèle de toutes les autres [1]. *Éginhard,* l'un de ses principaux membres et secrétaire de l'empereur, anima une pensée presque moderne d'une élégance de style qui se rapprochait de l'antiquité. Le premier, il conçut qu'une histoire pouvait être une œuvre littéraire. Les autres sont des chroniqueurs, Éginhard est un historien.

Le sceptre de Charlemagne, dit un écrivain anglais, était l'arc d'Ulysse qu'aucun autre bras ne pouvait tendre. Les institutions de ce prince n'amenèrent point, pendant le règne de ses successeurs, si inférieurs à lui sous tous les rapports, les résultats qu'on était en droit d'espérer. Les Hongrois et les Normands portaient partout leurs ravages. Le pouvoir royal et spirituel tombait sous les coups d'une brutale féodalité. Six ou sept royaumes s'étaient formés des débris du grand empire, et la France démembrée comptait près de soixante principautés souveraines. Avec sa croyance à la fin imminente de l'univers, sa pénurie de moyens graphiques, la disette du papyrus et la cherté

en fécondité intellectuelle à tous ses contemporains, sans s'élever beaucoup au-dessus d'eux par l'originalité de sa science ou de ses idées ; représentant fidèle en un mot du progrès intellectuel de son époque qu'il a devancée en toutes choses, mais sans jamais s'en séparer. Cet homme est Alcuin. » *Guizot*, Hist. de la civilisation, leçon 22. Dans la leçon suivante, les détails donnés sur Leidrade, Théodulf, Smaragde et d'autres hommes célèbres du temps de Charlemagne, éclaircissent parfaitement l'état intellectuel à cette époque.

[1] Voyez sur l'école Palatine *J. M. Unold*, *De societate litteraria a Carolo Magno instituta*, Jena, 1752, 1 v. in-4°. Un petit livre intéressant sur les écoles de France avant, pendant et après Charlemagne, est le traité de Launoy, *De scholis celebrioribus a Carolo Magno et post Carolum Magnum instauratis*, Paris, 1672, 1 v. in-8°. M. Guizot, dans l'Histoire de la civilisation, a donné la liste des écoles épiscopales depuis le VIe siècle.

du parchemin, la licence sauvage de ses seigneurs, la scandaleuse simonie et les mœurs dépravées de son clergé, le xe siècle était plus barbare que le viie. Cependant le feu vivait toujours sous la cendre, et Charles le Chauve surtout s'appliqua à l'activer[1]. C'est ce que prouve le nombre assez considérable d'écrivains latins qui parurent au ixe siècle : le poëte *Ermold*, plus instructif que beaucoup d'historiens par ses détails sur les mœurs, les manières de vivre et d'agir, et la physionomie générale de la société ; les chroniqueurs *Frodoart*, *Thegan*, *Nithard*, le plus méthodique et le plus pénétrant des annalistes de la race carlovingienne ; quelques naturalistes ; et surtout une foule de théologiens, parmi lesquels il faut citer *Jean* surnommé *Scot* ou *Érigène*, vivement combattu par les orthodoxes, parce qu'il prétendit introduire une argumentation philosophique dans les discussions de la théologie, et ramener au sein du christianisme le néoplatonisme alexandrin[2].

Jusqu'à Charlemagne, en effet, la philosophie n'existe point en Occident ; la théologie règne seule, et dans son enseignement, elle ne démontre pas, elle impose la vérité. Les écoles ecclésiasti-

[1] Meiners et Eichhorn estiment qu'en France et en Allemagne le xe siècle fut beaucoup moins obscur qu'on ne le suppose généralement. M. Guizot est du même avis. Il nomme le viie siècle, le *nadir* du cours de l'esprit humain. Quant au papier et au parchemin, ce dernier fut seul employé en France du viie au xiie siècle, et son prix fut toujours fort élevé. On trouve au xiie siècle quelques exemples de l'usage du papier de coton, mais l'emploi n'en devint réellement général qu'au xive. Le plus ancien manuscrit en papier de chiffons est de 1318. On conçoit quelle influence l'absence du papier et la cherté du parchemin durent exercer sur les produits de l'intelligence. De là l'expédient de gratter un manuscrit pour substituer un autre ouvrage sur la même peau. C'est ainsi qu'on effaça les chefs-d'œuvre d'Euripide et de Tacite pour faire place à des Missels et à des Homélies. C'est ce que l'on nomme *palimpsestes*. Voyez Montfaucon, Savigny, Robertson, Cuvier et autres.

[2] Brucker, Histoire de la philosophie, t. III, p. 619, et M. Guizot, dans l'Histoire de la civilisation, citent des passages de Scot. « Qu'est-ce, disait Scot, que traiter de la philosophie, sinon exposer les règles de la vraie religion, par laquelle on cherche rationnellement et on adore humblement Dieu, cause première et souveraine de toutes choses? De là suit que la vraie philosophie est la vraie religion, et réciproquement que la vraie religion est la vraie philosophie. » *De div. prædest.*, c. I. Il fut condamné au concile de Valence en 855, et au concile de Langres en 859.

ques de Charlemagne, l'Académie Palatine, plus tard l'Université, développèrent progressivement un nouveau besoin intellectuel. Personne ne doutait encore, mais quelques-uns sentaient la nécessité de démontrer à eux-mêmes et aux autres ce que tous croyaient aveuglément. Les écrits d'Aristote, de Platon et de l'école d'Alexandrie n'avaient jamais été complétement oubliés. A cette époque, une heureuse coïncidence fit découvrir l'*Organon* du premier de ces philosophes; on crut avoir trouvé le fil conducteur, et la scolastique naquit, la scolastique, alliance de la philosophie antique et des dogmes chrétiens, application de la dialectique à la théologie. Mais remarquez : la dialectique n'est considérée d'abord que comme sujette, *ancilla*. La foi, sans quitter son bandeau, prend la raison pour guide, mais elle lui a indiqué le but; il ne s'agit ni de le déplacer, ni de viser ailleurs; on demande uniquement un moyen sûr et rationnel d'y atteindre. Aussi la scolastique ne va-t-elle jamais au fond des questions vitales de l'humanité, elle est là pour donner la formule de démonstration des problèmes résolus d'avance par la théologie. Et bientôt même la crainte de s'égarer préoccupe si vivement les esprits que l'on met autant de rigueur à tracer la route qu'à assurer le terme, et que la moindre déviation est taxée d'hérésie. C'est ce qui arriva à Jean Scot.

Cependant les ambitions aristocratiques qui, sous la fin de la seconde race, avaient menacé l'État d'une entière dissolution, tombèrent à mesure que s'affermit la dynastie capétienne. Les cours militaires de Bourgogne et de Normandie exercèrent une action utile sur la noblesse et sur le peuple; l'ordre et la tranquillité commencèrent à se rétablir; la force intellectuelle, à reprendre sa place à côté de la force matérielle, et le pouvoir royal, à marcher de pair avec celui de l'Église et des seigneurs. Grégoire VII travailla à la réforme du clergé séculier; Robert de Modène, saint Bruno, saint Hugues de Cluny, saint Gérand et beaucoup d'autres entreprirent celle des monastères.

Dans le mouvement littéraire qui eut lieu au XIe siècle, les ordres religieux, et surtout les Bénédictins, les Chartreux et les moines de Cîteaux ne restèrent pas inactifs. Ils copièrent un

grand nombre de manuscrits, et plusieurs abbayes acquirent de riches collections de livres. L'instruction fut plus étendue et plus universelle. On trouve en l'an 1000 des écoles primaires florissantes dans les communes de Soissons, de Verdun, de Dijon et ailleurs. Parmi les savants on distinguait, soit par leur étude sagace de l'antiquité, soit par leur génie naturel et la variété de leurs travaux, l'érudit et libéral *Gerbert,* qui contribua à introduire en France les sciences des Arabes, et parvint à la papauté sous le nom de Sylvestre II[1]; l'habile professeur *Fulbert,* son disciple; *Lanfranc* surtout, et son successeur *Anselme*; Lanfranc, un de ces hommes prudents et actifs qui entouraient Guillaume le Conquérant, et dont les lettres latines, d'une diction serrée et originale, peuvent encore servir de modèle au style diplomatique; Anselme, philosophe théologien, à la façon de Pascal, faisant plier la raison sous la foi [2]; tous deux d'ailleurs Italiens greffés sur la souche normande, tous deux ayant passé par l'abbaye du Bec pour monter au trône archiépiscopal de Canterbury, tous deux partisans inflexibles de l'unité impériale et de la suprématie romaine.

A partir du XIIe siècle, la vie domestique s'améliora en France par l'affermissement de la puissance royale; malgré le morcellement matériel qui fesait l'essence du régime féodal, l'unité de vues commença à s'établir dans l'État; les communes naquirent, leur intérêt les rattacha à la royauté, et avec les communes naquit la vraie nationalité. Les écoles et les bibliothèques se multiplièrent dans les villes et dans les abbayes; enfin, les universités

[1] Les lettres de Gerbert, ses intrigues, sa vie errante, sa science immense et universelle pour son époque, les accusations de magie et les anecdotes ridicules que l'ignorance et la superstition débitèrent contre lui, rendent l'existence de ce savant une des plus curieuses à étudier dans le moyen âge. On peut le mettre au nombre des scolastiques taxés d'hérésie, et la tiare pontificale put à peine le mettre à l'abri des persécutions.

[2] Le titre originel d'un des ouvrages de saint Anselme suffirait à prouver ce que j'avance; c'est celui que nous connaissons sous le nom de *Proslogion,* et qu'il avait intitulé d'abord : *La foi qui cherche l'intelligence de ce qu'elle croit.* Nul n'a mieux compris l'essence et les bornes de la scolastique dans sa première phase, lorsqu'elle était encore l'humble sujette de la théologie.

et surtout celle de Paris furent constituées et organisées. Sans parler de la théologie, de la jurisprudence, de la médecine et des langues arabe, hébraïque et chaldéenne, il y avait à l'université de Paris un enseignement moyen qui représente celui de nos lycées, athénées ou colléges du XIX[e] siècle. Ces études préparatoires se divisaient en deux cours, l'un appelé *trivium*, qui comprenait la grammaire, la dialectique et la rhétorique; l'autre nommé *quadrivium*, renfermant la musique, l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie [1].

Ce siècle et le suivant comptent près de 200 poëtes latins, qui abordèrent tous les sujets imaginables. Parmi eux se distinguent *Marbode* qui, tout évêque qu'il était lui-même, attaqua avec une extrême virulence les mœurs dissolues et l'ignorance du clergé [2]; *Philippe Gaultier* de Châtillon et *Guillaume le Breton* qui mirent en vers, l'un, l'histoire d'Alexandre le Grand, l'autre, celle de Philippe Auguste, et portèrent dans leurs poëmes quelque chose du mouvement intellectuel qui commençait à se produire en France. Les annalistes des croisades, *Albert d'Aix, Guibert de Nogent, Foucher de Chartres, Odon de Deuil, Guillaume de Tyr* [3],

[1] On a exprimé cet ensemble d'enseignement par deux vers latins :

GRAMM. loquitur; DIA. vera docet; RHET. verba colorat;
MUS. canit; AR. numerat; GEO. ponderat; AST. colit astra.

Que tout cela d'ailleurs fût fort peu de chose, c'est ce que je n'ai pas besoin de prouver. Dans Cassiodore, le manuel de l'époque, l'arithmétique n'occupe guère plus de deux pages in-folio; la géométrie, à peu près le même espace; la logique, seize, c'est le meilleur et le plus long traité; la grammaire n'est presque rien, et la rhétorique, pas davantage. Voyez Meiners, II, 339; Hallam, Litter., ch. I.

[2] Une grande partie des poésies latines de Marbode, poëte réellement élégant d'ailleurs, sont écrites en vers dont le milieu rime avec la fin; j'en donnerai pour exemple trois lignes tirées de ses *Versus canoniales*, où il reproche à son prédécesseur à l'évêché de Rennes de n'être bon qu'à conduire des ânes :

Cur tenet imperium? Cur se vult esse magistrum?
Et cur doctores sub se premit atque priores?
Quem decet ex atavis asinum deducere sylvis.

Au reste, il se repentit plus tard de ces écarts de jeunesse :

Quæ juvenis scripsi, senior dum plura retracto,
Pœnitet, et quædam vel scripta vel edita nollem.

[3] Michaud, dans la Bibliothèque des Croisades, au t. I de son excellent ouvrage, donne de fort bonnes appréciations des chroniqueurs qui ont traité cette matière.

imitateurs souvent maladroits, quelquefois heureux, de l'antiquité, montrent tantôt une crédulité naïve, tantôt une pénétration inattendue; les chroniqueurs du duché de Normandie, *Orderic Vital* en tête, et ceux des autres provinces de France, sont encore utiles par les précieuses informations qu'ils nous ont transmises. Chaque canton, chaque ville, et surtout chaque évêché et chaque abbaye, eut sa chronique. On remarque, après celles de Normandie, celles d'Anjou, de Picardie, de Bourgogne, de Berry, de Languedoc, de Rheims, de Metz, la riche chronique des évêques du Mans et celle des abbés de Saint-Martin de Tours, qui nous mènent jusqu'au XIIIe siècle. Mais les écrivains qui occupèrent le premier rang dans leur âge, et qui doivent le conserver dans la postérité, ce sont plusieurs religieux qui, tout en étudiant l'antiquité classique et les Écritures, parvinrent à penser par eux-mêmes. La scolastique fit alors un grand pas; elle réclama son émancipation de la théologie. Le moyen de se mouvoir en effet pour une science de raison ainsi enchaînée à une science de foi? Le moment vint où la sujette voulut marcher l'égale de sa maîtresse; et l'origine de la lutte est un exemple frappant des inconvénients de la position subalterne qu'on lui avait faite. Vers la fin du XIe siècle, un chanoine de Compiègne nommé Roscelin, que nous ne connaissons point par ses propres écrits, mais par le témoignage de Jean de Salisbury, emploie la scolastique même à combattre le réalisme d'Aristote, et devient le fondateur de la secte philosophique des nominaux. On le condamna, il est vrai, comme ennemi de la sainte Trinité [1]; mais dès lors la dialectique

[1] On était parti des principes d'Aristote pour supposer que les idées générales sont des substances réelles existant en dehors de l'entendement, des types préétablis, *universalia ante rem,* pour parler comme l'École. Roscelin se déclara contre cette opinion et soutint que les idées générales, les *universaux,* ne sont que des abstractions, des mots créés par notre intelligence pour faciliter ses opérations, des *flatus vocis,* au moyen desquels nous désignons les qualités communes observées dans les objets individuels. Tout cela paraît si évident qu'il semble que, la vérité une fois formulée, l'erreur va se dissiper d'elle-même. Point du tout. Le *nominalisme* est anathématisé par les disciples d'Aristote qui prennent le nom de *réalistes.* Et pourquoi anathématiser une proposition qui paraît toute métaphysique? Parce qu'il ne pouvait rien y avoir dans la métaphysique qui ne se rat-

fut émancipée, et l'école divisée pour longtemps en *réalistes* et en *nominaux*. Ce fut dans ces luttes philosophiques et dans les innombrables questions qui s'y rattachaient que se distinguèrent, ou par leur érudition, ou par leur sagacité, ou par leur éloquence, *Hugues* et *Richard de Saint-Victor*, *Jean de Salisbury*, *Pierre de Blois*, et surtout ces deux rivaux de science et de célébrité, dont la voix fut si puissante sur leurs contemporains, *Abeilard* et *saint Bernard*, l'un le Lamennais, l'autre le de Maistre du moyen âge. Le premier, à qui ses amours avec *Héloïse* ont donné une célébrité populaire, fut autre chose qu'un amant malheureux, il fut le fondateur moral de l'université de Paris; entouré de près de cinq mille auditeurs qui se pressaient autour de sa chaire, il représentait, par les méthodes, il est vrai, plus que par les doctrines, par les principes plus que par les conséquences, l'esprit novateur, le libre examen, l'indépendance philosophique, et, comme Fénelon, dont il devança d'ailleurs la soumission aux arrêts de Rome, il vivifiait les discussions théologiques et scolastiques par toute la chaleur d'une âme passionnée [1]. Le second,

tachât d'une ou d'autre façon à la théologie. A propos de Roscelin, voici comme on procéda. Puisque, disaient les réalistes, l'homme existe, *comme espèce,* tout en embrassant plusieurs individus qui forment chacun un homme complet, ainsi Dieu existe, tout en renfermant en lui plusieurs personnes dont chacune est un Dieu parfait. Attaquer le réalisme, c'est donc attaquer la Trinité, ou du moins la démonstration de la Trinité. Et, en effet, c'est comme ennemi du dogme de la Trinité que Roscelin fut forcé de se rétracter à Soissons en 1092.

[1] Cecilius Frey, médecin de Paris, a fait en un vers le plus grand éloge du savoir d'Abeilard,

Hic solus scivit scibile quicquid erat.

« Rome, lui écrivait Foulques, prieur de Deuil. Rome et la Bretagne reculée t'envoyaient leurs habitants pour les instruire, ceux de l'Anjou venaient te soumettre leur férocité adoucie. Le Poitou, la Gascogne, l'Ibérie, la Normandie, la Flandre, les Teutons, les Suédois, ardents à te célébrer, vantaient et proclamaient sans relâche ton génie. Et je ne dis rien des habitants de la ville de Paris et des parties de la France les plus éloignées comme les plus rapprochées, tous avides de recevoir tes leçons, comme si près de toi seul ils eussent pu trouver l'enseignement. » Peut-on mieux comparer qu'à Fénelon celui qui disait (Comment. in Epist. ad Roman. Opera, p. 522) que les œuvres sont indifférentes en soi, qu'elles ne sont punissables ou rémunérables que par l'intention; que rien ne souille l'âme que ce qui est d'elle, c'est-à-dire, le consentement qui est seul un péché (Ethica, apud

hómme d'action autant que de paroles, tout esprit, sans le moindre mélange de matière, soutenait, avec la hauteur de Bossuet, le principe de conservation, d'unité, d'immutabilité; vainqueur d'Abeilard en théologie, de l'abbé Suger en politique, il mit la main à tous les événements de son siècle, fit et défit des papes et des rois, et ses sermons répandus dans toute la *Latinité, per omnem Latinitatem,* comme on s'exprimait alors, rappelèrent à ses contemporains la vigueur, le mouvement, le pathétique des anciens Pères[1].

Bern. Pez, Thesaur. anecdot., p. II, p. 627)? Peut-on mieux comparer qu'à Bossuet celui que Bossuet lisait sans cesse quand il voulut combattre Fénelon? Encore un mot : quand on lit les lettres d'Abeilard et d'Héloïse, malgré tout le mérite de l'amant, celles de l'amante ont mille fois plus d'intérêt, de passion, de sublime et naïve éloquence. Héloïse est peut-être, sous tous les rapports, le plus admirable écrivain du XII[e] siècle. Une chose remarquable à propos de la première lettre d'Abeilard, c'est qu'elle prouve incontestablement qu'il existait à cette époque une sorte de liberté d'enseignement. On y voit du moins que tout homme un peu connu était maître d'établir une chaire, d'y monter et d'appeler des auditeurs. Les écoliers étaient juges du mérite. Les écoles florissaient par le concours des disciples, et se fermaient par leur désertion. Cette remarque n'a pas échappé à M. Villenave.

[1] Sur la latinité en France, consultez : Histoire littéraire de la France par les Bénédictins, Paris, 1733; 17 v. in-4° ont été publiés, les neuf premiers par *Taillandier,* le 10[e] et le 11[e] par *Clémencet,* le 12[e] par *Clément,* le 13[e] et les suivants depuis 1814 par *Brïal, Ginguené, Pastoret, Daunou, Amaury Duval, Petit-Radel,* etc. — *Fabricius,* Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis, Hambourg, 1734, 5 v. in-8°; le 6[e] *ibid.* 1746, par Schœtlgers. — *Leyser,* Historia poëmatum latinorum medii ævi, Hall, 1725, in-4°. — *Colbet,* Histoire civile et religieuse des lettres latines au IV[e] et au V[e] siècle, Lyon, 1839, in-8°. — *Charpentier de S. Prest,* Essai sur l'histoire littéraire du moyen âge, Paris, 1833, 1 vol. in-8°.— *Hallam,* l'Europe au moyen âge, 3[e] édition, traduite de l'anglais, Liége, Riga, 1838, 4 v. in-8°. — *Ampère,* Histoire littéraire de la France avant le XII[e] siècle, Paris, 1839, 2 v. in-8°. — *Meiners,* Vergleichung der Sitten, etc., des Mittelalters mit denen unsers lahrhunderts, Hanover, 1793, 3 v. in-8°. — *Heeren,* Geschichte des Studium der classischen Litteratur, Götting., 1797, 1 v. in-8°. — Quant à la connaissance de la latinité du moyen âge, rien ne peut mieux la donner que le *Glossaire* de Du Cange avec les suites dont M. Firmin Didot a donné une nouvelle édition. — Pour l'histoire de la philosophie scolastique, au t. III, p. 709 sqq. de l'Historia critica philosophiæ de *Brucker,* Lipsiæ, 1766, 6 v. in-4°; au t. V de *Buhle,* Histoire de la philosophie, Götting., 1796, 8 v. in-8°; *Tennemann,* Manuel de l'histoire de la philosophie, traduit par Cousin, Louvain, Michel, 1830, 2 v. in-8°.

On voit par ce rapide aperçu comment, dans la nuit même la plus épaisse du moyen âge, le flambeau littéraire ne s'éteignit point en France, et l'on comprend comment il se fit que, une fois l'idiome moderne à peu près constitué, le nombre des écrivains et des lecteurs fut beaucoup plus considérable qu'on ne le suppose ordinairement. Déjà, en effet, se fesaient jour de toutes parts les ouvrages écrits en langue vulgaire; déjà avait fait son temps cette civilisation latine qui fleurit d'abord dans les cloîtres, puis dans les universités, protégée, ici, par l'esprit supérieur des moines, là, par l'humeur querelleuse des étudiants, partout par de hautes murailles, par des priviléges, et plus encore par la force des choses et les services qu'elle rendait à l'humanité; cette civilisation qui, absorbée dans les méditations religieuses, dans les études solitaires sur l'antiquité, et presque toujours étrangère aux réalités du moment, agissait cependant sur son siècle, quelquefois même le dominait, sans le représenter, ni l'exprimer complétement. A côté d'elle avait grandi une autre civilisation, toute normande et française, dont le domaine fut d'abord les châteaux de la féodalité, qui de là s'étendit aux palais des rois et aux carrefours populaires, civilisation bruyante, agitée, ignorante du passé, mais poétique et actuelle, qui trouva son expression dans la langue vulgaire, comme sa rivale avait la sienne dans la langue savante, et finit par concentrer en elle toute l'intelligence nationale.

De langue usuelle et vivante, le latin allait en effet devenir décidément langue morte et classique. Plusieurs critiques, remontant à l'origine de cette péripétie, en ont habilement exposé les causes premières [1]; on peut les réduire aux suivantes : 1° la nature même de la langue latine, essentiellement synthétique [2],

[1] Voyez surtout le *Cours de littérature de Villemain*, 2e leçon sur le moyen âge.

[2] On appelle langue synthétique une langue comme le grec et le latin, qui ne procède point par des moyens simples, analogues aux besoins rigoureux des idées, mais qui, dans sa construction habilement systématique, offre des cas nombreux, des désinences variées, des verbes multiples dans leurs temps et dans leurs modes, des inversions prolongées, une syntaxe artistement combinée. Une telle langue,

qui, multipliant les règles et les formes, en rendait l'oubli et l'altération plus faciles; le grec éprouva bien le même sort, mais, plus ample et plus souple, il vécut beaucoup plus longtemps; 2° l'existence probable d'une sorte de patois populaire, d'une *lingua romana rustica*, différente jusqu'à un certain point du haut latin; 3° la prodigieuse extension de ce dernier que parlaient les Espagnols, les Gaulois, les Bretons, qu'ils se transmettaient et s'enseignaient les uns aux autres, en y introduisant, sans doute, les idiotismes de leur langue maternelle; 4° la prédication du christianisme qui permit au génie biblique et oriental d'y faire irruption, et multiplia le solécisme et le barbarisme, pour se mettre à la portée de néophytes ignorants; 5° enfin, l'invasion des barbares du Nord, qui, sans proscrire la langue des vaincus, la dénaturèrent, même en l'adoptant.

Tels furent les agents qui altérèrent d'abord, puis, activés par le développement envahisseur de la civilisation moderne, décomposèrent, et finirent par dissoudre complétement la langue latine considérée comme langue vulgaire. On abrégea et l'on tronqua les mots dans la conversation, et ces changements passèrent de la prononciation à l'écriture; on substitua l'usage des prépositions aux inflexions des noms, celui des pronoms personnels et des auxiliaires aux inflexions des verbes; on modifia certains pronoms démonstratifs et indéfinis, qui se fondirent dans l'article; enfin pour exprimer des idées nouvelles, on latinisa des mots barbares, toutes les fois que la langue romaine fit défaut.

Cependant ces altérations furent lentes et successives, et la transition entre le latin et les idiomes vivants s'opéra d'une manière si insensible, qu'il est bien difficile de préciser avec exactitude le moment où naquirent ces derniers.

selon Schlegel, est plus facile à se dégrader et à se détruire, si la barbarie et l'ignorance viennent la heurter, qu'une langue analytique qui prend des formes plus simples, plus claires, plus directes, comme sont en général les langues modernes.

CHAPITRE III.

DE LA LANGUE ROMANE.

Origine de la langue romane; opinions diverses. — Sa division en deux dialectes. Ses premiers monuments.

Au ve siècle, on aperçoit déjà trois langues dans les Gaules : le *latin*, langue de l'Église et des affaires, universellement admise, mais qui dégénérait et se corrompait chaque jour; le *germain*, langue des barbares vainqueurs, mais qu'ils n'employaient pas dans le gouvernement, et n'imposaient pas aux vaincus, Gaulois ou Romains; puis, pour ainsi dire, au-dessous de ces deux langues, les anciens idiomes *celtiques*, se glissant entre elles, les mêlant l'une à l'autre, et chaque jour se fesant à eux-mêmes une plus large part, et les absorbant davantage en soi.

De la fusion de ces trois langues, l'allemande ou théotisque, la latine et la celtique, se forma, de l'an 500 à l'an 700, la langue *romane* d'où est sorti le français. Ce roman était-il une langue unique, nettement tranchée entre le latin et le germain? Formait-il, dès le principe, deux idiomes distincts, l'un au nord, l'autre au midi? ou enfin, n'était-ce qu'un mélange de patois prodigieusement multipliés que le français envahit et s'assimila peu à peu, à mesure que la tribu franque elle-même envahit et s'assimila tous les peuples des Gaules? question ardue, sur laquelle

les hommes spéciaux se partagent, et qu'il ne m'appartient pas de décider.

Cependant, quelles que soient les opinions sur le nombre plus ou moins grand des idiomes celtiques, sur la prépondérance plus ou moins prononcée de l'un ou de l'autre, toujours faut-il, ce me semble, les ramener, pour rester dans le vrai, aux trois grandes races qui occupaient la Gaule avant la conquête romaine, les Aquitains, les Gaulois et les Belges. C'est la division donnée par César, et elle est incontestable. Les Belges, la race la plus moderne, répandus entre le Rhin d'une part, la Seine et la Marne de l'autre, sont hors de cause; leur langue, assez bien conservée dans le flamand et le hollandais actuels, est évidemment et exclusivement un dialecte germanique, et se confond dans celle des Francs, à qui j'ai fait sa part. Les Gaulois, *Gaëls*, *Wailes*, *Wallons*, qui les avaient précédés, et qui occupaient tout le territoire entre la Seine et la Marne d'un côté, et de l'autre, la Garonne, parlaient, selon toute apparence, un langage composé de formes et de racines germaniques mêlées à des formes et à des racines sémitiques. Comment s'était opérée, dans les temps antéhistoriques, la fusion de ces deux éléments? On ne peut répondre à cette question que par des conjectures. Enfin, entre la Méditerranée et l'Océan, de la Garonne aux Pyrénées, la race primitive, d'origine ibérique, les Aquitains, *Occitains*, *Osques*, *Vasques*, *Basques*, *Gascons*, avaient très-probablement une langue sémitique, dont les vestiges ont disparu plus complétement encore, en raison même de leur antériorité sur les autres.

Ce qui me fait surtout conclure l'existence de trois grands idiomes principaux avant le triomphe de Rome, c'est qu'aussitôt que s'effacent les traces de sa domination, j'en vois reparaître trois, précisément dans les limites géographiques fixées par César aux races antérieures. Si j'osais appliquer les termes de la chimie à ces combinaisons d'éléments intellectuels, je dirais qu'à mesure que se refroidirent les matières que le feu de l'invasion barbare avait mêlées et fait bouillonner toutes ensemble, un précipité s'opéra; le latin alla au fond, les idiomes primitifs surnagèrent, les Belges reprirent le germain natal, les Gaulois et les Aquitains

eurent le roman, que d'abord on peut croire unique, mais qui ne tarde pas à se montrer double. A la fin du x[e] siècle, il commença à se diviser assez nettement en deux idiomes. Cette bifurcation se dessine mieux vers 1150. Dès lors se maintiennent parallèlement, au nord, le *roman wallon*, au sud, le *roman provençal*, nommés aussi, l'un, *langue d'oïl* ou *d'oui*, l'autre, *langue d'oc*, d'après le mot qui servait dans les deux pays à exprimer la particule *oui*. Telle est du moins l'opinion commune; mais je préférerais dériver ces mots du nom des peuples eux-mêmes. Langue *d'oïl* serait langue des *Gaëls*, *Wailes;* langue *d'oc*, langue des *Occi*, *Occitani*. Quoi qu'il en soit, voici quelques faits.

Le plus ancien monument connu de la langue romane est *le serment* prononcé en 842 par Louis le Germanique, et adressé aux seigneurs français, sujets de Charles le Chauve. L'historien Nithard nous l'a conservé. On cite encore un *poëme sur Boëce*, ministre de Théodoric [1]; et un autre poëme singulièrement curieux, intitulé: *La noble leçon des Vaudois, la nobla leiçon.* Avec les premières traces de l'esprit de réforme morale et d'émancipa-

[1] M. Raynouard a imprimé ce poëme d'après un manuscrit de la bibliothèque d'Orléans. Il y a 250 vers divisés en stances de six à dix vers chacune, chaque vers de dix à douze syllabes, et tous les vers d'une stance ayant la même rime masculine. M. Raynouard le rapporte à l'an 1000; t. II, p. 6; et préface, p. 128. La *Noble leçon*, de 479 vers, a été également éditée par M. Raynouard. Le vers est une espèce d'alexandrin, la rime presque toujours masculine. Les meilleurs ouvrages auxquels on puisse avoir recours pour éclaircir les origines de la langue française sont : *M. de Portalis*, sur l'origine, l'histoire et les progrès de la littérature française, en tête de l'ouvrage de son père sur l'usage et l'abus de l'esprit philosophique au XVIII[e] siècle, Paris, 1820, 2 vol. in-8°. — *Strobel*, Recherches sur l'histoire de l'ancienne littérature française, dans la Revue germanique, septembre 1835. — *Duclos*, *Bonamy* et autres, dans les Mémoires de l'Académie des I. et B.-L. tom. XV, XVII et *passim.* — *Cl. Fauchet*, Recueil de l'origine de la langue et poésie française, dans ses œuvres, Paris, 1610, in-4°. — *Arnauld* et *Lancelot*, Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, l'édition avec discours préliminaire et notes, Paris, 1803, in-8°. — *Gabriel Henri*, Histoire de la langue française, Paris, 1811, 2 vol. in-8°. — *J. R. G. Bech*, Quæstionum de originibus linguæ franco-gallicæ specimen, Leipzig, 1810, in-8°. — *Villemain*, Préface du dictionnaire de l'Académie française, édition de 1835. — *Granier de Cassagnac*, Revue de Paris, avril 1836. — *Raynouard*, Éléments de la langue romane avant l'an 1100, Paris, 1816, in-8°; Observations philologiques et grammaticales sur le

tion religieuse, on y saisit les premiers rudiments du roman provençal; car bien que la parenté des deux dialectes n'ait jamais cessé d'être reconnaissable, les différences s'en font déjà sentir dans cet évangile protestant qui date de la fin du XI[e] siècle.

roman du Rou, 1829, 1 vol. in-8°. — *Orell*, Alt französische grammatik, Zurich, 1830, in-8°. — *Gab. Peignot*, Monuments de la langue française depuis son origine jusqu'au XVII[e] siècle, Dijon, 1835, 1 vol. in-8°. — *Ménage*, Dictionnaire étymologique, aux mots *Languedoc* et *Oui*, et la Préface de Borel au Dictionnaire des vieux mots, Paris, Briasson, 1750, 2 vol. in-f°. — Je dois beaucoup aussi à une note intéressante et pleine d'aperçus ingénieux que m'a communiquée le savant *M. Moke*, professeur à l'université de Gand, et qui fait partie de son Cours de Littérature française.

CHAPITRE IV.

DU ROMAN PROVENÇAL.

La langue d'oc, ou roman provençal, illustrée par les troubadours. — Caractère, classification et mécanisme de leurs poésies. — Nomenclature des principaux troubadours. — Anéantissement de la langue et de la poésie provençales.

La langue d'oc, ou roman provençal, flexible, riche en voyelles, harmonieuse et naïve, fille aînée du latin, sœur du castillan, atteignit la première une certaine perfection artistique, et du xe au XIIIe siècle, elle dut une brillante existence littéraire à ses *troubadours*. La chevalerie errante et le commerce voyageur du moyen âge répandirent la poésie provençale en Espagne, en Italie, en Belgigue, en Normandie, et jusqu'en Angleterre; mais son vrai domaine était la France méridionale, des rives de la Loire aux Pyrénées.

Sous un ciel pur et brillant, à l'ombre d'un sceptre tout paternel, touchant d'un côté à l'active et entreprenante rudesse des Francs, de l'autre à l'élégante et chevaleresque civilisation des Maures, cette terre bénie alliait les libertés publiques à la facilité des mœurs privées, le culte de l'intelligence à l'appréciation des

jouissances matérielles. Étrangères à ces révolutions de la monarchie qui agitaient les provinces en deçà de la Loire, les villes y conservèrent longtemps les franchises du gouvernement municipal. Les seigneurs y menaient splendide et joyeuse vie; les troubadours et les *jongleurs*, écuyers de ces chevaliers pacifiques, parcouraient les palais et les cités, devisant de la *gaie science*, et chantant, au son de la guitare et de la mandoline, les chansons érotiques, les *coblas* vifs et animés, les plaintes élégiaques des *descorts*, et les *novelles* romanesques, et les *ballades*, et les *tensons*, et les *pastourelles*, et les *légendes*, et les amers *sirventes*, qui s'attaquaient, avec une hardiesse satirique toute moderne, aux plus délicates questions de l'Église et du gouvernement [1].

Je ne parlerai point d'une première littérature provençale, espèce de fossile intellectuel, plutôt reconstruit par l'imagination que réellement retrouvé. A elle appartient, dit-on, un poëme qui a quelques rapports avec les *Niebelungen* de l'Allemagne, dont le héros est *Waiffre* ou *Walter*, vainqueur d'Attila; et une certaine chronique découverte à l'abbaye de Moissac, qui traite des guerres religieuses de l'Aquitaine avec les Sarrasins [2]. Je passe à la littérature des troubadours proprement dits; encore ne dois-

[1] Le nom générique des poésies provençales est chanson, *canzon*. Quelques-unes s'appelaient *coblas*, d'où l'on a fait *couplets*. Parmi les *coblas*, on remarque les *albas* et les *serenas*, qui exprimaient les vœux des amants pour le retour de l'aube et du soir; d'un côté le mot *alba*, de l'autre le mot *sers* devaient revenir dans le refrain. La *ballade* était accompagnée de danses; le *sonnet*, du son des instruments; mais ce dernier n'était point encore soumis aux règles que les Italiens lui imposèrent ensuite. Les *tensons*, espèces de luttes ou combats poétiques, dialogués à deux personnages, s'appelaient aussi *partiments, jeu partis;* à plusieurs, *tournoiements* ou *tournois*. Le nom du *descort* lui venait de ce que, contrairement aux formes ordinaires, les rimes variaient d'une strophe à l'autre, et de ce que les strophes elles-mêmes, au lieu de s'accorder quant à la mesure des vers, discordaient, en quelque sorte. Il y avait encore d'autres espèces de chansons : la *sixtine*, six couplets de six vers chacun, terminés par six bouts rimés qui se reproduisaient dans un nouvel ordre à chaque couplet; à la fin, un envoi de trois vers, comme dans la ballade, où les six bouts rimés se retrouvaient; la *retroencha*, où le refrain se répétait à la fin de chaque strophe; la *redonda*, où les rimes se renversaient d'une strophe à l'autre de la façon la plus bizarre, etc.

[2] Voir quelques détails sur ces deux poëmes dans Charpentier, au ch. 19 de son *Histoire littéraire du moyen âge*. M. de Reiffenberg, dans la Revue de Bruxelles, a donné une analyse savante d'un poëme latin sur Walter.

je que l'effleurer, car elle appartient plutôt à l'Espagne et à l'Italie qu'à la France.

On a conservé les noms et les fragments de près de trois cents de ces poëtes. Dans ce catalogue, la haute noblesse, la chevalerie, le clergé séculier et régulier, la bourgeoisie, le beau sexe, ont leurs représentants; des noms italiens, espagnols, anglais se rencontrent auprès des noms provençaux. Tous ces chants qui trahissent une complète ignorance du passé, sans que l'imagination ou une sensibilité vraie y remplacent la science, ne roulent que sur quatre topiques : l'amour et la vie champêtre, la guerre et la politique du jour, les croisades et l'enthousiasme religieux, la société et les mœurs des grands, des bourgeois et des clercs, qui, à en juger par les récits des troubadours, étaient aussi profondément dépravées au moyen âge qu'elles l'ont jamais été depuis. Quant à la forme, le rhythme est harmonieux, l'accent bien déterminé, la mesure des vers et la coupe des strophes travaillées avec art, parfois avec recherche, et heureusement variées; le goût des *assonances*[1] s'y allie au retour alternatif des rimes masculi-

[1] On appelle *assonances, allitérations,* le retour régulier de certaines syllabes, de certaines lettres. C'est chez les Arabes, les Scandinaves, les Provençaux une sorte de rime initiale, comme nous avons la rime finale. Les Latins, dans les temps reculés, connaissaient-ils une espèce de rime et d'assonance? On cite à l'appui de l'affirmative les vers d'Ennius rapportés par Cicéron, Tuscul., I, 35 :

Tectis cælatis, laqueatis
. . . .
Hæc omnia vidi inflammari.
Priamo vi vitam evitari,
Jovis aram sanguine turpari.

Le hasard seul a-t-il produit ces retours des mêmes syllabes? ou bien sont-ils l'effet d'une théorie artistique? Les faits sont en trop petit nombre pour qu'on puisse prononcer. A l'époque de la destruction de l'Empire, on cite quelques vraies chansons latines rimées, celle, par exemple, sur la victoire de Clotaire II, en 622. (Voir Le Bœuf, Mém. de l'Acad. des I. et B.-L., p. 17.) En voici une autre qui me semble gracieuse; elle est citée par Bouterwek, La Ravaillère et Hallam. C'est sans doute quelque mère esclave au berceau de son fils :

Quid me jubes, pusiole,
Quare mandas, filiole,
Carmen dulce me cantare,
Cum sim longe exul valde
Ultra mare,
O cur jubes canere?

Quant aux vers hexamètres rimés et dactyliques, qu'on a appelés *léonins,* les

nes et féminines, devenu l'une des conditions souveraines de la poésie française. Ne cherchez d'ailleurs parmi les poëtes provençaux aucun de ces esprits dominateurs qui commandent à leur siècle, et s'imposent à la postérité; tous sont à peu près au même niveau. C'est dans les écrivains, comme dans les écrits, une uniformité, j'allais dire une monotonie tantôt gracieuse, tantôt pompeuse, souvent maniérée, qui se répand également partout. On a cependant distingué dans le nombre, *Guillaume IX*, duc d'Aquitaine, le plus ancien que nous connaissions; l'énergique chevalier *Bertrand de Born*, le *Tyrtée* du moyen âge, que Dante a éternisé sous un si terrible emblème; le sentimental *Jauffret de Rudel*, mort d'amour en voyant sa dame; l'élégant *Bernard de Ventadour*, simple varlet; le sarcastique *Guillaume de Figueira*, simple tailleur; *Guillaume de Cabestaing*, dont les amours avec Marguerite de Castel-Roussillon finirent comme ceux du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, et *Pierre Cardinal*, le Juvénal de la langue d'oc, et *Arnaud de Marveil*, et *Rambaud de Vaqueiras*, et *Pierre Vidal*, et *Arnaud Daniel*, glorifié on ne sait trop pourquoi par Dante et par Pétrarque; beaucoup de talents, pas un génie [1].

La poésie des troubadours brilla pendant deux siècles. Son éclat pâlit en même temps que l'indépendance du peuple qui la cultivait; puis elle s'éteignit peu à peu, et enfin, noyée dans le sang pendant les longues et cruelles guerres des Albigeois, elle alla se perdre, avec la langue d'oc elle-même, dans le patois provençal. Ni les efforts des capitouls de Toulouse, ni ceux de la *très-gaie Compagnie des sept troubadours*, ni l'institution des *Jeux floraux* par cette *Clémence Isaure*, qui n'est peut-être elle-même qu'une gracieuse fiction, rien ne put faire renaître un idiome frappé à mort par son heureux rival, le roman wallon [2].

uns font venir ce mot de *leo*, lion; les autres du pape Léon II; d'autres enfin d'un moine de Saint-Benoît, nommé *Leonius* ou *Leoninus*, qui écrivit 3,000 vers de cette espèce. Cette dernière opinion est la plus probable.

[1] J'ai réuni dans les *Pièces à l'appui* quelques fragments de poésie provençale qui peuvent donner une idée des divers genres.

[2] L'académie *del gai saber* et la *Sobregaya Companhia dels sept Trobadors de Tolosa* datent de 1324. C'est à cette époque que l'on peut faire remonter l'origine des jeux floraux. Les trois fleurs, d'or et d'argent, furent distribuées

Au reste, c'est dans une sphère plus haute qu'il faut chercher la première cause de cette catastrophe. La langue provençale suivit les destinées de la nationalité provençale. Sa chute, après cette guerre des Albigeois, politique autant que religieuse, fut une inévitable conséquence du triomphe du Nord sur le Midi, des Francs sur les Gallo-Romains, de l'unité monarchique sur l'anarchie féodale. Les troubadours furent les victimes, Simon de Montfort et Innocent III les instruments de cette fatalité qui depuis longtemps avait assigné les Pyrénées pour bornes à la langue comme au royaume de saint Louis.

pour la première fois en 1355. Probablement, c'était alors que vivait Clémence Isaure, mais son existence même est problématique. Ni les registres, ni les circulaires, ni aucun des documents authentiques de l'époque n'en font mention. Les ouvrages où se trouvent tous les détails nécessaires sur la poésie provençale sont les suivants :

Jean Nostradamus, Les vies des plus célèbres et anciens poëtes provençaux, Lyon, 1575, in-12. Ce livre est extrait de l'ouvrage de *Carmentières* ou *Hermentère,* moine des îles d'Hyères, qui le composa par les ordres d'Alphonse II, au XIIe siècle. *Cibo,* connu sous le nom de Moine des îles d'or, le corrigea au XIVe. Il est plein de fables et d'inexactitudes. — *Millot,* Histoire littéraire des troubadours, Paris, Durand, 1774, 3 v. in-12. C'est un résumé des 25 v. in-fo manuscrits de *La Curne de Sainte-Palaie,* intitulés : Extraits des poésies des troubadours. — *Fabre d'Olivet,* Poésies occitaniques du XIIIe siècle, Paris, 1804, 2 v. in-8o. — *Raynouard,* Choix des poésies originales des troubadours, avec une grammaire de la langue romane, Paris, 1816 et suiv., 6 v. in-8o ; Des troubadours et des cours d'amour, Paris, 1817, in-8o ; Grammaire comparée de la langue des troubadours avec les autres langues de l'Europe latine, Paris, 1821, in-8o. Il préparait une nouvelle édition du premier de ces ouvrages devenu fort rare, et en avait déjà publié un volume, lorsqu'il mourut en 1836. — *De Rochegude,* Parnasse occitanien et essai d'un dictionnaire occitanien, Toulouse, 1819, 2 v. in-8o. — *A. W. Schlegel,* Observations sur la langue et la littérature provençales, Paris, 1818, in-8o. — *F. Diez,* Die Poësie der Troubadours, Zwickau, 1826, in-8o; Leben und Werke der Troubadours, Zwickau, 1829, in-8o. — Bibliothèque universelle de Genève, t. XIe. — *Simonde de Sismondi,* au t. Ier de son Histoire des littératures du midi de l'Europe, Bruxelles, Dumont, 1837. — *Barrau* et *Darragon,* Montfort et les Albigeois, 2 v. in-18, de la réimpression de Bruxelles, Meline, 1840. — *Galvani,* Osservazioni sulla poesia de' trovatori. — *Ginguené,* Histoire littéraire d'Italie, au t. I, p. 241-335.

CHAPITRE V.

DU ROMAN WALLON OU NORMAND.

Commencements de la langue d'oui ou roman wallon. — Causes de sa prédominance. — — Ses écrivains ; trouvères. — Leur caractère, qui est celui de toute la littérature française. — Classification de leurs compositions.

La langue d'oui, vraie source du français, qui prit plusieurs racines au théotisque, et un bien plus grand nombre au latin, mais dont il nous serait impossible de suivre, dans toutes ses phases, le mouvement continu et progressif; la langue d'oui, sèche, rude, inaccentuée, inhabile aux inversions et aux transpositions, eut un développement littéraire beaucoup plus tardif que le roman provençal; mais, grâce à sa clarté, à son exigence rigoureuse sur la propriété des termes, et à son opulente synonymie [1], avant lui elle pénétra chez le peuple, et se substitua au latin dans les affaires et la vie publique.

Dès l'an 813, le concile de Tours encouragea la traduction romane ou théotisque de certains ouvrages des Pères. Haimon,

[1] Un des exemples les plus frappants de cette richesse est celui que cite M. Amaury Duval, au t. xvii, p. 634, de l'*Histoire littéraire de la France*. C'est un extrait d'un poëte anglo-normand qui prouve que la langue romane ne possédait pas moins de 26 mots, tous bien distincts l'un de l'autre dans leur emploi, pour désigner une agrégation d'êtres animés ou inanimés, une troupe.

évêque de Verdun, vote en roman wallon au concile de Mouson, en 995, presqu'au temps où paraissait *la noble leçon des Vaudois*[1]; Thibaut de Vernon, chanoine de Rouen, rime en cette langue une partie des légendes des saints. Dans le siècle suivant, Norbert, en Belgique[2], *l'abbé Vital* à Rheims, *Maurice de Sully*, évêque de Paris, prêchent en roman, comme l'avait déjà fait saint Bernard, dont le langage ne diffère du leur que par une analogie mieux marquée avec le provençal. Cependant, tandis que plusieurs ecclésiastiques travaillaient ainsi à la propagation de l'idiome populaire, le corps clérical le repoussait comme par instinct, et s'effrayait, en voyant apparaître de tous côtés des translations du latin et du grec. Comme l'écolier, en effet, qui s'exerce à rendre sa pensée en exprimant d'abord la pensée d'autrui, les écrivains, ignorant que la lutte du traducteur avec son modèle demande toutes les forces d'une langue adulte, transportaient dans le français encore enfant les auteurs de l'antiquité. C'étaient Valère-Maxime, Boëce, Ovide, Ésope, Aristote, Josèphe, saint Grégoire, la Bible surtout. Or, la doctrine romaine, et ce n'est pas sans une haute raison, n'a jamais approuvé la *vulgarisation* de la Bible. L'usage du français dans les temples avait été un des considérants de l'édit de proscription contre les Vaudois, et les traductions de toute espèce furent positivement défendues dans un chapitre de Dominicains tenu en 1242[3].

Mais l'élan était donné, les traductions se multipliaient en

[1] Consultez Harduin, Concil., t. VI, p. 754. L'invitation du concile de Tours fut renouvelée au concile d'Arles en 851 : « Easdem homilias quisque episcopus aperte transferre studeat in romanam rusticam linguam aut theotiscam, quo facilius cuncti possint intelligere quæ dicuntur. » Préface de l'*Ordène de chevalerie*.

[2] Norbert prêcha à Valenciennes en roman, le dimanche des Rameaux 1119. Ce qu'il y eut d'extraordinaire, c'est qu'il savait fort mal cette langue, et n'en réussit pas moins bien. « In crastinum ergo fecit sermonem ad populum, vix adhuc sciens vel intelligens de lingua illa, *romana* videlicet, quia eam nunquam didicerat.... Et ita, per gratiam Dei, omnibus acceptus factus est. » Vit. Sanct., *Boll.*, 6 juin, p. 827; *Reiffenberg*, Introduct. à Ph. Mouskes, t. 1, p. 126. Les compilateurs de légendes ne se doutaient guère, sans doute, que la plupart de leurs miracles ne serviraient par la suite qu'à constater des faits historiques, moraux ou littéraires.

[3] Concil. XI, part. 1, 430; Martenne, Thesaur. anecdot., t. IV, p. 1683. Le concile de Tours en 1163, celui de Toulouse en 1229, celui de Tarragone en 1234, et

dépit des anathèmes, et ouvraient la voie aux ouvrages originaux sur l'histoire, sur les événements de la vie commune, sur la jurisprudence même et la médecine, si bien que, dès le XII[e] siècle, le roman wallon se trouva tout grand et tout formé, et c'est de là qu'il partit pour arriver, dans ses perfectionnements successifs, jusqu'au français d'aujourd'hui. Trois causes énergiques militèrent en sa faveur : l'influence de la cour fixée à Paris, car l'unité de la force sociale a toujours amené celle de la langue; la puissance intellectuelle de l'université de la capitale, rendez-vous des savants émérites ou aspirants de l'Europe, première citadelle de l'esprit d'indépendance et d'opposition au dogmatisme romain, et dont les professeurs et les élèves cultivaient le français autant que le latin; enfin, la puissance politique des Normands. Rompant avec le danois paternel, comme jadis les Francs avec le germain, le chef des Normands, une fois fixé dans son beau duché de Neustrie, s'en appropria la langue, et la fit sienne comme le pays. Rouen devint le siége principal de la littérature romane, et bientôt les Normands donnèrent aux autres races, dont se composait la nationalité française, l'exemple de la porter dans l'univers avec leurs lances victorieuses. En moins de deux siècles, Guillaume de Normandie l'imposa violemment à l'Angleterre, et rédigea ses lois dans l'idiome naissant; le duc de Bourgogne et le comte de Champagne, devenus, l'un, roi de Portugal, l'autre, roi de Navarre, la répandirent dans la Péninsule; elle envahit Jérusalem avec Godefroi de Bouillon, Constantinople avec les comtes de Flandre et les Courtenay, les Assises de Jérusalem furent un monument de ces conquêtes à la fois littéraires et matérielles; enfin, Charles d'Anjou la fit monter sur le trône de Naples. Dès lors une foule d'ouvrages animèrent cet idiome, longtemps muet devant la prédominance incontestée du latin, mais qui avait déjà tant d'idées à exprimer, tant de hauts faits à célébrer, lorsque les Normands lui communiquèrent la vie de leur nationalité.

d'autres encore, défendent absolument toute traduction des livres saints ou de piété en langue vulgaire, et toute lecture de semblables traductions.

Les écrivains provençaux prenaient le nom de troubadours, ceux du Nord furent appelés *trouvères*. Le moyen âge donna à ses auteurs le même nom que la Grèce avait donné aux siens, en les honorant du titre de *poëtes*, qui veut dire aussi faiseurs, inventeurs, trouveurs.

L'invention, chez les trouvères, consista surtout à raconter ou à peindre dans un but d'instruction et de moralité. Chez la plupart des peuples, la poésie, à son origine, ne fut le plus souvent qu'une expression mélodieuse des sentiments intimes et individuels; elle se plut aux vagues rêveries, aux élans désordonnés et vagabonds de l'âme; en France, elle s'attacha, dès le principe, aux réalités de l'homme et de la nature, elle voulut l'universel, le positif, le régulier. Ailleurs, elle fut lyrique; ici, narrative, didactique, dramatique; l'ode et la chanson n'y étaient pas ignorées, mais insuffisantes; elle créa le roman, l'allégorie, le théâtre.

Voici donc que, dès les trouvères, la littérature française nous révèle un caractère essentiel, distinctif, destiné à dominer les influences diverses auxquelles elle obéira, bannière nationale sans cesse déployée, et la plus haute comme la plus brillante de toutes celles que la France intellectuelle arbora tour à tour ou simultanément. Et ce caractère que l'on saisit au berceau de la langue pour ne plus le perdre de vue durant six siècles, c'est celui de la nation elle-même, c'est ce qui constitue souverainement l'*esprit français,* c'est le bon sens, c'est la *raison,* la raison fondée sur l'analyse philosophique et sociale, et souvent revêtue des formes de la plaisanterie. C'est, dans la pensée, une singulière intelligence de la réalité des choses, une observation fine et profonde des hommes, un sentiment exquis du but et des moyens, une tournure d'esprit calme, raisonneuse, et par là même souvent gaie et railleuse [1], car il n'y a de vraiment sérieux que la passion;

[1] M. Villemain a parfaitement fait sentir la différence qui existe sous ce rapport entre les trouvères et les troubadours. « Une sorte de vivacité moqueuse, de raillerie satirique anime, dit-il, la langue des trouvères; mais au lieu d'éclater par des images brillantes et lyriques, d'avoir quelque chose de musical comme les voix du Midi, l'esprit des trouvères est prosaïque et narquois, c'est un conte au

c'est, dans le style, une parfaite clarté de langage, une précision logique, une tempérance extrême de figures et d'ornements. Ces qualités ont leurs abus, on ne doit point les dissimuler, et souvent ils se sont fait vivement sentir : minutie d'analyse, dignité de convention, froideur, monotonie, ironie admise à tout propos et hors de propos, nécessitée par le besoin d'éviter un prétendu ridicule de gravité et de sentimentalisme. Mais aussi quels avantages! facilité à discerner et à s'approprier le bien partout où il se rencontre, observation constante de l'ordre et de la convenance, éloignement égal pour ce qu'il y a de vague, d'obscur, de métaphysique dans l'enthousiasme du Nord, d'efféminé et de délirant dans l'imagination passionnée du Midi, ou dans l'éclat éblouissant et mythique de l'Orient, et en même temps, je ne sais quel don de généralisation qui étend à l'humanité entière l'idée et l'expression nationale, et qui fait que l'humanité l'adopte ou l'imite. Faut-il expliquer cette nature littéraire par le climat, par la situation mitoyenne du pays, par les principes de sa constitution politique, par cet esprit de sociabilité qui lui est propre, qui repousse les individualités excentriques, qui, à force d'étudier les rapports réciproques, ramène tout à une mesure exacte et précise? ou bien chaque peuple, comme chaque individu, apporte-t-il, en apparaissant sur la scène du monde, un caractère spécial qui le distingue entre les peuples ses frères, qui ne s'efface plus et ne s'explique pas? Je ne sais; mais quoi qu'il en soit, cette nature existe; elle se manifesta, dès l'abord, dans les œuvres de l'intelligence française, par la prédominance de la raison sur l'imagination, et aussi par un besoin d'ordre et d'unité qui se fit toujours sentir, même dans les plus grands écarts. A certaines époques, on put la croire endormie ou fatiguée de la lutte contre des passions ou des caprices ennemis, mais elle finit toujours par se réveiller plus énergique, et par triompher de ses rivaux éphémères. Je ne prétends pas qu'on ne puisse modifier ce caractère,

lieu d'une ode. Ici je crois voir un chevalier troubadour qui, du haut de son coursier, chante des vers de guerre ou d'amour; là, un bourgeois malin qui, dans les rues étroites de la cité, devise avec son compère, se moque, se raille des choses dont il a peur. »

ou y ajouter; mais le prendre en haine, le renier, chercher à l'anéantir pour y substituer tel ou tel génie exotique, c'est attaquer la littérature française au cœur, c'est lui ôter une originalité, imparfaite sans doute, mais vivace et féconde, pour lui donner en échange une imitation également incomplète, et de plus, inerte et morte; c'est lui arracher le visage et le remplacer par un masque.

Si l'on veut coordonner les diverses expressions du génie national français au moyen âge, on pourra les comprendre sous les titres suivants :

Les romans, subdivisés en plusieurs classes; les fabliaux, fables, contes, dicts populaires; les poëmes allégoriques, didactiques et satiriques; les poëmes lyriques.

Plus tard, vint le théâtre, mystères, moralités, farces, sotties.

Dans la prose, on ne distingue que les chroniques et les histoires.

On s'étonnera peut-être du grand nombre d'écrits qui nous sont parvenus dans chacune de ces classes; mais, comme nous l'avons déjà prouvé, l'on aurait tort de croire que ces siècles appelés barbares fussent étrangers à la littérature. Sans parler des princes et des grands qui la cultivaient comme délassement de travaux plus sérieux, et des trouvères, ménestrels, jongleurs, qui la professaient officiellement, on voit, en parcourant les productions du moyen âge, que l'état d'écrivain occupait une foule d'autres individus. Les soins minutieux et souvent le luxe extrême que l'on remarque dans les manuscrits, ces majuscules dont l'élégance ou la singularité demandaient tant de patience et de temps, ces vignettes en or et en azur, les réflexions fréquentes des auteurs sur les diverses classes de lecteurs et même de critiques, tout prouve que, surtout au XIIIe et au XIVe siècle, on lisait beaucoup, et que, dans les longues soirées, dans les loisirs forcés de la vie de château, un grand nombre de personnes, des clercs, des laïques, des femmes même, se faisaient un devoir ou un plaisir de raisonner et de discuter sur les ouvrages en vogue. La tranquillité des dernières années de saint Louis, l'éclat que répandirent sur la chevalerie Philippe de Valois, Édouard III, le

Prince noir, et les hauts faits d'armes qu'ils mirent à fin, contribuèrent à soutenir l'essor de la littérature.

La France atteignit ainsi le milieu du XIV[e] siècle. Mais à partir de 1346 jusqu'en 1450, en dépit du bon vouloir des rois et surtout de Charles V, sage politique et législateur bienfaisant, il y eut comme un temps d'arrêt dans le développement de la culture intellectuelle. Les guerres incessantes contre les Anglais, les agitations civiles et la misère universelle qui les accompagnèrent et les suivirent, les famines, les pestes, les désordres de la jacquerie et des grandes bandes, tout cela ne pouvait manquer de suspendre cette ardeur de poésie et de scolastique qu'avait inspirée la gloire politique et chevaleresque de Philippe Auguste et de saint Louis[1].

[1] Ordonnances des rois de France, préface des t. V et VI. On a déjà cité le tableau déplorable que nous a laissé Pétrarque de l'état de la France en 1360, lorsqu'il visita Paris. « Je ne pouvais croire, dit-il, que ce fût ce même royaume que j'avais vu si riche et si florissant ; rien ne s'offrait à mes yeux qu'une solitude effrayante, une misère extrême, des terres incultes, des maisons en ruine ; les environs même de Paris portaient partout l'empreinte du feu et de la destruction, les rues sont solitaires, les routes couvertes d'herbes sauvages ; on se croirait au milieu d'un vaste désert. » Mém. de Pétrarque, t. III, p. 541. Mais ces affreux malheurs amenèrent eux-mêmes leur remède, par l'affermissement du pouvoir royal. Le peuple, dévoré depuis Jean jusqu'à Charles VII par les querelles de la noblesse, sentit le besoin d'une autorité forte et unique. Louis XI est le produit de ce besoin. La guerre du bien public sous Louis XI est l'acte de révolte de la féodalité contre la royauté. La grande féodalité minée par Louis le Gros, par Philippe Auguste, par saint Louis, par Philippe le Bel, par Louis XI, s'écroula à l'époque du mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne.

On peut consulter sur les travaux et le génie des trouvères les ouvrages suivants : *Gervais Delarue*, Recherches sur les ouvrages des bardes de la Bretagne armoricaine dans le moyen âge, Caen, 1815, in-8°. — *J. B. de Roquefort*, De l'état de la poésie française dans le XII[e] et le XIII[e] siècle, Paris, 1815, in-8° ; 2[e] édit. 1821 ; Glossaire de la langue romane, Paris, 1809, in-8° ; et le supplément, ibid., 1820. — *Nicot*, Trésor de la langue françoise tant ancienne que moderne, Paris, 1606, in-f°. — *Heeren*, Programme académique, Gölting., 1789. — *Depping*, Histoire des expéditions maritimes des Normands et de leur établissement en France au X[e] siècle, 4 v. in-18, 1832. — *Capefigue*, Hugues Capet, 4 v. in-18, et Histoire de Philippe Auguste, 5 v. in-18, réimpression d'Hauman, Bruxelles, 1830-1840. — *Monteil*, Histoire des Français des divers états (XIV[e] et XV[e] siècle), Paris, 1828, 4 v. in-8°. — L'abbé *Lebœuf*, Dissertations sur l'histoire de Paris, dans les Mémoires de l'Acad. des Inscr. et B.-L.

Mais cette hésitation dans la marche de l'intelligence ne fut ni longue, ni stérile. C'était comme le travail d'enfantement d'une ère nouvelle; la foi naïve et ardente du moyen âge allait faire place à l'esprit de science et d'examen plus ardent encore, et du point où nous sommes aujourd'hui, il nous semble que la France ne fit alors que reprendre haleine pour entrer avec une énergie toute fraîche dans les voies de perfectionnement du XVIe siècle.

CHAPITRE VI.

DES ROMANS.

Caractère des romans chevaleresques ou chansons de geste. — Leur classification : cycle de la Table ronde; cycle karolingien ; cycle mythologique ; cycle alexandrin ; cycle des Amadis. — Chute du roman chevaleresque.

La plupart des *romans* du moyen âge ne sont que de longues chroniques, demi-historiques, demi-fabuleuses, des épopées infinies, remplies de merveilleuses aventures, où la religion, la galanterie et la guerre se combinent en une seule personnification, *la Chevalerie.* La chevalerie est l'âme de ces poëmes, comme elle fut réellement un des principes vivifiants de la féodalité. Sans elle, la longue existence de ce singulier état social, de cette alliance consentie entre l'anarchie et l'oppression, serait, sous plusieurs rapports, un problème insoluble. Il en est ainsi de toutes les institutions, de toutes les opinions qui ont dominé le monde; quelque funestes, quelque absurdes que la postérité les ait reconnues, par là même qu'elles ont vécu, elles avaient une condition de vitalité, un élément conservateur qui a maintenu le reste, un levier et un point d'appui pour remuer leur siècle [1].

[1] On a beaucoup écrit sur la chevalerie. Le travail le plus curieux sous ce rapport, comme monument original, est le fabliau intitulé l'*Ordène de chevalerie:* le plus complet pour les détails, ce sont les *Mémoires* de M. de Sainte-Palaye; enfin

Les romans chevaleresques, que l'on désigne aussi sous le titre de *Chansons de geste*, sont innombrables [1] : Fauchet en compte beaucoup parmi les ouvrages des cent vingt-sept poëtes antérieurs à l'an 1300 dont il a donné le sommaire. Le résumé des productions de ces écrivains, rédigé par M. de Paulmy, ne forme pas moins de quarante volumes in-4° de manuscrits. Elles furent avidement recherchées pendant plus de trois siècles. « Chacun, dit un vieil écrivain, veut les voir et tenir au plus haut anglet de sa librairie. » La plus grande partie des romans n'a point été imprimée; les Anglais, les Allemands, les Espagnols, les Italiens, en ont emprunté ou librement traduit de longs fragments ; et plus tard il est arrivé souvent, comme le remarque Le Grand d'Aussy, que des Français, les croyant étrangers, les ont retraduits de bonne foi dans leur langue. Presque tous sont fondés sur des faits originairement vrais, mais défigurés et exagérés; la vérité des mœurs est la seule que l'on trouve par intervalles dans quelques-uns d'entre eux. Le fond, si ce n'est la forme, a une élévation poétique qui naît de l'enthousiasme religieux, du souvenir des vieux exploits du Nord, et de l'éclat que jette sur la vie chevaleresque l'imagination des auteurs. D'abord écrits en vers,

le plus philosophique est, à mon avis, la 36e leçon du Cours d'histoire de la civilisation en France par M. Guizot. Nul n'a mieux fait sentir comment la chevalerie est née simplement, sans dessein, dans l'intérieur des châteaux, et par suite, soit des anciennes coutumes germaines, soit des relations du suzerain avec les vassaux ; quelle fut sur elle l'influence de la religion et du clergé, de l'imagination et de la poésie; combien elle fut vague et sans consistance comme institution, importante et précieuse au contraire sous le rapport moral et littéraire.

[1] « La chanson de geste, dit M. de Monmerqué (Théâtre du moyen âge, p. 152), ou poëme plus ou moins long composé en langue vulgaire et destiné à retracer les aventures des héros de l'antiquité ou du moyen âge, me paraît aussi ancienne que la monarchie, et n'être arrivée qu'après plusieurs révolutions à la forme qu'elle prit dans le XIIe et le XIIIe siècle. » Au XIe siècle on la chantait en avant des armées. Voyez dans le roman du *Rou*, t. II, p. 214 : il s'agit du chevalier Taillefer :

Sur un cheval qui tôt alloit,
Devant li duc alloit cantant
De Karlemagne et de Roland
Et d'Olivier et des vassals
Qui moururent en Roncevals.

la plupart des romans furent traduits ensuite en prose latine ou romane, et c'est sous cette dernière forme surtout qu'ils nous sont parvenus.

Pour aider à se reconnaître dans ce dédale de fictions, on peut essayer de les ranger en diverses catégories, sans prétendre pourtant établir une classification irréprochable, ou tracer bien rigoureusement les limites de chaque subdivision, ni sous le rapport des matières, ni sous le point de vue chronologique.

Ce que j'appelle la première catégorie des romans chevaleresques, a quelque analogie avec les *Niebelungen* de l'Allemagne. Ce sont des annales d'anciens rois et de dynasties presque toujours imaginaires. Tels le livre du *Rou* ou *Rollon*, de plus de seize mille vers, et dont une grande partie est moins un roman qu'une chronique des ducs de Normandie; celui du *Brut* ou *Bret*, qui raconte la succession fictive des rois d'Angleterre, *translatée telle que les livres la devisent;* l'original en effet avait été écrit d'abord en bas breton, puis en latin par Geoffroy de Monmouth vers 1160. L'histoire de *Robert le Diable*, celle de *Guillaume au court nez*, de *Vivien*, son neveu, et de *Garin d'Anseaume*, son frère, sont de la même époque.

Dans cette classe dominent les romans du *Roi Artus, fils de Pandragon*, et des *Chevaliers de la table ronde*. Le lieu de la scène est toujours la Bretagne, l'Angleterre, l'Irlande ou la Normandie. Là se trouvent les derniers vestiges de la théogonie du Nord, les géants, les sirènes, les nains, les fées, les magiciens, et surtout et toujours des chevaliers errants et solitaires, cherchant les aventures à travers les épaisses et ombreuses forêts de leur patrie. Dans ces fictions apparaissent Tristan et la belle Yseult, Lancelot du Lac et la belle Genièvre, Perceval le Gallois, Perceforest, Gaulvain, Gyron le courtois, Guillaume d'Angleterre, Meliot de Lorges, Meliaus de Danemark, l'enchanteur Merlin, et beaucoup d'autres. Il s'agit souvent de *la queste* du *saint Graal* ou *Gréaal*, ce ciboire mystique où Joseph d'Arimathie recueillit, dit-on, le sang et l'eau des plaies du Sauveur, qu'il emporta en Angleterre lorsqu'il *chrestienna* le pays, qui se perdit ensuite, et que Perceval et d'autres chevaliers entreprennent de chercher à travers

mille dangers. L'histoire du saint Graal, image de l'Église ou du Paradis, est le fondement et le premier livre de la Table ronde. Présenter l'idéal du chevalier religieux, du soldat-moine qui, fidèle à un vœu solennel, parvient, par de rudes épreuves et de grands exploits, d'un degré de perfection à l'autre, jusqu'à la béatitude éternelle : tel paraît être le but de la plupart de ces romans. Le nom des poëtes est arrivé jusqu'à nous; seulement il est difficile de déterminer si *Robert Wace* ou *Gasse,* de l'île de Jersey, qui écrivit en roman *le Rou* et *le Brut,* si *Luces de Gast,* qui conçut le premier l'idée de réunir en un corps de poëme toutes les parties de l'épopée bretonne, si *Robert* et *Élie de Borron, Gauthier Map, Godefroid de Ligny, Chrestien de Troyes* enfin, attaché aux comtes de Flandre, et le plus habile de tous comme écrivain, sont les auteurs originaux ou simplement les rédacteurs ou translateurs de cette foule d'épopées que s'approprièrent tour à tour toutes les langues du XIII[e] et du XIV[e] siècle[1].

Le second cycle de romans chevaleresques a pour objet *Charlemagne et ses pairs.* La source commune de ces romans est la

[1] On ne peut disconvenir d'un fait, que nous apprennent souvent les auteurs mêmes de ces romans, c'est qu'une grande partie d'entre eux sont traduits du latin. Je suppose avec M. Paulin Paris (France littéraire, t. XIV) que ces chansons de geste se chantèrent ou se déclamèrent d'abord en langue vulgaire. Quand elles avaient un caractère un peu religieux ou sacerdotal, les moines les conservaient en les traduisant en latin. Et plus tard, quand la chanson vulgaire était oubliée, les poëtes en retrouvaient le fond dans les manuscrits des abbayes. Le traducteur du *Saint Graal* le dit positivement. « Or, dit li contes qui est extrait de toutes les histoires, si comme messire Robert de Borron le translatait de latin en roman, à l'aide de maître Gauthier Map. » Cependant ces aveux ne se trouvent point dans les romans qui appartiennent au cycle karolingien, *Roncevaux, Ogier le Danois, Raoul de Cambrai, Garin le Loherain,* les plus anciens de tous, selon M. Paris. Chrestien de Troyes est, d'après l'opinion des critiques, le meilleur de ces écrivains. « Chrestien, dit Roquefort (Biog. univ., t. VIII), méritait tout le bien qu'on a dit de lui, par l'invention, la conduite, et particulièrement par le style qui l'élève au-dessus de tous les écrivains de son temps. Il avait réussi à donner à la langue romane un caractère d'énergie et des tournures gracieuses dont on ne la croyait pas susceptible, et il est sûr que la langue française fut alors plus près d'une certaine perfection, qu'elle ne l'a été depuis dans le XVI[e] siècle. » En ne voyant, dans le XVI[e] siècle, qu'une partie de l'école de Ronsard, on pourrait être de l'avis de Roquefort; mais il oubliait sans doute Marot et Regnier, Amyot et Montaigne.

chronique pseudonyme de *Turpin* ou *Tilpin*, archevêque de Rheims, qui date du XI[e] siècle. Écrite d'abord très-probablement en latin, elle fut mise en langue vulgaire au commencement du XIII[e]. Le fait historique le plus en relief est la bataille de Roncevaux, qui fut réellement un échec pour Charlemagne et les Francs, mais qu'on préféra sans doute parce qu'elle présentait un côté éminemment religieux. C'était en effet contre les Sarrasins que l'on avait combattu à Roncevaux; Roland et les preux étaient morts en martyrs autant qu'en héros. Là vinrent se fondre les souvenirs des croisades, qui fournissaient un si riche aliment à la poésie et permettaient de mêler toute la magie de l'Orient à toutes les féeries du Nord; là se déploie tout le luxe asiatique; là se multiplient les géants et les nains, les armes et les chevaux merveilleux, les dragons et les animaux enchantés; les fées y sont plus puissantes et tout à la fois plus humaines et plus gracieuses; les erreurs géographiques et historiques y fourmillent. Peu à peu l'imagination et l'ignorance des écrivains dénaturèrent complétement les hommes et les choses; Charlemagne lui-même, ce guerrier actif et énergique, fut transformé en un calife d'Asie, son caractère devint un composé de despotisme, de faste et de bonhomie. Quelques fictions comiques paraissent même s'être glissées de bonne heure dans ce cycle, si bien que la grande tradition des guerres karolingiennes qui, dans sa forme primitive, avait quelque chose de si héroïque et de si sérieux, ne fut plus à la longue qu'un canevas où l'on était libre d'introduire les fictions les plus hardies, et où l'Arioste finit par broder les charmantes arabesques de sa capricieuse fantaisie. Les romans les plus connus de cette classe, qui parurent généralement au XIII[e] siècle, sont attribués à *Bertrans*, à *Huon de Villeneuve*, à *Jean de Flagy*, et surtout à *Adenez le roi*, né en Brabant, roi d'armes, selon quelques-uns, de Philippe le Hardi. Ils portent d'ordinaire le nom des héros qu'ils célèbrent, Partonopéus de Blois, dont l'histoire remonte jusqu'à Clovis [1], Pepin et Berthe aux grands pieds,

[1] C'est celui que j'ai choisi pour en donner l'analyse détaillée aux *Pièces à l'appui;* j'y ai joint un fragment en prose du Tristan. M. Édouard Le Glay a

Ogier le Danois, Roland et Olivier, Renaud de Montauban et ses trois frères popularisés sous le titre des quatre fils Aymon, Garin le Loherain, Garnier de Nanteuil, Huon de Bordeaux, Cléomades, et beaucoup d'autres chevaliers qu'accompagnent leurs enchanteurs, Meurwin, Oberon, et la gracieuse Morgane et toutes les fées de sa cour.

La traduction de Darès de Phrygie au XIIe siècle mit en vogue un cycle romanesque dont le sujet est la mythologie païenne et surtout le *Siége de Troie*. *Benoît de S. Maure*, vers 1170, se distingua dans ce genre [1], auquel se rapportent *Jason et Médée*, le *Grand recueil des histoires troyennes*, par *Raoul Lefèvre*, etc.

Sous Philippe Auguste, en 1200, on fondit dans le moule romanesque et l'on accola à la chevalerie normande et bretonne les faits et gestes d'Alexandre le Grand. Ils prêtaient à des allusions flatteuses au vainqueur de Bouvines. Cette épopée, qui se compose d'une suite de romans et d'histoires merveilleuses, fut traitée en vers de douze syllabes, appelés de là *alexandrins* [2], par *Lambert li cors* (le petit), *Alexandre de Bernay*, *Thomas de Kent*,

publié la traduction de deux fragments d'épopée qui se rattachent à ce cycle, l'un tiré du roman de *Raoul de Cambrai*, l'autre de *Garin le Loherain*. Les mœurs, le caractère, les préjugés du premier surtout de ces héros barbares sont réellement révoltants pour nous, mais le poëte a souvent une chaleur sévère et une simplicité énergique très-remarquables.

[1] Consulter *Galland*, Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres, t. II, p. 673 et suiv. M. Augustin Thierry, au 1er chap. de ses *Considérations sur l'histoire de France*, cite un passage fort curieux de Benoît de S. Maure, et un autre du roman du *Rou*, où les plaintes du peuple contre les grands sont exprimées avec une licence antiféodale qu'on ne s'attend pas à rencontrer au XIIe siècle. On croirait lire les *Paroles d'un croyant*. « Mettons-nous hors du pouvoir des seigneurs, dit le trouvère, nous sommes des hommes comme eux, nous avons les mêmes membres, la même taille, la même force pour souffrir, et nous sommes cent contre un... Défendons-nous contre les chevaliers, tenons-nous tous ensemble, et nul homme n'aura seigneurie sur nous,... et nous ferons notre volonté aux bois, dans les prés et sur l'eau. »

[2] « Le seul changement que l'alexandrin ait subi en France se rapporte à la rime qui, dans toutes les chansons de geste, est uniforme pour chaque couplet, tandis que dans nos modernes poésies, elle change nécessairement de deux vers en deux vers. » *P. Paris*, loc. laud. « Les manuscrits que j'ai examinés m'ont fait connaître neuf poëtes qui ont coopéré aux diverses branches du cycle alexandrin ; 1° *le Roman d'Alexandre*, par Lambert li cors et Alexandre de Paris ; 2° *le Tes-*

Aimon ou *Aimé de Varennes*, et *Jean le Nevelois*, que la Flandre dispute au Brabant.

La plus jeune famille, pour ainsi dire, des romans vient d'Espagne et de Portugal ; le fameux Amadis de Gaule en est le héros principal [1]. Avec lui paraissent Amadis de Grèce, Palmerin d'Angleterre, Florismart d'Hyrcanie, Galaor, Florestan, Esplandian, etc. Ici, plus le moindre fondement historique, ce ne sont que les égarements d'une imagination qui dénature et exagère tout, l'amour par des raffinements de galanterie, la valeur par des

tament d'Alexandre, par Pierre de Saint-Cloud ; 3° *le Roman de toute chevalerie*, ou *Gestes d'Alexandre*, par Thomas de Kent ; 4° *la Vengeance d'Alexandre*, par Jean le Venelais ou le Nevelois ; 5° *le Vœu du paon*, en trois branches : *Accomplissement des vœux du paon ; les Mariages* ; et *le Restor* (rétablissement) *du paon*, par Jean Brisebarre. Les autres écrivains de cette collection sont : Guy de Cambrai, Simon de Boulogne, Jacques de Longuyon et Jean de Motelec... Le roman d'Alexandre est bien écrit pour le temps où il parut ; il renferme un assez bon nombre de vers harmonieux et pleins de sens ; les descriptions en sont animées, les récits naturels ; mais ces beautés ne se rencontrent en général que dans la première partie ; le style des continuateurs est lâche, faible et languissant. » *Roquefort*, Biog. univ., art. Alexandre de Bernay.

[1] L'auteur original d'Amadis est très-probablement le Portugais Vasco de Lobeira, qui vivait, selon les uns, sous le roi Denis, à la fin du XIIIe siècle, et selon d'autres, sous Jean Ier, au XIVe. Ce roman passa de là en Espagne. Esplandian et Amadis de Grèce en viennent également. Les premiers livres du Palmerin d'Angleterre sont attribués au roi de Portugal Jean II. C'était surtout de ce cycle que se composait la bibliothèque de don Quichotte. Voici les auteurs à consulter sur toutes ces fictions :

Huet, De l'origine des romans, Paris, 1711, 1 v. in-12. — Bibliothèque universelle des romans, Paris, 1775 et suiv., 112 v. in-12. — *Dunlop*, History of fiction, London, 1816, 3 v. in-8°. — *F. W. V. Schmidt*, Beytrage zu Geschichte der romantische Poësie, Berlin, 1818, 1 v. in-8°. — *G. Ferrajo*, Storia ed analisi degli antichi romanzi di cavalleria, Milano, 1828, 4 v. in-4°. — *Dutemps*, Table généalogique des héros de roman, Londres, 1796, 1 v. in-4°. — *Tressan*, Œuvres choisies, Paris, 1823, 10 v. in-8°. — Fragments d'épopées romanes du XIIe siècle, traduits et annotés par *Edward Le Glay*, Paris, Techener, 1838, 1 v. in-8°. — *F. de Reiffenberg*, Introduction à la chronique de Philippe Mouskes, Bruxelles, 1834, 2 v. in-4°. — Lettre de *M. de Monmerqué* sur les romans des 12 pairs de France, en tête du roman de Berthe aux grands pieds, publié par M. Paulin Paris, 1832, in-12. — De l'épopée française au moyen âge, par P. Paris, au t. III de la France littéraire. — Romans du comte de Poitiers, de Mahomet, par Alex. Dupont, Paris, Sylvestre, 1831 ; de Partonopéus de Blois, Crapelet, Paris, 1834, 2 volumes in-8°, etc. Voir, à la notice biographique, les éditions des romans chevaleresques dont les auteurs sont cités.

rodomontades, la religion par un fanatisme contemporain de l'inquisition. Cependant, les Amadis eurent en France une vogue inouïe, lorsque *Herberay Des Essarts*, à la prière de François Iᵉʳ et pour charmer les loisirs du roi chevaleresque, alors prisonnier à Madrid, eut traduit l'Amadis de Gaule. En se pénétrant de la pompeuse et périodique abondance de l'espagnol, Herberay donna à sa langue cette qualité jusqu'alors inconnue, et il réussit à tel point que Patru, grand admirateur au reste de l'*Astrée*, le déclare le premier écrivain qui ait eu quelque connaissance de la langue française. Mais ce succès fut, si l'on veut bien excuser une expression populaire, l'été de la Saint-Martin du roman chevaleresque. Cervantès était né quand mourut Herberay, et dans les premières années du XVIIᵉ siècle, l'inimitable *Don Quichotte* porta le coup mortel à toutes ces compositions. Cette fois furent vaincus à jamais les invincibles héros de la chevalerie, leur armure de fer et d'or ne résista pas aux traits du ridicule.

Les romans sont l'expression la plus complète et la plus spéciale de l'intelligence dans la langue d'oui. Nés des vieilles traditions septentrionales modifiées par le christianisme, par les croisades et par la chevalerie, ils ont généralement, dans le principe, une simplicité enthousiaste qui n'est dépourvue ni d'énergie, ni d'intérêt. Je ne prétends pas les faire meilleurs qu'ils ne sont. J'avoue, et cette remarque s'applique aux ouvrages mentionnés dans les deux chapitres suivants, que, lorsqu'on en poursuit un du premier au dernier vers, comme il m'est arrivé plus d'une fois, on est trop souvent rebuté par l'inexpérience presque universelle des écrivains dans l'art de charpenter un poëme, par les bégaiements de cet idiome instable et flottant, par le bavardage des descriptions, la monotonie des sentiments, la fréquente trivialité des réflexions. Quoi qu'en disent quelques savants du jour, qui se sont pris de belle passion pour ces monuments d'un âge demi-barbare, et qui travaillent, à grands renforts de commentaires, à leur rendre la vogue, tout cela ne peut, en aucune façon, se comparer aux chefs-d'œuvre des siècles classiques. Mais d'autre part aussi, il y a quelques dédommage-

ments au labeur de cette lecture; c'est la noblesse et la pureté générale des caractères, l'imprévu des mœurs, la naïveté de pensée et de langage, et l'on trouve, en fin de compte, que l'on n'a point trop à regretter sa peine, au moins dans les romans les plus anciens. Dans ceux-là en effet, l'homme, son génie et ses passions jouent le plus grand rôle. Mais plus on avance et plus se multiplient les rapports avec la langue d'oc, l'Espagne sarrasine et l'Orient, plus aussi l'historique s'altère et cède la place au merveilleux; la fatalité et les pouvoirs surnaturels agissent davantage, la fiction envahit tout, l'utile est sacrifié à l'agréable, le but sérieux et politique à l'imagination, l'exagération ouvre la voie au ridicule, et dès lors le roman chevaleresque a vécu.

CHAPITRE VII.

FABLIAUX, CONTES, FABLES, DICTS POPULAIRES.

Origine et caractère des fabliaux et lais. — Énumération des fabliaux les plus remarquables. — Contes dévots. — Fables.

Après les longues fictions historiques, viennent les récits populaires, les contes bourgeois, tout ce qu'on appelait *dicts, lais, fabliaux*. Une partie de ces derniers, puisée aux sources arabes, hébraïques, persanes et indiennes [1], fut portée par les Provençaux au nord de la France; ils se répandirent également en Italie, en Allemagne, en Angleterre. Les rapports plus fréquents avec l'Orient et les aventures romanesques qui en furent le résultat, fournirent à leurs auteurs un aliment toujours nouveau.

Sous le point de vue littéraire, ce que l'on observe, en général, dans les récits dont nous parlons, et dont l'immense majorité est écrite en vers, c'est une grande simplicité, un prosaïsme presque absolu de style. Les trouvères ne possèdent pas ce génie de la narration que les Italiens des siècles suivants portèrent à

[1] Voyez, dans les recueils, les fabliaux intitulés : *D'un marchand qui perdit sa bourse ; Le chien et le serpent; Du voleur qui voulut descendre sur un rayon de la lune; De l'hermite qu'un ange conduisit dans le siècle*, et une foule d'autres. Ce qui est à remarquer, c'est que fort souvent le trouvère modifie les mœurs orientales du texte de son auteur, et y substitue les usages occidentaux, catholiques, féodaux. Quand parurent en Europe les fables de l'Indien Bidpai, on y retrouva certains vieux fabliaux.

un si haut degré. Quand le récit est intéressant, l'intérêt dépend presque toujours du fond plutôt que de la forme. Le sel de leur plaisanterie consiste trop souvent dans l'impudeur du langage, qui ne prouve point, quoi qu'on en dise, l'innocence des mœurs.

Mais ce qui semble beaucoup plus étrange que cette grossièreté, c'est la liberté philosophique de pensée et d'expression que l'on remarque dans certains récits. Assurément, les trouvères durent contribuer à répandre dans le public une foule d'idées nouvelles, et à dissiper bien des préjugés. On pourrait recueillir chez eux de nombreux témoignages d'une grande indépendance intellectuelle. Les déportements du clergé et de la noblesse, les croisades contre les Albigeois, celles même contre les Sarrasins, y sont jugés souvent avec autant de hardiesse qu'on l'eût fait cinq cents ans plus tard [1]. Il est vrai que ces satires, sérieuses ou bouffonnes, n'avaient pas dans leur siècle toute la portée que nous leur donnons aujourd'hui, ni ces écrivains, audacieux jusqu'au cynisme, une pleine conscience de leur parole; il faut reconnaître pourtant que si les mœurs étaient alors beaucoup plus corrompues, l'intelligence était aussi beaucoup plus émancipée qu'on ne le croit communément. Déjà l'esprit français perce de toute part, netteté de vue, justesse et plénitude d'aperçus, et en même temps, penchant à l'ironie, sourire frondeur, horreur du sérieux qu'on appellerait pédantisme, honte de la foi et de la passion candide qui passerait pour niaiserie. On parle de la naïveté de ces écrits; elle est bien plus dans les mots que dans les choses; traduisez-les en français actuel, la naïveté va au fond, la malice et le bon sens surnagent. Ce n'est, sans doute, ni le philosophisme, ni la démagogie modernes, c'est une sagacité pénétrante qui, tout en se soumettant de fait aux réalités et même

[1] Voyez, par exemple, le *jeu-parti du Croisé et du Décroisé*, de Rutebeuf. Le dernier finit, il est vrai, par prendre la croix; mais on sent que cette concession est le passe-port indispensable pour laisser circuler la pièce. Les motifs du *Décroisé* sont d'ailleurs évidemment supérieurs, dans l'intention du poëte, à ceux de son adversaire. Or, Rutebeuf est assurément un des trouvères les plus sensés et les plus spirituels du XIIIe siècle. On peut l'apprécier en connaissance de cause depuis que M. Jubinal a publié son excellente édition de ce poëte.

aux préjugés sociaux, est pourtant bien aise de constater qu'elle n'est ni l'esclave des unes, ni la dupe des autres [1].

Un intérêt secondaire qui attache aussi aux écrits des trouvères dont il est ici question, c'est qu'on y rencontre le germe de beaucoup de récits que Bocace et les Italiens ont développés plus tard, et qu'une foule d'anecdotes, de mots heureux, de scènes comiques dans Rabelais, dans ses contemporains, dans Molière, dans la Fontaine, dans Voltaire, dans les opéras-comiques du XVIIIe siècle, sont tirés de nos vieux fabliaux.

Ce ne sont pas seulement des anecdotes versifiées, mais souvent aussi des contes allégoriques ou fantastiques, cadre heureux pour une foule de documents sur la géographie, l'état social, les mœurs, les habitudes du moyen âge; tels sont les *dicts* intitulés: *le Pays de Cocagne, la Bataille de Charnage et de Carême, la Bataille des Vins*, etc. Souvent les auteurs entrent en matière par quelque préambule dans le goût de l'Arioste et de la Fontaine, qui nous instruit de leur existence dans le monde, de leurs opinions, de celles de leurs lecteurs, et des modes littéraires dominantes. On s'y plaint déjà du méchant goût du siècle, de la mauvaise foi des critiques, de la triste condition des gens de lettres; on y blâme le présent, on y vante le passé, car le bon vieux temps avait lui-même son bon vieux temps [2].

La Bibliothèque nationale, à Paris, contient un nombre infini de fabliaux; plusieurs ont été imprimés.

Parmi les plus anciens, on distingue les traductions du

[1] Assurément, il ne partageait point les préjugés de son temps sur la noblesse le poëte du XVe siècle qui écrivait dans la chronique Margaritique :

Il te vaut mieux d'un vilain être
Engendré sage et vertueux,
Que d'un noble homme avoir pris être,
Et être fol et vicieux.
Le fils d'un noble homme est ignoble
Et vilain, s'il vit vilement;
Mais le fils d'un vilain est noble
Et gentil, s'il vit noblement.

[2] « Autrefois, dit l'auteur des *Deux frères pauvres*, le talent des conteurs leur était utile. Chevaux, habits, deniers, fourrures de gris et de vair, on leur offrait tout, ils n'avaient qu'à prendre; aussi honneur et prouesse, courtoisie et valeur étaient-ils bien autres alors qu'ils ne sont aujourd'hui. Suez, travaillez bien pour imaginer un joli conte et inventer du nouveau, après toutes vos peines, vous ne

Dolopathos, ou *le Roi et les sept Sages,* recueil de contes traduits par *Herbers,* au commencement du XIIIe siècle [1], le roman de *Philomena,* l'histoire de *Griselidis,* celle de *la Belle Magelonne,* qui date de 1178, celle de *la Fée Mélusine, l'Ordène de chevalerie,* les fabliaux du *Faucon* et du *Myre* (médecin), les lais de *l'Oiselet,* d'*Ignaurès,* de *Mélion,* du *Trot,* le dict d'*Aristote,* et surtout *les Amours d'Aucassin et Nicolette,* production demi-pastorale, demi-chevaleresque, et l'une des plus gracieuses de l'époque. Comme les sujets de fabliaux passaient d'un siècle à l'autre, se renouvelant et se modifiant sans cesse, les auteurs sont presque toujours

trouverez personne qui vous écoute, ou vous resterez sans récompense. Libéralité est morte. » « C'est notre faute, répond *Bernier,* dans *le Bourgeois d'Abbeville;* si nous voulons avoir les récompenses de nos prédécesseurs, suivons leur exemple et ne craignons pas la peine; car il en coûte pour faire de jolies choses. Mais malheureusement on devient paresseux. Nos ménétriers se contentent de leurs vieux contes, et ne se piquent plus, comme autrefois, de réveiller leurs auditeurs par des nouveautés, etc. »

[1] Le *Dolopathos* est un des livres les plus curieux du moyen âge par sa brillante filiation, et qui prouve le mieux comment les mêmes idées ont passé d'un peuple à l'autre. C'est un recueil de contes ou fabliaux écrit, dit-on, originairement en sanscrit par un nommé Sendebab, un siècle environ avant l'ère vulgaire, traduit ensuite en arabe, en persan, en hébreu, en syriaque, en grec, en latin, enfin en français, en flamand, en allemand, en espagnol et en italien. Voyez sur sur ce livre si universel, *Bibliothèque orientale,* t. III; Dacier, *Mém. de l'Acad. des I. et B.-L.,* t. XLI; Lenglet du Fresnoy, *Bibliothèque des romans,* t. I; Roquefort, *De la poésie française,* p. 171; *Revue orientale,* par Carmoli, Bruxelles, 1841. Les écrivains à consulter sur les compositions dont parle ce chapitre sont :

Warton, History of English poetry, London, 1774-1778, 3 v. in-8°. — *Caylus,* Mémoires de l'Acad. des Insc. et B.-L., t. XX et *passim.* — Fabliaux et contes du XIIe au XVe siècle, publiés par *Barbazan* et *Méon,* Paris, 1808, 4 v. in-8°; 1823, 2 v. in-8°. — *Le Grand d'Aussy,* fabliaux et contes du XIIe et du XIIIe siècle, 3e édition de Renouard, Paris, 1829, 5 v. in-8°. — Contes dévots, Paris, 1781, in-12. — Sur les principaux fabliaux et leur origine, *Chénier,* Mercure de France, t. XL; *Fauriel,* Revue des Deux Mondes, t. VII et VIII. — Préface de Marie de France, publiée par *Roquefort,* Paris, 1820, 2 v. in-8°. — Les Amours du bon vieux temps, par *Curne de Sainte-Palaye,* Vaucluse et Paris, 1760, 1 v. in-12. — L'Ordène de chevalerie, avec une dissertation sur l'origine de la langue française, etc. Lausanne et Paris, 1759, 1 v. in-12. — Roman du châtelain de Coucy et de la dame du Fayel, Paris, Crapelet, 1828. — Lai d'Ignaurès, du XIIe siècle, de Mélion et du Trot, du XIIIe, par Monmerqué, Paris, Sylvestre, 1832, in-8°, tiré à 150 exempl. — Recueil de fabliaux, précédé d'une introduction par M. A***, faisant partie de la Bibliothèque choisie de Laurentie, Paris, 1829, 1 v. in-18.

inconnus. On a pourtant sauvé les noms d'*Enguerrand d'Oisy*, *Hue de Tabarie*, *Jean d'Arras*, *Courtebarbe*, *Renaut*, *Jean de Boves* et *Rutebeuf*, les plus spirituels de tous, et de quelques autres.

Gauthier de Coinsy publia des légendes, des miracles, et tout ce qu'on appela depuis *contes dévots*. C'est parmi eux que l'on peut ranger *la Grande légende dorée*, traduite de Jacques de Voragine, et les *Vies des pères du Désert*, si riches en imaginations orientales et en mystiques allégories. N'oublions pas non plus les ballades toutes françaises de l'Artésien *Audefroy le Bâtard*, petits récits d'anciennes aventures amoureuses et chevaleresques, où le brillant des couleurs s'allie à une sensibilité naïve, ni ces gentils romans du *Petit Jehan de Saintré* et de *Gérard de Nevers* ou *la Violette*, par *Gilbert de Montreuil*, que M. de Tressan a heureusement modernisés.

Une femme, *Marie de France*, fut assez habile dans les lais et les fables ou *bestiaires*, comme on les appelait alors. Je préfère les premiers, qui ont souvent de la grâce et une sensibilité réelle. A mon avis, le principal mérite des fables est leur ancienneté, car elles datent de la première moitié du XIIIe siècle. Traduites les unes d'Ésope, les autres de certains fabulistes du moyen âge, comme saint Cyrille, Romulus et un Anglais inconnu aux annotateurs, elles conservent cependant en général la simplicité du genre, une certaine naïveté de dialogue, et par intervalles un franc parler qui dut médiocrement flatter les préjugés féodaux de l'époque.

Comme les romans de chevalerie présentent le tableau de la vie guerrière et seigneuriale, ainsi les fabliaux offrent celui de la vie domestique et des intérieurs bourgeois. On y étudiera l'esprit et les mœurs du temps, on y saisira souvent l'origine de plusieurs inventions qu'on suppose beaucoup plus modernes. Mais tout cela se retrouve encore mieux dans les poëmes allégoriques dont nous allons parler. Là, en effet, à l'élément social vient se mêler l'élément scientifique et universitaire, l'alchimie, l'astrologie, le chaos encore mal digéré de l'histoire, et surtout les mille raffinements de la théologie et de la scolastique, véritable source de l'allégorie au moyen âge.

CHAPITRE VIII.

POÈMES ALLÉGORIQUES, DIDACTIQUES, SATIRIQUES.

Romans du Renard. — Bibles. — Poëmes encyclopédiques. — Poésie allégorique ; roman de la Rose, Guillaume de Lorris et Jean de Meung. — Imitations du roman de la Rose ; danses, doctrinals, nefs, batailles, blasons.

Dès le commencement du XIII[e] siècle, les moralités allégoriques et satiriques sont déjà nombreuses. Une des plus anciennes et des plus répandues est le *roman du Renard*. Que l'on adopte ou non l'opinion qui en fait remonter l'idée première au règne des Carlovingiens, et l'applique à un courtisan banni de la cour du roi de Lotharingie, Zwentibold, toujours est-il maintenant démontré que ce poëme si riche et si varié est belge d'origine. La Belgique d'abord, puis la France, l'Allemagne, l'Angleterre, trouvèrent, dans les mœurs du renard, du loup, du lion et des autres animaux, une vivante image et tout à la fois une satire complète et piquante de toute la société humaine, et surtout de la Cour et de l'Église. Les branches du Renard se multiplièrent à l'infini ; on eut *les Ruses de Reginhart ou Goupil le Renard*, le livre de *maître Regnard et de dame Hersant sa femme*, le *Couronnement de Renard*, *le nouvel Regnard*, etc. La collection complète formerait plus de quatre-vingt mille vers. Sans parler de l'architecture, de la sculpture, de la miniature sur vélin qui s'en emparèrent,

cinq ou six écrivains, *Perroz de Saint-Cloud, Jacquemart Giélée, Jean Tenessax*, etc., traitèrent en vers ce sujet fécond que l'abbé Casti, l'Arioste du bestiaire, a rajeuni de nos jours dans son ingénieux poëme des *Animaux parlants* [1].

Vinrent ensuite les *Bibles*, la *Bible Guyot*, la *Bible de Bersil*. C'étaient des satires plus ou moins sanglantes contre les débordements de tous les états. Princes, barons, chevaliers, légistes, médecins, bourgeois, tous y étaient rudement flagellés, *fors les rois*, sacrés et inviolables aux yeux des trouvères, car en eux était le seul recours du peuple contre la féodalité. Mais c'était surtout aux gens d'Église que s'attaquaient les Bibles, depuis les papes jusqu'aux plus bas degrés de la hiérarchie monastique.

Aux *Bibles* succédèrent les *Castoiements*, ou châtiments, comme celui de *Robert de Blois*, le *Castoiement des Dames*, qui n'est qu'un épisode de son roman de *Beaudous* [2], les *Images du monde, Miroirs de la vie, Livres de sapience, Livres de clergie*, etc. Ces derniers sont des espèces d'encyclopédies en vers, ou plutôt en prose rimée, dans lesquelles on trouve d'importantes indications sur les tendances scientifiques de l'époque. *Guyot de Provins, Hugues de Bersil, François Helinand, Gauthier de Metz*, d'autres que nous avons déjà cités ou que nous retrouverons bientôt, se firent un nom dans ce genre de compositions.

Mais tous ces ouvrages furent éclipsés par le fameux roman de

[1] Une foule de savants de notre âge se sont occupés de ce poëme du Renard que nos ancêtres avaient travaillé de toutes manières pendant plus de deux cents ans. En Allemagne, Grimm, Mone, Von Fallersleben, Scheller, Langer et Ettmuller; en France, Méon, Raynouard, Robert, Saint-Marc-Girardin; en Hollande, Scheltema, Ten Broecke Hoekstra, Groebe; en Belgique, MM. Willems, de Reiffenberg, Van Hasselt, Delepierre, ont écrit des dissertations pour l'indication desquelles je renvoie les amateurs d'antiquités romanes au Bulletin de l'Académie de Bruxelles, séance du 2 juillet 1836, et à la dissertation de M. Delepierre qui précède sa traduction du Renard flamand de Willems. Je donne, aux *Pièces à l'appui*, l'analyse d'une branche du Renard d'après Saint-Marc-Girardin.

[2] Le mot *castoiement* ne signifiait pas seulement *châtiment*, mais instruction, avis; le *Castoiement* qui se trouve dans les collections de fabliaux de MM. Barbazan et Méon, et qui a paru en France au commencement du XIII[e] siècle, le *Chastiement des Dames* de Robert de Blois, etc., ne sont généralement que des recueils de contes moraux presque toujours traduits originairement des langues orientales, du sanscrit ou de l'arabe.

la Rose, commencé avant 1240 par *Guillaume de Loris,* que Marot appelait l'*Ennius français* [1], et terminé en 1280, par *Jean Clopinet de Meung.* Le roman de la Rose fut regardé pendant deux siècles comme le plus grand effort de l'esprit humain; il serait difficile aujourd'hui de le lire jusqu'au bout. Sous la forme d'un songe qui ne contient guère moins de vingt-deux mille vers, l'auteur *a enclos,* comme il dit, *tout art d'amour.* Il raconte comment un amant, poussé par Dame oiseuse, ou l'Oisiveté, veut cueillir la rose ou fleur d'amour; comment Raison, Dangier, Faux-semblant, Malebouche, Félonie et beaucoup d'autres personnages de cette trempe, cherchent par des conseils, des intrigues ou des menaces à entraver son projet, et comment enfin, malgré tous les obstacles, il parvient à le réaliser. Il semble évident que cette longue allégorie n'est que le tableau des plaisirs terrestres, que son but est d'enseigner à cueillir, comme disait Baïf,

Du beau rosier d'amour le bouton précieux [2];

mais les commentateurs, interprètes, annotateurs ne se sont pas contentés d'une explication si simple, ils ont voulu trouver une fiction sous la fiction, un voile derrière le voile. L'amant leur a représenté l'homme ou le chrétien. Quant à la rose, elle signifie, selon eux, l'état de sagesse, ou l'état de grâce, ou bien encore la vierge Marie, ou enfin le souverain bien, la béatitude éternelle, ce que les poëmes chevaleresques appellent le *saint Graal.* Dans ce cadre, le poëte renferme une foule de préceptes moraux, d'abstractions subtiles, d'allégories, de descriptions presque toujours trop longues, n'offrant que par éclairs quelques traits de

[1] Dans la complainte au général Prudhomme :

Notre Ennius, Guillaume de Lorris,
Qui du roman acquit si grand renom.

[2] C'est dans le sonnet qu'il adressa à Charles IX sur ce roman, et qui se termine par ces vers :

Sire, c'est le sujet du roman de la Rose,
Où d'amour épineux la poursuite est enclose;
La rose, c'est d'amour le guerdon gracieux.

J'ai donné aux *Pièces à l'appui* l'analyse complète du roman de la Rose, d'après l'édition de l'an VII.

vérité et d'élégance, un mélange d'ancien et de moderne, d'historique et de fabuleux, de licencieux et de raffiné, un étalage habituellement fastidieux d'érudition scolastique et théologique; d'ailleurs ni suite, ni plan, ni pensée philosophique ou religieuse qui domine. Plusieurs branches du *Renard* sont, à mon avis, beaucoup plus intéressantes que le roman de la Rose. Il faut reconnaître pourtant qu'à travers ce fatras indigeste, il y a, dans la partie traitée par Guillaume de Lorris, de l'aisance et une certaine naïveté, et dans celle de Jean de Meung, la critique goguenarde et presque toujours spirituelle de la société du temps, surtout des moines et du sexe [1], et, chose singulière! des idées sur l'origine des États et du pouvoir temporel, sur la communauté des biens, sur celle même des femmes, qui présagent, à cinq ou six siècles de distance, le *contrat social*, le *discours sur l'inégalité des conditions*, plus que cela, les utopies les plus extravagantes de ces mille doctrines éphémères que notre âge a vues naître et mourir [2]. Tel qu'il est, ce livre devait plaire à son siècle, car il en est le plus fidèle miroir, le résumé le plus complet; il satisfait tout à la fois le goût des narrations et des fictions, commun à tous les peuples, et ce besoin d'esprit, de

[1] La satire la plus âpre contre l'Église et les moines se trouve dans le dialogue entre Faux-semblant et l'Amour, v. 11650, 12390, et *passim*.

[2] Selon Jean de Meung, tous les maux de l'humanité vinrent de l'idée de propriété. Les premiers hommes vivaient comme des frères, mais ils s'avisèrent (v. 10060 et suiv.) de se partager la terre et de se tracer des limites; alors on commença à s'entre-combattre :

Ils se tolurent (s'enlevèrent) ce qu'ils purent.
Les plus forts les plus grants parts eurent.

Pour remédier à ces désordres, on convint d'élire un chef qui rendrait justice et que personne ne contredirait :

Un grand vilain entr'eux élurent,
Le plus corsu de quanqu'ils furent (le plus vigoureux de tous tant qu'ils étaient),
Le plus ossu et le greigneur (GRANDIOR, le plus grand),
Et le firent prince et seigneur.

Celui-ci commença par exiger des contributions,

Se chacun en droit soi lui livre
Des biens dont il se puisse vivre... etc.

Le plus déterminé socialiste a-t-il jamais été plus loin que notre auteur au

raisonnement, de but moral, particulier aux Français, dès le principe. Aussi fut-il exalté, imité, attaqué, anathématisé par la Sorbonne de l'époque [1], cité comme objet d'éloge ou de blâme par tous les écrivains qui succédèrent. Il mit tout à fait en vogue le genre allégorique et la satire sociale.

A l'imitation du songe de Guillaume de Lorris, on écrivit *le Songe du Vergier* qui traite de la dispute du clerc et du chevalier, satire allégorique dirigée contre la jurisprudence ecclésiastique et attribuée à *Raoul de Presle; Les trois Pèlerinages* de *Guillaume de Guilleville,* moine de Cîteaux, entre 1330 et 1358, quelque chose comme *la Divine comédie* du Dante, moins le génie. On composa des poëmes moraux sous le titre de *Danse, Doctrinal, Nef* ou vaisseau : *Danse aux aveugles, Danse de la mort, Doctrinal de cour, Doctrinal moral,* par un prêtre nommé *Gobin, nef* des fous, des folles, des princes, des dames vertueuses, où l'on convoquait sur un vaisseau chacune de ces diverses classes d'individus pour leur débiter des sermons *ad hominem* [2]. Puis vinrent les *Batailles* et les *Blasons*. Une *bataille* était une discussion sur

vers 14654? Il est vrai qu'il fait parler ainsi la matrone qui a probablement servi de modèle à la fameuse *Macette* de Regnier :

Car nature n'est pas si sotte
Qu'elle fasse naître Marotte
Tant seulement pour Robichon,
Se l'entendement y fichon (si nous appliquons bien notre entendement),
Ne Robichon pour Mariette,
Ne pour Agnès, ne pour Perrette;
Ains vous a fait, beau fils, n'en doutes,
Toutes pour tous, et tous pour toutes,
Chacune pour chacun commune,
Et chacun commun pour chacune.

[1] Le chancelier Jean Gerson fit un traité *ex professo* contre le roman de la Rose. « *Exterminetur talis liber,* s'écriait-il, *absque ullo usu in futurum.* » Et dans un autre endroit, il déclare positivement que si Jean de Meung ne s'est pas repenti de son livre avant sa mort, il est aussi certain de sa damnation que de celle de Judas Iscariote. Ce qui n'empêche pas au reste Jean Gerson d'avoir été l'homme le plus éloquent de son siècle.

[2] Pour faire comprendre ce que pouvaient être ces poëmes, citons seulement le rapide résumé du *Doctrinal de cour* de Pierre Michault, donné par M. Auguis dans son recueil. Ce *Doctrinal* est divisé en douze chapitres. « Le poëte s'est égaré dans une forêt, et aperçoit une dame tout éplorée, *comme se chassée fût, ou poursuivie d'aucuns de ses ennemis;* il la retient par la robe; c'était la

diverses thèses de morale, d'amour, de scolastique, de grammaire. On entendait par *blason* ou *contre-blason* l'éloge ou la critique d'une passion, d'une ville, d'une profession, d'une partie du corps. Quelques-uns de ces derniers *blasons* sont assez inconvenants pour avoir scandalisé jusqu'à Marot, qui, sans être lui-même fort scrupuleux, se fit toujours une loi de respecter la décence au moins dans l'expression.

Dans ces poëmes allégoriques se distinguèrent *Guillaume Alexis; Pierre Michault*, probablement né en Belgique et attaché à la cour des ducs de Bourgogne, auteur du *Doctrinal de cour* et de *la Danse aux aveugles*, qui représente le monde comme un grand bal dont trois aveugles, l'Amour, la Fortune et la Mort, sont les coryphées; et surtout *Martin Franc* d'Arras et *Martial d'Auvergne*, qui, par parenthèse, était de Paris, l'un, homme de talent réel, à la pensée grave et digne, à la parole parfois énergique et colorée, au rhythme original et varié, qui, pour venger le beau sexe des attaques du roman de la Rose, composa *le Champion des dames* et *l'Estrif de Fortune et de Vertu* [1]; l'autre,

Vertu, qui ayant, perdu tout crédit dans le monde, était venue se réfugier dans ce lieu solitaire. Elle le conduisit dans une école souterraine où l'on enseignait des doctrines dangereuses. A l'entrée était un portier nommé *Dédain*, et dans l'intérieur, treize maîtres : *Vantance, Vaine gloire, Ambition, Rapine, Corruption*, etc. Il écouta successivement les leçons de chacun d'eux. Au sortir de cette école, son maître le mena, par un chemin hérissé de ronces, à celle de la *Vérité* qu'ils trouvèrent déserte. Il y avait quatre chaires, autrefois brillantes d'or, mais alors couvertes de poussière. Dans chacune de ces chaires était une dame endormie : *Justice, Prudence, Tempérance* et *Force*. La présence de la *Vertu* les tira de cette léthargie : chacune d'elles fit un discours. Enfin la *Vertu* ordonna au poëte de recueillir tout ce qu'il avait vu et entendu dans les deux écoles. » Ces différentes leçons sont en vers et accompagnées de notes qui leur servent de développement. La date de cette allégorie morale assez fastidieuse est donnée par le poëte lui-même dans une espèce d'énigme :

Un trépied et quatre croissants,
Par six crois avec six nains faire,
Vous feront être connaissans,
Sans faillir, de mon milliaire.

C'est-à-dire : MCCCCXXXXXXIIIIII, 1466.

[1] Je ne connais Martin Franc que d'après les extraits cités dans divers recueils, mais ils suffisent à lui mériter cet éloge. Une prosopopée surtout sur les discordes et les malheurs de la France au XVe siècle, rappelée par Van Hasselt dans son

auteur des curieuses *Vigiles de Charles VII* et du joli poëme de *l'Amant rendu cordelier*. On a dit de lui qu'il était l'homme de son siècle qui écrivait le mieux et avait le plus d'esprit; il est certain que ses vers prouvent de l'imagination, de la facilité et une grâce singulière. La plupart de ces poëtes appartiennent au xve siècle.

Jean Le Maire de Bavay sert en quelque sorte de transition entre cet âge et le suivant. C'est ce qu'on peut conclure des paroles de Pasquier et de Dubellay. « Nous sommes infiniment redevables, dit le premier, à maître Jean Lemaire des Belges [1],

Essai sur la poésie française en Belgique, est réellement un morceau distingué de pensée et de forme.

[1] Pasq., *Recherches*, t, I, p. 699; Dubellay, *Illustration de la langue française*; Altmeyer, *Marguerite d'Autriche, sa cour*, etc. On peut étendre au xive et au xve siècle une observation que fait M. Auguis à propos du xiiie.. « C'est un fait digne de remarque, dit-il, que le Hainaut, l'Artois, le Cambrésis et la Flandre qui, depuis que la langue poétique a été achevée en France par Malherbe, n'ont pas produit un seul poëte remarquable, soient, de toutes les provinces de France en deçà de la Loire, celles qui, au xiiie siècle, aient compté le plus grand nombre d'écrivains en vers, et que tous ces écrivains aient été regardés comme les meilleurs de leur temps. » Et il en est de même pour l'histoire. Henri de Valenciennes, Froissart, Commines, Olivier de la Marche, Chatelain, tous appartiennent à la Flandre ou à l'Artois. La ville d'Arras était en si grande réputation sous le rapport poétique, qu'il existe une chanson du xiiie siècle rapportée tout entière par Fr. Michel (Théâtre du moyen âge, p. 25), où l'on voit Dieu qui descend du ciel tout exprès pour venir apprendre à Arras l'art des chansons :

Je vis l'autre jour le ciel la sus fendre :
Diex (Dieu) voloit d'Arras les motelets apprendre,

et quand *Dieu est malade*, il s'adresse aux trouvères d'Arras pour le guérir.. A peine les a-t-il entendus,

Diex en eut tel joie, de ris s'escreva (qu'il creva de rire),
De se maladie trestous respassa (et il fut tout à fait guéri de sa maladie).

Et tout cela est écrit avec la meilleure foi du monde.

A consulter, sur les poëmes dont il est question dans ce chapitre, les ouvrages suivants : Le roman du Renard, traduit du flamand de *Willems*, par *O. Delepierre*, Bruxelles, Hauman, 1838, 1 vol. in-8°. — Le roman du Renard, par Méon, Paris, 1826, 4 vol. in-8°; le supplément au même ouvrage par *Chabaille*, Paris, Sylvestre, 1835, 1 vol. in-8°. — Le Castoiement ou Instruction d'un père à son fils par *Barbazan*, Paris, 1760, in-12. — Le roman de la Rose, d'après l'édition de Lenglet du Fresnoy, Paris, an vii, 5 vol. in-8° ; Le roman de la Rose, par *Méon*, Paris, 1814, 4 vol. in-8°. Les préfaces, notes, analyses qui accompagnent ces diverses éditions seront d'un grand secours. — *Le Grand d'Aussy*, notices et

pour avoir grandement enrichi notre langue d'une infinité de beaux traits tant en prose qu'en poésie, dont les mieux écrivants de notre temps se sont su quelquefois bien aider. » Clément Marot, qui se faisait gloire de ses leçons, a exagéré pour lui l'enthousiasme, mais il n'eût point osé dire :

. . . . Jean Le Maire Belgeois
Qui eut l'esprit d'Homère le Grégeois,

sans quelque fondement solide pour asseoir une telle hyperbole. Le Maire a écrit des pamphlets politiques et religieux, comme la *Légende des Vénitiens*; des poésies, entre autres *l'Amant vert*, qui a fort intrigué les critiques modernes et qui, en définitive, n'est évidemment que le perroquet de Marguerite. Son ouvrage capital est le livre en prose de *l'Illustration des Gaules*. Il y montre de l'esprit, de l'érudition, mais souvent un goût peu sûr et mal dirigé. Là, comme dans ses autres écrits, apparaît le style grec et latin de la renaissance; la langue, sans se dépouiller sans doute de l'armure du moyen âge, qui commence pourtant à se rouiller, y mêle des lambeaux de la tunique romaine; la réforme littéraire en est encore à ses premiers pas, mais on peut déjà pressentir Ronsard.

extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale.—Blasons, poésies anciennes, recueillies par D. M. M***, Paris, Guillemot, 1807, 1 vol. in-8°. — Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique, par A. Van Hasselt, mémoire couronné par l'Académie de Bruxelles en 1837, Bruxelles, Hayez, 1838, 1 vol. in-4°, etc., etc.

CHAPITRE IX.

POÉSIES LYRIQUES.

Poésie lyrique ; le roi de Navarre, le duc d'Orléans ; Clotilde de Surville. — Poëtes populaires ; Basselin, Villon, ses imitateurs. — Recherche et affectation dans le rhythme et les formes poétiques.

L'imagination des trouvères était moins ardente, leur langue moins harmonieuse que celle des troubadours; pendant longtemps, ils ne demandèrent à la poésie que des récits et des leçons; mais ensuite, à l'imitation de leurs voisins, ils lui conférent l'expression des sentiments intimes et personnels. La *chanson,* car, à l'origine, ce mot embrasse presque toute la poésie lyrique, la chanson, réservée en France à des destinées si éminemment nationales, ne parut dans le Nord qu'après avoir fleuri dans le Midi, mais elle réunit souvent la grâce et l'harmonie de la langue d'oc à la gaieté sensée, à la piquante raison de la langue d'oui. « Ce fut sous Charles V, dit Pasquier, que l'on commença d'enter sur le vieux tige de notre poésie françoise certains nouveaux fruits inconnus à nos anciens poëtes. » Ces fruits, dont le nom vint tantôt du sujet, tantôt du rhythme,

furent les *lais, virelais, triolets, quatrains, chants royaux, rondeaux* surtout et *ballades* [1].

D'abord, comme il était naturel, on se modela sur les troubadours. Voyez, dès le commencement du XIII[e] siècle, les chansons énergiques de *Quesnes de Béthune,* l'un des héros de l'empire latin à Constantinople; voyez les œuvres de *Thibaut,* comte de Champagne et roi de Navarre, mort en 1253. Il y a dans les *tensons,* dans les *pastourelles,* dans les *reverdies* ou *chants de mai* de Thibaut, une certaine grâce peu connue jusqu'alors à l'idiome normand, et qui semble due au ciel de Provence et à l'étude des secrets de l'art provençal. Thibaut est le chef de ces nobles poëtes qui voulurent exprimer leurs sentiments personnels dans la langue qui n'avait servi jusque-là qu'à chanter les

[1] Le *lai* et le *virelai,* ce dernier ainsi nommé parce qu'il *vire* ou tourne sur deux rimes et un refrain, étaient des espèces de petits poëmes qui ont quelque rapport avec la ballade moderne; on n'y pouvait employer que deux rimes tantôt redoublées, tantôt isolées. La *ballade* avait trois strophes ou couplets, terminées chacune par le même vers, et dans chaque strophe, les mêmes rimes dans le même ordre; on en attribue l'invention à Froissart. Le *rondeau* avait 13 vers, 8 d'une rime, 5 d'une autre. Il se divisait en trois couplets. On répétait à la fin des deux derniers le commencement du premier. Il y avait encore la *pastourelle* dont nous avons déjà parlé, et les *rotruenges,* chansons à ritournelle qui s'accompagnaient avec la *rote* ou vielle. Le *chant royal,* destiné à des sujets élevés, se composait généralement de 5 couplets de 11 vers chacun, ayant pour refrain le dernier vers du premier couplet, et se terminait par un *envoi* à quelque grand personnage. La ballade avait aussi un envoi. Le *triolet* se formait de 8 vers sur 2 rimes, dont le premier se répétait après le troisième, et dont le sixième ramenait les deux premiers. Quant à la rime elle-même, voici ses phases diverses selon Larue, Roquefort, et les autres érudits qui en ont traité : Selon les uns, elle vient de l'arabe, par l'Espagne; selon d'autres, et cette opinion me paraît la plus probable, de la basse latinité. On commença par faire rimer la fin du vers avec le milieu, d'après la méthode latine dont j'ai donné un exemple extrait de Marbode. On ne trouve cette forme que dans les plus vieux poëtes anglo-normands, comme Philippe de Than, cité par l'abbé de la Rue (rapport sur les travaux de l'Académie de Caen). Viennent ensuite les rimes *plates,* c'est-à-dire non entrelacées. Les vers riment deux à deux. On en trouve des monuments dès le commencement du XII[e] siècle. « L'anonyme caché sous le nom de *Reclus des Moliens,* dit Roquefort, paraît avoir été le premier qui ait entremêlé les rimes. » Il écrivait entre 1154 et 1189. Dès la fin de ce siècle, on rencontre chez les trouvères tous les entrelacements de rime et les variétés de mesure des troubadours.

exploits de leurs ancêtres [1]. Après lui se rangent *Charles d'Anjou*, *Jean de Dreux*, comte de Bretagne, le *vidame de Chartres*, le *comte de la Marche*, *monseigneur Gace Brulé*, *Charles d'Orléans* surtout, qui, deux cents ans plus tard, se montra le digne rival du comte de Champagne en esprit comme en noblesse. En général, les chansons de Thibaut sont d'une lecture difficile ; il semble que le hasard seul, plutôt que le sentiment ou la réflexion, lui fasse deviner, par intervalles, l'expression française, le mécanisme du vers et surtout le mélange alternatif des rimes. Les poésies du duc d'Orléans, avec autant de naïveté, ont plus de correction ; son style s'éclaire d'une lumière plus douce et plus égale. Quoiqu'il obéisse à la manie allégorique de son siècle, et qu'il emprunte au roman de la Rose sa métaphysique galante, il s'anime, par intervalles, d'une émotion vraie et touchante, où respire l'âme de Valentine de Milan, sa mère, une des plus gracieuses figures du moyen âge ; derrière les barreaux de sa prison d'Angleterre, tantôt il se laisse aller à une douce mélancolie [2], tantôt il a, dans l'expression comme dans le tour, un enjouement malicieux où le goût le plus délicat ne trouverait rien à reprendre.

[1] Voici un joli quatrain sur Thibaut, extrait de l'anthologie de Monet :

Thibaut fut roi galant et valeureux ;
Ses hauts faits et son rang n'ont rien fait pour sa gloire ;
Mais il fut chansonnier, et ses couplets heureux
Nous ont conservé sa mémoire.

La chronique de Saint-Denis, à l'an 1254, dit : « Le comte Thibaut fit les plus belles, les plus délitables et mélodieuses chansons qui furent onques ouïes. » Cependant après l'avoir lu attentivement, j'avoue, avec M. Duplessis (Biographie universelle, tome XIV), qu'on y rencontre fort souvent des lieux communs fastidieusement repétés et exprimés quelquefois assez grossièrement.

[2] Ne la trouvez-vous pas dans le joli *rondel* que voici :

Laissez-moi penser à mon aise,
Hélas ! donnez-m'en le loisir.
Je devise avecque plaisir
Combien que ma bouche se taise.
Quand merencolie (mélancolie) mauvaise
Me vient maintes fois assaillir,
Laissez-moi penser à mon aise,
Hélas ! donnez-m'en le loisir.

Et l'on trouve dans les poésies du duc d'Orléans beaucoup d'autres morceaux qui n'ont pas moins d'abandon.

Mais dans la phrase de Charles d'Orléans, comme dans celle de tous les poëtes jusqu'à Marot, on retrouve toujours, même aux endroits les plus irréprochables, une allure gauche et pénible, une rudesse d'expression, une construction laborieuse, je ne sais quelle rouille, en un mot, qui est le cachet de l'époque. C'est l'absence de ces rides inimitables de la vieille poésie qui dément surtout l'authenticité de cette *Clotilde de Surville*, dont les fragments si tendres et si gracieux ont paru au commencement du XIX[e] siècle. Assurément, le XV[e] n'aurait rien à envier, dans la poésie légère, à ceux qui l'ont suivi, s'il était possible d'admettre que les vers de Clotilde et de la pléiade de femmes-poëtes dont son éditeur l'a entourée, appartiennent réellement à cet âge. Il est difficile de réunir à une sensibilité plus vraie un style plus fluide, et même, quoique par échappées seulement, plus féminin. *L'héroïde à son époux*, les *verselets à son premier-né*, plusieurs de ses chants royaux, de ses rondeaux, de ses ballades, peuvent être regardés comme les chefs-d'œuvre du genre. Mais sans parler des allusions évidemment modernes et des anachronismes historiques et de détail que la critique y a relevés, il est un anachronisme poétique et continu, qui défend impérieusement de faire remonter ces vers à l'époque où les a placés leur éditeur, c'est la perfection matérielle de la versification et surtout le savant enchaînement des idées [1]. Maintenant, à qui attribuer cette anomalie littéraire? M. Nodier [2]

[1] Faites donc remonter au XIV[e] siècle un triolet comme celui-ci :

> Les fleurs éclosent sous ses pas,
> Parfum de rose est sur sa bouche ;
> Tout s'embellit des siens appas,
> Les fleurs éclosent sous ses pas.
> Est-il de grâces qu'il n'ait pas,
> Ou qu'il ne prête à ce qu'il touche?
> Les fleurs éclosent sous ses pas,
> Parfum de rose est sur sa bouche.

C'est là un des meilleurs arguments contre ceux qu'un enthousiasme irréfléchi pour notre ancienne poésie entraîne à la comparer avec les productions des trois derniers siècles ; aussitôt qu'une œuvre, dans son ensemble, je parle surtout du genre sérieux, est réellement et complétement bonne, on peut être certain qu'elle est postérieure à l'an 1500.

[2] Catalogue de la bibliothèque de Pixérécourt, Paris, Crozet, 1838, et ailleurs.

semble se prononcer pour M. de Surville qui, avant sa mort, avait confié le manuscrit à MM. Vanderbourg et de Longeville, mais c'est une simple supposition, et quand la critique ne peut offrir que des hypothèses dont aucune ne s'appuie sur d'assez fortes probabilités, un aveu d'ignorance est préférable.

Quoi qu'il en soit, tandis que ces poëtes gentilshommes se rapprochaient des troubadours, quelques roturiers demandaient leurs idées et leurs images à un ordre de choses plus vulgaire, mais aussi plus actuel, plus original, plus essentiellement français. *Eustache Deschamps*, dit *Morel* ou *le noir*, traitait tous les sujets et tous les genres, morale, histoire, satire, ballades, rondeaux, virelais, farces, complaintes, épîtres. Son œuvre manuscrite, dont une partie seulement a été imprimée, se compose de près de 1,500 pièces qui forment au moins 80,000 lignes, et qui présentent, avec quelques leçons utiles, une mine inépuisable d'études sur le moyen âge [1]. *Froissart*, que nous retrouverons parmi les historiens, et dont la prose est supérieure encore à sa poésie, jetait dans ses *pastourelles*, ses *ballades*, ses *dicts* et ses *rondeaux*, une gaieté spirituelle, une fraîcheur et une naïveté de sentiment qui le firent admirer de ses contemporains, autant que son entente du rhythme et l'introduction de nouvelles formes poétiques le font estimer des érudits de nos jours. *Christine de Pisan*, également remarquable aussi comme historien, a laissé plus de 200 ballades dont quelques-unes réunissent la délicatesse à la passion. En général, cependant, ses vers sont moins intelligibles que ceux de Froissart. La faute en est peut-être aux manuscrits.

Sans parler de *Guillaume de la Perène*, de *Moniot* d'Arras, de *Jean Regnier* [2], d'*André Delavigne*, nous dirons qu'*Alain Chartier*, mort en 1458, contribua beaucoup au perfectionnement de

[1] De cette immense quantité de vers, la plus jolie pièce, à mon goût, est le virelai intitulé *le Portrait d'une pucelle*. On peut le comparer aux plus jolis rondeaux de Froissart.

[2] *Guillaume de la Perène* a écrit en 1378 un ouvrage assez curieux sous le rapport historique, qui traite d'une expédition des Bretons à la solde du pape, et *Jean Regnier* a quelque chose du *humour* anglais dans son livre des *Fortunes et adversités*.

la langue, et, dans sa prose surtout, se distingua par une certaine pureté relative. Je n'affirmerai pourtant point qu'il méritât ce titre pompeux de *Père de l'éloquence française* que lui donna son siècle, et ce baiser historique dont la dauphine Marguerite d'Ecosse l'honora pendant son sommeil, ajoutant par une flatteuse justification : « Ce n'est pas à l'homme que j'en veux, mais à la précieuse bouche de laquelle sont issus et sortis tant de bons mots et vertueuses paroles. » Quand Alain Chartier n'est point inspiré d'une de ces douleurs patriotiques que les journées de Crécy et d'Azincourt jetèrent au cœur de tous les Français de l'époque, son style a généralement une lourdeur pédantesque qui ne tarde pas à fatiguer le lecteur.

Les poëtes de cette période que l'on peut appeler populaires sont en assez grand nombre. A leur tête est assurément *Rutebeuf*, un des plus vigoureux esprits du XIII[e] siècle, le précurseur de Villon, dont la verve âpre, brutale, poignante, n'épargna personne, pas même le roi, et ce roi c'est saint Louis [1]. A eux le vin, l'amour, les gaillardises et joyeux devis; mais les renseignements littéraires sur la plupart de ces compositions manquent d'ordre et de certitude. Parmi les noms que l'on a conservés, il faut citer *Fouc-*

[1] Rutebeuf est, comme Villon, un vrai enfant de Paris, pauvre hère, besoigneux, frondeur, déchirant à belles dents tous les états, toutes les classes de la société, et surtout les grands et le clergé, jusqu'au pape, jusqu'au roi. De Rome, dit-il,

De Rome vient li max (les maux) qui lis vertus assomme (étouffent),
Rome qui dut être de notre loi la fonde (la base)!
Symonie, avarice et tous max y abonde.....
Qui argent porte à Rome, assez tôt provende a.
On ne les donne mie comme Diex (Dieu) commanda.
On sait bien dire à Rome : Si voille (tu veux) empêcher, — DA! (donne);
Et si non voille DARE, endà la voie, endà (arrière, hors du chemin).

« Gardez-vous de médire des béguines, dit-il ailleurs, après avoir fait la plus cruelle satire de ces religieuses, le roi ne le souffrirait pas... Le roi ne fait ni droit ni justice aux chevaliers, au contraire il les déprécie. Au lieu de paladins, il garde auprès de lui une race double, les cordeliers à robe blanche et grise. Prêtres et moines disent que ce monarque est un Alexandre, et qu'après sa mort, son nom retentira pendant un siècle. Mais il n'en est rien, car monseigneur le roi a rejeté les bonnes et vieilles coutumes; son palais semble être un couvent. » L'opposition naquit en France le lendemain du jour où naquit la monarchie. Il faut avouer pourtant que Rutebeuf est peut-être le seul trouvère qui ait osé s'attaquer directement au roi.

quart de Cambrai, auteur du bizarre et facétieux *Évangile des quenouilles*, et plus tard le foulon bas normand *Olivier Basselin*. Ses chants ont pris de sa patrie le nom de *Vaux de vire*. Basselin n'a qu'un sujet, l'éloge du vin, auquel, en bon Virois, il ajoute parfois celui du cidre. Il est le père de cette littérature bachique, qui, des vallons de Normandie aux *caveaux* de Paris, a produit tant et de si gais refrains. Il a de la verve, de la rondeur, de la bonhomie[1], et dérobe l'uniformité du fond sous la variété des formes. Quant à sa langue, il en est de lui comme de plusieurs écrivains du temps, on ne peut l'apprécier complétement d'après le texte vulgaire. « Quand il s'agissoit alors de reproduire un livre, dit Pasquier, les copistes ne le transcrivoient pas selon la naïve langue de l'auteur, mais selon la leur. On y trouvoit autant de diversités de vieux mots, qu'il y avoit de fontaines où l'on puisoit; et comme le françois prenoit différents plis, chaque copiste changeoit l'ancien langage d'après celui de son temps. » C'est ainsi que Basselin a été altéré par son éditeur *Jean Lehoux*, avocat de Vire, né vers le milieu du XVIe siècle, et auteur lui-même d'une quarantaine de chansons à boire qui ne sont pas sans mérite, mais qui n'égalent point celles du maître.

Heureusement plusieurs poëtes antérieurs à l'an 1500 restèrent à l'abri de ces restaurations plus ou moins habiles, et entre autres, le plus remarquable de tous, celui dont Boileau fait dater l'ère de la poésie française, *François Villon*. Marot, qui ne s'était point fait scrupule d'altérer le roman de la Rose, fut invité par Fran-

[1] Ne mérite-t-il pas aussi le surnom de *Bonhomme* celui qui a écrit ce couplet si naïf:

Hélas! que fait un pauvre ivrogne?
Il se couche et n'occit personne,
Ou bien il dit propos joyeux;
Il ne songe point en usure,
Et ne fait à personne injure.
Buveur d'eau peut-il faire mieux?

A propos des vaux de vire de Basselin, plusieurs, entre autres Duchêne et Ménage, ont prétendu que notre *vaudeville* venait de ce mot vau de vire. J'aime mieux l'étymologie qui le fait descendre de *voix-de-ville*, nom donné à certaines chansons satiriques avant l'impression des chants de Basselin. C'est l'opinion de M. Larenaudière (Biog. univ., t. III).

çois I[er] lui-même à donner une édition de Villon. « L'amour qu'il avoit, dit-il, pour son gentil entendement, le porta à rétablir les œuvres de ce poëte, non pas arbitrairement et d'après ses propres idées, mais partie avec les vieux imprimés, partie à l'aide de bons vieillards qui en savoient par cœur. » Aussi, si Villon nous paraît plus raboteux que quelques-uns de ses contemporains, c'est qu'il nous est arrivé, lui, dans sa rudesse native, pur de tout ajustement et toilette moderne. Parenthèses longues et enchevêtrées, termes tout à fait obsolètes, idiotismes dont le sens est perdu, inversions hardies jusqu'à la dureté, coupes de vers gauches, incorrections de rimes, voilà ses vices. C'est pourtant de lui que Boileau a dit :

Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Que signifie ce mot? Villon a-t-il, érudit commentateur, porté le flambeau dans les ténèbres du saint Graal, donné un fil conducteur à travers le dédale du cycle karolingien, ou soulevé, lui vingtième, le voile allégorique de Jean de Meung? Assurément non. Boileau a voulu dire sans doute que, renonçant aux narrations confuses et infinies des poëmes chevaleresques et allégoriques, Villon employa le premier les idées et le langage du peuple, suivit un plan régulier, raconta brièvement et marcha droit à un but nettement tracé. Tous ses prédécesseurs se laissaient aller à l'imitation des troubadours ou du roman de la Rose, à une galanterie tout extérieure, en quelque sorte, à une scolastique creuse, à une érudition mal digérée, le poëte faisait place à l'*abstracteur de quintessences*. C'est au milieu de cette invasion générale du mauvais goût et du plagiat, de ce triomphe universel de l'imagination folle et du bel esprit sur la raison, que Villon apparaît. Lui seul veut être et reste en effet lui-même; c'est là son mérite capital. Dans le peu de poésies qu'il a écrites, dans les *ballades,* où il excelle et dont il trouve les refrains avec un bonheur qui fait parfois songer à Béranger, dans le *petit Testament*, dans le *grand Testament,* surtout, son chef-d'œuvre, Villon, individuel et naïf dans le fond, original et pittoresque

dans la forme, tire toute sa poésie de son cœur et du peuple; novateur de bon aloi, il trouve le français où Malherbe demandait plus tard qu'on le cherchât, chez les crocheteurs du Port au Blé. Aussi ses idées et ses expressions ne sont guère à l'usage de la cour et du beau monde; exhalaisons du foyer de la corruption parisienne, elles répandent l'odeur des halles et du Châtelet, des brelans, des tavernes et des mauvais lieux; l'homme est tout entier dans son œuvre. Villon, c'est la populace de Paris au xve siècle, informe mélange de raison théorique et d'immoralité pratique, d'esprit pénétrant et narquois et de réserve superstitieuse, d'extrême misère matérielle et de foi chrétienne, mais quelle foi! tout extérieure, terrestre, illettrée, pâle réconfort contre les tristes réalités de la vie [1]. Débauché, gai compagnon, habile en l'art de la pince et du croc, assez peu scrupuleux sur la différence du tien et du mien pour avoir deux fois mérité la corde; par un singulier caprice du hasard, c'est à Louis XI qu'il dut la vie. Sans accorder en effet à ces synthèses historiques et à ces rapprochements toujours plus ou moins forcés plus de valeur qu'ils n'en ont réellement, on a pu dire que Louis XI fut le Villon de la royauté, et Villon le Louis XI de la poésie, dont, en poursuivant ce parallèle, Malherbe serait le Richelieu et Boileau le Louis XIV.

Louis XI, monarque absolu, s'appuie sur le peuple pour écraser la noblesse féodale; Villon, nature d'élite, Byron de bas étage, foule aux pieds tous les oripeaux de la galanterie chevaleresque, tout le clinquant du bel esprit des cours, et pour mieux rompre en visière à la fade allégorie de son siècle, semble prendre plai-

[1] Notre poëte a parfaitement peint cette religion de la populace dans la prière que sa mère adresse à la Vierge :

> Femme je suis pauvrette et ancienne,
> Qui rien ne sais, oncques lettres ne lus,
> Vois au moustier (l'église conventuelle), dont suis paroissienne,
> Paradis peint où sont harpes et luths,
> Et un enfer où damnés sont boullus;
> L'un me fait peur; l'autre, joie et liesse.

N'est-ce pas là presque tout le christianisme populaire du moyen âge? la peur des chaudières bouillantes et l'espoir de l'éternel Hosanna.

sir à barbouiller sa muse de la lie du cabaret. Comme Louis XI, Villon a une raison très-nette, un esprit logique, souple, inventif, rusé jusqu'à la friponnerie, vindicatif jusqu'à la cruauté[1]; comme lui, il est original, bon catholique, aimant le bouge, le gros rire et les voluptés vulgaires; et puis, ce sont des retours soudains vers le passé, d'amères tristesses, les sombres rêveries du Plessis-lez-Tours égarées sous le charnier des Innocents. On s'étonne en effet que Villon trahisse à tout instant par sa parole découragée, par son huitain monotone, par un accent de mélancolie parfois gracieuse, plus souvent profonde, et qu'on ne s'attendait guère à rencontrer en si bas lieu, les douleurs intimes d'un Gilbert, d'un Malfilâtre, d'un Chatterton, et qu'il provoque la réflexion et l'attendrissement aussi souvent au moins que le rire. Qu'on lise la ballade-épitaphe pour lui et ses compagnons, celle des dames du temps jadis, au refrain si poétique, les stances sur le charnier des Innocents, etc. Au premier aspect, on le croirait indifférent à tout, hors au plaisir et aux friands morceaux; mais quand on

[1] En admettant toutefois comme un fait prouvé l'acte de vengeance qu'il exerça contre le moine Tappecoue et que rapporte Rabelais au liv. IV du Pantagruel. Car ce qui nous intéresse à Villon et ce qui fait la plus grande partie de son génie, ce sont les bons côtés de son cœur, son respect si tendre pour sa pauvre vieille mère, le soin constant qu'il prit toujours de trois orphelins qu'il avait recueillis, et surtout, comme l'a bien compris un critique moderne (Th. Gauthier, France littéraire), le regret du passé, le sentiment du beau et du bon au fond de sa dégradation apparente, la perte de toute illusion et la mélancolie désespérée qui en résulte :

> En l'an de mon trentième éage (âge),
> Que toutes mes hontes j'eus bues,
> Ne du tout fol, encor ne sage (pas tout à fait fou et pas encore sage),
> Nonobstant maintes peines eues. . . .

Et plus loin, dans son *grand Testament :*

> Hé Dieu ! si j'eusse travaillé
> Au temps de ma jeunesse folle,
> Et à bonnes mœurs dévié,
> J'eusse maison et couche molle;
> Mais quoi! je fuyiois l'école,
> Comme fait le mauvais enfant.
> En écrivant cette parole,
> A peu que le cœur ne me fend!
> . . . .
> Ordure avons, et ordure nous suit;
> Nous défuyons l'honneur, et il nous fuit!

y regarde de plus près, on s'aperçoit que cette universelle insouciance a plus de surface que de profondeur; souvent ce n'est qu'un mélange de folles joies et de larmes amères, unesorte de gélodacrie, comme on disait au temps de Ronsard [1].

La narration des *Repues franches,* Iliade burlesque que l'on joint d'ordinaire à ses œuvres, et dont lui-même est l'Achille, et quelqu'un de ses élèves, l'Homère, est plus pure, plus aisée, plus coulante, mais elle n'a ni la verve, ni la finesse, ni l'originalité du grand Testament.

La *Légende de maître Pierre Faifeu,* par *Charles Bordigné,* quoique appartenant au XVI[e] siècle, doit se ranger à côté des Repues franches dont elle n'est souvent qu'une imitation. On peut en rapprocher aussi les *Joyeusetés* et les *Épitaphes plaisantes* du prêtre bourguignon *Roger de Colleyre,* immortalisé par la voix populaire, sous le nom de *Roger Bontemps* que lui-même s'était donné; le *monologue des Perruques,* le piquant *dialogue de la Simple et de la Rusée,* et d'autres pièces du chanoine *Coquillart* que ses contemporains appelaient *le composeur gaillard* [2]; enfin *le caquet des Chambrières, le sermon de saint Hareng,* et les innom-

[1] L'idée de la mort revient souvent dans Villon, non cette mort d'Horace et des anciens, couronnée de fleurs et une coupe vide à la main, mais hâve, osseuse, et dans toute sa hideuse réalité :

> Quiconque meurt, meurt à (avec) douleur.
> Celui qui perd vent et haleine,
> Son fiel se crève sur son cœur,
> Et sue, Dieu sait quelle sueur!

On pourrait citer plusieurs passages dans le même sens.

[2] Remarquez que le plus grand nombre des poëtes que nous avons cités dans ce chapitre et le précédent, Jean de Meung, Hugues de Bersil, De Guilleville, Gobin, Martin Franc, Guillaume Alexis, Froissart, Cretin, Coquillart, Bordigné, appartenaient à l'état ecclésiastique, et que l'on pourrait extraire de leurs livres une série de satires plus âcres et plus sanglantes, une plus riche collection de crudités gaillardes que n'en ont jamais enfanté toutes les mauvaises passions du philosophisme déchaîné; et cette remarque s'applique également à toute la littérature du XVI[e] siècle. Loin de moi la pensée que l'on en doive rien préjuger contre le clergé en général, les écrivains de cette classe, qui formaient d'ailleurs la grande majorité des auteurs, obéissaient naturellement à l'esprit de leur époque. Mais c'est un fait qui ne peut se dissimuler, et tellement incontestable d'ailleurs, que l'auteur des *Annales poétiques* a pu dire avec raison, en parlant de Guillaume Alexis : « Il sut, *quoique moine,* respecter la pudeur et les bienséances. »

brables facéties anonymes du même genre qu'a produites le moyen âge.

Tout cela sans doute est loin du modèle ; pour le retrouver il faut descendre jusqu'à Marot, jusqu'à Regnier, jusqu'à Voltaire lui-même, que Chaulieu appréciait avec sagacité dans un des caractères de son talent, en le nommant le successeur de Villon ; mais au moins cela est franc et gai, cela vaut infiniment mieux que l'absurde manie de travailler la forme au détriment absolu du fond, qui dès longtemps déjà avait fait irruption dans la poésie, et qui, malgré l'exemple donné par Villon, envahit tout le XVe siècle. Alors, en effet, la mode fut de ne s'occuper que de jeux d'esprit où l'écrivain, bien plus curieux du son que du sens, sacrifia la raison à la rime, te se mit à la torture pour ne créer que des monstres bizarres et pour prouver autant de mauvais goût que de patience. Alors on eut les *vers rétrogradés* ou *à double face*, les rimes *battelées*, *brisées*, *équivoquées*, *fraternisées*, *couronnées*, et beaucoup d'autres combinaisons qui n'ont d'autre mérite que la singularité [1]. Dans ces aberrations se distinguèrent *Moli-*

[1] Pour les vers *à double face* ou rimes *rétrogradées*, ce qui est à peu près la même chose, voici un curieux exemple tiré du *Dict. des Hérauts*, de Bauduin de Condé, trouvère du XIIIe siècle. Il est cité par La Serna S. Ander et par Van Hasselt (Essai sur la poésie française en Belgique, p. 81) :

Amours est vie glorieuse,
Tenir fait ordre gracieuse,
Maintenir veut courtoises mours (mœurs).

Retournez les vers, vous trouverez :

Mours courtoises veut maintenir,
Gracieuse ordre fait tenir,
Glorieuse vie est amours.

Dans la rime *battelée*, la fin du vers rimait avec l'hémistiche du vers suivant ; dans la *brisée*, les hémistiches rimaient entre eux ; dans l'*équivoquée*, deux vers se terminaient par le même mot pris dans deux acceptions différentes ; dans la *fraternisée*, le mot qui terminait un vers se reproduisait au commencement du vers suivant ; enfin la rime *couronnée* se doublait à la fin du vers, quelquefois à l'hémistiche. Écoutez Molinet :

MOLINET N'EST sans bruit, ni SANS NOM ! NON,
Il a SON SON, et, comme tu VOIS, VOIX ;
Son doux PLAID PLAÎT mieux que ne fait TON TON ;
Son vif ART ARD plus clair que CHARBON BON.

net, le type du genre [1]; *Jean Meschinot*, qui brillait dans les vers à retourner de vingt à trente manières différentes; *Guillaume Dubois*, dit *Cretin*, poëte recherché, obscur, ne s'occupant que d'assonances et de rimes parfaites, et laissant loin derrière lui, sous ce rapport, les plus habiles de notre époque [2], et beaucoup d'autres

[1] C'est lui qui traduisit en prose le roman de la Rose :

C'est le roman de la Rose
Moralisé clair et net,
Translaté de vers en prose
Par votre humble Molinet.

Il a écrit aussi une chronique de 1474 à 1506, et tout en reconnaissant son infériorité comme poëte, plusieurs critiques font l'éloge de sa véracité comme historien, entre autres, M. de Reiffenberg dans son *Introduction à Philippe Mouskes*. Quant à Meschinot, on trouve dans ses œuvres deux huitains précieux. Voici le titre du premier : « Les huit vers ci-dessous écrits se peuvent lire et retourner en 38 manières. » Le second est annoncé ainsi : « Cette oraison se peut dire par huit ou par seize vers, tant en rétrogradant qu'autrement; tellement qu'elle se peut lire en 32 manières différentes; et à chacune y aura sens et rime, et commencera toujours par mots différents qui veut. »

[2] Si l'on veut savoir comment Cretin comprend la rime riche, en voici de sa façon : Pour demander à un poëte s'il a envie de composer :

Papier faut-il? n'est encre à TARD TARIE?
Vole ta plume au vent de TARTARIE? . . . .
Ici n'ois point le bruit des TOMBEREAUX;
Je n'ois que vent souffler et TOMBER EAUX. . . .
Herbes CROITRONT, fleurs et fruits NOUS RIRONT,
Brebis PAITRONT, agneaux se NOURRIRONT. . . .
Tu entends bien et par le texte OFFRANT CE
QUE Gallus prend pour le peuple de FRANCE. . . .

La rime à *France* est assurément fort curieuse. Sur les poëtes dont nous avons parlé dans ce chapitre, consultez : Annales poétiques ou Almanach des Muses, depuis l'origine de la poésie française (recueillies par *Sautreau de Marsy* et *Imbert*), Paris, Delalain, 1778, 40 v. in-18, les 2 premiers v. — Les Poëtes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe, par Auguis, Paris, 1824, 6 v. in-8°, les 2 premiers v. — *Massieu*, Histoire de la poésie française, Paris, 1739, 1 v. in-12. — *Curne de Sainte-Palaye*, *Boivin*, l'abbé *Sallier*, Mémoires de l'Acad. des Inscr. et B.-L., t. II, X, XIII, XIV, XVII, et *passim*. — Discours préliminaire des poésies d'Eustache Deschamps, Paris, Crapelet, 1832, 1 v. in-8°. — Poésies du roi de Navarre, par *La Ravallière*, Paris, 1742, 2 v. in-12, le premier vol.; par Roquefort et Fr. Michel, Paris, 1829, in-8°. — Poésies de Charles d'Orléans, par Chalvet, Grenoble, 1805, 1 v. in-12. — *J. Travers*, Discours préliminaire aux Vaux de Vire de Basselin et Lehoux, Paris, 1833, in-18. — *Formey*, Discours préliminaire et notes sur Villon, La Haye, 1742, 1 v. in-12. — *Vanderbourg*, Poésies de Clotilde, Paris, 1803, 1 v. in-8°. — *Hécart*, Siryentois et sottes chansons, couronnées à Valenciennes, 1 v. in-8°. — Poésies du XVe et du XVIe siècle, d'après les éditions

encore qui eussent entraîné la poésie dans un abîme de ridicule, si Octavien de Saint-Gelais et Marot ne fussent venus à temps pour l'arrêter sur cette pente fatale.

gothiques et manuscrits, Paris, Sylvestre, 1850, tiré à 100 exemplaires. — *Arthur Dinaux*, Trouvères de la Flandre et du Tournaisis, 1839, Paris, Techener, 2 v. in-8°.

CHAPITRE X.

THÉATRE, MYSTÈRES, MORALITÉS.

Origine du théâtre français. — Confrères de la Passion. — Mystères; lieu de la scène; classification; leurs défauts; causes de leurs succès; leurs auteurs; leur décadence. — Clercs de la Bazoche. — Moralités; leur classification; moralités religieuses, allégoriques, anecdotiques.

C'est dans les doctrines et les cérémonies religieuses qu'il faut chercher l'origine de l'art dramatique chez les modernes comme chez les anciens; mais le drame grec était né au sein d'une religion toute passionnée, qu'Homère et les Homérides avaient depuis longtemps couronnée d'une auréole poétique; l'esprit de patriotisme et de liberté qui préparait Marathon et Salamine l'avait échauffé dès le berceau. Les circonstances qui environnèrent le drame français à sa naissance furent loin d'être aussi favorables.

Les travaux des critiques modernes [1] ont prouvé que le génie dramatique avait été contemporain de toutes les époques de la monarchie. Dès les temps les plus reculés, le clergé, arbitre

[1] Consultez les publications de Siméon Caron, de MM. A. Jubinal, Francisque Michel, Paulin Paris, et surtout le cours de M. Magnin sur les origines du théâtre moderne, analysé dans le *Journal général de l'instruction publique*, du 4 décembre 1834 au 6 mars 1836.

aussi habile qu'absolu de l'existence intellectuelle des peuples, avait reconnu l'instinct qui les attire vers les représentations scéniques. Il s'en empara, comme de tous les autres. Jusqu'au XIIe siècle, il le dirige souverainement, le renferme dans ses temples, et lui impose sa langue. A cette période primitive se rattachent les pièces singulières écrites presque tout entières en latin, et connues sous le nom de *Miracles*, qu'avaient signalées les historiens, et que les explorations de nos philologues arrachent chaque jour aux catacombes des bibliothèques. Tels sont le *Miracle de sainte Catherine*, celui des *Vierges sages et des vierges folles*, celui de la *Résurrection*. Ce sont de longues proses dialoguées suivies de *laudamus* et de *benedicamus* sans fin, quelque chose de pareil à ces chœurs de Thespis et de Susarion, dans lesquels Eschyle, selon l'expression si juste de Boileau, *jeta* les personnages [1].

Peu à peu, ce drame liturgique, qui pouvait s'enclaver assez naturellement dans l'office de l'Église, agrandit ses proportions, et obtint une place à part après le sermon dans les fêtes solennelles. Dès lors, la langue latine ne suffit plus aux spectateurs; le clergé le sentit et ne recula pas devant les idiomes vulgaires. Voici l'époque des *Miracles* de *saint Ignace*, d'*Amis et Amille*, de *Notre-Dame* surtout, dont un manuscrit de la bibliothèque nationale de France contient plus d'une quarantaine, et qui nous conduisent au XVe siècle, c'est-à-dire aux *Mystères* proprement dits, dans tout leur développement. Mais remarquez que dès le XIIIe siècle, le monopole du drame avait échappé au clergé. Des communautés laïques, des individus même prenaient part à son exploi-

[1] La pièce des *Vierges sages et des vierges folles*, donnée par Fr. Michel dans son *Théâtre du moyen âge*, est très-courte; c'est un mélange de vers latins dans le style des proses de l'Église et de vers provençaux. On y voit figurer avec les deux chœurs de vierges, l'ange gardien, l'époux J.-C., Israël, Moïse, les prophètes, David, Siméon, Élisabeth, Jean-Baptiste, Virgile, le prophète des Gentils, *vates moro Gentilium* (sic), Nabuchodonosor et la Sibylle. Il est probable que ces sortes de pièces ont été non point représentées, mais simplement chantées dans les églises. Elles sont inférieures aux pièces latines publiées sous le nom d'*Hilarius* et de la religieuse allemande *Hroswitha*, du monastère de Gandershein, que l'on fait remonter à l'an 1080.

tation. *Jean Bodel* écrivait le miracle de *saint Nicolas*; *Rutebeuf*, celui de *Théophile*. D'autres allaient jusqu'à introduire quelques éléments profanes dans cet ensemble sacré. Nous rencontrons alors des légendes chevaleresques, pastorales ou bourgeoises, dialoguées sous le nom de *Jus* ou *Jeux*. Ainsi, la légende de *Robert le Diable*; ainsi les jeux d'*Adam la Halle* d'Arras, celui de *la Fuellie* ou du *Mariage*, celui surtout de *Robin et Marion*, fraîche et naïve bergerie, bien supérieure à tous les *miracles*, et qui semble un souvenir de Théocrite, ou un avant-goût de l'*Aminta*[1].

Ces pièces, qu'elles se soient produites sur la scène, ou n'aient point franchi le seuil du manuscrit, ne sont pas les seuls antécédents qui aient amené la création et qui expliquent la nature du premier théâtre français d'existence constatée, je veux parler des *Confrères de la Passion*.

Dans leurs pérégrinations par les manoirs des seigneurs, par les foires et les marchés des villes, les jongleurs et les pèlerins, si fréquents au moyen âge, cherchaient à animer leurs récits, moitié vrais, moitié fabuleux, de quelques formes dramatiques, ou à varier leur complainte monotone de chapitres dialogués de l'Ancien et du Nouveau Testament. De leur côté, les prêtres célébraient avec toute la pompe possible les solennités de l'Église, et pour agir plus puissamment sur les grossières imaginations du peuple par le mélange du plaisant et du sérieux, ils y ajoutaient les fêtes fantasques et ordurières des *fous*, de l'*âne*, des *innocents*, etc., où, revêtus des déguisements les plus burlesques, ils chantaient et dansaient jusque dans le chœur; enfin à certaines occasions, à la naissance et aux entrées des rois et des princes,

[1] Ce jeu, bien supérieur à celui de *la Fuellie*, a réellement des passages pleins de grâce et de fraîcheur. Les amours de Robin et de Marion étaient au moyen âge un de ces thèmes communs que tous les poëtes variaient à leur gré. Francisque Michel ne cite pas moins de neuf motets et de vingt-neuf pastourelles sur ce sujet, et l'on pourrait encore grossir cette liste. Il est évident qu'une des meilleures chansons de Thibaut appartient au même cycle. Quant aux *miracles de Notre-Dame*, ils ont tous les caractères des *mystères*, dont nous allons parler; curieux pour les renseignements qu'ils donnent sur les mœurs et les habitudes du moyen âge, ils rebutent d'ailleurs par la trivialité des détails et l'absence complète d'intérêt dramatique.

parmi les réjouissances qui suivaient ou rappelaient les victoires et les traités, on offrait au peuple, sur des échafauds dressés dans les rues et les carrefours, des représentations scéniques qui n'étaient que des pantomimes ornées du jeu de quelques machines, et dont la religion fournissait presque toujours le sujet [1]. Eh bien, trouvères, jongleurs, pèlerins, clergé, baladins d'Église ou de carrefour, le drame était dans tout cela, mais en quelque sorte à l'état d'embryon, et il y resta deux ou trois siècles. Cependant la populace parisienne prenait goût à ces divertissements; peu à peu elle voulut se les donner à elle-même, et enfin, sous le règne de Charles VI, temps d'anarchie et de licence, de luxe et de barbarie, ces éléments grossiers s'organisèrent et prirent une forme déterminée. Chassés par le parlement de la commune de Saint-Maur, où ils avaient essayé leurs représentations en 1398, les nouveaux dramaturges demandèrent au roi de venir à Paris lui soumettre leurs spectacles. Le roi y consentit. Un fou couronné sourit aux jeux de quelques manants, et le plus noble délassement de l'esprit humain, le plus riche fleuron de la couronne littéraire de France, le théâtre naquit pour ne plus mourir jusqu'à nous.

Charles VI octroya à une confrérie dramatique de bourgeois

[1] Parmi les fêtes données à l'occasion de certains événements politiques, et où se trouvaient mêlées des représentations théâtrales, une des plus curieuses est celle par laquelle Philippe le Bel célébra l'élévation de ses trois fils à la chevalerie en 1313. « Pendant quatre jours, dit un chroniqueur, il y eut de grandes réjouissances et spectacles, suivis d'*entremets* ou intermèdes. Là vit-on Adam et Ève, les trois Rois, le meurtre des Innocents, Notre-Seigneur riant avec sa mère, mangeant des pommes, disant ses patenôtres avec les apôtres, la décollation de saint Jean-Baptiste, Hérode et Caïphe en mitre, Pilate lavant ses mains, la résurrection, le jugement, un paradis dans lequel on voyait 90 anges, un enfer noir et puant où pleuraient les réprouvés au milieu de plus de 100 diables qui riaient de leur infortune. Les entremets étaient des ribauds en blanche chemise, agaçants par leur beauté, liesse et gaieté, un roi de la fève, un tournoi d'enfants de dix ans, des hommes sauvages, un loup qui filait, un rossignol et autres oiseaux qui chantaient, *maître Renard*, d'abord médecin et chirurgien, puis clerc, et chantant une épître et un évangile, puis évêque, puis archevêque, puis pape, et toujours mangeant poules et poussins. » Godefroy de Paris, Chron. man. citée par Vély, Hist. de France, t. IV, p. 260, éd. in-4°. Les frères *Parfait* en citent beaucoup d'autres au t. II de l'Histoire du théâtre français.

et d'ouvriers de Paris le privilége de représenter leurs pièces à l'hôpital de *la Trinité* [1]. Là, furent joués les premiers *Mystères*. Fondés sur l'histoire et les doctrines religieuses, ils furent longtemps un acte de piété et de foi. Un pape même accorda mille jours d'indulgence à ceux qui y assisteraient dévotement. Comme la passion de Notre-Seigneur fut le premier sujet traité par les entrepreneurs et les acteurs, ils prirent le nom de *Confrères de la Passion*.

Ces représentations avaient lieu dans une salle carrée ou oblongue. La scène était placée à l'une des extrémités, et divisée, autant qu'on peut se le figurer d'après le texte des pièces, en compartiments à plusieurs étages, que l'on nommait *établies*. Dans les pièces tirées de l'histoire sacrée, qui forment l'immense majorité des mystères, l'étage le plus élevé représentait le paradis; Dieu le père y était assis sur un trône entouré des anges et des vertus [2]. L'enfer, sous la forme d'une gueule d'où sortaient les démons, occupait la partie inférieure; le purgatoire, quand

[1] Les premières représentations *authentiques* de mystères eurent lieu au bourg de Saint-Maur en 1398. En 1402, les Confrères de la Passion obtinrent l'hôpital de la Trinité, hors la porte de Paris, du côté de Saint-Denis. Ce théâtre subsista sur le même pied pendant près de 150 ans. Quand les mystères furent supprimés en 1547, sous François Ier, les confrères achetèrent de leurs bénéfices l'hôtel de Bourgogne, l'ancienne résidence des plus formidables vassaux de la couronne. Ils le louèrent en 1570 à une troupe de comédiens, et ceux-ci y jouèrent la tragédie et la comédie jusqu'en 1680, que cette salle passa aux Italiens. Au reste, les mystères ne se jouèrent pas seulement à Paris; Rouen, Lyon, Bourges, Poitiers, Grenoble, Saumur, toutes les grandes villes eurent, aux fêtes solennelles, leurs représentations, en plein air même, quand on ne trouvait pas de salle convenable. Les frères *Parfait*, dans le premier volume de l'*Histoire du théâtre français*, ont donné le texte des lettres patentes de Charles VI, renouvelées en 1518 par François Ier.

[2] Une note du mystère du *Vieux Testament* dit, au moment où Dieu crée le ciel : « Adonc se doit tirer un ciel de couleur de feu, auquel sera écrit *cœlum empyreum*. » Guillaume Bouchet, dans sa 28e *sérée*, rapporte que dans le mystère de *la Passion*, joué à Saumur, « le paradis étoit si beau à cause de l'excellence de la peinture, que celui qui l'avoit fait, se vantant de son ouvrage, disoit à tous ceux qui admiroient ce paradis : Voilà bien le plus beau paradis que vous vîtes jamais, ni que vous verrez. » Dans le mystère de *la Résurrection*, lorsque J.-C. descend aux enfers pour en briser les portes, on voyait les diables accourir « en mettant coulevrines, arbalètes et canons par manière de défense. »

on en avait besoin, était placé au-dessus de l'enfer; c'était une tour grillée qui laissait voir les âmes en peine, attendant la venue du Messie. La terre enfin, située au rez-de-chaussée, entre l'enfer et le ciel, contenait un grand nombre d'échafauds figurant des maisons, des villes, des contrées, le tout avec des écriteaux, de peur de méprise. Une espèce de niche, fermée par des rideaux ou *custodes*, servait à cacher aux spectateurs certains détails qu'on ne pouvait leur présenter, tels que l'accouchement de sainte Anne, de la Vierge, etc.

On peut, avec plusieurs critiques, subdiviser les mystères en trois grandes catégories, selon que le sujet est tiré : 1° de la Bible; 2° des Légendes ou vies des Saints; 3° de l'Histoire profane.

Pour avoir une idée des premiers, il suffit de parcourir l'analyse du plus fameux de tous, nommé le *grand Mystère*, à laquelle les frères *Parfait*, dans leur *Histoire du théâtre français*, ont consacré presque un volume in-12. Ce mystère se compose de trois grandes parties, dont la seconde, *la Passion*, se divise elle-même en quatre journées. Quoique rien n'indique dans le texte aucune autre coupure, si l'on appliquait à cette œuvre notre subdivision par actes, on y trouverait 174 actes, où figuraient au moins 400 acteurs [1]. Tous les autres mystères ressemblent à celui-ci. Celui des *Actes des apôtres* renferme 80,000 vers; la représentation dura quarante jours consécutifs. Il en est à peu près de même des mystères de l'*Ascension*, de la *Pentecôte*, de la *Nativité*, de l'*Apocalypse*, de *Job*, d'*Abraham*, du *Vieux Testament*, qui contenait plus de 62,000 vers, etc.

A la seconde catégorie des mystères appartiennent les vies des saints et les histoires de la légende. C'était *la vie de monseigneur saint Jean-Baptiste*, de *saint André*, de *saint Laurent*, de *saint Dominique*, de *saint Barthélemy*, de *madame Marie Madeleine*, de *madame Barbe*, de *madame Geneviève*, le mystère du *Roi Avenir*, celui de la *Sainte Hostie*, qui célèbre un fait encore conservé dans les traditions du Brabant, etc.

[1] On trouvera aux *Pièces à l'appui* l'analyse d'une des journées de *la Passion*.

Enfin la troisième classe tirait ses sujets de l'histoire profane; ainsi le mystère de *Troie la grand*, celui de *Grisélidis*, marquise de Saluces, le mystère *de la France*, où sont relatés les événements du règne de Charles VII et qui se rapproche, sous certains rapports, des pièces historiques de Shakespeare, le génie du poëte anglais mis à part, bien entendu.

Il faut convenir en effet, avec tous les critiques de bonne foi, qu'on ne découvre dans les mystères aucune beauté de quelque espèce qu'elle soit. Ce ne sont point là assurément les *actes sacramentaux*, *autos sacramentales*, du théâtre espagnol, où brillent tant de rayons d'étincelante poésie. De l'aveu universel, les auteurs des mystères français n'ont rien de commun avec Lope de Vega, que la fécondité et le titre de quelques ouvrages. D'ailleurs, au lieu de cette dévotion enthousiaste, que dorent les feux confondus de l'Espagne et de l'Arabie, on ne voit chez nos ancêtres que plate bigoterie et ignoble vulgarité. Grâce à l'excessive ignorance et à la petitesse d'esprit des poëtes et des spectateurs, les mystères ne furent embellis ni par la régularité de l'art, ni par les charmes de l'imagination. Marchant d'anachronisme en anachronisme, confondant le sacré et le profane, le vieux et le nouveau, le biblique et le mythologique, assaisonnant leur œuvre de plaisanteries toujours burlesques, souvent cruelles et dignes de celles que se permet la populace, sur la place de Grève, en face de la guillotine, les confrères de la Passion n'ont fait que dégrader la moralité poétique de l'Évangile par une honteuse alliance avec les prosaïques réalités de la vie demi-sauvage du public qui les écoutait [1].

[1] Pour se faire une idée de la trivialité des mystères, il suffit de lire la liste des personnages qui y jouent un rôle. Avec les noms donnés par la Bible et l'histoire, on trouve des bourreaux tels que *Pesart*, *Torneau*, *Daru*, *Molestin*; des maçons qui ont nom *Casse-tuileau*, *Pile-mortier*, *Gâte-bois*; et en fait de soldats, *Rouge-museau*, *Édenté*, *Grappart*, *Tranchart*, etc., et le langage de ces honnêtes gens est tout à fait en harmonie avec leurs noms, et tous les autres acteurs, même les plus éminents, parlent comme eux. Bayle, les frères Parfait, tous les critiques ont cité mille exemples des inconvenances et des naïvetés dont fourmillent les mystères. Voyez d'ailleurs l'extrait que j'ai donné aux *Pièces à l'appui*. Certains poëtes du jour qui s'imaginent avoir inventé la fusion de l'atroce et du

Et cependant de telles compositions attiraient la foule, et longtemps elles obtinrent les applaudissements universels. Pour s'expliquer cet étrange succès, qu'on songe d'abord au goût inné de tous les peuples pour les spectacles, à l'ignorance des contemporains, à l'absence de tout objet de comparaison, à la magnificence des machines, merveilleuses pour le siècle, au chant des psaumes et au son de l'orgue pendant les entr'actes, seule musique vocale et instrumentale que l'on connût alors, au respect unanime pour les auteurs et les acteurs, presque tous évêques, chanoines ou prêtres[1]; qu'on se représente ensuite l'affectation du poëte à offrir, en toute occasion, la copie, et pour ainsi dire le *fac-simile*, le *trompe-l'œil* des habitudes de nos aïeux, chose qui les ravissait d'aise, car c'est là l'effet infaillible de toute reproduction minutieuse, de tout calque servile sur l'esprit du peuple et des ignorants; enfin, qu'on n'oublie pas surtout la nature des sujets si familiers aux croyances et aux mœurs des spectateurs,

burlesque dans le drame sont bien pâles à côté de nos mystères. Les plus excentriques ont-ils des créations d'une laideur morale à comparer, par exemple, à Daru, le bourreau des Actes des apôtres. Qui es-tu ? lui demande-t-on ;

. . . Je suis Daru,
Bon pendeur et bon écorcheur,
Bien brûlant hommes, bon trancheur
De têtes; pour bailler aux fours,
Trainer, battre par carrefours,
Ne doute que meilleur opère.
Le sire grand de mon grand-père
Fut pendu d'un joli cordeau,
Ma grand'mère fut au b . . ,
S'esgallant et menant grand'chère,
La superlative sorcière
Dont on n'oult jamais parler,
Pour petits enfants étrangler.
Mon père fut tout vif brûlé,
Et mon frère fut décollé,
Et enfoui son fils aîné ;
En terre la fosse lui fis,
Et sur le ventre lui saillis.
Mon autre frère fut bouilli
Pour ouvrer de fausse monnoie... etc.

Avouez que Han d'Islande est un bien petit garçon auprès de ce bon M. Daru. Je ferai observer aussi aux soi-disant créateurs du genre tragico-grotesque qu'ils trouveront dans le *Mystère de saint Christophe*, par Antoine Chevalet, une scène de fous du roi, mieux que cela, un dialogue en argot, entre MM. Barraquin et Brandimas, deux échappés des galères, de présent enrôlés dans *l'artillerie* de Dioclétien.

[1] La chronique de Metz, citée par Beauchamps (*Recherches sur le théâtre*, t. I, p. 254), s'exprime ainsi : « Et fut Dieu un sire appelé seigneur Nicole, lequel étoit curé de Saint-Victor de Metz, lequel fut presque mort en la croix, s'il ne fut été secouru, et convient qu'un autre prêtre fut mis en la croix pour parfaire le crucifiement pour ce jour. Et autre prêtre qui s'appeloit Me Jean de Nicey, qui étoit chapelain de Métrange, fut Judas, lequel fut presque mort en pendant, car le cœur li faillit, et fut bien hâtivement dépendu, et porté en voie. »

si grands et si riches par eux-mêmes. Quelles fables en effet plus éminemment tragiques, plus puissantes en émotions profondes que les histoires de Joseph, de David, des Machabées, que la Passion enfin, le plus sublime de tous ces drames, et dont les poëtes peuvent dire, comme les philosophes : Si la mort de Socrate fut celle d'un sage, la mort de Jésus fut celle d'un Dieu? Ajoutez que la valeur essentielle de tels sujets était encore augmentée par la foi des écrivains et par celle de l'auditoire.

Toutes ces causes assurèrent aux mystères, en dépit des vices nombreux qui devaient les faire proscrire dès le principe, une longue existence, non-seulement à Paris, mais dans les provinces de France, et dans le reste de l'Europe, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Italie, en Espagne enfin, où, du moins, le poëte fut souvent à la hauteur de la matière.

Les principaux auteurs des mystères français furent *Jean Michel*, qui composa le *grand Mystère;* le fameux *Pierre Gringoire*, auteur de *la Vengeance de Notre-Seigneur;* le chanoine *Arnould Greban* et son frère le moine, qui écrivirent les *Actes des apôtres*. Le mystère de *Troie la grand* est dû à *Jacques Millet*, étudiant en droit, et celui de *la Nativité*, qui n'est qu'une moralité toute en chansons sur des airs du temps, au malheureux *Barthélemi Aneau*, massacré par le peuple sur un soupçon de protestantisme.

Cependant, les discussions religieuses qui occupaient tous les esprits firent vivement sentir quels inconvénients pouvaient naître de cette espèce de travestissement des dogmes de la foi. Les parlements s'en aperçurent d'abord, les parlements dont l'esprit a toujours été gallican et janséniste, et qui avaient en égale horreur et la réforme et l'inquisition [1]; le clergé ne tarda pas à se

[1] Le réquisitoire du procureur général du parlement de Paris en 1542 expose fort bien les abus qu'avaient fait naître les représentations des mystères et dans le peuple et dans le clergé; les inconvénients qui en résultaient pour l'art dramatique, pour les mœurs, pour la foi; comment le peuple s'habituait ainsi à tourner en scandale et en dérision les choses les plus saintes. « D'ailleurs, disait-il, il y a plusieurs choses au Vieux Testament qu'il n'est expédient de déclarer au peuple, comme gens ignorants et imbéciles qui pourroient prendre occasion de judaïsme à faute d'intelligence. »

joindre à eux ; enfin, en 1548, François I[er] défendit expressément de prendre des sujets de pièce dans les saintes Écritures, de peur de prêter à rire aux huguenots, et tout en maintenant le privilége des confrères de la Passion, il leur déclara qu'ils ne pourraient jouer que des sujets *licites, profanes et honnêtes*. C'était à la même époque que Henri VIII interdisait les mêmes représentations en Angleterre, comme favorables au papisme. D'ailleurs, tandis que les rois, les parlements et le clergé les proscrivaient, une puissance bien plus forte et dont les arrêts sont bien plus difficilement cassés, l'opinion publique, les rejetait également, pour adopter un autre ordre de divertissements scéniques.

Les mystères ne tardèrent pas à entraîner dans leur chute un genre de drame qui s'en rapprochait sous plusieurs rapports, les *Moralités*. Les moralités, exploitées dans la grande salle du Palais de Justice par les clercs de la Bazoche, et ailleurs par les *Enfants sans souci*, peuvent, comme les mystères, se diviser en trois classes [1].

[1] Pour avoir sur la Bazoche des documents complets et officiels, il faut lire le recueil intitulé : *Statuts, ordonnances, règlements, antiquités, prérogatives et prééminence du royaume de la Bazoche*, Paris, 1586. Qu'il suffise de savoir que les clercs de procureur et tous les jeunes gens qui appartenaient au Palais se constituèrent, presque dès l'établissement des parlements sédentaires, en compagnie qui eut ses règlements, ses officiers et ses priviléges, comme presque tous les autres corps d'arts et métiers au moyen âge. Philippe le Bel leur en accorda de considérables, entre autres des droits de justice sur tous ceux qui appartenaient à la congrégation. Ils pouvaient battre une monnaie ayant cours au Palais, leur juridiction s'étendait à d'autres villes. Ils avaient un sceau et des armes. Leur chef, qui portait le nom de *Roi*, fut assez puissant pour mettre six mille soldats à la disposition de François I[er]. Ce *Roi* avait sous ses ordres un chancelier, un grand référendaire, un grand audiencier, un aumônier, etc. Comme ils paraissaient en public dans certaines occasions avec un grand appareil, l'envie leur prit, lorsqu'ils eurent été témoins du succès des *mystères*, d'ajouter à leurs processions de véritables drames ; mais arrêtés par le privilége des *confrères de la Passion*, ils durent donner à leurs pièces une autre forme et d'autres noms. Ils les appelèrent *Moralités*, et les représentèrent sur cette immense table de marbre qui servait aux dîners donnés par les rois de France aux princes étrangers, et qui fut brisée en 1618 dans l'incendie de la grande salle du Palais où elle se trouvait. Quant aux *Enfants sans souci*, c'étaient des jeunes gens de famille qui s'étaient réunis pour donner aussi des pièces sous le nom de *Sotties*. Leur chef s'appelait le *Prince des sots*, son premier officier *Mère* ou *Maire sotte*. Approuvés par Charles VI, ils

La première est celle des moralités tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, celles-ci étaient de vrais mystères abrégés; au lieu de soixante à quatre-vingt mille vers, elles n'en contenaient guère que mille à douze cents. D'ailleurs, c'était le plus souvent le même plan, les mêmes idées, le même style. Telles sont: la moralité de l'*Assomption* par *Jean Parmentier*, celle des *Trois Rois* par *Jean d'Abundance*, celle de *la Vendition de Joseph*, etc. Les *mystères* de la *Reine de Navarre*, qui excella dans ce genre, *la Nativité*, l'*Adoration des Rois*, les *Innocents*, ne sont autre chose que des moralités[1].

La seconde classe est beaucoup plus nombreuse. On peut y ranger toutes les pièces *allégoriques*, tirées soit des idées religieuses, soit des idées politiques. Le mystère se contentait de personnifier la justice, la miséricorde, la charité, et les autres vertus ou vices; la moralité alla plus loin. Entraînée dans le tourbillon spiritualiste du roman de *la Rose*, associant à une

donnèrent leurs représentations à la Halle. Bientôt ces trois compagnies, les confrères de la Passion, les Bazochiens et les Sots, se firent de mutuelles concessions, et s'associèrent en quelque sorte, dans leur intérêt et dans celui des plaisirs du public.

[1] Quoique la moralité fût généralement sérieuse, on voit par celles dont nous allons parler que le dénoûment n'en était pas toujours tragique. « La moralité françoise, dit Th. Sibilet, dans son *Art poétique*, publié en 1548, représente en quelque sorte la tragédie grecque et latine, singulièrement en ce qu'elle traite faits graves et principaux, et si le françois s'étoit rangé à ce que la fin de la moralité fût toujours triste et douloureuse, la moralité seroit tragédie. » Nous avons nommé parmi les auteurs de moralités Jean Parmentier. Il faut remarquer qu'il était regardé pendant sa vie comme un des meilleurs géographes et cosmographes de France. Il mourut de la fièvre jaune, à Sumatra, en 1530; Raoul, son frère, qui l'avait accompagné, succomba quinze jours après à la même maladie. Son corps fut jeté à la mer, celui de Parmentier avait été enterré sous un palmier. C'est ce qui fait dire à P. Crignon, son ami et éditeur de ses œuvres :

Du corps de Jean tiens-toi tout informé
Qu'il est déjà en palme transformé.
. . . .
Le corps de Raoul (monosyll.) qui fut jeté en mer
Est transformé en un dauphin léger
Et cette mer, où il fait demourée (où il reste enseveli),
Du nom des deux doit être décorée.
Se plus François vient en cette frontière,
Il nommera cette mer PARMENTIÈRE,
Et en sera mémoire à tout jamais.

théologie creuse une scolastique barbare, elle enfanta mille monstres indéfinissables, mille compositions bizarres, vraies apocalypses dramatiques, qui torturent l'esprit sans jamais parler au cœur. Un des plus célèbres écrivains de ce genre est *Jean Molinet*, déjà cité parmi les lyriques, et dont Jean Lemaire et Marot lui-même ont fait l'éloge. Étranges productions pourtant que celles de Jean Molinet! Ici, une moralité intitulée *le Rond et le Carré;* plus loin, une autre plus extraordinaire, les *Vigiles des morts*, où le poëte anime quatre phrases latines, et en fait des personnages vivants, parlants et agissants. Le premier de ces êtres fantasques s'appelle *creator omnium;* le second, *vir fortissimus;* le troisième, *homo natus de muliere;* le quatrième enfin, *paucitas dierum.* Ailleurs, les quatre époques de l'humanité jouent un rôle sous l'apparence de quatre hommes dont les noms réunis forment un hexamètre latin :

Regno, regnavi, regnabo, sum sine regno[1].

Mundus, caro, demonia est le titre d'une autre moralité. Il y eut une foule de pièces de cette espèce, *Bien avisé et mal avisé, Bonne fin et male fin, La querelle de peu et de moins contre trop et prou* (beaucoup), etc. Les personnages étaient aussi excentriques que le titre, le style aussi bizarre que les personnages.

Quelquefois les moralités étaient de simples paraboles *historiées à personnages* dans un but moral, *l'Enfant prodigue, le Mauvais riche, le Ladre, l'Aveugle et le Boiteux* d'André Delavigne. Dans certaines occasions, l'autorité les mettait à profit comme moyen de gouvernement. Voulait-elle faire approuver par la multitude une ordonnance qu'elle croyait utile, une moralité lui venait en aide. *Les blasphémateurs du nom de Dieu* était une pièce populaire destinée à faire revivre les ordonnances de Philippe Auguste et de saint Louis contre les jurements. Henri II appuyait un règlement de police par une moralité intitulée: *La réformation des tavernes et cabarets.* La mythologie était

[1] C'est dans le mystère ou moralité allégorique de *Bien avisé et mal avisé.* La Fortune, qui porte *regno* et *regnabo* au haut de sa roue, traite indignement les pauvres hères de *regnavi* et *sum sine regno.*

exploitée comme le catholicisme. Il nous reste en ce dernier genre *Écho et Narcisse*, et surtout *la Folie et l'Amour*, la plus gracieuse moralité que nous connaissions, et le chef-d'œuvre de cette charmante Lyonnaise *Louise Labbé* que nous retrouverons au XVIe siècle. La jolie fable de la Fontaine qui porte le même titre peut donner une idée de cette allégorie, conduite dans l'original d'une façon tout à fait ingénieuse et avec un art peu commun à l'époque où elle parut.

Enfin, la troisième classe des moralités comprend celles qui développent, dans une action dramatique, quelque conte populaire, quelque tradition locale. Telles sont : *Le chevalier qui donne sa femme au diable; L'enfant de perdition qui tua son père, pendit sa mère et enfin se désespéra; La pauvre villageoise, laquelle aima mieux avoir la tête coupée par son père que d'être outragée par son seigneur;* et beaucoup d'autres, destinées à la populace, comme ces complaintes lamentables qu'on chante dans les carrefours de Paris, les jours d'exécution de quelque grand criminel [1].

[1] Les ouvrages à consulter sur les origines du théâtre, les mystères et les moralités sont : Théâtre français au moyen âge, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi par *Monmerqué* et *Francisque Michel*, Paris, Delloye, 1839, 1 vol. in-8°. — Mystères inédits du XVe siècle, publiés pour la première fois par *Achille Jubinal*, Paris, Techner, 1837, 2 vol. in-8°. — *Buhez santez Nonn*, ou Vie de sainte Nonne, mystère en langue bretonne, antérieur au XIIe siècle, avec introduction et traduction par *Legonidec*, Paris, Merlin, 1837. in-8°. — Ancient mysteries described, London, 1823, in-8°. — Early mysteries and other latin poems of the 12th and 13th centuries, by *Th. Wright*, London. Nichols, 1838, in-8°. — Recherches sur les théâtres de France, depuis l'an 1161 jusqu'à présent, par M. *De Beauchamps*, Paris, Prault, 1735, 3 v. in-12. — Histoire du théâtre français depuis son origine (par les frères Parfait), Paris, 1735-1749, 15 v. in-12. — Essais historiques sur l'origine et les progrès de l'art dramatique en France, Paris, 1784, 3 vol. in-18. — Les origines du théâtre moderne, précédées d'une introduction par Ch. Magnin, t. I, Paris, Hachette, 1858, in-8°. — Essai sur la mise en scène, depuis les mystères jusqu'au Cid, par E. Morice, Paris, Heidelof, 1836, 1 vol. in-12. — Moralité des blasphémateurs du nom de Dieu, Paris, Sylvestre, 1831, in-4°, tiré à 90 exempl. — Le mystère de Griselidis et autres, publiés par Sylvestre, 1833 et suiv., in-4°.

CHAPITRE XI.

SUITE DU THÉATRE, FARCES ET SOTTIES.

Origine des farces et sotties. — Leur mérite ; Patelin. — Caractère des sotties ; Pierre Gringoire. — Chute des farces et sotties.

Les mystères et les moralités, malgré les grossières plaisanteries et les trivialités dont on les assaisonnait, n'en étaient pas moins, en quelque sorte, la tragédie et le drame du XIV[e] et du XV[e] siècle. Pour varier le sérieux de ce spectacle, les clercs de la Bazoche y ajoutèrent des pièces essentiellement comiques que l'on appelait *farces*, et la troupe du *prince des sots* se réunit à eux pour jouer les *sotties*.

Tour à tour ou à la fois les Bourguignons, les Armagnacs, les Anglais, les Aventuriers, la Jacquerie, la Praguerie, tourmentaient et déchiraient la France, et l'on avait une peste tous les dix ans ; c'est pendant ce temps que, fidèles au vieil esprit de causticité goguenarde, les Bazochiens et les Sots se moquaient également des vaincus et des vainqueurs, des ladres et des médecins. Louis XI qui, en fait de plaisanteries, n'aimait guère que les siennes, leur imposa silence ; mais ils reparurent sous Louis XII qui leur donna toute liberté, pourvu qu'ils respectassent l'honneur des dames. « Pour que la vérité, dit G. Bouchet, pût arriver jusqu'à lui, il permit les théâtres libres, et voulut

5.

que sur iceux l'on jouât librement les abus qui se commettoient tant en sa cour comme en son royaume, pensant par là apprendre et savoir beaucoup de choses, lesquelles autrement il lui étoit impossible d'entendre [1]. » Octroyée par un monarque, la liberté du théâtre précéda de trois siècles la liberté de la presse; elle ne vécut qu'un moment, mais peut-être cette rapide existence suffit-elle pour donner aux sotties surtout une valeur réelle.

En effet, si les mystères et la plupart des moralités ne présentent presque aucun intérêt littéraire, et ne méritent guère que les sifflets de la critique, il n'en est pas de même des sotties et des farces. C'est là que brille déjà cette malice française qui depuis créa le vaudeville. Les prédécesseurs et les contemporains de Rabelais, qui montèrent sur la scène bouffonne, marchent en quelques endroits les égaux du grand maître, et il est tel de leurs traits que Molière lui-même n'eût pas désavoué. Sans doute, parmi les farces, beaucoup n'ont rien de remarquable que leur vulgarité et leur indécence, mais quelques-unes portent en elles le caractère national de bon sens comique et naïf.

Telles sont les vieilles farces du *Savetier* [2], de *la Cornette*,

[1] G. Bouchet, 15e sérée, p. 18 de l'édit. de Rouen, 1635.

[2] Cette farce est peu de chose, mais elle a quelques mots comiques, par exemple, la prière du savetier à Dieu pour avoir cent écus :

O Dieu, qui donnes les écus
A ce riche si largement,
Donne-m'en un cent tout comptant,
Et je te jure sur mon âme,
A toy et à Notre-Dame,
Que se me les donne, de bon cœur
Je vous ferai toujours honneur,
Toutes les fois que vous verrai...
Beau sire, imaginez le cas,
Et que vous fussiez devenu
Comme moy, pauvre, tout nud,
Et que je fusse Dieu, pour voir,
Vous les voudriez bien avoir.

Quant à la farce de Patelin, voyez, dans les *Pièces à l'appui*, l'analyse qu'en donne Pasquier. Remarquez que les farces devaient être fort courtes. « Or n'a farce qu'un acte de comédie, et la plus courte est estimée la meilleure, afin d'éviter l'ennui qu'une prolixité et longueur apporteroient aux spectateurs. Car, comme dit Gratian du Pont, en son Art de rhétorique, quand farces ou sotties passent 500 vers, c'est trop. » Du Verdier, Bibliothèque françoise, p. 127. Les

de *la Pippée* et du *Meunier de qui le diable emporte l'âme en enfer*, par *André Delavigne*; telle est surtout celle de *Patelin*, qui semble appartenir, mais avec une force comique supérieure, au genre de pièces que l'on nomme aujourd'hui *Proverbes*. Celui-ci pourrait s'intituler : A trompeur, trompeur et demi. En effet, le drapier qui trompe Patelin sur le prix de sa marchandise, tombe lui-même dans le piége, et l'avocat à son tour est dupe du berger instruit à son école. Quel est l'auteur de Patelin? La critique l'ignore. M. François de Neufchâteau a cru retrouver la pièce originale dans les fragments de la langue d'oc; d'autres l'attribuent à *Pierre Blanchet*, de Poitiers, mort en 1519. Ce qui est certain, c'est que le langage accuse le temps de Louis XII, que les auteurs les plus estimés du XVIe siècle le citent avec enthousiasme, et que dès lors, signe infaillible de génie et de popularité, il avait enrichi la langue de proverbes et de locutions nouvelles. Cette obscurité même qui l'environne lui donne, comme le remarque avec raison M. Sainte-Beuve, je ne sais quelle consécration mystérieuse. Ce n'est plus l'œuvre d'un homme, c'est celle d'un peuple et d'un siècle tout entier; c'est le type de toutes ces physionomies, si éminemment gauloises, mélange de bon sens, de finesse et de naïveté, qui se retrouvent à chaque période de notre littérature, et la rattachent par une chaîne ininterrompue à ses origines et au moyen âge, en dépit de toutes ses capricieuses excursions dans l'antiquité ou chez nos voisins. Si l'on veut avoir une idée complète de Patelin, ce n'est pas l'imitation de Brueys, assez heureuse d'ailleurs, qu'il faut lire; on doit aller à l'original. La narration du berger à son maître, le plaidoyer du pauvre drapier et son burlesque *entrelas* de drap et de moutons, sont inimitables de naïveté et de précision. Ce petit prodige de l'art, où le secret du comique de caractère et du comique de situation était deviné, avait, dit-on, paru d'abord en prose; j'en doute fort, le vers est trop naturel

épithètes que l'on joignait au mot *farce* dans le titre de ces pièces sont : joyeuse, historique, fabuleuse, enfarinée, morale, récréative, facétieuse, badine, françoise, nouvelle.

et trop franc pour une œuvre de seconde main. Reuchlin le traduisit en vers latins avant l'an 1500; les autres langues s'en emparèrent plus tard.

Sans doute, toutes les farces n'ont pas cette portée. Patelin est seul au premier rang; *le Testament* même *de Patelin, à quatre personnages,* que donne l'édition de 1723, en est fort loin. Cependant quelques autres farces ne manquent point d'excellents traits; et les sotties surtout ont souvent une finesse de critique, un à-propos de malice qui rivalise avec nos meilleurs vaudevilles.

Plus légère, plus délicate, d'une raillerie plus directe, la sottie paraît, dès son origine, toute brillante de cet esprit vif et mordant qui anima ensuite le conte philosophique et le pamphlet politique, Voltaire et Paul Louis Courier.

Tantôt elle s'attaquait à un abus particulier : c'est ainsi que le médecin *Nicole de la Chesnaye* donna en 1511, sous le nom de moralité, une sottie intitulée : *Condamnation des banquets* [1].

Tantôt elle généralisait ses critiques et les étendait à la société tout entière. A ce genre appartient la sottie de l'*Ancien Monde,* que Marmontel et les frères Parfait regardent comme la meilleure de toutes, et qui remet en mémoire le charmant badinage d'Aristophane dans *les Chevaliers* et *les Oiseaux.*

Parmi les sotties politiques, on distingua celle du *Nouveau Monde,* de l'*Homme obstiné,* que Louis XII employa pour agir sur l'opinion dans ses querelles avec le pape Jules II, et surtout celle de *la Mère sotte,* dirigée contre les abus ecclésiastiques. L'auteur de cette dernière est le fameux *Grégoire* ou *Gringoire,* dont la devise de fou n'était pas si folle, et pourrait s'appliquer à bien d'autres de ses contemporains aussi grotesques en apparence : Tout par raison, raison partout, partout raison. *La Mère sotte* et les autres ouvrages dramatiques de Gringoire sont

[1] Il faut observer que la division que nous avons établie entre les quatre genres de drames du moyen âge, quoique exacte en général, n'est cependant pas rigoureuse. Souvent une moralité a pris le nom de mystère, et d'autre part, sottie, farce et moralité se confondent encore plus fréquemment.

curieux par leur forme. On lui pardonne l'allégorie si à la mode dans son siècle; il en fait un masque qui relève, en la voilant à demi, la rieuse expression de ses figures[1]. Quant à ces écrits moraux qui n'étaient point destinés au théâtre, le *Castel de labour*, les *Folles entreprises*, etc., ils ont parfois de l'originalité et une satire assez piquante, mais fort souvent aussi la morale en est commune et fastidieuse.

Louis XII, le père du peuple, protégeait ces divertissements populaires; François Ier, qui n'était que le père des lettres, établit la censure théâtrale et proscrivit les farces et les sotties. On voit par ses ordonnances qu'il défendit de parler des princes et princesses; qu'il ordonna que, quinze jours avant la représentation, les comédiens remettraient à la cour le manuscrit des pièces, et retrancheraient, en jouant, les passages rayés, sous peine de prison, de punition corporelle, et plus tard même, sous peine de la hart. En vain Marot plaida par de jolis vers la cause des Sots et des Bazochiens; toutes les prières furent impuissantes. Mais ce genre n'était point, comme les mystères et les moralités, proscrit par le bon sens et l'opinion publique; aussi ne périt-il pas avec les drames contemporains, il ne fit que se modifier pour reparaître après moins d'un siècle, plus élevé et plus brillant, et produire dans la suite Molière et Beaumarchais.

[1] J'ai donné, d'après les frères *Parfait*, l'analyse du jeu de *la Mère sotte* dans les *Pièces à l'appui*. Voici maintenant les ouvrages à consulter sur les farces et les sotties :

Recueil de plusieurs farces, sotties et moralités, publié à Paris, par P. Siméon Caron, 1798-1806, 11 vol. Ce recueil contient 9 farces, 2 sotties, 2 moralités; Recueil de livres singuliers et rares à joindre aux réimpressions de P. Caron, Paris, 1829, 1 vol. in-8°, contient 14 pièces. — Deux farces ont été publiées dans la Collection des bibliophiles français. Paris, Didot, 1828, 1829. — Recueil des farces, moralités et sermons joyeux, publié par Leroux de Lincy et Fr. Michel, Paris, Techner, 1837; ce recueil, tiré seulement à 76 exemplaires, forme 4 v. in-12 qui contiennent 74 pièces. On trouvera leurs titres soigneusement indiqués dans le Théâtre français au moyen âge, cité au chapitre précédent.

CHAPITRE XII.

DE LA PROSE JUSQU'AU XVI[e] SIÈCLE.

Distinction entre le caractère de la poésie et celui de la prose. — Ouvrages didactiques ; René d'Anjou. — Éloquence ; Jean Gerson. — Philosophie ; scolastique, réalistes, nominaux, mystiques. — Éloquence de la chaire ; ses défauts.

Jusqu'au XVI[e] siècle, la poésie est presque l'unique forme littéraire consacrée par l'usage dans les provinces de l'ancienne Gaule. Non que la prose fût formellement proscrite; son développement, nous le savons, avait été favorisé, dès le principe, par la traduction de plusieurs écrivains de l'antiquité. On y avait transporté aussi la plupart des longs romans de chevalerie primitivement écrits en vers. Mais, en général, dès qu'il s'agissait d'ouvrages originaux, ceux qui n'avaient pas recours au latin employaient la rime et le mètre poétique. On avait même traduit en rimes des ouvrages de physique, de géographie et de jurisprudence[1]. Cependant ce quasi abandon de la prose, si

[1] « La fureur de rimer fut portée à un tel point dans le XIII[e] siècle, que des coutumes et des règles de monastère furent mises en vers. Richard d'Annebaut, poëte anglo-normand, rima les *Institutes de Justinien*. Nicolas Dourbault publia en 1280 la *Coutume de Normandie* en vers de 8 syllabes... Les traités de Philippe de Than sur la physique, la chronologie et l'histoire naturelle, publiés en 1107 et 1121, furent traduits presque en même temps en vers français... Guillaume de Normandie a mis en rimes un *Bestiaire*, histoire des animaux, en 1212, et Guil-

hautement réparé d'ailleurs dans les âges suivants, eut son avantage. C'est peut-être à ce rang secondaire que lui assignait l'opinion publique comme expression intellectuelle, qu'elle dut le mérite de clarté relative qui frappe dès l'abord ceux qui en étudient les vieux monuments. La poésie, je ne parle pas de celle des mystères et de quelques farces ou fabliaux, qui n'est réellement qu'une prose versifiée, resta longtemps la langue du petit nombre. Il en est de même, sans doute, chez la plupart des peuples modernes, en Angleterre, en Allemagne, en Italie; mais avec cette différence, qu'ailleurs le divorce entre la prose et la poésie est dans l'essence même de la langue, tandis que, parmi nous, plus la poésie, sans renoncer au caractère un peu vague qu'elle tient de sa nature demi-musicale, tend à se rapprocher de l'exacte et précise clarté de la prose, plus elle rentre dans le vrai génie français. Le XVIIe siècle l'a prouvé. Jusqu'à cette époque, les entraves de la rime et de la mesure que la poésie portait gauchement, tout en se faisant un point d'honneur de les multiplier à l'infini, suffisaient à la rendre obscure; elle y ajouta des emprunts continuels au jargon allégorique, en attendant ceux qu'elle devait faire aux idiomes de l'antiquité. La prose, au contraire, se plia successivement à toutes les impressions populaires. Son premier besoin fut d'être intelligible à tous; elle adopta sans répugnance les habitudes de la société qui devait la lire; elle semblait avoir de prime abord la conscience de cette vérité formulée depuis par Voltaire : « Ce qui n'est pas clair n'est pas français. » Aussi la prose des premiers temps, quoique moins littéraire et peut-être parce qu'elle ne songe pas à être littéraire, est d'une lecture plus facile que la poésie contemporaine.

Vous vous en apercevez dès l'aurore du XIIIe siècle dans la chronique de Villehardouin; Joinville le démontre encore mieux. C'est la clarté déjà reconnue de la prose française qui détermine *Brunetto Latini* à l'employer. Proscrit par ses concitoyens, le

laume Osmond, peu d'années après, un *Volucraire*, histoire des oiseaux, et un *Lapidaire*, histoire des pierres précieuses. » *Roquefort*, De la poésie française.

secrétaire de la république de Florence, celui qui eut Dante pour élève, se retire à Paris, et c'est dans la prose de sa patrie d'adoption qu'il écrit son livre de *bonne parleure*, et son *Trésor*, espèce d'encyclopédie abrégée de toutes les connaissances du temps, « parce que, dit-il, c'est un plus délitable langage et plus commun que moult autres. »

Remarquons en passant que ces encyclopédies sont fréquentes dans le moyen âge. Il faut y rattacher la plus grande partie des écrits d'*Albert le Grand*, dont l'œuvre complète ne renferme pas moins de 21 vol. in-f°. Vers le milieu du XIII[e] siècle, nous trouvons l'encyclopédie de *Vincent de Beauvais* sous le titre de *Speculum naturale, morale, doctrinale, historiale*. Ces *miroirs* comprennent toutes les connaissances de l'époque dans l'histoire naturelle, la métaphysique, la morale, les arts, les sciences, l'histoire politique, le tout distribué avec assez de méthode et d'exactitude. Cent ans après, paraît le *Repertorium* et le *Dictionarium morale* du moine *Berchorius* ou *Berchœur*, que les critiques estiment moins.

Pendant ces deux siècles, les rois et les chevaliers ne dédaignèrent point la prose. Dans *les Déduits de la chasse des bêtes sauvages et des oiseaux de proie* de *Gaston Phébus*, comte de Foix et de Béarn, dans *le Livre des Tournois* du vénérable *René d'Anjou*, duc de Lorraine et roi de Sicile, « tout diapré de science inventive, » comme disaient ses contemporains, la prose devint le manuel des princes et des grands, et le code de leurs délassements privilégiés [1]. Tandis que Christine de Pisan et Alain Chartier l'appliquaient à la critique et à l'enseignement des vérités morales,

[1] Le nom de René d'Anjou est celui d'un des meilleurs, des plus spirituels et des plus malheureux princes dont l'histoire ait parlé. Adoré de ses peuples qui le surnommèrent le bon roi René, à la fois peintre, poëte et prosateur distingué, il comprit l'importance de l'agriculture et tout ensemble celle de l'industrie, et imposa à l'avide et rusé Louis XI lui-même par l'ascendant d'une vertu noble et simple. Tant de qualités ne l'empêchèrent pas d'être dépouillé successivement de tous ses États et réduit au comté de Provence. Pourquoi donc la vie n'est-elle pas plus douce et plus légère pour ces natures si rares qui peuvent faire le bien des hommes et qui le veulent ?

Gerson, l'illustre chancelier de l'université de Paris, lui donnait l'éloquence et le pathétique.

Gerson sacrifie sans doute au goût ou plutôt aux nécessités de son époque, il multiplie les citations bibliques, il marche toujours appuyé sur des autorités qui, à nos yeux, n'ajoutent rien à la gravité de sa parole, mais du moins il n'a pas l'emphase pédantesque réservée à ses successeurs. Sa *harangue à Charles VI*, son *plaidoyer contre Charles de Savoisi*, partent réellement du cœur. C'est la cause du faible, ce sont les intérêts les plus palpitants du peuple, plaidés avec un courage énergique et un entraînement chaleureux[1]. Qu'il ne soit pas prouvé que le livre latin de *l'Imitation de Jésus-Christ* est son ouvrage, que l'on ne se rende pas, si l'on veut, à l'érudition raisonnée de M. O. Leroy et des autres savants qui ont soutenu cette thèse [2], toujours est-il qu'en lisant ces harangues si pleines d'onction, on conçoit qu'on lui ait attribué le chef-d'œuvre du spiritualisme catholique. Il nous est difficile aujourd'hui, je l'avoue, d'apprécier tout le mérite de *l'Imitation*, de saisir toute la portée de ces élans de foi et de charité si brûlante et si détachée; et pourtant il appartenait à un siècle au moins aussi sceptique que le nôtre, l'écrivain qui a dit : « C'est le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Évangile n'en est pas. » Et remarquez en même temps que l'auteur de ce livre assez prodigieux pour qu'on ait pu le ranger immédiatement après l'Évangile, assez populaire pour avoir obtenu près de mille huit cents éditions et des traductions en toute langue, a été l'ennemi le plus irréconciliable de l'ultramonta-

[1] Voir, dans les *Pièces à l'appui*, un fragment d'une harangue de Gerson au roi Charles VI, au nom de l'université de Paris.

[2] Le livre *de Imitatione Christi*, titre du premier chapitre qui s'est étendu ensuite à tout l'ouvrage, est peut-être celui sur l'auteur duquel on a le plus disputé et l'on disputera le plus. La tradition la plus universelle et la plus ancienne, les écrivains allemands et flamands, la Sorbonne enfin, se sont déclarés en faveur de Thomas A Kempis ; la plupart des critiques français, entre autres, MM. Gence, dans la *Biographie universelle*, Daunou, dans le *Journal des savants*, année 1826 et 1827, et Onésime Leroy plaident pour Jean Gerson ; enfin Bellarmin, Mabillon et les Bénédictins penchent pour Jean Gersen, abbé de Vercelli, qui vivait dans la première moitié du XIII[e] siècle.

nisme et de l'infaillibilité papale. Qu'on lise ses traités *de Modis uniendi ac reformandi ecclesiam, de Auferibilitate papæ ab ecclesia, etc.*, on y trouvera les germes de ces fameuses libertés de l'Église gallicane, utopie du grand Bossuet comme du grand Gerson, réforme incomplète sans doute, mais dont la réalisation était peut-être l'unique planche de salut pour l'unité chrétienne. Contemporain de Wiclef et de Jean Hus, Gerson comprit que ce n'était pas avec la hache et les flammes qu'il fallait leur répondre, que sous les cendres du bûcher couvaient de nouvelles et plus fécondes hérésies, et que l'Église n'avait qu'un moyen de prévenir la réforme menaçante, c'était de se réformer elle-même par l'union et la science.

Gallican dans cette partie positive de la religion qui la rattache au siècle et aux intérêts matériels, Gerson, dans les doctrines purement spéculatives, semble appartenir plutôt au mysticisme. D'où venait cette subdivision de la philosophie religieuse? Pour répondre à cette question, il faut reporter un moment nos regards en arrière.

Nous avons dit que la scolastique fut émancipée du moment que l'école se divisa en réalistes et en nominaux; mais si elle n'était plus la sujette, elle resta longtemps encore, en général, l'alliée fidèle de la théologie. Gilbert de la Porrée, Pierre le Lombard, Alain de l'Isle, plus tard saint Thomas d'Aquin et ses disciples, entre autres Henri Goethals de Gand, furent orthodoxes aussi rigoureux que dialecticiens subtils. Il n'en était pas moins prouvé, malgré tout, que l'arme avait deux tranchants, qu'elle pouvait servir à attaquer comme à défendre les bases de la foi. C'est ce qui arriva en effet, et l'on voit par intervalles la scolastique monter seule en chaire et y enseigner une sorte de panthéisme [1]. Cependant au milieu du XIII[e] siècle, toutes les œuvres métaphysiques d'Aristote passent d'Espagne en France, mais cette fois entourées des commentaires d'Averroës et de tous les sophistes arabes. Alors se multiplient à l'infini les subtilités de langage,

[1] C'est ce que firent, dit Tennemann, Simon de Tournai, Amauri de Bene et David de Dinant. *Manuel de l'hist. de la phil.*, 252.

alors plus de bornes aux raffinements de la pensée, aux distinctions de la parole; Alexandre de Hales, Duns Scott, le plus infatigable ennemi de Thomas d'Aquin, une foule d'autres, épuisent toutes les forces de l'intelligence dans les discussions de mots les plus vides et les plus futiles. Le réalisme reparaît avec plus de puissance que jamais; le réalisme qui fut, à n'en pas douter, une des causes principales de la vogue du système allégorique dans les compositions littéraires. Ce fut en effet à partir du moment où le réalisme eut un retentissement plus populaire par ses scandaleuses discussions avec les nominaux, que Raison, Danger, Convoitise, Désespérance, dominèrent exclusivement au théâtre, dans les romans, dans les poëmes, dans les chansons. Tout se tient dans l'histoire de l'intelligence, et Albert le Grand ne contribue pas peu à expliquer Jean de Meung[1]. Bientôt une foule d'esprits pieux et élevés, généralement nominaux au fond, mais fatigués de ces disputes sans terme, dégoûtés de tant d'acharnement pour de vaines paroles qu'envenimaient encore toutes les petites passions, se jetèrent dans le mysticisme; ils voulurent reprendre la foi *à priori*, sans plus rien demander à cette raison qui s'égarait dans des routes captieuses; ils en appelèrent d'Aristote à Platon et aux Alexandrins dont ils n'avaient qu'une idée confuse. Abailard n'avait pas été étranger à cette doctrine; *Hugues* et *Richard de Saint-Victor* la développèrent, elle passa de saint Bonaventure à *Pierre d'Ailly*, le plus éloquent orateur des conciles de Pise et de Constance, et de celui-ci, à

[1] Ne confondez pas la fable et l'allégorie ; l'une fait agir des êtres réels, l'autre fait mouvoir des êtres de raison. Quand Boileau a dit :

« Minerve est la prudence et Vénus la beauté, »

il n'a pas tout dit. Minerve est la prudence, sans doute; mais en outre elle est Minerve, une femme qui, avec les vertus, a aussi les vices, les passions, les caprices même d'une femme; qui a une histoire, un passé, un avenir, un père, et peut-être une postérité, si Pâris lui eût donné la pomme. *Dame Oiseuse* ou *le Fanatisme* une fois introduits, il faut qu'ils suivent fatalement une ligne donnée; mais un dieu de l'Olympe a tout le libre arbitre de la volonté humaine. Jupiter-allégorie fait trembler l'Olympe d'un froncement de sourcil, et il ne peut faire autre chose; Jupiter-fable se change en cygne ou tremble lui-même devant Briarée.

Jean Gerson, son disciple [1], à *Nicolas de Clémangis,* ennemi encore plus acharné des subtilités de la scolastique, et enfin au fameux Thomas A Kempis.

Malheureusement ce besoin de doctrines péripatéticiennes ou mystiques, cette nécessité de la science que comprenaient si bien certains individus, ne pénétraient pas le corps du clergé catholique et surtout ceux qu'il chargeait de distribuer au peuple la parole de Dieu. Chose déplorable! au moment où la philosophie et l'éloquence lui étaient le plus nécessaires, elles lui firent faute et passèrent sous les drapeaux ennemis. On eût dit que l'enivrement des triomphes de Grégoire VII avait égaré l'Église dans ses voies. Elle, si populaire et dont le royaume n'était pas de ce monde, partagea les donjons et les blasons de la féodalité; elle, si puissante par le glaive spirituel, ne connut le plus souvent que le glaive séculier. Au XIVe et au XVe siècle surtout, l'action remplaça la parole. Au lieu des Paul, des Augustin, des Chrysostome, on avait saint Dominique et l'inquisition pour effrayer les peuples, comme on eut, au XVIe, saint Ignace et les Jésuites pour les séduire. On ne peut, sous aucun rapport, rapprocher de Jean Gerson les théologiens véritablement militants, les prédicateurs de cette époque, les *Michel Menot,* les *Clérée,* les *Maillard,* avec leur jargon macaronique, leur langage mi-gaulois, mi-latin, leur âpreté, souvent audacieuse, souvent bouffonne, leurs quolibets, leurs fables, leurs anecdotes naïvement graveleuses, leur burlesque pantomime, leur éloquence *tousseuse* semée de *hem! hem!* et d'autres interjections ridicules. Un *Jean Raulin* pouvait fournir des historiettes à Rabelais ou à la Fontaine, mais non des pensées à Bourdaloue [2].

[1] « Jean Gerson, dit Tennemann, fit consister la vraie philosophie dans la théologie mystique fondée sur l'expérience intérieure des sentiments de piété qui viennent de Dieu, et sur l'intuition de l'âme appliquée aux choses célestes. » Traduction de Cousin, § 274.

[2] La fable des animaux malades de la peste est tirée du sermon XIV de Raulin, *Itinerarium*. C'est au sermon III, *De viduitate,* que se trouve l'anecdote rapportée aux ch. 9 et 27 du liv. III de Pantagruel. On sait au reste avec quelle audace et quelle énergie Olivier Maillard attaqua les vices de son siècle, et comment il ne

Ce n'est pas que ces sermonnaires pèchent par le fond, que leur morale soit le moins du monde répréhensible, qu'ils manquent de hardiesse chrétienne et parfois même plus que chrétienne, pour stigmatiser les vices des grands et faire ressortir les misères des petits; mais la forme est toujours et partout d'une vulgarité qui repousse tout élan, toute onction, toute idée de leur haute mis-

recula pas devant le terrible Louis XI lui-même. Je cite, dans les *Pièces à l'appui*, un extrait d'un de ses sermons. Il ne donne pas encore une idée complète de ce prédicateur; mais pour me justifier de n'avoir pas été plus loin, il me suffira de rappeler ces paroles du P. Niceron, dans ses *Mémoires* : « Il fallait, dit-il, que la corruption fût bien publique du temps de Maillard, puisque sa morale roule presque toujours sur l'impureté, qu'il se sert dans cette matière des expressions les plus crues, et que, lorsqu'il en parle, il s'adresse presque toujours aux ecclésiastiques. » Les autres prédicateurs que j'ai nommés n'ont guère écrit qu'en latin ou tout au plus dans un langage mi-partie latin et français. Voici un fragment de ce jargon tiré du sermon de Michel Menot sur l'Enfant prodigue et cité par Labouderie, *Biog. univ.*, t. XXVIII : « Quand ce fol enfant et mal conseillé, *quando ille stultus puer et male consultus habuit suam partem de hæreditate, non erat quæstio de portando eam secum; ideo statim* il en fait de la chiquaille : il la fait priser, il la vend, et *ponit* la vente *in sua bursa; quando vidit tot pecias argenti simul, valde gavisus est et dixit ad se :* Oho, *non monebitis sic semper! Incipit se respicere: Et quomodo! vos estis de tam bona domo, et estis* habillé comme un bélître! *Super hoc habebitur puisio. Mittit ad quærendum* les drapiers, les grociers, marchands de soie, et se fait accoutrer de pied en cape, *facit se indui de pede ad capum;* il n'y avait à redire au service... *emit sibi pulchras caligas* d'écarlate bien tirées, la belle chemise froncée sur le collet, le pourpoint fringant de velours, la toque de Florence à cheveux peignés, *coccineas bene tractatas, pulchram camisiam rugis plenam*, etc. »

Outre cette interjection *hem! hem!* qui se trouve fréquemment placée en vedette dans les sermons de Maillard, on rencontre, dans les prédicateurs du temps, d'autres formules pour réveiller l'attention aux passages importants des discours, comme *clama; percute pedibus; percute pede*, etc.

Consultez sur ce chapitre : Bibliothèque française de La Croix du Maine, Paris, 1584, 1 v. in-f°; Bibliothèque française de *Duverdier;* nouvelle édition des deux ouvrages par *Rigoley de Juvigny*, Paris, 1772, 6 v. in-4°. — Bibliothèque française de *Cl. P. Goujet*, Paris, 1740, 18 v. in-12. — *Niceron*, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres, Paris, 1727-1745, 43 v. in-12. — *F. de Villeneuve Bargemont*, Histoire de René d'Anjou, Paris, 1825, 3 v. in-8°. — *Tissot*, Leçons et modèles de littérature française, Bruxelles, Wahlen, 1838, 1 v. in-8° à 2 col. — *M. N. Sylvestre Guillon*, Le discours préliminaire du livre intitulé : Modèles de l'éloquence chrétienne en France, Paris, 1840, 2 v. grand in-8°. — *Dupin*, Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, Paris, 1698, 61 v. in-8°.

sion sur la terre. Otez la rime de quelques passages des *Mystères*, et vous y trouverez exactement un sermon de l'époque.

En vain a-t-on voulu les justifier en rappelant que ces discours, le plus souvent improvisés, étaient recueillis ensuite et traduits du langage vulgaire en un latin barbare par des scribes plus ou moins ignorants; qu'ils s'adressaient d'ailleurs à une populace grossière, inhabile à comprendre les délicatesses de la pensée ou de l'expression, accessible seulement aux trivialités, et dont l'idiome rude et franc ne s'effarouchait nullement de ce qui nous révolte. Si l'on admet ces faits pour le XIVe et le XVe siècle, pourquoi n'en avait-il pas été de même au temps des Abailard et des saint Bernard? On parle des copistes et des traducteurs! mais qui prouve que les prédicateurs valussent mieux qu'eux? On accuse le public! mais c'était à eux à élever leur auditoire à la hauteur de la parole divine, et non à ravaler la parole divine au niveau de leur auditoire. « Tout ce qu'on peut dire, dit Dupin, en l'honneur des prédicateurs de cette époque, c'est qu'entre plusieurs dont les sermons sont bas, puérils et indignes de porter le nom de la parole de Dieu, il y en a quelques-uns qui ont débité une morale assez solide et des instructions utiles, mais sans éloquence et sans noblesse. » Ce qui est certain, c'est qu'au moment où la réforme descendit dans l'arène, elle trouva le clergé catholique puissant par ses alliances avec les passions et les intérêts du siècle, mais nu et désarmé de doctrines et de mœurs.

Au reste, à un bien petit nombre d'exceptions près, les diverses branches de la prose du moyen âge s'élèvent fort peu au-dessus de l'éloquence de la chaire; il n'en est qu'une que l'on puisse appeler réellement littéraire, et qui soutienne en ce sens la comparaison avec la poésie; je veux parler de l'histoire.

CHAPITRE XIII.

COMPOSITIONS HISTORIQUES.

Annales en langue vulgaire : Villehardouin ; Joinville ; leurs successeurs. — Froissart ; ses continuateurs. — Philippe de Commines ; ses contemporains.

Avec le XIIIe siècle commencent les annales en langue vulgaire, et cette longue série de *mémoires* personnels qui constituent les plus précieux monuments de notre histoire. Ils sont beaucoup plus utiles à l'appréciation du caractère national que les *chroniques* latines ; d'une part, ils représentent mieux les innombrables nuances d'opinion qui succédèrent à l'unité religieuse ; de l'autre, l'expression y fait, pour ainsi dire, partie des événements.

Regarderons-nous comme littéraires les fameuses *Chroniques de Saint-Denis*, réunies par l'abbé Suger, traduites du latin vers 1270 et continuées depuis en français ? Le défaut de style et parfois de jugement que l'on y remarque ne nous le permet pas. Fidèles au système en vogue jusqu'au XVIe siècle, les *grandes chroniques* vont chercher le berceau des Français parmi les ruines de Troie, et poursuivies d'âge en âge, elles ne s'arrêtent qu'au tombeau de Charles VIII. La science historique peut faire son profit de ces annales, bien que la fable s'y mêle trop souvent à la vérité ; mais la littérature, sans s'occuper de ces volumineuses compositions, qui ne peuvent avoir de style parce que des agrégations d'hommes

n'en ont pas, fixera plutôt ses regards sur les productions individuelles où l'écrivain se révèle sous l'annaliste.

La première, dans l'ordre chronologique, est l'ouvrage de *Geoffroy de Villehardouin*, maréchal de Champagne. La langue, il est vrai, n'est pas avancée dans Villehardouin; on y rencontre toujours de ces syllabes sonores, de ces restes de latinité qui accusent la poésie provençale; en un mot, c'est encore du véritable roman, ou plutôt du ramage de Champagne, comme disait Pasquier, déjà jaloux d'assurer la prédominance au langage de Paris; mais il est excellent pour les mœurs et les détails. Son récit est la vive peinture d'une de ces grandes et singulières entreprises, si fréquentes au moyen âge, quand les chevaliers, animés de la foi qui transporte les montagnes, et d'une valeur également ignorante des dangers et du but, quittaient leur manoir pour la conquête de quelque trône d'Orient. Villehardouin raconte comment l'empire de Constantinople passa des Grecs aux Latins; c'est tout à la fois une chronique et un roman de chevalerie, et souvent la forme n'est pas moins intéressante que le fond. Comme l'auteur fut lui-même un des principaux acteurs de son drame, il ne dit que ce qu'il a fait ou ce qu'il a vu, et il le dit avec une vivacité qui n'exclut point le simple et le naturel. C'est une langue fraîche, spontanée, où se rencontrent çà et là quelques pages pittoresques, et le plaisir que l'on ressent à saisir ces premiers bégaiements de l'histoire, dédommage des difficultés que présente la lecture de l'ensemble [1].

Joinville est déjà plus facile à suivre. Quand il naquit, Villehardouin était mort; le roman avait fait un grand pas de plus vers le français; et puis, outre cette naïveté alors universelle, que

[1] Dans l'édition de M. Buchon, on trouve, après Villehardouin, la suite de son histoire par *Henri de Valenciennes*. On ne sait quel est cet Henri. Quelques-uns le prennent pour l'empereur même de Constantinople, le successeur de Baudouin. Quel qu'il soit, sa manière m'a semblé se rapprocher singulièrement de Villehardouin. La forme de la narration, le discours direct fréquemment employé, et généralement assez précis, trahissent au moins un imitateur. Mais je n'y trouve pas le pittoresque de description et les réflexions jetées vivement dans le récit, qui m'ont frappé par intervalles dans le maréchal de Champagne.

nous croyons le mérite de l'écrivain, et qui n'est, sans doute, que celui de la langue, Joinville semble avoir ce génie particulier qui appartient plus à l'homme qu'au siècle, cette originalité individuelle qui distingue un auteur, non-seulement de ses devanciers et de ses successeurs, mais aussi de ses contemporains. C'est cette physionomie à lui qui donne à certaines de ses expressions un naturel et une vérité telle, que, selon la remarque de M. Villemain, dès qu'il les écrit, elles deviennent françaises et restent françaises, tant elles sont heureuses et impossibles à remplacer!

Villehardouin va peut-être plus loin que Joinville dans l'appréciation des faits; Joinville lui est supérieur dans celle des hommes. Son héros est le roi saint Louis, toujours suivi, comme les princes des tragédies classiques, du confident obligé qui n'est autre que Joinville lui-même. Il a su faire aimer l'un et l'autre. Il a d'ailleurs les défauts de ses qualités. Cette franchise de style qui témoigne en faveur de sa véracité, cette hardiesse et cette imperturbable jovialité qui étaient dans son caractère lui font parfois dépasser les bornes du naïf, et l'ont empêché de donner à l'histoire toute la dignité et le sérieux qu'elle demande.

Entre Joinville et Froissart, on pourrait mentionner la *Chronique rimée* de *Philippe Mouskes,* d'une grande autorité historique, mais absolument nulle sous le rapport littéraire. Adoptez l'opinion précisément inverse pour l'*Histoire du maréchal de Boucicaut,* dont l'auteur est inconnu [1], et pour la chronique également anonyme du *connétable Du Guesclin,* deux intéressantes biographies, mais que l'on accuse avec raison, ce me semble, d'être moins des histoires que des romans historiques destinés à offrir l'idéal du vrai chevalier de ce temps.

Froissart est d'une tout autre importance que Joinville. Son

[1] « Après Froissart, dit M. Buchon, je ne connais aucun écrivain du XIVe siècle qui sache s'emparer aussi vivement de l'attention du lecteur. Son style est toujours simple et animé, son imagination vive, naturelle, entraînante, son instruction solide et variée. » Cet ouvrage, publié pour la première fois par T. Godefroy en 1620, 1 v. in-4o, se trouve dans les collections de Mémoires sur l'histoire de France, et dans le Panthéon littéraire; il en est de même de l'histoire de Du Guesclin.

histoire universelle de 1322 à 1400 est peut-être le plus précieux monument du moyen âge, celui où il se peint le mieux sous toutes les faces, dans ses arts et dans ses plaisirs, comme dans les sérieux intérêts de la religion et de la politique; dans ses crimes et dans ses calamités incessantes, comme dans la franchise et l'énergie de ses rares vertus. Il y a des traits frappants de ressemblance entre Froissart et Hérodote. Le livre de Froissart est, après celui d'Hérodote, le type de cette histoire qu'on peut appeler *poétique*, pour la distinguer de l'histoire politique de Thucydide et de Salluste, et de l'histoire philosophique telle que la conçurent Voltaire ou Gibbon. C'est une sorte de transition entre l'épopée et l'histoire, un voyage plutôt que des annales, un panorama plutôt qu'un tableau. Froissart rattache l'Espagne, le Portugal, la Flandre, le Hainaut à l'Angleterre et à la France, toujours prédominantes dans ses récits, comme Hérodote lie à la Grèce, la Perse, la Lydie, l'Ionie, l'Égypte, et les autres pays qu'il parcourt ou qu'il étudie. Tous deux s'occupent surtout des faits capitaux, qu'Hérodote saisit au règne de Crésus et de Cyrus, Froissart au double avénement d'Édouard III en Angleterre et de Philippe de Valois en France. Quant à cette infinité de détails qui embarrassent si souvent les historiens modernes, l'un et l'autre les jettent dans leur narration, à mesure que l'occasion s'en présente; et Froissart même laisse parfois à quelques interlocuteurs réels ou fictifs le soin de les raconter : c'est ainsi qu'il se montre voyageant avec le bon chevalier Espaing du Lion, l'interrogeant sur chaque château, sur chaque ville de la route, et nous donnant, comme partie de son récit, les réponses de son interlocuteur.

Écrivain féodal par excellence, parce que la chevalerie est la seule poésie historique du moyen âge, Froissart s'intéresse médiocrement aux roturiers, « aux Jacques, aux vilains, noirs, petits et très-mal armés. » Tout ce qui frappe les yeux et l'imagination, fêtes, tournois, batailles, blasons, brillantes armures de chevaliers, il le décrit avec un amour qui trahit peut-être le fils du peintre d'armoiries de Valenciennes; mais pour les causes, les moyens, les ressorts cachés, ne les lui demandez pas, il ne s'en inquiète guère. Non que la volonté lui manque : « Si je disois,

confesse-t-il lui-même, ainsi et ainsi en advint en ce temps, sans ouvrir ni éclaircir la matière, ce seroit *chronique* et non pas *histoire.* » Mais la nature l'emporte, et s'il s'intitule *historien*, c'est dans le sens grec, homme qui conte parce qu'il sait, et qui sait parce qu'il voit ou qu'il entend [1]. Froissart a trois grands mérites : il conte admirablement ; il peint ses personnages avec une grande vérité ; et, s'il les fait parler, leur langage a toujours une convenance parfaite avec leur caractère et les mœurs du temps. Son style n'a pas le charme et la souveraine harmonie d'Hérodote, on ne pourrait le comparer au chant des Muses, mais il est court, animé, d'une inimitable naïveté, et parfois spirituel et énergique. Comme modèles de description, je citerai les batailles de Crécy, de Poitiers, de Cocherel, d'Otterburn, de Rosebec, et la place d'armes de Saint-Inghelbert ; comme scènes pathétiques et terribles, les vengeances du roi Jean, les guerres civiles de Gand et de Bruges, les luttes entre Pierre le Cruel et Henri de Transtamare, le siége de Calais, la trahison qui livra Clisson au duc de Bretagne ; comme tableaux gracieux et touchants, les amours d'Édouard III et de la comtesse de Salisbury, la mort de la reine d'Angleterre, Philippe de Hainaut [2], etc.

La chronique de Froissart a été poursuivie par *Enguerrand de*

[1] Froissart nous apprend lui-même au prologue du liv. IV, édit. *Buchon*, de quelle façon et avec quel amour il composa son histoire. « Or, considérez entre vous qui le lisez, ou le lirez, ou avez lu, ou orrez (entendrez) lire, comment je puis avoir su ni rassemblé de tant de faits desquels je traite et propose en tant de parties. Et pour vous informer de la vérité, je commençai jeune dès l'âge de vingt ans ; et si, suis venu au monde avec les faits et les avenues, et si, y ai toujours pris grand'plaisance plus que à autre chose... et partout où je venois, je fesois enquête aux anciens chevaliers et écuyers qui avoient été en faits d'armes et qui proprement en savoient parler, et aussi à aucun héraut de crédence pour vérifier et justifier toutes matières. Ainsi ai-je rassemblé la haute et noble histoire et matière ; et tant comme je vivrai, par la grâce de Dieu, je la continuerai ; car comme plus y suis et plus y laboure, et plus me plaît : car ainsi comme le gentil chevalier et écuyer qui aime les armes, et en persévérant et continuant, il s'y nourrit parfait, ainsi, en labourant et ouvrant sur cette matière, je m'habilite et délite. »

[2] Je cite dans les *Pièces à l'appui* quelques passages des quatre grands chroniqueurs du moyen âge.

Monstrelet, continué lui-même par *Mathieu de Coussy*. Mais ce n'est plus là Froissart; c'est une narration impartiale, exacte, judicieuse même, mais lourde, prolixe, et qui n'a rien de piquant ou d'ingénieux. Un seul trait la distingue. Jusqu'alors l'histoire ne s'était occupée en général que de l'Église, des rois et des nobles; avec Monstrelet et son contemporain, *Jacques Duclercq*, un quatrième acteur, le peuple, entre en scène dans le grand drame humanitaire. Les calamités dont chaque guerre menace le commerce et la bourgeoisie, l'affreuse misère des campagnes déchirées en tout sens par les dissensions civiles, commencent à remuer l'historien [1]. Ceci est le mérite des écrivains, mais c'est aussi et surtout le mérite du siècle. Sous tous les autres rapports, le seul rival digne de l'annaliste des Valois, c'est *Commines*, que nous devons placer dans le xve siècle, quoique son ouvrage n'ait été publié qu'en 1523.

De Philippe de Commines peut dater l'histoire politique. Froissart s'était contenté de peindre; Commines apprécie et raisonne; il ne lui suffit pas d'exposer les faits, il loue et blâme les hommes, jugeant avec la même hauteur d'impartialité Louis XI et Charles le Téméraire. En général, il est vrai, son

[1] Ce mérite à part, Monstrelet n'est en aucune façon comparable à Froissart. Rabelais, critique littéraire si judicieux en général, exprime la prolixité de Monstrelet par un mot trivial, mais pittoresque : « Cet homme, dit-il, est baveux comme un pot de moutarde. » Quant à Duclercq, mêmes défauts, style incorrect et diffus, phrases interminables, surchargées de répétitions, provincialismes fréquents, amas de contes populaires, de circonstances ignobles ou puériles à côté des plus graves événements. Mais c'est un homme d'une impartialité et d'une véracité admirables. « Je me suis enquis, dit-il, au mieux que j'ai su et pu; et je certifie à tous que ne l'ai fait ni pour or, ni pour argent, ni pour salaire, ni pour complaire à prince qui soit, ni homme, ni femme qui vécût. Ne voulant ainsi favoriser, ni blâmer nul à mon pouvoir, fors seulement déclarer les choses advenues, je prie tous princes, chevaliers et seigneurs, si j'ai en ce mis chose qui déplaise, que sur moi ne veuillent imputer à mal ; car ne l'ai fait à nulle intention de nuire ou vitupérer personne par haine : aussi s'il y a quelque chose qui plaise, qu'il ne le m'en soit point su de gré ; car ne l'ai fait pour l'amour d'aucun ni pour en amender. » Et tout le livre de Duclercq prouve qu'en parlant ainsi, il ne faisait que se rendre justice ; eh bien! lisez-le, et jamais le moyen âge, que vantent si fort certains modernes, ne vous aura paru plus odieux et plus méprisable sous tous les rapports. Voyez la préface de M. de Reiffenberg à son édition de Duclercq.

éloge et sa critique se déterminent moins d'après la moralité, que d'après la prudence, l'opportunité et le succès des actes. Mais qu'on n'oublie pas qu'il vécut au milieu des intrigues et de la corruption des cours, à une époque où l'enthousiasme religieux et chevaleresque tombait devant le positif des intérêts nationaux et privés, et où Machiavel allait naître. Montaigne l'a jugé excellemment. « Vous y trouverez, dit-il, le langage doux et agréable, d'une naïve simplicité, la narration pure et en laquelle la bonne foi de l'auteur reluit évidemment, exempte de vanité parlant de soi, et d'affection et d'envie parlant d'autrui; ses discours et exhortements, accompagnés plus de bon zèle et de vérité que d'aucune exquise suffisance, et, tout partout, de l'autorité et gravité représentant son homme de bon lieu et élevé aux grandes affaires. » Les morceaux de son livre qui méritent d'être plus soigneusement médités sont les chapitres où, sous le titre de *digressions* ou *discours*, il appelle l'attention du lecteur sur les enseignements pratiques de l'histoire, ceux où il explique les causes de la victorieuse résistance des Suisses et de l'affaiblissement de la maison de Bourgogne, ceux où il trace l'histoire des impôts en France, les révolutions fréquentes de l'Angleterre, et les derniers moments de Louis XI. Peintre de ce prince, Commines est à la hauteur de son modèle. On a pu le comparer à Tacite, non point sans doute pour le style, si éminemment pittoresque et parfois abrupt à force de travail, de l'historien romain; la langue du XVe siècle ne pouvait atteindre ces hauteurs; ni pour l'enchaînement et la disposition savante qui distinguent les grands annalistes de l'antiquité; ni, en un mot, pour le côté artistique et littéraire de l'histoire; mais bien pour la rectitude de jugement et la sagacité d'appréciation, pour l'expérience qui rattache les effets aux causes et fait prévoir les conséquences dans un avenir même fort éloigné [1]. Voyez comme il pressent les destinées

[1] « Il n'existe pas un livre de politique plus applicable et plus pratique que l'histoire de Philippe de Commines; il est plein d'une science positive, fruit de l'expérience sur laquelle n'ont influé ni opinions, ni systèmes. *Princes et gens de cour y trouveront de bons avertissements, à mon avis,* dit-il; et on doit le reconnaître avec lui. » *Barante,* Biog. univ., t. IX.

de l'Angleterre et de Venise; admirez cette profondeur qui devine le caractère et les intentions secrètes, et peint un homme ou un peuple en quelques traits. Sa langue, quelquefois nue jusqu'à la sécheresse, n'est pas encore faite assurément, mais elle est plus claire, plus précise, plus métaphysique et pourtant plus intelligible que celle de Froissart.

Quoique les prédécesseurs immédiats et les contemporains de Commines lui soient évidemment inférieurs, il ne faut pourtant oublier parmi eux, ni *Christine de Pisan*, l'annaliste de Charles V, Christine la savante, à la période déjà nette et nombreuse; ni *Guillaume de Villeneuve;* ni *Jean de Troyes*, le panégyriste de Louis XI, bien que ce dernier, par les minutieux détails et le ton bourgeois de sa chronique, rappelle trop souvent qu'il était greffier de son métier; ni *Juvénal des Ursins*, franc, naïf, et si important pour qui veut connaître dans toute leur vérité les faits et les mœurs du XVe siècle.

Commines avait passé du drapeau de Bourgogne au drapeau de France; si ce ne fut un acte de loyauté, c'en fut un de prudence et de bonheur; il assurait ainsi son existence littéraire autant que sa fortune politique. Malheur aux vaincus! *Georges Chastelain* et *Olivier de la Marche*, inviolablement fidèles à la maison de Bourgogne, tombèrent avec elle et furent longtemps oubliés. Leur style, où se rencontrent des termes empruntés aux dialectes wallons et hennuyers, était réputé incorrect à l'époque où ils parurent; mais aujourd'hui que tous ces gazouillis, pour parler encore comme Pasquier, sont enveloppés pour nous dans le même nuage d'archaïsme, il me semble que la manière d'Olivier a un certain éclat de description, celle de Chastelain quelque chose de ferme et d'arrêté dans le récit, qui me les fait tenir, le second surtout, en grande estime; il me semble que la Belgique peut se glorifier du talent aussi bien que de la conduite toujours noble et loyale de ces deux écrivains, qui lui appartiennent plus exclusivement que Commines [1].

[1] Comme Froissart, ces deux historiens étaient poëtes, mais poëtes assez médiocres, il faut l'avouer. Voici un passage d'Olivier de la Marche qui peut faire

apprécier à la fois et sa bonhomie modeste et la grande réputation dont jouissait alors Georges Chastelain. « Me trouvant, dit-il (il avait alors environ trente-cinq ans), tanné et ennuyé de la compagnie de mes vices, et désireux de réveiller vertus lentes et endormies, ai entrepris le faix et labeur de faire et compiler aucuns volumes, par manière de mémoires, où sera contenu tout ce que j'ai vu de mon tems digne d'être écrit et ramentu. Et n'entend pas d'écrire ou toucher de nulles matières par ouïr dire ou par rapport d'autrui, mais seulement toucherai de ce que j'ai vu, su et expérimenté... Mais je n'entends pas que ce mien, petit et mal accoutré labeur se doive appeler ou mettre du nombre des chroniques, histoires ou écritures faites ou composées par tant de nobles esprits qui aujourd'hui et en cestui temps de ma vie ont si solennellement labouré, enquis et mis par écrit, comme principalement ce très-vertueux écuyer Georges Chastelain, mon père en doctrine, mon maître en science et mon singulier ami, lequel seul je puis à ce jour nommer et écrire la perle et l'étoile de tous les historiographes qui, de mon tems ni de piéça, aient mis plume, encre, ne papier en labeur et en œuvre... etc. » La découverte du manuscrit de l'histoire des ducs de Bourgogne de Georges Chastelain, par M. Buchon, est une des plus piquantes anecdotes littéraires que je connaisse. M. Buchon, se trouvant à la bibliothèque d'Arras, avise un in-f° manuscrit ayant pour titre : *Histoire de France par G. Repreuve* ou *Lepreuve*. Quel est ce nouveau chroniqueur jusqu'alors inouï? Qui jamais a parlé de M. Lepreuve? Notre savant y perdait son latin. Il entame pourtant la lecture, et voici que, arrivé au 29e chapitre, il lit au titre de ce chapitre : *Comment Georges* REPREUVE *avoir fait l'introït de ce sixième volume*. Ce fut un trait de lumière. Et en effet, un ancien bénédictin, bibliothécaire d'Arras, avait pris le verbe *répreuver*, se repentir, être fâché, pour un nom propre. Il avait corrigé ce titre ainsi : *Comment* GEORGE REPREUVE AVOIT *fait l'introït*... et ajouté en marge : *Repreuve* ou *Lepreuve, le nom de l'aucteur*. A quoi tient donc, je vous prie, la renommée des écrivains et l'érudition des philologues? Et qu'en dites-vous, messieurs de la critique quotidienne, qui parfois nous reprochez si aigrement quelques erreurs à nous qui labourons parmi tant d'enquêtes et ramentevances? Que M. Buchon ait étudié avec moins d'attention le manuscrit, que le hasard me l'ait fait tomber sous les yeux, possible eût été que je vous aie donné *M. Repreuve* pour un historien français, et qu'après l'avoir lu, j'aie ajouté, pour l'acquit de ma conscience : Il est à regretter que nous ayons si peu de renseignements sur un écrivain qui mérite si bien d'être connu. *Vanitas vanitatum!* Quoi qu'il en soit, grâces à M. Buchon, nous pouvons juger Georges Chastelain en connaissance de cause, et je suis heureux d'apprendre de mon honorable ami, M. Michelet, qu'il partage ma prédilection pour ce chroniqueur, comme homme de style.

Si l'on veut avoir la suite des chroniques et des histoires de France jusqu'au XVIe siècle, voici quels ouvrages il faut se procurer :

Jacques Lelong, Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume, nouv. édit. par *Fevret de Fontette*, Paris, 1768, 5 v. in-f°. — *Pithœi* (P. Pithou), Annalium et historiæ Francorum scriptores coætanei XII (708-990) et scriptores XI ab a. 990 ad a. 1285, le 1er v., Paris, 1588, les deux, Francfort, 1594-96, in-f°. — *A. et F. Duchesne*, Historiæ Francorum scriptores coætanei, Paris, 1636-1641, 5 v. in-f°; Historiæ Normannorum scriptores antiqui (838-1220), Paris, 1619, in-f°.

— Rerum gallicarum et francicarum scriptores, opera *Dom Bouquet,* Paris, 1738, 18 vol. in-f°. C'est la collection des Bénédictins. — Mémoires relatifs à l'histoire de France jusqu'au XIIe siècle, publiés par *Guizot,* Paris, Brière, 1823 et suiv., 29 v. in-8°. — *J. A. Buchon,* Collection des chroniques nationales françaises au XIIIe et au XIVe siècle, Paris, 1826 et suiv., 30 v. in-8°, et par le même, les 10 premiers volumes des chroniques et mémoires dans le Panthéon littéraire, Paris, 1839 et suiv., gr. in-8° à deux col.

CHAPITRE XIV.

RÉCAPITULATION.

Nous avons passé en revue les faits littéraires du moyen âge jusqu'au XVIe siècle, nous en avons recherché les origines probables; remontons la chaîne maintenant; voyons si, durant cette longue période, la littérature exprima en effet, simultanément ou successivement, les éléments divers dont se composait la société.

Quel tableau nous présentent les Gaules vers le VIe siècle? La majesté de l'Empire, ce lien qui, depuis près de sept cents ans, réunissait en un faisceau tous les peuples du monde connu, s'est usée par de longs froissements et brisée à jamais. Les Visigoths, les Bourguignons, les Francs, vingt autres hordes, débordent de l'Orient et du Nord, inondent la Gaule, et leurs flots agités charrient et déposent partout les désordres de leur anarchie native. Cependant, au milieu des ruines qu'ils amoncellent, la civilisation romaine et l'idée d'une souveraineté unique ne sont pas encore éteintes. Vous les retrouvez dans les municipalités gauloises, éparses, il est vrai, isolées, débiles, mais maintenues par l'Église, dont les dignitaires ont remplacé les magistrats de la République, l'Église, seule héritière de l'unité impériale, seule constituée,

seule organisée, et qui saura bientôt faire plier la tête rebelle du barbare.

Trois éléments sont donc en présence : les municipalités : c'est le monde romain, sans force matérielle ni morale, ne vivant que du passé, mais dont les souvenirs, réchauffés sous l'aile de l'Église, sont assez puissants pour imposer le respect aux conquérants eux-mêmes; les barbares : c'est le monde moderne, le corps et la main de l'humanité, force réelle, mais brutale, qui n'a d'action que pour détruire, sans souci du passé ni de l'avenir, et tout entière à l'ivresse de la conquête présente; l'Église enfin : c'est le lien entre les deux mondes, l'esprit et la tête de la société française, qui seule a foi en l'avenir, et, au milieu du débordement de la puissance matérielle, en appelle à l'intelligence, à la conviction, à la puissance morale, appel sublime et qui devait être entendu!

L'Église, car il ne s'agit pas ici du sentiment religieux considéré abstractivement dans son influence sur la littérature, mais bien de la religion formulée et personnifiée dans le clergé catholique, l'Église a pour principes constitutifs l'autorité, la discipline, l'immutabilité; et si elle eût pu, dominatrice dès le berceau, renfermée dès lors dans une caste privilégiée, n'obéir qu'à sa nature, elle fût probablement restée immobile, stationnaire, quelque chose comme la théocratie juive ou égyptienne. Heureusement, d'une part, elle défendit le mariage à ses membres[1]; de l'autre, son enfance et sa jeunesse furent des temps de combats et d'antagonisme; elle eut à lutter d'abord contre le paganisme, ensuite contre la barbarie. Or, dans cette vie militante, elle ne voulait point, comme Mahomet, et, dans tous les cas, elle ne pouvait employer le glaive, puisqu'il était aux mains mêmes de ses ennemis. Elle s'adressa donc à la partie intellectuelle, à

[1] Je sais bien qu'à partir du VIe siècle, les moines, constitués par la règle de saint Benoît, formèrent réellement une caste; mais cette institution, peut-être inévitable, et bien que fondée sur le principe de l'élection libre, entraîna beaucoup d'abus, fut une des causes déterminantes de la chute du catholicisme dans plusieurs États, et, dans certains autres, le catholicisme dut la sacrifier pour se sauver lui-même.

l'intime nature de l'homme; il lui fallut admettre la discussion, le raisonnement, le libre examen; il y eut, dans son organisation intérieure comme dans ses rapports externes, liberté, c'est-à-dire, mouvement et progrès. Et ce qui lui assura la victoire, c'est que, tout en se pliant à ces nécessités de sa position, elle ne perdit jamais de vue son principe essentiel d'ordre et de hiérarchie; seulement, elle donna, avec une science admirable, à chacun selon son mérite et ses œuvres; les dignités allèrent chercher le talent jusque dans les rang infimes, et le talent, dans la sphère ecclésiastique, avait si bien la conscience de sa force que souvent il dédaigna et rejeta les dignités, comme inutiles à sa puissance réelle. Pierre l'Ermite, Pierre le Vénérable, saint Bernard, simples membres du clergé, dominèrent le corps entier, et le dernier ne s'abusait pas quand il écrivait au souverain pontife : « Je suis plus pape que vous [1] ! »

On comprend par là comment, jusqu'au IXe siècle, l'Église, absorbant en soi toute la société, ancienne et moderne, romaine et barbare, eut seule une expression, une langue écrite, une littérature, en un mot. Tous les écrivains sérieux appartenaient alors au clergé; la théologie embrassait toutes les sciences, et même les mathématiques [2]; il n'y avait, et il ne pouvait y avoir d'autre jurisprudence que le droit canon, d'autre histoire que celle de l'Église. Grégoire de Tours, écrivant les annales universelles de son siècle, intitulait son livre : *Histoire ecclésiastique des Francs.* L'Église se croyait, et, jusqu'à un certain point, elle était la nation. Elle était plus, elle était l'Europe entière qui, aussi bien que la France, n'avait qu'une seule foi et une seule langue.

Remarquez cependant que, tout en dominant le siècle, l'Église

[1] Bernardi Epist. ad Innoc. III.

[2] En renfermant toutes les sciences dans la théologie, distinguons avec Fleury, *Discours* III, M. Guizot, *Histoire de la civilisation*, et le jésuite Possevin, *Bibliotheca selecta*, l. III, c. I, cité par Hallam, trois sortes de théologie au moyen âge : la positive, qui ne s'appuie que sur l'Écriture, et ensuite sur les Pères, et ne raisonne point; la scolastique, sorte de compromis entre la raison et la foi; la naturelle, qui cherche à prouver Dieu par des arguments tirés de la nature humaine.

était trop entièrement confondue avec lui pour se dérober sous tous les rapports à son influence. Le monde politique et social n'était qu'un chaos indigeste [1]; la littérature, malgré l'unité de l'Église, n'eut point cette harmonie, cette conscience des relations qui n'existait nulle part ailleurs. Membre d'un corps dont il n'embrassait pas l'étendue, chacun tirait de son côté, s'occupait de son abbaye, de son évêché, de sa municipalité, et en faisait le centre où devaient converger tous les rayons sociaux.

Cependant la société barbare s'organisait peu à peu. Cette légalisation du fait, cette régularisation du désordre s'appela le régime féodal. Mais une fois sortie des forêts de la Germanie, la féodalité ne put s'en tenir au système fédératif qui formait son essence. A peine eut-elle triomphé de la première race, qu'à son tour elle se personnifia dans un monarque ; et à peine le chef de la dynastie carlovingienne eut-il ceint le diadème, que ce représentant de la fédération nobiliaire aspira à l'unité et à la concentration du pouvoir. Charlemagne en comprit encore mieux la nécessité. Il voulut arrêter la barbarie féodale, et implanter de gré ou de force la civilisation monarchique. Ses efforts ne furent point sans résultats, mais ils furent sans durée. Son règne, comme un météore sous un ciel orageux, ne fit que rendre plus épaisses les ténèbres qui suivirent. A sa mort, la féodalité reprit tous ses avantages, elle les porta plus loin, elle couvrit le sol de la France, elle s'étendit à toutes les institutions, toutes se féodalisèrent, en quelque sorte, et l'Église même ne put échapper à cette nouvelle constitution de la société.

[1] M. de Chateaubriand a peint parfaitement cette confusion universelle, non-seulement à l'époque dont il est ici question, mais pendant tout le moyen âge, à la fin du 3e vol. des *Études historiques*, édit. Demat, Brux., 1851. Ce morceau mérite d'être médité. Ce qui en résulte invinciblement, c'est que, si l'on accorde à l'illustre auteur du *Génie du Christianisme* que les siècles où dominèrent l'Église et la féodalité furent brillants et poétiques, sinon dans leur expression, du moins dans leur caractère et dans leurs actes, d'une autre part, il faut avouer aussi que, par ses citations multipliées, il a démontré à l'évidence que les mœurs publiques et privées n'ont peut-être jamais été plus dépravées et plus féroces, et que tant de crimes, d'infamies et de malheurs entassés depuis Clovis jusqu'à François Ier amènent de nécessité à cette conclusion qu'il a formulée lui-même : « La

Dès lors, la fraction dominante du pouvoir, la féodalité, dut avoir et eut à son tour son expression, sa littérature. Sa forme favorite est le roman chevaleresque. Contemporain de l'époque où la féodalité acquit une prépondérance décisive, il la représente excellemment. C'est le chant de triomphe de la force individuelle [1]. Comme le seigneur féodal, le héros du roman chevaleresque, Renaud, Roland, Olivier, Ogier, tire toute sa puissance de lui-même; ceux qu'on nomme ses *pairs* ne sont guère que des vassaux de premier rang, qu'il surpasse de toute la tête, comme Calypso ses nymphes. Près de lui est la châtelaine, la femme aimée, respectée, adorée presqu'à l'égal de la Divinité. Isolé du reste de la population, le seigneur féodal, dès que la trompette de guerre ne sonnait plus, était forcément rappelé au foyer domestique, foyer superbe et solitaire, où il ne retrouvait qu'un être à peu près égal à lui, et avec lequel il pût échanger ses sentiments et ses opinions, c'était sa femme; il l'aimait, car elle était le prix de son courage, la compagne unique et constante de sa vie intérieure; il la vénérait, car sur elle roulait l'intérêt majeur de la féodalité, la transmission du sang noble avec une inaltérable pureté. Les mœurs féodales contribuèrent donc, autant que le christianisme, à augmenter cette galanterie dont les Francs devaient le germe à leur origine septentrionale, et qui forme, avec la religion et la guerre, le triple élément du roman chevaleresque.

C'est encore par les mœurs de la féodalité que l'on expliquera tous les détails des compositions qui servirent à l'exprimer.

Si ce sont des épopées infinies, c'est qu'elles devaient charmer

civilisation *seule* enseigne les qualités morales. » J'ajoute qu'elle seule aussi enseigne les qualités intellectuelles et littéraires, et à l'autorité de M. de Chateaubriand j'ajouterai celle de M. Guizot qui a parfaitement saisi cette vérité dans son Histoire de la civilisation.

[1] Plus je médite sur cette analyse littéraire, mieux je la vois confirmée par les faits sociaux. « Ce que les Germains ont surtout apporté dans le monde romain, dit encore M. Guizot, c'est l'esprit de liberté individuelle, le besoin, la passion de l'indépendance, de l'individualité. » M. Guizot parle de la civilisation en général, mais tout ce qu'il a écrit sur ce point justifie ce que j'avais pensé depuis bien longtemps sur la littérature.

les loisirs également infinis de la vie de château; si l'imagination y poussa ses fantaisies jusqu'aux derniers degrés de l'hyperbole, c'est qu'elles étaient destinées aux descendants de ces chevaliers normands, de ces héros des croisades, dont la vie n'avait été qu'un enchaînement de merveilleuses aventures, et pour qui les prodiges mêmes s'étaient émoussés par l'habitude. A quoi attribuer enfin le rôle souvent subalterne, quelquefois presque ridicule, que jouent le roi Arthur dans les romans de la Table ronde, et Charlemagne dans ceux du cycle carolingien, en dépit de toute leur grandeur réelle, et de leur fabuleuse renommée [1]? Ne voyez-vous point percer ici cette haine instinctive et ce mépris pour la royauté, qui est un trait caractéristique des seigneurs féodaux? La nationalité normande et les croisades développèrent le roman chevaleresque, mais son principe, sa véritable origine est la féodalité.

La féodalité eut encore une autre expression de guerre, d'amour et d'individualisme : c'est la poésie lyrique. Aussi, depuis les plus anciens troubadours provençaux jusqu'à Charles d'Orléans, la guitare et la mandoline n'eurent point un autre langage que la trompette. Vous remarquez seulement qu'une pensée nouvelle vient s'allier aux précédentes, c'est la satire, mais satire audacieuse et amère, du clergé aussi bien que des rois.

La royauté et l'Église en effet étaient les mortelles ennemies de cette féodalité qui semblait se rattacher à elles par tant de liens et d'intérêts. Elles ne pouvaient oublier que la féodalité, conquérante primitive du sol, n'avait jamais cessé de regarder les rois et les clercs comme des usurpateurs. D'une part, le roi voulait concentrer en lui tout le pouvoir social, et pourtant il était sorti des rangs de la noblesse qui ne le considérait que

[1] L'un paraît le jouet de tout ce qui l'entoure, de sa femme, de Lancelot, de messire Keux, son sénéchal, des simples chevaliers de sa suite; il semble que sans l'appui de son neveu, le sage et fidèle Gauvain, il ne saurait faire un pas; l'autre est éclipsé par Roland, humilié par les Aymon, par plusieurs de ses pairs, par les Sarrasins eux-mêmes. Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, t. IV; Roquefort, *De la poésie française au* XIIe *et au* XIIIe *siècle*.

comme le premier entre ses pairs. De l'autre, la féodalité n'avait pu se naturaliser dans la Gaule toute romaine que par l'épée, la conquête, l'usurpation violente; elle y constituait une force essentiellement brute et multiforme, et elle s'y trouvait face à face avec l'Église, force essentiellement une et morale. Aussi, en vain le roi protestait-il que son plus beau titre était celui de gentilhomme, en vain le haut clergé surtout s'était rapproché des seigneurs et féodalisé autant que possible; la nature était plus forte, et, en dépit de toutes les transactions, la lutte était incessante [1].

Pour la soutenir avec avantage, la dynastie carlovingienne s'était unie à l'Église; elle avait été vaincue avec elle [2]. La race capétienne agit autrement. L'Église lui était utile, sans doute, contre la féodalité, et les premiers rois capétiens lui parurent plus dévoués que les carlovingiens eux-mêmes; mais de son côté, l'Église aspirait aussi de tous ses efforts au monopole du pouvoir, et rêvait cette idée d'empire universel que Grégoire VII formula avec une si franche et si impitoyable logique. Voyant donc une ennemie actuelle dans la féodalité, en prévoyant une autre dans l'Église, la race capétienne dut chercher ailleurs ses alliés. Elle se rapprocha de ce troisième ordre, de ce *tiers état* de la nation, jusque-là dédaigné ou opprimé par les deux autres, et qui devait un jour les absorber en lui; elle s'adressa aux vieilles municipa-

[1] Un des monuments les plus curieux de cette vieille querelle entre la féodalité et le clergé est assurément l'acte de confédération juré en 1247, par les hauts barons de France, pour la ruine des justices cléricales. Il faut voir avec quel dédain haineux les barons y traitent les clercs. Matth. Paris, *Hist. d'Anglet.*, t. II, p. 720; Thierry, *Considérations sur l'histoire de France,* ch. I. Quant aux rois, jusque dans les états de 1483, la noblesse prétendait que la monarchie avait été d'abord élective et devait l'être encore. Voyez le *Journal des États généraux* de Masselin, cité par Capefigue, *Hist. de la réforme,* t. I, c. 13, et par Thierry, *loc. laud.*

[2] La bataille de Vincy, en 717, fut le triomphe de l'Empire et de l'Église sur la féodalité; la bataille de Fontenay, en 841, celui de la féodalité sur l'Empire et l'Église. Le règne incontesté de la féodalité date du traité de Verdun en 843. Cette idée a été développée avec sagacité par M. Saint-Marc Girardin dans son cours sur l'histoire d'Allemagne à la Sorbonne. Le journal *le Temps* en a donné des extraits reproduits par M. Charpentier de Saint-Prest.

lités romaines renaissant de leurs cendres sous le nom de communes. Aidés par d'heureuses circonstances et surtout par les croisades, les rois travaillèrent non-seulement à l'affranchissement politique et matériel des communes, mais aussi à leur éducation intellectuelle et sociale. Sous ce rapport, la royauté a peut-être fait plus que l'Église elle-même pour le bien de l'humanité [1]. L'Église sans doute voulait les lumières, mais elle les voulait pour elle seule et à l'exclusion du reste des citoyens. Elle fondait des écoles, mais, en général, elle les ouvrait uniquement aux clercs. Un capitulaire de l'année 789 avait déjà ordonné d'y admettre les laïques [2]; les descendants de Hugues Capet le remirent en vigueur; ils firent plus, ils créèrent les universités. L'organisation réelle de l'université de Paris avec son enseignement et ses priviléges est contemporaine des croisades et de l'affranchissement des communes. A Louis le Gros la gloire de l'initiative dans les libertés communales [3]; à Louis le Jeune,

[1] L'Église a rendu, sans doute, un service réel à l'avenir par la conservation des connaissances existantes; mais il faut tout dire, son obstination à maintenir la liturgie latine, la Vulgate de saint Jérôme et l'autorité des Pères occidentaux a été la cause dominante de son attachement à la langue de Rome. Elle a d'ailleurs manifesté en mille occasions une haine extrême, et qui semble au reste bien naturelle, contre l'antiquité païenne. Que Jean de Salisbury accuse le pape saint Grégoire d'avoir fait jeter au feu toute une bibliothèque d'auteurs païens, il n'y a là rien d'invraisemblable pour qui connaît les diatribes de ce pontife contre toute science profane, y compris la grammaire. Une partie du 2e livre d'Eichhorn expose avec autant d'impartialité que d'érudition le pour et le contre sur la question des rapports de l'Église avec les sciences. Voyez aussi Hallam, ch. I.

[2] Voyez les pièces citées par D. Bouquet, t. V, p. 621 et suiv., par Baluze, t. I, p. 200 et suiv., et surtout le passage cité p. 237, et qu'a rappelé aussi M. Charpentier : « Non solum *servilis conditionis infantes,* sed etiam ingenuorum filios canonici et monachi aggregent sibique socient, et ut scholæ legentium fiant, psalmos, notas, cantus, computum, grammaticam per singula monasteria discant. » C'est un capitulaire d'Aix-la-Chapelle, ann. 789, c. 70. Les chanoines voulaient donc bien instruire les esclaves, mais non pas les hommes libres. Et pourquoi? C'est que c'était presque uniquement parmi les serfs que l'Église se recrutait. Les clercs étant exempts du service militaire, la société eût été détruite, si les hommes libres eussent pu se faire prêtres. Aussi était-il défendu aux évêques d'en ordonner sans le consentement du roi. Concile d'Orléans, an 511, c. VI.

[3] Remarquez que je ne prétends en aucune façon attribuer *exclusivement* à la royauté le bienfait de l'émancipation des communes. En admettant, au commence-

son successeur, la même gloire dans l'existence régulière des universités. Philippe Auguste, saint Louis, Philippe le Bel, poursuivirent l'œuvre.

L'Église sentit bien que créer les universités, c'était l'attaquer avec ses propres armes. Elle voulut dériver ces sources d'instruction à son profit, ou du moins en partager la direction [1]. En même temps, elle se mit en contact plus immédiat avec le peuple. Elle créa les franciscains, les dominicains, tous ces ordres de frères prêcheurs ou mineurs, qui se répandirent dans les villes et les villages.

Mais les conséquences de cet antagonisme et de cette nouvelle diffusion de lumières dépassèrent toutes les prévisions et de l'Église et de la royauté. La foi du moyen âge, si solidement assise, en fut ébranlée. Ce fut souvent du clergé même que partirent les premiers coups. Cette nécessité de combattre leurs rivaux à armes égales força ses membres à des études profondes et excentriques; ils s'aventurèrent à des excursions hardies dans les parages défendus de la science. Tout cela les mena d'abord au libre examen, puis parfois à la réprobation des opinions consacrées. L'Église, malgré le bon vouloir des Grégoire VII, des Innocent III, des Boniface VIII, et de quelques princes de la terre, l'Église, qui avait si souvent proclamé la suprématie de la

ment de ce chapitre, la municipalité romaine comme un des trois éléments constitutifs de la société, j'ai constaté les origines de la liberté communale, antérieurement à la féodalité et à la royauté. Diverses causes rendirent la vie à ces vieilles libertés pendant l'époque qui nous occupe, mais une de ces causes, et la plus puissante peut-être, fut le concours de la royauté; voilà tout ce que j'ai voulu dire. Qu'on lise d'ailleurs la vie de Louis le Gros, par l'abbé Suger, et l'on aura une idée de tout ce que ce prince a fait pour le peuple, et du nouveau caractère que prit la royauté entre ses mains.

[1] Innocent III envoya un légat, Robert de Courçon, pour rédiger les règlements de l'université de Paris, à laquelle il concéda divers priviléges. Les franciscains furent fondés en 1209, les dominicains en 1216. C'est ainsi que trois cents ans plus tard, quand il fallut combattre la réforme, une bulle du pape Paul III, du 27 septembre 1540, institua les jésuites. Pour tout ce qui tient à l'université de Paris, consultez *Cæs. Egassii Bulæi* Historia universitatis parisiensis, Paris, 1665-73, 6 v. in-f°; J. B. L. *Crevier,* Histoire de l'université de Paris depuis son origine, Paris, 1761, 7 v. in-12.

force intellectuelle sur la force brutale, l'indépendance du pouvoir spirituel à l'égard du temporel, ne pouvait, sans voir rétorquer contre elle ses propres arguments, en appeler toujours à l'autorité incontrôlable ou au bras séculier. Avant d'anathématiser ou de frapper les francs-penseurs, il fallait les attaquer par le raisonnement, chercher à les convaincre par la discussion libre, s'assurer l'assentiment de la raison générale. Voilà donc le peuple qu'on appelle dans la querelle, voilà les communes auxquelles on révèle leur force.

L'université de Paris fut le premier champ de bataille. La théologie n'y était plus l'unique science; près d'elle siégeaient la scolastique et la physique. A Champeaux succéda Abailard; à Abailard, Gilbert Porée, Duns Scott, Albert le Grand. Ce fut l'âge d'or de l'université, et elle rendit alors d'immenses services à l'esprit humain. On accourait à Paris de tous les points de l'Europe et l'on en rapportait en Angleterre, en Italie, en Allemagne, des trésors de science et de liberté qui ne tardèrent pas à fructifier [1]. Abailard et ses premiers disciples avaient été vaincus, ils devaient l'être, ils devançaient leur siècle de trop loin. Mais le premier pas était fait, ils avaient posé la barrière entre la théologie et la philosophie; ils avaient chassé les *réalistes* pour leur substituer les *nominaux;* ces derniers pourront donc être détrônés à leur tour; l'infaillibilité est désormais bannie de la science; que les *Thomistes* défendent l'autorité, les *Scottistes* sont là pour répondre [2]. Les laïques, et avec eux l'esprit d'indépendance et d'opposition, s'introduisent dans toutes ces sociétés

[1] « La foule des maîtres et des écoliers de l'université était telle que, quand ils allaient en procession à Saint-Denis, les premiers rangs du cortége entraient dans la basilique de l'abbaye, lorsque les derniers sortaient de l'église des Mathurins de Paris. Appelée à donner son vote sur la question de l'extinction du schisme, l'université fournit 10,000 suffrages; elle proposa d'envoyer à un enterrement 25,000 écoliers pour en augmenter la pompe, etc. » *Chateaubriand,* Études historiques, t. III, p. 357.

[2] Les travaux de ces théologiens sont effrayants. Les œuvres du dominicain saint Thomas d'Aquin, un des esprits les plus philosophiques qui aient existé, n'ont pas moins de 17 vol. in-f°, éd. de Rome, 1570; celles du franciscain Duns Scott, 12 vol. in-f°, Lyon, 1639.

littéraires d'abord dominées par le clergé, que le midi nommait *Jeux floraux* et *Cours d'Amour*, le nord, *Puys*, *Chambres de rhétorique*, *Jeux sous l'ormel*. On y cultive le drame et la poésie, on y propose des questions comme font aujourd'hui nos académies[1]; les écoles et les systèmes se multiplient et se heurtent en tout sens, les hérésies même se prennent à poindre de toutes parts; les doctrines les plus avancées, les opinions les plus anomales sont tour à tour prêchées, combattues, terrassées, relevées; le peuple tout entier est entraîné dans l'arène et se mêle aux combattants[2].

On conçoit, d'après tout ce qui précède, que, comme les phases antérieures, cette nouvelle phase sociale devait avoir aussi son expression. Nous avons vu qu'elle ne lui manqua pas. A la littérature de l'Église et de la féodalité succéda la littérature, pour ainsi dire, municipale et monarchique : ce sont les derniers des trouvères et même des troubadours; c'est le roman allégorique, le fabliau, la nouvelle, où le sérieux des opinions les plus hardies se cache sous le voile des fictions fantasques ou comiques pour arriver bientôt jusqu'à Rabelais; c'est le théâtre qui commence par les mystères et finit par les moralités politiques et sociales du règne de Louis XII; c'est la théologie qui, réchauffant dans son sein toutes les témérités de la philosophie spéculative, abordant

[1] On peut recueillir les plus curieux détails sur les Chambres de rhétorique, les Cours d'amour et les Puys (de *podium*, l'estrade où étaient placés les juges) de nos provinces du nord dans La Serna, *Mémoires sur la Bibl. de Bourgogne*; Hécart, *Sirventois et sottes chansons*; Van Hasselt, *Essai sur la poésie franç. en Belgique*, p. 126 et suiv., etc. A ces réunions succéda le *palinod* qui se tenait, en général, au mois de mai, en plein champ, sous un ombrage de verdure. Voyez Roquefort, *De la poésie française*, p. 96.

[2] « *Nunc*, écrivaient les évêques de France, en 1140, *per totam fere Galliam, in civitatibus, vicis et castellis, a scholaribus, non solum intus scholas, sed trivialim, nec a litteratis aut provectis tantum, sed a pueris et simplicibus, aut certe stultis, de sancta trinitate, quæ Deus est, disputatur.* » Saint Bernard, Oper., I, 309. M. Charpentier, *Hist. litt. du moyen âge*, p. 150-160, citant saint Bernard, d'Argentée, Muratori et la Bibliothèque des Pères, prouve que les hérétiques du moyen âge ont soutenu la liberté de la femme, son élévation au sacerdoce, la communauté des biens, l'église française, dans le genre de l'abbé Duchatel, la prédication de l'ouvrier, toutes les utopies enfin que l'ignorance suppose nées de nos jours. *Nil sub sole novum.*

et épuisant tour à tour tous les systèmes, annonce dans un court avenir le scepticisme universel de Montaigne; c'est le tenson, le sirventois, la ballade, qui, prenant dans Alain Chartier, dans Christine de Pisan, dans les poëtes de Charles VIII et de Louis XI, un caractère plus prononcé de nationalité, se modifient peu à peu et produisent enfin Villon, Marot et Regnier.

Ainsi, combinez avec les influences primordiales, dont il a été question au commencement de ce livre, ces influences secondaires que chaque période politique amène avec elle, et vous reconnaîtrez dans les phénomènes intellectuels, comme dans les phénomènes sociaux, trois phases successives. Voyez la langue : sous la première race, exclusivement latine avec l'Église; sous la seconde, latine, tudesque, provençale, wallonne, multiple avec la féodalité; et à mesure que se consolide la troisième, française avec le roi et les communes, et tendant toujours à l'unité et au progrès. Voyez la poésie : d'abord sacrée et didactique, elle emploie l'idiome ancien; puis, lyrique et chevaleresque, elle s'adresse à des idiomes de transition, enfin, allégorique, satirique, dramatique, elle s'attache à l'idiome moderne pour le travailler et le perfectionner indéfiniment. Le principe législatif et judiciaire subit également une triple modification. Il est presque tout *romain* jusqu'à Charlemagne, mais quand ce prince veut l'affermir par ses capitulaires, ses *missi regii*, ses *judices selecti*, le privilége féodal a grandi, les possesseurs de fiefs s'emparent de la haute, moyenne et basse justice, qu'ils exercent par leurs vidames, viguiers, baillis, prévôts, etc., jusqu'à Philippe le Bel; celui-ci constitue les parlements, les nobles renoncent peu à peu aux fonctions judiciaires, les clercs sont renvoyés dans leurs diocèses, la justice *monarchique* est organisée. Enfin les annales publiques suivent la même route; jusqu'à Hugues Capet, c'est la chronique ecclésiastique de saint Grégoire de Tours; jusqu'à Charles V, la chronique seigneuriale de Villehardouin et de Froissart; depuis lors, l'histoire du roi et du peuple, telle que la conçoivent Philippe de Commines et ses successeurs.

Je ne prétends pas dire que ces synthèses soient rigoureuses et inflexibles, que telle forme littéraire n'ait jamais empiété sur une

autre, ou vécu plus ou moins longtemps parallèlement avec sa rivale; je crois seulement que tel fût, pris dans son ensemble, l'état social et intellectuel de la France, jusqu'à la fin du xve siècle. A cette époque, l'humanité était en progrès; le papier, les lunettes, la boussole, la poudre à canon, la peinture à l'huile, la gravure, l'imprimerie, existaient [1]; l'hémisphère terrestre était

[1] De toutes ces admirables découvertes, arrêtons-nous un instant à celle qui exerça sur la littérature l'influence la plus directe et la plus décisive; j'ai nommé l'imprimerie. Un aperçu littéraire du xve siècle, quelque rapide qu'il soit, semblerait incomplet sans quelques mots au moins sur cette matière, dont les détails d'ailleurs mèneraient trop loin. On entend par imprimerie la typographie en caractères mobiles. L'espèce de gravure sur bois que les Chinois connaissent de temps immémorial, et que les Hollandais ont cultivée de 1400 à 1440, ne mérite pas ce nom. Plusieurs écrivains ont proclamé Laurent Coster d'Harlem l'inventeur réel de cet art; mais les érudits les plus profonds et les plus récents s'accordent avec l'opinion commune pour en attribuer la découverte à Guttenberg de Mayence, qui en aurait conçu l'idée avant 1440. Environ dix ans après, il s'associe avec un riche négociant nommé Fust, qui lui fournit des capitaux; enfin, en 1452, un troisième associé, Schœffer, perfectionne les moyens de fondre les caractères. « Gloire donc à Guttenberg, dit Lambinet, qui, le premier, conçut l'idée de la typographie, en imaginant la mobilité des caractères qui en est l'âme! gloire à Fust, qui en fit usage avec lui, et sans lequel nous ne jouirions peut-être pas de ce bienfait! gloire à Schœffer, à qui nous devons tout le mécanisme et toutes les merveilles de l'art! » Le premier livre imprimé que nous connaissions fut commencé probablement en 1452 et publié en 1455; c'est la bible Mazarine, ainsi nommée parce qu'on en trouva un exemplaire à la bibliothèque Mazarine vers le milieu du xviiie siècle. Ce livre est sur un papier de choix, les caractères forts et assez beaux, l'encre noire; il ne porte point de date, tandis que les bulles d'indulgence de Nicolas V sont imprimées avec la date de 1454, mais elles ne forment qu'une feuille. Un psautier par Fust et Schœffer (Guttenberg s'était retiré de l'association en 1455) contient à la dernière page une note qui annonce qu'il a été terminé la veille de l'Assomption, 1457. En 1462, la ville de Mayence ayant été prise par Adolphe de Nassau, la presse de Fust fut brisée; ses ouvriers, auxquels il avait fait jurer le secret, se crurent relevés de leur serment, et se dispersèrent dans les villes riveraines du Rhin, Bamberg, Cologne, Strasbourg. Enfin ils vinrent à Paris dont les premières impressions datent de 1470. Les premiers livres *français* imprimés l'ont été dans les Pays-Bas par l'Anglais Caxton et par Colard Mansion, de Bruges. Les imprimeurs de ce siècle étaient aussi libraires; ils prirent la place des *stationarii* qui vendaient les manuscrits et des *librarii* qui les copiaient. Ceux-ci furent ruinés, mais la nouvelle découverte réduisit presque immédiatement le prix des livres à un cinquième de la valeur antérieure. Paris et Bologne étaient les villes où ce commerce florissait davantage. Jusqu'en 1500, les seuls formats connus furent l'in-f° et l'in-4°. Les in-12 d'Alde ne parurent qu'en 1501. Parmi les impri-

doublé ; le despotisme matériel de la féodalité, frappé à mort ; le despotisme spirituel de l'Église, profondément ébranlé ; le XVIe siècle commença, siècle de crise pour la nation qui, luttant contre les obstacles que les puissances vaincues multipliaient sous ses pas, s'appuyant d'une main sur l'émancipation du monde moderne, de l'autre, sur la renaissance du monde ancien, se mit à marcher avec une laborieuse ardeur à l'organisation de son avenir.

meurs français du XVe et du XVIe siècle, on distingua surtout Colinæus, les Estienne, Vascosan, Patisson, Morel, Vitré, Cramoisi, etc. Consultez *Beckmann,* Histoire des inventions ; *Lambinet,* Origines de l'imprimerie ; *Chevilier,* Origines de l'imprimerie de Paris ; *Panzer,* Annales typographici, etc., et pour le chapitre entier, les histoires de France, principalement celles de Velly, Villaret et Garnier, de Simonde de Sismondi, de Michelet, de Capefigue ; le Cours d'histoire de la civilisation de *M. Guizot,* Bruxelles, Jamar, 1839, 1 v. gr. in-8o ; les Études historiques de *M. de Chateaubriand,* Bruxelles, Demat, 1831, etc., etc.

LIVRE DEUXIÈME.

DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE PENDANT LE XVI[e] SIÈCLE.

CHAPITRE I.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

État des esprits à la fin du XV[e] siècle; résultats intellectuels des expéditions en Italie; renaissance de l'antiquité; prédominance de l'érudition; François I[er]; — ses successeurs; la réforme; luttes du protestantisme et du catholicisme; bouleversement universel; — le parti des politiques; premiers pas d'un retour à la raison et à l'unité; Henri IV.

Il a été facile d'observer que plus on approche du XVI[e] siècle, plus la culture littéraire et intellectuelle se lie à la vie sociale de la nation. Des relations plus constantes et mieux suivies s'établissent entre la cour et le peuple, entre la politique et la philosophie, entre l'industrie et les lettres. L'Église et la féodalité luttent encore, il est vrai, mais en vain livrent-elles des combats toujours plus désespérés, chacune de ces convulsions d'une lente agonie recule la mort sans rappeler la vie. La royauté, comme disait François I[er], est désormais hors de page. L'esprit chevaleresque, dernier vestige de la féodalité, pâlit et s'efface de jour en jour; banni des donjons et des châteaux, il ne paraît à la cour

et à l'armée que pour y rendre hommage à la suzeraineté du monarque, et l'éclat originellement inhérent à la noblesse n'est plus que le reflet des splendeurs royales. Les foudres de l'Église s'éteignent avec Jules II; tout occupée à combattre les incendies qui s'allument de toutes parts dans son propre sein, elle pourra entraîner encore et souvent égarer les princes, mais elle ne les dominera plus. En un mot, la féodalité et l'Église ne retrouveront quelque force par intervalle, qu'en se liguant avec le pouvoir royal, leur ancien ennemi, jusqu'à ce que l'omnipotence populaire vienne à son tour précipiter les trois alliés dans le même abîme. Cependant, des droits mieux définis, un mode d'administration plus éclairé, une plus large part dans la chose publique, résultat des révolutions qui s'élaborent ou s'accomplissent, déterminent la bourgeoisie à prendre aux lettres et aux arts un intérêt plus actif. De vastes centres de travaux se constituent, appellent à eux l'intelligence et le goût, leur permettent de se développer avec sécurité, tandis que la boussole, et, pour employer le langage de l'époque, « cette non moins admirable que pernicieuse foudre d'artillerie, et l'imprimerie, sœur des Muses et dixième d'elles, » en agrandissant le domaine de la science, garantissent à ses œuvres une éternelle durée : diverses circonstances vinrent aviver l'action de ces éléments de progrès.

C'est à Charles VIII, à Louis XII, à leurs aventureuses expéditions en Italie qu'il faut remonter pour saisir à son point de départ l'esprit du XVIe siècle. L'Italie méritait bien alors la magnifique salutation de Virgile, elle était bien la terre de l'âge d'or, *magna parens frugum, magna virum*. Les produits de la Méditerranée et de l'Orient travaillés par l'industrie la plus brillante et la plus artistique, Venise, Gênes, Livourne; toutes les somptuosités de la religion, du commerce et des cours, Rome, Florence, Ferrare, Milan; les papes, les Médicis, les Sforzes, les Gonzagues, les princes d'Est, entourés de leur grave et élégante escorte, poëtes, philosophes, philologues, architectes, peintres, sculpteurs; les vers du Dante, les toiles de Cimabue et de Giotto, Pétrarque et Léonard de Vinci, Boccace et Michel-Ange; et surtout et de tous les points l'antiquité, le merveilleux phénix,

renaissant de ses cendres, les exemplaires grecs et latins retrouvés par une érudition patiente jusqu'au génie, ou arrachés par les Lascaris, les Chrysoloras, les Chalcondyle, aux débris fumants de Byzance, et récités, traduits, commentés de Tarente à Milan [1] : voilà l'admirable spectacle qui frappa les yeux des chevaliers de Charles VIII et de Louis XII, comme jadis les pompes étranges de Constantinople et de la Syrie avaient ébloui ceux des croisés. Tout éphémère que fut la conquête, tout grossiers qu'étaient les conquérants, la civilisation française avait été mise en contact avec une civilisation plus avancée; celle-ci éleva l'autre jusqu'à elle, elle rentra en France avec les vainqueurs de Naples et de Brescia, et vint y allumer des matériaux qui n'attendaient qu'une étincelle.

Dans l'entre-temps, en effet, les doctrines de l'antiquité y avaient pénétré de toutes parts, et illuminaient de clartés soudaines ces esprits que nous avons vus, depuis les Albigeois, pleins de doutes et de scrupules, aspirer à la réforme par de vagues pressentiments. Platon, Cicéron, Sénèque, Aristote enfin rendu à lui-même et dégagé de ses commentateurs, leur apprenaient qu'il y avait une philosophie et une morale en dehors de la théologie ; la science du droit fut créée, celle de la politique renouvelée; les orateurs anciens, les naturalistes, les poëtes jetèrent mille échappées lumineuses dans tous les massifs de l'intelligence. C'est parce que ces études avaient préparé les voies, que Luther put ébranler si profondément l'Allemagne, que, sur les bancs de l'école, Calvin put convertir à lui ses professeurs, que la voix d'Érasme et de Mélanchton trouva de l'écho dans toute l'Europe. Tout le monde se précipitait avec une ardeur inouïe vers ces études si ravissantes par elles-mêmes, et auxquelles la vogue du moment ajoutait un attrait si piquant. La renaissance et la réforme s'étendaient à tout ; philosophie, poé-

[1] Non-seulement les Italiens avaient continuellement sous les yeux les monuments, les inscriptions et les lois de leurs illustres ancêtres, mais certaines circonstances politiques, la chute de la maison impériale de Souabe, la tentative de Rienzi, l'opulence de plusieurs républiques dès le milieu du XIIIe siècle, donnaient à l'étude de l'antiquité romaine le relief d'un sentiment de nationalité.

sie, drame, beaux-arts, architecture surtout, jusqu'à la grammaire et à l'orthographe, jusqu'aux costumes et aux ameublements, tout obéissait à leur influence. L'érudition devint une fureur, une véritable épidémie, dans le sens rigoureux du mot, car la jeunesse s'épuisait à ce labeur obstiné, et mourait réellement à la peine. Érasme avoue cette mortalité précoce. « Faut-il l'attribuer, dit-il, au monde qui penche vers son déclin, ou bien à ce qu'il en coûte plus aujourd'hui pour savoir? »

Ce fut au milieu de cet élan universel vers le nouveau, et vers l'antique, qui lui-même était la plus grande nouveauté, qu'apparut un roi éminemment propre, malgré ses erreurs et ses vices, à seconder le mouvement des esprits. François I[er] monta sur le trône le 1[er] jour de l'année 1515.

François I[er] était, de nature, brave, chevaleresque, magnifique, aimant le luxe, les lettres, les arts, toutes les choses de mode et de distinction. Mais voluptueux, insouciant, capricieux, il ne sut point mettre à profit ses hautes qualités; sa bravoure aboutit à la prison de Madrid; ses magnificences d'artiste, à la ruine de son peuple. D'autre part, un sentiment exagéré des priviléges et des intérêts présents de la royauté, une ambition déplacée de rivaliser avec les Médicis, les mauvais conseillers, le besoin de se faire pardonner ses liaisons politiques avec les Turcs et les luthériens, sur la fin de sa vie, le chagrin de ses défaites, peut-être bien l'indifférence et la mobilité d'humeur, le firent despote et intolérant jusqu'à la cruauté. Longtemps il flotta, comme la nation elle-même, entre la réforme et le catholicisme, et puis, celui qui avait protégé Budé et Rabelais, celui qui chantait les psaumes de Marot, qui écrivait à Érasme et à Mélanchton, qui visitait Henri Estienne et attendait debout le loisir de l'imprimeur occupé à terminer la correction d'une épreuve, ce même prince abandonna ceux qu'il avait défendus, ordonna en 1535 la suppression des imprimeries, ne révoqua cet absurde décret que pour créer la censure [1] et l'inquisition, et pour épouvanter l'Europe par les

[1] La censure est au reste presque aussi vieille que l'imprimerie, et Mayence est le berceau de ces deux sœurs toujours ennemies. En 1486, Bertold, archevêque de

incendies de Mérindol et de Cabrière. Malgré tout, François I[er] a des droits réels à ce nom de *Père des lettres* dont l'honora son siècle et que la postérité a confirmé. Fondateur du collége de France [1] et de l'imprimerie royale, tandis que la réforme introduisait la langue maternelle dans l'Église, il lui donna entrée dans la jurisprudence, en arrêtant que tous les actes publics seraient désormais rédigés en français [2]. Trop convaincu de sa supériorité pour connaître la morgue de la naissance, il appelait la roture à sa familiarité et aux charges de l'État, pourvu qu'elle fût savante et poétique; il invitait à sa cour les érudits et les artistes étrangers; il doubla le nombre des livres de la Bibliothèque royale [3]. Il voulait faire plus, « son dessein, dit un contem-

Mayence, publia un mandement, où, reconnaissant que la typographie est un art divin et qui fait le plus grand honneur à la ville de Mayence, il ajoute que c'est précisément pour cela qu'il faut se hâter de détruire les abus qui peuvent la déshonorer. Il s'élève surtout contre les *traductions de la Bible ou d'autres ouvrages en langue vulgaire*. « Qui s'aviserait d'admettre, s'écrie-t-il, que des ignorants ou des femmes, à qui pareils livres tomberaient entre les mains, puissent jamais comprendre le vrai sens des évangiles et des épîtres de saint Paul? En conséquence, nous défendons strictement à tout individu de traduire du grec, du latin ou d'une autre langue en allemand aucun ouvrage *sur quelque sujet que ce soit*, de vendre, débiter, faire circuler aucune traduction, sans avoir préalablement, d'abord avant l'impression, et en second lieu avant la vente, soumis l'ouvrage à l'approbation de quatre docteurs nommés par nous *ad hoc*, le tout sous peine d'excommunication, de la saisie des ouvrages et d'une amende de 100 florins d'or, au profit de notre trésor. » Beckmann donne le texte latin de ce mandement au t. III, p. 101, de son *Histoire des inventions et découvertes*.

[1] Le collége de France date de 1531. En 1545, il possédait trois professeurs d'hébreu, trois de grec, un de latin, deux de mathématiques, un de médecine, un de philosophie. Plus tard on y ajouta le droit, les langues syriaque, turque, persane, la littérature française, l'astronomie, la mécanique, la chimie, l'anatomie, l'histoire naturelle, etc.

[2] Ordonnance de Villers-Coterets de 1539. Outre l'usage du français, elle donne des moyens d'abréger la procédure et met des barrières à la juridiction ecclésiastique.

[3] Il est assez intéressant de suivre les destinées de la Bibliothèque royale de Paris, un des plus précieux trésors des productions de l'esprit humain. Le roi Jean avait une vingtaine de volumes; Charles V, 910. Sous Charles VI, les Anglais en enlevèrent un grand nombre, mais le duc d'Orléans, père de Louis XII, à son retour d'Angleterre en 1445, fit racheter une soixantaine des manuscrits qui avaient appartenu à Charles V, et employa des sommes considérables à s'en pro-

porain, était de fonder un collége de toutes disciplines et langues de cent mille livres de rentes, pour six cents boursiers, pauvres écoliers. »

La race des Valois était élégante et polie, mais d'humeur faible et vacillante; en face des graves événements et des partis déchaînés, elle ne sut ni maîtriser les uns, ni vaincre les autres. Les premières tendances de la réforme s'accordaient trop bien avec la sagacité du vieil esprit français, pour qu'une fraction imposante de la nation ne se déclarât pas en sa faveur. La littérature des deux siècles précédents a surabondamment démontré que, longtemps avant les peuples du Nord, la France s'était aperçue des vices et des abus de l'Église. Sous François Ier, le roi, la cour, l'élite des esprits ingénieux, tournaient manifestement au protestantisme; et si l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne ne fut pas suivi ou même devancé, si la majorité s'arrêta aux théories de la réforme et s'opposa constamment à leur réalisation pratique, il faut l'attribuer, d'une part, à la nature même des doctrines, de l'autre, au caractère de l'homme qui s'en fit l'apôtre en France. La réforme, dans son principe, afficha un rigorisme presque sauvage; exclusivement théologienne, elle se montrait également indifférente et au développement des libertés publiques, et à ce culte des arts et des lettres que le catholicisme de Léon X encourageait si magnifiquement et qui était passé de Rome à la cour des Valois. Enfin, comme toute révolution, sachant assez bien ce qu'elle ne voulait pas, mais

curer de nouveaux. Parvenu au trône, Louis XII fit transporter à Blois les livres de ses prédécesseurs Louis XI et Charles VIII. En 1544, François Ier réunit la bibliothèque de Blois, composée d'environ 1,100 volumes, à celle qu'il avait formée lui-même à Fontainebleau. A sa mort, il possédait près de 2,000 volumes. En 1595, Henri IV fit placer à Paris, au collége de Clermont, tous les livres de Fontainebleau. Sous Louis XIII, ils furent transportés dans une maison de Cordeliers de la rue de la Harpe; il y avait alors 16,746 volumes. En 1666, Colbert destina à la bibliothèque devenue vraiment royale, car elle s'élevait à 50,000 volumes, deux maisons qui lui appartenaient, rue Vivienne. C'est de là qu'en 1721, elle passa rue de Richelieu, dans l'hôtel du cardinal Mazarin, depuis hôtel de Nevers, où elle est encore. Elle n'a cessé de s'accroître depuis lors. En 1775, elle comptait 150,000 volumes, 200,000 en 1790, maintenant plus de 600,000 et 80,000 manuscrits. (Voyez *Crapelet,* préface du Parthonopeus, et d'autres.)

beaucoup moins ce qu'elle voulait, elle fut illogique et incomplète. Incomplète : en niant certains mystères de l'ancienne foi, elle en retenait d'autres tout aussi difficiles à comprendre. Illogique : après avoir affranchi l'esprit humain du joug de l'antique autorité spirituelle, elle se vit dans la nécessité de lui imposer celui d'une autorité nouvelle. L'intelligence française était trop pleine et trop pénétrante pour s'arrêter à ces demi-négations, pour se reposer dans ces inconséquences, présentées d'ailleurs par un homme aussi antipathique au caractère national que l'était Calvin[1].

Luther, unissant à la franche et impétueuse hardiesse du génie une certaine sensibilité d'artiste, une brusque bonhomie d'humeur, une facétie épaisse et souvent même assez crue de diction, et mettant d'ailleurs l'Église dans l'État, eût bien mieux sympathisé avec le caractère français et les circonstances, que Calvin, esprit rigoureux et positif, tempérament bilieux, âme sèche et intolérante, théologien démocrate enfin, plaçant l'État dans l'Église, qui pouvait bien tirer du néant la pauvre et petite république de Genève, mais non organiser la vaste et riche monarchie de Paris. Si la France eût possédé Mélanchton, le Vergniaud, Luther surtout, le Mirabeau, j'ai presque dit le Danton de la réforme, au lieu de Calvin qui a tant de traits communs avec Robespierre, qui sait quelles y eussent été les destinées du protestantisme ?

Il y eut donc réaction en faveur des doctrines romaines. François Ier, vieillissant et chagrin, Henri II, son fils, Diane de Poitiers, qui gouverna l'un et l'autre, se déclarèrent pour elles. Catherine de Médicis, femme de Henri II, apporta à la cour les opinions avec les mœurs de l'Italie. Cependant, pour n'être point triomphante, la réforme n'était pas vaincue; loin de là, elle se propageait dans les provinces, et en moins de dix années, elle compta plus de 2,000 églises. Alors le pouvoir s'effraya sérieu-

[1] M. de Chateaubriand (t. v *ter*, éd. De Mat, 1831, Études historiques) a fait sentir les défauts du protestantisme, et, à quelques phrases près, ses observations sont parfaitement justes.

sement, les bûchers s'allumèrent; mais, comme il arrive toujours, le prosélytisme grandit par la persécution, et la réforme eût peut-être gagné plus qu'elle n'avait perdu, si ses partisans, non moins intolérants que leurs ennemis, ne leur avaient répondu par l'incendie des églises et par toutes les brutales fureurs de l'iconoclasie. D'un côté, le glaive de l'inquisition et l'exécrable triumvirat de Philippe II, Marie Tudor et Charles IX; mais, de l'autre, le billot de Thomas Morus, les brigandages d'Anvers, le bûcher de Servet, les potences du baron des Adrets.

Bientôt les dissensions devinrent, selon le mot d'un ancien, des guerres plus que civiles. Tandis que la politique des Borgia, formulée par Machiavel, et tous les délires de la débauche florentine déshonoraient la cour, les passions religieuses échauffées par les ambitions du dehors, ici Espagnols et Italiens, là Allemands et Anglais, désolèrent le royaume entier et entraînèrent toutes les institutions dans un chaos épouvantable. Le désordre ne s'arrêtait pas à l'Église et à l'État, il s'étendait, comme il était déjà arrivé au commencement du siècle, aux matières les plus étrangères en apparence à ces hauts intérêts; ou plutôt ces matières elles-mêmes, littérature, poésie, critique, érudition, se transformaient en religion et en politique. Au milieu de cette universelle anarchie, l'esprit national parut s'éclipser totalement. Chez les uns, il fit place au fanatisme, chez les autres, aux appétits sensuels et à une coupable indifférence pour la vérité et la beauté morales, infaillibles conséquences de toute crise révolutionnaire sur les contemporains; ils y perdent ou la raison ou la foi.

La démagogie étroite et intolérante de Calvin avait fait reculer la réforme; les sanglantes représailles du papisme, les boucheries de la Saint-Barthélemy, les odieuses saturnales de la Ligue et des Seize révoltèrent tous les catholiques de sens et de cœur. Un troisième parti se forma. Représentant beaucoup plus fidèle de la raison nationale, il devait triompher. On l'appelait le parti des *politiques*. Prenant en égale horreur ou en égale pitié toutes les querelles religieuses, ils repoussaient à la fois et l'ultramontanisme espagnol tout dégouttant de sang, et les plates et cruelles

momeries genevoises. Parmi ces hommes, les uns retournaient à la vieille autorité de l'Église catholique tempérée par les libertés gallicanes; les autres demandaient à la philosophie une réforme plus radicale, et préparaient pour l'avenir le moment où tous les fanatismes religieux seraient dominés par la tolérance de la raison, tous les fanatismes politiques par le principe de l'égalité sous un gouvernement légitime. Tous convenaient, en fait de religion, que le calvinisme n'était qu'une halte dangereuse dans la route du progrès; que mieux valait encore le catholicisme, avec ses abus maintenant sapés dans leurs bases et condamnés à s'écrouler tôt ou tard, que cette prétendue réforme à laquelle les masses pourraient se laisser séduire, prenant pour triomphe décisif et durable une trêve boiteuse et mal assise. En fait de gouvernement, l'unité nationale et monarchique leur semblait le premier point à conquérir. Tandis que les protestants livraient le Havre aux Anglais, et que les ligueurs eussent donné Paris aux Espagnols, à défaut des Guises, les politiques reconnurent dès l'abord que la vraie bannière patriote était le panache blanc du Béarnais; ils se groupèrent autour de Henri IV, et ce fut à eux, autant qu'à son courage loyal et humain, que le roi de Navarre dut la couronne, et la France son salut et son unité.

On accuse Henri IV, si énergique orateur et poëte si gracieux lui-même, de n'avoir point favorisé les lettres; on a tort; il fit beaucoup pour les écrivains; mais ne les eût-il point encouragés autant que ses prédécesseurs, dans le sens ordinaire du mot, il leur donna plus et mieux qu'une protection directe. Fermer les innombrables blessures que la patrie avait reçues ou s'était faites, réparer à force d'économie le désordre des finances, réformer la justice, ressusciter le commerce et l'industrie, ouvrir des canaux, créer des manufactures, embellir Paris de ces utiles et solides monuments encore debout aujourd'hui, ranimer surtout le labourage et le pâturage, *les deux mamelles*, comme parlait Sully, *dont la France est alimentée*; c'était accorder aux lettres un encouragement plus efficace qu'aucune faveur immédiate. L'ordre et l'unité, voilà ce que, avec le pays tout entier, elles réclamaient impérieusement. En frappant à mort l'anarchie sociale, le roi et

ses deux loyaux et habiles conseillers, Sully et Duplessis-Mornai, dont les noms sont inséparables de celui de Henri IV, frappaient du même coup l'anarchie littéraire.

Ainsi fut préparée la voie à l'organisme intellectuel qui devait succéder au criticisme du xvie siècle. Ces deux mots, en effet, dans leur acception nouvelle, peignent assez bien ces retours alternatifs d'agitation et de calme qui semblent se partager la vie des nations et celle de l'humanité [1].

Rappelez-vous donc les caractères des âges antérieurs; laissez dominer surtout l'esprit français toujours vivant au milieu des phases diverses; à ces précédents ajoutez les éléments nouveaux que nous venons de saisir et de signaler, renaissance de l'antiquité et fièvre d'érudition, imitation des mœurs et de l'expression italiennes, puissance des doctrines de la réforme, réaction partielle en faveur du catholicisme, lutte entre les partis où le fanatisme politique vient compliquer le fanatisme religieux et qui aboutit au bouleversement général; puis, de lassitude, atonie et épuisement; enfin, par un impérieux besoin de paix et d'ordre, retour à la raison et à l'unité: voilà les causes. Maintenant, quels furent sur la langue et la littérature les effets de ces influences successives ou simultanées? C'est ce que nous allons examiner; et puisque la philologie, par la révélation laborieuse du passé, donna au siècle son premier essor vers l'avenir, c'est elle aussi qui appellera d'abord notre attention.

[1] Consultez pour l'histoire de l'intelligence au xvie siècle :
Von der Hardt, Historia litteraria reformationis, Francfort, 1717, 5 parties en 1 v. in-f°. — Tableau de la littérature française au xvie siècle, par *M. Saint-Marc Girardin* et par *M. Ph. Chasles*, Paris, Didot, 1829, 1 v. in 8°. — Tableau historique de la littérature française au xve et au xvie siècle, par *P. J. Charpentier de Saint-Prest*, Paris, Ve Maire-Nyon, 1835, 1 vol. in-8°. — Introduction to the literature of Europe, in the 15th, 16th and 17th centuries, by *Henry Hallam*, F. R. A S., Paris, Baudry, 1837, 4 v. in-8°. — Histoire de la réforme, de la Ligue et du règne de Henri IV, par *M. Capefigue*, Bruxelles, Hauman, 1834, 8 v. in-18. — Histoire de François Ier, par Gaillard, Paris, 1766, 5 vol. in-8°. — Histoire de Henri le Grand, par Hardouin de Péréfixe, l'éd. d'Andrieux, Paris, 1822, 1 v. in-8°. — Histoire de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, par Vauvilliers, Paris, 1818, 3 v. in-8°, etc., etc.

CHAPITRE II.

LES PHILOLOGUES.

Influence et caractère de la philologie. — Budé. — Scoliastes et commentateurs. — Henri Estienne. — Traducteurs ; Amyot.

Ce fut, en vérité, un noble et ravissant spectacle que ce réveil universel de l'intelligence au XVIe siècle. Au milieu des épaisses ténèbres ou des jours douteux dont s'enveloppait le moyen âge, resplendit tout à coup en Italie une lumière vive et brillante qui appela tous les regards. Des milliers de pèlerins partent de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France pour allumer leur flambeau à ce foyer merveilleux, et reviennent éclairer toute l'Europe occidentale. Les populations se pressent autour de Reuchlin et de Mélanchton, les écrits d'Érasme se tirent à 25,000 exemplaires, Paris compte près de 100,000 étudiants. L'antiquité est le champ immense, inépuisable, que cette nuée de travailleurs défriche et féconde en tout sens. L'un retrouve l'histoire et la politique, l'autre la médecine et la physique de la Grèce et de Rome; celui-ci en reconstruit la jurisprudence; celui-là, la géographie et l'astronomie; un troisième, la poésie, la critique, la grammaire; les plus habiles vont y refondre la théologie, et annoncent, pour employer le mot créé par Érasme, *la philosophie chrétienne*. Dès lors se renouent plus étroitement la filiation du

genre humain et la chaîne demi-brisée des souvenirs. Et ce qui constitue pour nous la haute importance de cette crise intellectuelle, c'est que notre présent y était tout entier. Ce replacement du monde dans les grandes voies de la tradition grecque et romaine contenait en puissance, non-seulement toute notre poésie si obstinément classique jusqu'en ces derniers temps, mais encore et la réforme du XVIe siècle, et la philosophie du XVIIe, et les révolutions sociales de notre âge. Sans avoir l'entière conscience de tant de résultats, les contemporains, à quelque drapeau qu'ils appartinssent, en avaient pourtant comme un pressentiment instinctif. Les réformistes remerciaient Dieu de ce que les esprits arrivaient, par ce règne et cette prospérité des lettres, à une lecture intelligente des livres saints [1]. Le parti monacal saisissait bien mieux encore toute la portée des coups dont le menaçait la renaissance. Si l'Italie restait fidèle à ce culte des lettres et des arts qui semble faire partie de sa nationalité, si quelques pontifes eussent peut-être fait grâce même à l'hérésie, érudite et élégante; en Allemagne, en France, en Belgique, il n'en allait pas ainsi. Le clergé régulier, si puissant sur le commun peuple, y confondait dans la même proscription l'étude et le schisme; renaissance était pour lui synonyme de liberté d'examen; étranger non-seulement aux connaissances profanes, mais à celle même de la religion qu'il exploitait, la science lui était plus odieuse encore que la réforme. « La vraie querelle, dit souvent Érasme, est celle que l'on fait aux lettres; les vrais ennemis, ce sont les anciens qu'on veut faire rentrer dans leurs tombes; le fond de la guerre religieuse, c'est une guerre de l'ignorance contre la lumière de l'antiquité. »

Les productions des premiers philologues français prouvent qu'Érasme avait mis le doigt sur la plaie. A la tête de ces hommes utiles et laborieux, il faut placer *Guillaume Budé*, le plus profond

[1] Voyez une lettre de Luther à Érasme de l'an 1524. « Le monde entier ne pourrait nier, lui dit-il, que ce règne et cette prospérité des lettres par lesquels on est arrivé à une lecture intelligente des livres saints, ne soit en toi un don magnifique et supérieur de Dieu, pour lequel il a fallu lui rendre grâces. » Traduction de Nisard.

helléniste du siècle, de l'aveu de tous les savants, et qui lui-même se rendait justice en se disant le fidèle mari de deux femmes, sa femme légitime d'abord et la philologie. Outre ses nombreuses traductions latines, ses *Lettres latines et grecques*, ses *Commentaires sur la langue grecque*[1], dédiés à François Ier, Budé, dans son traité *de l'as et de ses parties*, débrouilla le système monétaire des anciens, et ses écrits sur les Pandectes ouvrirent la route à la nouvelle science du droit. Mais son plus beau titre à notre estime est d'avoir ressuscité en France l'étude du grec ; et l'on comprend, d'après ce qui a été dit plus haut, qu'une telle entreprise demandait presque autant de courage que d'érudition. Pour repousser les anathèmes lancés contre sa langue de prédilection par un clergé ignare, Budé écrivit ses deux livres, *de studio litterarum recte instituendo* et *de transitu hellenismi ad Christianismum*. Dans le premier, il substitue au cercle étroit du *trivium* et du *quadrivium* un plan d'études plus rationnel et qui plaçait l'enseignement au niveau des progrès de la société. Dans l'un et l'autre, il s'attache à démontrer que l'on

[1] Ajoutons, à l'honneur de la Belgique, que, si Budé est le premier écrivain de l'Occident qui ait donné un dictionnaire grec, c'est *Clenard*, de Louvain, car Gaza était né en Grèce, qui publia la première grammaire, et *Varen*, de Malines, la première syntaxe de cette langue. Toutes deux furent imprimées à Louvain, l'une en 1530, l'autre en 1532. Ces exemples et plusieurs autres de la même espèce prouvent qu'il y a de l'injustice ou du moins de l'exagération dans les reproches qu'Érasme et son historien-traducteur, M. Nisard, adressent à la Belgique du XVIe siècle. « La Belgique surtout, dit ce dernier, ce pays de passage où une seule chose a pu prendre racine, la Belgique tout entière était soulevée par les harangueurs de Louvain, de Tournay, de Bruges, d'Anvers. C'était tantôt un dominicain, tantôt un frère mineur, affligé d'une lippitude précoce, par suite d'excès de vin, lequel déclamait pendant plusieurs heures contre les deux ennemis de l'Église, Érasme et Luther, les appelant tour à tour bêtes, ânes, grues, souches, hérétiques; hérétiques surtout! ce mot comprenait tout le reste. Il y avait hérésie à n'être pas de l'avis de Scot, hérésie à contredire saint Thomas, hérésie à nier l'excellence de la scolastique, hérésie à écrire dans une latinité littéraire, le bon latin étant nécessairement hérétique. C'est du moins ce que répondit un jour à un magistrat qui était venu lui soumettre d'humbles doutes, un de ces prêcheurs fanatiques, évêque bouffon, comme l'appelle Érasme.—Où est donc l'hérésie dans les livres d'Érasme? demandait le magistrat. — Je ne les ai pas lus, dit le prélat, j'ai seulement jeté les yeux sur ses paraphrases, mais la latinité en était trop haute pour ne m'être pas suspecte. Qui peut dire qu'il n'y ait pas quelque hérésie cachée sous un latin que je n'entends point? »

peut être helléniste sans être païen et hérétique, qu'au contraire, la science bien comprise n'est qu'un acheminement à la foi, et la philosophie antique une préparation à l'Évangile. Tout cela peut être vrai en thèse générale; mais, opposez aux deux traités de Budé les dialogues et les adages d'Érasme, approfondissez la pensée d'Henri Estienne, de Rabelais, de Despériers, et de tant d'autres écrivains des premières années du siècle, et vous vous prendrez à croire que le moine Beda, qui ne savait de grec que *kyrie eleison*, encore croyait-il ces deux mots latins, éclairé ici par l'instinct de l'intérêt, voyait peut-être plus juste et plus loin dans la question que les philologues qui le combattaient [1].

Sur la fin de sa vie, Budé, applaudissant, comme tous les érudits de l'époque, aux efforts de Ronsard et de l'école classique, voulut porter aussi sa pierre à l'édifice. Il se rapprocha du fran-

[1] L'immense majorité des érudits de cette époque se déclara contre Rome et les dogmes du catholicisme. Je ne parle pas seulement de ceux qui se constituèrent les apôtres des nouvelles doctrines, les Mélanchton, les OEcolampade, les Reuchlin, les Ulrich von Hutten, dont le livre *Epistolæ obscurorum virorum* fut à la réforme, dit Hallam, ce que fut à la révolution française *le Mariage de Figaro*. Je parle de ceux mêmes qui, effrayés plus tard des conséquences de leurs premiers écrits, reculèrent et se retournèrent contre les hommes d'action de la réforme. L'*Utopie* de Thomas Morus, l'*Éloge de la Folie* et les *Adages* d'Érasme, surtout ceux intitulés *Sileni Alcibiades, scarabæus aquilam quærit*, etc., sont de sanglantes satires à l'adresse des moines et même des souverains. « De tous les oiseaux, dit Érasme, l'aigle est le seul qui ait paru aux sages représenter dignement la royauté; il n'a ni beauté, ni ramage, ni bon goût, mais il est carnivore, rapace, pillard, dévastateur, querelleur, solitaire, haï de tous, fléau de tous; il a un immense pouvoir de nuire et plus de volonté encore que de pouvoir. » Il passe ensuite au scarabée. « Il existe, dit-il, une race d'hommes, du plus bas étage, mais pétris de malice; aussi noirs, aussi infects, aussi abjects que le scarabée; ils ne peuvent être utiles à personne, mais leur méchanceté est si obstinée, que souvent ils suscitent des embarras aux plus puissants. Leur noirceur effraye, leur bourdonnement assourdit, leur odeur dégoûte; vous les trouvez partout voletant, piquant, harcelant; il vaut mieux vous prendre de querelle avec les hommes les plus haut placés que d'attaquer ces scarabées; c'est une honte même de les vaincre; on ne peut s'en délivrer, et leur contact seul est déjà une souillure. » Érasm. Adag., chil. III, centur. VII, 1. Des exagérations aussi déclamatoires dans des esprits aussi modérés, car Érasme était un des hommes les plus pacifiques de son époque, expliquent mieux un siècle que toutes les réflexions possibles. Ajoutez que ces deux adages furent imprimés à part et que l'on en vendit des milliers d'exemplaires.

çais à mesure que celui-ci se rapprochait des langues anciennes, et l'employa dans un traité de l'*Institution du Prince*, production assez faible d'ailleurs pour le fond comme pour la forme. La forme est roide et guindée; quand Budé écrit en français, on dirait d'un exécutant qui s'attaque d'une main mal exercée à un instrument rebelle. Le fond n'est qu'un sermon où l'on exhorte le prince à protéger les savants. Il semble, aux yeux du philologue, que tous les devoirs du trône se résument dans l'encouragement des lettres et des arts. Et, de fait, la question était tout autre alors qu'aujourd'hui.

Parmi les contemporains et les premiers successeurs de Budé, quelques-uns se sont exclusivement renfermés dans les langues anciennes. Ils ont, autant que possible, dépouillé leur siècle et leur pays, pour se faire citoyens de la vieille Rome, pour penser, écrire et parler en latin [1]. Tels sont *Lefèvre d'Étaples*, connu

[1] On sait à quel excès plusieurs Italiens, et entre autres le cardinal Bembo, portèrent l'enthousiasme pour l'antiquité païenne. Bayle, *Dict. hist.*, article *Bembo*, en cite des exemples d'un ridicule achevé. Bembo était un des coryphées du parti qu'on appela les *Cicéroniens*. Les Cicéroniens poussaient jusqu'à la folie le purisme du style. Ils rejetaient impitoyablement toute phrase, tout mot, qui n'étaient point justifiés par l'autorité de Cicéron, estimé par eux le type absolu et exclusif de la perfection. Quoique presque tous fussent Italiens, on en cite cependant quelques-uns en deçà des Alpes, par exemple, Pierre *Bunel*, de Toulouse, dont H. Estienne fait le plus grand éloge, et *Longueil* (Longolius), de Malines. Leurs compositions ne consistent guère qu'en lettres écrites à leurs amis. Voyez le *Ciceronianus* d'Érasme. De tous les latinistes de cette époque que j'ai eu occasion de lire, celui qui me semble se rapprocher le plus de la vieille latinité et qui a le plus d'aisance dans une phrase toujours pompeuse, c'est Muret. Pourquoi faut-il qu'on ait à lui reprocher l'éloge le plus emphatique de la Saint-Barthélemy ! Denis Lambin, homme vertueux, et qui, dit-on, mourut de douleur après la mort de son ami Ramus, est plus diffus, et pèche par cette lenteur de diction que lui reprochaient ses ennemis et qui a enrichi la langue du mot *lambiner*. Son *Horace* n'en est pas moins un chef-d'œuvre de critique. Turnèbe, *Turnebus*, dans la langue des dieux, comme disait Homère, et *Tournebœuf* ou *Turnbull*, dans celle des hommes, Turnèbe est plutôt érudit qu'écrivain. Il appartient à cette seconde période de la philologie qui date du milieu du XVI[e] siècle, et où l'on songea plus à la science qu'au style. La première classe d'érudits a pour patrie l'Italie, Bembo la personnifie ; l'autre fleurit surtout en France et en Allemagne, allie l'étude du grec à celle du latin, et respire tout entière dans Budé. Montaigne a dit de Turnèbe : « Il savoit plus et savoit mieux ce qu'il savoit, qu'homme qui fût de son siècle, en loin et au delà. » Casaubon et les deux Scaliger, Joseph et Jules-César,

sous le nom de *Faber Stapulensis,* déjà fameux avant 1520, *Lambin, Muret, Turnèbe, Longueil* de Malines, *Joseph Scaliger* d'Agen, *Casaubon* de Genève, *Jean Daurat,* qui avait fait plus de 50,000 vers grecs et latins, et qui eut pour élèves Ronsard et Baïf. Je ne parle que de ceux qui appartiennent à la France par leur naissance ou par un long séjour. Ces noms, si retentissants dans leur siècle et aujourd'hui si oubliés pour la plupart, citons-les, parce qu'ils firent honneur à leur pays, et exercèrent une incontestable influence sur la poésie, sur la philosophie, sur tout l'ensemble des travaux intellectuels de l'époque. Mais arrêtons-nous de préférence aux philologues qui, non moins profonds dans la connaissance de l'antiquité, comprirent mieux l'avenir de la langue maternelle, travaillèrent à son perfectionnement, et prolongèrent ainsi leur action et leur gloire bien au delà de leur siècle.

Budé avait jeté, dans ses *Commentaires*, les premières bases d'un lexique grec; *Henri Estienne* acheva ce que Budé avait ébauché. L'immense service que son père *Robert Estienne* avait rendu aux lettres romaines par son excellent *Trésor de la langue latine,* il le rendit aux lettres grecques. Les travaux d'Henri Estienne effrayent l'imagination. Ce n'était pas assez d'avoir compilé cet immense *Trésor de la langue grecque,* fait pour absorber à lui seul toute une existence d'érudit, et dont la réimpression, chez Didot, occupe depuis dix ans un peuple de philologues, tandis que les 50,000 mots qui le composent ne prirent au savant libraire

imitent plutôt Sénèque que Cicéron. « Les deux Scaliger, père et fils, dit Balzac, ont été deux merveilles des derniers temps; et, sans leur faire faveur, on peut les opposer à la plus savante antiquité. Ils étaient dignes du nom de *héros,* qui leur a été donné en France, aux Pays-Bas, en Allemagne. » Telle était alors la haute idée que l'on avait de l'érudition : les Scaliger étaient des *héros!* Casaubon avait été surnommé *le grand,* et il fut enterré à Westminster. Il est certain que les travaux de ce dernier sur Strabon, sur Théophraste, sur Athénée sont immenses. A la France la gloire d'avoir produit les quatre plus grands hellénistes du XVIe siècle, Budé, H. Estienne, Scaliger et Casaubon; la crise et l'exégèse ont vécu plus de cent ans sur leurs travaux, et je doute que les savants les plus éminents de la Hollande et de l'Allemagne modernes aient eu une érudition plus étendue et plus profonde que ces vénérables pères de la philologie grecque.

que douze ans de sa vie; ce n'était pas assez d'avoir imprimé, relu en épreuves, enrichi de commentaires et de versions latines presque tous les écrivains de la Grèce, Henri Estienne, à travers une vie si pleine et agitée en même temps par des déplacements continuels et par toutes les vicissitudes de la fortune, trouvait encore le temps d'éclaircir, dans des ouvrages excellents de raison, d'esprit et de savoir, toutes les questions politiques et littéraires de son temps. A une érudition fabuleuse il joignait au plus haut degré ce que nous appelons aujourd'hui le mérite de l'actualité. Ici, il devance le jugement sévère de l'histoire : lisez son *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de la reine Catherine de Médicis*; là, il défend, avec toutes les armes d'une immense lecture, les principes du bon sens et de la tolérance : voyez son *Introduction à l'apologie d'Hérodote*, ou *Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes*. Sous prétexte de justifier le vieil historien du reproche d'invraisemblance et de mensonge, il attaque, avec une spirituelle énergie, les ridicules et les préjugés de l'époque, il expose les erreurs, les infamies, les crimes bien plus incroyables dont son pays a été le témoin [1]. Retourne-t-il à sa spécialité, on sent encore, sous l'enveloppe du philologue, battre le cœur du patriote. Il publie son *Traité des conformités du françois et du grec*, et les *deux dialogues du nouveau langage françois italianisé*, trois ouvrages dont la réimpression accompagnée de notes serait un éminent service à rendre aux bonnes lettres. Henri Estienne y déroule les origines, les révolutions, les richesses de notre langue; partout il y fait preuve d'une singulière facilité, d'une connaissance approfondie du grec, du latin, du français, de l'italien, de l'espagnol, d'une critique souvent juste, toujours fine. Un reproche à lui faire pourtant, et Pasquier, dans ses variations du même thème, peut prendre sa part du blâme, c'est qu'il poussa l'esprit de nationalité presque au fanatisme. Les capitaines de Charles VIII et de Louis XII avaient

[1] Ce traité est un des livres les plus curieux du XVIe siècle, et l'un de ceux qui prouvent le mieux, d'une part, à quel point de dépravation et d'immoralité étaient arrivés tous les ordres de l'État et surtout le clergé; de l'autre, comment les idées de réforme avaient pénétré parmi les hommes instruits et réfléchissants.

rapporté de leurs expéditions une foule de locutions et de mots italiens dont un assez grand nombre même nous sont restés. Italianiser, le poing sur la hanche et la moustache relevée, était alors se donner un air de *miles gloriosus* tout à fait de mode. Henri Estienne eut grand'raison de fustiger ces *Taillebras*, et de lutter de toutes ses forces contre l'invasion étrangère; mais fallait-il pour cela immoler Pétrarque à Baïf, l'Arioste à Ronsard, et la langue sublime du Dante au français à peine adulte? L'exagération est-elle donc la conséquence nécessaire d'une conviction profonde, et ne peut-on toucher le but sans le dépasser?

Tandis que Henri Estienne et les philologues que nous venons de nommer s'occupaient de la crise ou de l'exégèse des écrivains de Rome et d'Athènes, sans sortir des anciens idiomes, d'autres pensèrent que la meilleure méthode d'interprétation était la traduction en français. Ainsi, *Jean Colin* traduisit une partie de Cicéron; *Dupinet*, Pline l'Ancien tout entier, et sa traduction, la seule de cet écrivain difficile qu'ait eue la France pendant plus de deux siècles, est encore agréable dans son vieux style; *Claude Grujet*, dont la manière n'est pas à dédaigner, fit passer en français les épîtres de Phalaris; *Millet*, plusieurs traités de Lucien; *Blaise de Vigenère*, enfin, le plus renommé traducteur de l'époque, Tite-Live, Onosandre, César, auquel il ajouta des notes savantes et un traité curieux sur l'ancienne langue gauloise [1].

Mais de tous ces interprètes de l'antiquité, le seul qui ait survécu et qui vivra aussi longtemps que la langue elle-même, c'est *Jacques Amyot*. Parvenu par son mérite de la plus humble condition aux plus hautes dignités ecclésiastiques, Amyot resta toujours étranger aux passions et aux querelles qui agitèrent son siècle; il se renferma tout entier dans de sérieuses études sur sa langue et

[1] L'érudition de Vigenère dans les langues hébraïque et grecque, ses connaissances cabalistiques et alchimiques, ses travaux multipliés lui firent, de son vivant, une grande réputation. « Vigenère, dit Duverdier dans la *Bibliothèque françoise*, entre tous les nourrissons des Muses que la France ait enfantés, a si bien dit, qu'on l'estime avoir clos la porte à tous ceux qui viendront par ci-après, tant en excellence de langage que doctrine. » Ces éloges emphatiques n'ont pas dérobé ses traductions à l'oubli que d'ailleurs elles méritent.

sur les langues anciennes, et par là, sans avoir jamais fait autre chose que reproduire les pensées d'autrui, il prit rang parmi les écrivains créateurs. Malgré les fréquents essais tentés depuis Amyot sur les livres qu'il a traduits, malgré les contre-sens qu'une science plus avancée du grec a signalés dans son interprétation, ses vieilles translations de Plutarque et de Longus sont les seules que l'on relise toujours avec plaisir, parce que lui seul sut être original en traduisant. Plutarque, qui n'est rien moins que bonhomme, en fait de style surtout, lui doit en France sa réputation de bonhomie. Comment Amyot a-t-il pu reproduire si heureusement Plutarque? Comme hommes, les points de contact ne manquaient pas entre eux; tous deux prêtres, précepteurs de rois, pieux et dignes vieillards. Mais comme écrivains, que d'éléments disparates et antipathiques! Le monde de Plutarque était arrivé à la décrépitude, ses contemporains à l'extrême indifférence ou à l'extrême superstition; son idiome, aussi vieux que ce monde, penchait également vers la ruine; comme tous les écrivains des siècles de décadence, Plutarque a la période embarrassée et pénible, le style diffus, souvent maniéré, hérissé de parenthèses et de lambeaux de poëtes. Au contraire, l'époque et la langue d'Amyot sont jeunes, aventureuses, pleines de vie et d'audace; lui-même est un écrivain naïf, coulant, gracieux. Mais c'est qu'Amyot, secouant le joug qui pèse sur les traducteurs, se substitua pleinement à Plutarque; il en saisit l'esprit et la pensée pour les convertir en sa propre substance. Au rebours des autres qui se transforment en leur auteur, il transforma son auteur en lui. « Après avoir sucé, dit un écrivain du temps, tout ce qu'il y avait d'harmonieux et de doux en français, il y fondit le génie ancien. » S'il innove, c'est avec un rare bonheur, et l'on gagnerait à rafraîchir notre langue des hardiesses tempérées de la sienne. D'Aguesseau et Jean-Jacques doivent beaucoup à cette étude. Il a rarement l'énergique et le pittoresque de l'expression où triomphe Montaigne, mais il est plus uni, plus régulier, plus correct. Montaigne aime à le reconnaître : « Je donne à Amyot, dit-il, la palme sur tous les écrivains de son temps pour la naïveté et la pureté de langage; surtout, je lui sais bon gré d'avoir su trier et choisir un livre si

digne et si à propos pour en faire présent à son pays. Nous autres ignorants étions perdus, si ce livre ne nous eût retirés du bourbier. Sa mercy (grâce à lui) nous osons à cette heure et parler et écrire; les dames en régentent les maîtres d'école; c'est notre bréviaire. » Racine trouvait dans son vieux style une grâce qu'il ne croyait pas pouvoir être égalée par le français moderne. Rollin avait toujours souhaité qu'une main habile fît un recueil des excellents mots d'Amyot et de quelques autres anciens auteurs français, qui, par je ne sais quelle bizarrerie, n'ont pas été adoptés des modernes, dont les uns sont clairs, simples, naturels; les autres, pleins de force et d'énergie [1]. Boileau enfin, ne sachant comment exprimer le caractère tout spécial de ce style, l'appelait *le français d'Amyot*. Le français d'Amyot! dit M. de Neufchâteau, ce mot suffit à sa gloire.

Cependant Dubellay, le héraut de la réforme classique, avait publié en 1549 le manifeste dont nous parlerons bientôt. Il déclarait que la traduction ne suffisait plus au grand œuvre de rénovation intellectuelle qui se préparait. « Ce labeur de traduire, disait-il, n'est pas un moyen suffisant pour élever notre vulgaire à l'égal des autres langues. Que faut-il donc? imiter! imiter les Romains, comme ils ont fait les Grecs, comme Cicéron a imité Démosthène, et Virgile, Homère. » Tout obéit à sa voix; l'imitation succéda partout à la traduction. Mais avant d'étudier la litté-

[1] Hist. anc., t. XI, p. 2. Ces archaïsmes ne vaudraient-ils pas mieux que nos néologismes? Les grammairiens sont d'accord sur le mérite du langage d'Amyot avec les poëtes et les philosophes. « Quelle obligation ne lui a pas notre langue, dit Vaugelas, n'y ayant jamais eu personne qui en ait mieux su le génie et le caractère que lui, ni qui ait usé de mots et de phrases si naturellement françoises, sans aucun mélange des façons de parler des provinces qui corrompent tous les jours la pureté du vrai langage françois! Tous ses magasins et tous ses trésors sont dans les œuvres de ce grand homme. » Ouvrages à consulter pour ce chapitre : *François de Neufchâteau*, Discours préliminaire aux Œuvres de Pascal, édition de Paris, 1819, 5 v. in-8°. — Recherches sur les plus anciennes traductions en langue française, au t. XVII des Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L. — Érasme et Mélanchton, articles de M. Nisard, dans la *Revue des Deux Mondes*, réimprimés dans la Revue universelle d'Hauman, à Bruxelles, IVe ann., liv. 6, 7, 9; VIIe ann., liv. 24; VIIIe ann., liv. 1, 2; plusieurs articles de *Melchior Adam* sur les savants du XVIe siècle, au vol. XXVII du *Quarterly Review*, etc.

rature sous ce nouveau jour, qui ne l'éclaira pleinement qu'avec Ronsard, voyons ce qu'avait produit, au commencement du siècle, l'alliance de la renaissance et de la réforme religieuse : d'une part cette prose sério-bouffonne où la philosophie, l'érudition, l'hérésie, la satire, empruntèrent le masque de la folie et qui se résume dans Rabelais; de l'autre, Marot et son école poétique.

CHAPITRE III.

DE LA PROSE LÉGÈRE, ROMANS, NOUVELLES, FACÉTIES.

Romans espagnols. — Contes et nouvelles; Marguerite de Navarre, Despériers. — Roman satirique : Rabelais, ses imitateurs ; facéties, gravelures. — Nouvelles italiennes.

Nous avons dit que l'ancien roman chevaleresque, réchauffé par l'humeur aventureuse de François I[er], jeta encore quelques lueurs sous le règne de ce prince. *Adrien Sévin*, le Champenois *Claude Collet*, *Herberay Desessarts*, importèrent d'Espagne et d'Italie les Amadis, les Florestan, les Filocope; mais ce ne fut qu'une mode passagère et superficielle. La voluptueuse élégance que les expéditions d'Italie et Catherine de Médicis mêlaient au gros bon sens et au libertinage d'esprit demi-savant, demi-bourgeois du XVI[e] siècle, s'accommodait mal des grands coups d'épée, du clinquant féerique et des solennelles amours. Ce qu'on préférait dans les récits féodaux, c'étaient ces épisodes où les vieux trouvères s'égayaient dans de tendres ou riants badinages, c'étaient les *Aventures de Gérard de Nevers*, les *Amours du petit Jehan de Saintré et de la Dame des Belles Cousines*, attribués à *Antoine Lasalle*, qui vivait auprès de Philippe de Bourgogne [1].

[1] Chenier, *Fragm. de littérature*, estime *Gérard de Nevers* et *Jehan de Saintré* comme les meilleurs de tous les anciens romans français. Un des contemporains d'Antoine Lasalle, Rasse de Brinchamel, disait de lui : « Noble et bien renommé

Il régnait alors dans les cours de France, de Bourgogne et des principautés d'Italie, un usage qui semblait préluder à ce qu'on appela depuis la société française et les *conversazioni* italiennes. La forme donnée par Boccace à son Décaméron en est le plus précieux vestige. De belles et vertueuses dames, pour parler comme Brantôme, des gentilshommes, des savants, des poëtes se réunissaient dans quelque château royal ou princier. Là, au lieu de cartes ou de danses, de parades ou de proverbes, le temps s'écoulait en causeries familières; on traitait quelque question érudite ou galante, on racontait des histoires, on débitait des gaillardises, on rajeunissait de vieux fabliaux, on composait des nouvelles tragiques ou comiques. Puis, quelque jour, les meilleures productions de ces loisirs du monde élégant étaient recueillies et imprimées sous le nom du chef de la maison. Ainsi l'on a attribué soit au roi Louis XI, soit au duc de Bourgogne, les *Cent Nouvelles nouvelles*, composées, dans la seconde moitié du XVe siècle, par de nobles seigneurs des deux cours, le sire de Créquy, le maréchal de Chastellux, Pierre de Luxembourg, etc. [1].

Les plus hautes dames, la reine mère de François Ier et madame de Savoie, s'il faut en croire Brantôme, s'essayaient dans le même genre. *Marguerite*, sœur de ce prince, veuve du duc d'Alençon, femme de Henri d'Albret, roi de Navarre, Marguerite

Antoine de la Salle, avez toujours plaisir, et dès le temps de votre fleurie jeunesse, vous êtes débuté à lire, aussi à écrire histoires honorables, auquel exercice, et continuant, vous persévérez de jour en jour, sans interruption. » Voir Weiss, *Biog. univ.*, t. XL.

[1] « Je rapporte, comme un fidèle secrétaire, les gracieux discours et mémorables histoires, déduites pour décevoir l'ennui de quelques oisives après-dînées, en une illustre compagnie de gentilshommes et damoiselles, qui, à une fête de Pentecôte, s'étoient visités, afin de soulager par amiable fréquentation les ennuis reçus durant cette misérable guerre civile, et détremper le sel amer qu'en pourroit apporter la souvenance. » C'est ainsi que s'exprime un nommé Jacques Yver dans le prologue des cinq histoires qu'il a intitulées *le Printemps d'Yver* et que vient de réimprimer le bibliophile Jacob. Les interlocuteurs de ces histoires, que l'auteur présente sous des noms supposés, sont réunis au château féerique de Lusignan. Au reste cet Yver n'a point la grâce et la naïveté des autres conteurs dont je vais parler. Il cherche à transporter dans le français la période longue et travaillée de Boccace, et son essai ne me paraît pas heureux.

qu'on nommait la dixième Muse et la quatrième Grâce, se faisait gloire de recueillir « tous les tours d'adresse joués par les femmes à leurs amants et à leurs maris. » C'était beaucoup promettre, et l'*Heptaméron,* tel est le titre de son recueil, ne semblait pas devoir y suffire. « C'est un petit livre de contes, dit le grave de Thou, qui paraîtra sans doute indigne de la suite de la vie et de la majesté d'une si auguste reine, mais pour qui l'on aura quelque indulgence, si l'on considère l'âge et l'époque où elle l'écrivit. » Il pouvait ajouter : « Et si l'on met en balance sa générosité d'âme et d'action. » Quand il fallut arracher François Ier à la captivité, l'amour fraternel la fit homme d'État et orateur[1]; dans un siècle de fanatisme, elle s'éleva à une tolérance éclairée que le délire des partis ne lui pardonna jamais; à peine si sa haute naissance put la sauver de la persécution. On retrouve dans ses écrits la douce et piquante gaieté de son humeur, souvent de l'imagination, toujours de l'esprit et du sentiment. Nous avons parlé de ses *mystères; ses chansons* et son poëme *des satyres et des nymphes de Diane* témoignent qu'elle profitait des leçons de Marot, son valet de chambre. Quant à l'Heptaméron, la plupart des nouvelles qui le composent appartiennent aux Manseaux *Denizot* et *Pelletier*, celui que nous retrouverons bientôt parmi les innovateurs dans l'orthographe et la prononciation, et surtout à *Bonaventure Despériers,* son secrétaire, et le plus spirituel de ses commensaux. Les contes de Despériers qui n'avaient point trouvé place dans le recueil de la reine de Navarre furent réunis à quelques autres plus récents et publiés sous le titre de *Nouvelles récréations et joyeux devis.*

Cavalier accompli, habile musicien, érudit profond et sagace,

[1] On connaît son extrême tendresse pour son frère. Dans une pièce de vers touchante, inspirée à Marguerite par la maladie de François Ier, se trouve une idée qu'elle répétait souvent en prose, et dont le fond vaut mieux que la forme :

O qu'il sera le bien venu
Celui qui, frappant à ma porte,
Dira : Le roi est revenu
En sa santé très-bonne et forte!
Alors sa sœur plus mal que morte
Courra baiser le messager
Qui telles nouvelles apporte
Que son frère est hors de danger.

Despériers fut encore, dans sa prose au moins, si ce n'est dans ses vers, un des hommes de style les plus distingués du XVIe siècle. Sa vie et sa mort sont enveloppées de mystère. Tout ce qu'on sait, c'est que, après avoir brillé à la cour de la reine de Navarre, il disparut en 1544. Outre ses *Joyeux devis*, M. Nodier lui attribue un ouvrage singulièrement remarquable en dépit de la bizarrerie du titre : *Discours non plus mélancoliques que divers de choses mêmement qui appartiennent à notre France, et à la fin la manière de bien et justement entoucher les lues et guiternes* (luths et guitares.) Le seul motif qui m'empêcherait de partager, à l'égard de ce volume, l'opinion de l'habile bibliologue, c'est que, du moins à en juger par les citations, la pensée m'y semble plus spirituellement délicate, l'ironie plus gracieusement mordante, l'expression plus pure, plus abondante, plus pittoresque que dans les ouvrages authentiques de Despériers. Voyez, par exemple, ce fameux *Cymbalum mundi* qui souleva contre son auteur un orage si terrible que, selon Henri Estienne, il ne trouva pour échapper à la persécution d'autre asile que le suicide. Dès son apparition, ce petit livre fut poursuivi par les moines et le parlement avec une rage inouïe. Tous les exemplaires furent détruits, l'imprimeur et l'auteur emprisonnés. Et pourtant, à la lecture, on s'étonne d'un acharnement si actif et si obstiné. Dans ces quatre dialogues *lucianiques*, où les chiens d'Actéon causent entre eux des choses d'ici-bas, où Mercure, le dieu des voleurs, est volé à son tour et perd le livre du destin, il est aisé de voir que les traits décochés contre les divinités mythologiques tombent réellement sur le catholicisme et la révélation ; mais que d'écrits à la même époque avaient porté la satire beaucoup plus loin, sans dommage pour leurs auteurs! Voulait-on frapper dans Despériers sa noble protectrice, la reine de Navarre?

Quoi qu'il en soit, on comprend, sous un certain point de vue, la susceptibilité du pouvoir dans les circonstances où il était placé. Les tendances générales, nées de la réforme et de la renaissance, lui rendaient suspecte, à bon droit, la plaisanterie la plus innocente, et tout à la fois excitaient les écrivains à jeter toute l'actualité de la satire dans les sujets les plus étrangers en

apparence aux passions et aux intérêts du moment. Il en fut du XVIe siècle comme du XVIIIe. Pour obéir au goût du public, l'esprit de révolte contre le passé, ici érudit et graveleux, là philosophique et libertin, trouva moyen d'envahir toute la littérature, malgré la Sorbonne et le parlement, malgré le Châtelet et la Bastille.

L'Italie, l'Allemagne, la Hollande, présentaient le même spectacle que la France. Tandis que le style macaronique bafouait l'expression de l'Église et son latin barbare, d'autres pénétraient plus avant. Érasme écrivait ses *Dialogues*, ses *Adages*, et l'*Éloge de la Folie;* Reuchlin et Ulrich Von Hutten, les *Litteræ obscurorum virorum;* Corneille Agrippa, ses traités si curieux et si hardis sur l'*Excellence du sexe féminin* et sur la *Vanité des sciences* [1]. Quelques-uns, plus inoffensifs, parodiaient le pédantisme dans des éloges bouffons de l'ignorance, de la paresse, de la goutte, de la fièvre, du crachat, de certains insectes domestiques, etc. etc. Quelques années encore, et les mœurs de l'Église épuisées, la satire latine allait passer à celles des princes, des ministres et des grands, dans le roman politico-moral, dans l'*Argenis* et l'*Euphormion* de *Barclay*, dans le *Peruviana* de *Morisot*, et dans plusieurs autres [2].

[1] Érasme n'est pas étranger à la France ; il étudia à Paris, et la première édition de ses *Adages* y fut imprimée en 1500. Corneille Agrippa ne l'est point à la Belgique, ne serait-ce que par sa longue détention à Bruxelles, et par la faveur dont il jouit auprès de Marguerite d'Autriche, à qui il dédia son singulier ouvrage de l'*Excellence du sexe féminin.* C'est de lui que l'on a dit : « Nulli hic parcit, contemnit, scit, nescit, flet, ridet, irascitur, incitatur, carpit omnia. Ipse philosophus, dæmon, heros, Deus et omnia. » « Quiconque veut avoir une idée de la profondeur des études du XVIe siècle, dit M. Altmeyer, doit lire les livres de maître Agrippa dont un roule sur la noblesse et l'excellence du sexe féminin. Ayant pris une fois la précaution d'annoncer une plaisanterie bouffonne, pour démontrer cette prééminence, pour défendre son paradoxe, il se moque, avec la verve la plus audacieuse, des croyances bibliques et chrétiennes. Il n'y a pas de livre qui ressemble plus aux facéties de Voltaire, et souvent, comme Voltaire, Agrippa s'élève tout à coup d'une plaisanterie obscène à des mouvements d'une vive et naturelle éloquence, quand il trouve l'occasion de critiquer l'antiquité au nom de la moralité moderne. » *Marguerite d'Autriche, sa vie*, etc., dans la *Revue belge* (1839).

[2] Dans Barclay, la satire a un caractère de généralisation qui ne permet pas de

Cependant, dès le commencement du siècle, un homme s'était rencontré, réunissant en lui le génie satirique, le grivois, le politique, le philosophique, le bon sens et l'érudition, le style et l'imagination ; et de tous ces éléments était née une œuvre unique dans les annales littéraires, mélange inouï de rire inextinguible, de raison supérieure, d'obscénité repoussante, de vigoureuse éloquence, d'inintelligible folie, saturnales d'une épopée en délire, qui sait tout, comprend tout et se gausse de tout, qui suppose l'étude la plus profonde des anciens et des modernes, et ne ressemble à rien ni chez les modernes, ni chez les anciens. Cet homme c'est *Rabelais*; cette œuvre, c'est la *Vie de Gargantua et de Pantagruel*.

Sans doute il ne faut point, dans Rabelais, s'arrêter à la lettre ; lui-même nous recommande d'ouvrir la boîte pour en tirer la drogue, de briser l'os pour en extraire la moelle. Mais, d'autre part, n'allons point trop raffiner sur le sens ; ainsi faisant, dit-il encore, on court risque d'extravaguer. Et, sous ce rapport, le vieux Niceron et nos meilleurs critiques modernes ont, ce me semble, grand'raison : ce serait folie de chercher à chaque chapitre, à chaque page, et presque à chaque ligne un mythe et une allégorie, de supposer, dans les imaginations fantasques de cet Homère-Scapin [1], tout un système régulier de satire contre les hommes et les choses de son siècle. A écouter la majorité des commentateurs, Grandgousier est manifestement Louis XII ; Gargantua, François Ier; Pantagruel, Henri II; frère Jean des Entommeures, le cardinal Dubellay; Panurge, le cardinal de Lorraine; Pichrocole ou Bringuenarille, Charles-Quint; Gargamelle, Anne de Bretagne, etc. D'accord; mais en voici venir d'autres qui m'expliquent ces personnages autrement. Tous ont-ils rencontré juste? tous se sont-ils égarés? Oui et non; il ne s'agit que de

s'en offenser. Morisot est beaucoup plus personnel. Sa continuation de l'*Euphormion* est principalement dirigée contre les jésuites, et son livre intitulé *Peruviana*, contient l'histoire des querelles entre le cardinal de Richelieu, la reine mère et Gaston, duc d'Orléans.

[1] Vous trouverez au t. IV des *OEuvres* de Dufresny, Paris, 1747, un parallèle burlesque assez piquant entre Homère et Rabelais.

n'être pas exclusif et de ne point voir, dans le monde fantastique enfanté par le cerveau du poëte, des portraits individuels et complets. Rabelais est le sculpteur grec qui demandait à vingt beautés les traits de sa Vénus; lui, il réunissait en une seule figure les traits empruntés à divers originaux, sans s'interdire même les accidents imaginaires qu'y pouvait jeter, dans le cours du travail, le caprice de son pinceau. Laissons-nous donc aller aussi aux extravagances de sa fantaisie; avouons, avec un moderne, qu'essayer de tout comprendre, c'est déjà n'avoir pas compris. Le jugement de La Bruyère est trop sévère à mon gré, mais il a du vrai. « Le livre de Rabelais, dit-il, est une énigme, quoi qu'on veuille dire, inexplicable; c'est une chimère, c'est le visage d'une belle femme avec des pieds et une queue de serpent ou de quelque autre bête plus difforme; c'est un monstrueux assemblage d'une moralité fine et ingénieuse et d'une sale corruption. Où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats. »

Le mérite de Rabelais n'est donc pas d'être toujours intelligible; qui prétendrait expliquer, par exemple, les *fanfreluches antidotées?* mais de se montrer dans les passages intelligibles, et ce sont de beaucoup les plus fréquents, le représentant le plus complet de cet esprit français que lui avaient légué les trouvères, de ce bon sens qui ne se laisse point séduire aux apparences, qui voit ce qu'on lui cache, qui pénètre à fond ce dont on ne lui offre que les surfaces, qui, plus malin que méchant, combat les erreurs par le ridicule, plus sagace qu'aventureux, veut les réformes, mais au temps opportun et dans les mesures de la raison, *tempore et loco prælibatis.* N'oubliez pas que, à cette époque où tout savant adoptait une devise, c'était là celle de Rabelais.

C'est cette devise, me semble-t-il, qui explique aussi le bonheur et la tranquillité de sa vie. Chose étrange en effet! dans un siècle où Despériers se donnait la mort dans sa prison, où le savant *Étienne Dolet* était condamné au bûcher [1], où un moine

[1] Il faut avouer que le caractère orgueilleux, inquiet, vindicatif de Dolet et les

fanatique demandait qu'on jetât à l'eau, cousue dans un sac, la reine Marguerite de Navarre, Rabelais, qui les avait tous dépassés de si loin, vécut et mourut paisiblement. Tour à tour cordelier, bénédictin, médecin, bibliothécaire, secrétaire d'ambassade, curé, cette existence d'apostasie vagabonde ne l'empêche pas d'être aimé, favorisé, soutenu par les rois et les papes. Il frappe à tort et à travers tous les états, toutes les conditions, tous les ridicules, les bourgeois, les juges, les avocats, les médecins, les pédants, « grands excoriateurs de la langue latiale, qui déambuloient dans l'alme et inclyte cité qu'on vocite Lutèce, » le clergé surtout, depuis le capuchon du dernier frère lai jusqu'à la tiare pontificale, abbaye de Thelème, isle des lanternes, isle sonnante, moinegots, cardingots, papegots... à l'endroit de l'Église, sa langue est inépuisable comme son imagination. Et pourtant, Rome et la cour ne s'en émeuvent pas. En vain la Sorbonne et l'Université, Calvin et La Ramée se déchaînent contre lui, Budé, de Thou, Théodore de Bèze, Pasquier, Bacon, des évêques, des cardinaux, des ministres prennent hautement sa défense. Pourquoi donc cette position exceptionnelle? On peut dire et l'on a dit d'abord que ses railleries sont si folles, qu'il est impossible de s'en offenser et d'y voir aucune personnalité; il va plus loin que les protestants, que les francs penseurs, que tout le monde, et on lui pardonne, comme à un homme ivre, les délires de l'ivresse. Héritier des trouvères, il jouit d'ailleurs d'un droit acquis. Mais c'est aussi que ce rieur impitoyable est au fond plus sensé, plus logique, plus français que tout son siècle. « Quiconque a lu Rabelais, dit Mercier, et n'y a vu qu'un bouffon, à coup sûr est un sot, s'appelât-il Voltaire. » On connaît en effet l'injustice de Voltaire envers l'auteur de Pantagruel [1].

nombreux ennemis que lui suscitèrent ses satires et sa conduite, dès sa première jeunesse, contribuèrent, autant que ses opinions, à provoquer la terrible sentence dont il fut victime. Au reste, il paraît prouvé qu'il fut condamné au feu par le parlement de Toulouse, non point comme athée, ainsi que plusieurs l'ont avancé, mais uniquement comme hérétique.

[1] Dans sa 22e *lettre philosophique,* Voltaire avait dit que Rabelais était un philosophe ivre, qui n'a écrit que dans le temps de son ivresse. Plus tard, il revint sur

« Rabelais, disait Boileau, c'est la raison en masque. » Remarquez en effet que, s'il poursuit de tous ses traits les abus et les ministres de l'Église [1], il respecte les hautes vérités de la religion; que, s'il fait sentir, par la monstrueuse féerie de sa famille de géants, combien la royauté coûte cher au peuple, d'autre part il ménage les rois, il leur prête de sages et dignes paroles, et les laisse présider à l'action, comme fait Homère de ses dieux. Remarquez qu'il a vu toutes les réformes modernes, liberté politique et religieuse, organisation des finances, destruction des priviléges, perfectionnement de la procédure, ridicule de la chevalerie; Don Quichotte et 89 sont en germe dans le chantre de Panurge. Son traité d'éducation, à propos de la jeunesse de Gargantua, est prodigieux pour le siècle; Locke, Montaigne et Jean-Jacques n'ont guère fait que le développer [2]. Aussi plusieurs des contemporains croyaient si bien au sérieux et à la moralité de ses intentions, que l'un d'eux, le poëte Hugues Salel, lui promet le paradis en récompense de ses efforts :

Or persévère, et si n'en as mérite
En ces bas lieux, l'auras au haut domaine.

Quant au style, Rabelais forme avec Amyot et Montaigne cette

cette opinion, et en 1760, il écrivait à madame du Deffand : « Si Horace est le premier des faiseurs de bonnes épîtres, Rabelais, quand il est bon, est le premier des bons bouffons : il ne faut pas qu'il y ait deux hommes de ce métier dans une nation; mais il faut qu'il y en ait un : je me repens d'avoir dit autrefois trop de mal de lui. »

[1] Dans les derniers livres surtout, sa haine et son mépris pour l'Église de Rome sont beaucoup moins déguisés que dans les premiers. Son imagination y est aussi moins bouffonne. Il semble qu'elle se rembrunit avec l'horizon politique. La moitié du XVIe siècle était déjà passée lorsqu'ils parurent. La puissance inventive du poëte s'épuisait-elle? ou son esprit s'attristait-il à l'idée des malheurs qu'il prévoyait?

[2] « Je ne crois pas, dit Clément à Voltaire, qu'on ait rien dit de plus sensé sur l'éducation que ce qu'on lit dans les ch. 14, 15, 23 et 24 de Gargantua, où Rabelais fait sentir si finement tout le vice et le ridicule des études de ce temps-là, et donne ensuite un plan si raisonnable d'une éducation forte et salutaire à l'esprit comme au corps. » Un des hommes les plus sérieux de France, un de ceux qui y entendent le mieux l'instruction publique, M. Guizot, n'a pas dédaigné de donner un excellent commentaire de ce plan d'éducation. Voyez *Tissot*, Leçons de littérature, prose, p. 116.

trinité de prosateurs que le XVI[e] siècle peut glorieusement opposer aux plus beaux noms des âges suivants. Sa langue est un mélange de grec, de latin, de gaulois; mais tout cela fondu avec une naïveté et une bonhomie d'artiste qui exclut toute idée de pédantisme. Ses couleurs sont tranchées, parfois bizarres; mais la phrase est féconde, plantureuse, flexible; l'expression chaude, pittoresque, d'un haut comique. Il a enrichi le français d'une foule de tours et d'expressions qui sont restés. Rabelais fit école. Malheureusement la plupart de ses imitateurs ne s'attachèrent qu'aux parties basses et grossières du modèle. Ce fut, pour employer son langage, la boîte sans la drogue, l'os sans la moelle; la *dive bouteille* ne rendit plus d'oracles. La grande majorité de ces facéties à la suite parut après la Saint-Barthélemy, à une époque où l'atroce énergie des convictions avait fait place aux ricanements de l'indifférence et aux sensualités égoïstes qu'amène l'absence de toute foi. Il faut pourtant citer quelques-unes de ces débauches d'esprit qui ont fait les délices de nos aïeux.

Un anonyme publia la *Navigation de Bringuenarilles; Cholières,* ses *Contes,* où il fait preuve d'érudition, sinon de goût et de style; *Guillaume des Autels,* la *Mithistoire baragouine de Fanfreluche et Gaudichon;* ce titre seul en dit assez, et pour parler le style du temps, on peut juger du drap par la lisière. *Tabourot,* seigneur *des Accords,* écrivit les *Escraignes dijonnoises,* les *Apophthegmes du sieur Gaulard,* et les *Bigarrures,* où le second livre est placé le quatrième, mais où vous trouverez à travers beaucoup de fatras, quelques remarques curieuses sur la langue [1]; enfin, selon

[1] Les *Escraignes dijonnoises* sont un recueil de contes licencieux; le sieur *Gaulard* est un personnage imaginaire, auquel l'auteur prête des réponses semblables à celles qu'on a attribuées plus tard à M. de la Palisse; les *Touches* de Tabourot renferment quelques épigrammes bien tournées, celles-ci, par exemple :

D'UN JALOUX ET DE SA FEMME.

Vous êtes gracieuse et belle,
Disait à sa femme un jaloux :
Ah! je voudrais, répondit-elle,
Qu'on en pût dire autant de vous.

l'opinion la plus générale, *Beroald de Verville* composa un salmigondis tout à la fois si dégoûtant, qu'on n'ose en rappeler le titre, et si original que Nodier, après en avoir justement dépouillé de Verville même et Henri Estienne, estime à peine Despériers à la hauteur d'un pareil livre; et en effet, avouons-le tout bas, il abonde en mots heureux, en jolis contes, en excellentes bouffonneries, qui ont défrayé les comiques des deux siècles suivants, les Ragot, les Tabarin, les Bruscambille, et Vergier, et Grécourt, faut-il ajouter La Fontaine lui-même? Les traités *du Rire* et *des Erreurs populaires* du médecin *Joubert*, les *Sérées* de *Guillaume Bouchet*, les *Baliverneries et contes d'Eutrapel, avec les ruses et finesses de Ragot, capitaine des Gueux*, par *Noël Dufail*, savant homme d'ailleurs et jurisconsulte habile, n'ont pas la verve fantasque des ouvrages précédents, mais on peut du moins en retirer quelque enseignement, et ces écrits sont précieux par les détails sur les mœurs et les usages du temps. Quant à ce que notre époque appelle *romans intimes*,

Tu peux bien tenir ce langage,
Répliqua le mari, pour moi,
Et mentir à mon avantage,
Aussi bien que je mens pour toi.

L'AUMÔNIER.

Las! monsieur, l'aumône pour Dieu!
Faites-moi donner du potage.
Attendez, les chiens n'ont pas eu
Encore à présent leur partage.
S'il en reste un peu davantage,
Vous en aurez; mais c'est raison
En premier lieu qu'on apanage
Les vrais enfants de la maison.

DES CHIENS.

Plusieurs dessus leur sépulture
Font poser à leurs pieds un chien :
Cela dénote à l'aventure
Qu'ils n'ont fait qu'à ceux-là du bien.

ÉPITAPHE.

Nu du ciel je suis descendu,
Et nu je suis sous cette pierre;
Donc pour être venu sur terre,
Je n'ai ni gagné ni perdu.

nous ne les trouvons qu'au xviie siècle. Cependant Dunlop [1] cite un livre intitulé : *Les aventures de Lycidas et de Cléorithe,* publié en 1529 par *Basire,* archidiacre de Sens ; il le regarde comme le plus ancien et le meilleur modèle de ce genre de nouvelles, à une époque où la fiction n'avait d'autre aliment que la chevalerie, l'allégorie, ou les trivialités licencieuses.

Une fois le public amorcé à l'appât de cette littérature facile, on ne se contenta pas des nombreux originaux que produisait la France. Le goût universel pour les narrations romanesques demanda à l'Italie ses innombrables contes, et à l'Espagne ses romans *piçaresques* dans le goût de *Lazarille de Tormes*, imprimé pour la première fois en 1586, où les aventures des basses classes de la société contribuaient à l'amusement des grands. *Louveau* d'Orléans et *Pierre Larivey,* le comique, que nous retrouverons plus tard, traduisirent les *Nuits* de Straparolle; *Gabriel Chapuys*, les *Facétieuses journées* et les *Dialogues* de Franco ; l'infatigable *Belleforest,* les *Histoires* du Bandello et d'une foule d'autres, qu'il enrichit encore des produits de son invention.

Cependant, tous les écrivains ne donnèrent point dans ces travers. La prose sérieuse allait, à son tour, produire des chefs-d'œuvre. Calvin avait donné le signal ; mais avant que la philosophie fasse naître des prosateurs destinés à éclipser Calvin, occupons-nous d'abord de la poésie contemporaine.

[1] *Dunlop,* History of fiction, III, 51. Je n'ai pu rencontrer nulle part cet ouvrage. Les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* ne le citent même pas. Outre les éditions de Rabelais et des autres écrivains que j'ai nommés dans ce chapitre, les recueils où l'on trouvera le plus de contes et de nouvelles du siècle sont : Les Cent Nouvelles nouvelles, Cologne, 1786, 4 vol. in-12. — Voyage et Navigation de Bringuenarilles, Rouen, 1578, 1 vol. in-12. — Les Vieux conteurs français, par le bibliophile Jacob (Paul Delacroix), Paris, Desrez, 1840, 1 vol. gr. in-8o à 2 col. — Joyeusetés, facéties et folâtres imaginations de Carême-prenant, Gauthier-Garguille, Guillot-Gorju, Roger Bontemps, Turlupin, Tabarin, Arlequin, Moulinet, Paris, Techener, 1829 et années suiv., 20 vol. in-16. Sur cette curieuse collection consulter Brunet, *Manuel du libraire.* — Neuf des xxiv premiers volumes des *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque,* Paris, 1780, 69 vol. in-8°. — Les premiers vol. de la *Bibliothèque universelle des romans,* Paris, 1775-1789, 112 vol in-12.

CHAPITRE IV.

DE LA POÉSIE. — MAROT ET SON ÉCOLE.

Prédécesseurs de Marot; Octavien de Saint-Gelais. — Clément Marot. — Ses disciples; Meslin de Saint-Gelais. — Famille de poëtes couronnés. — Poëtes érotiques; pétrarquistes; platonisme chevaleresque.

Depuis Villon, la poésie était retombée dans les aberrations du roman de la Rose, ou continuait à couvrir, sous les difficultés de la forme et du rhythme, le vide de la pensée. Nous avons vu quelle espèce d'exercices Meschinot, Molinet, Cretin, et d'autres équilibristes de même force, exécutaient sur la corde roide des rimes batelées et des vers équivoqués. Dans les dernières années du xve siècle, *Octavien de Saint-Gelais*, évêque d'Angoulême, renonça à ces tours de force poétiques, et commença, selon le mot trivial du comte de Boulainvilliers, « à décrasser la poésie française. » Il renchérit, il est vrai, dans sa *Chasse* et son *Départ d'Amour*, sur les abus de l'allégorie, mais il tourna galamment un billet doux, il eut de jolies ballades, des madrigaux spirituels; en un mot, il fut assez riche de son propre fonds pour n'avoir pas besoin de se parer impudemment, comme on le lui a reproché, des plumes de Charles d'Orléans [1]. *Jean Marot*, son contemporain, sut joindre quelque noblesse à la naïveté de son siècle. Dans ses *Voyages* et ses autres écrits, il n'observe presque aucune

[1] Le principal mérite d'*Octavien*, c'est le naturel et la facilité. On distinguera

des règles de versification adoptées plus tard; il élide l'*e* muet à l'hémistiche, ses rimes sont très-imparfaites, il accolera *Hercule* et *Achille*, *genre* et *guerre*, etc.; il ignore absolument le retour alternatif des rimes masculines et féminines, que *Jean Bouchet*, poëte fort médiocre d'ailleurs, allait bientôt consacrer [1]; et pourtant sa dignité toute neuve de diction a suffi pour le faire regarder par plusieurs comme l'inventeur du vers héroïque. Je préfère cependant à ses alexandrins ses *Rondeaux* et ses *Chansons*. Il y annonce Clément Marot, dont le nom a fait oublier celui de son père [2].

parmi ses ballades celle où il témoigne son indifférence pour une coquette, et qui a pour refrain :

Ce m'est tout un; Monsieur vaut bien Madame.

Voici un couplet qui donne une idée de son faire, et qui trahit en effet l'imitation de Charles d'Orléans :

Adieu vous dis, nobles et plaisants lieux
Où j'ai passé ma jeunesse première :
Ores vous perds, car je suis venu vieux :
Age a reçu de moi rente plénière.
Adieu, Coignac, le second paradis,
Château assis sur fleuve de Charente,
Où tant de fois me suis trouvé jadis :
Quand à part moi me souviens et remente
Biens et soulas que j'avois à loisir,
J'en ai un deuil qui passe tout plaisir.

[1] Ce Jean Bouchet est un des poëtes les plus féconds du XVIe siècle; il en est peut-être le plus insipide, surtout dans ses *Épîtres morales*. Ce sont des sermons en vers, mortellement ennuyeux et démesurément longs, car l'une d'elles n'a pas moins de 4,000 vers, où le poëte moralise successivement tous les états de la vie, depuis le pape jusqu'au dernier novice, depuis le roi jusqu'au simple soldat, depuis le premier président jusqu'au bourreau. Il avait cependant sur la forme matérielle de la versification des idées justes et rigoureuses. Il ne voulait pas qu'on fît rimer *savant* avec *comment*, l'un est en *a*, l'autre en *e*, dit-il, ni *avertisse*, où l'*i* est long, avec *notice*, où il est bref. Il ajoute :

Je trouve beau mettre deux féminins,
En rime plate, avec deux masculins.
Semblablement quand on les entrelace
En vers croisés.....

[2] C'est ce que Lamonnoye a exprimé heureusement par un huitain placé à la tête d'un recueil des poésies de Jean Marot :

En ce recueil, qui n'est pas des moins vieux,
De Jean Marot les œuvres pourrez lire :
Pas toutefois, je veux bien vous le dire,

Nous voici enfin parvenus à un véritable poëte français, intelligible encore aujourd'hui d'un bout à l'autre; voici que s'effacent les derniers vestiges de roman et de langue d'oui. « Entre Marot et nous, dit La Bruyère, il n'y a guère que la différence de quelques mots. » Que l'on ne s'y trompe pas cependant, *Marot* ne fut point un Dante, un Shakespeare, un de ces génies puissants et hardis qui créent une langue et se font eux-mêmes les ailes qui les emportent bien haut et bien loin en avant de leurs contemporains. Quoi qu'en ait dit Boileau, il ne *montra* point *pour rimer des chemins tout nouveaux.* Continuateur perfectionné de Charles d'Orléans et de Villon, il n'*asservit* même pas *les rondeaux à des refrains réglés;* la chose était déjà faite, et, pour s'en convaincre, il suffit de lire son père; mais il eut toute la perfection du talent dans le genre qu'il traita, et le bon esprit de ne traiter guère que le genre qui convenait à son talent.

Je ne parle donc pas de ses *traductions* d'Ovide, de Virgile, de Musée, encore moins de celle des psaumes, sacrifice passager à l'opinion du jour. Malgré la vogue inouïe des psaumes, malgré l'engouement de François Ier et de toute sa cour, qui les chantaient le soir en se promenant au Pré-aux-Clercs, nous n'aimons pas à voir le *gentil maître Clément* marier son flageolet à la harpe du prophète. Protestant, d'abord par ton probablement, comme on était philosophe au XVIIIe siècle, Marot s'obstina plus tard par fierté, quand renier la forme proscrite fut un acte de crainte et de faiblesse. Mais son inspiration vient d'ailleurs; comme Villon, il l'a demandée à ses sentiments et à ses souvenirs personnels, il n'excelle que lorsque sa vie intime ou extérieure se réfléchit dans ses vers[1]. Et sa vie, en effet, fut bien réellement une vie de poëte.

N'y trouverez ce qu'il a fait de mieux.
Ailleurs pourrez trouver ce digne ouvrage,
Si plein de sens, d'esprit et d'agrément.
Jà n'est besoin d'expliquer davantage :
Vous entendez que c'est maître Clément.

[1] Aussi, quand il parle lui-même de sa vie, ne semble-t-il pas qu'il parle de ses œuvres?

Sur le printemps de ma jeunesse folle,
Je ressemblois l'hirondelle qui vole

Page de François Ier, il se trouva mêlé à tous les dangers, à toutes les affaires, à tous les plaisirs de la cour; il combattit à Pavie, partagea la captivité de son maître, éleva jusqu'aux fronts couronnés les témérités d'une galanterie que Diane de Poitiers et Marguerite de Navarre ont peut-être encouragée; il se querella avec la Sorbonne; il eut dans *Sagon* et *la Huetterie* des Zoïles catholiques auxquels il communiqua aussi une sorte d'immortalité; il fut deux fois enfermé au Châtelet et mourut enfin au retour d'un exil [1]. Cette existence brillante et agitée, en se reproduisant dans les sujets qu'il aborde, lui donne le naturel, la franchise et la variété; en même temps, elle s'accorde merveilleusement avec l'esprit de la nation et le langage du temps. Marot eut un privilége auquel d'autres grands hommes ont dû aussi leur renommée contemporaine et posthume, ce fut de résumer dans sa vie et d'exprimer dans ses livres son pays et son époque. Son œuvre, comme son existence, peut se diviser en trois périodes. A la première appartiennent le *Temple de Cupido* et quelques élégies. Le vers est jeune et frais, mais timide; on sent que, par l'imitation du genre allégorique, le poëte essaye ses forces. Dans la seconde, il est lui-même; c'est par elle qu'il faut le juger, comme juge une saine critique, à l'égard des grands peintres qui ont eu plusieurs *faires* successifs. Veut-elle dignement apprécier leur mérite, elle s'arrête à celle de leurs *manières* qui présente le caractère le plus original et le plus personnel, et presque toujours celle-là est la meilleure. Plus tard, assombrie par la prison et l'exil, l'humeur de Marot prend quelque chose d'âcre et de mordant, et tout à la fois d'attendris-

Puis çà, puis là; l'âge me conduisoit,
Sans peur, ni soins, où le cœur me disoit.

[1] L'épitaphe de Marot faite par Jodelle, dans le goût du temps, exprime bien, par sa forme même, cette vie agitée :

Quercy, la cour, le Piémont, l'univers,
Me fit, me tint, m'enterra, me connut;
Quercy, mon los, la cour tout mon temps eut,
Piémont, mes os, et l'univers, mes vers.

On peut juger du sel que ses ennemis mettaient dans leur critique, par un seul trait. Marot se glorifiant d'avoir été *rappelé* de son exil, Sagon, curé de Beauvais, le nomma ingénieusement *Marot* dit *rat pelé*.

sant et d'élevé; la satire de l'*Enfer,* nom sous lequel il désigne le Châtelet, rappelle l'amertume de certaines strophes du *grand Testament.*

Le caractère des poésies de Marot, à son meilleur temps, est, dans le *conte* et l'*épître,* une causerie gracieuse et enjouée : voyez les lettres à son ami Jamet et à François Ier; dans l'*épigramme* et le *madrigal,* que l'on ne distinguait pas encore de l'épigramme, une brièveté piquante : les épigrammes contre frère Thibaut, magister Lourdis, le lieutenant criminel Maillard, le madrigal de *Oui et Nenni,* sont des chefs-d'œuvre; dans les *ballades* et *rondeaux,* les meilleurs peut-être que possède notre littérature, un tour délicat et spirituel : il faudrait tout citer; partout enfin, une naïveté vive et fine qui appartient à l'homme encore plus qu'à la langue, et qui jette le trait avec tant d'aisance que, tout inattendu qu'il est, il arrive souvent que la réflexion seule en révèle la portée. Puis, il laisse échapper quelques accents de voluptueuse mélancolie, mais, comme l'a finement remarqué La Harpe, par éclairs seulement, et la larme est à peine venue que le badinage recommence. Je suis médiocrement partisan de l'espèce de poëme qu'il nomme *coq à l'âne,* « pour la variété inconstante, dit un contemporain, des non cohérents propos que les François expriment par le proverbe du saut du coq à l'âne. » Le siècle de Marot l'a hautement apprécié, les partisans mêmes de la réforme de Ronsard lui rendirent justice. « Il avoit, dit Pasquier, une veine grandement fluide, un vers non affecté, un sens fort bon (remarquez que de tout temps ce mérite est la condition *sine qua non* d'un poëte français), et encore qu'il ne fût accompagné de bonnes lettres, ainsi que ceux qui vinrent après lui, si n'en étoit si dégarni qu'il ne les mît souvent en œuvre fort à propos. » Cette renommée a subsisté; les meilleurs écrivains des deux siècles suivants, La Fontaine [1], Boileau, La Bruyère,

[1] C'est La Fontaine, le grand admirateur de Marot, qui nous apprend que Turenne en savait des morceaux par cœur et lui en avait récité. Il le lui rappelle dans une épître :

Car on vous aime autant qu'on vous estime.
Qui n'aimeroit un Mars plein de bonté?

J.-B. Rousseau, tenaient Marot en grande estime, et c'est, avec Régnier, le seul poëte de son temps qui soit encore lu dans le nôtre.

Marot était le prince des poëtes dans une cour où les rois et les princes étaient poëtes. *François Ier* a laissé une longue épître sur la bataille de Pavie, curieuse au moins comme monument historique, plus quelques huitains et quatrains, les uns assez insignifiants, les autres qui ne manquent ni de légèreté, ni de précision [1].

J'ai parlé de Marguerite de Navarre, sa sœur. Il ne faut pas la confondre avec trois autres Marguerite également distinguées par leur esprit et par leur naissance : *Marguerite de Savoie*, sœur de Henri II, et protectrice de Ronsard ; *Marguerite de France*, fille du même prince, et femme de Henri IV, que nous retrouverons parmi les auteurs de Mémoires ; et *Marguerite d'Autriche*. Au milieu des malheurs et des agitations de sa vie, celle-ci sut aimer, protéger et cultiver les arts ; et ses *chansons*, ses *lettres*, ses *discours* en prose et en vers lui assurent un rang parmi les écrivains [2]. Plus tard, *Jeanne d'Albret* adressa à Du Bellay une

Car en tels gens ce n'est pas qualité
Trop ordinaire. Ils savent déconfire,
Brûler, raser, exterminer, détruire ;
Mais qu'on m'en montre un qui sache Marot.
Vous souvient-il, seigneur, que mot pour mot
Mes créanciers, qui de dizains n'ont cure,
Frère Lubin, et mainte autre écriture,
Me fut par vous récitée en chemin ?

[1] Un des meilleurs est l'épitaphe de Laure. M. Tissot a eu raison de remarquer qu'elle dit beaucoup en peu de mots :

En petit lieu compris vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée ;
Plume, labeur, la langue et le savoir
Furent vaincus de l'amant par l'aimée.
O gentille âme, étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant ?
Car la parole est toujours réprimée,
Quand le sujet surmonte le disant.

[2] Marguerite d'Autriche, dont on connaît l'épitaphe :

Ci gît Margot, la gente demoiselle,
Qu'eut deux maris, et si mourut pucelle,

fut une des femmes les plus distinguées de son siècle sous tous les rapports. « Elle fut pour les Pays-Bas ce que François Ier fut pour la France ; jamais princesse ne

épître qui n'est pas sans mérite, Jeanne d'Albret, digne fille de Marguerite de Navarre, digne mère de Henri IV, « reine, pour parler comme d'Aubigné, n'ayant de femme que le sexe, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux affaires, le cœur invincible aux adversités. »

La belle et infortunée *Marie Stuart* avait reçu des leçons de poésie du chevalier Chatelart, victime lui-même de sa passion pour elle. Les *adieux* de Marie à la France, sa *complainte sur la mort de François II*, son époux, respirent une mélancolie toute gracieuse [1]. *Charles IX*, que ce nom ne vous étonne pas, Néron a bien été un grand artiste! Charles IX surpassa toutes ces princesses. Ses vers *à Ronsard* sont peut-être les plus fermement et les plus purement écrits de l'époque. Enfin, pour clore cette liste d'auteurs couronnés, les *chansons* si gaies et si tendres, les *lettres* et les *harangues* si franches et si énergiques de *Henri IV* témoignent que, comme écrivain, le vainqueur d'Arques et d'Ivry ne fut pas indigne de sa race et de ses prédécesseurs.

Ce fut sous Henri II que brillèrent la plupart des disciples et des imitateurs de Marot. A leur tête est *Meslin de Saint-Gelais*, fils de l'évêque Octavien. Avec plus d'éclat peut-être et plus de correction que Marot, il n'en eut pas la franche naïveté gauloise;

fit plus de bien aux lettres, et ne récompensa mieux ni plus noblement ceux qui les cultivaient. » *Discours prél.* des Mém. de l'Acad. de Bruxelles. M. Altmeyer prouve par des documents officiels sa libéralité envers les savants et les littérateurs, et cite plusieurs fragments de ses poésies. *Marguer. d'Autriche, sa vie, sa politique et sa cour*, Liége, 1840, 1 vol. in-8°.

[1] Tout le monde connaît les vers que composa Marie en quittant la France pour ne plus la revoir :

Adieu, plaisant pays de France!
O ma patrie
La plus chérie,
Qui as nourri ma jeune enfance!
Adieu, France! adieu, mes beaux jours!
La nef qui disjoint nos amours
N'a eu de moi que la moitié;
Une part te reste, elle est tienne;
Je la fie à ton amitié
Pour que de l'autre il te souvienne.

je mets à part ses épigrammes qui valent pour le trait celles de son rival[1]. Ailleurs sa gentillesse, comme disait Pasquier, a trop de mignardise. Il tenait ce défaut de l'école italienne, dont il raffolait; il y puisa aussi l'afféterie de la pastorale, à laquelle Ronsard et ses amis se laissèrent également séduire. Meslin peut, sous plusieurs rapports, servir de transition entre la vieille manière française et celle de la renaissance. Il obéissait ainsi à l'esprit du temps, sans doute à son insu, car il s'était déclaré l'ennemi de la nouvelle école, et Ronsard lui-même avoue qu'il redoute d'être pincé par la tenaille de Meslin. C'était en effet un

[1] En voici deux qui sont des modèles du genre.

I.

Notre vicaire, un jour de fête,
Chantoit un *agnus* gringotté,
Tant qu'il pouvoit à pleine tête,
Pensant d'Annette être écouté.
Annette, de l'autre côté,
Pleuroit attentive à son chant;
Dont le vicaire en s'approchant,
Lui dit : Pourquoi pleurez-vous, belle?
— Ah! messire Jean, se dit-elle,
Je pleure un âne qui m'est mort,
Qui avoit la voix toute telle
Que vous, quand vous criez si fort.

II.

Un charlatan disoit en plein marché
Qu'il montreroit le diable à tout le monde;
Si n'y eut nul, tant fût-il empêché,
Qui ne courût pour voir l'esprit immonde.
Lors, une bourse assez large et profonde
Il leur déploie, et leur dit : Gens de bien,
Ouvrez vos yeux, voyez, y a-t-il rien?
— Non, dit quelqu'un des plus près regardans.
— Et c'est, dit-il, le diable, oyez-vous bien,
Ouvrir sa bourse et ne rien voir dedans.

Au reste, quand on n'est point habitué au cynisme du XVI[e] siècle, on est étonné que Meslin, fils d'évêque et abbé lui-même, se permette, en parlant de ses amours, des allusions continuelles aux choses saintes. Nous appellerions sacriléges ce qui ne lui paraît que plaisanteries. Qu'on voie le sonnet :

Je suis jaloux, je le veux confesser...

Sa dame, dit-il, écoute les prêcheurs, et veut comprendre le mystère

De trois en un et de la Passion,
Quand l'union de deux ne sait apprendre,
Ni de ma croix avoir compassion.

homme d'esprit, fort bien en cour, et dont la haute position littéraire imposait aux réformateurs. Au reste, comme son père, il n'a guère chanté que l'amour et les plaisirs.

L'amour! voilà le thème immuable de la poésie, surtout à la cour galante des Valois, où, grâce à la facilité et aux bénéfices du métier, tout le monde était poëte. Quelques-uns, fidèles aux leçons de Marot, traitèrent l'amour avec une légèreté gracieuse et spirituelle. Ainsi *Jacques Gohorry*, professeur de mathématiques, qui se délassait des aridités de l'algèbre par de jolies chansons, et quelques imitations des poëtes anciens[1]; *Béranger de la Tour,* auteur de *la Choréide* ou l'art de la danse, et qui préluda au genre burlesque du siècle suivant; l'abbé *Hugues Salel,* qui eût mieux fait de se borner aux dizains et aux huitains, que de se hasarder à jouter avec Homère dans la traduction des *douze premiers livres de l'Iliade; Lyon Jamet,* secrétaire de la duchesse de Ferrare, Renée de France, protectrice déclarée de la réforme. Jamet était fort lié avec Marot, qui lui adressa plusieurs épîtres. Lui-même se distingua dans ce genre et dans l'épigramme. Un autre épigrammatiste, qui, après avoir imité les anciens, fut souvent imité lui-même par des écrivains qui ne s'en sont pas vantés, c'est *Étienne Forcadel*[2]. Ce fut plutôt dans le rondeau que se firent remarquer *Eustorge de Beaulieu,* d'abord prêtre, puis ministre de l'église protestante, à la fois poëte et musicien comme Despériers; et *Victor Brodeau,*

[1] Au tome III des *Annales poétiques,* p. 205, on trouve une jolie *chanson rustique* de Gohorry, dont voici le second couplet :

A quoi pensez-vous, bergère,
En cette fleur de quinze ans?
La beauté passe légère
Comme la rose au printemps.
A Dieu, ville, vous command;
Il n'est plaisir que des champs.

[2] Tout le monde connaît le joli madrigal de Voltaire sur Léandre; je mets en regard celui de Forcadel :

Léandre, guidé par l'amour,
En nageant disait aux orages :
« Laissez-moi toucher les rivages,
me noyez qu'à mon retour. »

Ondes, souffrez, disait l'amant Léandre,
Que vers Héro j'aborde sûrement;
Et si je puis entre ses bras me rendre,
Au revenir me noyez seulement.

que Marot appelait son fils. Et réellement il méritait mieux ce titre que *Michel Marot*, écrivain médiocre, que le nom seul de son père a pu sauver de l'oubli.

Mais les trois hommes éminents de cette école, après Saint-Gelais, sont *Gilles d'Aurigny*, *Corrozet*, et *La Borderie*. Gilles d'Aurigny, avocat, est auteur d'un fort joli poëme en quatre chants, intitulé *le Tuteur d'Amour*. Imagination dans l'ensemble, détails ingénieux, mollesse dans la phrase, clarté dans l'expression, tels sont les mérites qui ont porté plusieurs critiques à regarder cette production comme la meilleure de l'époque[1]. Auprès d'elle se place le conte du *Rossignol* de Gilles Corrozet, libraire de son métier, et auteur d'un curieux ouvrage sur les antiquités de Paris[2]. Enfin, La Borderie, *le mignon* de Marot, se fit un nom par son poëme *l'Amie de Cour*. Arrêtons-nous sur ce livre qui

[1] Gilles d'Aurigny suppose, dans ce petit poëme, qu'ayant surpris l'Amour, il se détermine à affranchir le monde que ce Dieu a tyrannisé trop longtemps. Il l'emprisonne, le dépouille de ses armes et se fait son tuteur. Mais Vénus trouve le moyen de délivrer son fils, et l'Amour se venge en faisant aimer au tuteur une beauté insensible. L'auteur des *Annales poétiques* a donné ce petit poëme tout entier, t. III, 347. Il en fait aussi le plus grand éloge, et cite, à ce propos, un joli madrigal de Henri Simon, ami du poëte :

L'enfant Amour, tant inhumain fût-il,
N'avoit onc eu du tuteur connoissance;
Et le tuteur, plus jeune que subtil,
A eu vouloir de régir son enfance.
Ce qu'il a fait, et de telle prudence,
Qu'il tint Amour longuement souffreteux;
Même son dard flambant et dangereux,
Sans être vu, fut longtemps inutile :
Mais en la fin, il fut si furieux,
Que du tuteur il en fit un pupille.

[2] On a lu longtemps dans l'église des Carmes de la place Maubert l'épitaphe de Corrozet; la partie biographique de l'histoire littéraire serait moins obscure, si l'on en trouvait beaucoup de semblables :

L'an mil cinq cent soixante et huit,
A cinq heures devant minuit,
Le quatrième de juillet,
Décéda Gilles Corrozet,
Agé de cinquante-huit ans,
Qui libraire fut en son temps.
Son corps repose en ce lieu-ci:
A l'âme Dieu fasse merci.

se rattache à un épisode assez curieux de l'histoire littéraire du temps.

On sait que l'éloge et le blâme, ou, comme on le disait alors, le blason et contre-blason des femmes, avaient été au XIVe et au XVe siècle une mine inépuisable pour nos poëtes. Nul n'exploita le filon satirique avec plus de succès que les auteurs du roman de la Rose. Après eux une foule d'anonymes ou de pseudonymes suivirent la même direction. On publia *les Quinze joies de Mariage*, *le Sermon nouveau et fort joyeux, auquel est contenu tous les maux que l'homme a en mariage*, le *Mathéolus*, etc. De leur part, les défenseurs du sexe n'étaient pas restés oisifs. Martin Franc avait répondu à Jean de Meung; le *Rebous de Mathéolus* et *le Chevalier aux Dames*, à tous les autres [1]. Enfin, un certain *Gratien Dupont*, seigneur de Drusac, crut avoir donné le dernier coup aux femmes en amoncelant contre elles dans ses *Controverses des sexes masculin et féminin* tous les arguments et toutes les facéties de ses prédécesseurs, sacrés et profanes, anciens et modernes; mais un prêtre de Toulouse lui répliqua par l'*Anti-Drusac, à l'honneur des dames nobles et vertueuses;* et voilà la guerre allumée de nouveau.

On en était là, lorsque la galanterie chevaleresque de François Ier, secondée par les souvenirs toujours vivants de l'allégorie et par l'étude de Platon et de Pétrarque, mit à la mode le sentimentalisme érotique; on s'avisa de prendre l'amour et les femmes au sérieux; on se scandalisa du ton léger et coquet de Marot. Les partisans de cette nouvelle doctrine, inférieurs en talent aux vrais héritiers de la vieille gaieté française, la remplacèrent par

[1] Le *Mathéolus* est une satire translatée par *Jean Lefèvre de Thémanne* du latin de maître *Mahieu*. On ne sait quels ils étaient ni l'un ni l'autre. Leur œuvre n'est qu'un ramas de contes au désavantage du sexe, très-fastidieusement commentés et paraphrasés. Le *Chevalier aux Dames* et le *Rebous* ou adversaire du *Mathéolus* sont au contraire une apologie des femmes. On peut juger de l'élégance de ce dernier par son début :

Des femmes sommes tous venus,
Autant les gros que les menus.
Pour ce, celui qui en dit blâme
Doit être réputé infâme.

les mignardises florentines et les raffinements du platonisme. Ce sont là

> . . . . Ces fous de sens rassis
> S'érigeant pour rimer en amoureux transis,

que nous retrouverons dans l'âge suivant, et auxquels Boileau fit une si rude guerre. Au XVI[e] siècle ils s'affublaient de noms romanesques aussi ridicules que leurs vers. Jean Bouchet s'appelait le traverseur de voies périlleuses; Gilles d'Aurigny, l'innocent égaré; *Michel d'Amboise*, l'esclave fortuné; *Jean Leblond*, un des ennemis de Marot, et dont les vers incorrects ne manquent pas cependant de quelques intentions poétiques, l'humble espérant; *François Habert*, fabuliste assez agréable d'ailleurs, le banni de liesse [1], et ainsi des autres. *Maurice Sève*, avocat lyonnais, grand admirateur du chantre de Laure et des *concetti* de la poésie italienne, célébra en dizains une maîtresse du nom de *Délie*, avec une érudition dont nos vieux poëtes ne se doutaient guère et une constance dont ils se piquaient encore moins. Un certain *Antoine Mage* avoue qu'il adressa à la sainte Église les mêmes vers qu'il avait jadis composés pour ses maîtresses, et qu'il a eu fort peu de chose à changer pour opérer cette transformation du profane en sacré [2]. *Antoine Heroet*, évêque de Digne, le dépassa. Il poussa la manie du mysticisme dévotieux jusqu'à écrire, à la grande édifi-

[1] La Fontaine a puisé quelques sujets dans Habert, par exemple, l'idée de son admirable drame des *Animaux malades de la peste*. Mais quelle distance entre le poëte du XVII[e] siècle et celui du XVI[e]! Il y a cependant un trait charmant dans ce dernier. L'âne s'accuse non d'avoir tondu l'herbe d'un pré, mais bien d'avoir mangé la paille que son maître avait mise dans ses souliers. Comment! s'écrie le loup,

> Comment! la paille au soulier demeurée
> De son seigneur manger à belles dents!
> Et si le pied eût été là dedans,
> La tendre chair eût été dévorée!

Si le pied eût été là dedans est délicieux.

[2] « Je ne te veux celer, dit Mage, ains franchement avouer, lecteur, que j'ai, en ce mien dernier essai, changé quelques chants de mes amours jadis profanes en ces airs spirituels. J'ai échangé la lettre des susdites chansons amoureuses, afin que les mêmes vers qui, ci-devant tournés à l'envers, eussent pu scandaliser mon prochain, l'édifient maintenant, étant contournés à leur endroit. » C'est ce même Mage qui a produit une foule d'allégories mystiques dont les titres bizarres ne

cation de ses contemporains, une *épître amoureuse de Jésus-Christ.* Il publia aussi un poëme de *la Parfaite amie*, où il couronne en effet son héroïne de toutes les perfections platoniques. Et cependant lui-même, comme le fit plus tard Du Bellay, avait stigmatisé quelque part le ridicule des langoureux plagiaires de Pétrarque.

C'est à *la Parfaite amie* que répliqua La Borderie. Sa réponse a pour titre *l'Amie de Cour*. Moins monotone que ses adversaires, il fit descendre la divinité de son piédestal, et la réduisit avec une ironie assez spirituelle aux proportions humaines [1]. Le parti contraire ne se tint pas pour battu. *Charles Fontaine*, qui intitulait ses vers *les Ruisseaux de fontaine*, et qui, malgré son affectation, ne manquait pas de facilité, se constitua le champion de l'amour honnête et sentimental, et répondit à *l'Amie de Cour* par *la Contre Amie* [2], à laquelle répliqua *Paul Angier* par *une brève défense de l'honnête Amant de Cour*.

sauvent point l'excessive platitude : L'Amour saint pilotant la nef spirituelle ; la chasse spirituelle aux âmes chrétiennes ; l'Amour saint, arquebusier spirituel ; le Zodiaque de la Foi, etc.

[1] *La Parfaite amie* représente un amour purement métaphysique où les sens n'entrent pour rien. *L'Amie de cour* est honnête, sans doute, puisqu'elle a logé son cœur dans la tour de *Fermeté*, dont *Honneur* est le gouverneur, *Crainte* et *Innocence*, les sentinelles ; mais elle est coquette ; elle a choisi pour conseiller intime *Dissimulation*, qui remplit aussi, à son profit, les fonctions de mouchard ; elle veut plaire à tous les hommes sans en aimer aucun ; si elle demande un mari, elle avoue que la fortune déterminera son choix plutôt que l'amour, et qu'elle ne répugne pas même à prendre un sot, pourvu qu'il soit riche.

[2] Fontaine aimait beaucoup à jouer sur son nom et sur celui des autres ; dans une élégie sur la mort de sa sœur, il s'écrie :

> Arrière, pleurs, doncque, *Fontaine*, arrière !
> Pourquoi es-tu convertie en rivière ?

Il dit à son ami Barthélemy Aneau :

> L'*anneau* que l'on met à la jointe
> N'est point tant uni à moitié,
> Comme est, ami, ton amitié
> A tes amis unie et jointe.

Il n'avait de commun avec Horace qu'une vanité naïve et une foi robuste en son immortalité. Il l'a fait souvent sentir, comme lorsqu'il dit :

> Ferveur, qui me donnes des ailes,
> Pour voler par tout l'univers,
> Ailes qui seront immortelles,
> Comme immortels seront mes vers.

Du moins a-t-il honoré son caractère en défendant son maître Clément Marot

Cependant ces luttes partielles pâlissaient devant un plus grand débat. Jusqu'alors amis et ennemis avaient du moins toujours reconnu le vieil étendard français; mais une nouvelle bannière venait d'être arborée par Ronsard et entraînait après elle une armée de jeunes écrivains. La défaite des partisans de Marot ne fut pas longtemps douteuse. Les pétrarquistes eux-mêmes, par le sérieux emphatique de leurs livres, avaient contribué à amener cette révolution. Charles Fontaine fut une des dernières colonnes d'un édifice que la réforme littéraire ébranlait déjà de toutes parts.

contre les envieux et les réformateurs à la suite de Ronsard. On peut consulter, outre les œuvres des divers poëtes cités dans ce chapitre, les écrits suivants : Tableau historique et critique de la poésie française au XVIe siècle, par *C. A. Sainte-Beuve*, Paris, Sautelet, 1828, 2 v. in-8o. — Recueil des plus belles chansons de ce temps, tant musicales que rurales, anciennes et modernes, Orléans, 1580, 1 vol. in-12. — Parnasse des Muses, ou recueil des plus belles chansons à danser et à boire, Paris, Hulpeaux, 1633, 1 vol. in-12. — Le premier volume de la Bibliothèque poétique, ou nouveau choix des plus belles pièces de vers depuis Marot, Paris, Briasson, 1745, 4 vol. in-8o. — Les opuscules d'amour de divers auteurs, Heroet, La Borderie, Fontaine, Angier, Papillon; Lyon, de Tournes, 1547, in-8o.

CHAPITRE V.

RÉFORME LITTÉRAIRE, RONSARD ET SON ÉCOLE.

Causes de la réforme; manifeste de Du Bellay; défauts et mérites de la réforme. — Joachim Du Bellay. — Ronsard; sa gloire, sa chute. — La Pléiade; Baïf, Belleau. — Seconde période de l'école de Ronsard; Dubartas, Chassignet.

Après tout ce qui a été dit, le succès de la réforme de Ronsard n'a plus rien, sans doute, qui surprenne. Rappelons-nous l'enthousiasme qu'allumait dans les esprits littéraires la renaissance de l'antique poésie, de la poésie grecque surtout, si peu et si mal étudiée. Jusqu'alors, on n'avait eu que l'exagération à la fois aride et diffuse du roman dégénéré, la fadeur obscure de l'allégorie, les tours de force métriques, tout au plus une jovialité qui semblait sans but et sans portée; et voici qu'apparaissent des œuvres pleines d'une verve régulière, d'une lumière pure, d'une simplicité noble, de pensées vastes et fécondes. Ajoutez l'active gravité de caractère que les circonstances politiques et religieuses devaient nécessairement inspirer. Quand, soumis à la double influence d'un tel siècle et de telles lectures, des jeunes gens, tout chauds encore d'Homère et de Virgile, de Sophocle et d'Horace, venaient à rabaisser leurs regards autour d'eux, comment voulez-vous qu'ils pussent se défendre d'un profond dégoût pour leurs barbares compatriotes? Le vers français fut déclaré radicalement

inhabile aux genres sérieux; à peine si la poésie populaire, en dépit de Villon et de Marot, put échapper à la proscription.

Mais que substituer à cette littérature condamnée? recourir au grec et au latin? Plusieurs se rattachaient en effet à cette planche de salut; mais la grande majorité, la jeunesse surtout, en voyait toute l'insuffisance. Désormais était tombée la barrière qui séparait les savants confinés dans les cloîtres et les écoles des littérateurs qui n'étaient qu'hommes du monde et de cour. Ceux-ci, ne fût-ce que pour obéir à la mode, sentaient le besoin de retremper leurs idées aux sources antiques, que s'était jusque-là réservées l'érudition; les érudits comprenaient de leur côté que, pour partager l'active influence de leurs rivaux, il fallait abandonner l'usage exclusif des langues mortes, et forcer le langage commun à exprimer leurs pensées [1]. Ainsi, pour tous, nécessité d'employer l'idiome populaire, mais en même temps nécessité plus urgente encore de l'élever jusqu'aux idiomes anciens, dont les chefs-d'œuvre plus répandus et mieux étudiés rendaient le goût général exigeant et difficile. Pour bien faire, il eût fallu fondre le vieil esprit français dans la majesté simple de l'antiquité; rude tâche et qui demandait un génie poétique d'une haute puissance. Or, ce génie manqua au siècle. Pleins d'une ardeur soi-disant patriotique et d'une impatience irréfléchie, affichant pour tout le passé de leur nation un dédain qui, pour être excusable, n'en était pas moins

[1] J'apporterai en preuve de ce que j'avance que la plupart des meilleurs poëtes latins que la France ait produits au XVIe siècle ont été en même temps poëtes français, et que, d'autre part, il est peu d'écrivains français qui ne se soient exercés en latin. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la collection de Gruter, sous le nom de *Ranusius Gherus*, intitulée *Deliciæ poëtarum Gallorum*, en 3 v. in-f°, et publiée en 1609. Ces volumes, qui contiennent environ 100,000 vers, et les œuvres partielles ou complètes de 108 poëtes, présentent les poésies latines non-seulement des Muret, des Scaliger, des Bonnefons, qui n'ont guère écrit qu'en cette langue, mais de Pasquier, de l'Hospital, de Du Bellay, de Théodore de Bèze (Adeodatus Seba), de Passerat, de Scévole de Sainte-Marthe (Sammarthanus), et d'un grand nombre d'autres, plus connus comme écrivains français. Les vers des trois derniers sont d'une pureté et d'une élégance singulièrement remarquables, et le *Pædotrophia* de Scévole de Sainte-Marthe est, au jugement de bien des critiques, le meilleur poëme latin qu'ait produit le XVIe siècle.

maladroit, de jeunes enthousiastes rompirent violemment avec les formes et les expressions consacrées; puis, quand ils eurent fait table rase, les voilà qui se ruent sur le grec et le latin, en ramassent à la hâte les décombres, et rebâtissent de ces débris confus un français tout nouveau; curieux système que notre siècle a vu renouveler dans un autre sens, et où le besoin d'originalité ne conduisit qu'à une imitation à la fois servile et bizarre!

Rien ne donne une idée plus complète de cette réforme classique que le livre de *Joachim Du Bellay,* publié en 1549 sous le titre de *Défense et illustration de la langue françoise.* Condamnant également et ceux qui écrivaient en grec ou en latin, et les simples traducteurs, et les imitateurs de l'ancienne poésie nationale, Du Bellay développe une théorie qui peut se résumer dans une de ses phrases : « Sans l'imitation des Grecs et des Romains, nous ne pouvons donner à notre langue l'excellence et la lumière des autres plus fameuses. » Le principe était admissible; il ne s'agissait que de le saisir sous son vrai point de vue. L'auteur lui-même semble s'en être parfois avisé. « En imitant les anciens, dit-il quelque part, il faudroit qu'on les métamorphosât en soi, qu'on les dévorât, et qu'après les avoir digérés, on les transformât en sang et en nourriture. » Mais cette justesse d'aperçus ne vient que par saillies; le plus souvent il exagère son principe, il en force les conséquences, il trahit, à l'égard de la vieille littérature française, la plus complète ignorance ou le plus injuste dédain; car lui, qui se posait en critique, aurait dû se défendre de préventions pardonnables ailleurs. Il ordonne de créer des mots d'après le grec et le latin, de substituer aux rondeaux, aux ballades, aux virelais, l'élégie, l'églogue, le sonnet même; à défaut de la Grèce, l'Italie plutôt encore que la France! de remplacer les chansons par les odes, les coq-à-l'âne par la satire, les farces et les moralités par la tragédie et la comédie, de métamorphoser les romans chevaleresques en Iliades et en Énéides. Et cette manie d'absorber la France dans l'antiquité, il l'appelle, dans son enthousiasme aveugle, la conquête de l'antiquité par la France, la fusion de l'antiquité dans la France!

« Là donc, s'écrie-t-il dans sa péroraison, d'ailleurs pleine de

verveet de style comme le reste de son livre [1], là donc, François, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine, et de ses serves dépouilles ornez vos temples et vos autels. Ne craignez plus ces oies criardes, ce fier Manlie et ce traître Camille, qui, sous ombre de bonne foi, vous surprennent tout nus, comptant la rançon du Capitole. Donnez en cette Grèce menteresse et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallo-Grecs. Pillez-moi sans conscience les sacrés trésors de ce temple Delphique, ainsi que vous avez fait autrefois, etc. »

Cette voix si oubliée depuis plus de deux siècles, et que M. Sainte-Beuve a rappelée le premier, eut alors un retentissement prodigieux. Non-seulement la jeunesse poétique, mais les rois et leurs ministres, les savants et les magistrats, Henri II et Duperron, de Thou et Pasquier, Muret et l'Hospital, applaudirent à l'appel belliqueux de Du Bellay. Tous se mirent à l'œuvre avec un entrain inouï. Et certes, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration compatissante, en voyant cette ingénieuse et bouillante jeunesse se précipiter ainsi à la conquête du beau, si loin qu'il fût placé et quelques efforts qu'il en coûtât pour arriver; et en songeant, d'autre part, que leur patriotisme allait directement contre son but, qu'en visant au sublime ils n'atteignirent que le ridicule, que, superbes contempteurs du passé, enivrés des éloges du présent, ils devaient sitôt *trébucher de si haut*, tomber dans le plus profond oubli, ou ne plus vivre que dans les satires d'un siècle plus heureux.

Malgré tout, tant de travaux et de talents ne furent pas entièrement perdus. La France leur doit, au moins en partie, cet amour de l'antiquité, qui, plus intelligent et contenu dans de justes bornes, anima Racine et Fénelon. Elle leur doit le sérieux et la noblesse du style poétique, que les siècles précédents n'avaient pas même soupçonné, que les siècles suivants exagérèrent peut-

[1] Le grand mérite de Du Bellay, dans ce livre, est d'avoir mis le premier une éloquence réelle dans la critique. Charles Fontaine, qui lui répondit dans le *Quintil Horatian*, n'a pas toujours tort, mais il est froid et plat. C'était dès lors, comme on l'a remarqué, la lutte de la critique qui échauffe et de la critique qui souligne.

être, mais qui restera, malgré les novateurs du jour, une loi souveraine de toute composition :

Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

Elle leur doit enfin le principe du travail de fond et de forme substitué à la facilité prosaïque et au sans gêne paresseux de nos pères. Si Malherbe et Boileau recommandent sans cesse de polir, de repolir, de remettre un ouvrage vingt fois sur le métier, Du Bellay l'avait dit avant eux et aussi bien qu'eux. « Ne te fie point aux exemples de ceux des nôtres qui ont acquis grande renommée avec point ou peu de science, et n'allègue point que les poëtes naissent. Ce seroit chose trop facile que d'atteindre ainsi à l'immortalité. Qui veut voler par les bouches des hommes, doit longuement demeurer en sa chambre, et qui désire vivre en la mémoire de la postérité, doit, comme mort en soi-même, suer et trembler maintes fois, endurer la faim, la soif et de longues veilles. Ce sont les ailes dont les écrits des hommes volent au ciel. »

J'avoue que, de toute cette école, *Joachim Du Bellay* est mon écrivain de prédilection. Dans la haute poésie comme dans la prose, on peut lui reprocher un luxe un peu stérile; dans les cent quinze sonnets à Viole, sa maîtresse, qu'il célèbre sous le nom d'*Olive*, une afféterie assez monotone; mais souvent il atteint l'énergie, la dignité, le sentiment, et rarement il les dépasse. Il n'abuse point des racines grecques et latines, et, pour parler l'idiome de l'époque, s'il *pétrarquise* aussi par intervalles, il ne *pindarise* jamais. Ses *odes* ont de l'éclat et de l'harmonie; les *Antiquités de Rome*, les *Regrets*, dans le genre des Tristes d'Ovide, l'*Hymne à la surdité* en l'honneur de Ronsard, *le Poëte courtisan*, une des meilleures satires de la langue et la première en date, se distinguent par de grandes images, par des expressions que l'on dirait créées d'hier, par une certaine gravité mélancolique qui ne lui messied pas. Dans les poésies plus légères on remarque de charmantes *villanelles*, celle entre autres du *Vanneur de blé*[1];

[1] Voici cette villanelle si imitative :

A vous, troupe légère,
Qui d'aile passagère

plusieurs *sonnets*, principalement ceux sur Rome; la *Complainte du Désespéré*, le *Baiser*, l'*Élégie d'Amour*, l'*Épitaphe d'un chat*, l'excellente traduction du *Moretum* de Virgile, et une foule d'autres pièces. Aussi, quoiqu'il ne soit, comme l'a fort bien caractérisé M. Sainte-Beuve, que le Mélanchton de la réforme littéraire [1], je ne suis pas surpris que plusieurs écrivains du temps l'aient mis au rang de Ronsard, ce qui était alors le *nec plus ultra* du panégyrique [2].

Par le monde volez,
Et d'un sifflant murmure
L'ombrageuse verdure
Doucement ébranlez,
J'offre ces violettes,
Ces lis et ces fleurettes,
Et ces roses ici,
Ces vermeillettes roses,
Tout fraîchement écloses,
Et ces œillets aussi:
De votre douce haleine
Éventez cette plaine,
Éventez ce séjour,
Cependant que j'ahanne (je fatigue, je travaille)
A mon blé que je vanne
A la chaleur du jour.

Du Bellay a souvent un pittoresque d'expression admirable. C'est de lui ce vers qui peint si bien la vigne autour de l'ormeau,

Du cep lascif les longs embrassements.

Voyez l'*ode sur Mars et Vénus*, le *baiser* si gentil qui commence par ces mots :

Sus, ma petite colombelle,
Ma petite belle rebelle...... etc.

[1] Guillaume Colletet, dans ses *Vies des poëtes français*, malheureusement restées manuscrites, dit de lui : « C'est une chose étrange que de toute cette fameuse pléiade d'excellents esprits qui parurent sous le règne du roi Henri second, je ne vois que celui-ci qui ait conservé sa réputation toute pure et tout entière : car ceux-là mêmes qui, par un certain dégoût des bonnes choses et par un excès de délicatesse, ne sauroient souffrir les nobles hardiesses de Ronsard, témoignent que celles de Du Bellay leur sont beaucoup plus supportables, et qu'il revient mieux à leur façon d'écrire et à celle de notre temps. » On peut attribuer à Du Bellay sinon l'invention, du moins la grande vogue du sonnet qu'il emprunta à l'Italie.

[2] Sous ce rapport, la modestie de Du Bellay égalait son talent, il écrivait à Ronsard :

. . . . Ceux qui par trop me favorisent
Au pair de tes chansons les miennes autorisent,
Disant, comme tu sais, pour me mettre en avant,

De nos jours, en effet, on ne peut imaginer l'immense renommée de Ronsard, et sa prodigieuse influence sur toute l'Europe littéraire. Après une jeunesse, ou plutôt une enfance assez agitée, il devint sourd à l'âge de dix-huit ans, et cette surdité, que l'on appela bienheureuse, et que l'on compara à la cécité d'Homère, donna Ronsard à la poésie. Pendant plusieurs années, il se livra à une étude opiniâtre des langues de l'antiquité et de la sienne; il écrivit, et tous les littérateurs du temps le proclamèrent leur maître. « Nul alors, dit Pasquier, ne mettoit la main à la plume qui ne le célébrât par ses vers; sitôt que les jeunes gens s'étoient frottés à sa robe, ils se fesoient accroire d'être devenus poëtes. » Garnier, Richelet, Muret, Marcassus, les érudits les plus profonds enrichissaient ses poésies de commentaires, comme ils eussent fait pour un ancien. On l'expliquait avec Homère et Virgile dans les universités d'Allemagne; Sperone Speroni composait un poëme en son honneur; le Tasse venait du fond de l'Italie pour le consulter. Les princes et les rois le comblaient de présents, de faveurs et de distinctions. Charles IX lui adressa des vers; Élisabeth lui envoya un diamant d'*excellente valeur*, et Marie Stuart, de sa prison, un buffet de deux mille écus. Le peuple partageait cet enthousiasme, et les bourgeois de Toulouse lui votèrent une statue de Minerve en argent massif. Ainsi vécut Ronsard, honoré par ses compatriotes et par les étrangers, idolâtré des savants, des poëtes et des critiques, traduit dans presque toutes les langues; et celui qui avait ainsi vécu, mourut au milieu des regrets de la France entière, en sorte qu'on a pu dire de lui, comme de Turenne, qu'il fut en quelque sorte enseveli dans son triomphe.

D'où vient donc que cet édifice de gloire s'écroula plus vite en-

Que l'un est plus facile, et l'autre plus savant.
Si ma facilité semble avoir quelque grâce,
Si ne suis-je pourtant enflé de cette audace
De la contrepeser avec ta gravité,
Qui sait à la douceur mêler l'utilité.
Tout ce que j'ai de bon, tout ce qu'en moi je prise,
C'est d'être, comme toi, sans fraude et sans feintise,
D'être bon compagnon, d'être à la bonne foi,
Et d'être, mon Ronsard, demi-sourd comme toi.

core qu'il ne s'était élevé? d'où vient qu'en moins de vingt années la statue de Ronsard, arrachée à son piédestal, fut abreuvée de plus d'outrages qu'elle n'avait reçu d'encens, et ignominieusement traînée dans tous les carrefours de la critique? C'est que le vice inhérent à son système ne tarda pas à se dégager des sophismes dont on l'avait enveloppé, et que, dès lors, la raison nationale, car ici ce ne fut point capricieuse inconstance, revint de son éblouissement, et recouvra sa justesse ordinaire de vue. Malherbe fit le reste. Balzac [1], Boileau et La Bruyère n'ont été, sous ce rapport, que les échos de Malherbe. Bien inférieur à Ronsard en puissance et en fécondité, mais plus habile, plus tenace, plus sensé surtout, Malherbe sut mettre dans tout leur jour les côtés faibles de la doctrine qu'il combattait, et tenir impitoyablement dans l'ombre les faces plus larges et plus pures; et puis, selon l'éternelle tactique des révolutionnaires, il s'attaqua directement au chef ennemi, amoncela sur sa tête toutes les bévues de ses adhérents, et mesura sa chute à sa gloire.

A la distance où nous sommes de ces débats littéraires, si pour nous l'impartialité n'est plus un mérite, elle reste un devoir. Ayez le courage de lire les deux énormes in-folio du Ronsard *Variorum* de 1623, et si vous ne dites pas : Voilà un poëte français, force vous sera de dire : Voilà un poëte, voilà un grand génie et, en un seul homme, l'étoffe de plusieurs poëtes. Ronsard, en effet, est tout à la fois lyrique, érotique, philosophique. Sans doute, dans ses *odes*, dans ses *sonnets*, dans son poëme épique de *la Franciade*, auquel il rendit justice, comme Chapelain à *la Pucelle*, en le laissant inachevé, abondent ces vers que foudroyait Malherbe; c'est une prolixité emphatique qui vous hébète, un chaos de métaphores incohérentes et burlesques, de

[1] Balzac reconnaît au reste que, de son temps, Ronsard avait encore beaucoup de partisans. « Encore aujourd'hui, dit-il, il est admiré par les trois quarts du parlement de Paris, et généralement par les autres parlements de France. L'université et les jésuites tiennent encore son parti, contre la cour et l'Académie. » Lui-même ne lui refuse pas toute espèce de mérite. « C'est une grande source, il faut l'avouer, mais c'est une source troublée et boueuse. » Balzac, œuvres, II, 670, Comparaison de Ronsard et de Malherbe, 24e dissertation.

vocables péniblement construits des débris du grec et du latin, de ces mots composés, *ocymore, dispotme, oligochronien*, etc.[1], auxquels se prête si bien l'idiome homérique, mais qui, transportés tout d'une pièce dans notre vers, les hérissent de la façon la plus inintelligible; ce n'est point, en un mot, un français savamment modifié, mais un français dénaturé et greffé de force sur les langues anciennes. Et pourtant cette partie même, qui prête le plus à la critique, présente des idées élevées et originales, d'heureuses innovations dans le mécanisme des vers, une période arrondie et harmonieuse. Plusieurs odes, plusieurs sonnets, les hymnes *à la mort, à la justice, à l'éternité*, ont des traits vigoureux et rapides, des expressions justes et pittoresques. Le vice capital est un excès de force et d'érudition, qui porte jusqu'au ridicule l'enflure, la roideur et le pédantisme. Au reste, ce vice s'atténue singulièrement dans les *élégies* et les pièces anacréontiques. Si le fond est plus commun, la forme est souvent

[1] Pour être vrai cependant, il faut reconnaître que Ronsard a plutôt hasardé ou désiré ces mots qu'il ne les a employés. Il dit bien à sa maîtresse :

Êtes-vous pas ma seule *entéléchie*?

Mais les trois autres mots cités, il se contente de les appeler de ses vœux. C'est dans l'épitaphe de François II :

Ah! que je suis marri que la muse françoise
Ne peut dire ces mots comme fait la grégeoise :
Ocymore, dispotme, oligochronien!
Certes, je les dirois du sang Valésien.

Cependant voici qui lui appartient en propre; c'est dans son ode à Bacchus :

O cuisse-né, archète, hymérien,
Bossare, roi, rustique, euboléen,
Nyctérien, trigone, solitaire,
Vengeur, mamic, germe des dieux et père,
Nomien, double, hospitalier,
Beaucoup forme, premier, dernier,
Lenan, porte-sceptre, grondime,
Lycien, boleur et ronime,
Nourri-vigne, aime-pampre-enfant,
Le Gange te vit triomphant!

Pour adresser de pareils vers à Bacchus, en vérité, il faut être plein du Dieu qu'on chante. Mais quant aux expressions qui nous semblent ignobles ou ridicules, la *perruque* des prés, l'hiver qui *enfarine* les champs, des yeux brillants *comme chandelles*, M. Sainte-Beuve, en s'appuyant des ingénieuses observations de Suard et de l'abbé Gagliani, a complétement justifié Ronsard sous ce rapport.

irréprochable; le style a quelque chose de frais, de piquant, de juvénile. Il est telle des *chansons* de Ronsard que vous préférerez à tous ses poëmes sérieux. Exceptons cependant la dernière partie du livre, les *discours*. Ici le poëte met un frein à ses témérités à l'endroit de la langue, et s'applique à lui-même le précepte qu'alors il répétait aux autres : « Respectez la langue françoise, ne battez pas votre mère. Je vous recommande par testament les vieux mots françois que l'on veut remplacer par des termes empruntés du latin. » Soupçonniez-vous ce codicille de Ronsard, et, dans ses œuvres, la pratique appuyant cette théorie? Tel est pourtant le discours *sur les misères du temps* et l'*Institution de l'adolescence de Charles IX*. C'est un alexandrin nourri et musculeux, mais simple et digne, plus fort de choses que de mots. Ajoutez une pointe de satire, c'est l'alexandrin de Regnier, qui tenait à honneur d'être le disciple de Ronsard; creusez l'idée en modernisant encore l'expression, c'est presque celui de Corneille. Le rapprochement est si frappant que les étrangers mêmes l'ont saisi. « Je regarde comme incontestable, dit Schlegel, que le grand Corneille appartient encore à certains égards, pour la langue surtout, à cette ancienne école de Ronsard, ou du moins la rappelle souvent[1]. »

[1] Pour apprécier Ronsard quand il est bien inspiré, sans chercher de nouveaux exemples, rappelons les vers qu'un critique a triés dans ses œuvres et qui suffisent à donner une idée de son faire dans les divers genres. Veut-on la grâce et l'abandon mélancolique?

Sur le métier d'un si vague penser
Amour ourdit la trame de ma vie....
Avant le soir se clorra ma journée....
Hier, vous souvient-il qu'assis auprès de vous,
Je contemplois vos yeux si cruels et si doux....
Le tems s'en va, le tems s'en va, madame;
Las! le tems, non; mais nous nous en allons....

Préférez-vous la satire? Voici le portrait de l'avocat :

Voyez cet avocat qui nous vend son caquet,
Pour tuer l'innocent et sauver le coupable....

Celui des courtisans :

Misérables valets, vendant leur liberté
Pour un petit d'honneur servement acheté.

Cherchez-vous le pittoresque de l'image? C'est la fortune

... qui n'a jamais notre plainte écoutée,
Qui dompte l'univers et qui n'est point domptée;

Tel fut Ronsard. Son école, sans atteindre ses vertus, exagéra ses vices. Il avait formé de l'élite de ses amis une *Pléiade* poétique, à l'imitation de celle d'Alexandrie. La Pléiade, selon la plupart des écrivains, se composait comme suit : Ronsard lui-même, Joachim Du Bellay, Antoine de Baïf, Amadis Jamyn, Belleau, Jodelle et Pontus de Thiars; quelques-uns substituent à l'un ou à l'autre de ces noms, Daurat, Scévole de Sainte-Marthe et Muret. Venait à la suite tout un bataillon de poëtes.

Le plus renommé et le plus fécond, sinon le plus habile de la Pléiade, est *Jean Antoine de Baïf.* Fils de Lazare de Baïf, profond érudit et ambassadeur à Venise, Jean Antoine avait été le compagnon des premiers travaux de Ronsard. « Celui-ci, dit Binet dans la vie de ce poëte, nourri jeune à la cour et accoutumé à veiller tard, continuoit l'étude jusqu'à deux ou trois heures après minuit, et, se couchant, réveilloit Baïf, qui se levoit et prenoit la chandelle, et ne laissoit refroidir la place. » Malheureusement, le succès ne répondit pas à tant d'efforts. Comme plusieurs poëtes de ce siècle, Baïf était musicien ; il obtint même de Charles IX des lettres patentes pour la création d'une Académie de poésie et musique, qui ne se soutint pas mieux que sa réputation littéraire. Des quatre ou cinq volumes de vers qui restent de lui, *Amours, Jeux, Passe-temps, OEuvres en rimes,* quelques morceaux seulement obtiennent l'estime des connaisseurs : les uns, comme l'*Hymne à la Paix* et plusieurs des sonnets héroïques, par la force et l'élévation des pensées ; les autres, comme la fable du *Chucas* (le geai paré des plumes du paon) et certaines odes amoureuses, par la chaleur, la facilité, la naïveté du vers. Mais, le plus souvent, la poésie de Baïf n'est, comme presque toute celle de l'époque, qu'une contrefaçon des anciens. Trop souvent aussi Baïf supplée au talent par la singularité. Dans les inversions, les enjambements, les mots nouveaux, comme *fruiter*, *soleiller,* dans l'abus des diminu-

Elle parle au duc de Guise : quand je t'aurai fait monter, dit-elle,

> Au plus haut des honneurs où souvent je me joue,
> Je te serai fidèle, et briserai ma roue.

Et l'on pourrait multiplier ces exemples d'expressions gracieuses, piquantes, vigoureuses.

tifs, dans les comparatifs et superlatifs à la latine, docte, doctieur, et doctime Baïf [1], comme lui disait ironiquement Du Bellay, il enchérit sur les aberrations de son maître. Il créa le vers *baïfin,* scandé comme l'ancien hexamètre et toujours terminé par une rime féminine ; invention saugrenue dont quelques critiques font honneur à *Claude de Taillemont*, poëte obscur de la même époque, tandis que d'autres l'attribuent ou à Rapin, ou à Jodelle, ou à *Claude Buttet*. Jacques de la Taille en donna les règles dans son *Art de faire des vers métriques en françois*. Quoi qu'il en soit, les vers baïfins, les léonins, les saphiques et adoniques, les vers blancs, les vers de seize pieds de la façon de *Charles Toutain* [2], tout ce dévergondage de rhythmes et de mètres, cette manie de tourmenter la forme à tout propos et hors de propos, tout cela ne survécut pas aux inventeurs. Et si par la suite quelque tentative de la même espèce s'est renouvelée, le bon sens national n'a jamais tardé à en faire justice [3].

[1] Est-ce par plaisanterie ou sérieusement qu'un des plus déterminés novateurs de l'époque, un certain Jean de La Jessée, auteur de force vers blancs, a adressé probablement à Baïf le sonnet superlativement ridicule dont voici la première strophe :

> Doctime ami, qu'amour doctieur anime
> Au bellime art des sçavantimes sœurs,
> Tu vas goûtant leurs saintimes douceurs,
> Enflant ta veine en rimes coulantimes....

Ce La Jessée avait une prodigieuse facilité. Ses poésies forment deux énormes volumes in-4°. Il dit lui-même qu'il composa gaillardement en un jour le nombre de 52 quatrains, « excusable, ajoute-t-il, mais excessivement bouillante humeur de mon génie. » Il est inutile d'apprendre aux lecteurs que La Jessée était Gascon de naissance.

[2] Ces vers de seize pieds rimaient au huitième; ce n'étaient réellement que des vers de huit pieds en rimes croisées. En voici un exemple tiré de l'Agamemnon de Toutain. C'est la prophétesse Cassandre qui parle :

> Elles (les Furies) rouent en leur gauche *main* un à demi brûlé flambeau
> Leur vis (visage) étincelle inhu*main*; leurs flancs sont serrés d'un bandeau
> De noires flammes tout *roussi*; et des nuits les frayeurs murmurent ;
> Des géants corporeux *aussi* les terreux ossements emmurent
> D'iceux les palus entour*és*; et voici le lassé vieillard
> Sur les bords des flots conjur*és*, qui ne suit le branle raillard
> De l'eau. . . . . (Hist. du Théâtre français, t. III, p. 304.)

[3] Un homme dont la modestie égalait le mérite, M. Mablini, maître de conférences pour la langue grecque à l'ancienne école normale de France, a parfaitement

L'insatiable besoin d'imiter l'antiquité donnait lieu parfois à de singulières imaginations. Ainsi, un des séides de Ronsard, qui ne manquait point d'ailleurs de facilité, et qui s'est exercé en latin et en français dans tous les genres alors en vogue, odes, sonnets, élégies, épigrammes, *Scévole de Sainte-Marthe,* s'avisa de vouloir *conquérir à la France* les métamorphoses d'Ovide; il composa *les Métamorphoses chrétiennes.* Au lieu de Jupiter changé en taureau ou de Cadmus devenu serpent, on y trouve Sodome et Gomorrhe changées en lac, la femme de Loth en statue de sel, Dieu en homme! etc., etc.

Amadis Jamyn montra du moins plus de raison en se bornant à la traduction. Il continua l'Iliade de Hugues Salel et ne recula pas devant une interprétation métrique des œuvres de Virgile. Ses vers sont assez corrects, mais froids et monotones. Pour que Jamyn s'échauffe, il faut qu'il écrive contre les huguenots. C'est encore là un des traits caractéristiques de son école. Toute la Pléiade, Baïf surtout et Jamyn, affichent le catholicisme le plus intolérant. Le maître, il est vrai, avait donné l'exemple, et de la façon même la plus brutale, mais il faut dire aussi que les calomnies des prédicants avaient pu lui faire perdre patience. Harcelé par le fanatisme du prêche, non moins odieux que celui de la chaire il décocha à *je ne sais quels prédicantereaux et ministreaux* de Genève, l'immense épître de seize cents vers qui commence par ces mots :

Quoi ! tu jappes, mâtin [1] ! . . . .

Ses écrits contre les réformés ne sont pas assurément ce qu'il

traité les questions qui se rapportent à ces innovations, et surtout la distinction capitale entre l'accent et la quantité, dans un mémoire sur ces deux questions : Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rhythme des anciens dans la poésie française?—Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rime? — M. Sainte-Beuve, mon condisciple à la même école, a payé également un juste tribut d'éloges à notre maître commun dans son *Tableau de la poésie française au* XVI[e] *siècle,* p. 106.

[1] Cette longue épître de Ronsard est une des pièces les plus curieuses à lire pour connaître la vie intérieure, les opinions, les luttes des littérateurs de l'époque. Au milieu des trivialités, des gros mots, des injures brutales que lui arrache son indignation contre l'intolérance cafarde de ses ennemis, il règne une anima-

a fait de mieux; telle était cependant la foi universelle en sa supériorité, que ses ennemis religieux ne songeaient pas plus que d'autres à s'y dérober, et que lui-même ne semblait que l'écho de la voix publique, lorsqu'il leur disait, la tête haute :

Vous êtes tous issus de ma muse et de moi,
Vous êtes mes sujets, je suis seul votre roi.

Je n'ai garde de m'arrêter sur tous les membres de ce qu'il appelait la *sainte et docte brigade*. Que dire de *Pontus de Thiars?* qu'après avoir célébré sa maîtresse sous le nom de *Pasithée*, dans un volume de sonnets intitulé *Erreurs amoureuses*, il se convertit, et mit sa conversion à meilleur profit que son talent

tion et une chaleur poétique qui s'élève parfois au sublime. Voyez ce résumé de la vie de Jésus-Christ :

Or, ce fils bien-aimé qu'on nomme Jésus-Christ,
Au ventre virginal conçu du Saint-Esprit,
Vêtit sa déité d'une nature humaine,
Et, sans péché, porta de nos péchés la peine.....
Aux morts il fit revoir la clarté de nos cieux,
Rendit l'oreille aux sourds, aux aveugles les yeux;
Il soûla de cinq pains les troupes vagabondes,
Il arrêta les vents, il marcha sur les ondes,
Et de son corps divin mortellement vêtu
Les miracles sortoient, témoins de sa vertu!

Ces deux derniers vers sont admirables. Cette épître facilite singulièrement la solution de la question posée au commencement de ce livre : Pourquoi la France n'a-t-elle pas embrassé la réforme? L'intolérance, l'inconsistance des doctrines calvinistes, et l'appel aux armes étrangères : voilà évidemment le motif capital. Les hommes de sens voyaient bien les abus ;

Tant s'en faut que je veuille aux abus demeurer,
Que je me veux du tout des abus séparer,
Des abus que je hais, que j'abhorre et méprise;
Je ne me veux pourtant séparer de l'Église...

Mais qu'arrivait-il? tandis que les penseurs hésitaient, examinaient, les calvinistes criaient à l'athéisme,

Il a vu l'Évangile, il a vu nos écrits,
Il n'est pas huguenot, il est *doncques* athée!

C'est toujours la même logique. Puis ils appelaient en France les Allemands et les Anglais. Sans votre doctrine, dit encore Ronsard,

Les reîtres en laissant le rivage du Rhin,
Comme frelons armés, n'eussent bu notre vin;
Ni les blonds nourrissons de la froide Angleterre
N'eussent passé la mer *achetant* notre terre.

En vérité, M. Jacotot avait raison : Tout est dans tout.

poétique, car il y gagna l'évêché de Chalons. De *Tahureau* du Mans? qu'il a quelque chaleur dans l'expression de l'amour physique, et qu'il mourut trop jeune pour sa gloire [1]. D'*Olivier de Magny?* qu'il y a plus de raison que de poésie dans ses plaintes fréquentes contre l'égoïsme des grands, et que ses sonnets sont assez fades, bien qu'ils ne manquent ni d'élégance ni de correction. De *Claude de Pontoux* et de *Pierre de Brach?* qu'ils ont du moins du naturel, et que, s'ils abusent de la métaphore, ils ne donnent pas aussi follement que d'autres dans le délire de l'hellénisme et du latinisme [2]. D'*Alexandre Sylvain*, officier de Charles IX et de Henri III? qu'il s'exerça dans tous les genres, ne se distingua dans aucun, et ne me serait pas même venu en mémoire, n'eût été sa qualité de Belge. On saura que Sylvain naquit en Flandre et que son vrai nom était *Vandenbossche*.

En fouillant dans ces catacombes poétiques, je trouve pourtant quelques hommes qui ne méritent pas le profond oubli où ils sont tombés. *Antoine de Cotel* et *Claude de Mermet* sont plats et prosaïques, d'accord; mais ils ont de la franchise, de la gaieté, ils amusent, et les épigrammes du second éveillent souvent un rire de bon aloi [3]. On ne peut refuser à *Jean Doublet* le pittoresque de l'ex-

[1] Voici une jolie épigramme de Tahureau sur une courtisane :

Ne t'ébahis plus si Nérée
Vend si cher maintenant l'amour;
Elle veut avoir, la rusée,
De quoi l'acheter à son tour.

[2] Pour prouver la passion de Claude de Pontoux pour les métaphores, il suffit de rappeler quelques morceaux cités dans les *Annales poétiques*. Il dit en parlant de l'Amour :

Mon pauvre cœur, hélas! lui sert d'enclume;
Mes soupirs, de soufflet; mon foie, de fourneau :
Pour arroser son feu, mes pleurs lui servent d'eau...

Et ailleurs, s'adressant à Idée, sa maîtresse :

Ton cœur, Idée, est la dure galère
Où l'Amour fait ma pauvre âme ramer;
Deuil est la rame, et mes pleurs sont la mer;
Soin est la chaîne, et mon cœur le forsaire (le forçat);
Ta rigueur est ce cruel commissaire
Qui à grands coups de nerf vient l'entamer;.... etc.

[3] On a souvent cité l'épigramme de Mermet sur les amis :

Les amis de l'heure présente

pression. Un poëte charmant enfin, c'est *Guy de Tours*. Qui a jamais parlé de Guy de Tours ? Eh bien, les petites pièces qu'il a intitulées les *Mignardises* sont de petits chefs-d'œuvre exprimés avec une lasciveté délicate, phrasés avec harmonie, réellement mignons, en un mot, on ne pouvait leur donner un titre plus heureux. Voltaire accola au nom de Bernard l'épithète de *gentil;* à mon gré, le poëte du XVIe siècle la mérite mieux que celui du XVIIIe [1]. Guy de Tours devait se trouver au moins sur la même ligne que *Remy Belleau*. Le destin parfois assez fantasque qui gouverne les livres en ordonna autrement. Ronsard appelait Belleau le *peintre de la nature,* et bien que je le soupçonne fort de l'avoir vue plutôt dans les anciens qu'à la campagne, il n'est pas indigne de ce bel éloge. Il paraît pourtant que sa réputation avait été exposée à quelques attaques, car Regnier prétend que l'on disait déjà de lui :

Belleau ne parle pas comme on parle à la ville ;
Il a des mots hargneux, bouffis et relevés,
Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvés.

Je suis bien d'accord avec les critiques, tant qu'il s'agit du singulier poëme des *Pierres précieuses,* et de la *traduction d'Aratus* ou *d'Anacréon;* mais dans ses *Amours,* dans ses *Bergeries,* dans le *Cantique des cantiques,* il me semble que Belleau a souvent prodigué avec bonheur les couleurs et les images. Plusieurs de ses odes, celle *pour la paix,* celle *sur le mois d'avril,* ont conservé toute leur fraîcheur de ton et leur svelte allure de rhythme.

Cependant, tandis que la plus grande partie des disciples de Ronsard se rapprochait ainsi d'Anacréon et de Pétrarque, il s'élevait, loin de la Pléiade, un homme dont la sévérité, dédaignant ces mignardises, s'attachait au côté sérieux de la réforme poétique et devait en exagérer encore le faste pédantesque. Après s'être

Ont le naturel du melon :
Il faut en essayer cinquante
Avant qu'en rencontrer un bon.

[1] Un de ses contemporains comprit son mérite et lui adressa le quatrain suivant :

Guy, ne te vante pas que de ta docte veine
Soient écoulés ces vers adoucis par ta main ;
Amour en a le los, tu n'en as que la peine ;
L'amour en est l'auteur, tu n'es que l'écrivain.

essayé dans quelques poésies sacrées, *Dubartas* produisit son œuvre capitale, *la Semaine ou la Création du Monde*. Il en devait l'idée première à un poëme grec de *Pisidès*. La création, c'est l'univers entier depuis les étoiles fixes jusqu'à l'homme, depuis l'homme jusqu'au dernier insecte; aussi le livre de Dubartas est-il une véritable encyclopédie. C'est un commentaire infini sur le travail de chacun des six jours et même sur le repos du septième; c'est toute l'histoire naturelle, toute la physique de l'antiquité et du moyen âge, toute la cosmogonie de la Bible et d'Ovide enchâssée dans des vers emphatiques; ce sont des tableaux à perte de vue où d'avance est épuisé ce genre descriptif qui, pour bien des critiques, ne date que du XVIIIe siècle; c'est enfin un style hérissé de comparaisons pompeuses ou triviales, de métaphores extravagantes et de mots-périphrases:

Apollon porte-jour, Herme guide-navire,
Mercure échelle-ciel, invente-art, aime-lyre.....
La guerre vient après, casse-lois, casse-mœurs,
Rase-forts, verse-sang, brûle-autels, aime-pleurs.

Et à travers tout cela, de la verve, de grandes idées, des rapprochements énergiques, des expressions riches et étoffées, une dignité essentielle, un enthousiasme vrai et communicatif [1]. Le genre de talent de Dubartas et son noble caractère, auquel De

[1] A en croire Gabriel Naudé, dans ses *coups d'État*, la manière dont Dubartas arrivait à la représentation fidèle des objets qu'il voulait peindre était tout à fait originale, et il n'est pas donné à tous les poëtes de s'identifier à ce point avec leur sujet. « L'on dit en France que Dubartas, auparavant que de faire cette belle description du cheval, où il a si bien rencontré, s'enfermoit quelquefois dans une chambre, et se mettant à quatre pattes, souffloit, hennissoit, gambadoit, tiroit des ruades, alloit l'amble, le trot, le galop, à courbette, et tâchoit par toutes sortes de moyens à bien contrefaire le cheval. » Quoi qu'il en soit, on trouve souvent dans ses descriptions des traits heureux et d'une vérité parfaite, souvent une précision pleine d'énergie. Voyez l'inscription des Pyrénées :

Passant, ce que tu vois n'est point une montagne ;
C'est un grand Briarée, un géant haut monté,
Qui garde ce passage, et défend, indompté,
L'Espagne de la France et la France d'Espagne.

Je regrette qu'on ne puisse plus dire, comme l'a fait Dubartas, en parlant de l'Éternel :

Qu'il sceptre les pasteurs et desceptre les rois.

Thou rend hommage, l'ont fait justement comparer à un écrivain du siècle dernier, Thomas, l'auteur de *la Pétréide*, tout à la fois âme si honnête et esprit si emphatique. *La Semaine* fut au reste plus heureuse que *la Pétréide*, elle eut trente éditions en six ans et des traductions dans presque toutes les langues.

Je rattache à Dubartas un poëte beaucoup moins connu et qui ne commença à écrire que vers la fin du siècle; je veux parler de *Chassignet*. Chassignet a composé les *paraphrases* des psaumes et cinq cents sonnets sous le titre de *Mépris de la vie et consolation contre la mort*. Est-ce à la triste et monotone gravité de ces sujets qu'il faut attribuer l'obscurité qui l'enveloppe? Quoi qu'il en soit, le style de Chassignet a une correction, une élégance, une noblesse singulières. A certains passages, vous le diriez contemporain de Malherbe. Il présente souvent les formes qu'affectionnaient particulièrement ceux des poëtes de notre siècle auxquels on a donné le nom de romantiques; il aura soin, par exemple, de n'emprunter ses épithètes qu'aux objets physiques. Sévère observateur des règles de la versification, il appréciait l'utilité de ces chaînes si lourdes pour la médiocrité et que le vrai talent porte avec tant d'aisance. « Ni plus ni moins, dit-il dans sa

Ronsard avait dit, d'après le même principe :

Planer les monts et montagner les plaines.

Mais ce qui n'a point vieilli assurément, ce sont ces vers de Jonas, englouti dans le sein de la baleine :

Où suis-je, ô roi du ciel? Dis-moi dans quels abîmes,
Dans quels nouveaux enfers viens-tu punir mes crimes!
O supplice inouï! tu as banni mon corps
De la terre, élément qu'on laisse même aux morts.....
Et vif, je suis couvert d'une tombe vivante!

Et à propos des infâmes habitants de Sodome :

Nature ne pouvoit suffire à leurs désirs;
Monstres, ils demandoient de monstrueux plaisirs!

Avec le livre de M. Sainte-Beuve, les recueils à consulter sur l'école de Ronsard sont : Choix de poésies de Ronsard et de ses contemporains, précédé d'une introduction par M. Gérard, faisant partie de la Bibliothèque choisie de Laurentie, Paris, 1830, 1 v. in-18. — Vie de Ronsard, par *Binet*, dans la grande édition in-f° de 1623. — Commentaires de *Goulard* sur Dubartas, dans l'édition complète de ce dernier, Paris, 1610, 2 v. in-f°, etc., etc.

préface, et l'on croirait ici lire Montaigne, ni plus ni moins que la voix contrainte dans l'étroit canal d'une trompette sort plus aiguë et éclate plus fort, ainsi me semble-t-il que la sentence pressée au pied nombreux de la poésie, s'élance plus brusquement et nous frappe d'une plus vive secousse. »

D'autres noms illustrèrent encore l'école de Ronsard, mais comme ce fut plus spécialement dans le drame ou dans la satire qu'ils se distinguèrent, c'est là que nous les retrouverons.

CHAPITRE VI.

RÉFORME DE RONSARD, ART DRAMATIQUE.

De l'art dramatique dans l'école de Ronsard. — Traductions, imitations. — Tragédie; première période, Jodelle; deuxième période, Garnier.

En dépit des réquisitoires du parlement et des anathèmes du clergé, les mystères et les moralités prolongeaient leur existence, et, tout mutilés par la censure et les ordonnances royales, continuaient cependant à charmer la multitude. Il appartenait à la réforme littéraire de leur porter le coup mortel.

Dans cette universelle reproduction des idées et des formes de l'antiquité, le drame ne pouvait être oublié. Dès la fin du siècle précédent, *Jouveneau* avait publié un commentaire sur Térence [1]; Octavien de Saint-Gelais, Despériers, *Charles Estienne*, en traduisirent plusieurs pièces. *Lazare de Baïf* « translata ligne pour ligne, vers pour vers, » l'*Électre* de Sophocle et l'*Hécube* d'Euripide;

[1] « Ce commentaire obtint un grand succès dans un temps où la muse dramatique s'efforçait de secouer la barbarie du moyen âge, et de se rapprocher des anciens; il est plein de sens et de justesse, quoiqu'un peu diffus. Les gravures en bois retracent le costume des comédiens français et les décorations théâtrales du XVe siècle. » *Ledru*, Biogr. univers., t. XXII.

Thomas Sibilet, l'*Iphigénie* [1]; *Guillaume Bouchetel*, d'autres tragédies du même poëte [2]; enfin, en 1549, Ronsard mit en vers français le *Plutus* d'Aristophane, et cet exemple fut décisif. Mais ici, comme ailleurs, la traduction des anciens n'était qu'un acheminement à une plus libre imitation; seulement il s'agissait avant tout de transporter le drame, traduit ou imité, des livres sur la scène.

Les confrères de la Passion avaient conservé leur privilége, et ils se seraient bien gardés d'admettre près d'eux des rivaux destinés, ils le pressentaient, à les détrôner pour jamais. On eut recours aux colléges et aux universités; la patrie des études grecques et latines servit à réaliser la reproduction du théâtre grec et latin. Les auteurs eux-mêmes se firent acteurs. L'Allemagne avait commencé; l'Italie et l'Angleterre suivirent. Dolce, Ruccellai, Martelli, la *Sophonisbe* du Trissin, jouée en 1515, plusieurs scènes du vieux théâtre anglais, surtout du *Hamlet* de Shakespeare, prouvent que, dès le commencement du XVIe siècle, le drame classique avait remplacé dans toute l'Europe les mystères et les moralités [3]. En France, la conversion fut brusque et complète. A des pièces entièrement chrétiennes pour le fond et françaises pour la forme succédèrent tout à coup, et sans transition, des pièces absolument antiques et païennes pour la forme comme pour le fond.

[1] « Sibilet a employé dans cette traduction des vers de toutes sortes de mesures, même des monosyllabes; et dans son dessein de donner en même temps des exemples de toute sorte de poésie, il regrettait de n'avoir pu y employer le rondeau. » Weiss, *Biog. univ.*, t. XLII.

[2] Du moins la chose est présumable d'après Duverdier et Lacroix du Maine. Ce dernier dit que *Bernardin Bouchetel*, probablement le père de Guillaume, avait traduit Euripide tout entier.

[3] Les comédiens réunis par Hamlet récitent un morceau d'*Hécube*. Et à la scène 2 du 3e acte de la même pièce, le dialogue entre Hamlet et Polonius prouve assez que la tragédie classique était à l'ordre du jour en Angleterre sous les Tudors :

HAMLET. Milord, vous avez joué la comédie autrefois à l'université, dites-vous?

POLONIUS. Oui, milord, je l'ai jouée, et je passais pour bon acteur.

H. Et qu'avez-vous joué?

P. Je faisais J. César, j'ai été assassiné au Capitole, tué par Brutus.

H C'était bien brutal de sa part de tuer un si grand veau.

La première tragédie originale de ce genre est la *Cléopâtre* de *Jodelle*, représentée en 1552 dans la cour de l'hôtel de Rheims. Le roi Henri II, une foule de grands seigneurs, de belles dames, des savants illustres assistaient à cette représentation ; les écoliers se pressaient à toutes les fenêtres; le théâtre et ses avenues étaient jonchés de feuillages et de fleurs; Remy Belleau, La Péruse, d'autres auteurs de renom remplissaient les divers rôles; Jodelle lui-même, alors âgé de vingt ans et doué de la figure la plus féminine, s'était réservé celui de Cléopâtre. Les applaudissements furent unanimes, et le roi fit don à Jodelle d'une somme de cinq cents écus. *Didon*, la seule tragédie qu'il ait composée après *Cléopâtre* [1], lui valut un triomphe encore plus doux sans doute à un cœur de poëte. La Pléiade et une quarantaine de jeunes poëtes se réunirent à Arcueil pour le fêter par un splendide banquet. Parmi les joies du festin, le hasard leur fit rencontrer un bouc; les doctes souvenirs étaient toujours présents à ces jeunes têtes. Ils se rappelaient Thespis et les bourgs d'Athènes :

> Là, le vin et la joie égayant les esprits,
> Du plus habile chantre un bouc était le prix.

On se saisit du bouc, on le couronna de chapelets de fleurs, on lui peignit la barbe, on lui dora les cornes, et, au milieu d'éclats de rire homériques, on l'offrit en grande cérémonie au vainqueur. Quand on en fut las, on le renvoya à ses chèvres.

[1] *Cléopâtre* et *Didon* sont deux pièces excessivement faibles sous tous les rapports, et l'on ne peut attribuer l'enthousiasme qu'elles excitèrent qu'au mérite de l'innovation. Le 1er acte de *Cléopâtre* est en vers alexandrins, tous féminins; le second, de la même mesure, mais les vers tantôt masculins, tantôt féminins; les actes 3, 4 et 5, en vers tantôt de dix pieds, tantôt de douze, les chœurs, en rimes croisées qui se succèdent très-exactement. On sait que Jodelle, après tant de succès dans sa jeunesse, dissipa une fortune insuffisante à ses désirs et mourut presque de misère à quarante et un ans. Son dernier mot fut : « Mes amis, ouvrez-moi les fenêtres, que je voie encore ce beau soleil. » Son dernier poëme est un sonnet à Charles IX, où, se comparant à Anaxagore délaissé par Périclès, il finit par cette strophe touchante :

> L'autre, tout résolu, lui dit ce qu'à toi, Sire,
> Délaissé, demi-mort presque, je puis bien dire:
> Qui se sert de la lampe, au moins de l'huile y met.

Chacun des convives se fit un point d'honneur de composer une pièce en l'honneur du voyage d'Arcueil et de la pompe du bouc. Ce récit, tel que nous l'ont transmis Ronsard et ses commentateurs, n'a-t-il pas quelque chose d'attendrissant? Sans doute, ces écoliers de rhétorique, s'imaginant faire revivre dans leur informe langage les hautes conceptions de Sophocle et s'enivrant de jovialités classiques, prêtent au ridicule; mais où retrouver dans l'histoire littéraire le spectacle de cinquante jeunes poëtes, car presque tous écrivirent et moururent fort jeunes, partageant sans ambition, sans envie, avec un naïf désintéressement, les mêmes travaux et les mêmes jeux, heureux et fiers du talent d'un rival, et réunis pour lui rendre les honneurs les plus conformes à l'esprit du moment et les plus flatteurs à ses yeux? On conçoit l'indignation de Ronsard quand je ne sais quel Chaudieu, prédicant de Genève, les accusa sérieusement d'avoir sacrifié le bouc à Bacchus et renouvelé toutes les turpitudes de l'idolâtrie[1].

Et cependant, qu'étaient ces productions qui excitaient un enthousiasme si vif et si universel? Rien qu'une contrefaçon exacte, un calque servile des pièces grecques ou latines, moins l'animation originelle et la magie de l'expression. Le sujet, le plan, les caractères antiques scrupuleusement conservés; le drame rigoureusement coupé en cinq actes subdivisés chacun en deux ou trois

[1] Jà la nappe étoit mise et la table garnie
Se bordoit d'une sainte et docte compagnie,
Quand deux ou trois ensemble en riant ont poussé
Le père du troupeau à long poil hérissé. . . .
Puis il fut rejeté pour chose méprisée,
Après qu'il eut servi d'une longue risée,
Et non sacrifié, comme tu dis, menteur,
De telle fausse bourde impudent inventeur.

Ronsard, réponse aux injures et calomnies de je ne sais quels prédicantereaux.

Antoine de Baïf, dans sa relation au seigneur de Sade, se défend contre la même accusation; mais il paraît que, malgré toutes ces apologies, elle était admise dans l'opinion commune, puisque, sous Louis XIII, le poëte Théophile Viaud, pour se justifier des désordres qu'on lui imputait, dit qu'on doit lui passer quelque chose en sa qualité de poëte :

Autrefois on a pardonné
Ce carnaval désordonné
De quelques-uns de nos poëtes,
Qui se trouvèrent convaincus
D'avoir sacrifié des bêtes
Devant l'idole de Bacchus.

scènes, tout au plus; des chœurs où se trouvent çà et là quelques belles idées, quelques grandes maximes dont on reconnaît presque toujours la source; un dialogue qui voudrait être vif et noble, et qui trahit à chaque pas l'impuissance de la langue; l'étalage de l'érudition; la connaissance de l'antiquité et l'ignorance du cœur humain et des passions nationales : voilà Jodelle et tous ceux qui le suivent jusqu'à Garnier.

Citons-en seulement quelques-uns, et choisissons, autant que possible, les meilleurs. *Jean de la Péruse :* il arrangea la *Médée* de Sénèque en alexandrins. Ordinairement on employait dans la tragédie les vers de dix pieds ou des mesures variées d'un acte à l'autre, comme fit Jodelle dans la *Cléopâtre*. Les poésies légères de la Péruse ont du naturel et de la naïveté, surtout la jolie pièce *sur un enfant mort presque en naissant*. *Gabriel Bonin :* il est le premier qui se soit attaqué aux événements contemporains et qui ait mis les Turcs sur le théâtre, dans une pièce dépourvue d'ailleurs de tout autre mérite et intitulée : *la Soltane* ou *Mustapha*. *Jacques Grévin*, docteur en médecine : c'est de lui que Marguerite, duchesse de Savoie, disait qu'elle perdait par sa mort son médecin pour les maladies du corps et son consolateur pour celles de l'âme. Sa *Mort de César*, représentée au collége de Beauvais en 1560, a dû être connue de Voltaire, car les deux pièces offrent des pointsde comparaison [1]. *Jacques* et *Jean de la Taille :* deux frères, le premier auteur d'un *Alexandre* et d'un *Daïre* ou *Darius* [2]; le second

[1] Il y a quelques vers dans la tragédie de *la Mort de César* qui méritent d'être retenus, ceux-ci, par exemple, dans un monologue de Brutus :

> Et quand on parlera de César et de Rome,
> Qu'on se souvienne aussi qu'il a été un homme,
> Un Brute, le vengeur de toute cruauté,
> Qui aura d'un seul coup gagné la liberté.
> Quand on dira : César fut maître de l'empire;
> Qu'on die quant et quant : Brute le sut occire.
> Quand on dira : César fut premier empereur;
> Qu'on die quant et quant : Brute en fut le vengeur.

[2] C'est dans le *Daïre* de Jacques de la Taille que se trouve une des réticences les plus originales que l'on ait imaginées en poésie; Darius mourant recommande sa famille à Alexandre :

> O Alexandre, adieu! quelque part que tu sois,
> Ma mère et mes enfants aye en recommanda....
> Il ne put achever, car la mort l'en garda.

qui emprunta à la Bible ses deux tragédies, *Saül* et *la Famine ou les Gabaonites*. Cette dernière présente un rôle réellement pathétique ; c'est celui de Rezèfe, une mère dont les enfants sont massacrés par les ordres de David. Dans la création de ce personnage, Jean de la Taille a prouvé qu'il savait faire jouer un des grands ressorts de la tragédie, la pitié. Au reste il fit quelque chose de mieux que ses drames, c'est un pamphlet spirituel intitulé *les Singeries de la Ligue*, digne de figurer à la suite de la *Satire Ménippée*. *Filleul*, sous Charles IX : il voulut introduire sur le théâtre la *pastorale*, cultivée depuis longtemps en Portugal et en Italie ; il n'y réussit guère mieux que dans ses pièces d'*Achille* et de *Lucrèce*. Chose singulière, et qui s'explique cependant par nos remarques précédentes! la plupart de ces poëtes moururent avant l'âge de trente ans.

Je laisse dans leur obscurité *Charles Toutain*, et son *Agamemnon*, où se trouvent les vers de seize pieds dont j'ai parlé; *Rouillet*, et sa *Philanire; Rivaudeau*, et son *Aman; Du Verdier*, le fameux bibliographe, et sa *Philoxène ; Desmazures*, né à Tournai, et ses trois tragédies sacrées et sa médiocre traduction de Virgile; j'ai hâte d'arriver à *Robert Garnier*.

Dès la première pièce de Garnier, on sentit que Jodelle avait trouvé un vainqueur, et Ronsard, qui distribuait les palmes littéraires, s'écria dans sa verve emphatique :

> Quel son mâle et hardi ! quelle bouche héroïque !
> Et quels superbes vers entends-je ici sonner !
> Le lierre est trop bas pour son front couronner,
> Et le bouc est trop peu pour sa muse tragique !

Et, en effet, Garnier fit faire un pas à la tragédie. C'est toujours, il est vrai, la manière de Jodelle, le drame, non pas des Grecs, mais de Sénèque, ou plutôt de Heinsius et de Buchanan ; mais une idée plus française germe déjà sous cette enveloppe latine. Les sujets, à l'exception de la tragi-comédie de *Bradamante*, sont tirés de l'antiquité; mais le poëte choisit de préférence ceux qui peuvent s'appliquer aux événements contemporains, et présenter l'état politique et social du moment où il écrit. C'était sous Charles IX et sous Henri III. La douleur de voir son pays déchiré par des luttes

si longues et si cruelles lui inspira la pensée d'exposer à ses concitoyens quels maux traînent après soi les guerres civiles. Lisez seulement le titre de sa première tragédie : « *Porcie*, tragédie françoise avec des chœurs, représentant les guerres civiles de Rome, propre pour y voir dépeintes les calamités de ce temps. » *Cornélie* et *Marc-Antoine* tendent au même but. On peut blâmer en thèse générale ce système d'allusions; mais il est des circonstances qui en font une nécessité pour la poésie, et le drame surtout, qui parle aux masses, ne peut s'y soustraire. Quant au style, grâce au bénéfice du temps plus peut-être qu'au talent du poëte, l'audace d'innover dans la langue commence à se refroidir par la réflexion ; si le ton n'est pas moins emphatique, il est plus ferme et mieux soutenu, et certaines strophes des chœurs unissent la chaleur lyrique à la correction. Le premier il observa la règle du retour des rimes masculines et féminines dans la tragédie. Il est telle tirade de l'*Antigone* et de *la Troade*[1] qui porte le cachet de l'âge de Louis XIII, et les *Juives* ont de touchants détails. Enfin, l'on

[1] Le récit du messager qui annonce la mort d'Astyanax dans *la Troade* a réellement des passages sublimes; l'image du vieux Priam, *grave, en longs cheveux gris*, montrant, du haut d'une tour, à son petit-fils le vaillant Hector qui fendait la presse des Grecs,

> Les rompoit, foudroyoit, terrassoit par monceaux,
> Et de sang et de feu remplissoit leurs vaisseaux;

le tableau de ces Grecs vainqueurs qui courent sur les édifices en ruine,

> Ou sur un pan de mur à demi consumé,
> Reliques d'Ilion par les Grecs enflammé :
> Quelques-uns même, ô crime! osent marcher sans crainte
> Sur la tombe d'Hector, inviolable et sainte !

l'intrépidité d'Astyanax, si supérieure à son âge, et qui arrache même au dur Ulysse de pitoyables pleurs; tout cela est du meilleur ton de la tragédie. Voyez, dans un autre genre, un chœur des *Juives* qui ne manque ni de grâce ni d'harmonie :

> Pauvres filles de Sion,
> Vos liesses sont passées;
> La commune affliction
> Les a toutes effacées.
>
> L'or crêpé de vos cheveux,
> Qui sur vos temples se joue,
> De mille folâtres jeux
> N'ombragera votre joue!

saisit par éclairs je ne sais quoi de cornélien dans le dialogue brusque, quelquefois étincelant, de *Porcie* et de *Cornélie*. Ces maximes politiques, ces tirades sententieuses, ce feu roulant d'attaques et de répliques resserrées chacune dans un ou deux vers, tout cet ensemble, le plus souvent roide et gourmé, mais toujours musculeux, accusent un homme nourri à l'école pratique des guerres civiles.

Cependant, malgré ces allusions détournées aux questions actuelles, la tragédie de l'école de Ronsard ne parvint pas à devenir populaire. Il n'en fut pas de même de la comédie.

Nous n'entendrons plus les sons
De la soupirante lyre
Qui s'accordoit aux chansons
Que l'amour vous fesoit dire....

J'ai donné aux *Pièces à l'appui* l'analyse de la *Cléopâtre* de Jodelle et de l'*Hippolyte* de Garnier. Dans la tragi-comédie de *Bradamante*, il a su mêler assez heureusement le familier et même le comique au sérieux de la tragédie. Il nous prévient, dans l'avertissement de cette pièce, que les chœurs y sont supprimés et qu'il faut y substituer, entre les actes, des *entremets* ou divertissements. A ces entremets succédèrent les violons,

Le violon tint lieu de chœur et de musique.

Cette espèce d'orchestre fut d'abord placée sur les ailes du théâtre, puis au fond des troisièmes loges, ensuite aux secondes, et enfin, à l'endroit qu'elle occupe actuellement entre la scène et le parterre.

CHAPITRE VII.

RÉFORME DE RONSARD, SUITE DE L'ART DRAMATIQUE.

Esprit de la comédie dans l'école de Ronsard. — Jodelle. — Ses contemporains. — Comédies en prose; Pierre Larivey.

Quoique renfermée, comme la tragédie, dans l'enceinte des colléges, la comédie ne se fit point la complice des erreurs que nous venons de signaler, et elle obtint un succès plus durable. « C'est, dit Fontenelle, que le talent d'imiter, qui nous est naturel, nous porte plutôt à la comédie, qui roule sur des choses de notre connaissance, qu'à la tragédie, qui prend des sujets plus éloignés de l'usage commun. Peut-être, ajoute-t-il, n'est-il pas extrêmement difficile d'attraper quelques scènes comiques assez plaisantes; mille petits événements de la vie en font naître tous les jours devant nos yeux, qui peuvent nous servir de modèles; et il est certain qu'ils ne font pas naître si aisément des scènes propres à la tragédie. » Il y a du vrai dans cette dernière remarque; je n'admettrai point pourtant que notre faculté naturelle d'imitation nous porte au plaisant plutôt qu'au sérieux; et s'il est possible que, dans les rangs secondaires du talent, la comédie soit plus à la portée de tous, à une certaine hauteur on éprouve plutôt le contraire. Quoi qu'il en soit, il faut chercher ailleurs les causes de la supériorité de la comédie au XVIe siècle; c'est que le sérieux, tel qu'on le concevait alors, n'était en aucun point la fidèle repré-

sentation de la nature, mais seulement une copie de Sénèque, c'est-à-dire l'imitation d'une imitation ; presque tout y était entièrement conventionnel et étranger aux mœurs de l'époque et à celles mêmes de l'humanité. La comédie, au contraire, copiait bien, il est vrai, Plaute et Térence, mais les vices et les ridicules exposés par Térence et par Plaute sont presque toujours ceux des Français et de tous les hommes, aussi bien que des vieux Romains. Aussi, si l'école de Ronsard opéra une révolution complète dans le domaine tragique, si rien pour le fond, la forme, l'esprit et la durée, ne ressemble moins à un mystère qu'une tragédie classique, la distance est bien moindre entre les comédies de ce temps et les *sotties* et *farces* des siècles passés.

Ici encore, selon Ronsard, Jodelle se présente le premier :

> Jodelle le premier, d'une plainte hardie,
> Françoisement chanta la grecque tragédie ;
> Puis, en changeant de ton, chanta devant nos rois
> La jeune comédie en langage françois,
> Et si bien les sonna que Sophocle et Ménandre,
> Tant fussent-ils savants, y eussent pu apprendre.

Je doute que Ménandre eût beaucoup appris dans la seule comédie qu'ait donnée Jodelle, intitulée *l'Abbé Eugène ou la Rencontre ;* ce que je sais, c'est que les lecteurs du XIXe siècle s'étonneront qu'une si sanglante satire des mœurs du clergé ait été autorisée à une époque où les blessures du catholicisme étaient toutes palpitantes, et où l'on venait de proscrire les mystères comme favorables aux doctrines de la réforme [1]. On cite, après *Eugène, le Brave ou Taille-Bras* et *l'Eunuque*, de Baïf, *les Ébahis*

[1] M. Suard donné a l'analyse d'*Eugène*. « La pièce roule tout entière sur l'intrigue d'Eugène, riche abbé, avec une certaine Alix qu'il a mariée à un imbécile nommé Guillaume. Un ancien amant d'Alix revient ; furieux de son infidélité, il lui reprend tout ce qu'il lui avait donné, et comme il est homme de guerre, il fait grand'peur à l'abbé, qui ne voit d'autre moyen de salut que d'engager sa sœur Hélène à recevoir dans ses bonnes grâces l'ancien amant d'Alix, lequel avait été amoureux d'Hélène, et ne s'était éloigné d'elle qu'à cause de ses rigueurs. Hélène, qui apparemment s'était plus d'une fois repentie d'être si rigoureuse, promet de la meilleure grâce du monde de faire tout ce que son frère et Florimond (c'est le nom de l'amant) voudront exiger. Le calme est rétabli par ce moyen, et par l'adresse de messire Jean, chapelain de l'abbé, qui a conduit toute cette affaire.

et *la Trésorière*, de Grévin, *la Reconnue*, de Remy Belleau, *les Corrivaux* et *le Négromant*, de Jean de la Taille, la dernière empruntée à la scène italienne [1].

Le caractère dominant de toutes ces pièces est l'excessive indécence du sujet et du style. Si, de prime abord, on en est d'autant plus surpris que, composées presque toutes par des écoliers, ces comédies se jouaient devant des écoliers, l'esprit général de l'époque explique bientôt cette anomalie. A peine un demi-siècle s'était écoulé depuis que les pièces du Poggio, de l'Arétin, de Machiavel, de Bibbiéna, avaient été représentées à Rome en présence même du Sacré Collége, au milieu des applaudissements et des rires de tous les spectateurs, et l'on sait pourtant si l'observation des convenances fut la vertu favorite de ces poëtes. Nous avons vu qu'il en avait été de même dans toutes les branches littéraires ; le roman, le conte, la satire, la poésie légère, avaient enchéri sur la jovialité grivoise des âges précédents. Depuis que Catherine de Médicis, moitié politique, moitié résultat de son éducation, avait introduit l'Italie à la cour, et ajouté les égarements de sa patrie à la licencieuse gaieté française, les lois de la délicatesse dans la pensée comme dans le langage étaient violées plus hardiment que jamais. Je ne prétends point que ces drames soient la preuve d'une dépravation de mœurs domestiques égale à celle des mœurs théâtrales ; le contre-coup de l'arrêt porterait trop rudement contre l'époque où j'écris ; mais il est certain qu'au milieu d'une civilisation trop avancée

Eugène ne songe plus qu'à vendre une cure pour satisfaire un créancier qui était venu ajouter à l'embarras d'Alix et de Guillaume, et profite du moment où celui-ci lui exprime sa reconnaissance, pour lui expliquer on ne saurait plus clairement à quel point il en est avec sa femme, et pour le prier de ne pas les gêner, ce que Guillaume promet sur-le-champ en assurant qu'il n'est point jaloux, principalement de l'abbé. » *Essai sur l'histoire du Théâtre français.*

[1] *La Reconnue* de Belleau est une des comédies de l'époque où il y a le plus d'actualité et de détails de mœurs. *Le Brave ou Taille-Bras* de Baïf fut joué en 1567 en présence de Charles IX et en réjouissance de la paix. Fontenelle prétend qu'il y avait entre les actes des chants en l'honneur du roi, de Monsieur, du duc d'Alençon, de Catherine de Médicis et de Marguerite de Valois. Je ne sais où il a puisé ce fait, je n'ai point trouvé ces intermèdes à la façon du siècle de Louis XIV dans l'édition de 1572.

pour laisser supposer la naïveté de l'innocence, les faits devaient être singulièrement répréhensibles, pour que l'habitude et la mode aient émoussé à ce point le scandale des paroles. Le XVIe siècle, en fesant profession de tout le libertinage que d'autres dissimulent peut-être, a permis de conclure, avec raison, de son oubli des bienséances, un plus profond oubli de la vertu.

Passant condamnation sur ce défaut de convenance, il faut rendre justice d'ailleurs aux comédies de l'école de Ronsard. Qu'on blâme encore l'uniformité des plans, l'ignorance de la mise en scène et la trivialité des personnages, mais on applaudira presque toujours la facilité du style, la vivacité du dialogue, une fécondité de plaisanteries tout à fait dans le goût français, et dont le sel, pour être puisé aux mines de l'antiquité, n'en est pas moins piquant et savoureux.

La forme généralement adoptée alors pour les pièces comiques était le vers de huit syllabes; mais dans les dernières années du siècle, *Pierre Larivey*, s'appuyant de l'autorité de Bibbiéna, donna la préférence à la prose que Jean de la Taille avait déjà essayée dans ses *Corrivaux*. Sans doute la prose se rapproche davantage de la réalité, sans doute la difficulté et le mérite de bien dialoguer en prose sont extrêmes; cependant, en dépit des arguments du cardinal italien et du poëte champenois, je suis de l'avis de Ginguené et de M. Sainte-Beuve : beaucoup d'auteurs comiques emploient la prose dans leurs drames, et ils font bien, quand elle est bonne; mais quand ils ont le talent et le temps de les écrire en vers tels que ceux du *Misanthrope*, des *Femmes savantes* et des *Plaideurs*, ils font encore mieux.

Quoi qu'il en soit, Larivey est un digne successeur de l'auteur de Patelin, un digne précurseur de Molière. Ses plans sont variés, il noue heureusement une intrigue, son dialogue est franc, vigoureux, abondant en saillies. Dans *le Laquais*, *la Veuve*, *le Morfondu*, *le Jaloux*, *les Écoliers*, il n'évite pas l'indécence de son siècle, mais du moins comprend-il un mieux possible et la nécessité de faire excuser le mal. « S'il est avis à aucun, dit-il dans un prologue, qu'on sorte quelquefois des règles de l'honnêteté, je le prie penser que, pour bien exprimer les façons et

affections du jourd'hui, il faudroit que les actes et paroles eussent entièrement la même lasciveté. » Les neuf comédies qui forment son recueil ne sont point toutes de la même force, mais plusieurs sont excellentes, et surtout celle des *Esprits*, savante combinaison de Plaute et de Térence, où ce que l'imitateur invente est à la hauteur de ce qu'il emprunte.

On connaît à la même époque *les Contents* d'*Odet Tournebeuf*, fils du fameux professeur de grec, Adrien Turnebus; *les Napolitaines*, de *François d'Amboise; le Muet insensé*, de *Pierre Le Loyer*, et surtout *la Néphélococugie* de ce dernier, qui était d'ailleurs un grave magistrat et de profonde érudition. *La Néphélococugie*, pièce sans division d'actes, est une imitation de la plus charmante comédie d'imagination que nous ait laissée l'antiquité, *les Oiseaux* d'Aristophane. Pierre Le Loyer a mis d'ailleurs de la grâce et de la facilité dans tout ce qu'il a produit. Il existe de lui, entre autres ouvrages, une imitation de *l'Art d'aimer*, d'Ovide, où la forme des quatrains qu'il a adoptée rend assez heureusement l'alliance de l'hexamètre et du pentamètre, et où se rencontrent quelques détails dignes du modèle [1].

[1] Je ne parle ici que de la partie poétique des œuvres de Le Loyer. Quant à ses écrits en prose, ils se distinguent plutôt par leur singularité que par leur mérite réel. Le Loyer fut un des grands démonographes de ce siècle, si fertile en écrivains de ce genre. Dans ses *Quatre livres de spectres ou apparitions*, l'auteur nous apprend, dit M. Weiss, *Biogr. univers.*, t. XXV, « que son but est de démontrer l'existence des êtres immatériels, contre l'opinion de certains philosophes qui n'admettent aucune substance incorporelle. Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage, et l'on y trouve une foule de faits singuliers et curieux. » Mais vers la fin de sa vie, il devint tout à fait visionnaire. Il prétendit qu'Homère avait prédit sa venue, et que les Angevins descendent en ligne directe d'Ésaü, dont les fils s'étaient arrêtés au village d'Huillé, patrie de l'auteur, ce qu'il prouve par les racines hébraïques des noms des villages et fermes qui l'environnent. J'ai donné aux *Pièces à l'appui* l'analyse de la comédie des *Esprits* de P. Larivey, d'après M. Sainte-Beuve.

Consultez pour ce chapitre et le précédent : *Fontenelle*, Histoire du théâtre français, dans le t. II de ses œuvres, édit. Belin, Paris, 1818, 3 v. in-8°; — *Suard*, Coup d'œil sur l'histoire de l'ancien théâtre français, formant le t. IV des Mélanges de littérature, Paris, 1803, 4 v. in-8°; — Bibliothèque des Théâtres (par *Maupoint*), Paris, Prault, 1733, 1 v. in-8°; — Dictionnaire portatif des théâtres, par M. de Léris, 2e édit., Paris, 1763, 1 v. in-8°, etc.

CHAPITRE VIII.

REFORME DE RONSARD, SATIRE.

Idée générale de la satire. — La Fresnaie-Vauquelin. — Passerat. — Regnier. — Agrippa d'Aubigné.

La satire du XVIe siècle est sœur de la comédie; le caractère de l'une est celui de l'autre; c'est le même besoin de maintenir sous des formes latines un fond français et moderne, et à la fois le même oubli des bienséances de l'expression. Sorties d'un berceau commun, l'école de Ronsard, elles se font gloire d'y rattacher leur nom et leurs théories, mais, en pratique, leur imitation de l'antiquité est plus intelligente et mieux raisonnée; enfin, si Larivey mérite d'être remis en mémoire, la satire s'honore de noms encore plus illustres.

Nous avons cité *le Poëte courtisan* de Du Bellay; on peut y joindre *le Courtisan retiré* de Jean de la Taille. Près d'eux vient se placer *Vauquelin de la Fresnaie*. Jeune encore, la Fresnaie avait publié des *bergeries* et *foresteries* que depuis, pour obéir aux lois du moment, il appela *idyllies* ou *pastorales*. A travers des fadeurs galantes, le vers a de la mollesse et de l'aménité. Un instinct délicat lui fit substituer les noms de Philis, de Galatée, de Lycidas, à ceux de Toinon, Pierrot, Guillot, Marion, que Du Bellay, Ronsard, Belleau et les autres bucolistes de l'époque

multipliaient « sans respect de l'oreille et du ton. » Il rencontre parfois dans ses pastorales et dans ses *sonnets* l'expression du sentiment; dans ses *épigrammes*, celle de la gaieté. Les *satires*, qui ne parurent que dans les premières années du siècle suivant, sont plutôt des épîtres morales, adressées à ses amis ou à ses fils. Leur style, trop souvent prosaïque et décoloré, s'anime, dès qu'il parle de la vertu, de l'amitié, de la patrie, et respire partout une philosophie pratique. La narration est coulante dans les historiettes qu'il y jette çà et là ; il y règne d'ailleurs une tempérance générale qui témoigne en faveur du bon sens et du bon goût de l'écrivain. Si, comme Horace, il attribue à la poésie la première civilisation du monde, il ajoute à la voix des poëtes l'exemple de leurs vertus; si, comme Juvénal, il fait le tableau des vices des femmes, il met en contraste le portrait de la femme vertueuse. Ce jugement sain se retrouve dans une œuvre de plus longue haleine, *l'Art poétique*. Là, il s'éleva souvent au-dessus des préjugés de son siècle. C'est ainsi qu'il proscrit tout poëme qui n'aurait d'autre mérite que les difficultés de forme vaincues ; qu'il autorise la création de mots nouveaux et les emprunts aux langues anciennes, mais avec réserve et sobriété; qu'en constatant l'existence de plusieurs innovations contemporaines, il laisse au temps à prononcer sur leur valeur. Il demande que le travail de l'expression ne nuise point à la pensée; que l'on remette souvent l'ouvrage sur le métier, mais non de manière à lui faire perdre par le poli l'éclat et la solidité; que la circonspection du critique n'exclue ni la fougue ni l'audace du poëte. *L'Art poétique* se divise en trois livres, et malgré le défaut d'ordre et de liaison logique, malgré les répétitions trop fréquentes et l'archaïsme du style, cet ouvrage, précieux pour l'histoire littéraire, intéresse encore et par lui-même et par la comparaison avec Boileau qui en a imité le plan et une foule de détails.

Moins mesurés que Vauquelin, les autres satiriques de ce siècle sont d'une gaieté plus franche, quoique rude et triviale. Leur verve, souvent nourrie d'érudition, est à la fois joviale et énergique.

Tels, entre autres, les auteurs des vers semés dans cette admi-

rable satire *Ménippée* sur laquelle nous aurons occasion de revenir, *Nicolas Rapin, Gilles Durant, Passerat.* L'imitation qu'a donnée Rapin de la sixième satire d'Horace se distingue par la pureté du style et par une intelligence remarquable de l'esprit de son auteur. Les œuvres de Gilles Durant se composent d'un grand nombre d'odes, sonnets, élégies, complaintes, madrigaux, car il est le premier qui ait employé ce terme, de quelques imitations des psaumes et des poésies latines de son compatriote *Jean Bonnefons.* Tout cela n'est pas toujours exempt de mauvais goût et de froids jeux de mots, mais c'est une versification aisée, rapide, tour à tour folâtre et mélancolique, et se plaisant, comme les anciens, à parer de roses les images de la mort. Parmi les chansons il en est de charmantes, celle entre autres qui a pour refrain :

Hélas ! qui me l'a ravie
La nymphe que j'aime tant ?

La jolie pièce de *l'Ane ligueur* dans la satire *Ménippée* est son chef-d'œuvre.

Celui de *Passerat* est assurément le conte intitulé *Métamorphose d'un homme en oiseau.* Je ne connais rien dans notre littérature qui, pour le tour de la pensée et la coupe du vers, nous rappelle mieux La Fontaine ou Voltaire, Voltaire surtout, car c'est plutôt encore l'esprit narquois du second que la tendre naïveté du premier. Élégies, odes, sonnets, quatrains, ce qu'on appelait *étrennes* et *épitaphes*, des chansons piquantes comme celle *sur la journée de Senlis,* ou gracieuses comme celle *sur le premier jour de mai* [1] : voilà le bagage poétique de Passerat, comme de

[1] Voici un couplet de cette jolie chanson :

Laissons ce regret et ce pleur
A la vieillesse ;
Jeunes, il faut cueillir la fleur
De la jeunesse.
Or que le ciel est le plus gai,
En ce gracieux mois de mai,
Aimons, mignonne ;
Contentons notre ardent désir.
En cè monde n'a du plaisir
Qui ne s'en donne.

Durant, comme de toute l'époque. Ajoutez bon nombre de poésies latines et de doctes commentaires; car ces hommes étaient à la fois savants philologues, profonds jurisconsultes, chauds patriotes et bourgeois gaillards. A propos de commentaires, Passerat en avait écrit un sur Rabelais, où il approfondissait tous les mystères du Pantagruélisme. Dans un accès de dévotion, « il fit brûler en sa présence cet illégitime enfant de son bel esprit, » pour s'exprimer comme Colletet, qui nous a transmis l'anecdote en applaudissant à cette œuvre pie. Je n'aurai pas la vertu de Colletet; je regrette, je l'avoue, l'enfant illégitime; jamais texte, en effet, n'avait été plus opportun pour le commentateur, jamais commentateur plus sympathique avec son texte.

Un seul homme au XVI[e] siècle s'élève au-dessus de Passerat et de toutes les muses satiriques et gaillardes. C'est *Mathurin Regnier*, le poëte le plus original qu'ait eu la France depuis Villon, et le vrai créateur de la satire. Sans doute la satire était, comme le vaudeville, dans le malin génie de la nation; les sirventes des troubadours, les contredits et contre-blasons des trouvères, les coq-à-l'âne de Marot, les discours de Ronsard et de Du Bellay le témoignent assez; mais nulle part elle ne formait une œuvre régulière et suivie. Les satires de Vauquelin, les seules que l'on pourrait citer, n'avaient point encore paru. Et puis, comme nous l'avons dit, ce sont plutôt des épîtres sérieuses sur divers sujets, où la satire n'entre en quelque sorte que par accident. A l'imitation d'Horace et des Italiens, Regnier écrivit de véritables satires,

C'est de Passerat le quatrain sur la Ligue devenu si populaire :

> Dites-moi donc que signifie
> Que les ligueurs ont double croix?
> C'est qu'en la ligue on crucifie
> Jésus-Christ encore une fois.

Citons encore la chanson qui a pour refrain :

> Pastoureau, m'aimes-tu bien?
> — Je t'aime, Dieu sait combien.
> — Comme quoi?
> — Comme toi,
> Ma rebelle
> Pastourelle.

Et surtout la villanelle si naïve que j'ai donnée aux *Pièces à l'appui*.

mais ce n'était plus là le calque servile de la Pléiade, c'était la féconde émulation, la puissante rivalité du génie. Non-seulement Regnier attaque les actualités avec l'insouciante audace d'un ancien trouvère, non-seulement il peint avec une verve et une variété parfaite les ridicules de son siècle, le hobereau de Gascogne, le fier-à-bras, le poëte qui, alléché par l'exemple de Desportes, « méditant un sonnet, médite un évêché, » le docteur ignare et cupide[1]; il monte plus haut, il prend à partie les vices éternels et universels de l'humanité, l'envie, l'avarice, l'hypocrisie surtout; et son hypocrite, précurseur de celui de Molière, est plus odieux peut-être que Tartufe lui-même; car le costume demi-clérical et demi-laïque de Tartufe est remplacé ici par une cornette et un bavolet de femme; la dupe n'est plus un Orgon, un homme dans toute la force de l'âge et de la raison, c'est une jeune, belle et innocente créature, que pervertit cette infâme *Macette*,

Dont l'œil tout pénitent ne pleure qu'eau bénite.

Son épouvantable discours à la jeune fille est un chef-d'œuvre dont bien des vers semblent avoir été dérobés d'avance à Molière:

L'honneur est un vieux saint que l'on ne chôme plus.....
Le péché que l'on cache est demi-pardonné!...
Qui peut dire que non ne pèche nullement.....
Pourvu qu'on se confesse on est toujours en grâce....
Fuyez ce qui vous nuit, aimez ce qui vous sert....

Et tant d'autres qui justifient l'éloge que Boileau a fait de Regnier dans son *Art poétique*, et cet autre des *Réflexions sur Longin* : « Le célèbre Regnier est le poëte françois qui, du consente-

[1] Son portrait du charlatan de science est plein de traits heureux :

« Il me parle latin, il allègue, il discourt,
Il réforme à son pied les erreurs de la cour :
Qu'il a pour enseigner une belle manière;
Qu'en son globe il a vu la matière première;
Qu'Épicure est ivrogne, Hippocrate un bourreau;
Que Barthole et Jason ignorent le barreau;
Que Virgile est passable, encor qu'en quelques pages
Il méritât au Louvre être sifflé des pages;
Que Pline est inégal, Térence un peu joli;
Mais surtout il estime un langage poli.

ment de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes. »

La neuvième satire de Regnier est dirigée contre Malherbe. Pour apprécier le sentiment qui l'a dictée, il n'est pas besoin de recourir à l'anecdote de la brutale sortie du réformateur contre Desportes, l'oncle de notre poëte [1], ni de faire de Regnier un traînard fanatique de la brigade démontée de Ronsard. S'il se posa le champion de l'école classique, à laquelle son style appartient si peu, c'est que défendre Ronsard c'est attaquer Malherbe. Il suffit de lire une page de Regnier pour sentir que ces deux hommes devaient être antipathiques sur tous les points; l'un d'une humeur brusque, gourmée, pédantesque, d'une régularité compassée, d'un labeur opiniâtre; l'autre paresseux avec délices, négligé dans sa mise comme dans sa conduite et dans ses vers, homme de spontanéité et de premier élan, et avec si peu de fiel au cœur que ses contemporains appelèrent *le bon Regnier* un poëte qui n'a guère écrit que des satires [2]. On a comparé son style à

[1] Un jour Desportes invita Malherbe à dîner, et voulut, avant le repas, le régaler d'une lecture de ses poésies sacrées : « Laissez, laissez, dit brutalement Malherbe, votre potage vaut mieux que vos psaumes. » Au reste, toute l'école de Regnier était hostile à Malherbe. Celui-ci ayant appelé M. de Bellegarde *merveille des merveilles* dans une pièce qu'il lui adressait, Berthelot parodia ainsi les vers de Malherbe :

Être six ans à faire une ode,
Et faire des lois à sa mode,
Cela se peut facilement;
Mais de nous charmer les oreilles
Par la *merveille des merveilles*,
Cela ne se peut nullement.

Malherbe, selon Ménage, se vengea de la plaisanterie d'une manière fort peu poétique. Il fit bâtonner Berthelot par un gentilhomme de Caen, nommé La Boulardière.

[2] Lui-même nous apprend cette particularité :

Et le surnom de bon me va-t-on reprochant,
D'autant que je n'ai pas l'esprit d'être méchant.

L'épitaphe qu'il s'était faite rappelle celle du bon La Fontaine :

J'ai vécu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle;
Et si m'étonne fort pourquoi
La mort osa songer à moi
Qui ne songeai jamais à elle.

Il me semble que Mlle de Scudéry a caractérisé ce poëte, aussi parfaitement

celui de Montaigne, il est bien en effet le Montaigne de la poésie. Comme Montaigne, il s'est fait une langue à lui, libre et hardie dans son allure, féconde en saillies originales, jetant sur un fond de bon sens naïf des images étincelantes, des traits d'inspiration singulièrement heureux, des grâces soudaines d'expression à la manière de La Fontaine, et ne reculant pas non plus devant ces rimes cyniques qui effrayaient l'oreille de Boileau,

Et se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur.

Au reste ce dernier vice, le seul que l'on puisse reprocher à Regnier, est celui du temps plutôt que du poëte. Et qu'est-ce que son cynisme auprès des vers orduriers de quelques-uns de ses contemporains? Lisez, ou plutôt ne lisez pas *le Parnasse satirique, le Cabinet satirique, l'Espadon satirique, le Nouveau cabinet des Muses gaillardes,* et autres recueils fangeux qui parurent dans la première moitié du siècle suivant. Là s'étalent dans toute leur turpitude, avec Maynard, Saint-Amand, Théophile, et quelques autres que nous retrouverons plus tard en meilleure compagnie, et *Berthelot,* et *Auvray,* et *Gauchet,* et *François de Fourquevaux* [1], et *Motin,* dont Boileau a dit :

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace,
Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.

Je ne connais probablement point l'œuvre complet de Motin,

que pourrait le faire la critique moderne. C'est dans le roman de *Clélie.* Hésiode, endormi sur l'Hélicon, voit en songe Calliope qui lui annonce les principaux poëtes des âges suivants : « Regarde, lui dit-elle, cet homme négligemment habillé et assez malpropre. Il se nommera Regnier, sera neveu de Desportes, et méritera beaucoup de gloire. Il sera le premier qui fera des satires en françois, et quoiqu'il ait regardé quelques fameux originaux parmi ceux qui l'auront précédé, il sera pourtant un original lui-même en son temps. Ce qu'il fera bien sera excellent, et ce qui sera moindre aura toujours quelque chose de piquant. Il peindra les vices avec naïveté, et les vicieux fort plaisamment. Enfin il se fera un chemin particulier entre les poëtes de son siècle, où ceux qui le voudront suivre s'égareront bien souvent. » Voyez *Annales poétiques,* t. XV.

[1] J'admets l'opinion commune qui veut que François de Fourquevaux soit le véritable auteur de *l'Espadon satirique,* publié dans les premières années du XVII[e] siècle, et qu'il s'y cache sous les pseudonymes d'*Esternod* et *Franchère.* Mais d'autres critiques, entre autres M. Weiss, *Biogr. univer.,* t. XIII, prétendent que Claude d'Esternod n'est point un personnage imaginaire, que seulement

mais tout ce que j'en ai lu m'a paru facile et versifié avec une certaine verve, sans parler même de ses poésies licencieuses. Quant à celles-ci, Boileau les ignorait sans doute, ou bien il fait allusion à quelque autre écrivain du même nom; car il faudrait être bien exigeant en vérité pour se morfondre à des vers aussi furieusement épicés que ceux de Motin dans les collections que je viens de citer[1].

Ce cynisme d'expressions et d'idées était si bien dans les habitudes du temps, que nous le retrouvons jusque dans le rude et inflexible huguenot *Agrippa d'Aubigné*. D'abord poëte galant et intrépide soldat, plus tard érudit, théologien, satiriste, historien, pamphlétaire, d'Aubigné nous présente, pendant les quatre-vingts ans de sa vie si pleine et si variée, un des types les plus complets de l'époque. Il faut l'étudier dans ses *Mémoires* particuliers. Son *Histoire universelle*, lourde et décousue, n'est curieuse que par quelques détails qui ne suffisent point à faire

il prend quelquefois le nom de *Franchère*, anagramme de *Refranche*, un des villages dont il était seigneur. De cette joyeuse brigade de poëtes que je nomme ici, un des plus francs et des plus énergiques est Jean Auvray. Ses stances des *Amants sans passion*, du *Magnanime*, etc., ont d'excellents traits. Voici une épigramme qui peut faire juger de sa manière :

Un soir Maubert fit un faux pas,
Portant un flacon sous le bras,
Plein de douce liqueur vermeille;
Lors, voyant son vin renversé,
Son nez et son flacon cassé,
Dit en colère non pareille :
O Bacchus, père de la treille,
Dieu des visages boutonnés,
Quand je me suis cassé le nez,
Que n'as-tu sauvé la bouteille?

Il faut remarquer au reste, et l'on peut s'en convaincre à la *Notice biographique*, que le goût de tous ces poëtes pour les poésies licencieuses ne les empêchait pas de composer et de publier grand nombre de vers sacrés et d'inspirations religieuses. Mais on doit avouer aussi que leur talent est en raison inverse de la moralité des sujets.

[1] C'est peut-être pour cela que Baillet, dans les *Jugements des Savants*, t. VIII, p. 44, suppose que Boileau avait déguisé le nom de *Cotin* sous celui de *Motin*, « conjecture ingénieuse, dit Brossette, mais qui n'est pas véritable, car Boileau m'a assuré qu'il n'avait point pensé ici à l'abbé Cotin. » Voyez le Boileau *Variorum* de Viollet le Duc, p. 199.

pardonner la partialité de la narration et la sécheresse du style. Quant aux *Mémoires*, c'est autre chose; on a pu, pour la verve et l'abandon, les comparer à ceux de Saint-Simon. La jovialité native du Gascon s'y marie à la rigidité d'éducation du réformé, d'une façon tout à fait piquante et qui saisit dès l'abord. On y joint d'ordinaire *la Confession de Sancy* et les *Aventures du baron de Féneste*, espèce de pamphlets dont le premier, par son ironie de bon goût contre les abus du catholicisme, rappelle quelques pages de la *Ménippée*. L'autre personnifie, dans Féneste, la fatuité fanfaronne des courtisans de l'époque, et, dans Esné, la sagesse posée des vrais amis du prince et du bien public, faisant contraster ainsi avec esprit et malice *l'être* et *le paraître*.

Mais, à mon avis, l'ouvrage capital de d'Aubigné, ce sont ses poésies. Il ne s'agit pas ici des *Amours*, tribut gauchement payé à la mode par la jeunesse de ce Marcel historique,

Diamant brut incrusté dans du fer,

comme parle le livret des *Huguenots;* il s'agit de ses satires intitulées *les Tragiques*. Elles sont au nombre de sept : les Misères, les Princes, la Chambre dorée, les Feux, les Fers, les Vengeances et le Jugement, c'est-à-dire, les malheurs publics, les abominations de la cour, les iniquités des juges, les tortures affreuses exercées contre les huguenots, enfin le jugement du ciel contre leurs persécuteurs. Je ne connais rien qui puisse donner une idée plus exacte des *Tragiques* que les premiers *Iambes* d'Auguste Barbier. Seulement si d'Aubigné est plus épais, plus incohérent, plus monotone, d'un néologisme obscur et raboteux, d'autre part, il a plus de verve encore et de vigueur que notre contemporain, car il s'attaque à des excès bien autrement hideux que la misérable curée des places dont s'est souillé 1830. C'est là cette indignation qui fait le vers, cette crudité des paroles qui s'évertuent à égaler la monstruosité des actes, cette haine implacable de l'homme fait qui n'a pas oublié qu'à l'âge de huit ans, comme un autre Annibal[1], il avait juré à son père sur les corps suppli-

[1] Il passait à Amboise avec son père. Celui-ci, ayant reconnu sur un échafaud les restes de ses malheureux compagnons, dit à son fils : « Mon enfant, il ne faut

ciés de ses coreligionnaires d'user sa vie à venger leur martyre. La satire latine est devenue une satire biblique, Juvénal a fait place à Ézéchiel, et le poëte à quelqu'un de ces prophètes des anciens jours, dont Dieu purifiait les lèvres avec un charbon ardent, avant de fulminer par leur bouche ses malédictions contre un peuple infidèle et obstiné[1].

A d'Aubigné s'arrête la satire du XVI[e] siècle; Jacques Dulau-

point épargner ta tête après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur; si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction. » D'Aubigné fut fidèle à sa mission. Ses *Tragiques* sont la plus terrible vengeance qu'il pouvait tirer de ses persécuteurs, il les voue à toute l'exécration de la postérité. « Et moi aussi, dit-il, j'ai chanté l'amour et ses délices,

> Quand j'étois fol heureux, car cet heur est folie
> De rire ayant sur soi sa maison démolie...
> Ce siècle autre en ses mœurs demande un autre style;
> Cueillons les fruits amers desquels il est fertile.
> Non, il n'est plus permis sa veine déguiser;
> La main peut s'endormir, non l'âme reposer. »

La peinture qu'il fait de son siècle, au commencement de la satire des *Misères*, fait frissonner. Mais, pour avoir une idée complète de cette période de l'histoire de France, si *fertile en fruits amers*, il faut comparer au tableau des crimes du catholicisme par le protestant d'Aubigné, celui des crimes de la réforme par le catholique Ronsard, dans son discours à Catherine de Médicis, intitulé de même : *Les misères du temps*. C'est en sortant de cette double lecture que l'on comprend Montaigne et ceux qui, comme lui, eussent voulu châtier du même fouet les fanatiques des deux partis.

[1] M. Sainte-Beuve cite deux traits qui semblent justifier ce nom de prophète donné ici à d'Aubigné. Revoyant Henri IV pour la première fois après l'attentat de Jean Châtel, il dit, en présence de témoins, au roi qui lui montrait sa lèvre : « Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres, et il s'est contenté de les percer; mais si vous le renoncez un jour du cœur, alors il percera le cœur. » Parlant des jésuites, il s'écrie :

> Si tu pouvois connoître, ainsi que je connois,
> Combien je vois lier de princes et de rois
> Par le venin subtil de la bande hypocrite,
> Par l'arsenic qu'épand l'engeance loyolite :
> O Suède, ô Moscou, Pologne, Autriche, hélas!
> Quels changements premier (avant) que vous en soyez las!

Un des meilleurs ouvrages que l'on puisse citer pour l'histoire de la satire en France avant le XVII[e] siècle, est le discours préliminaire de M. Viollet le Duc à son édition de Regnier, Paris, Desoer, 1823, gr. in-8°. Quant aux divers recueils de satires de cette époque, les poésies licencieuses qui s'y trouvent mêlées défendent de les désigner plus spécialement.

rens, Thomas de Courval-Sonnet, et quelques autres appartiennent plutôt au XVIIe et forment la transition entre Regnier et Boileau.

D'Aubigné est à part, lui qui s'en prit à la royauté même, que les trouvères, dans leurs plus grands excès, avaient religieusement respectée.

CHAPITRE IX.

RHÉTORIQUE, GRAMMAIRE.

Rhétoriques et poétiques du moyen âge. — Discussions grammaticales. — Réforme de l'orthographe, Dubois, Meigret.

Dans cette universelle rénovation littéraire, dont Ronsard avait donné le signal et qui s'attaquait surtout à la forme, la Rhétorique, la Poétique, la Grammaire, tout ce qui tient à la science ou à l'art de la parole, ne pouvait être négligé. Le besoin d'une réforme s'y fesait d'ailleurs vivement sentir. Pour trouver de nouveaux effets d'harmonie, il faut, avec les théories, perfectionner l'instrument.

Au milieu de l'ignorance dévotieuse et des luttes brutales du moyen âge, si la pensée avait fait quelque progrès, la langue était restée à peu près stationnaire, parfois même elle paraissait rétrograder. Avant Louis XI, elle n'était, pour parler comme Pasquier, « qu'une pauvre villageoise à laquelle les bons esprits n'osoient attacher leurs plumes, un mélange de patois auquel chacun donnoit le gazouillis de son pays natal. » Les traités de Laurent Valla, de Scott, de Campanella, de Scioppius, sur le génie et la syntaxe de la langue latine, prodromes déjà remarquables des travaux plus profonds de Scaliger, de Vossius et de Sanchez ou Sanctius, auraient dû mettre la langue française sur

la voie du perfectionnement grammatical, mais il n'en fut pas ainsi. Ce qu'on nommait *Rhétoriques* à la fin du XVe siècle n'était guère que des poétiques, ou plutôt des métriques d'une extrême sécheresse, absolument dénuées de vues générales, d'esprit de critique ou de tentatives d'améliorations. Je n'ai pas lu *le Jardin de plaisance et fleur de rhétorique* par *Jean Jourdain* de Calais, qui date de la fin du XVe siècle, ni *l'Art et science de rhétorique métrifiée* de *Gratien du Pont*, plus jeune de quelques années; mais je juge des divers écrits sur cette matière par l'un des plus renommés : *l'Art et science de rhétorique pour faire rimes et ballades*, publié en 1493, avec prologue au roi par *Henri de Croy*, et dont M. Francisque Michel a donné en 1832 une réimpression fidèle. Or *l'Art de rhétorique* est purement et simplement un recueil de préceptes tout matériels accompagnés d'exemples, pour former ce qu'on appelait lignes doublettes, vers sizains, septains, huitains, alexandrins, rimes batelées, brisées, enchaînées, à double queue, rondeaux, lais, virelais, fatras simples et doubles ou renforcés, ballades communes, balladantes, fratrisées, chant royal, sirventois, riquerac, baguenaude, etc.[1].

L'érudition peut attacher quelque intérêt à cette nomenclature, mais de tels ouvrages n'ont d'autre importance en définitive que celle des dictionnaires de rimes et des *Gradus ad Parnassum*. La littérature n'a rien à démêler avec tout cela.

Le XVIe siècle s'ouvrit sous de meilleurs auspices. *L'Art poétique* de *Thomas Sibilet*, éclipsé plus tard par celui de La Fresnaye, l'emportait cependant de beaucoup sur le squelette informe de

[1] Je puis mettre sur la même ligne *l'Art de dicter et de fère chançons, ballades, virelais et rondeaux*, par Eustache Deschamps, dont j'ai parlé dans le livre premier. Celui-ci est d'un siècle antérieur; il date du 25 novembre 1392. L'auteur commence par dire un mot des sept arts libéraux, ainsi appelés « parce que anciennement nul, se il n'étoit libéral, c'est-à-dire fils de noble homme et astrait de noble lignée, n'osoit apprendre aucun d'iceux arts, c'est à savoir : grammaire, logique, rhétorique, géométrie, arithmétique, musique et astronomie. » C'est à la musique qu'il s'attache le plus, et c'est d'elle, et non pas de la rhétorique, qu'il fait dépendre tout ce qui a trait aux ballades, sirventois, rondels, sottes chansons, pastourelles, lais de toute espèce, dont il donne les règles, en les appuyant de nombreux exemples.

Henri de Croy[1]. La *Rhétorique françoise d'Antoine de Fouquelin* en 1555, celle de *Pierre de Courcelle* en 1557, l'art même *de pleine rhétorique* de *Pierre Fabry*, dès 1521, agrandirent, sous quelques rapports, le champ de leurs prédécesseurs. Je ne prétends comparer en aucune manière aux travaux analytiques des siècles suivants les *Bibliothèques* de *La Croix du Maine* et de *Duverdier*, publiées toutes deux en 1584. Tout riches que sont ces ouvrages en documents utiles pour notre âge, on ne peut guère les regarder que comme des catalogues raisonnés, des états de situation de la production intellectuelle. Parfois cependant, ils font plus qu'exposer, ils apprécient; ils ne comptent plus, ils pèsent; et leur jugement, sans être jamais profond et original, est souvent sain et correct. Avant eux Du Bellay et Henri Estienne avaient donné le modèle d'une critique neuve et hardie, et d'une polémique littéraire qui ne s'occupait de la forme que pour arriver au fond. Une partie des traités de Henri Estienne était destinée à repousser les hasardeuses tentatives de quelques grammairiens, car dans le domaine de la grammaire proprement dite, la controverse était beaucoup plus active encore, les luttes bien autrement vives et acharnées que dans celui de la rhétorique.

En 1529, *Geoffroi Tory* de Bourges, libraire et auteur, publia sous le nom de *Champ fleuri* une espèce d'alphabet avec commentaire[2], que reprit et développa deux ans après le médecin

[1] « Après avoir parlé en peu de mots de l'origine et excellence de la poésie et de la rime, il traite de l'invention et du style, et donne les règles de notre prosodie, ce qui l'oblige à des discussions grammaticales dont il sentait lui-même l'insuffisance, puisqu'il promettait une grammaire, laquelle, dit-il, s'il plaît à Dieu, je mettrai de bref en lumière. Dans la deuxième partie, il passe en revue les différents genres de poésie alors à la mode : l'épigramme, le sonnet, le rondeau, la ballade, le chant royal, le coq-à-l'âne, etc., appuyant ses définitions d'exemples tirés de Marot en grande partie. » Weiss, *Biogr. univ.*, t. XLII. Selon le même écrivain, la *Rhétorique* de Courcelle suppose une connaissance assez étendue des anciens, et le genre judiciaire y est plus approfondi que dans ceux qui l'ont précédé.

[2] M. Weiss a donné dans la *Biographie universelle*, t. XLVI, l'analyse du livre fort curieux de Tory. Le *Champ fleuri* est divisé en trois parties. Dans la première, après avoir fait l'histoire de son livre et l'apologie de la langue française,

Dubois dans sa *Grammaire françoise et latine*. Ce Dubois, qui se faisait appeler *Sylvius*, d'après la mode du temps, est un des novateurs les plus originaux du siècle. Il était connu du peuple par une avarice proverbiale [1]; des médecins, par une nouvelle théorie thérapeutique et par la substitution des cadavres aux animaux dont on s'était servi jusque-là pour les démonstrations anatomiques. Il voulut, dans ses loisirs, réformer l'orthographe comme il réformait la médecine. Son système consistait à ajouter aux lettres en usage des signes ou figures comme accents, tirets, trémas, qui servissent à indiquer le son réel des lettres. En effet, la grande question grammaticale de l'époque, si souvent renouvelée depuis, était de fixer l'orthographe en la faisant concorder avec la prononciation. Pour y parvenir, les uns, comme Tory, Dubois, *Florimond* et le président *Expilly*, auteurs chacun d'un *traité d'orthographe françoise*, avaient recours à des signes gra-

l'auteur traite de l'invention des lettres. Dans la deuxième, il parle de l'alphabet latin, du nombre et de la forme des lettres dont il se compose, et de leur proportion avec le corps humain. Il établit que toutes les lettres latines dérivent du nom de la déesse *Io*, ce qu'il prouve en montrant qu'elles sont toutes formées d'une ligne droite et d'un cercle, c'est-à-dire d'un *i* et d'un *o*. En les divisant en dix lignes, « ce qui est la due et vraie proportion des lettres, » il trouve des rapports entre ces lignes et les noms d'Apollon et des neuf Muses; preuve que les lettres sont la clef des arts et des sciences. Le troisième livre traite de la prononciation de chaque lettre, et ce n'est pas le moins curieux. L'ouvrage est terminé par un petit traité des langues hébraïque, grecque et latine avec leurs alphabets. Enfin, il a fait précéder de quelques explications onze planches, représentant les alphabets des lettres cadreaux ou quadreaux (anciennes capitales), des lettres de forme, bâtardes, tourneures, un alphabet prétendu des langues persienne, arabique, africaine, turque et tartarienne, en une seule planche; l'alphabet chaldaïque; l'alphabet goffe, autrement impérial ou bullatique, parce qu'il était à l'usage des chancelleries de Rome et d'Allemagne; l'alphabet fantastique; l'utopique, tiré de l'Utopie de Th. More; l'alphabet des lettres fleuries, et enfin des modèles de chiffres ou lettres entrelacées. Consultez aussi le *Manuel typographique* de Fournier sur cet ouvrage, un des plus précieux que puissent consulter les amateurs de calligraphie et d'érudition grammaticale.

[1] Dubois se servait toujours d'une paire de bottes fortes. On prétendait qu'il avait ordonné par son testament de les enterrer avec lui pour pouvoir passer le Styx à gué, et s'épargner ainsi l'obole de rigueur. Cette anecdote fait le sujet d'une satire attribuée à Henri Estienne et intitulée : *Sylvius ocreatus*, Dubois botté.

phiques. D'autres, à l'exemple de l'empereur Claude, voulaient de nouvelles lettres pour représenter chaque son; ainsi *au*, *eu*, *ou*, *en*, *oin*, etc., eussent été résumés en une lettre. Parmi ceux-ci figuraient le fameux *Ramus* ou *La Ramée* sur lequel nous aurons à revenir, et le Provençal *Rambaud*, qui ne demandait rien moins que huit voyelles et quarante-quatre consonnes, ou plutôt, comme il les appelait, huit *femelles* et quarante-quatre *mâles*. Un tiers parti enfin se contentait bien des caractères existants, mais soutenait qu'il était indispensable d'écrire les mots exactement comme on les prononce. On voit que les idées de M. Marle ne datent point d'hier. Tels étaient *Pelletier* du Mans, poëte aussi médiocre que fécond, qui cherchait à se rapprocher de l'orthographe italienne, et surtout *Meigret*, qui publia en 1550 *le Tretté de la grammère françoeze fet par Loyse Meigret, liones*. Meigret répondait au Bourguignon *Glaumalis du Vezelet* ou, sans anagramme, *Guillaume des Autels* dont nous avons déjà parlé. *Robert Estienne* répliqua à Meigret. La querelle s'envenima; il y eut des *Meigretistes* et des *Anti-Meigretistes*. Le plus curieux, c'est que tous ces novateurs, Bourguignons, Manceaux, Provençaux, Lyonnais, prétendaient imposer au reste de la France le jargon de leur prononciation. De là un chaos, un salmisurium, où personne ne pouvait se retrouver. « Quoique tous, dit Pasquier [1], conspirassent à même point d'orthographe, et qu'ils tinssent à proposition infaillible qu'il falloit écrire comme on prononçoit, si est-ce que chacun d'eux usa de diverses orthographes, montrant qu'en leurs règles générales il n'y avoit rien de si certain que l'incertain; et de fait, leurs orthographes étoient si bizarres, ou pour mieux dire si bigarrées, qu'il étoit plus malaisé de lire leurs œuvres que le grec. »

Cependant toutes les tentatives ne furent pas également infructueuses et l'usage adopta quelques améliorations que justifiait la raison ou la nécessité. Ainsi, de Florimond est restée l'apostrophe; de Dubois, l'accent aigu sur l'*é* fermé; de Tory, la distinction entre les trois *e*; de Ramus, celle entre l'*u* et le *v*; de Meigret,

[1] Recherches de la France, liv. VII, chap. 6.

celle entre l'*i* et le *j*, la création de la cédille, la consécration de l'accord du participe avec son régime, quand il en est précédé [1], règle que Marot fesait venir de l'italien dans des vers qui lui font plus d'honneur comme grammairien que comme poëte [2]. On s'est également rapproché avec le temps de certains principes d'orthographe que proposait Ronsard, sans donner cependant dans toutes les témérités de Meigret et de Pelletier. « Tu éviteras, dit-il quelque part, toute orthographe superflue, et tu ne mettras aucune lettre en tel mot si tu ne la profères; au moins tu en useras le plus sobrement que tu pourras, en attendant meilleure réformation. Tu écriras *écrire* et non *escrire, cieux* et non *cieulx*, etc. » Le malheureux *Étienne Dolet*, dont il a déjà été

[1] M. Bertrand, dans son excellent article sur Meigret, *Biographie universelle*, t. XXXVIII, a exposé toutes les réformes de ce grammairien. Voici le résumé de ce qu'il dit à cet égard : Meigret marqua d'un accent aigu toutes les voyelles longues, retrancha toutes les lettres qui servaient à représenter la quantité, marqua l'*è* ouvert d'une cédille, employa cette même cédille pour distinguer *Mâcon* de *maçon*, il aurait désiré qu'on distinguât également *archevêque* d'*archiépiscopal* dans l'écriture comme dans la prononciation ; il introduisit le *j* consonne en opposition à l'*i* voyelle; il voulait de même faire de l'*u* un *v*, en y mettant un point ventral. Il plaça un - sur l'*n*, et un ' sur l'*l* mouillées. Il retranchait l'*u* d'*équitable* pour qu'on ne le prononçât point comme *équestre;* il conservait au *t* le son rude, et demandait qu'on écrivît : Nous *portions* nos *porçions;* il supprimait toute consonne double non prononcée, et la lettre *n* aux troisièmes personnes du pluriel où on ne la fait point sonner : il substituait l'apostrophe à tous les *e* muets, écrivant, *un' ami' entièr' aim' d'un' parfait' amour*. Sa grammaire française est l'une des plus complètes qui existent. Grand nombre de ses observations et de ses définitions, encore toutes neuves alors, ont été adoptées par ceux qui l'ont suivi.

[2] Marot, livre Ier, épigramme 59 :

Il faut dire en termes parfaits :
Dieu en ce monde nous a faits ;
Faut dire en paroles parfaites :
Dieu en ce monde les a faites ;
Il ne faut point dire en effet :
Dieu en ce monde les a fait,
Ne *nous a fait* pareillement,
Mais *nous a faits* tout rondement.
L'Italien, dont la faconde
Passe les vulgaires du monde,
Son langage a ainsi bâti,
En disant : *Dio noi a fatti.*

question ailleurs, formula quelques bonnes remarques dans son *Essai sur la ponctuation françoise* [1].

Ce fut ainsi qu'avec le temps, le peu d'or qui se rencontrait dans les doctrines de la réforme littéraire se dégagea de l'alliage. Au délire d'innovation, qui avait menacé chaque département intellectuel d'un bouleversement complet, succéda une époque de transition, où s'attiédit peu à peu l'effervescence révolutionnaire, où, si l'on ne trouva pas encore le bien, on voulut du moins éviter le mal, époque sans énergie propre, sans force créatrice, mais qui intéresse par ses résultats et par la fatalité même de sa position entre ce qui l'a précédée et ce qui l'a suivie.

[1] Voyez *Goujet, Biblioth. franç.*, I, 42, 81. Il ne faut pas oublier parmi les grammairiens de l'époque l'Anglais *Palsgrave*, qui, en 1530, publia, dans sa angue, une assez bonne grammaire française. *Biogr. univ.*, art. *Palsgrave; Hallam*, *Litterat. of Europe*, c. VIII.

CHAPITRE X.

POÉSIE, PÉRIODE DE TRANSITION.

Caractère de la poésie après Ronsard. — Desportes. — Bertaut, Duperron. — Leur école. — Les soldats poëtes. — Les femmes poëtes.

Ce titre de *période de transition*, appliqué à l'ensemble des œuvres poétiques dont il nous reste à parler pour arriver à Malherbe, demande pourtant quelque explication. A entendre Boileau, on devrait attribuer uniquement à la chute de Ronsard la réserve de ceux qui le suivirent :

> Ce poëte orgueilleux trébuché de si haut
> Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

Ceci n'est pas tout à fait exact. Remarquez en effet qu'il ne s'écoula guère qu'une vingtaine d'années entre la naissance de Ronsard et celle de Desportes; que le second s'honore d'être l'élève du premier, qui, à son tour, l'avoue hautement pour disciple; que lorsque Desportes composa ses meilleurs vers, la Pléiade brillait encore de tout son éclat. *Desportes* n'est donc point un amendement de Ronsard. Seulement, si vous vous rappelez la distinction établie entre les trois manières du chef de l'école classique, vous verrez en lisant son successeur que celui-ci s'attacha exclusivement à la seconde, à celle où domine l'imitation de la moderne plutôt que de l'antique Italie. Veut-il attein-

dre au sérieux et à l'emphase? on sent qu'il n'est plus dans son élément. Les psaumes de Chassignet sont bien supérieurs aux siens. Mais s'agit-il de chansons, d'élégies, d'amours, il est lui-même; abandon suave, mollesse élégante, tous les *concetti* peut-être, mais aussi quelque chose de la *vaghezza* italienne, une grâce si naturellement mignarde que l'afféterie y devient presque naïveté [1]. N'est-ce point là l'impression que produit l'élégie *Contre une nuit trop claire,* et celle qui commence par ces mots :

> Je ne refuse point qu'en si belle jeunesse
> De mille et mille amants vous soyez la maîtresse..;

et la charmante *villanelle* dont le refrain occupait le duc de Guise quelques heures avant sa mort :

> Nous verrons, volage bergère,
> Qui premier s'en repentira ;

et cette chanson enfin si moderne de forme et d'expression,

> O bienheureux qui peut passer sa vie.....

où Racan a puisé ses *stances sur la retraite,* comme Desbarreaux a trouvé dans un autre endroit de Desportes l'idée du fameux sonnet qui suffit à sa réputation [2]?

[1] Il est incontestable que Desportes a beaucoup imité les poëtes italiens. Un de ses ennemis lui reprocha ce qu'il appelait ses plagiats dans un livre intitulé : *Les rencontres des Muses de France et d'Italie,* 1604, in-4°. « Que ne m'a-t-il consulté, disait Desportes, je lui aurois fourni des mémoires qui auroient bien grossi la liste de mes plagiats. » Je cite aux *Pièces à l'appui* quelques morceaux de Desportes.

[2] Ce rapprochement est curieux, et j'ai pensé qu'on le retrouverait ici avec plaisir. On peut regarder le sonnet de Desportes comme inférieur à celui de Desbarreaux, quoique je ne sache trop, pour ma part, auquel je donnerais la préférence ; mais on ne peut nier que le second ne soit un autre développement de l'idée du premier. Voici celui de Desportes :

> Hélas! si tu prends garde aux fautes que j'ai faites,
> Je l'avoue, ô mon Dieu, mon supplice est bien doux;
> Mais si le sang du Christ a satisfait pour nous,
> Tu décoches sur moi de trop vives sagettes.
>
> Que me demandes-tu? mes œuvres imparfaites,
> Au lieu de t'adoucir, aigriront ton courroux.
> J'implore tes bontés, ô Dieu, père de tous ;
> Car où pourrai-je aller, si plus tu me rejettes?
>
> L'esprit triste et confus, de misère accablé,
> En horreur à moi-même, angoisseux et troublé,
> Je me jette à tes pieds; sois-moi doux et propice.

En citant des compositions si achevées, M. Sainte-Beuve s'étonne que la langue ne se soit pas dès lors élevée à la hauteur qu'elle atteignit dans le siècle suivant. Malherbe et sa réforme lui semblent chose de luxe; on était sur la voie; encore un pas, et l'on touchait au but. Comment arriva-t-il qu'il fallut plus de quarante ans et toute la brutalité d'un réformateur inflexible, pour faire ce dernier pas? Voici ce qu'on peut répondre.

Il faut songer d'abord que le feu d'érudition qui animait toute *la docte brigade* de Ronsard s'éteignit peu à peu sous Henri II, avec cette jeunesse laborieuse et désintéressée qu'il avait pour ainsi dire consumée. La voluptueuse indolence des Valois, unie à l'italianisme dévot et corrompu des Médicis, n'encourageait pas les fortes et sérieuses études, mères du doute et de l'examen. Toutes les grâces de la cour étaient pour les afféteries du sonnet et les langueurs de l'élégie. L'exemple de Desportes fut surtout fatal sous ce rapport. Poëte supérieur à tous, mais encore plus courtisan que poëte, il ne quitte point, sans doute, le drapeau de Ronsard qui restait toujours l'unique bannière de la poésie, mais il n'en arbore lui-même que la couleur préférée par ses protecteurs. Il voulut, avant tout, mener grasse et joyeuse vie; pour y arriver, il demanda la fortune à sa muse, et jamais poëte ne fut plus complétement exaucé. Favori de tous les rois contemporains, il obtint en bénéfices plus de dix mille écus de rente,

Ne tourne pas tes yeux sur mes actes pervers,
Ou, si tu les veux voir, vois-les teints et couverts
Du beau sang de ton fils, ma grâce et ma justice.

Tout le monde connaît le sonnet de Desbarreaux :

Grand Dieu, tes jugements sont remplis d'équité,
Toujours tu prends plaisir à nous être propice,
Mais j'ai tant fait de mal que jamais ta bonté
Ne me pardonnera sans choquer ta justice.

Oui, mon Dieu, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice :
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton désir, puisqu'il t'est glorieux,
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux;
Tonne, frappe, il est temps, rends-moi guerre pour guerre!

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit;
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit arrosé du sang de Jésus-Christ?

ce qui représente au moins cent mille francs d'aujourd'hui. Le prix était trop beau pour ne pas allécher la tourbe des poëtes. Ces dix mille écus, selon le mot de Balzac, furent un écueil contre lequel dix mille poëtes vinrent se briser. Tous se mirent dans cette voie, les madrigaux pullulèrent, on fut inondé de sonnets, et de tous ces sonnets, au XVIe siècle comme au XVIIe, à peine en distingue-t-on deux ou trois entre mille [1]. Aussi, en supposant même que la nature de Malherbe lui eût permis de comprendre le mérite spécial de Desportes, ce dont on peut douter, la rudesse de sa critique contre lui ne serait point encore une injustice, mais plutôt une nécessité de sa position de réformateur. Ses notes manuscrites sur Desportes sont parfois stupides, il faut bien appeler les choses par leur nom, mais elles sont conséquentes avec la mission qu'il s'était donnée. Je ne dis pas que s'il se fût rencontré un homme de génie, la France n'eût pu se dispenser de Malherbe. Malheureusement, il n'y eut que des hommes d'esprit, et l'esprit ne suffisait pas aux circonstances.

Les guerres civiles et les luttes atroces qui déchirèrent le pays tout entier, furent assurément le plus grand obstacle à l'apparition de ce Messie littéraire. Les intelligences énergiques s'y usèrent ou en furent étouffées. La langue française marchait rapidement à sa décadence; aussi le cardinal Duperron mettait-il le doigt sur la plaie, quand il disait : « Je crois que la langue françoise est parvenue à sa perfection, parce qu'elle commence à décliner; tous ceux qui écrivent aujourd'hui ne font rien qui vaille, ils

[1] Un des plus terribles fabricateurs de sonnets, le véritable type du genre, est un certain *Scalion de Virbluneau, sieur d'Ofayel*. Ronsard a produit près de sept cents sonnets, le Virbluneau en a enfanté de deux à trois mille, tous, sans exception, traitant de ses amours heureux ou malheureux. « Cela, dit un critique moderne, est monstrueusement nul, démesurément plat, gigantesquement médiocre, c'est au-dessous de tout. » Mais ce n'est réellement qu'en saisissant ainsi les deux extrêmes qu'on peut bien comprendre une époque littéraire. Molière connaissait-il le sieur d'Ofayel, quand il a fait crier au marquis de Mascarille le fameux : *O voleur! ô voleur!* Ce qui est certain, c'est qu'on trouve dans notre poëte ces deux vers-ci :

Alarme! alarme! alarme! et au secours!
On m'a volé mon cœur dans ma poitrine!

sont tous niais, ou fanatiques. » Ces deux mots peignent excellemment toute la poésie des vingt-cinq dernières années du siècle. « Il en a été de notre langue, ajoutait-il, ainsi que des fruits qui se corrompent par les vers avant de venir à maturité. » Sans doute, il se trompait sur les destinées à venir de la langue française, mais au moins comprenait-il que, pour obtenir d'elle des fruits réellement savoureux, il fallait déraciner l'arbre et le transplanter dans un terrain plus fertile.

Politique habile, controversiste infatigable. comme il fut prouvé par les conférences qui amenèrent la conversion de Henri IV, grand orateur pour son siècle, le cardinal *Duperron*, qu'on appelait le capitaine général de la littérature, est, en fait de critique, une espèce de *Janus bifrons*, dont l'une des faces regarde Ronsard, et l'autre, Malherbe. Il prononça l'éloge funèbre du premier et présenta le second à la cour. Poëte, il suivit la route battue, il commença par un recueil de vers galants, pour passer ensuite du profane au sacré. Dans l'un et l'autre, je remarque un style pur, souvent poétique, une noblesse harmonieuse (voyez par exemple le psaume 103, une des brillantes imitations de l'Écriture que notre langue ait produites [1]), mais aussi les vices de l'époque, et surtout cette afféterie fade et doucereuse pire que l'âpreté pédantesque de Ronsard.

C'est également le défaut de l'évêque de Séez, *Bertaut*, qui, comme le cardinal, quitta la stance amoureuse pour le cantique, et gagna un évêché, je ne sais auquel des deux genres. Nombre, clarté, correction, indolence langoureuse qui sied à la complainte, parfois même une certaine vigueur, comme dans plusieurs de ses psaumes et dans les *Vers au roi*, pour le convier de revenir à Paris : voilà les mérites de Bertaut; mais à côté de cela, il y a toujours quelque chose de lâche, de prosaïque, de pâteux; raisonnable et poli, mais terne et froid; une extrême monotonie de pensées et de tours; beaucoup de mots et d'antithèses, peu d'idées

[1] J'ai cité aux *Pièces à l'appui* ce morceau peu connu et dont le vers étincelant de métaphores presque toujours irréprochables me semble vraiment digne du sujet et du modèle.

et d'images [1]. Boileau, dans le vers cité, paraît le mettre au même rang que Desportes ; c'est, ce me semble, lui faire trop d'honneur.

Après Bertaut viennent *La Roque*, dont les stances, les chansons, les sonnets surtout offrent par intervalles du trait, de la légèreté, de la couleur même et du style ; le président *Claude Expilly*, qui tourne aussi le sonnet avec assez de bonheur ; *Vital d'Audiguier, Jean de Sponde, de Montgaillard* [2], qui ne manquent

[1] On a beaucoup cité une strophe de Bertaut qui donne bien en effet l'idée de l'allure de son vers, quand son vers est bon. Cette strophe est la dernière d'une chanson dont la coupe a de la grâce et de l'abandon. En voici quelques couplets :

Les cieux inexorables
Me sont si rigoureux,
Que les plus misérables,
Se comparant à moi, se trouveroient heureux...

Si je fais quelque songe,
J'en suis épouvanté ;
Car, même son mensonge
Exprime de mes maux la triste vérité...

En un cruel orage
On me laisse périr ;
Et courant au naufrage,
Je vois chacun me plaindre, et nul me secourir...

Félicité passée
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir !

[2] Tous ces poëtes furent beaucoup trop loués de leur vivant. On a dit d'Expilly, par exemple :

Expilly, sans ta signature,
On croiroit par tout l'univers
Que ta prose fût de Mercure,
Et qu'Apollon eût fait tes vers.

Il y a de l'enthousiasme. Cependant ils ne manquaient pas de quelque mérite. Je trouve dans Montgaillard, beaucoup trop vanté aussi par ses contemporains, une jolie chanson dont on reconnaîtra le refrain rencontré également par Berquin au XVIIIe siècle et par M. Scribe au XIXe, et dont voici le premier couplet :

Tandis, ô ma belle amoureuse,
Qu'au lit vous allez sommeillant,
Mille pensers vont éveillant
Mon âme triste et langoureuse.
Dormez donc, mes chères amours,
Car pour vous je veille toujours.

Tous au reste n'eurent pas à se louer autant que Desportes et Bertaut du commerce des Muses. « Si Dieu me donnoit jamais des enfants, dit Vital d'Audiguier,

ni d'esprit ni de grâce; *Claude Garnier*, qui, à défaut de mérite, fait preuve au moins d'une vanité si naïve et si imperturbable, qu'elle lui donne une place à part dans un temps où la vanité n'était pas le moindre défaut des poëtes. Ne confondez pas ce dernier avec Robert Garnier le tragique, ni avec *Sébastien Garnier* qui publia à la fin du siècle deux épopées nationales *la Henriade* et *la Loyssée*, d'une platitude de prosaïsme à éclipser les Calprenède et les Scuderi des âges suivants. Je ne l'eusse pas même nommé, si d'aveugles critiques ne s'étaient avisés, en 1770, de réimprimer ces grossières ébauches, pour les opposer à *la Henriade* de Voltaire. Il était impossible d'être plus maladroitement envieux.

Pour compléter la liste des poëtes du XVI[e] siècle, terminons par deux classes d'écrivains qui, tout en se rattachant aux diverses écoles, ont conservé chacune son caractère spécial. Je veux parler des soldats poëtes et des femmes poëtes.

Plusieurs officiers avaient pris, dans les campagnes d'Italie, ou dans les désordres des guerres civiles, le goût du sonnet galant et de la chanson militaire. A cette époque où tant de littérateurs maniaient l'épée dans les luttes étrangères ou intestines, quelques soldats rentrés dans leurs foyers voulurent se servir de la plume, et marier, comme ils le disaient, Bellone à Phébus. Parmi eux on distingua un *Claude de Trellon*, un *Le Poulchre de Messemé*, qui prétendait descendre en droite ligne d'Appius Claudius Pulcher [1], un *Marc Papillon*, dit *le capitaine Lasphryze*, qui, par une

je leur défendrois par testament. à peine d'être déshérités, de ne faire jamais vers ni prose, ayant éprouvé l'un et l'autre inutile, et n'ayant acquis en la perte de ma jeunesse qu'une vaine réputation de m'en être quelquefois mêlé... Le texte est formel que jamais âme bien assise ne tourna bon vers, et la glose d'Orléans : qui n'en sait faire qu'un est un sot, et qui passe deux, est un fou. »

[1] Enfin, je suis venu de ce premier parent
Qu'on appeloit *Pulcher*, à l'heure qu'apparent
L'idiome latin étoit vulgaire à Rome,
Et par corruption de langage on me nomme.
Le *Poulchre*....

Au reste, dans les ouvrages d'ailleurs fort insignifiants de Le Poulchre, on rencontre, dit M. Monmerqué, des faits singuliers, des observations curieuses sur les changements introduits dans la manière de combattre depuis François I[er] jusqu'à Charles IX. *Biogr. univ.*, t. XXXV.

légère altération de lettres, tout à fait dans le goût classique, se faisait appeler *Mars* de Lasphryze. Le caractère de tous ces héros de garnison est un style incorrect, parfois un peu troupier, je ne sais quelle senteur de poudre et de caserne, surtout une forfanterie prodigieuse, inouïe, qui explique et au delà le rôle de Matamore si fréquent alors dans les comédies italiennes et françaises [1]; mais aussi ils ont en général de la franchise, de la rondeur, de la verve même, et le dernier principalement assez de bonheur dans les gasconnades et les gaillardises. On a remarqué dans Racine un vers tout en monosyllabes :

Le ciel n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Mars de Lasphryze a mieux fait, il s'est avisé d'écrire un sonnet composé exclusivement de monosyllabes depuis le premier mot jusqu'au dernier. C'est de lui encore une facétie assez originale intitulée *la Nouvelle tragi-comique*, dont le fond est d'une gaieté fort leste, et la forme d'un romantisme à défier toutes les témérités modernes. M. Sainte-Beuve en a donné l'analyse.

De transition entre le soldat poëte et la femme poëte, je n'en ai pas besoin; mais s'il en fallait, on pourrait en trouver une dans *Louise Labbé*, que sa charmante moralité de *la Folie et l'Amour* nous a fait placer à côté de la reine de Navarre. Louise Labbé servit en effet en qualité de volontaire et se distingua au siége de Perpignan. De retour à Lyon, sa ville natale, elle épousa un riche marchand de cordes et sa maison devint le rendez-vous des beaux esprits et des artistes. Tous ses contemporains la comblent d'élo-

[1] On peut juger de ces fanfaronnades par certains passages de ces poëtes. Nous venons de voir Messemé faire descendre sa race d'Appius Pulcher. Claude de Trellon termine un sonnet à un critique par les deux tercets suivants :

Tu me nommes rimeur : non, je ne le suis pas;
Je suis un grand poëte, et vais dressant mes pas
Au chemin vertueux de l'immortelle gloire.

Jamais dans ce sentier Trellon n'aura de peur.
J'ai Minerve en l'esprit et Mars dedans le cœur :
Qui ne le croira point, je le lui ferai croire.

Sous prétexte de se faire connaître au lecteur, Trellon fait un immense éloge de lui-même dont Sautreau de Marsy a cité la plus grande partie, *Annales poétiques*, t. XII.

ges; le peuple l'appelait *la belle cordière*, les savants, *la Sapho du* XVI[e] *siècle*, et réellement la chaleur de quelques-uns de ses sonnets lui mérite ce nom. C'est la manière de Clotilde de Surville dans certains rondeaux, si ce n'est que l'authenticité de cette nouvelle Clotilde est incontestable. *Pernette du Guillet*, sa compatriote et longtemps son amie, plus irréprochable peut-être comme femme, lui est bien inférieure comme poëte. On pourra lui comparer plutôt *Madelaine Desroches* et sa fille *Catherine*, « Catherine, dit Pasquier, qui reluisoit à bien écrire parmi les dames, comme la lune entre les étoiles. » Ce fut pendant les fêtes qui accompagnèrent la tenue des *grands jours* à Poitiers en 1579, que ces dames brillèrent de tout leur éclat. On se réunissait chez elles, comme chez Louise Labbé. Dans une de ces réunions, et à propos d'une découverte de Pasquier à l'encontre de M[lle] Desroches qui ne s'y attendait guère, toute la magistrature et l'érudition du siècle se mirent en frais de folâtrerie. Étienne Pasquier et Odet Turnèbe, Passerat et Achille de Harlay, Rapin et Joseph Scaliger composèrent un recueil de plus de cent pages en vers de toutes langues intitulé : *la Puce des grands jours de Poitiers*. L'histoire de Madelaine et de Catherine Desroches est touchante. La mère et la fille ne s'étaient jamais quittées, et le vœu le plus ardent de Catherine était de ne pas survivre à sa mère. Il fut exaucé ; la peste les enleva toutes deux le même jour en 1587. L'une et l'autre ont de la pureté et de l'élégance, mais, en dépit de l'opinion de Pasquier, je préfère à la correction de la fille la gracieuse mélancolie de la mère [1].

[1] Je demandais tout à l'heure si Molière connaissait Virbluneau, mais quand La Fontaine a dit dans *Adonis* :

> Et la grâce plus belle encor que la beauté,

avait-il lu le charmant sonnet de Madelaine Desroches sur la mort d'une amie, dont voici le premier quatrain :

> Las ! où est maintenant ta jeune bonne grâce,
> Et ton gentil esprit, plus beau que la beauté ?
> Où est ton doux maintien, ta douce privauté ?
> Tu les avois du ciel, ils y ont repris place !

On nommait les *grands jours* de Poitiers l'époque où se rendaient dans cette ville les commissaires du parlement de Paris chargés de prononcer définitivement sur

A ces noms on pourrait ajouter ceux de la princesse de *Rohan* qui composa une élégie touchante sur la mort de Henri IV, et de Mlle de Gournay, la fille adoptive de Montaigne. Mais cette dernière sera mieux placée au XVIIe siècle, parmi les écrivains qui se refusaient aux exigences de la réforme de Malherbe.

les causes en appel. Dans l'intervalle que laissaient les affaires, les avocats qui avaient suivi la cour, et les beaux esprits attirés par la circonstance, se délassaient en composant des vers. Leurs productions étaient applaudies ou censurées publiquement.

Consultez sur ces poëtes, outre les recueils déjà cités, l'Académie des Modernes, 1590, in-8o.

CHAPITRE XI.

ART DRAMATIQUE, PÉRIODE DE TRANSITION.

Caractère général du théâtre depuis Garnier. — Drames politiques. — Confusion de tous les genres. — Hardi.

J'hésitais, tant qu'il s'est agi de la poésie proprement dite, à nommer *période de transition* cet ensemble d'écrivains qui succédèrent à Ronsard et se rattachèrent à lui, parfois pour l'améliorer, plus souvent pour le mutiler et l'affadir, toujours pour le continuer; mais lorsqu'on aborde le drame, l'expression d'époque transitoire est tout à fait à sa place. Entre Ronsard et Malherbe il n'y a que Ronsard; Malherbe tranche nettement, non-seulement avec lui, mais avec ses transformations successives. Entre Garnier et Corneille, c'est une anarchie complète, ce sont toutes les variétés du chaos, et le grand homme lui-même a peine à s'en dégager pour créer la tragédie française.

Nous avons vu que Garnier, tout en partageant les sympathies contemporaines pour l'antiquité, préférait dans les sujets anciens ceux dont il pouvait tirer des leçons d'une application actuelle. Bientôt on ne se contenta plus de ces allusions vagues et détournées. La Saint-Barthélemy, la Ligue, les fureurs de Charles IX, les infamies de Henri III, occupaient tous les esprits; de toutes parts hurlaient le fanatisme et l'étranger; les petits étaient entraî-

nés comme les grands dans cette bourrasque générale, et les discordes civiles allaient remuer le peuple dans les rangs les plus obscurs. Alors, comme il arrive toujours quand l'intérêt de chacun se trouve compromis dans celui de tous, et que la chose publique est devenue la chose privée, on demanda au théâtre les questions du jour, et le théâtre obéit. Voilà donc les auteurs forcés d'aborder les sujets modernes; mais l'étoffe dramatique avait si bien pris son pli, que, surtout dans les premières années, on conserva et les formes de la tragédie classique et les moindres détails du cérémonial grec et romain. C'était bien Coligny, Guise, Marie Stuart, que frappait le poignard ou la hache de Melpomène, mais ces victimes contemporaines tombaient au milieu de chœurs antiques, composés de jeunes gens et de jeunes filles chantant la strophe, l'antistrophe et l'épode.

On croira sans peine que la plus grande partie des pièces de cette espèce est parfaitement insignifiante sous le rapport de l'art, mais comme monuments historiques elles ne laissent pas de mériter quelque attention. C'est sous ce point de vue qu'on pourrait étudier, si l'excessive rareté de ces livres ne s'y opposait trop souvent, *l'Homme justifié par la foi*, de *Henri de Baran*; *le Guisien, ou perfidie tyrannique de Henri de Valois contre les princes de Lorraine*, par *Simon Bellyard*, un des plus abominables pamphlets de l'époque; *la tragédie de feu Gaspard de Coligny*, jadis amiral de France, contenant ce qui advint le vingt-quatrième jour d'août 1572, par *François de Chantelouve*, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, détestable production, où Coligny est présenté sous la figure d'Oreste déchiré par les Furies; *Chilpéric second du nom*, par *Louis Léger*, régent des Capettes. Ce Louis Léger était un énergumène qui avait adressé à Charles IX une exhortation à continuer ce qu'il avait si bien commencé contre les huguenots, et ce qu'il avait commencé n'était rien moins que la Saint-Barthélemy. Son *Chilpéric deux*, nom sous lequel il désignait Henri III, le fit mettre à la Conciergerie par arrêt du parlement de 1594 [1].

[1] A ces pamphlets dramatiques du catholicisme on peut en opposer une foule d'autres enfantés par la réforme : *Satires chrétiennes* de la cuisine papale, *le*

Le conseiller *Matthieu* fut plus heureux ou plus habile. Celui-là avait composé une pièce, *la Guisiade*, qui ne devait pas lui concilier la bienveillance du parti vainqueur. Il changea de couleur à temps, exalta la magnanimité de Henri IV, ne rappela que les tragédies classiques ou sacrées, pitoyables essais de sa jeunesse, mais qui ne le compromettaient point, *Clytemnestre*, *Esther* qu'il dédoubla plus tard en une *Vasthi* et un *Aman*, parvint ainsi à se faire nommer historiographe de France, et dès lors ne s'occupa plus que d'écrits historiques en l'honneur et gloire des Bourbons. Vive le roi! vive la Ligue! La girouette politique est aussi vieille que le monde. Ce même Matthieu est l'auteur des *Doctes Tablettes* dont parle Molière [1]. C'est un recueil de deux cents quatrains

Pape malade, le Marchand converti, et beaucoup d'autres sur lesquelles on consultera *Beauchamps*, Recherches sur les théâtres, t. I, et tous ceux qui ont écrit sur l'histoire dramatique.

[1] Lisez-moi, comme il faut, au lieu de ces sornettes,
Les quatrains de Pibrac et les Doctes Tablettes
Du conseiller Matthieu; l'ouvrage est de valeur
Et plein de beaux dictons à réciter par cœur.

C'était une opinion admise avant Molière. Le curateur de Lysis, dans *le Berger extravagant* de Sorel, lui conseille « d'apprendre par cœur les quatrains de Pibrac et les tablettes du conseiller Matthieu, pour venir les réciter au bout de la table, quand il y auroit compagnie. » Madame de Maintenon raconte que madame de Neuillant l'envoyait garder les troupeaux dans la campagne avec un gros morceau de pain dans sa panetière, le visage couvert d'un masque pour préserver son teint, et les quatrains de Pibrac, dont l'étude la rebutait souvent. Le grand Condé les savait par cœur. Ces quatrains ont été traduits en grec, en latin, en turc, en arabe et en persan. Quant au conseiller Matthieu, si ses moralités peuvent trouver grâce devant la critique, il est plus difficile de la réconcilier avec sa manière d'exprimer l'amour. Voici un échantillon des compliments que se font Égisthe et Clytemnestre dans la tragédie de ce nom :

CLYTEMN. Tu seras désormais ma plus sûre momie;
L'essence de ton cœur sera mon alchimie;
Tu seras mon moly, népenthe brise-ennui,
Du parc hespérien et la garde et le fruit.

ÉGIST. Ah! que n'ai-je cent yeux pour t'admirer, madame!
Ah! que n'ai-je cent nez pour odorer le basme,
Le cinabre et le musc, qui de ta bouche sort!
Que n'ai-je encor cent mains, pour toucher le beau port
De ce corps, rare prix du ciel, et cent oreilles
Pour écouter tes mots, tes mots pleins de merveilles!

Dans *la Guisiade*, les personnages politiques de la pièce ont été désignés par des anagrammes; ainsi *Guise* s'appelle *Giesu*, roi imaginaire; *Du Maine,*

moraux, généralement assez prosaïques, mais où l'on trouve parfois de la précision et de l'originalité. Molière cite au même endroit les *quatrains* de *Pibrac* bien supérieurs, à mon avis, où le sens est toujours plein, et l'expression souvent énergique et naïve. Ces deux hommes ne pouvaient manquer de marcher ensemble, l'histoire et la poésie de l'un sont celles de l'autre. Pibrac, sous Henri III, avait négocié la paix entre les catholiques et les calvinistes, il s'était ouvertement déclaré pour le roi de Navarre, il prêchait en toute rencontre la modération et la tolérance; Montaigne, qui se plaît à citer ses quatrains, regrette « ce bon M. de Pibrac qui avoit un esprit si gentil, les opinions si saines, les mœurs si douces. » Aussi n'est-on pas médiocrement surpris de rencontrer dans ses œuvres une *apologie de la Saint-Barthélemy,* écrite même en fort bon latin. Son historien dit que c'est un jeu d'esprit; mais il est des choses avec lesquelles on ne plaisante pas, et la Saint-Barthélemy est du nombre de ces choses-là.

L'intérêt tout particulier qui s'attachait aux compositions dramatiques dont je viens de parler, s'explique aisément pour notre siècle d'effervescence civile, mais on comprend aussi qu'il devait tomber avec les circonstances qui l'avaient fait naître. A cette crise fiévreuse succéda, dans le drame, comme ailleurs, une sorte d'atonie et de prostration morale. Déroutés par cette intrusion de la vie réelle sur la scène, auteurs et auditeurs avaient perdu de vue le besoin d'amélioration artistique, source du système de Jodelle. Le drame, sans but et sans direction, erra à l'aventure, cherchant de nouvelles voies et rentrant sans cesse dans les anciennes. Nous avons vu comme les rapports politiques avec l'Espagne et l'Italie avaient initié la France à la langue et à la littérature de ses voisins. L'alliance de ces produits exotiques avec les œuvres indigènes raviva les vieux mystères, maintint la tragédie classique, créa la pastorale; il arriva ce dont nous sommes témoins depuis tantôt quinze ans, le théâtre devint un panthéon où tous les dieux, jusqu'au dieu inconnu, eurent leurs auteurs et leur encens; le

Numiade, vice-roi; *Joyeuse, Jeusoie,* aime-fer, etc. Ceci est une nouvelle preuve de la prudence du conseiller Matthieu.

désordre alla si loin que le règne de Henri IV, en ramenant partout la paix et l'unité, ne put rien contre lui; l'anarchie se prolongea jusqu'à Louis XIII. C'est ce chaos dramatique dont Shakespeare nous atteste l'existence en Angleterre. « Voici, dit Polonius à Hamlet, les meilleurs acteurs pour la tragédie, la comédie, l'histoire, la pastorale, la pastorale comique, l'historico-pastoral, le tragico-historique, la tragi-comédie, les scènes indivisibles, les poëmes illimités, etc., etc. »

Sous le nom de tragédie sacrée, on vit reparaître de vrais mystères. *Lecocq* composa *l'Odieux et sanglant meurtre consommé par le maudit Caïn* [1]; *Jean Béhourt, Ésaü; Jean Gaulché* de Troyes, *l'Amour divin; Pierre de Nancel*, les tragédies de *Dina*, *Josué*, *Déborah*, « dont la plus longue, dit-il, ne lui a pas coûté dix-sept jours de travail. » Avec la Bible, toute la légende revint sur la scène, saint Clou, saint Jean-Baptiste, sainte Marguerite, et plus tard, saint Vincent, sainte Agnès, sainte Catherine. On se croirait au XIV[e] siècle, et cela jusqu'en 1624, un an avant Corneille, où un *Nicolas Soret* fit jouer par des écoliers, dans l'église même de Saint-Antoine de Reims, *l'Élection divine de saint Nicolas* à l'archevêché de Myre. *Claude de Bassecourt* et *Bellyard* exploitèrent la pastorale; le *Charlot* de ce dernier est même une assez jolie pièce [2]. D'autres donnèrent dans tous les égarements de forme et de fond. Tandis que *Jean Hays* coupait sa pièce de *Cammate*

[1] Le titre de cette pièce suffira pour en donner une idée. Le voici, d'après l'édition de 1580, la seule probablement qui existe : L'odieux et sanglant meurtre commis par le maudit Caïn à l'encontre de son frère Abel, extrait du 4e chap. de la Genèse, tragédie morale à 12 personnages, à savoir : Adam; Ève; Caïn; Abel; Calmana, sœur et femme de Caïn; Delbora, sœur et femme d'Abel; l'ange; le diable; remords de conscience; le sang d'Abel; péché; la mort; avec un prologue et un épilogue, sans distinction d'actes ni de scènes.

[2] Ce Bellyard est l'auteur du *Guisien* dont j'ai parlé, misérable pamphlet aussi mauvais de forme que de fond. Il n'en est pas de même de Charlot, quoique cette pastorale soit aussi une allégorie politique. « Elle est, dit M. le duc de la Vallière, une heureuse imitation des églogues de Virgile. Elle est très-bien écrite pour ce temps, et très-intéressante par son sujet et par la manière dont elle est dialoguée. Les vers sont d'une aisance singulière. Il est étonnant que le même auteur ait fait dans le même temps une tragédie très-mauvaise et une pastorale charmante. »

en sept actes avec des chœurs, *Théodore de Bèze* écrivait le dialogue plutôt que la tragédie du *Sacrifice d'Abraham*, conception où brillent d'ailleurs des beautés du premier ordre, et la plus dramatique peut-être du XVI[e] siècle. Le caractère de Satan y est tracé avec une énergie qui semble préparer Milton et Goethe, et le dénoûment, qui arrachait des larmes à Pasquier, nous en arracherait encore, si l'on pouvait le transporter sans l'affaiblir dans notre langue moderne [1]. Ni Bèze, ni *Virey*, dans ses deux pièces des *Machabées* [2], n'admettent de distinction d'actes ou de scènes. Ce sont là probablement les *poëmes indivisibles* de Shakespeare. Sous

[1] Voyez quelle vigueur de pensée et d'expression dans le monologue de Satan :

Je vais, je viens, jour et nuit je travaille,
Et m'est avis, en quelque part que j'aille,
Que je ne perds ma peine aucunement.
Règne le Dieu en son haut firmament!
Mais, pour le moins, la terre est toute à moi.
Et n'en déplaise à Dieu ni à sa loi,
Dieu est aux cieux par les siens honoré,
Des miens je suis en la terre adoré.
Dieu est au ciel, eh bien! je suis en terre;
Dieu fait la paix, et moi je fais la guerre.
. . . .
Dieu a créé et la terre et les cieux;
J'ai bien plus fait, car j'ai créé les dieux!

Malheureusement la passion du sectaire fait tourner presque au comique cette mâle conception. Il a habillé son Satan en moine. Cet habit, dit-il, n'est pas encore connu, mais il le sera un jour,

Et tant de maux au monde apportera,
Que, si n'étoit la haine dont j'abonde,
J'aurois pitié moi-même de ce monde,
Car moi qui suis de tous méchants le pire,
En le portant, moi-même je m'empire.

L'imagination est burlesque, et ce dernier trait pourtant élève la satire jusqu'à l'éloquence. Je donne la scène du sacrifice aux *Pièces à l'appui*.

[2] Des pièces comme celles de Virey sont les preuves les plus évidentes de la marche rétrograde de l'art dramatique à la fin de ce siècle. Ceci est pire même que les mystères ou les moralités. La pièce n'a qu'un acte, et cet acte n'est qu'une longue description de sept martyres successifs, poursuivis dans tous leurs détails avec une atrocité révoltante.

ANTIOCHUS A SOSANDER, SON PRÉVÔT.
Or sus, sus, compagnons; chacun de vous regarde
A l'étriller si bien qu'il ne s'en moque point.
SOSANDER. Pour être mieux dispos, mettez-vous en pourpoint;
Vous en frapperez tous beaucoup plus à votre aise.

Henri IV, *Jean Godard*, poëte royaliste, auteur d'assez jolies chansons, et qui n'eut d'autre défaut qu'une déplorable fécondité, composa une *Franciade*, où les chœurs, au lieu de strophes et d'antistrophes, sont divisés en *danses, arrière-danses* et *pauses*. Voilà pour les singularités de forme; celles de fond sont innombrables.

Un jeune médecin, *Édouard Dumonin*, auteur d'une *Uranologie*, d'une tragédie d'*Orbecce* [1], et d'une foule de vers où il se montra le plus amphigourique et le plus barbare peut-être des poëtes de l'époque, donna, à l'occasion d'une peste qui avait désolé Paris, un drame politico-allégorique intitulé : *la Peste de la peste, ou le Jugement divin. Ab uno disce omnes. Igine* (Santé), fille de l'empereur *Théodice* (Jugement divin) et de l'impératrice *Pronoé* (providence), était venue dans la Gaule, à la prière du *Celte* qui l'habitait. Le Celte abusa de la princesse, et *Limomart* (famine et guerre), ambassadeur de Théodice, fut chargé de la ramener à son père. Mais le Celte refusa de la rendre. Grande colère de Théodice qui dépêche contre le Celte la princesse *Peste*. Celle-ci, aidée d'*Autan*, son général, accable la Gaule de maux épouvantables, et dépasse si bien ses pouvoirs, que Théodice, touché du repentir du Celte, qui lui avait adressé *Pénitence* et *Prière*, se fâche à son tour contre Peste, et finit par envoyer en Gaule son général *Aquilon*, qui fait trancher la tête à la cruelle princesse, à la grande joie de tous les *Aristes* et les *Contrits*, sujets de l'empereur. Ceci se passait en 1584.

Après quelques réflexions de surprise des valets du bourreau sur l'impassibilité d'un des martyrs, le roi s'écrie impatienté :

> Ouvrez-lui l'estomac, car je veux qu'on lui voie
> Le poumon, intestins, et les lobes du foie;
> Et puis que chacun prenne à sa main un couteau,
> Du col jusques aux pieds pour lui ôter la peau.

« Et ils le font, dit l'auteur, en la manière prédite. » Et la pièce n'est rien autre chose que sept variations du même thème.

[1] Cet *Orbecce* est imité de l'italien de Cinthio. Voici deux vers qui contiennent tout le sujet de la pièce, et peuvent faire juger du style de Dumonin :

> Orbecce fréricide, Orbecce méricide,
> Tu seras péricide, et ores fillicide !

Quatre ans après, un récollet, *Philippe Bosquier* de Mons, prédicateur renommé de l'époque, mais dont les sermons, s'ils ressemblent à son théâtre, doivent inspirer un tout autre sentiment que l'édification. publia une tragédie dite *le Petit Rasoir des ornements mondains*. Le bon moine attribue tous les maux qui affligeaient alors les Pays-Bas aux excès des *dames pompeuses* de Bruxelles, de Mons et des autres villes [1]. Enfin, dans les premières années du XVII[e] siècle, *François Auffraye,* gentilhomme breton, présenta le tableau des divisions qui avaient agité la France dans une allégorie singulièrement obscure, intitulée : *la Zoantropie,* tragédie-comédie-morale de la vie humaine, embellie de feintes appropriées au sujet.

Il faut l'avouer cependant, au milieu de ce bouleversement général, ou plutôt de ce syncrétisme que n'enchaînait aucune règle arbitraire, qui avait également accueilli tous les systèmes, qui, sans repousser les Grecs et les Latins, adoptait l'Italie et l'Espagne, et revenait aux anciennes compositions religieuses de la France, s'il s'était élevé un de ces génies créateurs qui dominent leur siècle, devinent ses besoins, les satisfont, et en même temps impriment aux autres la direction de leur pensée, les destinées de la scène française étaient sans doute fixées pour longtemps, et peut-être eût-elle pris un essor encore plus élevé qu'elle ne fit dans la suite. Malheureusement ce génie lui manqua. Corneille vint trop tard, et Hardi n'était pas l'homme que réclamait son époque. Comme pourtant il fut l'écrivain le plus universel, le

[1] « Dans cette pièce, les trois personnes de la Trinité, sainte Élisabeth de Hongrie, le prince Alexandre de Parme, le bragard et sa maîtresse, plusieurs colonels des hérétiques, un bourgeois et sa femme comparaissent successivement et tiennent à peu près le même langage. Un frère mineur prêche sur un texte d'Isaïe, en digne successeur des Menot et des Maillard :

« Le Seigneur, ce dit-il, ôtera de vos filles
Les coëffes, couvre-chefs, les miroirs, les aiguilles,
Perruques et carcans, les demi-mantelets,
Les anneaux, les rubis....
Le Seigneur, ce dit-il, ôtera vos odeurs,
Vos habits musquetés, vos pommes de senteurs,
Les souliers et colliers, et la fine chemise.... »

Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au* XVI[e] *siècle*.

plus fécond, le plus populaire qui soit sorti de ce chaos, et que l'ensemble de ses œuvres en offre un résumé fidèle et complet, il est indispensable de s'arrêter un moment sur lui.

Vers la fin du XVI[e] siècle, une troupe de comédiens s'était établie à Paris et avait annoncé une représentation trois fois par semaine. Pour remplir les promesses du programme et obéir en même temps aux exigences du public, il s'agissait de trouver un poëte qui pût défrayer le théâtre de nouveautés continuelles. *Hardi* fut ce poëte, et pendant près de trente ans il soutint presque seul la scène française. « Il faut, disait Scuderi quelque temps après sa mort, il faut donner cet aveu à la mémoire de cet auteur, qu'il avoit un puissant génie et une veine prodigieusement abondante, comme huit cents pièces de sa façon en font foi. » D'autres n'en comptent que cinq ou six cents. Quoi qu'il en soit, quand on parcourt les trente-quatre pièces qui, sur ce grand nombre, nous sont parvenues imprimées, on doit reconnaître en lui, sinon un *puissant génie*, du moins une extraordinaire facilité, surtout si l'on considère qu'alors trois jours suffisaient quelquefois à l'auteur pour composer, aux acteurs pour apprendre, et au public pour applaudir ou siffler une pièce.

Le théâtre de Hardi se subdivise en trois grandes catégories : les tragédies, les pastorales et les tragi-comédies. Par tragédie, il comprend en général un sujet tiré de l'antiquité. Il y continue le système de Jodelle et de Garnier ; mais ce qui le distingue, c'est l'absence habituelle des chœurs, l'introduction du prologue, les personnages plus nombreux et les situations mieux développées ; pour la forme, nous sommes tout près de Corneille, et il n'y a guère de distance entre la *Mariane* de Hardi, sa meilleure pièce, et celle de Tristan. La Fresnaye-Vauquelin définissait la tragicomédie une tragédie dont le dénoûment est heureux. Dans Hardi, c'est plutôt ce que nous nommerions aujourd'hui tragédie romantique : sujet presque toujours moderne, mélange du sérieux et du plaisant, et inobservance de la règle des unités qu'il admet ailleurs [1]. Sa pastorale enfin est aussi une tragi-comédie,

[1] « Il vivoit dans un siècle, dit Guerret, *Guerre des auteurs*, où l'on ne se piquoit pas beaucoup d'entendre la poétique d'Aristote. On ne trouvoit point à

un imbroglio à l'espagnole, qui ne justifie son titre que parce qu'on y trouve invariablement, pour signe caractéristique du genre, certains personnages nommés satyres, nymphes, pans, etc. Comme versificateur, Hardi observe rigoureusement la succession des rimes masculines et féminines, mais il viole sans scrupule la règle de l'élision. Plus intelligible que ses prédécesseurs, il a quelques traits d'une verve assez franche, quelques vers qui ne sont dépourvus ni de grâce ni de précision, mais ce ne sont que des éclairs; presque toujours d'ailleurs il est faible et prosaïque aussitôt qu'il n'est pas ampoulé, il fourmille d'inconvenances et d'incorrections, et vous y chercheriez vainement l'harmonie, la vigueur et les intentions poétiques de Garnier [1].

Hardi mourut en 1629 ou 1630, et toute sa renommée, déjà minée

dire qu'un même personnage vieillît de quarante ans en vingt-quatre heures, que sa barbe et ses cheveux blanchissent dans l'intervalle de deux actes. Il pouvoit entre deux soleils passer de Rome à Paris, et c'étoit faire une comédie que de mettre une vie de Plutarque en vers. » Et Sarrazin, dans le discours sur *l'Amour tyrannique* de Scuderi, s'exprime ainsi : « Hardi, qui véritablement a tiré la tragédie du milieu des rues et des échafauds des carrefours, parmi ce grand nombre de défauts que l'ignorance du siècle rendoit supportables, n'aimoit rien tant que celui-ci. Il ne pouvoit tenir la scène en un même lieu. Il changeoit de région et passoit les mers sans scrupule, et l'on demeuroit souvent surpris de voir qu'un personnage qui venoit de parler dans Naples, se transportât à Cracovie, pendant que les autres acteurs avoient récité quelques vers ou que les violons avoient joué quelque chose. » C'est ainsi que dans *l'Heureuse bigamie* les personnages font trois voyages en Palestine, trois en Allemagne et un en Italie; dans *la Force du sang*, l'héroïne enlevée au premier acte a un enfant déjà presque barbon au dernier. Ce ne sont point là assurément les inconvenances que je reproche à Hardi. Qui oserait aujourd'hui les reprocher à Shakespeare? Les raisons que notre siècle a fait valoir contre ces règles sont péremptoires, et les étranges excès de l'école dite romantique ne les ont pas infirmées; l'abus ne prouve point contre l'usage. Mais ni la raison, ni la licence même de son siècle, ne justifient ses inconvenances morales. Ainsi, dans *Méléagre*, la princesse épouse le héros, au moment où il vient de tuer sur la scène ses deux oncles à la fois. Dans *Scédase*, les Leuctriennes souffrent les violences des Lacédémoniens presque sous les yeux des spectateurs, et quand on a entendu leurs cris, elles sont égorgées sur le théâtre par leurs amants, et leurs corps jetés dans un puits. Voilà ce qui partout et toujours est inexcusable, dans Alex. Dumas comme dans Hardi.

[1] Hardi a rendu un grand service aux auteurs dramatiques. C'est de lui que date l'usage de se faire payer de ses compositions par les entrepreneurs de théâtre et les acteurs. C'est peut-être le seul de ses principes auxquels ses successeurs soient restés depuis lors religieusement fidèles.

par les succès de ceux qui allaient le remplacer, mourut avec lui. *Mélite,* la première pièce de Corneille, avait été représentée en 1625. Parmi ses contemporains, je ne nommerai, comme se rattachant au XVI[e] siècle, que *Claude Billard* et *Montchrétien.* Le premier donna huit tragédies, entre autres *la Mort de Henri IV,* qui ne manque pas d'un certain intérêt, en dépit de ses chœurs de seigneurs, de maréchaux et d'officiers du parlement dont le chancelier est le coryphée [1]. *Montchrétien,* dont la vie et la mort furent également romanesques et malheureuses, a quelquefois de la douceur et des tirades pathétiques dans *les Lacènes* et dans *l'Écossaise* ou Marie Stuart. Les autres tragiques, Duryer, Scuderi, Mairet, Tristan, appartiennent exclusivement au XVII[e] siècle.

[1] Cette tragédie fut réimprimée en 1808 à l'occasion de la représentation de la pièce de Legouvé sur le même sujet. Billard eut au moins le mérite d'avoir songé un des premiers à offrir sur la scène des sujets nationaux. Au reste, la vanité, plutôt qu'un sentiment d'artiste, le détermina à traiter la mort de Henri le Grand. « Ni les lauriers très-florissants, dit-il, ni les déplorables cyprès du plus grand et victorieux monarque de l'univers ne devoient être chantés d'une muse moins relevée que la mienne, qui peut parler des armes comme les ayant portées, et des rois plus valeureux, pour avoir l'âme royale. » Si l'on veut avoir une idée de la *muse relevée* et de l'*âme royale* de Billard, voilà comme il fait parler, dans sa pièce, le jeune dauphin Louis XIII :

....Je ne suis jamais las
De courir tout un jour, mais si je prends un livre,
La tête me fait mal, et m'entête, et m'enivre,
La migraine me tient. N'en sais-je pas assez
Pour l'aîné d'un grand roi? Tous les rois trépassés
Il y a si longtemps, ne savoient rien que lire,
Parler fort bien françois, et faire bien le sire;
Que désire-t-on plus?...

CHŒUR DE PETITS SEIGNEURS ÉLEVÉS AVEC LE DAUPHIN :

Je ne puis mettre dans ma tête
Ce méchant latin étranger
Qui met mes fesses en danger....

Quant à Montchrétien, les deux pièces que j'ai citées méritent réellement d'être lues. Mais ce que je recommande plus que ses tragédies, c'est son *Traité de l'Économie politique;* non-seulement la chose, mais le mot, comme vous voyez, étaient déjà connus au XVI[e] siècle. Ce traité est divisé en quatre livres : le premier traite des manufactures; le second, du commerce; le troisième, de la navigation, et, par occasion, des voyages aux Indes; le quatrième, de l'exemple et des soins des princes. Ceux qui s'occupent de ces matières y trouveraient, je n'en doute point, des idées intéressantes, au moins pour l'histoire de la science. Aux auteurs à consulter sur le drame au XVI[e] siècle cités à la fin du 6[e] chapitre, ajoutez, *Bibliothèque du Théâtre français,* par le duc de la Vallière.

CHAPITRE XII.

ÉLOQUENCE.

Éloquence religieuse. — Caractère de l'éloquence de la chaire. — Parti catholique. — Parti protestant ; Calvin, Théodore de Bèze.

Si, pendant l'époque qui nous occupe, la religion et la politique ont fait irruption dans le drame, dans la poésie, dans tous les domaines de l'art, et les ont presque absorbés à leur profit, on comprend qu'elles durent à plus forte raison dominer l'éloquence et l'histoire, dont elles sont les deux éléments essentiels, et que l'impartialité même de la philosophie ne put se dérober à leur influence. Le XVI[e] siècle est avant tout un siècle d'action. Dans le principe, sans doute, il obéit à l'élan imprimé par la renaissance; les idées ne l'inquiètent pas encore, l'antiquité les lui fournit, et combien neuves et abondantes ! il ne semble préoccupé que de la forme qui pourra les reproduire et les populariser, et comme la langue se refuse à lui, c'est à la langue qu'il s'attaque, c'est elle qu'il travaille, qu'il brise, qu'il dénature même, pour la façonner à ses besoins ; on écrit alors pour écrire, on fait de l'art pour l'art. Mais cet état inoffensif ne pouvait durer. Ce monde ancien, déversé tout entier dans le monde moderne, l'agite, le remue; combinée avec les éléments du moyen âge, la renaissance amène la réforme, les idées enfantent des faits. Cette arme du langage que

le siècle se plaisait d'abord à forger et à polir, oublieux, en apparence, de son réel et sanglant usage, il songe à s'en servir maintenant; Ronsard a commencé par des odes et des amours, il finit par de la polémique religieuse et des discours politiques; Jodelle jouait des tragédies pour jouer des tragédies, Garnier en fait jouer pour montrer à ses concitoyens, en de vivantes images, où la guerre civile mène les peuples; la satire de Lafresnaye-Vauquelin apprenait la poétique et la morale universelle, celle d'Agrippa d'Aubigné apprend à maudire le fanatisme et la tyrannie. Or, ce besoin d'application actuelle et pratique qui entraîna la poésie elle-même, la prose ne cessa jamais de l'éprouver et de le satisfaire. Il ne nous a échappé ni dans les élucubrations érudites d'Henri Estienne, ni dans les facétieuses imaginations de Rabelais; à plus forte raison le retrouverons-nous dans des genres et dans des conceptions plus sérieuses et d'un intérêt plus positif.

On a vu l'état déplorable de l'éloquence catholique pendant les dernières périodes du moyen âge; elle n'offre presque aucune amélioration avant Louis XIII. Le XVIe siècle, si fécond en tout genre, est ici frappé d'une affligeante stérilité. La chaire ne retentit plus que des ricanements de la parodie macaronique ou des hurlements du fanatisme. Le peuple adopta si bien ce langage odieux et ridicule, qu'un visionnaire nommé *Postel*, ne trouvant point d'édifice assez grand pour réunir la foule de ses auditeurs, était forcé de les rassembler dans une cour et de les haranguer par une fenêtre. Si l'on demande ce que c'était qu'un sermon au XVIe siècle, Érasme se charge de la réponse : « Ils commencent, dit-il, par un exorde sans liaison avec le sujet. Par exemple, ont-ils à prêcher sur la charité, sur le mystère de la croix, sur l'abstinence du carême, sur la foi? les voilà qui nous font la description du fleuve du Nil, de l'idole de Bélus, des douze signes du zodiaque, de la quadrature du cercle. Ils regardent comme quelque chose d'admirable de hérisser leurs discours de phrases grecques (car il avait bien fallu finir, comme vous voyez, par admettre le grec dans l'Église), qui arrivent on ne sait comment, et font de leurs sermons de véritables mosaïques; puis ce sont de grands mots scientifiques pour jeter de la poudre aux yeux. Ceux qui y compren-

nent quelque chose sont émerveillés de leur propre savoir, et ceux qui n'y entendent rien ne le sont pas moins de celui du prédicateur. Que celui-ci traite sérieusement sa matière, on tousse, on bâille, on s'ennuie et l'on dort. Pour réveiller son auditoire, le prédicateur imagine alors quelque conte de vieille, quelque légende apocryphe ou non, peu importe : tous les yeux sont attentifs, toutes les oreilles ouvertes : c'est une vraie comédie [1]. » Or, la censure d'Érasme s'applique à tous les sermonnaires du siècle. A peine y a-t-il une place à part sous François I[er] pour l'évêque *Duchâtel* qui prononça l'*Oraison funèbre* de ce monarque, et pour le savant *Despence*, auteur d'un assez bon traité de l'*Éducation des princes*. Encore faut-il observer que tous deux professaient le gallicanisme le plus avancé; que le premier, correcteur d'épreuves avant d'être cardinal et aumônier du roi, avait puisé dans ses études une pieuse tolérance, et n'usait de sa faveur que pour adoucir les mesures atroces prises contre les sectaires, et que l'autre se vit menacé des bûchers de l'inquisition, pour avoir parlé irrévérencieusement de la légende dorée. Avouons également que *Richardot*, trop servile imitateur des formes de l'antiquité, souvent roide et guindé dans son mouvement oratoire, n'est point resté cependant au-dessous de son sujet dans l'*Oraison funèbre* de Charles-Quint, et dans son *Discours au concile de Trente* sur les études ecclésiastiques; avouons que le cardinal *Duperron*, qui, dès sa jeunesse, avait ajouté à l'étude de la poésie celle de la rhétorique [2], a rencontré dans l'*Éloge de Marie Stuart* quelques inspirations naïves et pathétiques. L'abbé

[1] Érasme cite à ce propos le moine qui se servait de la déclinaison du mot *Jésus*, pour prouver la gloire et l'ubiquité du Sauveur. « Mes frères, s'écriait-il, savez-vous le latin? Ceux qui ne le savent pas n'ont qu'à s'endormir un moment. Eh bien! le nom de Jésus a trois cas en latin, Jesu*s*, Jesu*m*, Jes*u*. L'*s* final du premier signifie *summus*; l'*m* du second, *medius*; l'*u* du troisième, *ultimus*. Donc Jésus est le commencement, le milieu et la fin de tout. » « Nous serions tentés, dit le P. Joli, d'accuser Érasme d'exagération, si l'on ne trouvait des sermons imprimés qui sont tout remplis de pareilles inepties. » Voyez Erasm. Epist., lib. II, ep. 17; l. VI, ep. 10; l. XX, ep. 30; l. XXV, ep. 11; *Joli*, Hist. de la prédic., p. 374; *Guillon*, Discours préliminaire à *l'Année apost.*, p. 12.

[2] « Nous avons une petite Rhétorique, que l'on prétend avoir été faite par le cardinal Duperron, à cause que les premières lettres de son nom se trouvent à la

Guillon prétend que les sermons du théologien *Pierre Emotte*, imprimés en 1581, n'offrent que d'insoutenables rapsodies; les auteurs du siècle disent cependant que lui et *Jean Gagnée*, grand aumônier de France, prêchèrent avec *un merveilleux applaudissement*. Ce que l'on peut admettre au moins, c'est que les prédicateurs contemporains de François Ier conservèrent, à travers le ridicule et la barbarie de leur style, quelque érudition et quelques idées de tolérance. Mais après Henri II, au milieu des massacres de Charles IX, des frénésies de la Ligue, des orgies et des processions de Henri III, et *Porthaise*, et *Jean Boucher*, et *Guillaume Rose*, évêque de Senlis, et *Sorbin de Sainte-Foy*, sanguinaire panégyriste des bourreaux et des mignons de cour, et *Simon Vigor*, archevêque de Narbonne, moins à dédaigner pourtant que les autres, et toute la tourbe des prêcheurs à la suite ne furent que des moines ignorants ou des énergumènes en délire [1]. Un seul, peut-être, parmi eux, *André Valladier*, semble attaché aux saines doctrines monarchiques, mais s'il est irréprochable sous le rapport du loyalisme, comme disent les Anglais, son amour pour ses rois l'entraîne dans un excès de galimatias tellement inintelligible, qu'il serait difficile d'en trouver l'équivalent dans toute la littérature française [2].

première page du livre. Si cela vient de lui, c'est un ouvrage de sa jeunesse, dont il a tenu peu de compte. » *Sorel*, Bibliothèque franç., c. 2.

On cite encore du cardinal Duperron une fameuse harangue aux états généraux de 1614. On s'étonne qu'un homme, aussi attaché que lui à Henri IV et comblé de ses bienfaits, ait déclamé contre l'autorité royale avec autant de véhémence qu'il le fait dans ce discours.

[1] La plupart des sermons de ceux que je viens de nommer ne sont que des pamphlets politiques d'un cynisme atroce ou dégoûtant. Il faut voir dans le *Journal de l'Étoile* des extraits des diatribes contre Henri III par Boucher, par *Muldrac* de Senlis, par ce curé *Lincestre* qui, le jour du mercredi des cendres, déclara qu'il ne prêcherait point l'Évangile, mais bien « la vie, gestes et faits abominables de ce perfide tyran *Vilain Hérode* (anagramme de Henri de Valois)... Il tira de sa poche un des chandeliers du roi que les Seize avoient dérobé aux Capucins, et auquel il y avoit des satyres engravés, lesquels il affirmoit être les démons du roi et que ce tyran adoroit pour ses dieux, etc. »

[2] En voici un curieux échantillon; c'est le commencement de l'épître dédicatoire du recueil de ses sermons à la reine : « Madame, le divin amoureux, chastement passionné des parfaites beautés de l'épouse, chef-d'œuvre de son idée éter-

Il n'en était pas ainsi des réformés, et plusieurs catholiques sont forcés de le reconnaître. « Les huguenots, dit Montluc dans ses *Mémoires*, écrivent mieux que nous et sont plus habiles. »

Calvin leur avait donné l'exemple. Si, pour le plus grand nombre, la renommée littéraire de *Jean Calvin* est allée se perdre dans l'immense célébrité du chef de secte, ceux qui s'occupent sérieusement de littérature l'estimeront toujours un des pères de notre langue, comme l'appelait Patru. Les habiles de son siècle lui rendirent justice. « Il étoit, dit Pasquier, homme bien écrivant tant en latin que françois, et auquel notre langue françoise est grandement redevable pour l'avoir enrichie d'une infinité de beaux traits, merveilleusement versé et nourri aux livres de la Sainte Écriture, et tel que s'il eût tourné son esprit à la bonne voie, il pouvoit être mis au parangon des plus signalés docteurs de l'Église ; d'ailleurs au milieu de ses livres et de son étude, il étoit d'une nature remuante le possible pour l'avancement de sa secte [1]. »

Après cela, qu'il y ait chez lui froideur et sécheresse, que Bossuet ait réellement saisi une des faces de son génie en disant

nelle, s'occupant doucement à l'admiration des merveilles que la nature a le plus enrichies en l'architecture admirable de votre sexe, me licencie de les relever d'un grand étage plus haut, jusqu'au couronnement du frontispice de l'âme. C'est tout le projet de cet ouvrage que je présente à Votre Majesté, où je vais côtoyant les femelles beautés d'une dame parfaite en parallèle des agréables pourfils de la substance immortelle qui anime ce corps, source originaire de toutes ces beautés passagères et évanouissantes. Je le vois se mirant ores dedans les agréables rapports et linéaments d'un visage attrayant; tantôt haut louant l'artifice de cette poitrine jumelle, ouvrière-artiste de la liqueur nourricière des vivants; puis, admirant avec un chaste, mais éloquent silence, la divine fécondité du jardin maternel, ouvrier émerveillable de la propagation de notre espèce... » En vérité, je n'ose poursuivre l'analyse que donne le mystique archevêque de ces trois *étages* de beauté. Ceux qui seront curieux de voir la suite, consulteront l'*Histoire de la prédication* du P. Romain Joli, p. 409 et suiv.

[1] Pasquier, Recherches de la France, liv. VIII, c. 55. Un poëte macaronique a montré comment il savait s'emparer de l'esprit du peuple,

.... Parvos semando libellos,
Sucratis populumque rudem amorçando parolis.

que son style est terne comme son âme, je n'en disconviens pas[1]; ceci tenait d'une part à son caractère, de l'autre à sa doctrine. Son caractère était âcre et bilieux; quant à sa doctrine, son principe est de détruire tout intermédiaire entre l'homme et le Christ; il combat la messe, la confession, l'absolution, le pouvoir pontifical, l'invocation de la Vierge et des saints, le mérite même des bonnes œuvres, parce que, en tout cela, le prêtre, les saints, l'homme enfin, se substitue au Christ. Si le prêtre absout, il usurpe le droit du Christ; l'invocation de la Vierge mène à l'oubli du Christ; supposez l'homme justifié par les œuvres, à quoi sert que le Christ ait versé son sang? Rien en deçà, rien au delà du Christ; il eût brûlé le pape qui voulait plus, comme il brûla Servet qui voulait moins [2]. Vous comprenez que, tout en restant incomplète, car encore un pas, et le Christ lui-même n'est plus entre l'homme et Dieu qu'un intermédiaire révocable à son tour, une pareille doctrine anéantit ce qu'il y a de poétique, de sympathique à notre nature, d'humain, si j'ose dire, dans le christianisme; et de là, la sécheresse et la roideur de Calvin. Mais, d'un autre côté, il donna à la prose française une gravité rapide, une vigueur de logique qu'elle ne connaissait point encore à une époque où les meilleurs étaient verbeux et rédondants. Sa pensée, resserrée dans des formes sévères et précises, ne s'écarte jamais; et en même temps, son style brille d'une clarté jusqu'alors sans exemple. Dans ses *sermons*, il supprime les citations ou ne les emprunte qu'à l'Écriture pour les introduire avec

[1] Bossuet reconnaît d'ailleurs son mérite d'écrivain : « Donnons-lui, dit-il, puisqu'il le veut tant, cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle. Mettons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther; car encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, semble l'avoir emporté par l'étude. Luther triomphoit de vive voix, mais la plume de Calvin étoit plus correcte, surtout en latin, et son style, qui étoit *plus triste*, étoit aussi plus suivi et plus châtié. Ils excellent l'un et l'autre à parler la langue de leur pays; l'un et l'autre étoient d'une véhémence extraordinaire, etc. »

[2] « J'ai vu vers ce temps-là les huguenots appelés par quelques-uns *christodins*, parce qu'ils ne parloient que du Christ. » Pasquier, loc. cit. Voyez Revue universelle de Hauman, t. IV, 6e année, 13e livr., un extrait fort remarquable du cours de M. Geruzez sur Calvin.

un admirable à-propos; dans son traité latin : *de la Nécessité de la réforme de l'Église*, adressé à la diète de Spire et qui est l'exposé le plus complet de sa foi, il joint la magnificence des tableaux à l'énergie de l'invective et à la souplesse de la dialectique; enfin, dans *l'Institution de la religion chrétienne*, qu'il écrivit en latin à l'âge de vingt-six ans et traduisit lui-même en français, il s'élève encore plus haut. La dédicace à François Ier, je parle de la traduction, est prodigieuse de pureté et de brièveté, si l'on songe au temps où elle fut composée; le dernier livre, qui traite de la politique, est réellement de l'éloquence, et, rare mérite dans Calvin, une éloquence qui part du cœur : c'est la chaleur d'âme et le désintéressement du jeune homme qui n'oubliera que trop tôt ces nobles principes de tolérance et de liberté qu'il invoque aujourd'hui pour lui-même [1].

Plusieurs de ses disciples ne se les rappelèrent pas mieux que lui. Admirateur de Calvin, *Théodore de Bèze* approuve ses rigueurs envers Gruet [2] et Servet, et, dans son traité *de Hæreticis a civili magistratu puniendis*, prétend le justifier de ce double meurtre. Ce rigorisme convenait mal à l'un des auteurs des licencieuses poésies latines connues sous le nom de *Juvenilia*. Théodore de Bèze est d'ailleurs un des hommes les plus distingués de la réforme pour son éloquence et l'universalité de ses talents. Nous avons parlé de sa tragédie d'*Abraham*. Continuant le travail de Marot sur les psaumes, il en ajouta cent aux cin-

[1] Voir aux *Pièces à l'appui* un morceau de Calvin.

[2] Jacques Gruet eut la tête tranchée pour avoir écrit, dit-on, des lettres impies et des vers libertins. On sait que Servet fut brûlé vif. Voir son livre *de Trinitatis erroribus libr. VII*, an 1531, 1 vol. in-8°. On peut consulter sur ce chapitre : *Dupin*, Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, Paris, 1698 et suiv., 61 vol. in-8°, du t. XXV au t. XXX; — Histoire de la prédication dans tous les siècles, par le *P. Romain Joli*, Paris, 1767, 1 vol. in-12; — Dictionnaire biographique et bibliographique des sermonnaires français, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, par *l'abbé de la P*** et *Roquefort*, 1 vol. in-8°, Paris, 1824; — *Bossuet*, Histoire des variations, au t. V des œuvres complètes, Paris, Lefèvre, 1836, 12 vol. grand in-8°; — Modèles de l'éloquence chrétienne, par *l'abbé Guillon*, faisant partie de la Bibliothèque du clergé, Paris, 1837, 2 vol. in-8° à 2 col.; les diverses histoires de la réformation, Meiners, Maimbourg, etc.; Predicatoriana, ou révélations singulières sur les prédicateurs, par *Philomneste* (Peignot), Dijon, 1841, 1 vol. in-8°.

quante déjà traduits; il écrivit en français et en latin des sermons, des histoires, des poëmes, des livres de controverse et de grammaire. Chargé enfin des intérêts de sa secte à la cour de Navarre et au colloque de Poissy, il y déploya une verve et une chaleur qui manquaient souvent à la parole de Calvin, et qui luttèrent avec avantage contre la piété si tendre et si onctueuse de *François de Sales,* éloquent lui aussi à force de vertu. François de Sales est assurément le plus beau nom du catholicisme au XVIe siècle, comme François de Paule au XVe. D'une science, d'une piété, d'un désintéressement, d'une charité infinie, dans ses *lettres* et ses *sermons,* dans son *Introduction à la vie dévote,* dans son *Traité de l'amour de Dieu* que Bossuet tenait en si grande estime, il préparait Fénelon. « Il n'y a point d'hérétique, disait le cardinal Duperron, que je ne me charge de convaincre; mais pour les convertir, c'est un talent que Dieu a réservé à M. de Genève. »

Cependant cette inflexible rigueur qui nous frappe dans Calvin et ses disciples immédiats, qui forme le trait dominant d'Agrippa d'Aubigné, de *Gui de Brès,* de *Guillaume Farel* et de leurs contemporains, se brise et s'amollit à mesure qu'on s'éloigne des témoins ou des acteurs des premières guerres religieuses. Ramenée par une cruelle expérience à des idées plus saines et plus philosophiques, la polémique montra peu à peu cet esprit de tolérance et de conciliation, dont Érasme lui avait donné le signal dès le commencement du siècle. Érasme, dans la plupart de ses écrits, dans ceux surtout où il conseille à Charles-Quint la modération et la justice, s'est placé à la tête d'une école de francs penseurs, catholiques avec tolérance, indépendants avec discrétion, juste milieu entre Rome et Genève, entraînés vers la philosophie par goût et par une nécessité logique, mais retenus dans le gallicanisme par position et par une juste appréciation du présent; qui, sans aller eux-mêmes assez loin peut-être, sauvèrent pourtant la France de ceux qui, réformés ou ligueurs, voulaient aller trop loin. C'est à cette école qu'appartient presque tout entière l'éloquence du barreau et du parlement, une des plus solides gloires de la France au XVIe siècle.

CHAPITRE XIII.

ÉLOQUENCE JUDICIAIRE ET PARLEMENTAIRE.

Histoire du droit; Cujas, Dumoulin, Pasquier. — Éloquence judiciaire; son caractère. — Éloquence parlementaire; états généraux; L'Hôpital.

Pasquier a esquissé l'histoire de l'enseignement du droit dans les universités de France [1]. Ses études sur les origines de la science présentent des rapprochements pleins d'intérêt. La date de la chute des juridictions féodales et de la création des parlements sédentaires concourt avec celle de l'érection des chaires de droit. L'une et l'autre appartiennent au commencement du XIVe siècle. Alors parurent les écoles de droit de Paris, de Toulouse, d'Orléans, de Montpellier et d'Angers; Poitiers, Caen, Bourges et Bordeaux vinrent s'y joindre dans le siècle suivant; enfin Cahors, Nantes, Rheims, Grenoble et Valence existaient avant la fin du XVIe. Et remarquez que les princes qui fondèrent ces institutions, Philippe le Bel, Charles V, Charles VII, Louis XI, furent en même temps les plus ardents promoteurs de l'émancipation populaire et des priviléges des communes.

En suivant Pasquier dans l'appréciation des diverses phases de l'étude du droit en France, il n'entre point dans mon sujet

[1] Recherches de la France, livre IX, chapitre 33 jusqu'à la fin.

de parler des *glossateurs* et des *docteurs*, les deux premières *chambrées*, ainsi qu'il les appelle, de ceux qui ont écrit sur cette matière. Comme leurs chefs, *Accurse* et *Bartole*, ils sont moins français qu'italiens, et d'ailleurs appartiennent plutôt à l'histoire de la jurisprudence qu'à celle de la littérature. Il n'en est pas ainsi de la troisième classe que l'on peut nommer les *humanistes*, « parce qu'ils firent un mariage de l'étude du droit avec les lettres humaines, par un langage latin net et poli, ménage dont le premier entrepreneur fut le savant *Budé* qui ouvrit le pas au beau latin de la jurisprudence, » et lui rendit les mêmes services qu'à la philologie[1]. Après lui vint *Alciat*, Milanais, appelé à Bourges par François Ier, dont Érasme disait ce que Cicéron a dit de Scévola, qu'il était le plus grand jurisconsulte parmi les orateurs, et le plus grand orateur parmi les jurisconsultes; puis *Coras*, *Baudouin*, *Godefroy*, *Hotman*, et entre tous, le grand *Cujas*, « Cujas, dit d'Aguesseau, qui a mieux parlé la langue du droit qu'aucun moderne et peut-être aussi bien qu'aucun ancien, » homme prodigieux, qui, d'après des fragments épars, devina le corps entier de la jurisprudence romaine, et que la critique moderne a justement comparé à Cuvier reconstruisant avec quelques ossements le monde antédiluvien. Si chaque jour les fossiles découverts justifient les prévisions de Cuvier, les textes retrouvés de Gaïus sont venus témoigner également en faveur de Cujas.

Ces hommes ne sont point, sans doute, des littérateurs; mais d'abord ils adoucirent par le mélange des lettres humaines,

[1] « L'érudition philologique de Budé, dit Gravina, n'était point soutenue par cette profonde connaissance des lois elles-mêmes qui n'est que le fruit d'un long travail; mais il est le premier qui, dans ses observations sur les Pandectes, ait donné une bonne interprétation des mots. » Quant à Alciat, tous ceux qui ont écrit sur la jurisprudence s'accordent à en faire le plus grand éloge. « La littérature fut entre ses mains le ministre de la jurisprudence. Les historiens de Rome, ses antiquaires, ses orateurs, ses poëtes furent réunis par lui, pour éclaircir les termes obsolètes et les obscures allusions des Pandectes. Il apprit aux juristes à écrire avec pureté et élégance. Il balaya surtout ce fatras de gloses souvent contradictoires qui habituaient les jeunes gens à compter plutôt qu'à peser les autorités. » *Hallam*, Litter. of Europe, c. VII. Voyez aussi *Bayle*, art. Alciat; Gravina, etc.

humaniores litteræ, la rudesse et la barbarie de la langue du droit; puis, si de la renaissance du grec et du latin sont nés la Poésie, le Théâtre et le Roman, ce fut de sérieuses et fortes études de la jurisprudence romaine [1] que sortirent toute l'éloquence judiciaire et parlementaire du siècle, et presque toute sa polémique, son histoire et sa philosophie, Pithou et L'Hôpital, De Thou et les auteurs de la Ménippée, Pasquier et Montaigne, noble et loyal sénat, dont je voudrais faire saisir le caractère, comme le font les grands peintres du temps, quand ils nous retracent ces dignes magistrats sous leurs noirs vêtements, l'œil vif et doux, la barbe en pointe et la fraise empesée. Je n'ai point à parler de ceux qui ne furent que légistes, et je ne nommerais pas *Loisel*, le savant élève de Cujas, si à ses *Institutes coutumières* il n'eût ajouté le *Traité de l'oubliance des maux advenus pendant les troubles*, et le dialogue intitulé *Pasquier*, deux écrits généreux d'idées et graves de style, qui le placent à un haut rang parmi les gallicans et les politiques. Avant lui avaient figuré sous le même drapeau *Arnaud Duferrier*, d'un immense savoir,

[1] Pour avoir une idée de l'alliance laborieuse de littérature et de jurisprudence à laquelle on habituait la jeunesse de cette époque, il suffit de se rappeler le fragment du président de Mesme cité par Rollin, Traité des Études, liv. 1, chap. 2 : « L'an 1545, dit le président, je fus envoyé à Toulouse pour étudier en loix avec mon précepteur et mon frère, sous la conduite d'un vieux gentilhomme tout blanc qui avoit longtemps voyagé par le monde. Nous fûmes trois aus auditeurs en plus étroite vie et pénibles études que ceux de maintenant ne voudroient supporter. Nous étions debout à quatre heures, et, ayant prié Dieu, allions à cinq heures aux études, nos gros livres sous le bras, nos écritoires et nos chandeliers à la main. Nous oyions toutes les lectures jusques à dix heures sonnées sans intermission : puis venions dîner, après avoir en hâte conféré demi-heure ce qu'avions écrit des lectures. Après dîner, nous lisions, par forme de jeu, Sophocles, ou Aristophanes, ou Euripides, et quelquefois Démosthènes, Cicero, Virgilius, Horatius. A une heure, aux études ; à cinq, au logis, à répéter et voir dans nos livres les lieux allégués, jusques après six. Puis nous soupions et lisions en grec ou en latin. Les fêtes, à la grand'messe et vespres. Au reste du jour, un peu de musique et de pourmenoir. Quelquefois nous allions dîner chez nos amis paternels, qui nous invitoient plus souvent qu'on ne nous y vouloit mener. Le reste du jour, aux livres : et avions ordinairement avec nous Adrianus Turnebus et Dionisius Lambinus, et autres savants du temps. » Voilà la vie universitaire d'alors ; voyez dans l'histoire quels en furent les fruits, et quels hommes résultèrent de telles institutions.

d'une extrême habileté pratique, et défenseur obstiné des libertés de l'Église de France contre les prétentions de la cour de Rome; et l'avocat *Charles Dumoulin*, d'abord catholique, puis calviniste, ensuite luthérien, revenant enfin au catholicisme, moins par conviction, dit-on, que par horreur pour les excès des religionnaires et par désespoir d'atteindre la vérité, odieux à tous les partis parce qu'il condamnait les délires de tous les partis, et, à travers tout cela, non-seulement l'un des plus grands jurisconsultes, mais un des hommes les plus érudits et les plus probes de son siècle. Ses *Observations à l'édit de Henri II relatif aux petites dates*[1] sont un livre admirable, auquel on ne peut comparer que le *Traité des libertés de l'Église gallicane* de *Pithou*, condisciple et ami de Loisel, élève, comme lui, de Cujas. « Le maître, disait Lefèvre, a enlevé à l'élève la gloire d'être le premier des jurisconsultes, l'élève a enlevé au maître celle d'être le seul. » Le traité des libertés de l'Église gallicane aurait dû, selon M. François de Neufchâteau, faire élever une statue à son auteur. Pithou, qui avait été l'un des collaborateurs de la satire Ménippée, continua dans ce traité

[1] On appelle *daterie* une espèce de chancellerie établie en cour de Rome, où s'expédie tout ce qui a rapport aux bénéfices. Henri II, par plusieurs édits, voulut s'opposer aux abus, aux fraudes et même aux faux qui se commettaient dans les *petites dates*. Le pape s'irrita de cette prétention. Les droits du prince furent défendus par Ch. Dumoulin, « grand et célèbre jurisconsulte, dit De Thou, dont le nom était en grande vénération, non-seulement par son jugement solide et sa profonde érudition, mais aussi par la probité et la sainteté de ses mœurs, homme consommé en la science du droit français ancien et moderne, et très-zélé pour sa patrie. » Telle était l'incontestable énergie des arguments de Dumoulin, que le pape lui-même s'en effraya et céda sur plusieurs points. C'est ce qui explique le mot du maréchal de Montmorency, en présentant Dumoulin au roi : « Sire, ce que Votre Majesté n'a pu faire avec trente mille hommes, ce petit homme l'a achevé avec un petit livre. » Que si l'on veut connaître les opinions religieuses des premiers jurisconsultes de ce siècle, on saura que Coras, Hotman et Duferrier étaient protestants; Godefroi, Loisel et Pasquier, catholiques; Baudouin, Dumoulin, Pithou, passèrent par diverses opinions pour s'arrêter définitivement au catholicisme. Quant à Cujas, il répondait à qui l'interrogeait sur son *credo : Nihil hoc ad edictum prætoris*, cela ne regarde point l'édit du préteur. Mais, au milieu de ces divergences de sentiment, tous se trouvèrent d'accord sur les points suivants : tolérance universelle, éloignement de tous les fanatismes, opposition constante aux usurpations de la papauté sur le temporel, adoption à cet égard des principes de l'Église gallicane.

l'œuvre de Jean Gerson, posa les bases de la fameuse constitution du clergé de 1682, établit de la manière la plus claire, la plus précise, la plus analytique, les maximes fondamentales qui depuis servirent de règle à la jurisprudence, dans tous les conflits entre le pouvoir temporel et le spirituel. C'était alors, bien plutôt qu'au XVII[e] siècle, que se fortifiaient de tout leur à-propos ces incomplètes libertés gallicanes auxquelles se rattachaient tous les bons esprits, comme à l'unique planche de salut entre les écueils de la Ligue et ceux de la Réforme.

Étienne Pasquier s'en fit l'historien; le 3[e] livre des *Recherches de la France* leur est consacré. Je parle ici d'un des ouvrages capitaux du XVI[e] siècle, d'un inépuisable trésor d'érudition. La France y revit sous toutes les faces; antiquité, législation, événements publics, questions religieuses, politiques, littéraires, d'origine, de langue, de mœurs, de coutumes, vous trouverez tout dans les *Recherches*, l'histoire des douze pairs du royaume et celle des jésuites, la naissance des parlements ambulatoires et celle des jeux de paume, l'appréciation de Frédégonde et celle de Ronsard, l'explication d'un proverbe et celle d'une cérémonie. Pasquier mérite mieux que tout autre le nom de *Varron français*. On lui souhaiterait sans doute plus de méthode et de critique : on peut lui reprocher de n'avoir point saisi sous son vrai jour l'obscure barbarie des premières races, et de parler parfois de Dagobert, comme s'il s'agissait de François I[er]; mais on songera aussi que l'idée de réunir ces documents si variés était encore toute neuve, et que si ces études incomplètes ont conduit à des vérités devenues triviales aujourd'hui, il était naturel que le premier entré dans la route ne pût y pénétrer bien avant. On songera surtout que Pasquier se montre partout dans son livre, comme il le fut dans sa conduite, ami sincère et éclairé de la patrie, du prince et du peuple[1]. Les *Lettres* de Pasquier ne sont

[1] Il aimait la patrie celui qui, portant la parole le jour où Henri IV installa à Tours le petit nombre de magistrats fidèles à son parti, ne put trouver d'expressions contre ses collègues restés volontairement dans Paris rebelle et ligueur. « A cette parole, dit-il, les grosses larmes me tombèrent des yeux; comme bon citoyen, ne pouvant plus dissimuler la douleur que je portois de la misère de ce

pas moins intéressantes que ses *Recherches*. Ce sont de vrais mémoires écrits au fur et à mesure des événements, francs et véridiques, d'un style en général simple et coulant, imagé, quand le sujet l'exige, un peu mignard parfois, souvent facétieux jusqu'à l'équivoque, et qui ne recule guère devant une trivialité ou même un calembour. Son *Discours en vers à Charles IX*, sur les guerres de religion, révèle plutôt le loyal citoyen que le poëte habile. On sourit aussi en songeant à la prodigieuse dépense d'esprit que lui et tous les littérateurs du temps ont faite, aux grands jours de Poitiers et de Troyes, sur la puce de mademoiselle Desroches et sur les mains absentes du portrait de Pasquier lui-même [1].

Mais, en vérité, ce serait presque ingratitude aux historiens de la littérature française de critiquer le moins du monde ce bon Pasquier, car nul écrivain du XVIe siècle ne peut leur être aussi utile sous tous les rapports; il offre bien d'ailleurs ce type parlementaire qui fut la gloire de l'époque, et qui, dans certaines familles de robe, chez les Séguier, par exemple, et chez les Molé, s'est perpétué jusqu'à nous : c'est la réunion d'une probité tolérante, d'une vertu civile transmise avec le sang, fortifiée par l'éducation et l'habitude, et devenue la nature elle-même, d'une science profonde sans pédantisme, d'une gravité enfin tempérée de malice, parfois un peu épaisse, mais toujours franche et sensée.

temps, la parole me mourut en la bouche... J'aurois voulu que ceux de Paris en eussent été spectateurs. » Il aimait le prince celui qui, faisant à Henri IV vainqueur et triomphant des remontrances sur quelques fâcheux édits, ajoutait avec l'austère franchise du magistrat : « Sire, ceux qui, depuis la réduction de Paris, sont auprès de Votre Majesté veulent rétablir son état par les mêmes voies que le feu roi a perdu le sien. » Il aimait le peuple celui qui disait à ses fils partant pour la guerre : « Je vous prie et je vous commande, en tant que j'ai commandement sur vous, de penser que si vous voulez que Dieu bénisse vos actions, il faut sur toutes choses épargner ce pauvre peuple qui n'en peut mais de la querelle, et néanmoins en porte la principale charge. Quand je vous recommande le peuple, je vous recommande vous-mêmes. Les bénédictions qu'il vous donne sont autant de prières à Dieu. »

[1] Il s'agissait d'un portrait de Pasquier auquel le peintre n'avait point fait de mains. Un avocat sans mains ! ce fut une source intarissable de sonnets, d'épigrammes, de distiques, de stances, qui n'occupent pas moins de cinquante colonnes in-fol. de l'édition de Pasquier de 1723. *La Puce* et *la Main* ont été imprimées à part, Paris, Jean Petitpas, 1610, 1 v. in-8°.

Expliquons-nous cependant : quand je parle en ces termes de la robe du XVIe siècle, je n'entends point y chercher les modèles de l'éloquence judiciaire; loin de là, et sous ce rapport, Pasquier ne vaut guère mieux que les autres[1]. Les livres sont souvent excellents, mais les plaidoyers ne ressemblent point aux livres, et si le barreau de ce temps n'est pas odieux comme la chaire, il n'est guère moins ridicule. La plaie dominante qui ronge et gâte tout, c'est l'excès de l'érudition. Sous François Ier, on se modère encore; on cite alors *Pierre de Liset* et *Guillaume Poyet*, que malheureusement leur servilisme et leur intolérance rendent

[1] Il faut cependant mettre à part les plaidoyers de Pithou comme avocat général à la cour de Guyenne, un d'eux a été conservé par Loisel; ceux de Pierre Ayrault et de Pasquier contre les jésuites. « Pasquier s'attacha surtout à prouver, par l'examen approfondi de l'institution de la société de Jésus, qu'elle n'était et ne pouvait jamais être qu'un foyer de trouble et de corruption. Soumise à une enquête aussi hardie que toutes celles qu'elle eut à subir depuis, cette société formidable se vit ainsi attaquée jusque dans ses bases les plus secrètes. On retrouve dans le plaidoyer de Pasquier toutes les exagérations et toute l'âcreté scolastique de l'époque; mais c'est un grand spectacle de voir, dans un procès privé, s'agiter les plus hautes questions sociales, un avocat devenir l'organe légal et avoué des sentiments de tous, et un simple tribunal prononcer, d'après une plaidoirie, sur le plus vaste et le plus national intérêt. Ce discours fut répandu partout et on le traduisit en presque toutes les langues. » *Berryer,* Leçons et Modèles d'éloquence judic., p. 33. Quant à Ayrault, sa position personnelle donne à son plaidoyer ou plutôt à son livre quelque chose de moins général, mais de plus profond et de plus touchant. Ce livre auquel Dupin, Montcloux-la-Villeneuve, Philarète Chasles et d'autres critiques donnent les plus grands éloges, est écrit en latin et en français, et intitulé : *De la puissance paternelle,* Paris, 1595, in-8o. Voici à quelle occasion il fut écrit. Ayrault avait quinze enfants. L'aîné, qui promettait beaucoup, fut envoyé chez les jésuites pour faire ses études. Les jésuites déterminèrent le jeune homme à entrer dans leur ordre, et le jeune homme prit l'habit. Indignation d'Ayrault qui fait sommer la Société de lui rendre son fils; refus des jésuites qui répondent qu'on ne sait ce qu'il est devenu. Arrêt du parlement qui défend à tout collége de recevoir René Ayrault; l'arrêt fut inutile. Il fallut que le roi lui-même recourût au pape. Le souverain pontife se fait présenter l'état nominatif de tous les jésuites; le nom de René Ayrault ne s'y trouve point. Ses maîtres le lui avaient fait changer. C'est alors que le père désespéré fit paraître son éloquent traité *De la puissance paternelle.* Mais ce qui surprendra plus que l'éloquence du père, il lui était difficile de n'en pas avoir en un pareil sujet, c'est l'infâme hardiesse du fils qui réfuta l'ouvrage de son père! Ses maîtres eurent la pudeur de ne point publier cette réfutation sous son nom; elle parut sous celui du provincial des jésuites de Paris. Le livre d'Ayrault est trop peu connu.

indignes de figurer dans la magistrature française de ce siècle. Mais plus tard, quand le drame et la poésie voguent en plein Ronsard, la manie classique déborde aussi sur le barreau, et la véritable éloquence est noyée dans le fatras de cette faconde. Les plaidoyers des bons comme des mauvais avocats ne sont plus qu'un chaos indéchiffrable, où se ruent pêle-mêle et se heurtent en tout sens les citations et les autorités les plus disparates, Jésus-Christ et Minerve, les saintes Écritures et les comiques anciens, Sénèque et Charlemagne, Homère et Alexandre, saint Chrysostome et les vieux poëtes français, mieux que cela, souvent des lignes entières d'hébreu, de grec ou de latin, et le tout à propos d'un mur mitoyen ou d'une demande en séparation de corps. Aussi ne croyez pas que Racine, dans *les Plaideurs,* ait rien exagéré ; quand *l'Intimé* remonte au chaos et à la naissance du monde, quand il cite les Grecs et les Babyloniens, le soleil et la lune, Aristote et sa politique, sur le fait d'un chapon, il n'est qu'un peintre fidèle des erreurs du barreau. Non que les avocats de cette époque crussent ce débordement de citations immédiatement utile à leurs causes ; ils étaient trop sensés pour cela; mais ils le savaient utile, indispensable même, à leur renommée et à leur fortune ; il s'agissait avant tout de se concilier un tribunal et un auditoire ivres d'érudition pédantesque, qui, une fois la science dépouillée de ce grotesque accoutrement, ne la reconnaissaient pas plus, que le siècle suivant n'avouait pour docteur un médecin sans robe et sans perruque. Les poëtes, les médecins, les prédicateurs, les jurisconsultes humanistes, tous avaient contribué à la vogue du pédantisme, et cette manie poussa avec le temps de si profondes racines, qu'elle se maintint, en dépit des sarcasmes, jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

Les historiens du barreau citent les noms de plusieurs avocats célèbres au XVIe siècle, mais il en est bien peu qui l'aient été uniquement à titre d'avocats; de ce petit nombre, il ne nous est presque rien parvenu qui soit authentique, et quand on arrive enfin à rencontrer les plaidoyers eux-mêmes, la plupart d'entre eux présentent un fatras réellement illisible. J'ai trouvé dans l'ouvrage de Berryer le fragment que je cite aux *Pièces à l'appui*. Supérieur

à tout ce que j'ai lu dans le même genre, il conserve cependant la teinte des défauts du siècle. On n'a presque aucun détail sur *Anne Robert*, l'auteur de ce morceau.

Sous Henri IV, *Mangot* et *Despeisses*, sans être encore irréprochables, ne furent pas du moins aussi ridicules que leurs prédécesseurs.

Mais où donc trouver cette éloquence parlementaire que devait produire tant de science, de probité et de courage civil? là où elle n'était ni préparée, ni travaillée, où elle ne demandait pas ses mouvements à l'étude et aux anciens, mais naissait spontanément de la conscience, du cœur et des circonstances; non dans les plaidoyers enfin, mais dans quelques mots qui partent de l'âme et qui vont à l'âme. Les histoires, les mémoires, les pamphlets de ce siècle, les procès-verbaux des états généraux abondent en paroles empreintes d'une mâle simplicité, d'une noble et naïve énergie. C'est *Potier; Montholon; Achille de Harlay; Pierre Séguier*, si remarquable par sa liberté de langage; c'est *Molé*, qui, dans son rapport sur la loi salique, donna le dernier coup à la Ligue; c'est avant eux *Duchâtel* et *de Mesme*; c'est, après eux, *Louis Servin*, qui, en 1626, expira aux pieds de Louis XIII, au milieu des vives remontrances qu'il adressait à ce prince au sujet de quelques édits bursaux [1]. Le chancelier Poyet prétend que François Ier peut à son bon plaisir surcharger le peuple d'impôts: « Portez, interrompt Duchâtel, ces tyranniques maximes aux Caligula et aux Néron; et si vous ne vous respectez vous-même, respectez le roi ami des hommes et qui sait que le premier de ses devoirs est de consacrer les droits de ses sujets. » Ne croiriez-vous pas entendre Mirabeau? Le même prince veut donner à de Mesme l'office d'avocat du roi au parlement, occupé alors par Rusé, dont il était las. De Mesme objecte d'abord que l'office ne peut vaquer, Rusé vivant. — « Mais c'est mon avocat, dit le roi, chacun prend celui qui lui plaît. Serai-je de pire condition que

[1] Bouguier consacra ce fait dans les deux vers latins suivants :

Servinum una dies pro libertate loquentem
Vidit, et oppressa pro libertate cadentem.

les moindres? — Non point, Sire, répond de Mesme. Ce n'est point votre avocat, c'est l'avocat de la couronne, non sujet à vos passions, mais à son devoir. J'aimerais mieux gratter la terre aux dents que d'accepter l'office d'un homme vivant [1]. » Que répond Achille de Harlay aux menaces du duc de Guise? « Mon âme est à Dieu, mon cœur est à mon roi, mon corps est entre les mains des méchants. » Voilà l'éloquence! s'écrie avec raison M. Philarète Chasles, ce sont là ces *braves paroles* que Montaigne préférait aux plus beaux discours; c'est là ce que Ronsard appelait *darder un parler courageux!*

Mais, entre toutes ces nobles figures, la plus noble est assurément *Michel de L'Hôpital* [2]. Je trouve dans ses œuvres un assez grand nombre de *poésies latines,* où il y a plus que de l'éloquence, il y a du patriotisme et de l'humanité. Ici, il nous peint les dignes loisirs d'un magistrat; là, il loue noblement la duchesse de Berry, fille de François Ier, de la protection dont elle environnait les lettres; plus loin, il trace à François II les devoirs de la royauté, du style de Joad parlant à Éliacin [3]. Viennent ensuite

[1] Mémoires de *Castelnau*. Et quand Rusé, qui avait ainsi conservé sa place, vint se jeter aux pieds de de Mesme pour le remercier : « Je n'ai rien fait pour vous, lui répondit celui-ci, ne m'en remerciez point : car j'ai servi à ma conscience, non à votre satisfaction. »

[2] « La France n'a rien produit dont elle doive plus s'honorer que cette antique magistrature qui, même sous le pouvoir absolu, conservait l'image de la liberté dans l'indépendance de la justice; et L'Hôpital, par son génie et par le temps où il a vécu, est en quelque sorte le chef et le modèle de cette génération de grands magistrats, que l'on vit se perpétuer, pendant plus d'un siècle, comme une sauvegarde publique, au milieu des factions, des coups d'État et de la guerre civile. » Villemain, vie de L'Hôpital.

[3] Qu'on lise surtout les lettres au cardinal Du Bellay, à la duchesse de Berry, Marguerite de Savoie, au chancelier Olivier, au président Guy Dufaur. C'est à lui que s'adressent ces beaux vers de la 6e épître du livre VI :

...Prima, secundum
Namque Deos, patriæ pietas est debita nostræ;
Cui te quum dederis, perdura et perfer ad usque
Extremum vitæ spatium limenque sepulchri,
Quam volet illa diu. Sin te rejecerit ultro,
Sive tui pertæsa novos accerset amores,
Lætus abi, atque revise tuos cum conjuge natos,
Incolumi famaque et nomine, plenus honorum,
Et tibi, quod summum est, vitæ bene conscius actæ.

plusieurs traités qui se rapportent aux événements contemporains; enfin des *Remontrances* et des *Harangues*, son plus beau titre à nos éloges.

L'Hôpital fut réellement le Caton de la France [1]. Dans un âge d'égoïsme et de passions déchaînées, il crut à la justice éternelle et à l'universelle humanité. Par l'édit de Moulins, il réforma la justice; par celui de Romorantin, en 1561, il consacra la tolérance religieuse; aux états d'Orléans, sa vertu l'éleva jusqu'au sublime. « Otons, s'écriait-il, ôtons ces mots diaboliques, noms de partis et de séditions, luthériens, huguenots, papistes; ne changeons le nom de chrétiens. » Ses harangues, presque toutes prononcées dans des circonstances difficiles, se distinguent moins par l'éloquence de la forme que par le sens et la dignité du fond, elles font moins d'honneur à l'orateur qu'au magistrat et à l'homme d'État; et cependant il a une manière à lui. Les mercuriales qu'il adressa aux parlements de Paris, de Rouen, de Bordeaux, présentent un mélange de fermeté et de familiarité, une clarté logique toute moderne et une érudition classique sans excès. Organe le plus souvent de l'autorité souveraine, il pour-

Et dans sa lettre à Dufay, Epist. 13, lib. VI :

O mihi tunc veniat non injucunda seni mors
Regibus antiquis sua reddita regna tuenti,
Atque meos cives in libertate manentes.

Et il y aurait mille autres passages semblables à citer.

[1] « C'étoit un autre censeur Caton, celui-là, et qui savoit très-bien censurer et corriger le monde corrompu. Il en avoit du moins toute l'apparence avec sa grande barbe blanche. son visage pâle, sa façon grave, qu'on eût dit, à le voir, que c'étoit un vrai portrait de saint Jérôme. Il ne falloit pas se jouer avec ce grand juge et sévère magistrat; si étoit-il pourtant doux quelquefois, là où il voyoit de la raison... Ces belles lettres humaines lui rabattoient beaucoup de sa rigueur de justice. Il étoit grand orateur et fort disert, grand historien, et surtout très-divin poëte latin, comme plusieurs de ses œuvres l'ont manifesté tel. » *Brantôme.*

A consulter : *Gravina,* De ortu et progressu juris civilis, Naples, 1713, 1 v., et ses œuvres, Naples, 1756, 3 v. in-4°; — Bibliothèque choisie des livres de droit qu'il est le plus utile d'acquérir et de connaître, par *Dupin*, Bruxelles, 1833, 2 v. in-8°; — *Berryer,* Leçons et Modèles d'éloquence judiciaire, Bruxelles, 1838, 1 v. in-8°; — *Villemain,* Vie de L'Hôpital, au t. II de ses œuvres, Bruxelles, Dumont, 1829, 6 v. in-18; — *Lherminier,* Histoire du Droit, Bruxelles, Hauman, 1835, 1 vol. in-8°, etc.

rait commander, il préfère convaincre; cela tient à la haute idée qu'il se formait de la loi, de la magistrature, et des devoirs qu'elle impose. Il a surtout une admirable franchise et que nulle considération ne peut fléchir. « Je sais, disait-il un jour, que ceci sera trouvé âpre et que je pourrais parler plus doucement, mais la nécessité m'arrache malgré moi ces paroles, et me fait préférer de rudes vérités à une douce flatterie. » Et dans une autre occasion : « Je sais que j'aurai beau dire, je ne désarmerai pas la haine de ceux que ma vieillesse ennuie. Je leur pardonnerais d'être si impatients, s'ils devaient gagner au change; mais quand je regarde tout autour de moi, je serais tenté de leur répondre comme un bon vieil homme d'évêque, qui portait comme moi une longue barbe blanche, et qui, la montrant, disait : Quand cette neige sera fondue, il n'y aura plus que de la boue. »

Je pourrais rapprocher du chancelier de L'Hôpital, Pierre Delaplace d'Angoulême, le garde des sceaux Duvair et le président de Thou; mais les deux premiers appartiennent plutôt à la philosophie, et le dernier à l'histoire, et ce sont de tels hommes, les premiers de l'époque avec Montaigne et Charron, qui rattachent à la souche parlementaire ces deux branches importantes de la prose du XVI[e] siècle.

CHAPITRE XIV.

PHILOSOPHIE; POLYGRAPHES.

Aperçu général de la philosophie au XVIe siècle. Ramus. — Moralistes ; Montaigne, Charron. — Écrits didactiques sur divers sujets ; Bodin, Olivier de Serres, etc.

La philosophie de ce siècle d'action, si souvent revêtue d'hermine et assise sur les fleurs de lis, devait être, on le prévoit sans peine, plutôt morale, pratique, d'application positive à la vie civile et au gouvernement de l'État, que théorique, spéculative et bornée au domaine des idées. Aussi le seul métaphysicien distingué de l'époque, ce fut *Ramus* ou *La Ramée,* professeur au collége royal. Encore s'est-il bien plus attaché à la grammaire et à la logique qu'à l'idéologie, à la psychologie proprement dite; mais, comme logicien, Ramus fut le précurseur de Descartes. Quand il parut, Aristote régnait encore despotiquement dans les écoles. Forcée de transiger avec les opinions séculières, la théologie s'était en définitive accommodée d'Aristote, mais à condition de s'en faire un auxiliaire, de l'imposer à son tour comme autorité infaillible, d'étouffer son texte sous les commentaires qu'elle rédigeait, et de répondre en son nom à toutes tentatives d'examen et de discussion par le fameux axiome : *le maître l'a dit.* Les franciscains, les dominicains, et après eux les jésuites, se

déclarèrent les plus chauds partisans de la scolastique aristotélicienne[1].

Ramus était trop pénétrant et trop obstiné pour se contenter de l'*ipse dixit*. Il nous apprend lui-même qu'après avoir passé trois ans dans l'étude de la dialectique alors en usage, il s'était demandé si elle lui avait donné une connaissance plus approfondie des faits, une plus grande facilité d'élocution, une imagination plus poétique, si, en un mot, il en était sorti plus habile qu'il n'y était entré. Et forcé de répondre négativement, il en vint à examiner si la faute en était à lui ou à la science. Le résultat d'une pareille étude ne pouvait être douteux. Au-dessus du maître, il voyait Platon, que la protection des Médicis et les travaux de Marsil Ficin et d'autres savants d'Italie venaient de remettre en lumière. Quand il eut comparé à la rigueur dogmatique d'Aristote le dialogisme onduleux et poétique du premier disciple de Socrate, il se mit, comme il le dit encore, à *socratiser* un petit. « En effet, ajoute-t-il, Socrate se contente de discuter avec bon sens et de rappeler tous les hommes à la liberté du jugement, il veut qu'on examine et qu'on s'en rapporte à la raison plutôt qu'à l'autorité. » C'est une chose remarquable et sur laquelle je ne puis assez appuyer, que ce besoin de bon sens, de raison, qui revient sans cesse comme le trait distinctif de l'esprit français. Voici en philosophie Abeilard, Ramus, Montaigne, Descartes; tous veulent comprendre, tous veulent ramener la science à l'examen, chercher et douter toujours, jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'évidence individuelle[2]. Une fois l'étendard déployé, la doctrine de Ramus, malgré les anathèmes, se répandit rapidement en France. Bientôt elle passa le Rhin, et les universités d'Allemagne virent s'élever la secte des Ramistes[3] qui rejetaient

[1] *Brucker*, Hist. philosoph., IV, 117, et *Buhle*.

[2] C'est là le grand mérite de Ramus, qui est loin d'ailleurs de la perfection. « Si nous opposons, dit Buhle, II, 395, la logique de Ramus à celle qui l'avait précédée, il nous sera impossible de n'en point reconnaître la supériorité. Mais si nous la jugeons par comparaison avec la science elle-même et avec des écrivains plus modernes, nous n'y trouverons qu'une tentative imparfaite et défectueuse. »

[3] Pasquier, *Recherches*, liv. IX, chap. 18.

Aristote pour Platon, c'est-à-dire alors, l'autorité pour l'examen. A Paris, les haines philosophiques, les plus cruelles de toutes après les haines religieuses, vinrent en aide à une vengeance personnelle; Ramus, accusé de protestantisme, fut enveloppé dans le massacre de la Saint-Barthélemy; mais ses idées rencontraient dans l'esprit de l'époque trop d'éléments homogènes, pour n'avoir pas germé dans bien des têtes. Il ne leur fallait pour prendre vie et se poser dans la postérité qu'un homme de génie qui les formulât; cet homme fut *Michel de Montaigne*, le premier prosateur, et j'ajoute avec une consciencieuse conviction, le premier moraliste du XVIe siècle.

Oui, malgré la sévère sentence de Pascal, malgré les indignations feintes ou réelles des jansénistes et des mômiers, Montaigne occupe un rang éminent parmi les moralistes de tous les âges. Son époque, inhabile en général à comprendre son prodigieux mérite de penseur et d'écrivain, qui n'a été bien apprécié qu'à partir du XVIIIe siècle, rendit cependant justice à sa haute moralité. Juste Lipse fit son apologie, le cardinal Duperron appelait ses *Essais* le bréviaire des honnêtes gens; Gessner le nommait le Socrate français; Pasquier, et un peu plus tard Mézerai, un autre Sénèque en notre langue, et Sénèque est assurément le philosophe le plus pur, j'allais dire le plus chrétien, de l'antiquité. D'où vient donc cette renommée qu'on lui a faite d'égoïsme et d'apathie sur toutes les grandes questions humanitaires? De ce qu'il fut à la fois plus profond, plus large et plus franc qu'aucun homme de son âge. Les protestants sont peut-être encore plus âpres à son endroit que les catholiques; il est un mot surtout qu'ils ne peuvent lui pardonner : « Je suis dégoûté, dit-il quelque part, de la nouveauté, quelque visage qu'elle porte, je ne veux pas même qu'on fasse un choix ou triage dans les croyances. » Mais que l'on songe à quelle époque il écrivait ces paroles : c'est lorsque le fanatique Calvin eut fait brûler le logicien Servet; c'est lorsque Luther, s'obstinant à se poser le *nec plus ultra* des réformes possibles, désespéré de se voir débordé de toutes parts, anathématisait également et les atroces frénésies de Jean de Leyde, et la puissante dialectique des sociniens, et Zwingle, et

Écolampade, et Calvin lui-même; c'est lorsqu'il allait jusqu'à dire, dans son découragement, que mieux valait le papisme qu'aucune réforme, que tout était bien dans le papisme, qu'il voulait obéir au pape comme un fils et révoquer tout ce qu'il avait écrit contre lui [1]. C'est enfin quand d'une autre part résonnait encore le bourdon de la Saint-Barthélemy. Tant de calamités [2], des luttes si longues et si sanglantes, aboutissant à l'anarchie ou au despotisme, et pourquoi? Pour faire triompher des doctrines au bout du compte tronquées et incomplètes! tout cela ne pouvait manquer de faire une vive impression sur un esprit aussi net et aussi avancé que Montaigne. Doit-on s'étonner qu'il regardât comme inutiles et même dangereuses toutes ces demi-réformes dans les lois et les institutions, qui n'allaient pas au fond des questions sociales, qui ne s'attaquaient qu'à des phénomènes variables, « toutes choses, disait-il, qui par elles-mêmes ont peut-être leur poids, leur mesure et leurs conditions, mais qui en définitive ne valent pas qu'on remue l'État et qu'on bouleverse les existences privées, pour y apporter le moindre changement. » Sans doute la science variée et l'expérience raisonnée de Montaigne l'avaient conduit au scepticisme sur bien des points: « Beaucoup savoir, dit-il, apporte occasion de plus douter. » Substituant sans cesse l'analyse à la synthèse, il prend à partie chaque opinion, lui demande ce qu'elle a de chances dans le présent, ce qu'elle renferme d'avenir, la manie, la retourne en tout sens, essaye tous les systèmes, ouvre des échappées dans toutes les voies; et comme, selon Épictète, chaque doctrine a son bon côté, son anse par laquelle l'humanité peut la saisir, il lui arrive, ainsi qu'à tout homme de compréhension vaste et pénétrante, d'être, du moins pour le vulgaire, incertain et flottant. En religion, il proteste en faveur de la liberté de conscience, il avoue tout haut un scepticisme naïf et en même temps il conserve un respect profond

1 *Epistol. Bohem.*, liv. II; Capefigue, *Histoire de la Réforme*, t. I, chap. 11.

2 Il faut remarquer que c'est à la fin de la fatale année 1572, que Montaigne, fatigué des abominations de tous les partis, se retira dans son donjon solitaire et commença à écrire.

pour le culte de ses pères et une entière soumission à l'Église; en politique, il professe pour la monarchie un antique attachement, et pourtant il entrevoit et formule autant d'améliorations que Rabelais, « il évente cent mines nouvelles et combien difficilement éventables[1]; » et cela, non point, comme Rabelais, sous le masque de la bouffonnerie, le siècle était devenu trop sérieux pour un tel langage, mais à l'aide, ici, d'un doute loyal, là, d'une question jetée avec négligence, parfois, d'une ironie transparente. Or ne concluez pas de ces diversités qu'il y ait en lui incertitude, contradiction, ni même éclectisme; non, il y a connaissance de son temps et juste dédain des demi-mesures[2]. On sent à travers tout cela qu'une réforme réellement radicale aurait eu toutes ses sympathies; que sa doctrine religieuse se résume en deux mots : catholicisme ou déisme. Du premier coup d'œil, la Réforme fut pour lui ce que le constitutionalisme est après tout pour les gens éclairés de notre âge; sans doute; le régime constitutionnel renferme beaucoup d'excellentes choses, il serait difficile d'y toucher impunément; et pourtant, qui de nous voudrait aujourd'hui s'y reposer à tout jamais? quel homme de bonne foi le regarde comme le dernier mot de la science sociale et politique?

Quant à la morale, celle de Montaigne est humaine, juste, modérée, « toute pratique et non point ostentatrice et parlière; » là, il n'hésite ni ne tergiverse. Où trouver un tableau de la vertu à la fois plus fidèle et plus gracieux que dans son livre? « Que faut-il pour être heureux? se rapprocher de la nature, vivre en paix avec soi-même et avec les autres. Sachez de plus que la vraie vertu est la mère nourrice des plaisirs humains; en les rendant justes, elle les rend sûrs et purs; elle aime la vie, elle aime la

[1] Mademoiselle de Gournay, *Préface des Essais de Montaigne.*

[2] « Montaigne, dit Nisard, semble se contredire d'une page à l'autre, et cependant vous fait-il l'effet d'un homme sans consistance morale et sans arrêt? Non. Peu de raisons d'hommes plus flottants ont été plus fermes, peu de douteurs plus sincères ont approché de plus près de la certitude humaine. C'est un homme qui a tout pesé et tout rejeté, sauf pourtant quelques points capitaux placés de distance en distance dans la vie, où nous le retrouvons un et invariable. C'est à ces jalons qu'il faut suivre et reconnaître les caractères : le reste n'est rien; l'échafaudage de l'édifice. »

beauté, la gloire, la santé; mais son office propre et particulier, c'est de savoir user de ces biens-là modérément, et de les savoir perdre avec constance... Elle n'est pas, comme dit l'école, plantée à la tête d'un mont coupé, raboteux, inaccessible; ceux qui l'ont approchée savent au contraire qu'elle est logée dans une belle plaine, fertile et florissante, d'où elle voit bien sous soi toutes choses, mais celui qui en sait l'adresse y peut arriver par des routes ombrageuses, gazonnées, semées de fleurs, et d'une pente facile et polie comme celle des voûtes célestes. »

« Le livre de Montaigne, disait Pasquier[1], est un vrai séminaire de belles et notables sentences, dont les unes sont de son estoc, et les autres transplantées si heureusement et d'une telle naïveté dans son fonds, qu'il est malaisé de les juger pour autres que siennes. » En effet, Montaigne avait reçu une éducation toute latine; dès sa plus tendre enfance, il parla latin; il avait longtemps vécu dans le manoir de ses pères seul avec les anciens; aussi est-il si bien nourri et imbu de l'antiquité, qu'il la transpire et l'exhale, pour ainsi dire, par tous les pores. Les poëtes et les philosophes de la Grèce et de Rome sont pour lui ce que furent pour Bossuet l'Écriture et les Pères. Il s'en empare souverainement, se les assimile, ajoute, retranche, et toujours avec tant d'aisance et de liberté, qu'on ne peut plus distinguer ce qui leur appartient et ce qui lui reste.

C'est là un de ses caractères; l'autre est ce qu'on pourrait appeler son *égotisme*, que l'on n'a pas manqué de lui reprocher aussi[2], et qui est, à mon gré, la plus précieuse manifestation de son talent. Montaigne déclare dès l'abord que son intention a été de se peindre et qu'il est lui-même la matière de son livre; et d'un bout à l'autre, en effet, il pose à ses propres yeux et se

[1] *Lettres*, liv. XVIII, lettre 1.

[2] Pascal est, à ce propos, d'une aigreur qui fait peine, et d'une injustice qui révolte. « Le sot projet, dit-il, que Montaigne a eu de se peindre! et cela non pas en passant et contre ses maximes, comme il arrive à tout le monde de faillir, mais par ses propres maximes et par un dessein premier et principal; car de dire des sottises par hasard et par faiblesse, c'est un mal ordinaire; mais d'en dire à dessein, c'est ce qui n'est pas supportable, et d'en dire de telles que celles-là. »

reproduit ensuite avec tant de naïveté, de vérité, de désintéressement, que ce portrait de Montaigne par Montaigne est l'autopsychographie la plus instructive et la plus piquante que l'on puisse imaginer : la plus piquante, car à son entière impartialité vous diriez qu'il s'agit d'un autre, tandis qu'à sa profonde et minutieuse analyse, vous comprenez qu'il ne pouvait atteindre une si intime connaissance des détails qu'en travaillant sur lui-même; la plus instructive, car il réunit si bien les innombrables variétés de l'homme, « de cet être ondoyant et divers, qui présente autant de différence de lui à lui-même comme de lui à autrui, » qu'il semble renfermer en soi toute l'espèce, et que l'étude de Montaigne est la meilleure introduction à l'étude et à la connaissance de l'homme en général.

Que si l'on appelle livre, le développement complet d'une idée unique ou de plusieurs idées homogènes, les *Essais* de Montaigne ne sont pas un livre; on pourrait les intituler comme le traité de Pic de la Mirandole, *De omni re scibili.* Il y aborde tout, en s'abandonnant sans cesse aux mille caprices de la pensée la plus vagabonde. Cet homme, d'une raison si sévère, semble n'obéir qu'à cette faculté que lui-même appelle *la folle du logis;* il choisit un sujet, le quitte, le reprend, promet une matière dans le titre, en traite une autre dans le chapitre... Mais pourquoi l'historien de la littérature chercherait-il à expliquer Montaigne? celui-ci offre du moins cet avantage, que, pour l'analyser, il suffit de le copier; quelle meilleure explication de sa méthode que celle qu'il donne lui-même dans les lignes suivantes? « Je n'ai point, dit-il, d'autre sergent de bande à arranger mes pièces que la fortune. A même que mes rêveries se présentent, je les entasse; tantôt elles se pressent en foule, tantôt elles se traînent à la file. Je veux qu'on voie mon pas naturel et ordinaire, ainsi détraqué qu'il est; je me laisse aller comme je me trouve, je prends de la fortune le premier argument, pensant ici un mot, ici un autre, échantillons dépris de leurs pièces, écartés sans dessein, sans promesses. »

N'est-ce pas encore à Montaigne lui-même qu'il faut demander la définition de son style, comme celle de son œuvre? « C'est aux

paroles, dit-il, à servir et à suivre, et que le gascon y arrive, si le françois n'y peut aller. Je veux que les choses surmontent, et qu'elles remplissent de façon l'imagination de celui qui écoute, qu'il n'ait aucune souvenance des mots. Le parler que j'aime, ajoute-t-il, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche, un parler succulent et nerveux, court et serré, non tant délicat et peigné que véhément et brusque, plutôt difficile qu'ennuyeux, éloigné de l'affectation, déréglé, décousu et hardi. » Saisissant la langue à son berceau, avant qu'elle eût une existence de soi, avant que les grammairiens et les académies lui eussent tracé des règles et des limites, il en a fait ce qu'il a voulu; il l'a pliée à toutes les fantaisies de son esprit et de son cœur; et comme il était homme de génie, sa langue pour nous est ancienne, sans doute, mais non fanée et décrépite, et c'est à cette source que les grands écrivains des siècles suivants, La Bruyère comme Pascal, Rousseau comme Courier, et les poëtes eux-mêmes, sont venus retremper leur langage. Les qualités essentielles de sa pensée sont le jugement droit, la raison saine, et le talent d'élever si haut une idée particulière qu'elle devienne une idée générale; celles de sa diction sont le pittoresque, la couleur, le familier de la conversation ajoutant par son rapprochement à la verve de l'éloquence. On ne pourrait compter toutes les images, les expressions, les alliances de mots qu'il a créées. En un mot, bien qu'on puisse reprocher à Montaigne quelque penchant au scepticisme et à l'inconstance dans les opinions, quelques traits de vanité dans le caractère, il faut reconnaître qu'il est le premier écrivain français qui en ait appelé des savants au peuple, qui ait fait descendre la philosophie du Portique et de l'Académie pour l'introduire au foyer des gentilshommes et des oisifs du siècle; qu'il est le père de cette famille littéraire qui a pris en Angleterre le nom d'*Essayistes*, néologisme que le titre de son livre devrait faire adopter en France; enfin qu'il est un des génies les plus heureux et les plus brillants, un des hommes de style les plus originaux et les plus féconds qui aient existé.

Il faut ajouter à ses *Essais* son *Voyage en Italie*, où il s'anime parfois, comme dans la description de Rome, et sa traduction du

Traité de la théologie naturelle, de l'Espagnol Raymond Sébunde, ouvrage de sa jeunesse, qui la trahit souvent, et qu'il écrivit par ordre de son père. Est-ce pour n'en avoir pas le démenti, que Montaigne écrivit au ch. 12 du livre II de ses *Essais* l'apologie de Raymond Sébunde, dont les arguments, de l'avis de bien des critiques, sont plus éblouissants qu'irréfragables[1]? Cette fois du moins, Pascal applaudit : « J'approuve, dit-il, l'apologie, parce qu'elle démontre la nécessité de la révélation. » Sans doute; mais l'éloge de Pascal ne peut s'appliquer qu'à l'un des points de vue de l'*Apologie;* et il y en a deux bien manifestes. D'une part, l'auteur attaque la raison humaine pour combattre les déistes, et c'était là, sans doute, ce qu'admirait Pascal; mais de l'autre, il la défend contre les théologiens. Et l'on a beau vouloir tourner cet écueil, le scepticisme est encore là.

Trois contemporains de Montaigne se sont rapprochés de lui, sinon par la forme, du moins par le fond, écrivains bien inférieurs, mais plus pratiques peut-être et d'une application plus positive, précisément parce qu'ils ne voyaient pas aussi loin. L'un est *Étienne de La Boëtie,* l'ami de Montaigne; l'autre, *Charron,* son disciple ; et le troisième, *Jean Bodin.*

C'est à l'amitié de Montaigne que *La Boëtie* doit tout son renom dans la postérité[2]; c'est Montaigne qui publia son fameux traité

[1] Voyez sur Raymond Sébunde, Tennemann, parag. 274; le *Christianisme de Montaigne,* par Labouderie; et les *Réflexions sur le caractère et sur la religion de Montaigne,* qui précèdent l'édition de Desoer, Paris, 1818.

[2] « Si on me presse, dit Montaigne en parlant de La Boëtie, de dire pourquoi je l'aimois, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : Parce que c'étoit lui, parce que c'étoit moi... Depuis le jour où je le perdis, je ne fais que traîner languissant, et les plaisirs mêmes qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte. Nous étions à moitié de tout; il me semble que je lui dérobe sa part; j'étois déjà si fait et accoutumé à être deuxième partout, qu'il me semble n'être plus qu'à demi. » Il revient souvent sur La Boëtie. Dans une lettre à son père, il raconte de la manière la plus touchante les derniers moments de son ami; dans une autre à M. d'Aguesseau, il en fait le plus bel éloge : « Qui pourroit faire voir, dit-il, les réglés branles de son âme, sa piété, sa vertu, sa justice, la vivacité de son esprit, le poids et la santé de son jugement, la hauteur de ses conceptions, si loin élevées au-dessus du vulgaire, son savoir, les grâces, compagnies ordinaires de ses actions, le tendre amour qu'il portoit à sa

de la Servitude volontaire ou *le Contr'un*, le plus hardi pamphlet du XVIe siècle, le père du *Contrat social*. Imprimé pour la première fois en 1573, pendant les troubles du Languedoc, on le voit reparaître de loin en loin, comme le manifeste de tous les révolutionnaires, et en 1836, une édition populaire en répandit des milliers d'exemplaires à la suite d'un ouvrage de la même famille, mais qui fut plus fatal à son auteur, *le livre du Peuple* de La Mennais.

Le Contr'un n'est en définitive qu'une déclamation qui détruit sans remplacer; mais cette déclamation établit, dans un style

misérable patrie, et sa haine capitale et jurée contre tout vice, mais principalement contre cette vaine trafieque qui se couvre sous l'honorable titre de justice, engendreroit certainement à tous gens de bien une singulière affection envers lui, mêlée d'un merveilleux regret de sa perte. » Voici maintenant comme M. de La Mennais a apprécié *le Contr'un* dans la nouvelle édition qu'il en a donnée : « Une chaleur vraie, une éloquence de persuasion, sans aucune emphase, des pensées quelquefois profondes, un rare esprit d'observation, une sagacité pénétrante qui résume en quelques traits principaux l'histoire, si variée dans ses détails, des oppresseurs de tous les temps, telles sont les qualités, peu ordinaires sans doute, qui distinguent ce livre. On y reconnait d'un bout à l'autre l'inspiration de deux sentiments qui dominent constamment l'auteur, l'amour de la justice et l'amour des hommes; sa haine pour le despotisme n'est encore que cet amour même. » Je donne un extrait du *Contr'un* dans les *Pièces à l'appui*. Il faut ajouter, avec Hallam, *Litterature of Europe*, t. II, que le développement des idées démocratiques fut singulièrement favorisé au XVIe siècle par l'étude de l'antiquité toute républicaine, par quelques recherches mieux approfondies sur les premiers temps de l'histoire de France, enfin par la vulgarisation du vieux Testament qui se prêtait si bien, entre les mains des calvinistes, aux doctrines antimonarchiques. C'est de là qu'étaient partis, même avant La Boëtie, le livre de Buchanan, *De jure regni apud Scotos*, celui d'Hotman, *Franco-Gallia*, et celui de Languet, sous le nom d'*Étienne Junius Brutus le Celte*, *Vindiciæ contra Tyrannos*. Le premier appartient à l'Angleterre, mais les deux autres étaient Français. Hotman a recueilli, dans les anciens annalistes de la France, tous les documents et les arguments qui peuvent établir quelle était jadis la part du peuple dans le gouvernement, et surtout ses droits à l'élection des rois. Languet examine successivement les quatre questions suivantes : 1° Les sujets sont-ils dispensés d'obéir aux princes qui commandent quelque chose contre la loi de Dieu? 2° Est-il permis de résister à un prince qui entreprend contre la loi de Dieu et contre l'Église? 3° Peut-on résister à un prince qui opprime ou ruine l'État, et jusqu'à quel point? 4° Les autres princes peuvent-ils aider des sujets révoltés pour soutenir la vraie religion? Inutile d'ajouter que les quatre questions sont résolues par l'affirmative. Buchanan et La Boëtie étaient catholiques; Hotman et Languet, protestants.

concis, énergique, animé, que la liberté est dans la nature; que la servitude est fille de l'habitude, de la lâcheté et de l'ignorance; que tout roi, qu'il ait obtenu le trône par droit de conquête, de naissance, ou d'élection, est presque de nécessité un tyran; et enfin que, pour secouer le joug du tyran, il suffit de le vouloir, et de détruire cinq ou six individus qui en tout pays font toute sa force.

Un livre si hostile au pouvoir ne fut cependant pas proscrit, et les Garasse, les Possevin et tant d'autres jésuites fanatiques, le laissèrent en paix, tandis qu'ils poursuivaient de leurs malédictions les ouvrages beaucoup plus modérés de Bodin et de Charron. Mais c'est que La Boëtie ne s'était point posé, comme les deux autres, en philosophe prêchant *ex cathedra* la tolérance religieuse et la haine de tous les abus de l'Église. Sa brochure, couverte du manteau de Montaigne, en partagea la fortune. Montaigne aussi avait été plus loin que Charron, mais celui-ci dit plus positivement, plus officiellement, en quelque sorte, ce qu'il voulait dire. Autant Montaigne est aisé, hardi, dégagé dans sa manière et dans son style, autant Charron est méthodique, doctoral, pédantesque même. On peut croire parfois, comme Pasquier, que Montaigne « a voulu se moquer de tous, par une liberté particulière et à lui propre. » Avec l'auteur grave et compassé du livre *de la Sagesse*, l'illusion n'est plus admissible. En vain veut-il s'en défendre, en vain écrit-il quelque part : « Je dis encore que je traite et agis ici non pédantesquement, selon les règles ordinaires de l'école; » c'est avec toute la rigueur scolastique qu'il érige en dogme le scepticisme. C'est du haut de la chaire qu'il anathématise les préjugés reçus. Son traité *de la Sagesse*, d'une lecture d'ailleurs peu gracieuse, témoigne d'une philosophie moins chaude, moins énergique, mais plus logique, mieux assise, plus obstinée, en quelque sorte, que celle de Montaigne. Quant à son livre *des Trois Vérités*[1] et à ses *Discours chrétiens*, ils sont

[1] Le livre des *Trois Vérités* surtout appartient complétement aux doctrines catholiques. L'auteur cherche à y prouver méthodiquement, contre les athées, qu'il y a une religion; contre les partisans des autres religions, que le christianisme est la seule véritable; contre tous les sectaires, que l'Église catholique

inattaquables aux yeux du catholicisme même le plus scrupuleux.

En politique Charron est plus conservateur que La Boëtie, Bodin l'est plus encore que Charron. Pour Bodin, le premier principe de la constitution est l'inviolabilité du monarque. Quels que soient ses erreurs ou ses crimes, on ne peut ni le mettre à mort, ni le bannir, ni le déposer. Sa personne sacro-sainte est le palladium social. Cette doctrine est celle du meilleur ouvrage de Bodin, le *Traité de la République;* elle ne l'empêche point d'y établir à chaque page, et avec l'éloquence d'une profonde conviction, la tolérance, la liberté de conscience, la liberté individuelle, l'empire souverain de la loi. Le livre *de la République* n'est pas une utopie dans le genre de Platon et de Thomas Morus [1]; il y circule partout un esprit de réalité et d'actualité, beaucoup plus conforme au génie pratique des Français que les poétiques rêveries du philosophe grec ou les hypothèses du chancelier de Henri VIII. Que la civilisation marche, et ses axiomes, on le sent, deviendront des faits, et ses théories se réaliseront en lois. Je ne parle, faites attention, que du *Traité de la République,* et, avec quelques restrictions cependant, de la *Méthode pour étudier l'Histoire;* car si l'on descend de là aux autres écrits de Bodin : *Traité de la Nature, Traité des Erreurs et Superstitions, Traité de la Démonomanie,* etc., l'opinion définitive que l'on ne pourra se défendre de formuler sur ces ouvrages, c'est que Bodin fut un esprit paradoxal, inconséquent, et qui obscurcit quelques idées saines et profondes par une crédulité et un amour du merveilleux qui passent l'imagination. Le livre le plus curieux

romaine est la seule Église. Sorel, dans sa *Biblioth. franç.,* p. 68, apprécie avec assez de sagacité Montaigne et Charron.

[1] L'*Utopie* de Thomas Morus est assurément l'œuvre d'un esprit plus ingénieux que profond. Une observation qui frappe, à sa lecture, et qui prouve combien l'opinion générale du moment influe sur les caractères même les plus fermes, et quelle indulgence nous devons avoir pour les variations d'un être aussi *ondoyant* que l'homme, c'est que l'illustre chancelier, qui mourut martyr de la foi catholique, attaque violemment dans l'Utopie la fainéantise et la mendicité des moines, et certains dogmes de la cour de Rome, soutenant que toutes les sectes sont également agréables à Dieu, identiques dans leurs principes fondamentaux, et unies par le lien d'un culte commun. Je donne aux *Pièces à l'appui* l'analyse de la République de Bodin, d'après Hallam.

sous ce rapport est son traité *de la Démonomanie des sorciers*. Cet écrit illumine toute une face du XVIe siècle; il est indispensable à qui veut s'expliquer cette période de contrastes, et comprendre combien fut pénible la lutte entre les ténèbres du moyen âge et la nouvelle lumière qui se levait sur l'humanité [1]. Que Louis XI, Charles VIII, les Médicis et les Valois aient entretenu des astrologues à leur cour et épousé toutes les folies démonologiques, on le conçoit; mais voici un philosophe, un homme de science profonde et d'esprit dégagé, qui dédie au plus consciencieux des historiens, au plus intègre des magistrats, à Christophe De Thou, premier président du parlement de Paris, un ouvrage où sont entassées et soutenues avec la foi la plus robuste toutes les absurdes anecdotes, toutes les burlesques fantaisies que peut créer une imagination malade à l'endroit des intelligences surnaturelles, ce ne serait rien encore, mais où sont admises les plus sanguinaires conséquences de cette ridicule crédulité. Et nul moyen de lui répondre, puisqu'il commence par poser en fait, dans la préface, que tout homme qui soutient qu'il n'y a ni esprits, ni sorciers, est lui-même un sorcier, ne parlant ainsi qu'en raison d'un pacte fait

[1] Tous nos moralistes du jour se récrient bien haut sur la quantité et la nature effroyable des crimes dont retentissent les journaux. Nous voici arrivés, selon eux, à l'abomination de la désolation; eh bien! toutes ces atrocités ne sont rien auprès des faits innombrables que cite Bodin, et de ceux qu'avait déjà cités Henri Estienne dans l'*Apologie d'Hérodote*. La seule différence, c'est que Bodin appelle démonomanies, ce que nous appelons monomanies homicides. Tout l'avantage est d'ailleurs pour le XIXe siècle, et surtout la conclusion des deux parts : un crime invraisemblable est-il avéré? Le coupable est un monomane, disent nos jurisconsultes; et nos juges : Il faut l'enfermer dans un hospice d'aliénés. C'est un sorcier, disait Bodin; et les neuf dixièmes des magistrats de son siècle : Il faut le brûler vif et jeter ses cendres au vent. Le XVIe siècle est plein d'ouvrages semblables à la Démonomanie : *Les ruses, finesses et impostures des esprits malins*, par Du Triez, Cambrai, 1563, in-4o; *Traité des Sorciers*, par Lambart Daneau, 1579, petit in-8o, etc., etc. Il faut reconnaître cependant que, sous ce rapport, d'autres pays semblent plus avancés que la France. Avant Bodin, le médecin hollandais *Wyerus*, dans son livre, *de Præstigiis*, Basle, 1564, tout en admettant le pouvoir des démons, ne voulait pas qu'on punît les sorciers, plutôt leurs victimes que leurs complices; et l'Anglais *Reginald Scott* va plus loin; il refuse au démon tout pouvoir sur les hommes et sur le cours de la nature. Son livre est intitulé : *Discovery of Witchcraft*, Londres, 1584.

avec le diable. Singulier caractère des âges critiques que cette alliance du scepticisme et de la crédulité! Le XVIII[e] siècle n'a-t-il pas ajouté foi aux diacre Pâris, aux Cagliostro, aux Mesmer, aux Saint-Germain, à toutes les espèces de convulsionnaires et d'illuminés?

On n'a pas du moins de telles erreurs à reprocher au sage *Pierre de la Place*, et plus tard aux moralistes *Du Vair* et *Coeffeteau*. Le premier, auteur d'assez bons *Mémoires sur l'état de la France de 1556 à 1561*, se rattache à l'école de L'Hôpital et de De Thou par ses deux écrits, le *Traité de la Vocation*, où il fait sentir la nécessité de donner plus d'étendue et de profondeur à l'instruction de la jeunesse, et le *Traité du droit usage de la philosophie morale avec la doctrine chrétienne*, où il appuie surtout sur l'union qui doit exister entre l'une et l'autre. Le *Tableau des passions humaines* de *Coeffeteau* a été vanté, sans doute, beaucoup plus qu'il ne méritait, ainsi que sa traduction de *Florus*, que Vaugelas avait prise pour modèle; mais on doit reconnaître, dans ce vieux peintre de mœurs, une raison saine, et sinon l'éclat ou la chaleur du coloris, du moins la pureté du dessin. Du Vair s'acquit à plus juste titre, ce me semble, la réputation d'orateur éloquent et d'habile critique. Ce n'est plus la naïveté d'Amyot ou le pittoresque et l'imprévu de Montaigne, mais c'est déjà en plusieurs endroits la pompe et la dignité de Balzac [1]. Ses divers

[1] François de Neufchâteau, *Introduction* au Pascal, reproche à Du Vair de vouloir trop latiniser la langue nationale, et il cite, à l'appui de cette assertion, un assez bon nombre d'expressions ridicules en effet, mais qui le paraissent davantage réunies en une seule phrase, au lieu d'être dispersées dans un long ouvrage. Il n'en est pas moins vrai d'ailleurs que du Vair a souvent atteint l'éloquence de la forme comme celle de la pensée. En voici un exemple qu'on a déjà cité, et qui me paraît d'autant plus remarquable que le livre date de 1594. C'est l'*Essai sur la constance et consolations ès malheurs publics*. « Repassez en votre mémoire l'histoire de toute l'antiquité, et quand vous trouverez un magistrat qui aura eu grand crédit envers un peuple, ou auprès d'un prince, et qui se sera voulu comporter vertueusement, dites hardiment : Je gage que cestuy-ci a été banni, que cestuy-ci a été tué, que cestuy-ci a été empoisonné. A Athènes, Aristidès, Thémistoclès et Phocion; à Rome, infinis, desquels je laisse les noms pour n'emplir le papier, me contentant de Camille, Scipion et Cicéron, pour l'antiquité, de Papinien, pour les temps des empereurs romains, et de Boèce sous les Goths. Mais

écrits, et surtout son *Traité de l'éloquence françoise et des raisons pourquoi elle est restée si basse,* prouvent qu'il comprenait assez bien tout ce qui manquait encore à la langue, et que, comme le traducteur Vigenère, comme *Simon d'Olive,* et quelques autres, il entrevoyait la nécessité de cette noblesse et de cette unité de langage, que le réformateur de la prose française allait bientôt consacrer, même en l'exagérant.

Ne dédaignons pas, dans ce siècle si fécond en disputes de mots et en vaines arguties théologiques, les écrivains qui visèrent à l'utile et au positif. Je ne parle pas des savants; la chirurgie, la botanique, l'histoire naturelle citent alors des noms qui ont survécu à leur âge; je me contente de ceux qui présentent en même temps un côté littéraire. *Bergier* est trop long; on lui a reproché de manquer de méthode; mais il y a une science réelle et de solides réflexions dans son *Histoire des grands chemins de l'empire romain.* Tandis que *Nicot* enrichissait la langue du premier dictionnaire français qu'elle ait eu, et le pays de cette plante destinée à un si brillant avenir, qui fut d'abord le *petun,* puis la *nicotiane,* et enfin le *tabac,* un gentilhomme fermier, *Olivier de Serres,* y introduisait la culture du mûrier et le ver à soie. Encouragé par Henri IV, il joignait la théorie à la pratique. Son *Théâtre de l'Agriculture* ou *le Ménage des champs,* digne rival de la *Maison rustique* de *Charles Estienne,* est l'œuvre d'un bon citoyen et d'un véritable ami des hommes. Si sa bonhomie et son enthousiasme exclusif pour l'agriculture donnent à

pourquoi le prenons-nous si haut? qui avons-nous vu de notre siècle tenir les sceaux de France, qui n'ait été mis en cette charge pour en être déjeté avec contumélie? Celui qui auroit vu M. le chancelier Olivier ou M. le chancelier de L'Hospital partir de la cour pour se retirer en leurs maisons, n'auroit jamais envié de tels honneurs ni de telles charges. Imaginez-vous ces braves et vénérables vieillards, èsquels reluisoient toutes sortes de vertus, et èsquels, entre une infinité de grandes parties, vous n'eussiez sçu que choisir, remplis d'érudition, consommés ès affaires, amateurs de leur patrie, vraiment dignes de telles charges, si le siècle eût été digne d'eux. Après avoir longuement et fidèlement servi la patrie, on leur dresse des querelles d'Allemands et de fausses accusations pour les bannir des affaires, ou plutôt pour en priver les affaires, comme un navire agité, de la conduite de si sages et experts pilotes, afin de le faire plus aisément briser. » P. 76, édit. 1604.

son style presque le piquant de Montaigne, la sincérité de ses convictions et de sa philanthropie l'élève parfois jusqu'à l'éloquence, surtout dans cette péroraison toute patriarcale, qui est un vrai chef-d'œuvre, et qui explique la haute estime de Henri IV pour ce livre dont il se faisait toujours lire quelques pages après son dîner. L'ouvrage d'Olivier de Serres, que notre siècle a reproduit, se compose de huit parties ou *lieux*, où il traite successivement : de l'économie champêtre en général, du labourage, de la vigne, du grand et petit bétail, du jardinage, de l'eau, du bois, de l'hygiène, et du bonheur des habitants de la campagne.

Pour Henri IV, habitué si longtemps à vivre d'expédients et d'anticipations, ce fut une grande faveur de la fortune de rencontrer un homme d'ordre, d'économie et de suite comme Sully, et une grande preuve de talent d'avoir su l'apprécier. Mais Sully, comme tout réformateur, était exclusif; il n'estimait rien que le labourage et le pâturage, et témoignait pour les gens de métier et de manufacture un éloignement qui naissait à la fois de ses préjugés d'aristocrate et de son stoïcisme de philosophe[1]. Henri IV, tout en approuvant et soutenant de toutes ses forces les vues pratiques de Sully dans l'administration des finances, voyait plus loin que lui dans les choses de commerce et d'indus-

[1] On sait combien vivement Sully s'opposa à l'introduction de la culture du mûrier et par conséquent à celle de la soie en France. « Que fait-on, disait-il (*Mémoires*, t. II, p. 289), en présentant au peuple la culture de la soie pour l'exercer? On lui fait quitter un genre de vie dur et laborieux tel qu'est celui des champs pour un autre qui ne fatigue par aucun mouvement violent... En même temps que vous énerverez les peuples de la campagne, qui en toute manière sont les vrais soutiens de l'État, vous introduirez pour ceux de la ville le luxe avec toute sa suite, la volupté, la mollesse, l'oisiveté qui n'est point à appréhender pour ceux qui ont peu et qui savent se contenter de peu. Eh! n'avons-nous pas déjà en France un assez grand nombre de ces inutiles citoyens qui, sous un habit d'or et d'écarlate, nous cachent toutes les mœurs de véritables femmes? » « Un censeur romain n'eût pas mieux dit, ajoute M. Blanqui, mais un ministre de l'agriculture et du commerce devait avoir d'autres idées. »

Les auteurs à consulter pour ce chapitre se trouvent cités dans les précédents. Aux *Pièces à l'appui*, je ne rappelle rien de Montaigne; les passages invoqués dans le texte suffisent pour donner une idée de sa manière. Son ouvrage est d'ailleurs un de ceux qu'il ne faut point connaître par fragments, mais bien lire en entier.

trie, et encourageait les idées sous ce rapport; c'est de son règne que peut dater la naissance de l'*Économie politique* en France, et je regrette que les hommes spéciaux qui se sont occupés de cette partie n'aient pas donné plus d'attention à quelques écrivains trop peu connus du XVIe siècle. J'aurais voulu savoir ce que MM. Say, Blanqui et d'autres pensent des vues du pseudonyme *Fromenteau*, qui publia en 1581 le livre si curieux intitulé : *le Secret des finances*, où se trouvent une foule de détails de statistique financière uniques pour cette époque; j'aurais été curieux surtout de leur opinion sur les ouvrages du contrôleur du commerce, *Barthélemy de Laffemas*, qui combattit souvent les idées de Sully relativement aux importations et aux exportations, qui développa le premier la nécessité d'un système uniforme de poids et mesures, qui conçut l'idée de la manufacture des Gobelins, qui écrivit enfin des livres dont le titre seul peut faire apprécier la portée : *Moyen de chasser la gueuserie de France; Moyen de soulager le peuple des tailles; Comme l'on doit permettre la liberté de transport de l'or et de l'argent hors du royaume, et par tel moyen conserver le nôtre et attirer celui des étrangers.*

Les traités *ex professo* publiés au XVIe siècle sur l'économie politique, non-seulement en France, mais en Italie et surtout en Espagne, n'ont point fixé assez sérieusement les regards des hommes de science; c'est aux historiens et surtout aux auteurs de mémoires et de pamphlets qu'ils ont demandé quelques données sur la matière, et assurément, cette subdivision, la dernière à étudier pour embrasser l'ensemble des faits intellectuels de l'époque qui nous occupe, n'est pas la moins intéressante. Aussi littéraire que les autres, elle est plus utile encore pour faire apprécier les mœurs, les opinions et l'esprit du siècle et du pays.

———

CHAPITRE XV.

COMPOSITIONS HISTORIQUES.

Observations générales. — Histoires universelles et compilations. — De Thou, Brantôme. — Histoire diplomatique; Castelnau, le président Jeannin. — Histoire militaire; de Salignac, Rabutin, le Loyal Serviteur.

On a dit que l'histoire ne s'écrit point en même temps qu'elle se fait; assertion contestable, et qui s'appuie, comme tant d'autres, sur une analyse incomplète. Hérodote, Thucydide, Xénophon, Salluste, Tacite, la réfutent victorieusement; le XVIe siècle pourrait la justifier. Le XVIe siècle, nous l'avons vu, fut une période d'érudition, de spéculations savantes, d'activité passionnée, de luttes littéraires, religieuses, politiques; demandez-lui des compilations, des biographies, des anecdotes, des mémoires, des pamphlets, l'histoire en un mot des érudits et des hommes de parti; mais, si l'on excepte un ou deux noms, n'y cherchez pas cette compréhension de tous les intérêts sociaux, cette haute impartialité, cet esprit à la fois supérieur aux préjugés du moment et ouvert à toutes les sympathies humanitaires, cette indépendance du présent unie à l'intelligence du passé, qui caractérisent le véritable historien. Des Commines, des Froissarts même, il n'y en a plus; mais voici quelque chose de plus instructif peut-être et de plus intéressant; c'est la longue série des

Mémoires particuliers, trésor historique plus riche en France que partout ailleurs, galerie immense et variée, où tous les partis vivent, se meuvent, s'attaquent, se défendent, et, par leurs indiscrétions comme par leurs réticences, en avouant comme en déguisant la vérité, dévoilent également les causes déterminantes et le sens caché des faits. Il y eut donc peu d'historiens proprement dits. Quelques-uns cependant ont cru pouvoir prendre ce nom, qui n'est réellement dû qu'à un seul d'entre eux, au président De Thou; les autres sont des compilateurs, des érudits, des biographes, des anecdotiers.

Le premier de tous dans l'ordre chronologique, c'est *Claude de Seyssel*. Il appartient à la fin du XVe siècle. Par ses traductions des annalistes de l'antiquité, il contribua à donner à la langue une certaine netteté qui lui manquait; c'est là son seul titre à notre estime. Sous ce rapport, il l'emporte sur *Guillaume Paradin*, sur *Claude Fauchet*, sur *Dutillet*, sur *Palma-Cayet*, qui vinrent un peu plus tard; ceux-ci, d'autre part, ont une érudition plus solide et plus étendue. Le dernier est un chroniqueur exact et instruit, mais lourd, froid, minutieux, qui s'épuise et se perd dans les détails. Dutillet écrit comme un greffier qu'il était de son métier; mais personne avant lui n'avait songé à compulser les archives, à étudier les chartes, à écrire l'histoire uniquement sur les titres authentiques. C'est un bon exemple qu'il a donné et dont il faut lui savoir gré. Paradin affectionnait particulièrement la langue latine; cependant ses écrits en français, *Recherches* sur l'histoire de Lyon, sur les annales de la Bourgogne, sur celles de la Savoie, éclaircissent quelques points obscurs; et son *Histoire de notre temps*, qui s'arrête à l'année 1556, contient beaucoup de détails curieux, exposés, sinon avec talent, du moins avec candeur et naïveté. Il est à regretter que le style de Fauchet soit d'une diffusion, d'une pesanteur, d'une trivalité qui touche presqu'à la barbarie [1]. C'est

[1] Le style de Fauchet est tellement fastidieux qu'on prétend que ses ouvrages sur l'histoire de France, mis entre les mains de Louis XIII encore enfant, le dégoûtèrent à jamais de toute espèce de lecture. Si Fauchet était perdu, on ne sait

d'ailleurs un écrivain consciencieux, impartial, plein de faits importants et que l'on chercherait vainement autre part. Ses études sur les antiquités gauloises, sur les premières races des rois de France, sur les origines de la langue, sur les vieux poëtes dont il a tiré grand nombre de l'oubli, ont été d'une singulière utilité aux annalistes, aux philologues et aux critiques qui l'ont suivi.

Du Haillan, connu par son excessive vanité [1], n'écrit guère mieux que Fauchet; il a moins de critique, mais plus d'ordre et de méthode. Son principal mérite est d'avoir songé le premier à réunir les annales de la France, non plus en une suite de chroniques, comme avaient fait les moines de Saint-Denis et quelques autres, mais réellement en un corps d'histoire rédigé dans la langue nationale. Son travail s'étend depuis Pharamond jusqu'à Charles VII. A l'imitation des anciens, il coupe son récit de longues harangues, qui malheureusement n'ont ni la pensée ni le style de Salluste et de Tite-Live. Les discours de Du Haillan, traduits en partie de Paul Émili, latiniste italien du même siècle, sont généralement d'un médiocre intérêt, et, sous le rapport historique, on lui préfère avec raison son contemporain *Lancelot de la Popelinière*. Celui-ci voulut, comme Froissart, rattacher à

lequel il faudrait blâmer, le précepteur ou l'élève. Mais Fauchet est resté, et Louis XIII est excusable. Au reste, Henri IV, qui donnait à lire à son fils les ouvrages de Fauchet, paraît avoir témoigné à leur auteur une admiration assez stérile. Il avait fait placer dans le nouveau palais de Saint-Germain le buste de cet écrivain, alors fort âgé et assez peu favorisé de la fortune. Celui-ci adressa au roi un placet qui commence ainsi :

J'ai trouvé dedans Saint-Germain
De mes longs travaux le salaire;
Le roi de pierre m'a fait faire,
Tant il est courtois et humain;
S'il pouvoit aussi bien de faim
Me garantir que mon image,
Oh! que j'aurois fait bon voyage!

Le roi se prit à rire, et accorda à Fauchet une pension de six cents écus avec le titre d'historiographe.

[1] C'est lui qui, présentant à Henri III un exemplaire de son histoire de France, disait naïvement : « Voilà bien le plus beau présent de livre que roi ait jamais reçu. »

l'histoire de France *les plus notables occurrences survenues ès provinces de l'Europe et pays voisins*, depuis l'an 1550. Il n'a pas l'imagination et le coloris de Froissart; mais il peut occuper un rang estimable. C'était un homme de conseil et d'action, mêlé aux négociations et aux combats de son époque. Protestant, il rendit assez de justice aux catholiques pour avoir obtenu leurs éloges [1], et s'être attiré en même temps le blâme des moins impartiaux de ses coreligionnaires. Agrippa d'Aubigné l'accuse d'avoir vendu sa plume, et le synode de la Rochelle le censura sévèrement. Son *Histoire des histoires* est peut-être la première méthode pour écrire l'histoire que possède la langue française. Avec l'appréciation presque toujours judicieuse d'un grand nombre d'historiens anciens et modernes, il y présente des aperçus réellement neufs sur les faits, sur les institutions, sur les origines de la nation. Son habitude des sources lui permet de combattre avec connaissance de cause bien des erreurs et des préjugés généralement accrédités dans le siècle où il écrivait.

Tandis que le synode de la Rochelle censurait le protestant Lancelot, la cour de Rome allait plus loin; elle mettait à l'index le plus grand, j'ai mieux dit, le seul historien du XVI[e] siècle, le catholique *Jacques Augustin De Thou*. De Thou est, avec L'Hôpital, le plus noble caractère qui ait honoré la magistrature française, alors si féconde en hommes éminents. Juge intègre et éclairé, sujet animé du dévouement le plus désintéressé, négociateur franc et loyal, conseiller prudent et incorruptible, écrivain

[1] « C'étoit, dit Lestoile, Mémoires, t. II, p. 261, un gentil personnage... lequel a le mieux écrit à mon gré les troubles et les guerres civiles de France. Si les derniers livres de son histoire eussent répondu aux premiers, on eût pu l'appeler le premier historien de notre temps et qui a écrit avec le plus de liberté et de vérité. » « Son histoire, dit le jésuite Daniel, est mal écrite, mais remplie d'un grand nombre d'excellents mémoires, où l'auteur parle en homme d'État et en homme de guerre, comme ayant eu bonne part aux négociations et à l'exécution. La modération et le détail avec lequel il parle, le font regarder comme l'historien le plus digne de foi de tous ceux du parti huguenot qui ont rendu compte des guerres civiles. » Le président De Thou, Hist., lib. LVIII, reconnaît qu'il doit beaucoup à ses écrits.

éminemment véridique et judicieux, De Thou réunit en lui toutes les vertus et toutes les lumières de son temps. Il faut remonter à Thucydide pour trouver un historien qui se soit fait une aussi haute idée de sa mission. Il s'était préparé dès sa jeunesse à ce noble travail auquel il consacra sa vie. Zèle infatigable à recueillir tous les matériaux, lecture assidue de tous les ouvrages existants, recherches incessantes dans les bibliothèques et les archives, consultations par lettres ou de vive voix de tous ceux qui avaient pris une part quelconque aux affaires; il n'épargna, n'oublia, ne négligea rien. Enfin il toucha le but, et ce fut à l'âge de cinquante et un ans, après plus d'un quart de siècle de labeur, qu'il publia les premiers livres de son histoire. « Dieu qui m'en a inspiré le dessein, écrivait-il au président Jeannin, et qui m'a donné des forces pour l'exécuter, m'est témoin que j'ai écrit avec la dernière exactitude et sans partialité, et que je n'ai eu en vue que sa gloire et l'utilité publique. » Et ailleurs : « Ce que doivent faire les bons juges, quand il est question de la vie et de la fortune de leurs semblables, nous l'avons fait dans cette histoire, consultant sans cesse nos scrupules, interrogeant notre conscience, et cherchant à retirer la vérité des profonds abîmes où l'avait plongée la fureur des partis. » Et il savait parfaitement, ajoute-t-il, à quels dangers l'exposait cette impartialité inouïe; mais les considérations de cette espèce, loin de l'arrêter, étaient pour cette âme généreuse un nouvel encouragement à la vérité.

L'histoire de De Thou s'étend de 1543 à 1617. Comme Xénophon, comme César, il écrit ce qu'il a vu et ce qu'il a fait. Il s'occupe non-seulement de la France, mais de l'Europe entière; non-seulement de la guerre et de la politique, mais des lois, des institutions, des mœurs, des découvertes, des sciences et des arts. Ses portraits des poëtes et des littérateurs ne sont pas moins intéressants que ceux des hommes d'épée et de robe. Aucun livre n'avait mieux mérité jusqu'alors le titre d'*Histoire universelle*. Le trait distinctif de son caractère, c'est la vérité dans le récit, l'impartialité dans les jugements [1]. Tous les criti-

[1] « La haute estime que tous les critiques ont professée pour l'histoire de De

ques et les bons esprits du XVI[e] siècle sont d'accord sur ce point. Plus tard, deux écrivains presque toujours opposés dans leur appréciation des choses et des hommes, Bossuet et Voltaire, se réunirent pour louer De Thou.

Cependant, et malgré tant de hautes qualités, De Thou n'est pas à l'abri de tout reproche. Et d'abord, on regrette qu'il ait préféré le latin à la langue de sa patrie. Le latin, il est vrai, et nous en avons eu mille exemples, était alors singulièrement en vogue, surtout pour les sujets sérieux. Admissible dans les chroniques et les mémoires, le français semblait au plus grand nombre indigne de la majesté d'une histoire universelle. Mais, sans parler du préjudice que le choix d'une langue morte devait nécessairement apporter à la popularité de l'écrivain, il se privait ainsi du mérite de l'expression. Le latin de De Thou, pompeux et parfois énergique, n'est en définitive qu'une imitation plus ou moins heureuse de Tite-Live. Cet idiome étranger jette une sorte de disparate entre les choses et les mots; il nous rend parfois inintelligibles les noms d'hommes et de dignités [1]; il inspire à l'écrivain je ne sais quelle ambition de donner au récit la forme oratoire, et l'ornement plutôt antique que moderne des harangues en beau style. Ajoutez qu'en empruntant aux anciens leur langage, De Thou ne put leur dérober cet esprit d'ensemble et d'unité qui les distingue, cette science d'enchaîner à un même anneau toute la suite d'un récit long et varié. A travers l'immense diversité de personnages et de faits qu'il avait à parcourir,

Thou, dit son traducteur, est fondée sur la vaste érudition de l'auteur, sur l'énergie et la majesté de son style, sur la solidité et la liberté de ses réflexions, sur la hardiesse et la fidélité de ses portraits, sur son exactitude, sa candeur et son amour constant pour la vérité que jamais il ne supprime ni ne déguise, enfin sur cet air de probité et de sincérité qui attire la confiance du lecteur et qui le persuade quelquefois mieux que les plus solides preuves. »

[1] « Qui devinerait, par exemple, que *Quadrigarius* est le nom latin de Chartier, *Interamnes* celui d'Entraigues, *Paludanus* celui de Desmarais, *Lepidus* celui de Joyeuse? que *magister equitum* signifie connétable, *tribunus equitum*, maréchal de France, etc. » Duplessis, *Biogr. univ.* t. XLV. Je crois bien que le siècle tout latin de De Thou comprenait parfaitement ces singularités, mais depuis? mais maintenant?

il ne sut pas saisir une idée capitale qui servît de lien à toutes les parties; il descend à trop de détails, et sa division par années le force souvent à couper maladroitement le fil de son récit. Enfin, si son exactitude dans tout ce qui tient à la France est irréprochable, il n'en est plus tout à fait de même quand il s'agit des autres pays, et l'on peut croire que les correspondants auxquels il était forcé de s'adresser l'ont parfois induit en erreur. Il s'est trompé de même dans l'explication de quelques points d'histoire naturelle et de physique; comme tous ses contemporains, il croit à la magie, à l'astrologie, il en présente les rêveries comme des faits ou des causes. Mais ici la faute est à son siècle plutôt qu'à lui; et malgré ces divers reproches, qu'il ne faut ni exagérer, ni dissimuler, le travail du président De Thou n'en reste pas moins le plus vaste et le plus beau monument historique que la France ait produit avant le siècle de Louis XIV.

Tels sont les principaux écrivains du XVI[e] siècle, et le nombre, comme on voit, n'en est pas fort étendu, qui aspirèrent au titre d'historiens. Faut-il, pour obéir à l'usage, ranger *Brantôme* au milieu d'eux? Entre le président de Thou et Brantôme, quelle transition possible, sinon le proverbe populaire : *les extrêmes se touchent?* Autant le premier est grave dans sa vie et dans sa pensée, poli dans son langage, pénétré de la sainteté de sa mission, autant l'autre est, si j'ose le dire, débraillé dans ses allures d'homme et d'écrivain; portant l'incurie du vice et de la vertu jusqu'à la plus coupable indifférence, le laisser-aller du style jusqu'à l'extrême incorrection; unissant une naïve servilité de courtisan à une non moins naïve forfanterie de Gascon; biographe-anecdotier plutôt qu'historien; curieux, sans doute, par les détails dont il abonde sur les hommes et les mœurs, mais qui sème le scandale avec amour, et transporte trop souvent dans son expression l'inconvenance des faits qu'il raconte. On l'a nommé *le valet de chambre de l'histoire,* et le nom est mérité. Il abonde d'ailleurs en contrastes. Au milieu des phrases lourdes, diffuses, embarrassées, vous saisirez des tirades étincelantes d'énergie et de précision; vous êtes surpris de l'entendre appeler nobles et bons seigneurs, honnêtes et vertueuses dames, des gens dont il rapporte

les vengeances brutales, les ruses machiavéliques, les galanteries éhontées ; tournez la page, le même homme louera les vertus des Bayard et des L'Hôpital avec une chaleur et une vérité qui en supposent la plus parfaite intelligence[1].

Quoi qu'il en soit, je préfère rapprocher de De Thou deux classes d'écrivains qu'il serait peut-être plus rationnel de placer parmi les auteurs de mémoires, mais que j'en sépare à dessein, parce qu'ils se jetèrent rarement dans les mêlées de la polémique, et qu'au lieu d'arborer, comme d'autres, le drapeau des factions, ils se bornèrent en général à leur spécialité : ce sont la plupart des diplomates et des militaires, les uns ne s'occupant que des traités et des négociations, les autres des siéges et des batailles.

Mêlés à la tortueuse politique des cours italiennes de Catherine et Marie de Médicis ou aux rapports difficiles de Henri IV avec la cour de Rome, les diplomates, soit habitude, soit caractère, ont gardé dans leurs écrits, et parfois même sans raison suffisante, toute la circonspection de leur conduite. Quand vous lisez au préambule des *Mémoires d'État* du chancelier *Hureau de Cheverny* : « C'est chose domestique et secrète, que je n'entends être vue après ma mort que par mes enfants, mes plus proches parents et meilleurs amis de ma maison ; » ne croyez-vous pas que l'auteur va vous initier aux mystères de cette époque si féconde en sombres passions, et vous en dévoiler les plus secrètes intrigues? Rien de tout cela. Les faits sont intéressants, sans doute, pour l'histoire du siècle, mais le digne chancelier

[1] Le jugement que M. de Barante a porté sur Brantôme, t. v de la *Biogr. univ.*, est excellent de fond et de forme. Après l'avoir apprécié avec une sagacité pleine de sens, quoique trop indulgente peut-être : « Enfin, dit-il en terminant, et ce qu'il rapporte, et peut-être plus encore la façon dont il le rapporte, nous font vivre au milieu de ce siècle, où la chevalerie et les mœurs indépendantes avaient fini, tandis que les mœurs soumises et réglées des temps modernes n'étaient pas encore établies ; siècle de désordre où les caractères se déployaient librement ; où le vice ne songeait ni à se déguiser, ni à se contraindre ; où la vertu était belle, parce qu'elle se maintenait par son propre choix et par ses propres forces ; où la loyauté avait disparu sans que la valeur eût diminué ; où la religion était le prétexte de mille cruautés, sans que les persécuteurs fussent hypocrites ; siècle qui prête à l'histoire plus d'intérêt que n'en présentent les temps qui ont suivi. »

aurait fort bien pu, sans se compromettre le moins du monde, les publier de son vivant, et mettre le public tout entier dans sa confidence. *Castelnau* lui est supérieur ; la netteté de sa vue, son sang-froid, son habitude des grandes affaires et de toutes les classes de la société, car il avait été tour à tour soldat, marin, diplomate, donnent à sa pensée de la profondeur et de l'impartialité. Sa narration est animée, ses réflexions pleines de sens. Quoique bon catholique, il ne partageait pas, à l'égard des protestants, les exagérations du fanatisme ; il donne son opinion avec réserve, ne blâme point les princes, sa position le lui défendait, mais, quand il ne peut approuver, il se tait, et, une fois hors des sphères élevées, il ne dissimule les torts d'aucun parti [1]. Castelnau l'emporte également, et comme politique et comme écrivain, sur *Villeroy*. Celui-ci, âme dévouée et décidée, mais esprit peu étendu, n'a écrit que pour justifier sa conduite pendant son second ministère de 1574 à 1588, et ses négociations après la mort de Henri III. Ce sont moins des mémoires qu'une apologie.

Avant eux dans l'ordre des temps, *Martin Du Bellay* avait poussé jusqu'à la dissimulation cette circonspection diplomatique qu'ont imitée ses successeurs. Ce qu'on peut dire de plus exact sur cet écrivain, Montaigne l'a dit, et si bien qu'il ne reste plus qu'à le citer. « C'est toujours plaisir, dit-il, de voir les choses écrites par ceux qui ont essayé comme il les faut conduire ; mais il ne se peut nier qu'il ne se découvre évidemment en ces deux seigneurs ici (Martin et Guillaume Du Bellay, le premier termina le travail inachevé du second) un grand déchet de la franchise et liberté d'écrire qui reluit ès anciens de leur sorte, comme au sire de Joinville, domestique de saint Louis, Eginhard, chancelier de Charlemagne, et de plus fraîche mémoire en Philippe de Commines. C'est ici plutôt un plaidoyer pour le roi François contre l'empereur Charles-Quint, qu'une histoire. Je ne veux pas croire

[1] M. Petitot regarde les mémoires de Castelnau comme le monument historique le plus instructif de l'époque. Il place l'auteur à côté de Philippe de Commines que Castelnau paraît d'ailleurs avoir pris pour modèle.

qu'ils ayent rien changé quant au gros des faits; mais de contourner le jugement des événements, souvent contre raison, à notre avantage, et d'omettre tout ce qu'il y a de chatouilleux en la vie de leur maître, ils en font métier; témoin les reculements de messieurs de Montmorency et de Brion qui y sont oubliés; voire le seul nom de madame d'Estampes ne s'y trouve point. On peut couvrir les actions secrètes, mais de taire ce que tout le monde sait et les choses qui ont tiré des effets publics et de telle conséquence, c'est un défaut inexcusable. Somme : pour avoir l'entière connaissance du roi François et des choses advenues de son temps, qu'on s'adresse ailleurs, si on m'en croit. Ce qu'on peut faire ici de profit, c'est par la déduction particulière des batailles et exploits de guerre où ces gentilshommes se sont trouvés, quelques paroles et actions privées d'aucuns princes de leurs temps, et les pratiques et négociations conduites par le seigneur de Langey, où il y a tout plein de choses dignes d'être sues et des discours non vulgaires. »

Mais ce que les diplomates mettront encore mieux à profit, ce sont les écrits des cardinaux *d'Ossat* et *Duperron* et ceux du président *Jeannin*. Traiter l'histoire politique avec loyauté, gravité, modération, voilà leur caractère commun; ensuite chacun d'eux a ses traits distinctifs. Dans Duperron, dont j'ai parlé plus haut, c'est le nombre et la netteté du style; dans le cardinal d'Ossat, c'est la précision, la finesse et en même temps la naïveté. Les publicistes anglais tiennent ce dernier en grande estime. On sait que lord Chesterfield recommandait à son fils la lecture des *Lettres* de d'Ossat à Villeroy, comme l'un des livres les plus propres à lui donner l'esprit des affaires, et que Wicquefort paraît les avoir eues continuellement en vue dans son traité de l'*Ambassadeur* [1]. Si la renommée du président Jeannin s'est maintenue plus longtemps, si ses *Négociations* ont été réimprimées même dans notre siècle, cela tient d'abord à leur propre mérite, relevé par le témoignage du cardinal de Richelieu, qui les lisait sans cesse, et y trouvait toujours, disait-il, quelque nouvel en-

[1] Voyez Foisset aîné, *Biogr. univ.*, t. XXXII.

seignement; et peut-être aussi, comme on l'a remarqué, à l'importance et aux résultats des affaires où il fut mêlé. Le président en effet traita avec les Provinces-Unies, le cardinal seulement avec la cour de Rome qui, depuis longtemps, tient fort peu de place dans la diplomatie européenne.

Les historiens militaires du XVIe siècle comptent dans leurs rangs les plus beaux noms de la France. Les uns écrivirent eux-mêmes les grandes choses qu'ils faisaient. C'est ainsi que le *maréchal de la Châtre* a raconté les siéges de Calais et de Thionville où il combattit; l'illustre et infortuné *Coligny*, celui de Saint-Quentin, qu'il défendit avec la plus valeureuse opiniâtreté contre le duc de Savoie. Prisonnier dans la citadelle de l'Écluse, *le maréchal de Fleurange*, fils du terrible La Marck, le grand sanglier des Ardennes, « voulant, dit-il, passer son temps plus légèrement et n'être oiseux, » composa le récit naïf de ses campagnes. *Bertrand de Salignac*, seigneur de La Motte-Fénelon, l'un des ancêtres du pieux archevêque de Cambrai, a publié la relation de la défense de Metz en 1552, contre Charles-Quint, à la tête de cent mille hommes de troupe. Modestie personnelle, simplicité d'exposition, clarté et facilité de style; telles sont les qualités qui distinguent cette courte narration [1]. Le plus utile de ces écrivains pour ceux qui s'occupent de l'histoire de Belgique est assurément *François de Rabutin*. Il a raconté en un style vif, rapide, souvent énergique et coloré, les guerres entre Henri II et Charles-Quint, qui eurent lieu *en la Gaule Belgique* de 1551 à 1559. Les morceaux que l'on cite comme les plus remarquables dans son ouvrage sont les

[1] C'est le même seigneur de Fénelon qui, étant ambassadeur en Angleterre, fut invité par Charles IX à rédiger une justification de la Saint-Barthélemy. « Chargez de la justification de cette action, lui répondit Salignac, ceux qui vous ont donné le conseil de la commettre. » Le roi le fit en effet, et Fénelon fut obligé de présenter cette apologie à la reine Élisabeth. Hume a tracé, dans son histoire, un tableau intéressant de cette audience solennelle. Le peuple de Londres, quoique exaspéré par le massacre de ses coreligionnaires, s'abstint cependant de toute insulte contre l'envoyé de la France, qui, par la noblesse de son caractère et la modération de ses opinions, avait su se concilier le respect universel; mais la cour était en grand deuil et gardait le plus profond silence sur le passage de l'ambassadeur; mais la reine, vêtue aussi de noir, adressa à Charles IX, dans la personne de son représentant, l'allocution la plus sévère et la mieux méritée.

récits des batailles de Renty et de Saint-Quentin, des siéges de Calais, de Guines et de Thionville, et la brillante description de l'abdication de Charles-Quint à Bruxelles, le 25 octobre 1555 [1].

D'autres capitaines, qui se contentaient de manier l'épée, confièrent à leurs secrétaires la tâche de conserver à la postérité le souvenir de leurs hauts faits. Leur choix fut plus ou moins heureux. *L'Histoire du connétable de Bourbon* fut écrite en style de greffier par *Guillaume de Marillac*, et continuée de même par Antoine de Laval. *Boivin de Villars* raconte avec franchise les exploits du maréchal de Brissac. Dans le récit de ceux du maréchal de Vieilleville, *Vincent Carloix* mit peut-être moins d'exactitude, mais à coup sûr plus d'élégance. Je veux bien, avec le premier, « qu'en traitant d'armes et de combats, il soit plus à propos que le langage sente le canon et le soldat barbouillé et mal peigné que le dameret parfilonné; » mais je ne vois pas la nécessité d'être sec et diffus. La négligence du second est beaucoup plus admissible; ce n'est plus négligence, c'est abandon. Ceux qui cherchent la vérité des faits pourront se défier de lui [2]; les hommes de style aimeront la fraîcheur, la vivacité, parfois même le piquant de sa manière. Mais au-dessus de l'un et de l'autre, ils placeront l'écrivain anonyme qui, sous le titre de *Loyal Serviteur*, a donné la meilleure biographie du siècle, celle du chevalier Bayard. Le Loyal Serviteur rappelle souvent la naïveté de Joinville, avec la netteté et la précision plus grande que comportait la langue du XVIe siècle [3]. Si les faits du héros sont

[1] « Rabutin, dit M. Buchon, parle fort peu de lui, mais uniquement et avec beaucoup d'exactitude des affaires publiques auxquelles il a été mêlé et qui se sont développées sous ses yeux. Sa manière d'exposer les faits, et les réflexions mêlées à son récit animé et judicieux, inspirent une estime véritable pour ses talents et ses qualités... Le style de ses commentaires est pittoresque et entraînant. Il excelle surtout dans le récit des batailles, et il rend justice à tous les hommes distingués et à toutes les grandes actions, sous quelque drapeau qu'il les trouve. »

[2] « Il prend souvent, dit Schiller, qui a donné une analyse étendue de ses *Mémoires*, le ton du panégyriste ; c'est la coutume de Brantôme et des autres historiens de cette époque; mais ce n'est pas la rhétorique d'un flatteur, mû par des intérêts personnels, c'est l'effusion d'un cœur reconnaissant qui aime à s'épancher en faveur de son bienfaiteur. »

[3] La chronique du *Loyal Serviteur* parut en 1527, trois ans seulement après la

dignes d'un grand homme de Plutarque, le style de son historien est souvent digne d'Amyot.

mort de Bayard. En 1525, Symphorien Champier, médecin du roi, avait donné aussi une vie du Chevalier sans peur et sans reproche, reproduite par MM. Daunou et Cimber, dans leurs *Archives curieuses*. Ces deux savants ont réhabilité la narration de Champier, que plusieurs critiques regardaient comme romanesque. « Mais, dit M. Buchon, la manière de Champier est traînante et diffuse; la chronique du *Loyal Serviteur* est au contraire un des plus gracieux ouvrages de l'époque. Le style est élégant et délicat, la narration précise et claire, les réflexions vives et justes. On voit que l'auteur a dû vivre dans la familiarité de son héros et s'est imprégné de lui. »

Aux diverses collections historiques indiquées précédemment, il faut ajouter pour le XVIe siècle les vol. XV à LII de la collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France de MM. *Petitot* et *Monmerqué*, Paris, 1819-27, 52 vol. in-8o. Les ouvrages qui y sont compris se retrouvent également dans le Panthéon littéraire, partie historique par M. *Buchon*, Paris, Desrez, 1836 et suiv., gr. in-8o à 2 col.

—

CHAPITRE XVI.

SUITE DES COMPOSITIONS HISTORIQUES.

Mémoires. — Parti catholique; Montluc, Tavannes. — Parti protestant; Lanoue, Sully. — Indifférents; Mergey, Marguerite de Valois. — Pamphlets. — Pamphlets de la Ligue. — Parti politique; livre des marchands, satire Ménippée.

Ce n'est donc pas dans l'histoire officielle, en quelque sorte, c'est plutôt dans *les Mémoires* et *les Pamphlets*, que doit puiser celui qui veut posséder à fond le XVIe siècle. Là seulement vivent et respirent la nation et les individus; là les passions s'exaltent, les idées se formulent, la variété s'unit à la multiplicité des sources; tous les partis en effet sont descendus dans cette arène : catholiques, protestants, politiques, ligueurs et royalistes, Bourbonniens et Guisards, les mille subdivisions dans lesquelles se fractionnait alors la France y ont leurs représentants; les mille sentiments qui l'agitaient, leurs interprètes. Ce n'est pas tout, et si l'intérêt historique est extrême, l'intérêt littéraire est peut-être encore plus vif. Chez ces hommes de cœur et de main, le style a pris je ne sais quelle énergie familière, quelle simplicité sensée, qu'on retrouve rarement dans les littérateurs de profession. Une chose à regretter, c'est que les mémoires de cette époque n'aient été publiés pour la plupart qu'après la mort de leurs auteurs, à de

longs intervalles, pendant la durée du XVIIe siècle, et quelques-uns même au XVIIIe. On a dit qu'ils avaient influé sur la nature de la prose française; beaucoup moins, à mon avis, qu'on ne le pense. Balzac lui avait déjà donné son caractère, pour ainsi dire, académique et solennel; le vase était imbibé, l'étoffe avait pris son pli. Si tous ces ouvrages eussent paru, entourés de la publicité et de la critique convenables, à l'époque même où ils furent composés, quand la langue, libre et téméraire, hésitait encore et ne savait où se fixer, je ne prétends pas qu'ils eussent empêché le triomphe, d'ailleurs légitime, de Malherbe et de ses partisans, mais ils en eussent puissamment modifié les résultats, et l'on compterait sans doute plus de noms dans la classe de prosateurs indépendants et originaux, à laquelle appartiennent Pascal, par exemple, et madame de Sévigné.

En parcourant cette série d'écrits, si nombreux et si divers que je puis à peine m'arrêter aux sommités, deux ou trois ouvrages saisissent tout d'abord, et en dépit du sentiment de répulsion que font éprouver ici les opinions, là le caractère ou la conduite des écrivains, leur style, comme un invincible aimant, attire et fixe l'attention. C'est Montluc, c'est Tavannes, c'est Marguerite de Valois.

Rien d'original et de pittoresque comme les *Commentaires de Blaise de Montluc*. Nul n'a mieux personnifié le temps où il vivait, cette époque homérique de luttes corps à corps, où, au milieu du désordre général, quiconque avait confiance en soi se faisait sa place dans le monde à force d'audace et de vigueur; nul ne confirme mieux le mot de Buffon : le style est l'homme. La langue de Montluc est brusque, incisive, énergique jusqu'à l'éloquence, respirant à la fois la franchise fanfaronne du soldat aventurier, et l'ardeur aveugle du sectaire fanatique. Son premier éditeur l'avait parfaitement compris; aussi, dans sa préface adressée à la noblesse de Gascogne : « Ce sont ici, dit-il, les conceptions d'un fort, sain et pur estomac, qui ressentent leur origine et leur terroir, conceptions hardies et vigoureuses, retenant encore l'haleine, la vigueur et la fierté de l'auteur. » Et, de vrai, je ne sache pas de plus puissant aiguillon pour qui entre

dans la carrière militaire que l'histoire de cet homme du XVIe siècle, arrivant à l'armée simple soldat, comme nos héros du XIXe, et, comme eux, emportant tous ses grades, celui de maréchal de France inclusivement, à la pointe de son épée. Mais la ressemblance se borne là. Pour notre âge de convenances sociales et de tolérance ou d'indifférentisme religieux, les gasconnades et les cruautés de Montluc sont insupportables. Il se pose tout simplement sur la ligne de César, et telle est sa conviction de l'exactitude du parallèle, que, pour le faciliter, il donne à ses mémoires le titre de *Commentaires* [1]. Il est brave, sans doute, mais plus arrogant que brave, et peut-être encore plus cruel qu'arrogant; d'autant mieux qu'il ne paraît pas s'en douter; sa cruauté est naïve autant que sa vanité. Il vous raconte comme les choses du monde les plus naturelles, et avec un flegme de fanatisme à soulever toutes les patiences, les supplices atroces qu'il infligea souvent de sa propre main. Après avoir rapporté la condamnation et la mort de trois malheureux protestants : « Voilà, ajoute-t-il, la première exécution que je fis au sortir de ma maison, sans sentence ni écritures, car en ces choses j'ai toujours ouï dire qu'il faut commencer par l'exécution. » Ailleurs, il nous apprend quelles étaient les enseignes qu'il laissait par les chemins pour tracer sa route, à savoir, les cadavres pendus de ses ennemis; « aussi sembloit-il aux protestants, quand ils oyoient parler de lui, qu'ils avoient le bourreau à la queue. » Et assurément, l'opinion des protestants n'était pas mal fondée. Henri IV appelait son livre *la Bible du soldat,* je crois l'apprécier tout aussi bien en l'appelant *la Bible du bourreau.* Blaise de Montluc avait un frère, évêque de Valence et seize fois ambassadeur, courtisan aussi adroit, diplomate aussi tortueux, catholique aussi mitigé que lui-même était franc, rude

[1] « Nul, dit-il dans sa préface, ne pouvoit mieux représenter les desseins, entreprises et exécutions que moi-même. Le plus grand capitaine qui ait jamais été, qui est César, m'en a montré le chemin, ayant lui-même écrit ses commentaires, écrivant la nuit ce qu'il exécutoit le jour. J'ai donc voulu dresser les miens, mal polis, comme sortant de la main d'un soldat, et encore d'un Gascon, qui s'est toujours plus soucié de bien faire que de bien dire. »

et intolérant. Il évite d'en parler dans ses mémoires ; mais que l'évêque eût écrit les siens, ils eussent présenté, sans doute, comparés à ceux du maréchal, la même opposition que nous allons remarquer entre les deux Tavannes.

Les commentaires de Montluc sont plus dramatiques et plus animés, les *Mémoires de Gaspard de Saulx-Tavannes*, rédigés par son fils *Jean*, sont plus philosophiques et plus profonds. Ils s'étendent de 1515 à 1574, et comprennent les règnes de François Ier, Henri II, François II et Charles IX. On croirait parfois qu'ils appartiennent à deux plumes distinctes. A travers un récit trop souvent lourd et diffus, se rencontrent des réflexions, des digressions écrites avec une hauteur de pensée, une énergie de parole, une précision de tour qui rappellent Montaigne. Je ne donne ceci que comme une conjecture, mais j'ai supposé que Jean de Tavannes aura trouvé, dans le château patrimonial où il écrivait, des remarques éparses, des dissertations politiques et militaires composées à diverses époques par son père, et que, voulant raconter la vie de Gaspard et les événements auxquels lui-même avait assisté, il aura répandu ces manuscrits dans son livre, sans méthode, sans transition, partout où se rencontrait un vide. Quoi qu'il en soit, ce qui donne à cet ouvrage une physionomie tout originale, c'est la lutte des préjugés de caste et de croyance avec l'indépendance naturelle d'un esprit essentiellement libre et sensé ; c'est le double caractère de l'auteur, à la fois grand seigneur féodal et ligueur obstiné, l'un professant un magnifique dédain pour le peuple, l'autre poussé par sa haine de la royauté jusqu'à l'extrême démagogie. Vous trouvez dans ces mémoires la justification de la Saint-Barthélemy, la négation de tout droit de la ligne capétienne à la couronne, l'apologie des Jésuites, celle même du meurtre de Henri IV, la proposition d'armer le peuple avec des piques, opinion un peu avancée, il faut l'avouer, pour un gentilhomme du XVIe siècle ; aussi confesse-t-il lui-même qu'elle fut rejetée par la crainte de faire naître dans les esprits des idées de république ; et à côté de tout cela, une foule de réflexions également saines et profondes sur la politique, l'administration, l'art militaire, la noblesse, la religion, le

peuple [1]. Sa parole n'est point brusque et sanglante comme celle de Montluc, elle est âpre et fière comme celle de Saint-Simon. Tavannes, Saint-Simon, Boulainvilliers, Montlosier : quatre variétés d'une même famille.

J'ai parlé de deux Tavannes. L'autre se sommait *Guillaume*. Il était protestant, et l'un des capitaines de Henri IV. Gouverneur de la Bourgogne pour ce prince, il fut forcé d'y faire pendant trois ans la guerre à son frère. Il a laissé aussi des *Mémoires*, dont le ton modeste, impartial et concis, contraste singulièrement avec le fanatisme superbe et prolixe de Jean.

Dans leurs actes, les protestants se sont montrés, sans doute, aussi intolérants que les catholiques; mais, si l'on excepte quelques hommes comme Bèze et d'Aubigné, il n'en a pas été de même de leurs écrits historiques. Avec Guillaume de Tavannes, on peut citer Lanoue, Duplessis-Mornay, Sully, d'autres encore,

[1] Je citerai quelques maximes, répandues dans l'ouvrage de Tavannes; plusieurs sont toutes naturelles, mais les autres paraîtront bien extraordinaires dans la bouche d'un noble, d'un catholique, d'un contemporain de Charles IX. — Les nobles ne pouvant, comme les arbres fruitiers, s'enter l'un sur l'autre, sont nécessités d'épouser des femmes, desquelles il vaudroit mieux se passer que de les avoir dissemblables à soi. — La noblesse est issue d'Abel et des enfants de Noé; les plébéiens, de Caïn et des serviteurs de Noé sortis de l'arche. — La religion gît en créance, qui ne peut être fixée que par raison et non par flammes. — Les papes et rois ne peuvent donner absolution de la foi violée, ainsi qu'ils ne peuvent donner la réputation. — Les rois ne peuvent faire ni princes ni gentilshommes; eux et les princes sont sortis et faits de gentilshommes, pour et à l'aide desquels ils ont été créés. — Les rois sont créés pour servir aux peuples qui peuvent être sans rois, et non les rois sans peuples. — Les rois ne sont créés ni assistés des peuples pour servir à leurs voluptés; au contraire, les peuples les élisent pour tirer du bien et commodités d'eux. Heureux sont les Castillans et les Anglois, au pays desquels il ne s'impose rien sans leur consentement! Les François feroient beaucoup pour eux, si doucement ils pouvoient se reglisser à ce privilége dont ils ont joui, et qui leur étoit conservé par les assemblées d'État. — Les François, imitateurs des singes, montent de branche en branche, et à la plus haute montrent le derrière. Plusieurs, sans y penser, se perchent si haut qu'ils ne peuvent descendre. — Les peuples seroient excités beaucoup plus à dévotion, s'ils entendoient dans leur langue les chants des prêtres et psaumes. — Les ignobles ne nous ôtent les états de judicature; c'est l'ignorance qui nous en prive. C'est honneur de plaider et de juger; c'est être serf que d'être d'un état privé de judicature, qui est marque de supériorité et de souveraineté, etc., etc.

dont les ouvrages sont empreints de modération autant que de bon sens et de noble fermeté.

La Noue est une des gloires de la France, le Catinat du XVI[e] siècle. « Grand homme de guerre et très-expérimenté, dit Montaigne, sa constante bonté, douceur de mœurs et facilité consciencieuse en une telle injustice de parts armées, vraie école de trahison, d'inhumanité et de brigandages, où toujours il s'est nourri, mérite qu'on la loge entre les remarquables événements de mon temps. » Sa vie entière fut une suite ininterrompue d'actions généreuses, de dignes paroles et de graves écrits. Quand on apprit à Henri IV qu'il avait été tué au siége de Lamballe en Bretagne, « on ne peut assez regretter, dit ce prince, qu'un petit château ait fait périr un capitaine qui valait mieux que toute une province. C'était un grand homme de guerre, et encore plus un grand homme de bien. » Le livre de La Noue est la parfaite image de son âme: impartialité et oubli de soi dans les faits spéciaux, qu'il généralise souvent par la largeur des réflexions ; étude sérieuse de l'antiquité; connaissances variées et approfondies, en dépit de son penchant pour l'astrologie judiciaire et la pierre philosophale, maladie endémique d'ailleurs de son siècle; expression grave, rapide, éloquente par intervalles; telles sont les qualités qui distinguent l'ouvrage de La Noue, intitulé *Discours politiques et militaires* [1], et composé pendant les cinq années de captivité où le retinrent les Espagnols.

[1] « Les discours politiques et militaires de La Noue sont au nombre de vingt-six. Les douze premiers sont d'abord des considérations sur les guerres civiles de France, sur les désordres qu'elles ont amenés, et sur les moyens d'y remédier; puis des conseils sur l'éducation de la jeune noblesse et sur les moyens de retarder la ruine de tout le corps des nobles. Les sept suivants sont tout entiers relatifs à la tactique militaire. Les discours vingt, vingt et un et vingt-deux sont des avis donnés aux souverains et aux rois de France en particulier sur leur conduite à l'intérieur et à l'extérieur, et surtout dans une alliance contre les Turcs qu'il désire qu'on chasse d'Europe. Le vingt-troisième renferme toutes les idées du temps sur la pierre philosophale. Le vingt-quatrième et le vingt-cinquième sont des méditations toutes religieuses. Le vingt-sixième et dernier discours est intitulé : *Observations sur plusieurs choses advenues aux trois premiers troubles, avec la vraie déclaration de la plupart d'icelles.* Ce sont de véritables mémoires sur les affaires du temps. » Buchon, *Notice littéraire* sur les chroniques et mémoires.

Comme les *Mémoires* de La Noue, ceux de *Duplessis-Mornay* sont moins une histoire proprement dite, qu'un recueil de discours, d'instructions, de dissertations, de lettres sur tout ce qui s'est passé de 1572 à 1623, recueil publié par parties et à diverses époques. Mornay avait bien composé une véritable *histoire de son temps,* mais le manuscrit a été perdu avec celui d'un poëme sur les guerres civiles. On sait le bel éloge que Voltaire a fait de lui dans la Henriade [1]; l'évêque Péréfixe le loue peut-être mieux encore en un seul mot. « On ne pouvoit, dit-il, rien reprocher à M. Duplessis, sinon qu'il étoit huguenot. » Sous la plume d'un évêque, cela dit tout. Il y aurait à faire un parallèle intéressant entre La Noue, Mornay et Sully; je ne puis que l'effleurer. Tous trois furent sincèrement et constamment huguenots; mais, dans les matières religieuses, La Noue est plus philosophe; Mornay, plus théologien [1]; Sully, plus politique. Sully, tout en persistant dans sa croyance, conseillera à Henri IV d'aller à la messe, si Paris est à ce prix, tandis que Mornay ne se consolera point d'avoir été vaincu par Duperron aux conférences de Fontainebleau, et que La Noue applaudira même aux succès des catholiques, pourvu que les vainqueurs restent fidèles aux lois de la tolérance et de la vertu. Les deux derniers refuseront d'ailleurs les secours offerts par les Turcs, dussent-ils assurer la victoire aux protestants. Tous trois furent tour à tour généraux,

[1] Ce vertueux soutien du parti de l'erreur,
Qui, signalant toujours son zèle et sa prudence,
Servit également son Église et la France;
Censeur des courtisans, mais à la cour aimé,
Fier ennemi de Rome, et de Rome estimé.

[2] Un des ouvrages les plus importants de Mornay est son *Traité de la vérité de la religion chrétienne,* qui a servi de modèle au livre d'Abbadie. L'abbé Houteville fait grand cas de ce traité. « Mornay, dit-il, y prouve l'existence de Dieu contre les athées, son unité contre les idolâtres, la providence contre les épicuriens, l'immortalité de l'âme contre les impies, la nécessité d'un nouveau culte contre les juifs, et enfin, la divinité de Jésus-Christ contre tous les infidèles. Cet écrit, le premier qui ait paru sur ce sujet en langue française, eut un applaudissement universel, et il le méritait; on y voit de la méthode, du raisonnement, du feu dans l'élocution, des images assez vives, de l'érudition, celle-ci même un peu exagérée. » Voyez *François de Neufchâteau*, préface de son édition de Pascal.

négociateurs, ministres, écrivains ; mais La Noue triomphe sur le champ de bataille, Mornay dans les négociations, Sully dans l'administration. S'agit-il d'apprécier leurs ouvrages ? l'érudit et le controversiste préféreront Mornay, l'économiste et l'homme d'État étudieront Sully, le penseur et le littérateur reliront La Noue. La Noue est meilleur écrivain ; Mornay, plus savant ; Sully, plus pratique.

La forme des Mémoires de *Sully*, qu'il intitula *Économies royales*, est tout à fait bizarre. Il se fait raconter par ses secrétaires, non-seulement les événements publics, mais les circonstances privées de la vie de Henri IV et les plus minutieuses opérations de son propre ministère, que nul, sans doute, ne savait mieux que lui. Dès que ce livre parut, la véracité et le grand sens de l'écrivain, sa connaissance approfondie des affaires, la franchise de son expression, donnèrent à ses récits un extrême intérêt, mais l'absence de méthode et les fréquentes négligences de rédaction en rendaient la lecture fatigante. Quelque cent ans après la mort de Sully, l'abbé de L'Écluse, pour remédier à ces défauts, imagina de refondre complétement tout l'ouvrage. On a reproché à L'Écluse d'avoir altéré la vérité de l'histoire en supprimant un assez bon nombre de passages et en déguisant, sous un travestissement moderne, la physionomie des personnages du temps ; malgré ces griefs qui sont réels, le travail de L'Écluse est estimable par la disposition bien entendue de l'ensemble et des détails, et par les notes qui l'accompagnent. Quant à ses témérités à l'endroit du langage, la chose tire moins à conséquence avec Sully, que s'il se fût agi de quelque écrivain de style, de La Noue, par exemple, de Tavannes, de Montluc, ou encore de Mergey, et surtout de Marguerite de Valois.

Jean de Mergey était assez âgé lorsqu'il écrivit son *Discours sur quelques événements du temps*, mais le vieux capitaine y conserve toute la fraîcheur et la jeunesse d'âme du simple page. Sa narration est vive, facile, enjouée, quelque chose comme les *Mémoires du comte de Grammont*, moins d'esprit, mais plus d'honneur et de probité. Soldat franc et insoucieux, il amuse et intéresse, sans se passionner pour aucun parti, sans s'étonner ni s'indigner de

rien. D'abord catholique, puis protestant, parce que M. de la Rochefoucault, qu'il servait, avait passé à la religion réformée, Mergey, qui avait failli périr à la Saint-Barthélemy, n'a pas un mot de blâme contre les bourreaux; on dirait qu'il ne voit là dedans qu'une des chances de la guerre. Par une exception rare au siècle où il vivait, il est tolérant, indifférent même sur les matières religieuses, en même temps que modeste et exempt de toutes prétentions. « Ici, dit-il en terminant son livre, je ferai la clôture de mon discours, suppliant ceux qui pourront le voir, excuser le sujet et le style, car je ne suis ni historien, ni rhétoricien; je suis un pauvre gentilhomme champenois qui n'ai jamais fait grande dépense au collége, encore que j'aie toujours aimé la lecture des livres. »

Si Mergey fut insouciant par bonhomie, on peut soupçonner la première femme de Henri IV, *Marguerite de Valois*, de l'avoir été par égoïsme. Ne lui demandez pas qui vaut mieux pour la France, du catholicisme ou de la réforme, de Guise ou de Bourbon; Marguerite ne voit qu'elle et les siens, rapporte tout à elle, ne parle guère que d'elle; le *moi* domine dans son livre de la manière la plus prononcée; mais, comme tous les égoïstes de génie ou d'esprit, elle intéresse à ce moi et le fait aimer[1]. Et puis, sous le rapport du style, ses *Mémoires* sont peut-être supé-

[1] Il ne faut pas juger Marguerite de Valois d'après certains pamphlets de l'époque, et surtout d'après le *Divorce satirique*, où l'on fait parler Henri IV lui-même. Ce prince y accuse Marguerite du plus effréné dévergondage, et cela avec un cynisme de paroles qui ne fait pas plus d'honneur au mari qu'à la femme. Sans doute, sa vie publique et privée fut loin d'être édifiante, mais on a beaucoup exagéré ses fautes; et puis elle était jeune, belle, passionnée, entourée de toutes les séductions que Catherine de Médicis semait sous les pas de ses enfants, mariée par politique à un roi qui ne l'aimait pas et ne lui donnait pas l'exemple de la fidélité. Le cardinal de Richelieu, qui l'avait vue dans sa vieillesse, disait d'elle : « Elle étoit le refuge des hommes de lettres, aimoit à les entendre parler; sa table en étoit toujours environnée, et elle apprit tant à leur conversation, qu'elle parloit mieux que femme de son temps, et écrivoit plus éloquemment que la condition ordinaire de son sexe ne comportoit. » Les premiers académiciens français, Pelisson entre autres, faisaient grand cas de ses ouvrages et les regardaient comme dignes de contribuer au perfectionnement de la langue. Parmi les modernes, un de ceux qui l'ont le mieux appréciée est M. *Charpentier de Saint-Prest*, Tableau historique de la littérature française au XVI[e] siècle.

rieurs à tous ceux de son temps. Les reines de la prose contemporaine, Mme de Staël et Mme du Devant, ont une nature de pensées et une allure de phrase qui laisse rarement deviner leur sexe. Il n'en est pas de même de Marguerite; il lui eût été impossible, à elle, de prendre un pseudonyme masculin; l'âme, l'esprit, le caractère de la femme l'auraient trahie à chaque page. Savante comme on l'était alors, mais sans le pédantisme qui gâtait la science, naïve et sympathique dans le sentiment, claire et dégagée dans le tour, précise et délicate dans l'expression, on a justement remarqué qu'elle forme la transition entre le XVe et le XVIIe siècle, entre Christine de Pisan et Mme de Sévigné; c'est la solidité et la naïveté de la première, en même temps que le piquant et l'aimable négligence de la seconde. Deux qualités la distinguent entre tous : elle possède à un haut degré le don de conter, et elle fait parfaitement connaître les individus qu'elle peint, sa mère surtout et son frère Charles IX.

Pour l'intérieur de la cour, lisez donc Marguerite; pour l'extérieur, pour les processions, les cérémonies, les mariages et les baptêmes, consultez *Pierre de L'Étoile*. Le livre de L'Étoile répond on ne peut mieux et à son propre titre et au titre de son auteur. Celui-ci était grand audiencier de la chancellerie, obligé, en cette qualité, d'être partout et de tout voir. Celui-là ne s'appelle ni Histoire, ni Mémoires, mais *Journal des règnes de Henri III et Henri IV*. Et c'est bien un journal en effet, ce sont des éphémérides de tout ce qui se faisait et se disait, où la nouvelle du jour est parfois démentie le lendemain. Le rédacteur est d'ailleurs un honnête homme, exact jusqu'à la minutie, zélé royaliste, un peu badaud, passablement bavard, mais intéressant par sa bonne foi, par des détails qu'on ne trouve que là, et qui écrit bien réellement pour lui et les siens, sans se douter le moins du monde qu'il sera un jour imprimé. Il le fut cependant au XVIIe siècle, du moins par extraits [1], et l'on y ajouta, dans les éditions suivantes, une assez curieuse collection des pamphlets du temps.

[1] Le manuscrit original des journaux de L'Étoile, formant 5 vol. in-f°, avait été légué par Poussemothe de L'Étoile, son petit-fils, à l'abbaye de Saint-Acheul. On

Les pamphlets, les libelles, les journaux, la polémique religieuse, sociale et politique, sont en effet le complément obligé des histoires et des mémoires à toutes les époques de crise et de révolution. 89, 1815, 1830, sont inépuisables sous ce rapport; mais la Fronde et surtout la Ligue ne restent pas en arrière, dans la proportion des moyens d'action et des voies de publicité dont elles pouvaient disposer. Pendant la Ligue, le pamphlet pénétra partout, revêtit tous les costumes, inonda non-seulement la presse, mais la chaire, mais le théâtre, mais tous les lieux où l'opinion pouvait se manifester sous quelque forme que ce fût [1]. J'ai déjà mentionné des sermons et des tragédies qui ne sont réellement que des pamphlets; j'ai cité ceux d'Henri Estienne et d'Agrippa d'Aubigné. On rencontre encore dans quelques bibliothèques les libelles qui se distribuaient alors par les rues : *Martyrs des deux frères le duc et le cardinal de Guise; Propos lamentables de Henri de Valois; Discours véritable de l'étrange et subite mort de Henri de Valois; Martyre de frère Jacques Clément, contenant toutes les particularités de sa sainte résolution et très-*

ignore ce qu'il est devenu dans ces derniers temps. C'est de ce manuscrit qu'ont été extraits le *Journal de Henri III*, du 30 mai 1574 au 30 août 1589; l'édition la plus complète est celle de Lenglet-Dufresnoy, La Haye, 1744, 5 v. in-8°; et le *Journal de Henri IV*, de 1589 à 1611, avec le supplément; la meilleure édition est celle de La Haye, 1741, 4 v. in-8°. On l'attribue au même éditeur. Plusieurs curieux pamphlets du temps sont ajoutés à l'un et à l'autre journal.

[1] « Le caractère du pamphlet, dit M. Saint-Marc-Girardin, c'est l'à-propos. Il naît et meurt au gré de la circonstance. Le pamphlet est comme ces hommes à qui une fée capricieuse a prêté pour quelque temps sa baguette et son pouvoir : tant qu'ils ont le talisman, ils commandent en maîtres à la nature; ils règnent sur les passions des hommes; mais le terme expiré, tout à coup leur force se retire, et ils sont laissés à leur propre faiblesse. Hier encore, ce pamphlet agitait tous les esprits, et les hommes d'État tremblaient devant sa puissance. Aujourd'hui à peine sait-on ce que c'est. Que s'est-il donc passé pendant la nuit? Rien, sinon que la circonstance a changé; et comme si l'enchantement s'était soudain dissipé, le pamphlet redoutable n'est plus qu'un papier sans nom. Le pamphlet est de tous les genres de littérature le plus libre; il prend toutes les formes et tous les tons : tantôt c'est un sermon, tantôt un dialogue, parfois une allégorie, ici un discours, là une lettre; il raille, il raisonne, il enseigne, il conseille; il exprime, à mesure qu'ils naissent, les idées et les sentiments des peuples : par lui chacun, grand et petit, peut prendre à chaque instant la parole et se faire écouter. » *Tableau de la litt. franç. au XVIe siècle*, p. 6.

heureuse entreprise à l'encontre de Henri de Valois, par Pinselet, chéfcier de Saint-Germain l'Auxerrois[1], etc. Plus tard parurent, dans un esprit souvent tout opposé, *la légende du cardinal de Lorraine; l'Isle des Hermaphrodites; la Fortune de la Cour; le Divorce satirique; la Chemise sanglante de Henri le Grand; la Rencontre de d'Espernon et de Ravaillac aux Enfers*, etc., etc.

On comprend que l'histoire de la littérature n'a rien à démêler avec la plupart de ces productions éphémères; elle ne peut s'arrêter qu'à celles qui ont eu d'autres éléments de succès que le scandale, et assez de séve et d'énergie par elles-mêmes pour survivre aux circonstances qui les avaient fait naître. Ainsi, dans le genre sérieux, les *Lettres et Discours politiques* de *Henri de Rohan*, bon soldat et bon écrivain; les traités *contre les masques, contre le duel, de la Souveraineté du Roi*, par *Jean Savaron*, député du tiers en 1614, homme éloquent pour son siècle, et dont la *Chronologie des états généraux où le tiers état est compris*, de 422 à 1605, peut être consultée avec fruit. Ainsi les *Petits mémoires de la Ligue*, de *Simon Goulard*, assez habile narrateur, d'un style naturel et sans recherche, et qui semble avoir devancé son époque, à le juger par le titre seul d'un de ses livres : *la Philosophie de l'histoire*. Ce ne sont plus là des pamphlétaires, ce sont des publicistes. Ainsi encore ces ouvrages, modèles tout à la fois d'éloquence et de plaisanterie, l'excellent *Livre des Marchands*, de *Regnier de la Planche*[2], et surtout l'admirable *Satire Ménippée*.

[1] Ce pamphlet était orné, dit-on, d'une gravure représentant l'assassinat de Henri III, et au-dessous de laquelle on lisait ces quatre vers :

Un jeune jacobin, nommé Jacques Clément,
Dans le bourg de Saint-Cloud, une lettre présente
A Henri de Valois, et vertueusement
Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante.

[2] L'*État de la France sous le règne de François II*, par Regnier de la Planche, est un des bons morceaux d'histoire qu'ait produits le XVI[e] siècle. Mais l'auteur me semble avoir été plus loin encore dans le *Livre des Marchands*. Il suppose qu'à l'arrivée du cardinal de Lorraine à Paris, quelques marchands se trouvèrent réunis et discutèrent entre eux de la réception à faire au cardinal, et en général des affaires du temps. Il donne ainsi successivement les discours d'un drapier, d'un marchand de soie, d'un pelletier, d'un apothicaire ou épicier, d'un mercier, auxquels un orfévre, un marchand de fer, un marchand de vin, etc., ajoutent

En 1593, pendant la tenue des états de la Ligue à Paris, six bons bourgeois se réunissaient fréquemment dans une chambre habitée par *Jacques Gillot*, leur ami commun, et située dans une petite rue qui allait du quai des Orfèvres à l'hôtel de M. le premier président. Tous étaient gens d'honneur, de sens et de science, catholiques sincères, mais non moins sincères amis de leur pays et de leur roi légitime. Là ils devisaient des maux de la France, du plus ou moins d'efficacité des remèdes, maudissaient les excès des ligueurs, plus souvent encore bafouaient leurs ridicules, car ils avaient l'esprit jovial et narquois des vrais enfants de Paris. Un jour, l'un d'eux, *Pierre Leroy*, chanoine de Rouen, et jadis aumônier du cardinal de Bourbon, leur proposa de coucher par écrit leurs réflexions sérieuses ou bouffonnes, et d'en faire un livre qui pût venir en aide à la bonne cause. L'idée fut accueillie avec empressement. Gillot, *Florent Chrétien*, Nicolas Rapin et Pithou se distribuèrent la besogne; deux poëtes déjà connus, Passerat et Gilles Durand, promirent d'y semer quelques vers plaisants et naïfs; l'auteur de la proposition s'était réservé l'ordonnance et la révision de tout le travail. Le résultat de cette précieuse association d'esprit et de patriotisme fut *la Satire Ménippée*, plus utile peut-être à Henri IV que la victoire d'Ivry. « S'il est un livre, dit M. Nodier, où brille de tout son éclat l'esprit et le caractère français, un livre empreint de cette gaieté satirique, de cette causticité fine et mordante, et cependant de cette charmante urbanité qui est le sceau de notre génie national, c'est la Satire Ménippée... Elle a cela de particulier dans son intérêt historique, qu'elle appartient à tous les temps. Sous le rapport politique, c'est un cours complet d'enseignement pour les nations; sous le rapport littéraire, c'est le mélange de l'énergie hostile

quelques mots. « Je ne connais rien, dit M. Buchon, avant ou depuis les *Lettres provinciales*, qui soit plus vigoureusement écrit et pensé que ce petit livre. C'est un morceau fort court dont je recommande vivement la lecture à tous ceux qui voudront apprécier, non-seulement tout ce qu'avait de vigueur cette vieille langue française, mais aussi tout ce qu'avaient de force de caractère les vieux amis de la liberté française, du sol français, retrempés par les luttes des guerres civiles. » La lecture du *Livre des Marchands* m'a prouvé qu'il n'y a rien d'exagéré dans l'éloge qu'en fait M. Buchon, et je le mets au premier rang après *la Ménippée*.

d'Aristophane et de l'ingénieuse ironie de Socrate. Point de satiriques à venir qui n'y trouvent des modèles, point de peuples à venir qui n'y trouvent des leçons ; ce n'est qu'un tableau de genre, mais il est fait pour des siècles. »

On y voit d'abord les deux partis de Guise et d'Espagne, occupés à confectionner le fameux catholicon, l'essence catholico-jésuitico-espagnole; puis vient le tableau le plus grotesque et le plus animé des processions de la Ligue. Enfin, s'ouvrent les états généraux. Le duc de Mayenne, le cardinal de Pellevé, l'archevêque de Lyon, Rose, recteur de l'université, et l'aventurier Desrieux, prennent tour à tour la parole; mais au lieu de présenter, comme disent les rhéteurs, les moyens de la cause, et de faire valoir les arguments qui militent en leur faveur, ils sont forcés par une maligne et invincible puissance à exposer toute la vérité de leur caractère et de leur position. Les voilà qui avouent naïvement leurs folles ambitions ou leur honteuse vénalité, qui donnent les coudées franches à leur avidité, à leur pédantisme, à leur vanité fanfaronne. La contre-partie de ce tableau est le discours de d'Aubray, l'orateur du tiers, le vrai type du parti politique. Laissons encore parler M. Nodier. « Jusqu'à la harangue de d'Aubray, dit-il, la satire Ménippée est une ironie admirable. Cette harangue plus admirable encore est un modèle de goût, de dialectique et de bon sens. Quant au discours de l'imprimeur sur l'explication du mot de *higuiero d'infierno,* qui termine cette belle composition, il est remarquable par un tour plein de finesse et d'originalité, et sous le rapport du style en particulier, il semble appartenir à un âge de notre littérature plus avancé, plus élégant, plus difficile que celui où il fut écrit, sur la politesse et le véritable esprit de la langue. »

La satire Ménippée est donc une heureuse alliance d'allégorie, d'ironie, d'éloquence et de raison. Elle a le double caractère de tous les écrits marqués du sceau de la durée; elle est individuelle et elle est générale; elle a sa part de vérité contemporaine, et sa part de vérité abstraite et éternelle; dans les passions de la France au XVIe siècle, elle exprime les passions de l'homme de tous les âges et de tous les lieux. Ouvrage humanitaire, elle aspire au triomphe de la

tolérance et d'une liberté tempérée par la loi ; ouvrage temporaire et local, elle n'a d'autre intérêt que celui du pays, elle proscrit à la fois l'étranger et la féodalité, l'inquisition et la réforme; elle veut la royauté avec les parlements, le catholicisme avec les libertés gallicanes. Nous ne pouvions terminer cet aperçu de la littérature française au XVIe siècle par un livre qui résumât mieux le véritable esprit de la nation, au moment où expirait d'un côté un âge de désordre et d'antagonisme, et où naissait de l'autre, sous le gouvernement prudent et ferme de Henri IV, un âge d'organisme et d'harmonie.

CHAPITRE XVII.

RÉCAPITULATION.

C'est à la constitution sociale du moyen âge que nous avions demandé l'explication du caractère et des formes de sa littérature. La carrière était longue, les rapports multiples, variés, flottants, mais les éléments peu nombreux se personnifiaient chacun en une fraction nationale, en une espèce de caste qui avait ses idées et presque sa langue particulière ; l'élément romain, le germain, le chrétien, prenaient un corps; on pouvait les désigner sous des noms plus vivants, plus matériels, les appeler l'Église, la féodalité, etc., et leur avénement successif à la prééminence politique était fidèlement représentée par une succession parallèle de phases littéraires. Mais, à mesure qu'on avance, la langue s'unifie, les doctrines appartiennent à tous, les castes se confondent sur ce terrain commun. Jusqu'alors les idées s'enrôlaient, pour ainsi dire, sous la bannière des corporations; à partir du XVIe siècle, ce sont les individus qui s'enrôlent sous la bannière des idées. Les couleurs anciennes ne sont pas effacées, mais elles ont pâli, elles ne sont plus que des nuances qui tendent à se fondre dans des couleurs nouvelles; à la littérature de l'Église, de la féodalité, des communes, en un mot, des personnes et des catégories sociales, succède celle de la renaissance, de la réforme, de la

réaction catholique, en un mot, des idées et des catégories morales.

Le premier fait dominateur et dont l'influence fut décisive et universelle au XVI[e] siècle, est celui que l'on est convenu d'appeler la Renaissance. Mais que signifie ce mot? l'antiquité avait-elle donc été absolument inconnue jusque-là? et le moyen âge expirant en mit-il tout à coup les trésors au jour, comme il arriva d'Herculanum ensevelie sous la lave? Non, sans doute. Je reconnais bien qu'au moyen âge l'ardeur pour la découverte et l'étude des monuments anciens était infiniment moins active et moins répandue qu'elle ne vint à l'être vers la fin du XV[e] siècle; mais l'antiquité n'était pas ignorée; seulement pour en populariser, pour en féconder la connaissance, il manquait, d'une part, les moyens matériels, de l'autre, la volonté. Les moyens matériels, car on était toujours réduit aux manuscrits, voie de communication lente, pénible, dispendieuse; la volonté, car l'unique dépositaire des lumières antiques était l'Église, positivement intéressée à les étouffer, puisque, en elle et seulement en elle, était le principe de la liberté de penser, le plus obstinément hostile à ce principe d'autorité, fondement essentiel de toute doctrine religieuse et surtout de la doctrine catholique [1]. Les Francs avaient bien dans les mœurs le germe d'une liberté individuelle, aristocratique, matérielle en quelque sorte. Cette liberté, ils la comprenaient, ils y aspiraient; mais, quant à celle de la pensée, les seigneurs féodaux ne s'en souciaient guère, ils n'en sentaient ni le besoin ni le désir. Le clergé seul, qui concentrait en lui tout le mouvement intellectuel, aurait pu la connaître. Nous avons vu, en effet, qu'il l'avait admise dans l'origine; mais il a été prouvé en même temps qu'il la perdit à mesure qu'en s'organisant lui-même, il prétendit à la direction pratique des hommes et des États. Dès lors il lui substitua le principe de l'autorité; les écoles

[1] C'est là, beaucoup plus encore que le défaut de papier ou de parchemin, la cause réelle des palimpsestes et de l'altération des anciens manuscrits. Ceux qui ont effacé sous leur ignoble grattoir *la République* de Cicéron, étaient poussés à cet acte de vandalisme par un autre motif que le défaut de pages pour y transcrire quelques homélies ou quelques psaumes commentés pour la centième fois.

devinrent l'Église ; les opinions, des dogmes ; et toute divergence de ces dogmes, un schisme et une hérésie. Cela posé, il était impossible que le clergé ne combattît point de toutes ses forces cette antiquité, renaissant de ses cendres au souffle de la civilisation italienne. Deux motifs le poussaient à cette lutte : dans les points de foi, l'antiquité, c'était le paganisme; dans les points de philosophie, c'était la liberté de penser, la métaphysique dégagée de la religion, la morale indépendante du dogme, en un mot, la raison ne relevant que d'elle-même. Le clergé obéissait donc à sa nature et à ses convictions, en cherchant à arrêter de tous ses moyens l'élan qui, dans les dernières années du xv[e] siècle, emportait l'humanité vers les sources antiques. Et peut-être eût-il réussi, si l'une de ces découvertes que l'on peut nommer providentielles, et dont l'à-propos n'est pas moins admirable que la vertu, n'eût sauvé la civilisation en péril. Au moment où la pensée humaine puisait dans l'antiquité retrouvée une énergie nouvelle, une nouvelle voie de communication entre les intelligences fut aussi créée, d'une rapidité, d'une universalité qui dépassait les espérances et les prévisions les plus hardies; l'imprimerie naquit, et à peine au jour, elle s'empara de la renaissance, la féconda, la fit éclore, la rendit possible, viable, impérissable.

Avec cette liberté philosophique dont nous venons de parler, l'antiquité renfermait en elle un autre caractère éminent, la beauté littéraire. La forme est d'une si incontestable excellence dans les écrits des anciens, qu'elle a frappé d'admiration les âges même les plus barbares. Au xv[e] siècle, cette admiration devint un enthousiasme profond et universel. L'apparition de la Grèce et de Rome dans les régions de l'intelligence fut tellement éblouissante, que tous y reconnurent le type du beau, et que les plus brillantes productions du moyen âge furent éclipsées par ce nouvel éclat [1]. Eh bien, s'il est vrai que la littérature n'est que l'expression des idées dominantes dans la société, si jusqu'à

[1] M. Guizot, dont les réflexions pleines de sens et de sagacité sur la marche de la civilisation m'ont si souvent été utiles pour éclairer les obscurités de la littérature, a très-habilement tracé la différence entre les ouvrages de l'antiquité et ceux du moyen âge. « Dans l'antiquité, dit-il, la forme des ouvrages, l'art de la com-

présent les faits observés avec la plus rigoureuse impartialité ont justifié cette théorie, le XVI[e] siècle ne lui donnera pas un démenti. En effet, partout où s'est porté notre regard, n'a-t-il pas vu la littérature, obéissant, dans cette période, comme dans les précédentes, à l'impulsion sociale, se prendre de la même passion que la société tout entière pour les restes vénérables de l'antiquité? Quelle route suivaient alors les hommes ambitieux de renommée littéraire? Pour qui les biens, les honneurs, les faveurs des grands, l'admiration des petits? L'érudition ne régnait-elle pas en souveraine? Et que l'on ne s'y trompe pas; c'était moins à l'érudition elle-même qu'à ses effets déjà pressentis que s'adressait tant de gloire. On élevait aux cieux Turnèbe et Scaliger, parce que, dans leurs travaux, étaient toutes les réformes intellectuelles, Calvin d'une part, Ronsard de l'autre. Il est tel de nos philologues modernes qui l'emportent peut-être en science réelle sur les Casaubon et les Bembo. Auquel d'entre eux cependant l'érudition donne-t-elle le chapeau de cardinal ou une tombe à Westminster? C'est que la philologie est désormais stérile. En fait de liberté philosophique, le but est atteint, depassé peut-être, depuis longtemps; quant au type du beau classique, il s'est usé à force d'avoir été repro-

position et du langage est admirable; quand même le fond est médiocre, les idées fausses ou confuses, l'ignorance extrême, le travail est habile, et ne peut manquer de plaire; il atteste des esprits à la fois naturels et difficiles, simples et élégants. dont le développement intérieur surpasse de beaucoup la science acquise, qui sentent vivement et excellent à reproduire le beau..... Autre est la condition des travaux intellectuels du moyen âge : en général, le mérite de l'art leur manque, la forme en est grossière, bizarre, le langage incorrect; la méthode confuse, vicieuse; ils abondent en divagations, en idées incohérentes; on y sent des esprits peu avancés, peu cultivés, qui manquent de développement intérieur aussi bien que de science, et ni la raison, ni le goût n'en sont satisfaits. C'est pourquoi ils ont été oubliés, tandis que la littérature grecque et romaine a survécu et survivra éternellement à la société dont elle est née. Cependant, sous cette forme si imparfaite, au milieu de ce bizarre mélange d'idées et de faits si souvent mal compris et mal liés, les livres du moyen âge sont des monuments très-remarquables de l'activité et de la richesse de l'esprit humain; on y rencontre beaucoup de vues fortes et originales; les questions y sont souvent sondées dans leurs dernières profondeurs; des éclairs de vérité philosophique, de beauté littéraire brillent à chaque instant au sein de ces orageuses ténèbres.... » *Hist. de la civilisation en France*, 6[e] leçon.

duit; l'érudition est une royauté détrônée, comme tant d'autres.

Des deux résultats capitaux de la renaissance, l'affranchissement de la pensée et l'idée du beau, le premier, on le conçoit, pesait d'un tout autre poids que l'autre dans la balance des destinées humaines; il devait donc attirer dès l'abord une attention bien plus vive et plus générale. Aussi son influence fut-elle immense; il détermina la réforme. Tous les historiens les plus instruits du protestantisme, de quelque point de vue qu'ils l'aient considéré, Von der Hardt, Seckendorf, Sleidan, Meiners, Gerdes [1], s'accordent à voir dans la réforme le produit net de l'affranchissement de la pensée par la renaissance de l'antiquité. L'électeur de Saxe, Frédéric, écrivant au pape, donne pour motif des progrès de la doctrine de Luther, qu'un grand changement avait eu lieu dans ses États, que les Allemands n'étaient plus ce qu'ils avaient été, qu'il y avait maintenant parmi eux *beaucoup d'hommes de grand talent et de profonde érudition* [2]. Or, étudiez tous les écrivains remarquables que la France nous a présentés dans la première moitié du XVIe siècle; tous, Budé, la reine de Navarre, H. Estienne, Despériers, Marot et son école, Rabelais et ses imitateurs, penchent évidemment vers la réformation; ou, du moins, s'ils ne se rangent pas ouvertement sous les drapeaux de Luther et de Calvin, ils emploient toutes les armes de leur imagination, de leur science, de leur esprit sérieux ou bouffon, à soutenir la révolte contre l'autorité spirituelle. C'est là le caractère dominant de tous les écrits de l'époque. Pour les poëtes et les romanciers, qui abondent dans cette période, il ne s'agit plus de chevalerie, d'allégorie, de moralités plus ou moins vagues; il s'agit de lutter corps à corps contre Rome et le monachisme, l'une le siége, l'autre la milice du despotisme moral. De là leurs mérites : sens profond, actualité, courage, esprit fin et mordant; de là aussi leurs défauts : extrême licence d'idées et d'expressions. Licence d'idées:

[1] *Von der Hardt*, Historia litteraria Reformationis; *Sleidan*, Histoire de la Réformation; *Seckendorf*, Historia Lutheranismi; *Meiners*, Lebensbeschreibungen berühmter Männer; *Gerdes*, Historia Evang. Sæc. XVI renovat.

[2] La lettre en date d'avril 1520 est citée par Seckendorf et par *Roscoe*, dans les Appendices de son Histoire du Pontificat de Léon X.

car les esprits entraient, jeunes et inexpérimentés, dans la carrière de l'émancipation, et se jetaient dans les voies de réforme avec la folle ardeur d'un premier élan. Licence d'expressions : c'était un legs des trouvères; il s'agrandit de l'imitation des anciens et des Italiens, peu scrupuleux dans le choix des mots et qui ne se gênent guère pour y braver l'honnêteté; enfin l'énergie des couleurs, quelque chaudes qu'elles fussent, ne pouvait, dès qu'il était question du monachisme, que contribuer à augmenter la fidélité du portrait et la haine pour le modèle. Le plus souvent, ce cynisme n'était ni débauche, ni mauvais ton, mais irritation et arme de guerre. On l'a reproché, même en ce sens, à H. Estienne, à Rabelais, à d'Aubigné, à beaucoup d'autres; on a crié à l'exagéré et à l'ignoble. Assurément je ne prétends point justifier leurs excès; mais il me semble aussi que nous en parlons bien à notre aise, nous qui jouissons en paix des conquêtes sanglantes de la civilisation ; nous faisons de la raison et de la tolérance à bon marché, et, dans les douces habitudes de la victoire, nous ne comprenons plus la brutale ivresse d'une guerre dont les crises, les trêves et les recrudescences occupent tant de pages de notre histoire [1].

Toute la littérature du XVI[e] siècle nous sera donc expliquée, ce me semble, si nous la considérons comme l'expression d'une

[1] « Le moine du XVI[e] siècle, dit M. Nisard, n'est pas celui qu'avaient voulu sans doute saint Antoine, saint Bernard, et tant de pieux fondateurs; ce n'est pas ce moine austère, grave, abîmé en Dieu, que nous représentent nos illusions du moyen âge, notre érudition de costumiers et notre tolérance d'indifférents ; c'est un mélange de fanatisme, d'astuce, de cruauté, de superstition, de débauche, d'oisiveté crasse, de piété stupide ; c'est l'ennemi des livres parce qu'il n'y sait pas lire, l'ennemi de la science parce qu'elle tue son jargon scolastique qui pervertit le sens des peuples; inquiet, furieux, au milieu de cette universelle renaissance des lettres et des arts, parce qu'il était menacé dans ses priviléges d'ignorance et de libertinage, dans son droit acquis d'adultère et de corruption, par cette presse que l'érudition venait de créer ; et en même temps pesant sur le monde du poids de ses mille couvents, et dont le capuchon est plus fort que bien des couronnes; le moine enfin, inutile quand il est pieux et honnête, plus destructeur que la peste et la guerre, quand il est intrigant, actif, habile, et qu'il a la conscience de tout ce qu'il peut perdre. » *Nisard*, Érasme, article de la Revue des Deux Mondes.

époque d'agitation, de troubles, de lutte morale et matérielle, qui se divise naturellement en trois périodes. La première peut se nommer ***période d'action.*** Le point de départ est la renaissance de l'antiquité généralisée par l'imprimerie; le but, l'émancipation de la pensée, déjà tentée, mais d'une manière timide et indécise, dans les âges précédents; le produit net, la réforme religieuse.

A cette période d'action, qui occupe près de la première moitié du siècle, succède une ***période de réaction,*** qui s'étend jusqu'à ses vingt dernières années. Ceci n'a rien qui doive nous surprendre; telle est la marche ordinaire des choses de ce monde; l'action amène presque toujours une réaction; les causes seules varient, et voici celles qui agirent cette fois. La France n'avait pas adopté le protestantisme comme formule définitive de l'émancipation intellectuelle; tandis que la pacification de Passaw et la diète d'Augsbourg le constituaient en Allemagne, il était comprimé en France sous la sévère administration de Henri II. Profitant de la faiblesse de ses successeurs, la Réforme, il est vrai, grandit un moment en nombre et en audace; mais d'une part, les principes qui lui avaient donné ses rapides succès ne devaient pas tarder à s'altérer; et de l'autre, ses ennemis, instruits par leurs premières défaites, allaient lui opposer une résistance plus efficace et mieux calculée [1]. Ce même protestantisme qui avait écrit sur son drapeau : « Guerre à l'autorité spirituelle et affranchissement de la pensée, » se crut obligé, pour arrêter les divagations effrénées de ses propres adhérents, de formuler à son tour un *credo*. Mais en Allemagne même et surtout en France, un esprit étroit, fanatique, oublieux des choses de la veille, sembla présider à cette rédaction; dans leurs actes et dans leur polémique, les protestants ne parurent avoir l'intelligence ni du caractère de la Réforme, ni de leur position; non-seulement ils attaquèrent avec une aigreur égale et le bigotisme de certains catholiques, et l'indifférence religieuse de beaucoup d'autres, mais les sectes réformées se déchirèrent entre elles, et anathé-

[1] *Hallam,* Literature of Europe, t. II, c. 2. Je lui dois beaucoup dans ce paragraphe. Sans faire saisir assez complétement encore le rapport de la littérature à la société, c'est lui qui a le mieux résumé les historiens allemands cités plus haut.

matisèrent avec une intolérance à la fois illogique et maladroite des dissentiments qui ne touchaient pas au fond des choses [1]. Ce défaut de sens et d'habileté éclata surtout dans le mépris parfois insultant que plusieurs d'entre eux s'avisèrent d'exprimer pour les arts, si puissants sur l'imagination des peuples, pour les sciences, qui nourrissent leur raison, pour les lettres, auxquelles la Réforme devait son origine et ses premiers succès. On eût dit que, rappelant à leur tour les préjugés du moyen âge, ils voulussent concentrer toute l'intelligence dans la théologie, ou plutôt, comme ce despote d'Asie, réduire tous les livres à un seul, estimant les autres inutiles, s'ils reproduisaient ce type unique, dangereux, s'ils s'en écartaient.

Dans l'entre-temps, le catholicisme se montrait plus habile. Étourdi d'abord des coups imprévus que lui avait portés la Réforme, il revenait de ses premières terreurs, et mettait à profit tout ensemble et les fautes que commettaient ses ennemis et les reproches qu'ils lui adressaient. Le concile de Trente lui donna une vie nouvelle. Il fut en quelque sorte l'Assemblée nationale de la révolution religieuse, avec cette différence que l'Assemblée, par des concessions trop précipitées à l'esprit novateur, hâta peut-être la ruine de la monarchie, tandis que le Concile, par un attachement ferme et modéré aux dogmes consacrés, arrêta la chute dont le catholicisme était menacé. Le clergé, séculier et régulier, sentit que les accusations de ses ennemis n'étaient pas

[1] Il est de fait positif que, pendant les deux derniers tiers du XVI[e] siècle, aucun État et aucun écrivain protestant n'admit et même ne conçut pour d'autres ce principe du libre exercice de la religion qu'ils avaient réclamé si vivement pour eux-mêmes. Plusieurs, entre autres Calvin et Bèze, soutinrent par leurs écrits et par leurs actes que les hérétiques (or chacun appelle hérétiques tous ceux qui ne pensent pas comme lui) devaient être punis par le gouvernement, et les plus hardis de leurs adversaires se contentèrent de disputer sur la nature du châtiment; ils croyaient avoir beaucoup gagné en obtenant que la peine capitale ne fût pas appliquée. On n'a qu'à lire d'un côté la Dissertation de Calvin, publiée en 1554, sur la mort de Servet, et le traité de Bèze : *De hæreticis a civili magistratu puniendis*; de l'autre, trois opuscules écrits par des Italiens protestants réfugiés : celui de Sébastien Castalio, *De hæreticis, quomodo cum iis agendum sit variorum sententiæ*, la meilleure édition est celle de 1613; celui d'Aconcio, *De stratagematibus Satanæ*, Bâle, 1565; enfin celui de Mino Celso, de Sienne, *De hæreticis capitali supplicio non afficiendis*, 1584.

toutes dénuées de fondement; il revint, dans ses principes et dans ses mœurs, à la rigidité des anciennes observances. Mais de tous ceux qui contribuèrent à cette revanche, si j'ose ainsi l'appeler, du Catholicisme contre la Réforme, les plus puissants, les plus habiles, les plus actifs, furent sans contredit les jésuites. Loin de dédaigner ou de rejeter les sciences et les lettres, ils s'en saisirent avec ardeur, mais pour les faire tourner à la défense du Saint-Siége et à la propagation de la foi ; érudition, poésie, éloquence, tout fut entre leurs mains une arme dirigée vers ce but unique [1]. Ils s'emparèrent de l'instruction de la jeunesse, et quelque déplorable qu'ait été leur influence sous plusieurs rapports, il reste avéré qu'autant dans la première période de la réformation, les protestants l'avaient emporté sur les catholiques par la nouveauté et l'excellence de leurs méthodes, autant alors les jésuites l'emportèrent sur les protestants. Il fut prouvé que les élèves acquéraient chez eux en six mois les connaissances qui, sous d'autres maîtres, exigeaient deux années d'étude. A cette supériorité se joignait un désintéressement que leurs ennemis mêmes ont reconnu. Ils consacrèrent le principe de l'instruction gratuite; et cette innovation ne fut point sans doute le moindre motif qui détermina non-seulement un très-grand nombre de catholiques, mais aussi plusieurs protestants, à retirer leurs enfants des gymnases ordinaires pour les placer sous la direction de la Société [2].

Telles furent, d'après les plus irrécusables témoignages, les

[1] « Les jésuites voyaient la versification latine en haute estime : leurs élèves écrivirent des poésies sacrées en latin. Ils avaient observé le goût naturel aux hommes pour les représentations scéniques, et la faveur qu'obtenait cette espèce de littérature : les murs de leurs colléges retentirent de tragédies sacrées. Ils s'étaient aperçus des préjugés publics contre l'instruction salariée : ils la donnèrent gratuitement. » *Hallam*, t. II, ch. 2, art. 9. Possevin, *Bibliotheca Selecta*, lib. 1, c. 39, a donné le programme du cours d'études du séminaire des Jésuites à Rome, le modèle des autres et qui contenait près de deux mille élèves. Non-seulement le latin, le grec, l'hébreu, la théologie, y entrent dans l'instruction des jeunes lévites, mais encore la philosophie, les mathématiques et la poésie.

[2] « Mox, ubi paululum firmitatis accessit, pueros sine mercede docendos et erudiendos acceperunt; quo artificio non vulgarem vulgi favorem emeruere, criminandis præsertim aliis doctoribus, quorum doctrina venalis esset, et scholæ

causes accidentelles de la réaction en faveur du catholicisme. Songez maintenant à ses vertus essentielles : soumission entière à une autorité incontrôlable, hiérarchie savamment coordonnée, profonde intelligence des sentiments, des passions, des faiblesses, des folies même de l'humanité, habileté consommée à s'en emparer et à les mettre en œuvre; combinez ces principes de vitalité avec les circonstances qui les ranimèrent alors, et vous comprendrez comment la Réforme perdit si rapidement ses rapides conquêtes; comment M. Ranke, écrivain d'une science et d'une bonne foi incontestables, a pu affirmer qu'en 1580 les huguenots se trouvaient réduits au tiers de ce qu'ils étaient vingt ans auparavant[1]. Vous comprendrez le contraste frappant que nous avons observé entre l'école de Ronsard et de Du Bellay et celle de Rabelais et de Marot : l'une, dans ses contes, ses satires, ses psaumes, appelant la Réforme de tous ses vœux; l'autre, dans ses odes, ses épopées, ses discours, animée d'un esprit de catholicité qui s'emporte parfois jusqu'au fanatisme. Vous comprendrez enfin comment l'ardeur de la société et par là même de la littérature, refroidie dès lors sur ce qui tenait à l'émancipation de la pensée, se reporta tout entière sur cette autre conséquence de la renaissance dont j'ai parlé plus haut, et ne s'occupa plus qu'à la réaliser en introduisant le type de la beauté classique dans les œuvres de l'intelligence. J'ai cherché, dans le cours de ce volume,

nulli sine mercede paterent, et interdum etiam doctrina peregrina personarent. Incredibile dictu est, quantum hæc criminatio valuerit. » *Hospinian*, Historia Jesuitarum, lib. II, c. 1. Cet Hospinian était un calviniste suisse, peu disposé, comme on le voit, à l'impartialité à l'égard des jésuites, mais qui ne peut cependant dissimuler les faits notoires.

[1] *Ranke*, t. II, p. 147. On ne peut ici se défendre d'une réflexion. Que de sectes religieuses et politiques n'avons-nous pas vues dans notre siècle s'imaginer qu'elles allaient conquérir le monde, parce que, dans leur premier élan, elles étaient parvenues à réunir quelques centaines de prosélytes ! Toutes les fois qu'il s'élève dans les trois royaumes une maison en briques que l'on décore du nom de chapelle catholique ou méthodiste, certains journaux n'annoncent-ils pas la chute imminente de la Haute Église d'Angleterre? Qui ne croyait en 93 que la république allait faire le tour de l'Europe? en 1814, que les monarchies absolues allaient être absorbées sous peu par le gouvernement représentatif? Et voyez pourtant comme il se traîne péniblement partout où il n'est pas un produit spontané du sol. Bien hardi ou bien ignorant qui ose prédire ce qui avviendra dans vingt ans.

à présenter dans tout son jour cette face de l'histoire littéraire, à en expliquer la nature, les défauts et les beautés; il serait inutile d'y revenir ici, mais il était important de bien faire saisir le point de départ, et pourquoi Ronsard n'arriva que vers la seconde moitié du siècle.

Cependant au milieu de ces luttes de partis, d'idées et de langage, de cette action de la Réforme, de cette réaction du catholicisme, le vieil esprit français, qui a pu s'égarer, se transformer, paraître même parfois étouffé sous les passions ennemies, n'a pas cessé en réalité d'exister et d'agir. Nous avons, dès le commencement de ce livre, reconnu le bon sens, la raison comme le plus essentiel de ses éléments; ne nous effrayons donc pas des excès où l'on veut l'entraîner, il sortira de cette épreuve plus énergique et plus puissant, et finira par triompher de toutes les exagérations.

Dès les premières années du siècle, un écrivain fixe tous les regards, et représente si éminemment l'esprit français, que Rotterdam ne semble devoir qu'à une distraction de la nature l'honneur d'être sa patrie. Or, étudiez le caractère, suivez la marche d'Érasme. Il attaque d'abord les moines avec toutes les armes d'une piquante raison, bientôt cette raison même l'avertit que les prédicants ne valent guère mieux, et tandis qu'il semble flotter ainsi d'une rive à l'autre, il ne voit en effet d'autre port que l'éternelle équité et la tolérance universelle. Dans une sphère plus élevée, L'Hôpital, par l'édit de Romorantin, transporte de la théorie à la pratique ces doctrines de sagesse et de modération; et plus tard, elles animeront également la pensée de Pasquier et de Bodin. Quels que soient donc les erreurs et les crimes des factions, l'esprit français, l'esprit philosophique et conciliateur n'est pas mort en France; seulement, pendant longtemps il ne réussit point à se dégager pleinement des passions contemporaines, l'opinion ne le met pas à sa véritable place, lui-même ne sait point la prendre, et s'empreint naturellement de la couleur dominante; c'est ainsi qu'Érasme est accusé de tourner au protestantisme au moment même où Luther se déchaîne contre lui; Pasquier, d'exagérer le catholicisme, tandis qu'il porte aux jé-

suites les plus terribles coups; c'est ainsi que le premier devait se plaire avec Marot, et que l'autre ne jure que par Ronsard. Mais attendez : les passions marchent, et les événements avec elles. Les deux partis de l'action et de la réaction ont pu se déployer tout à l'aise; ils ont donné à la France des leçons qui ne seront pas stériles, le supplice de Servet et le massacre de la Saint-Barthélemy, Montluc et Des Adrets, les meurtres de Coligny, des Guise et de Henri III; chaque parti a eu tour à tour ses assassins et ses victimes. C'est après ces rudes épreuves que la majorité pensante du peuple est mûre enfin pour la raison; c'est alors seulement que commence une troisième période que l'on peut nommer *période de transaction*. L'esprit français se personnifie alors, non plus dans quelques hommes d'élite, mais dans un parti tout entier qui finit par contenir et dominer tous les autres. L'histoire nomme ce parti *les Politiques*. Henri IV est son héros; la Ménippée, son manifeste; sa devise, dans les choses de la religion : ni huguenots, ni jésuites, le catholicisme tempéré par les libertés gallicanes; dans les choses de l'État : ni étrangers, ni aristocratie, ni république, la monarchie absolue tempérée par les parlements [1].

Les politiques ont fermé le XVIe siècle et amené le XVIIe. La littérature et la philosophie ont eu leurs politiques, comme l'État et la religion. La transaction entre la théologie du moyen âge et le demi-paganisme de la renaissance a produit la *Philosophie chrétienne*, annoncée par Érasme, et se perfectionnant de Montaigne à Descartes et de Descartes à Port-Royal. La transaction entre la littérature du moyen âge et celle de la renaissance a produit la grande école classique fondée par Malherbe. En dépit de sa brutalité de réformateur, et peut-être à son insu, Malherbe n'est réellement que le représentant d'une période de transaction. Il anathématise l'école de Ronsard, et en même temps,

[1] Voyez *Capefigue*, Histoire de la Réforme et de la Ligue, et surtout *Saint-Marc-Girardin*, qui a choisi ce point de vue exclusif dans son tableau du XVIe siècle. Si cette pensée a resserré ses développements et l'a peut-être empêché d'être complet sous tous les rapports, elle donne d'autre part à son travail cette unité si précieuse dans les ouvrages d'art et qui lui a probablement mérité le prix d'éloquence à l'Académie française en 1828.

il obéit au précepte de Du Bellay, il écrit des *odes*, il adopte exclusivement les genres littéraires consacrés par l'antiquité, il ne connaît d'autre allégorie que la mythologie antique, il aspire sans cesse à cette pompe et à cette dignité de formes, la première ambition de Ronsard. En conclurez-vous qu'il dédaigne Villon et Marot? non sans doute ; et c'est ici que vous reconnaissez en lui l'homme de la transaction. A Villon et à Marot il demande leur langue. Où envoie-t-il ses disciples chercher le français? Dans Sophocle ou dans Cicéron? Il s'en garde bien. Le vrai français, leur dit-il, est celui des crocheteurs du Port au foin. Lui aussi pouvait donc prendre pour devise : Ni le moyen âge, ni la renaissance, ni Marot, ni Ronsard : mais la langue de Marot ennoblie par la pensée de Ronsard, mais la pensée de Ronsard tempérée par la langue de Marot. Remarquez encore que si les politiques s'appliquent à distinguer la religion du gouvernement, le pouvoir spirituel du temporel, Malherbe et son école semblent aussi travailler instinctivement à séparer la littérature et du gouvernement et de la religion, à en faire une puissance indépendante qui soit à elle-même son point de départ, son guide et son but. Cette observation ne doit point se perdre de vue; elle est, à mes yeux, une des causes décisives de la supériorité littéraire de ce XVIIe siècle, modèle et désespoir de ceux qui l'ont suivi.

Action, réaction, transaction : voilà donc l'histoire politique et littéraire de l'époque que nous venons de traverser, voilà l'explication du caractère de ses écrivains comme de celui de ses héros. Et n'est-ce pas l'histoire de l'humanité tout entière? 89, 1815 et 1830; les révolutionnaires, les rétrogrades, les vrais conservateurs; tous les grands faits et toutes les doctrines dominantes, qu'est-ce autre chose qu'une action, une réaction, une transaction perpétuelles? Ne peut-on pas ramener à ces termes, plus intelligibles peut-être, la thèse, l'antithèse et la synthèse de la philosophie allemande? N'est-ce pas enfin le présent et le passé, la lutte éternelle de la fatalité des choses et de la volonté de l'homme concourant à engendrer l'avenir et à réaliser les mystérieux desseins de la providence de Dieu?

PIÈCES A L'APPUI.

N° 1, page 29.

L'ÉCOLE PALATINE.

Je ne puis m'empêcher de citer un curieux échantillon de l'enseignement de l'École palatine, sous Charlemagne, traduit par M. Guizot dans le cours d'*histoire de la civilisation*. C'est une conversation intitulée *Disputatio* entre Alcuin et Pepin, second fils de l'empereur.

Pepin. Qu'est-ce que l'écriture?

Alcuin. La gardienne de l'histoire.

Pepin. Qu'est-ce que la parole?

Alcuin. L'interprète de l'âme.

Pepin. Qu'est-ce qui donne naissance à la parole?

Alcuin. La langue.

Pepin. Qu'est-ce que la langue?

Alcuin. Le fouet de l'air.

Pepin. Qu'est-ce que l'air?

Alcuin. Le conservateur de la vie.

Pepin. Qu'est-ce que la vie?

Alcuin. Une jouissance pour les heureux, une douleur pour les misérables, l'attente de la mort.

Pepin. Qu'est-ce que la mort?

Alcuin. Un événement inévitable, un voyage incertain, un sujet de pleurs pour les vivants, la confirmation des testaments, le larron des hommes.

Pepin. Qu'est-ce que l'homme?

Alcuin. L'esclave de la mort, un voyageur passager, un hôte dans sa demeure.

Pepin. Comment l'homme est-il placé ?

Alcuin. Entre six parois.

Pepin. Lesquelles ?

Alcuin. Le dessous, le dessus, le devant, le derrière, la droite, la gauche.

Pepin. Qu'est-ce que le sommeil ?

Alcuin. L'image de la mort.

Pepin. Qu'est-ce que la liberté de l'homme ?

Alcuin. L'innocence.

Pepin. Qu'est-ce que la tête ?

Alcuin. Le faîte du corps.

Pepin. Qu'est-ce que le corps ?

Alcuin. La demeure de l'âme...

Pepin. Qu'est-ce que le ciel ?

Alcuin. Une sphère, une voûte immense.

Pepin. Qu'est-ce que la lumière ?

Alcuin. Le flambeau de toutes choses

Pepin. Qu'est-ce que le jour ?

Alcuin. Une provocation au travail.

Pepin. Qu'est-ce que le soleil ?

Alcuin. La splendeur de l'univers, la beauté du firmament, les grâces de la nature, la gloire du jour, le distributeur des heures.

Pepin. Qu'est-ce que la terre ?

Alcuin. La mère de tout ce qui croît, la nourrice de tout ce qui existe, le grenier de la vie, le gouffre qui dévore tout.

Pepin. Qu'est-ce que la mer ?

Alcuin. Le chemin des audacieux, la frontière de la terre, l'hôtellerie des fleuves. la source des pluies.

Pepin. Qu'est-ce que l'hiver ?

Alcuin. L'exil de l'été.

Pepin. Qu'est-ce que l'été ?

Alcuin. La puissance qui vêt la terre et mûrit les fruits.

Pepin. Qu'est-ce que l'automne ?

Alcuin. Le grenier de l'année.

Pepin. Qu'est-ce que l'année ?

Alcuin. Le quadrige du monde...

Pepin. Maître, je crains d'aller sur mer.

Alcuin. Qu'est-ce qui te conduit sur mer ?

Pepin. La curiosité.

Alcuin. Si tu as peur, je te suivrai partout où tu iras.

Pepin. Si je savais ce que c'est qu'un vaisseau, je t'en préparerais un, afin que tu vinsses avec moi.

Alcuin. Un vaisseau est une maison errante, une auberge partout, un voyageur qui ne laisse pas de traces.

Pepin. Qu'est-ce que l'herbe ?

Alcuin. Le vêtement de la terre.

Pepin. Qu'est-ce que les légumes ?

ALCUIN. Les amis des médecins, la gloire des cuisiniers.

PEPIN. Qu'est-ce qui rend douces les choses amères ?

ALCUIN. La faim.

PEPIN. De quoi les hommes ne se lassent-ils point?

ALCUIN. Du gain.

PEPIN. Quel est le sommeil de ceux qui sont éveillés ?

ALCUIN. L'espérance.

PEPIN. Qu'est-ce que l'espérance ?

ALCUIN. Le rafraîchissement du travail, un événement douteux.

PEPIN. Qu'est-ce que l'amitié?

ALCUIN. La similitude des âmes.

PEPIN. Qu'est-ce que la foi ?

ALCUIN. La certitude des choses ignorées et merveilleuses.

PEPIN. Qu'est-ce qui est merveilleux ?

ALCUIN. J'ai vu dernièrement un homme debout, un mort marchant et qui n'a jamais été.

PEPIN. Comment cela a-t-il pu être? Explique-le-moi.

ALCUIN. C'est une image dans l'eau.

PEPIN. Pourquoi n'ai-je pas compris cela moi-même, ayant vu tant de fois une chose semblable?

ALCUIN. Comme tu es un jeune homme d'un très-bon caractère et doué d'esprit naturel, je te proposerai plusieurs autres choses extraordinaires; essaye, si tu peux, de les découvrir toi-même.

PEPIN. Je le ferai; mais si je me trompe, redresse-moi.

ALCUIN. Je le ferai comme tu le désires. Quelqu'un qui m'est inconnu a conversé avec moi sans langue et sans voix; il n'était pas auparavant, et ne sera point après, et je ne l'ai ni entendu ni connu.

PEPIN. Un rêve peut-être t'agitait, maître?

ALCUIN. Précisément, mon fils. Écoute encore ceci : j'ai vu les morts engendrer le vivant, et les morts ont été consumés par le souffle du vivant.

PEPIN. Le feu est né par le frottement des branches, et il a consumé les branches.

ALCUIN. Qu'est-ce qui est et n'est pas en même temps?

PEPIN. Le néant.

ALCUIN. Comment peut-il être et ne pas être?

PEPIN. Il est de nom et non pas de fait.

ALCUIN. Qu'est-ce qu'un messager muet?

PEPIN. Celui que je tiens à la main.

ALCUIN. Que tiens-tu à la main?

PEPIN. Ma lettre.

ALCUIN. Lis donc heureusement, mon fils.

« Ce morceau bizarre, mais curieux comme témoignage intellectuel, où tout est confus, où la physique, la morale, l'anatomie, l'histoire naturelle, toutes les questions se mêlent et se pressent avec la vivacité de l'enfance et le désordre du moyen âge, où l'on met une sentence morale à la place d'une définition scientifique, ce morceau néanmoins est singulièrement remarquable. Il offre, à côté de questions quelquefois puériles et de réponses peu concluantes, une grande délicatesse de sentiments, une finesse ingénieuse, une précision piquante de pensée et de style.

Les définitions qu'Alcuin donne de l'amitié, de l'espérance, de la foi, de la mort, de la vie de l'homme, offrent surtout ce mérite de justesse, de concision et de vraie philosophie. » Charpentier de Saint-Prest, *Essai sur l'Hist. litt. au moyen âge.*

Parmi les pièces suivantes, j'ai signé de mes initiales A. B. celles qui m'appartiennent plus spécialement. J'ai toujours eu soin de marquer les sources où j'ai puisé les autres.

N° 2, page 41.

SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE

EN FAVEUR DE SON FRÈRE CHARLES LE CHAUVE. (Langue romane en 842.)

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in adjudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradre salvar dist, in o quid il mi altre si fazet. Et ab Ludher nul plaid numquam prendrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.

SERMENT DES SEIGNEURS FRANÇAIS,

SUJETS DE CHARLES LE CHAUVE.

Si Lodhuvigs sagrament que son fradre Karlo jurat conservat, et Karlus meos sendra de suo part non los tanit, si io returnar non lint pois, ne io ne nuels cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Lodhuvig nun lin iver.
(*Extrait de l'Histoire des dissensions des fils de Louis le Débonnaire, par Nithard, trad. de Guizot, p. 479.*)

TRADUCTION LITTÉRALE DES DEUX SERMENTS.

Pour (de) Dieu l'amour et pour (du) chrétien peuple et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu savoir et pouvoir me donne, ainsi sauverai-je celui-ci mon frère Charles, et en aide et en chaque chose, si comme on par droit son frère sauver doit, afin que il à moi autant en fasse. Et de Lothaire nul accommodement jamais (ne) prendrai qui, à ma volonté, à celui-ci mon frère Charles en dommage soit.

Si Louis (le) serment, que son frère Charles jure, conserve, et Charles monseigneur de sa part ne le tient, si je détourner ne l'en puis, ni moi, ni nul que je détourner en puisse, en nulle aide contre Louis ne lui irai.

On remarque déjà dans ce serment une des principales règles grammaticales de la langue romane, si ingénieusement constatée par M. Raynouard, et qui consiste à distinguer dans les substantifs, le sujet et le régime par la présence ou l'absence d'un *s* final. Au singulier, la présence du *s* désigne le sujet, *Lodhuvigs*; son absence, le régime, *Lodhuvig*. C'est exactement le contraire au pluriel. Au reste, on forme-

rait un volume de tous les commentaires écrits sur ce monument primitif du roman. Quelques écrivains, entre autres Borel, l'ont donné d'une manière très-incorrecte. Roquefort, dans la préface au Glossaire de la langue romane, en a donné un fac-simile d'après un ancien manuscrit de Nithard. On trouvera la liste de quarante et un auteurs qui s'en sont occupés, dans un in-8° de 84 pages, publié par M. de Mourcin en 1815. Voyez aussi l'*Introduction à l'histoire de P. Mouskes* de M. de Reiffenberg, t. I, p. 104. (A. B.)

N° 3, page 46.

CHANT GUERRIER DE BERTRAND DE BORN,

EN ROMAN PROVENÇAL.

Texte provençal.

Be m platz lo dous temps de pascor
Que fai foillas e flors venir;
E platz me quant aug la baudor
Dels auzels que fan retentir
Lor cant per lo boscatge;
E platz mi quan vei sobre'ls pratz
Tendaz e pavaillos fermatz;
E ai gran alegratge,
Quan vei per campaigna rengatz
Cavalier se cavals armatz.

E platz mi quan li corredor
Fan las gens e l'aver fugir;
E platz mi quan vei apres lor
Gran ren d'armatz ensems rugir;
E platz m'en mon coratge,
Quan vei fortz castels asejatz
E barres rotz et esfondratz;
E vei l'ost el rivatge
Tot entorn claus de bons fossatz
Am lissas et am pals serratz.

Et atressi m platz de senhor,
Quan ven premiers a l'envair,
En caval, armat, ses temor,
C'aissi fai les siens enardir
Ab valen vassalatge;
E pois que l'estor es mesclatz,
Quascus deu esser acesmatz
E segr'el d'agradatge:
Quar hom non es a dreg presatz
Tro qu'a mantz colps pres e donatz.

Lansas e brans, elms de color,
Escutz trencar e desgarnir
Veirem à l'entrar de l'estor,
E manz vassals ensems ferir;
Don anaran aratge
Cavals del mortz e del nafratz.

Version littérale.

Bien me plaît le doux temps de Pâques
Qui fait feuilles et fleurs venir;
Et il me plaît quand j'entends la joie
Des oiseaux qui font retentir
Leur chant par le bocage;
Et il me plaît quand je vois sur les prés
Tentes et pavillons plantés;
Et j'ai grande allégresse,
Quand je vois rangés dans la campagne
Cavaliers et chevaux armés.

Et il me plaît quand les courriers
Font fuir les gens et leur avoir (leurs troupeaux);
Et il me plaît quand je vois après eux
Grande foule d'hommes armés rugir ensemble;
Et il plaît à mon courage,
Quand je vois châteaux forts assiégés
Et faubourgs détruits et effondrés;
Et que je vois l'armée sur le bord
Tout à l'entour clos de bons fossés
Garnis de palissades et de pieux.

Et de même me plaît le seigneur,
Quand il vient le premier à l'attaque,
A cheval, armé, sans crainte,
Et qu'aussi il donne aux siens de la hardiesse
Par ses vaillantes prouesses;
Et dès que le combat est engagé,
Chacun doit être disposé
Et le suivre de bon gré;
Car on n'est en droit d'être prisé
Qu'autant qu'on a reçu et donné maints coups.

Nous verrons, à l'entrée du combat, lances et épées briser et dégarnir casques de couleur et écus, et maints vassaux frapper ensemble; et ensuite errent à l'aventure chevaux des morts et des blessés (navrés).

Quan seren en l'estor intratz,
Ja nuls hom de paratge
No pens mas d'aselar caps et bratz :
Que mas val mortz que vius sobratz.

Ieu dic que tant no m'a sabor
Manjars, beure ni dormir,
Coma quant aug gridar : a lor!
D'ambas dos partz; et aug engnir
Cavals voiz per l'erbatge;
Et aug gridar : aiatz! aiatz!
E vei cazer per los fossatz
Paues e grans per l'ombratge;
E vei los mortz que pels costatz
An los penons ab los cendatz.

Pros comtessa, per la meillor
Q'om posqu'en tot lo mon cauzir
Vos ten hom, e per la gensor
Q'anc si mires ni ja se mir.
Bietritz, d'aut paratge,
Bona domn'en ditz et en fatz,
Fons on sorzon totas beutatz,
Bella ses maistratge,
Vostre ric pretz es tan pojatz
Que sobre totz es enansatz.

Donzella, d'aut linhatge,
Tal en cui es tota beutatz,
Am fort e sui per leis amatz;
Et dona m tal coratge,
Que ja no pens esser sobratz
Per un dels plus outracujatz.
Baros, metetz en gatge
Castels o villas o ciutatz,
Enans c'usquecs nous guerrejatz.

Et quand ils seront entrés en bataille,
Que nul homme de (haut) parage
Ne pense plus qu'à trancher têtes et bras,
Car mieux vaut un mort qu'un vivant vaincu.

Je dis que n'a pas autant de saveur pour moi
Le manger, le boire, ni le dormir,
Comme lorsque j'entends crier : à eux!
Des deux parts; et lorsque j'entends hennir
Chevaux à vide à travers l'herbage;
Et que j'entends crier : à l'aide! à l'aide!
Et que je vois tomber dans les fossés
Petits et grands à l'ombre;
Et que je vois les morts qui à travers les côtes
Ont les pennons de lance qui les ont traversées.

Noble comtesse, on vous tient pour la meilleure
Qu'on puisse voir en tout le monde,
Et pour la plus charmante
Qu'on ait jamais vue et qu'on voie maintenant.
Béatrix, de haut parage,
Bonne maîtresse en paroles et en faits,
Source d'où jaillissent toutes les beautés,
Belle hors de pair,
Votre riche mérite est si grand
Que sur tous il est élevé.

Il est une demoiselle de haut lignage,
Telle qu'en elle est toute beauté,
Que j'aime fort, et dont je suis aimé;
Et elle me donne un tel courage
Que maintenant, je ne pense pas être vaincu
Par un des plus outrecuidants.
Barons, mettez en gage
Châteaux ou villages ou cités,
Avant que chacun de nous guerroie.

(A. B.)

Cette pièce, maintenant restituée à Bertrand de Born, était attribuée par M. de Sainte-Palaie au troubadour Guillaume de Saint-Grégori. J'ai ajouté le texte à la traduction littérale que j'avais faite pour donner une idée complète de la langue et du rhythme des troubadours, dans un des fragments les plus intéressants qui nous soient parvenus. Pour les morceaux qui suivent, il m'a paru qu'une traduction moins rigoureuse suffirait, sans y joindre le texte. J'ai emprunté la dernière de ces versions à M. Villemain.

CHANSON DU TROUBADOUR PIERRE D'AUVERGNE.

TRADUITE DU ROMAN PROVENÇAL.

Rossignol, en son manoir va trouver mon amie; donne-lui de mes nouvelles, qu'elle te donne des siennes, qu'elle te dise si elle se souvient de moi; mais toi, ne te laisse retenir par aucun charme.

Reviens vite me redire tout ce qu'elle pense, tout ce qu'elle fait, car je n'ai ami ni frère dont je désire si vivement entendre parler. — Or, le voilà parti l'oiseau joyeux, qui va sans souci la demandant partout jusqu'à ce qu'il la trouve.

Quand le gentil oiseau voit apparaître sa beauté, il commence à gazouiller son doux chant, comme il fait d'habitude au lever de l'étoile du soir. Puis il se tait, et plein d'émoi, il rêve à quelque ingénieux moyen pour qu'elle daigne l'écouter. — Celui qui est votre ami véritable a voulu que je vinsse en votre demeure vous chanter quelque chose qui puisse vous plaire. Quand je vous quitterai, quand, à mon retour, je le verrai venir à moi tout courant, que je sache que lui dire.

Il dépend de vous que la nouvelle que je lui rapporte le comble de joie, car nul homme ne vous a jamais voulu tant de bien. Allons, je m'en vais retourner d'où je suis venu;... mais non, je ne le ferai point, car je vois bien que je n'ai pas gagné mon procès.

Il est une chose dont je puis répondre, c'est que votre ami a bon espoir en son amour. L'amour n'a pas le loisir d'attendre; il tombe bientôt blanc et beau comme la fleur dans le bois; il vaut mieux le cueillir avant qu'il ne meure.

Une autre chanson contient la réponse de la dame. (A. B.)

TENSON ENTRE LE TROUBADOUR ET SA MAITRESSE,

TRADUIT DU ROMAN PROVENÇAL D'ALBERT, MARQUIS DE MALASPINA.

Dame, je me recommande à vous, car je n'ai jamais rien aimé autant que vous. — Ami, je vous le dis vraiment, je ferai tout à votre gré. — Dame, vous me faites trop languir. — Ami, vous n'y perdrez rien.

Dame, j'en jure ma foi, je meurs si vous tardez plus longtemps. — Ami, n'oubliez pas que je vous aime de cœur et de bonne foi. — Dame, donnez-moi donc merci. — Aussi le ferai-je, ami.

Je suis si gai et si amoureux, dame, pour l'amour de vous. — Ami, mon cœur aussi est tout joyeux d'être tout à vous. — Dame, que ne me le donnez-vous donc? — Je vous le donne, bel et bon ami.

Dame, mon bonheur est en vous, pour vous ma joie et mes chansons.—Ami, vous n'avez pas tort, car vous savez combien je vous aime.—Dame, comment en être certain? — Ami, je vous en donne ma foi.

Qu'un peu de votre pitié, dame, guérisse ma peine et mon tourment.—Ami, c'est par la souffrance et la patience qu'à la fin les amants triomphent.—Dame, mon mal devient trop cruel. — Ami, je vous retiens par ce baiser.

Dame, je me livre donc à vous, les mains jointes bien humblement... — Marquis, en vérité, tu portes trop haut ton ambition.—Dame, c'est que je vous aime à l'excès. — Marquis, tu es hors de sens.

Dame, c'est que j'ai si grand désir que vous vous livriez à moi. — Marquis, je m'en garderai bien, et tu dis de grandes folies. — Dame, vous n'en aurez point de mal. — Marquis, je ne m'y fie pas. (A. B.)

PASTOURELLE DU TROUBADOUR JEAN-ESTÈVE DE BÉZIERS,

traduite du roman provençal, par M. de Sainte-Palaie.

L'autre jour, au joyeux temps d'été, entendant le ramage des oiseaux et conduit par la joie que m'inspirait la verdure, j'allai me promener tout seul dans une petite prairie. Je rencontrai une jolie bergère, aimable et décente, qui, sans compagnon, cueillait des fleurs, à la suite de son troupeau. En cueillant des fleurs, elle disait que, de ses jours, elle n'eut envie de faire un ami, car, aussitôt on en murmure, et le déshonneur suit de près.

Je la saluai, et je ne crois pas qu'on vit jamais bergère plus gentille garder moutons. Elle m'avait entendu parler, avant de m'apercevoir. Je ne trouve pas bon, seigneur, que vous soyez venu ici : vous avez perdu l'esprit; vous n'êtes point honnête; ainsi Dieu me soit en aide, que venez-vous chercher? On dirait que vous êtes l'espion de quelques méchantes gens, ou que vous poursuivez un faux plaisir qu'amour donne.

Bergère, lui répondis-je, on ne peut guère juger sur les apparences sans risque de se tromper; car on tient pour faux maint homme de bien, et l'on fait cas de maint homme méchant. Je vous prie donc que désormais vous vouliez écouter avant de parler. Je ne suis point capable de faire chose qui vous déplaise; mais si vous savez l'agréer, je vous donne mon amour.

Il vous faudrait, seigneur, une personne plus importante que moi. Votre amour ne m'agrée pas. Poursuivez votre chemin et allez chercher fortune ailleurs.

Bergère, avant de m'en aller, que je vous fasse les douces caresses d'un amant à son amie. Je ne veux point vous déshonorer; mais votre beauté me plaît si fort, que je ne vous quitterai pas autrement.

Qui peut me tenir pareils propos, ignore qui je suis, seigneur, et comment l'autre jour je me fâchai contre un fou et un coquin. Je ne déshonorerai point ma famille.

Gentille bergère, tel que vous me voyez, je vous ferai plus de profit qu'un autre plus beau que moi : j'ai du bien suffisamment, et suis assez riche pour vous en faire part. Acceptez mon amour, je vous prie, bergère aimable. Que je vous embrasse là sous ce pin; et à jamais vous serez par moi bien à votre aise.

Je ne me soucie nullement de votre bien, seigneur ; si vous aviez bonne intention, vous auriez passé votre chemin.

Madame la bergère, si vous saviez combien je me comporte honnêtement en amour, je crois que vous m'auriez bientôt fait un chapeau des fleurs que vous portez. Allons tout maintenant sous les arbres, et divertissons-nous.

Elle en fut réjouie, et ne s'en défendit point. Seigneur, dit-elle, je suis bien aise de m'être rendue à votre amour. Vous paraissez charmant. Alors nous fîmes la paix.

SIRVENTE DU TROUBADOUR GUILLAUME DE FIGUEIRA CONTRE ROME,

traduit du roman provençal, par M. Villemain.

Je veux faire un *sirvente* sur ce ton qui me sied, je ne puis plus différer. Je sais,

sans pouvoir en douter, que j'aurai malveillance; car je fais un *sirvente* sur ce faussaires pleins de tromperie, sur Rome, qui est le chef de la décadence en laquelle déchoit tout bien.

Je ne m'étonne point, Rome, si le monde est dans l'erreur, puisque tu as mis le siècle en travail et en guerre; car mérite et miséricorde par toi meurent et s'ensevelissent. Rome, trompeuse conductrice, cime et racine de tous maux, le bon roi d'Angleterre fut par toi trahi.

Rome trompeuse, la convoitise t'égare; mais à tes brebis tu tonds de trop près la laine; mais que le Saint-Esprit, qui reçut chair humaine, entende mes prières et brise tes becs, Rome, et je m'en dédis; car tu es fausse et méchante envers nous et envers les Grecs.

Rome, aux hommes niais tu ronges la chair et les os, et tu conduis les aveugles avec toi dans la fosse. Tu transgresses trop les commandements de Dieu; car ta convoitise est si grande, que tu pardonnes les péchés pour deniers; de trop forte endosse, Rome, tu te charges.

Rome, sache bien que ton lâche trafic et ta folie firent perdre Damiette. Tu règnes méchamment, Rome; que Dieu t'abatte en ruine, parce que si faussement tu règnes par argent; Rome, tu es de mauvaise race et parjure.

Rome, vraiment nous savons très-bien qu'avec la duperie d'une fausse indulgence, tu livras au malheur le baronnage (les barons) de France, et la gent de Paris. Même le bon roi Louis par toi fut occis; car par une fausse prédication tu l'éloignas du pays...

Rome, aux Sarrasins tu fais peu de dommage; mais les Grecs et les Latins tu les pousses à destruction. Dans le feu de l'abîme, Rome, vous avez votre place...

Rome, je discerne bien les maux qu'on ne peut dire; car vous faites par dérision le martyre des chrétiens; mais en quel livre trouvez-vous, Rome, qu'on doive occire les chrétiens? que le vrai Dieu, le vrai pain quotidien me donne ce que je désire voir des Romains!

Rome, il est vrai et manifeste que tu es trop travaillée de la fougue de tes prédications traîtresses contre Toulouse, tu ronges laidement les mains, à la manière des serpents enragés, aux petits et aux grands. Mais si le digne comte vit encore deux ans, la France ressentira douleur de ses tromperies.

Rome, tant est grande ta forfaiture que tu méprises Dieu et ses saints; tant ton règne est mauvais, Rome fausse et trompeuse. C'est pourquoi en toi se cache et s'abaisse et se confond la tromperie de ce monde; tant est grande l'injustice que tu fais au comte Raimond!

Rome, Dieu le soutienne et lui donne pouvoir et force, à ce comte qui tond les Français, et les écorche, et les pend, et en fait un pont, lorsqu'avec lui ils font assaut.

Quant à moi, Rome, il me plaît fort que Dieu se souvienne de tes grands torts; qu'il plaise à Dieu d'arracher le comte à toi et à la mort!...

Rome, bien souvent on a ouï dire que tu portes tête vide, parce que tu la fais souvent tondre; aussi je pense et crois que besoin te serait d'un peu de cervelle: car tu es de mauvais gouvernement, toi et Cîteaux, vu qu'à Béziers vous fîtes faire une si étrange boucherie.

Rome, avec faux appaux, tu tends tes filets et tu manges maints mauvais morceaux. Tu as visage d'agneau au simple regard, au dedans tu es loup enragé,

serpent couronné, engendré de vipère ; c'est pourquoi le diable t'appelle comme sa créature.

N° 4, page 49.

EXTRAIT D'UN SERMON DE SAINT BERNARD,

POUR LE JOUR DE L'ÉPIPHANIE.

Texte wallon.

Hui vinrent li troi roi querre lo soloil de justise que neiz estoit, de cui il est escrit : *Cy ke vos uns bers vient, et Orianz en ses nonz.* Il ensevirent hui lo conduit de la novele estoile, et si aorerent le nouvel enfant de la Virgine. Ne prenons nos assi granz solaiz ci, sy cum en celei parol del apostle, dont nos la davant avons parleit? Cil apelet Deu, et cist lo dient assi, mais par oyvre et ne mies par voix. — Ke faites vos, signor roi, ke faites vos? Aoreiz vos dons un alaitant enfant en une vil maison, et enveloppeit en vilz draz? Est dons cist enfes Deus? Deus est en son sainct temple, et en ciel, en ses sieges, et vos en un vil estaule lo quareiz, et en les cors d'une femme? — Ke faites vos, ke vos or li offrez assi? Est-il dons roi? ou est li royals sale, et li sieges royals, ou sont li cours et li royale frequence? — Est dons sale li estaules, siege li maingevre, corz li frequence de Joseph et de Marie? Coment sunt devenuit si sots si saiges hom ki un petit enfant aorent, ki despetaules est et por son aige et por la poverteit des siens?

Certes, chier freire, bien faisoit a dotteir ke cist ne fussent escandaliziet, et k'il ne se tenussent por escharniz quant il si grant vilteit et si grant poverteit virent? — Des la royal citeit ou il cuidarent troveir lo roi, furent tramis en

Version littérale.

Aujourd'hui vinrent les trois rois chercher le soleil de justice qui était né. de qui il est écrit : *Voici que vous vient un roi, et Orient est son nom.* Ils suivirent aujourd'hui la conduite de la nouvelle étoile, et ils adorèrent le nouvel enfant de la Vierge. Ne prenons-nous pas aussi grande confiance ici, comme en cette parole de l'apôtre, dont nous avons parlé ci-devant? Celui-là l'appelait Dieu, et ceux-ci le disent également, mais par les œuvres et non point par la voix. — Que faites-vous, seigneurs rois, que faites-vous? Adorez-vous donc un enfant allaité en une vile maison, et enveloppé dans de vils draps? Cet enfant est-il donc Dieu? Dieu est dans son saint temple, et dans le ciel, sur son siége, et vous le cherchez dans une vile étable, et dans le corps d'une femme? — Que faites-vous, que vous lui offrez ainsi de l'or? Est-il donc roi? Où est la salle royale, et le siége royal? où sont la cour et l'entourage royal? Est-ce donc une salle l'étable, un trône la mangeoire, une cour la présence de Joseph et de Marie? Comment sont devenus si sots les hommes si sages qui adorent un petit enfant, qui est méprisable et par son âge et par la pauvreté des siens?

Certes, chers frères, il y avait de quoi supposer (bien faisait à douter) que les rois seraient scandalisés, et qu'ils se tiendraient pour raillés quand ils virent si grande humilité et si grande pauvreté. — De la royale cité où ils pensaient

Betleem, petite vilate; en un estaule entrerent et lai atroverent un enfancegnon envelopeit en povres draz. Nul de totes ces choses ne lor furent a grevance. Le estaules ne lor fut onkes encontre cuer, n'en onkes ne furent aheurteit de povres draz, ne escandaliziet de l'enfance del laitant; anz misent lor genoz a terre, si l'onorarent si cum roi, et aorerent si cum Deu. Mais cil mismes les enseigniavet ki amencz les avoit, et cil mismes les enseigniavet par dedens en or cuer, ki par l'estoile les semonoit par deforz. Ceste apparicions Nostre Signor clarifiet vi cest jor, et li devocions et li honoremenz des rois lo fait devot et honoravle.

trouver le roi, ils furent envoyés à Bethléem, petit village; ils entrèrent en une étable, et là trouvèrent un petit enfançon, enveloppé dans de pauvres draps. Nulle de toutes ces choses ne leur fut à embarras. L'étable ne leur fut jamais à contre-cœur, ni ils ne furent jamais choqués des pauvres draps, ni scandalisés de l'enfance du petit à la mamelle; mais ils mirent leurs genoux en terre, et l'honorèrent comme roi et l'adorèrent comme Dieu. Mais celui-là même les enseignait qui les avait amenés, et celui-là même les enseignait au dedans dans leur cœur, qui les conduisait au dehors par l'étoile. Cette apparition glorifia Notre-Seigneur en ce jour-ci, et la dévotion et l'hommage des rois l'a fait religieux et honorable.

(A. B.)

Ce morceau est également cité par Tissot, *Leçons et modèles de littérature*, p. 16; j'ai seulement substitué à sa traduction un peu libre une version plus littérale. J'ajouterai à ce fragment *l'oraison dominicale* traduite par ordre de Guillaume le Conquérant, et publiée à la suite de son psautier. Je l'emprunte à l'ouvrage de Roquefort, De l'état de la poésie française au XII[e] et au XIII[e] siècle :

« Li nostre père qui iès ès ciels, saintifiez seit li tuens nums, avienget li tuns regnes, seit feite la tue voluntet si cum en ciel et en la terre, et nostre pain cotidian dun à nus oï, et pardune à nus les noz detes, eissi cum nus pardununs à nos deturs, ne nus meine en temtatiun, mais delivre nus de mal. Amen. »

N° 5, page 60.

ANALYSE DU ROMAN CHEVALERESQUE

INTITULÉ PARTONOPEUS DE BLOIS,

appartenant au Cycle Karolingien, et écrit vers le XII[e] *siècle.*

Après une invocation à la Trinité, qui amène une gracieuse description du printemps et des réflexions pleines de sens et de justesse sur la moralité des compositions littéraires, v. 1-134, l'auteur remonte à la division du globe en trois parties; l'une de ces parties est l'Asie, où se fesait remarquer dès la plus haute antiquité la riche ville de Troie. Troie fut détruite par la trahison d'Anchise qui s'enfuit avec un fils de Priam, alors au berceau, nommé Marcomiris, 134-308. Marcomiris, à l'âge de quinze ans, quitta Anchise, dont il avait appris la trahison, et se rendit en

France. Il en devint le premier souverain, 308-390. Le trône resta dans sa famille; un de ses descendants fut Pharamond. Après lui régnèrent Clodion, Mérovée, Childéric et Clovis. L'action du poëme se passe à la fin de la vie de ce dernier, par conséquent en l'an 512 et 513, 390-497.

Un jour, Clovis alla chasser dans les Ardennes avec son neveu, nommé Partonopeus, comte d'Angers et de Blois, âgé alors de treize ou de seize ans (les manuscrits varient sur ce point). Ce jeune prince était doué de toutes les qualités physiques et morales, et Clovis l'aimait comme son fils, 497-582. Entraîné par l'ardeur de la chasse, Partonopeus s'égare dans les bois; après avoir erré deux jours et deux nuits, il arrive enfin au bord de la mer, 582-700, il y trouve une nef enchantée, il monte sur cette barque merveilleuse, et le voilà lancé au milieu de l'Océan, au gré des vents et des flots, 700-780. Mais la nef poursuit d'elle-même sa route, et dépose le jeune héros dans une ville dont le poëte fait une brillante description; il débarque, entre dans un palais magnifique où l'attend un festin somptueux; inquiet de ne rencontrer personne, il fait cependant honneur au repas, car depuis cinq jours il n'a pris aucune nourriture, 780-1050. A peine sa faim est apaisée, qu'il voit les flambeaux se détacher spontanément de la table et le conduire dans une chambre à coucher digne de cette demeure magique, 1050-1120. Partonopeus n'était pas encore endormi lorsqu'il sent enfin un être vivant s'approcher de lui. C'est une jeune et riche princesse, l'impératrice de Constantinople, puissante magicienne, qui lui accorde d'abord le don d'amoureuse merci, puis lui apprend qu'elle l'aimait depuis longtemps, qu'elle avait envoyé des espions dans toutes les cours de l'Europe pour y chercher un époux digne d'elle, que sur leur rapport elle-même s'était rendue, toujours invisible, à la cour de Clovis, et que son art avait produit cette série de miracles qui avaient transporté le prince à Constantinople ou *Chef-d'Oire*, comme l'appelle l'auteur, 1120-1414. Partonopeus ne peut assez témoigner à Melior, c'est le nom de la princesse, sa gratitude et son amour; il jure d'accomplir la loi qu'elle lui impose de ne jamais chercher à la voir, et passe un an à Chef-d'Oire au milieu de tous les plaisirs, 1414-1872.

Cependant, parmi ses brillantes et voluptueuses distractions, le nouvel Énée ne peut oublier Clovis et sa cour. Il demande à Melior la permission de retourner en France, 1872-1900. Laissons parler l'auteur; ce passage, qui est réellement le nœud du poëme, pourra nous faire apprécier sa pensée et son style. Je reproduis le texte et l'orthographe du manuscrit :

Et el li dist : « Amis, alés,	Et elle lui dit : « Ami, allez,
Et vostre amie foi portés,	Gardez votre foi à votre amie,
Qu'à nule autre n'aiés amor	N'ayez d'amour pour aucune autre,
Ne n'en prendés nule a oissor.	Et ne prenez aucune autre pour épouse.
France a moult grant mestier de vos !	La France a grand besoin de vous :
Ja n'i serés un jor huisos,	Vous n'y serez pas un seul jour oisif,
Tant i a guerres et estris,	Tant il y a de guerres et de combats,
Et tant i aurés d'anemis.	Tant vous y aurez d'ennemis.
Mors est Cloevis li bons rois,	Le bon roi Clovis est mort,
S'en sont desconfi li François :	Et les Français sont écrasés :
Et vostre père r'est finés,	Votre père n'est plus,
Et Blois assise de tos lés.	Et Blois est assiégée de tous côtés.
Gardés qu'as armes soiés pros,	Ayez soin d'être toujours brave à l'armée,
Et par francise amés de tos,	De vous faire aimer de tous par vos largesses,
Et sovenans de bien doner,	Et de donner souvent.

Et ne vos estuet pas douter	Vous n'aurez jamais lieu de craindre
Que vos n'aiés assés de coi;	De n'avoir pas assez;
Assés aurés avoir par moi.	Par moi vous aurez toujours assez de bien.
Ne sois bens cevaliers trovés	Qu'on ne trouve aucun bon chevalier
Cui vostre avoirs ne soit donés.	A qui vous n'ayez donné de votre bien.
Humles soiés vers povres gens;	Soyez modeste avec les pauvres;
Donés lor dras et garnimens.	Donnez-leur des vêtements et des meubles.
Vostre parole n'aiés chière,	N'ayez point la parole hautaine,
A trestos soit douce et plénière.	Mais douce et prévenante pour tous.
Ennorés Deu et sainte glise,	Honorez Dieu et la sainte Église.
Et maintenés li se francise;	Maintenez ses franchises.
De Deu aiés crieme et peor,	Ayez la crainte de Dieu;
Il vos croistra pris et honor;	Elle vous fera croître en estime et en honneur.
Séurs querés cevalerie,	Vous obtiendrez certainement la chevalerie,
Se Deu avés en vostre aïe.	Si Dieu vous vient en aide.
Sor tos sermons vos pri, amis,	Mais par-dessus tout je vous prie, ami,
C'onques ne soit nus engiens quis	De ne jamais chercher aucun moyen
De moi véoir par nul consel;	De me voir, quelque conseil que l'on vous donne :
Car ne sont pas vostre oel féel	Car ils ne sont pas vos fidèles amis
Qui de ço consel vos donroit,	Ceux qui vous donneraient ce conseil,
Ne qui jà vos en somonroit.	Et qui vous exciteraient à un semblable dessein.
Quant vos aurés faite le pais,	Quand vous aurez fait la paix,
Ne demorés en France, mais	Ne restez pas en France, mais
A Chief-d'Oire faites retor,	Revenez à Chef-d'Oire,
Por vostre preu et por m'amor.	Pour votre intérêt et pour mon amour.
— Dame, fait-il, ceste leçon	— Dame, dit-il,
Ai bien aprise et cest sermon;	Je retiendrai bien cette leçon et cet avis;
Car jà por nule rien vivant	Car pour rien au monde
N'istrai plain pas de cest commant,	Je ne m'écarterai d'un pas de cet ordre,
Sor tote rien tenrai tostens	Et sur toute chose j'aurai grand soin
De bien garder vostre desfens. »	De bien observer votre défense. »

Partonopeus retourne donc en France sur sa barque enchantée, comblé des présents de Melior; en quinze jours, il est à l'embouchure de la Loire; il revoit sa mère, et marche immédiatement au secours du jeune roi (c'est sans doute Clotaire), assiégé dans Pontoise par un prince, Sarrasin du nord, nommé Sornegur, à la tête de cent mille hommes d'infanterie et de cavalerie. Vous voyez que la géographie n'est pas mieux observée que la chronologie. Voici le poëte qui suppose des Sarrasins au nord de l'Europe, et plus de cent ans avant l'hégire. De semblables erreurs se retrouvent dans toutes les chansons de geste. Clotaire n'avait que dix mille hommes, car la plupart de ses vassaux avaient refusé de répondre à son appel, 1946-2113. « Quand les hommes nous trahissent, s'écrie Partonopeus, Dieu nous vient en aide. » Cependant il convoque le ban et l'arrière-ban des chevaliers. Un combat va s'engager à Chaars entre les Sarrasins et les Français; un mardi est le jour fixé : *mardi*, remarque le poëte, signifie jour de bataille; les hardis y vaincront les couards, 2113-2360. Sornegur a rassemblé le conseil de guerre, mais quel est son étonnement, lorsqu'il entend Marès, un des rois de son armée, proposer de traiter avec l'ennemi, 2360-2519. Sornegur voit qu'il est trahi; désespéré de cette lâcheté, il envoie en son propre nom un cartel au roi de France, 2519-2726. Celui-ci reçoit le défi et lit lui-même, « car il est grand clerc, » la lettre que Sornegur a fait écrire par un secrétaire. Partonopeus supplie le roi de le laisser combattre à sa place; après quelques difficultés, cette offre est acceptée, 2726-2888. Le duel entre les deux héros, qui dure toute une journée, est un des morceaux les plus brillants du poëme, et malgré

quelques longueurs, il rappelle réellement par intervalles les combats singuliers d'Homère, surtout celui d'Ajax et d'Hector, 2888-3440. Seulement, il se termine d'une autre façon. Marès veut reconquérir à tout prix la faveur de Sornegur. Le voyant près de succomber, il fait marcher ses troupes contre les Français; Sornegur, indigné de cette nouvelle trahison, ordonne la mort de Marès, et apprenant que Partonopeus a disparu au milieu de la mêlée devenue générale, il se rend lui-même au roi de France, 3440-3620. Sa générosité lui gagne tous les cœurs et amène la paix entre les deux peuples; Marès est tué, Partonopeus reparaît; la confiance est rétablie, et les Sarrasins, après avoir accepté les dons des Français, partent en laissant auprès du comte de Blois le fils du roi Fabur, neveu de Sornegur, pour que ce jeune homme puisse apprendre la langue et les usages de l'Occident, 3620-3834.

Cependant Partonopeus, de retour à Blois, n'a pas oublié la promesse faite à Melior; il veut la rejoindre. Sa mère, qui le croit tombé dans les piéges de Satan, s'adresse au roi, et par un moyen épique qui n'entre plus dans nos mœurs, elle propose d'essayer sur le jeune comte l'effet des charmes d'une princesse du sang royal. Clotaire y consent : Partonopeus, enivré à l'aide d'un philtre amoureux, se laisse entraîner à une infidélité involontaire; mais tout à coup, au milieu de son égarement, le nom de la belle fée son amie, indiscrètement prononcé, le rend à lui-même et à Melior, 3834-4050. En vain sa mère, le roi et sa nouvelle amante veulent le retenir, il s'embarque et retourne à Chef-d'Oire, où il s'accuse de sa faute et en obtient le pardon, 4050-4192. Mais bientôt, il va se rendre beaucoup plus coupable. Après six mois, Melior lui a permis de revoir encore la France, 4192-4342. Sa mère fait auprès de lui de nouvelles tentatives, et, secondée par l'évêque de Paris, elle réussit enfin au gré de ses vœux. Elle donne à Partonopeus une lanterne enchantée, par laquelle il verra *tote nue* l'invisible Melior. L'amant ingrat se laisse persuader. C'est, comme l'on voit, l'antique et si gracieuse histoire de *Psyché* et *l'Amour* habillée à la mode chevaleresque, 4342-4510.

Voici notre héros pour la troisième fois à Chef-d'Oire dans le palais de sa maîtresse. Mais à peine la lanterne enchantée lui a révélé la plus ravissante beauté de l'univers, qu'à la vue de tant de charmes et du désespoir de Melior, il reconnaît sa faute, et, tout en larmes, brise le fatal instrument de sa curiosité. Melior ne lui adresse point de reproches, mais elle pleure son amour indignement récompensé, et découvre au coupable toute l'étendue de son forfait. Elle est fille de l'empereur de Constantinople; dès son bas âge, elle a appris la lecture, l'écriture, les *sept arts*, la médecine, où, à l'âge de quinze ans, elle surpassait déjà ses maîtres, la physique, l'astronomie, la négromancie surtout, qui lui a donné le pouvoir de se rendre invisible, ainsi que son amant. Mais la lanterne a rompu tout le charme, elle ne peut plus rien, et ses amours et sa honte vont être dévoilés à tous les yeux, 4510-4760. Partonopeus désespéré demande la mort; Urraque, sœur de Melior, qui rappelle l'aimable et bonne Anna de l'Énéide, cherche en vain à apaiser sa sœur; Melior ne pardonnera jamais à l'amant qui l'a trahie, 4760-5040.

Arraché au trépas par l'intervention d'Urraque, Partonopeus fuit pour toujours les lieux témoins de son bonheur et de son crime, et, après quinze jours de navigation, il arrive à Nantes. De là les bateliers le transportent à Blois, où ils le déposent sur le sable. Le héros se livre à son désespoir, et le monologue que lui prête le poëte ne manque ni de naturel ni de pathétique, 5040-5235. Enfin il rentre dans son palais. En vain sa mère veut le consoler, il ne lui répond qu'en lui adressant

les reproches les plus amers. Pendant un an entier, il ne se lave point, il laisse croître ses ongles, il ne mange que trois fois la semaine, encore il ne prend pour nourriture que du pain d'avoine et d'orge, pour boisson que l'eau de la fontaine. Il pleure, il prie Dieu, Jésus-Christ et Marie; enfin, il se détermine à aller vivre dans les Ardennes, oublié du monde, livré à ses remords, et réservé à devenir la pâture des bêtes féroces, 5235-5478. A cette occasion, le poëte fait l'éloge des dames, et maudit ceux qui les trahissent, 5478-5507. L'écuyer Guillemot, fils du roi Fabur et de la sœur de Sornegur, veut accompagner son maître Partonopeus; mais celui-ci s'y refuse, et après avoir fait baptiser Guillemot, il profite de son sommeil pour partir seul, 5507-5737. Voilà donc notre héros, comme Amadis, *le beau ténébreux,* errant à travers les bois et les déserts, au milieu des monstres de la vieille forêt. Dans un combat contre un lion, son cheval hennit d'une si merveilleuse façon, que ce hennissement parvient jusqu'à un vaisseau retenu au loin en mer par un calme plat. Dans ce vaisseau était une riche et jeune demoiselle qui, grâce aux enchantements d'un vieillard nommé Maruc, parvient dans la forêt, 5737-5916. Dans le malheureux chevalier désarçonné et blessé elle reconnaît Partonopeus qui, à son tour, reconnaît Urraque. Toujours compatissante, la sœur de Melior le console, l'encourage par de fausses confidences, et le détermine à la suivre à Salence, charmante petite île que sa sœur lui a donnée, 5916-6184. Urraque et sa jeune suivante Persewis, dont, par parenthèse, la chasteté inspire à l'auteur d'assez singulières réflexions, prodiguent à Partonopeus tous les soins imaginables, 6184-6324.

Cependant la princesse de Salence va trouver Melior, et, quand celle-ci lui parle de Partonopeus qu'elle regrette toujours, elle la traite, dans l'intérêt des deux amants, avec une sévérité affectée. Et pourtant, que va faire Melior, maintenant qu'une foule de princes, entre autres l'empereur d'Espagne, celui d'Allemagne et le jeune roi de France demandent sa main? 6324-6474. Sur l'avis d'Ernols de Mal-Bréon, un de ses conseillers, un tournoi est indiqué; la princesse sera le prix du vainqueur, 6474-6756. Urraque, charmée de cette nouvelle, mais dissimulant son dessein, retourne à Salence, d'où elle ramène Partonopeus à Chef-d'Oire; une fois au port, elle le cache dans une chambre du vaisseau, le recommande à Dieu, puis va retrouver sa sœur, 6756-6930. Melior est plus triste et plus inquiète que jamais, elle fait à sa sœur une énumération homérique des chevaliers chrétiens et païens qui se disposent à paraître au tournoi, 6930-7374. Celle-ci court au vaisseau. Quelques jours avant celui du combat, Melior a ceint l'épée aux nouveaux chevaliers; parmi eux est Partonopeus lui-même qu'elle n'a pas reconnu sous la visière qui lui couvre le visage, 7374-7602.

La fête de la Pentecôte est fixée pour la solennité du tournoi; mais voici que huit jours avant l'Ascension, Partonopeus, qui s'est aventuré dans une promenade sur mer jusqu'à l'île de Thenedon, y tombe entre les mains d'Armans, seigneur de l'île,

Uns diables, uns fiers tirans,
Uns cevaliers corsus et fors,

qui le fait prisonnier. On conçoit le désespoir d'Urraque et de Persewis. Heureusement Armans s'absente pour aller lui-même à la fête, et Partonopeus obtient de la femme du tyran sa liberté sur parole jusqu'à la fin du tournoi. Bientôt il rencontre Gaudins le blond, un de ses frères d'armes, et tous deux peuvent enfin descendre dans l'arène, 7602-7874. Ouverture du tournoi, premiers exploits des deux amis,

le comte de Blois blesse le soudan de Perse, 7874-8234. Le lendemain, nouvelle victoire, Partenopeus désarçonne le soudan, et donne de si terribles coups de lance qu'Urraque dévoile à Melior quel est ce chevalier si brave qui porte l'écu blanc, 8234-8572. Peine et plaisir de Melior, le jeune héros redouble de valeur; il vole au secours des Français vivement pressés par l'empereur d'Allemagne, il arrache à la mort son ami Gaudins, 8572-8936.

Ici le manuscrit imprimé par M. Crapelet présente une lacune de huit feuillets ou 1040 vers. On y lisait sans doute le récit de la troisième journée du tournoi, la mort d'Armans, la manière dont sa veuve dégagea le comte de Blois de sa parole. Au moment où le texte reprend, Melior, les rois nommés juges du camp et le sage Ernols qu'on leur a adjoint délibèrent sur les événements de ces trois mémorables journées, 8936-9146. Enfin Partonopeus se nomme, il est reconnu par le roi de France, proclamé par le roi Corsols vainqueur du tournoi, et Melior consent à le prendre pour époux, au grand dommage de la gentille Persewis qui l'aimait en secret, 9146-9469. Mais le héros n'est pas au terme de ses peines. Le soudan refuse de se soumettre à la sentence des juges, il appelle son rival à un combat singulier. Malgré l'opposition générale, Partonopeus accepte, et, après un duel plus terrible que tout ce qui avait précédé, le soudan expie sa félonie par la mort, 9469-9910. Allégresse universelle; mariage de Partonopeus avec Melior; mariage de Lohiers, le roi de France, avec Urraque; mariage de Gaudins de Blois avec Persewis; description des chambres à coucher, des corbeilles de noces, de la toilette des dames, de la toilette des chevaliers, et enfin une description monstre du festin destiné à célébrer ce triple hymen allait commencer, quand le manuscrit s'interrompt définitivement au 10856e vers. (A. B.)

PORTRAIT DE LA BELLE YSEULT,

Extrait du roman de Tristan, par Luces de Gast, en 1170, et cité dans le Trésor de Brunetto Latini, au XIII*e siècle, comme un modèle d'éloquence.*

Ses cheveux resplendissent plus que fil d'or; son front surmonte la flour de lys; ses noirs sourcils sont ploié autressi (également) comme petits archonciaux (arceaux), et une petite voie les dessoire (sépare) parmi la ligne donnés, et si par mesure (si régulièrement), qu'il n'y a ne plus ne moins. Ses iols (yeux), qui surmontent toutes émeraudes, reluisent en son front comme deux étoiles; sa face ensieut (imite) la beauté du matinet (matin); car elle est de vermeil et de blanc mélée ensemble, en tel manière que l'une couleur et l'autre ne resplendissent malement. La bouche petite et les lèvres auques espesettes (un peu épaisses) et ardans (brillantes) de belle couleur, et les dents plus claires que perles qui sont établi par ordre et par mesure; mais ne patère ne épice nulle ne se peut comparer à la douce haleine de sa bouche. Ses mentons est assez (beaucoup) plus polis que n'est marbre, lait d'une couleur à son col, et resplendissant cristal à sa gorge. De ses droites épaules descendent deux bras grêles et longs à blances mains où la char est tendre et molle. Les doigts longs, ténuenes (minces) et ronds, sour coi se reluit la biauté des ongles. Son très biaus pis (sein) adournés de deux pumes (pommes) de paradis, qui sont autressi comme une masse de noif (neige), et est si

grêle en sa cheinture que l'en la pourroit pourprendre (renfermer) des deux mains. Mais je me tairai des autres parties dedens, desquels li corages parole (le cœur parle) mieus que la langue.

Nº 6, page 68.

FABLIAU DU ONZIÈME SIÈCLE,

CITÉ D'APRÈS UN MANUSCRIT DE SAINT-GERMAIN, Nº 1830,

dans l'*Ordène de Chevalerie*, par Barbazan.

DU PREUDOME QUI RESCOLT SON COMPÈRE DE NOYER.

Texte wallon.

Il avint à un peschor
Qui en la mer aloit un jor,
En un batel tendi sa roi.
Garda, si vit tres devant soi
Un home moult pres de noyer.
Cil fut moult prons et moult legier,
Sor ses piés salt, un croc a pris,
Lieve, si fiert celui el vis,
Que parmi l'euil li a fichié :
El batel l'a à soi saichié,
Arriere s'en vait sans plus attendre,
Totes ses rois laissa a tendre,
A son ostel l'en fit porter,
Moult bien servir et honorer,
Tant que il fust toz repassez.
  A lonctens s'est cil pourpensez.
Que il avoit son oill perdu,
Et mal li estoit avenu.
Cist vilains m'a mon ueil crevé,
Et je ne l'ai de rien grevé,
Je m'en irai clamer de lui
Pour faire lui mal et enui.
Torné, si se claime au Major,
Et cil lor mest terme à un jor.
Endui atendirent le jor,
Tant que il vinrent à la cort.
  Cil qui son huell (1) avoit perdu
Conta avant, que raison fu.
Seignor, fait-il, je sui plaintis
De cest preudome, qui tiers dis
Me feri d'un croq par ostrage,
L'ueil me creva, s'en ai domage.

D'UN PRUD'HOMME QUI RECUEILLIT SON COMPÈRE (PRÈS DE SE) NOYER.

Version littérale.

Il avint à un pêcheur
Qui allait un jour en mer
De jeter ses filets de son bateau.
Il regarda, et vit justement devant lui
Un homme tout près de se noyer.
Il fut fort prompt et fort léger,
Il saute sur ses jambes, prend un croc,
Le soulève, mais il frappe l'autre au visage,
(Si malheureusement) qu'il lui fiche le croc dans l'œil.
Il le tire à soi dans son bateau, l'essuye,
Se retire sans plus attendre,
Laisse tous ses filets sans les tendre,
Fait porter le (blessé) dans sa maison,
L'y fait servir et soigner si bien
Qu'il fut bientôt rétabli.
  Quelque temps après, celui-ci réfléchit
Qu'il avait perdu son œil,
Et que mal lui était avenu.
« Ce vilain m'a crevé mon œil,
Et je ne lui ai fait aucun dommage;
J'irai me plaindre de lui,
Pour lui causer mal et ennui. »
Il s'en va, et se plaint au Maire,
Et celui-ci leur donne terme à un jour.
Tous deux attendirent ce jour,
Et puis se rendirent à la cour.
  Celui qui avait perdu son œil
Parla le premier, comme de raison.
« Seigneur, dit-il, je suis plaignant
Contre ce prud'homme qui, il y a trois jours,
Me frappa d'un croc outrageusement,
(Et) me creva l'œil, si bien que j'en ai dommage.

(1) Voici le mot œil écrit de quatre façons différentes en quelques lignes. C'est ce qui arrive continuellement dans les manuscrits. Aussi me suis-je abstenu le plus souvent, dans mes citations, de conserver l'ancienne orthographe. Si je le fais quelquefois, c'est pour en donner une idée; mais habituellement je me dispense d'un rigorisme qui augmente inutilement les difficultés de la lecture.

Droit m'en faites, plus ne demant;
Ne sait ge que constat avant.
Cil lor respont sans plus atendre:
Seignor, ce ne puis-je deffendre,
Que lui aie crevé l'ueil;
Mais en après, montrer vous vueil
Coment se fu, se ge ai tort.
C'ist hom fu en péril de mort
En la mer où devoit noier,
Je li aidai; nel quier noier,
D'un croc le feri qui ert mien;
Mais tot ce fis ge por son bien :
Ilucques lui sauvai la vie;
Avant ne sai que je vos die.
Droit me faites por l'amor Dé.
Cil s'esturent tuit esgaré
Ensamble pour jugier le droit.
Quant un sot qu'à la cort avoit
Lor a dit : qu'alez vos doutant ?.
Cil preudons qui conta avant,
Soit arrieres en la mer mis,
Là où cil le feri el vis;
Que se il s'en puet eschaper,
Cil li doit son œil amender ;
C'est drois jugement, ce me samble.
Lors s'escrierent trestuit ensamble :
Moult as bien dit, ja n'i ert deffait,
Cil jugement lors fu retrait.
Quant cil l'oï que il seroit
En la mer mis où il estoit,
Ou ot soffert le froit et l'onde,
Il n'i entrats por tot le monde,
Le preudome a quite clamé,
Et si fu de plusors blasmé.

Por ce vos di tot en apert,
Que son tems pert qui felon sert :
Rambez de forches larron
Quant il a fait sa mesprison,
Jamès jor ne vous amera
Ains a tousjours vous haira (1);
Ja mauvais hom ne saura gré
A cestui qui li fait bonté;
Tot oublie, riens ne l'en est ;
Ençois seroit volontiers prest
De faire li mal et anui,
S'il venoit au dessus de lui.

Faites-m'en justice, je ne demande rien de plus,
Je ne sais vous en dire davantage. »
L'autre lui répond, sans plus attendre :
« Seigneur, je ne puis me défendre
De lui avoir crevé l'œil;
Mais après, je veux vous montrer
Comment cela arriva, et si j'ai tort.
Cet homme fut en péril de mort
Dans la mer où il devait se noyer,
Je l'aidai; je ne cherche pas à nier
Que je le frappai d'un croc qui était mien;
Mais je le fis rapidement pour son bien.
Là (ileuc) je lui sauvai la vie.
Je ne sais que vous dire davantage.
Faites-moi droit, pour l'amour de Dieu. »
Ceux-ci (les juges) restèrent tout embarrassés
Pour juger (qui avait) droit;
Quand un fou qui était à la cour
Leur dit : « Qu'avez-vous à hésiter?
Que le prud'homme qui a parlé le premier
Soit rejeté dans la mer,
A l'endroit où celui-ci le frappa au visage ;
Que s'il en peut échapper,
Celui-ci doit le payer pour son œil.
C'est bien jugé, ce me semble. »
Alors ils s'écrièrent tous ensemble :
« Tu as fort bien dit, et il n'y sera rien changé. »
Ce jugement fut alors prononcé.
Quand l'autre entendit qu'il serait
Rejeté dans la mer où il était,
Où il avait souffert le froid et l'humidité,
Il n'y aurait voulu rentrer pour rien au monde.
Il proclama le prud'homme absous
Et fut blâmé de plusieurs.

Par ce (conte) je vous dis clairement
Que celui-là perd son temps qui sert un félon;
Rachetez un larron de la potence,
Après qu'il a commis son crime,
Jamais il ne vous aimera,
Mais toujours il vous haïra;
Jamais un méchant ne saura gré
A celui qui lui rend un service;
Il l'oublie vite, il n'en tient aucun compte;
Au contraire, il serait volontiers prêt
A causer du mal et du chagrin (à son bienfaiteur)
S'il venait à être plus fort que lui.

(A. B.)

(1) Vers ajouté par Barbazan pour remplir une lacune du manuscrit.

EXTRAITS DE MARIE DE FRANCE, page 69.

DOU LEU ET DE LAINGNIEL. — *Fable.*

Ce dist dou leu è dou aignel
Qui béveient à un rossel;
Li lox à la sórse béveit
Et lî aigniaus à vaul (à val, plus bas) esteit.
Iriément (en colère) parla li luz,
Ki mult esteit cuntraliuz (méchant, querelleur);
Par mautalent (colère, emportement) palla à lui :
« Tu m'as, dit-il, fet grant anui (chagrin, offense). »
Li aigniez li a respundu :
« Sire! eh quoi dunc? — Ne veis-tu,
Tu m'as ci ceste aigue (eau) tourblée,
N'en puis boivre ma saolée (ma suffisance);
Autresi (pareillement, de même) m'en irai, je crei,
Cum jeo ving, tut murant de sei. »
Li aignelés adunc respunt :
« Sire, jà bévez vus à-munt (plus haut, au-dessus de moi),
De vus me vient kankes (tout ce que) j'ai beu?
— Quoi, fist li lox, maldis me tu (tu dis du mal de moi). »
Laigneux respunt : « N'en ai voloir. »
Li loux li dit : « Jeo sai de voir (je sais de vrai),
Ce méisme me fist tes père (ton père me fit la même chose);
A ceste surce ù od lui ère (à cette source où j'étais avec lui).
Or ad sis mois, si cum jeo crei,
Qu'en retraïez (que vous médisez), feit-il, sor mei.
— N'ière pas neiz, si cum jeo cuit (comme je le pense). »
« Et coi pur ce (et qu'importe)? li lus a dit :
Jà me fuz-tu ore cuntraire
E chose ke tu me deiz faire. »
Dunc prist li lox l'engniel petit,
As denz l'estrangle, si l'ocist.

MORALITÉ.

Ci (ainsi) funt li riche robéur,
Li vesconte e li jugéur,
De cax (de ceux) k'il unt en leur justise.
Fauxe aquoison (fausse occasion) par cuveitise,
Truevent assez pur ax cunfundre,
Suvent les funt as plais semundre (les font appeler à l'audience, au tribunal),
La char lur tolent è la pel,
Si cum li lox fist à l'aingniel.

———

D'UN COC QUI TRUVA UNE GEMME SOR UN FOMEROI

(UNE PIERRE PRÉCIEUSE SUR UN FUMIER.)

FABLE.

Du coc racunte ki munta
Sour un fémier, è si grata,
Selunc nature purchaceit (il cherchait naturellement)
Sa viande, cum il soleit (avait coutume).
Une chiere jame (pierre précieuse) truva,
Clère la vit, si l'esgarda ;
« Je cuidai, feit-il, purchacier
Ma viande sor cest fémier,
Or ai ici jame truvée,
Par moi ne serez remuée.
S'uns rices hum ci vus truvast (si un homme riche vous trouvait),
Bien sai ke d'or vus ënurast (il vous enchâsserait en or) ;
Si en créust (ainsi s'augmenterait) vustre clartei
Pur l'or ki a mult grant biautei.
Qant ma vulentei n'ai de tei (comme je ne puis faire de toi à ma volonté),
Jà nul hénor (honneur) n'auraz per mei. »

MORALITÉ.

Autresi est de meinte gent,
Si tut ne vient à lur talent (à leur gré),
Cume dou coc è de la jame ;
Véu l'avuns d'ome è de fame ;
Bien ne henor noient ne prisent (ils n'estiment rien),
Le pis prendent (choisissent), le mielx despisent (méprisent le mieux).

N° 7, page 71.

ANALYSE D'UNE DES BRANCHES DU RENARD,

D'APRÈS UNE TRADUCTION EN PROSE DE JEAN TENNESSAX,

Publiée à Paris au xve siècle ; extraite des articles de M. Saint-Marc-Girardin dans le *Journal des Débats.*

Au temps de mai que toutes choses s'éjouissent, il prit volonté au roi Lion d'aller chasser : car il était pris d'amourettes ; et pendant qu'il chassait, rencontra le Renard qui était à cheval. Le Renard, dès qu'il aperçut le roi Lion, descendit de cheval, et salua très-révéremment son souverain seigneur. Le roi le fit remonter à cheval, et ils se mirent à causer de la guerre qu'ils avaient eue ensemble.

« Ma foi, Renard, si vous eussiez voulu, vous m'eussiez tué et tous mes gens. C'est pourquoi je vous en aime mieux, et vous retiens toujours dans mon conseil; car Isengrin le loup n'en sera jamais : il est trop pauvre de façon et de conseil. »

Renard, entendant ce langage, en fut bien aise, car on aime toujours à entendre blâmer son adversaire, puis remercia le roi de ce qu'il le retenait de son conseil.

Pendant ce temps, le roi commença à sourire de joyeuseté; mais Renard ne savait pourquoi; et pendant qu'ils chevauchaient, le roi dit à maître Renard qu'il était amoureux d'une belle dame qu'il aimait par amour. « Mais secret soit! j'aimerais mieux mourir que ma femme le sût, » dit le roi. Ainsi sont plusieurs qui craignent plus leurs femmes que Dieu.

« J'aimerais mieux mourir aussi que nul le sût, dit Renard, que vous et moi. Vous pouvez donc vous découvrir à moi. Dites-moi qui c'est, et en quel lieu, jamais ma bouche ne s'en ouvrira. » Il ne désirait savoir le fait, que pour faire quelque mauvais tour.

« Or çà, dit le roi, je me découvre à vous. Ne vous souvient-il pas de la fête dernière qui fut à Maupertuis quand la paix fut faite entre vous et moi? Je fus tellement saisi de la Léoparde, quand je l'entendis chanter, que depuis je n'ai cessé d'y penser, et de fait, je suis tant allé et venu que je lui ai conté mon tourment. Elle ne voulait point d'abord y consentir, par crainte de son mari; toutefois j'ai tant fait qu'elle s'est accordée à mon vouloir; et, afin que vous le sachiez, je m'y en vais dès cette heure et ne m'arrêterai point que je ne sois près d'elle; car elle me doit attendre en un jardin dont elle m'a baillé la clef. »

« Et comment! dit le Renard (quand il est sûr de ce que le roi avait sur le cœur), serez-vous bien si sot d'y aller tout seul? Vraiment, si vous m'en croyez, j'irai avec vous. Vous vous mettez en grand danger de mort. » Le roi fut très-content des paroles de Renard, de quoi mal lui prit. Ils allèrent chassant tant que vint l'heure où le roi se devait rendre au lieu où la Léoparde avait dit. « A doncques, dit le roi au Renard, attendez-moi ici que je soie revenu.— Ah! sire, dit le Renard, sire, n'y allez pas ainsi, vous vous mettez en grand danger. Que savez-vous s'il n'y a pas des gens qui vous guettent dans le jardin, son mari ou un autre? Et la femme, il n'y a pas grande foi à y avoir! — Son mari n'est pas au pays, dit le roi, et pour ce, elle m'a promis à cette heure-ci. — Non, dit le Renard, vous n'irez pas ainsi, si vous m'en croyez! Et que serait-ce si nous vous avions perdu et si vous étiez mort? En telle manière nous aurions perdu le chef de nous tous! » Le Renard flatta tellement le roi de paroles, qu'il lui fit croire qu'il disait bien. « Voici, sire, ce qu'il faut faire : Vous me baillerez la clef du jardin, et je ferai l'avant-garde pour voir s'il y a âme, et puis je vous en viendrai dire les nouvelles. S'il y a gens apostés, je m'échapperai du mieux que je pourrai; car je passerai par plus petit lieu que vous ne feriez; et si je suis mort, il n'y a pas si grand péril comme de vous. Attendez-moi donc ici, et si je ne reviens tout de suite, fuyez-vous-en; car croyez, de vrai, que je serai mort ou pris. »

Toute cette scène me semble un chef-d'œuvre de comédie : l'indiscrétion du roi, empressé de conter au Renard sa bonne fortune, l'adresse du Renard, la manière dont il flatte le roi en l'entretenant de l'importance de sa personne, idées qui vont si bien à l'adresse de la vanité royale. Tout cela est vrai, naturel, amusant. Le vieil auteur a trouvé déjà le secret de la bonne comédie de mœurs, que Molière retrouve plus tard.

Ayant la clef du jardin, le Renard entre, séduit la Léoparde, l'emmène à Maupertuis son château, laissant le roi se morfondre à la porte du jardin.

Toute cette peinture du roi dupé est faite encore de main de maître.

Le roi est toujours à la porte du jardin, croyant que le Renard allait revenir, et était tout ébahi de ce qu'il ne revenait pas. Il se mit à penser qu'il était mort, et commença à se lamenter, et à étendre ses mains vers le ciel, disant : « Hélas! malheureux que je suis! Pour moi est mort le plus vaillant, le meilleur, le plus subtil et le plus prudent qui fût en tout le monde; et il m'a bien conseillé, car je serais où il est. Oh! la perfide, disait-il de la Léoparde, elle avait donc intention de me faire mourir! »

Brave et honnête roi, comme il est dupe! et ce qui rend la duperie plaisante, c'est que la vanité en est cause, et un genre de vanité propre aux princes par la grâce de Dieu.

Le Renard se dévoue à moi, dit le Lion, c'est tout simple, cela doit être, cela est dans l'ordre. Un prince n'est jamais étonné de voir autrui se sacrifier pour lui. C'est là ce qui dupe le Lion. Ce qu'il y a de bon dans cette vanité, ce qui montre la nature prise sur le fait, c'est qu'en même temps le Lion est un bon prince; il pleure le Renard. Il regrette son serviteur, mais il le regrette en prince, c'est-à-dire qu'il ne se repent pas de l'avoir laissé tuer pour lui, c'est dans l'ordre, mais il le loue d'avoir fait son devoir.

Bientôt cependant, la perfidie du Renard est découverte, il est forcé de fuir à Maupertuis, où il soutient un nouveau siége.

Après avoir gardé la Léoparde pendant quelque temps à Maupertuis, le Renard, un beau jour, s'en trouva las et la renvoya. La pauvre femme délaissée alla se plaindre à la femme même du Renard qui, bonne femme qu'elle était, la consola, et surtout lui promit de faire une scène à son mari. A quelques jours de là, en effet, le Renard vint vers son épouse, au châtel où elle se tenait. Incontinent qu'elle le vit, elle l'appela trompeur, déceveur, larron : toutes les hontes qu'elle put dire, elle les lui dit. De quoi Renard ne faisait que rire et l'apaisa le plus doucement qu'il put. Sur quoi Jean Tennessax, l'auteur, fait la morale suivante : Cet exemple est bon à suivre aux maris ribauds. Maître Renard, quand il sut qu'il était découvert de son mal, et que sa femme disait la vérité, ne la battit, mais la rapaisa doucement. Voilà de singulières idées sur la justice et l'égalité conjugale : Maître Renard est loué et proposé comme modèle pour n'avoir point battu sa femme qui lui reproche ses torts!

Un jour cependant, ayant été dupé par le Chat, le Renard revint chez lui de mauvaise humeur et battit sa femme. Être battue quand on n'est pas trompée, ou être trompée quand on n'est pas battue, passe encore; mais être à la fois trompée et battue, c'est trop! Aussi, pour se venger, la femme du Renard alla dénoncer au roi Lion le tour que lui avait joué son mari, et comment il l'avait fait attendre à la porte du jardin. Le roi Lion se mit en grande colère contre son ancien favori. Aussitôt toute la cour vint se plaindre du Renard. Le Léopard vint aussi. Il ignorait encore les griefs qu'il avait contre le Renard; le roi les lui conta. Entre le roi Lion et le Léopard, l'entretien sur un pareil sujet dut être curieux : Je voulus séduire votre femme. — Comment, sire! — Mais c'est le Renard qui nous a déçus tous deux. Le Léopard fut d'abord bien dolent et marri, mais le roi le rapaisa du mieux qu'il put, et fit tant qu'il pardonna à sa femme à condition qu'elle maudirait le

Renard, ce qu'elle fit, et la paix fut conclue. On résolut de tirer vengeance de la perfidie du Renard et d'aller l'assiéger dans son château.

On donne plusieurs assauts : le roi Lion et le Léopard sont blessés. Cependant Renard, voyant qu'il ne pouvait pas tenir, résout d'évacuer la place. Il fait faire un grand vaisseau, puis, après une sortie où il a défait l'armée du roi, il s'embarque pendant la nuit avec tous ses gens, laissant Maupertuis vide et désert.

Au matin, le roi ordonne de recommencer l'assaut. On dresse les échelles, on monte aux murs, on entre aux guettes ; on ne trouve à qui parler. Voyant que nul ne leur résistait, ils eurent grand'peur de trahison, ayant déjà été trompés autrefois, de telle façon qu'ils n'osaient entrer plus avant. Toutefois, le Limaçon, comme le plus vaillant, monta contremont les murs, et entra comme preux et hardi dedans, et fit visite haut et bas ; et ne trouvant nul à qui parler, va mettre la bannière du roi dessus la porte, en signe de ville gagnée.

Renard s'était retiré à Passe-Orgueil, le roi Lion l'y suit et l'y assiége. C'est à ce siége que le conteur rapporte l'excommunication. C'est l'Ane qui en est chargé. Cette scène est omise dans la traduction en prose de Jean Tennessax. Nous l'extrairons du roman rimé, en ayant soin de changer le moins possible le style du vieil auteur :

Alors l'archiprêtre Timers
Commença si haut à chanter,
Qu'en retentirent monts et vaux.
Il a chaussé ses estivaux (bottes, *stivali*, *stiffel*),
S'est de ses habits revêtis ;
Avec lui eut deux de ses fils ;
Cloches, cierges et bénitier
Ils avaient pour excommunier
Renart avec sa compagnie.
Timers bien haut l'excommunie.
Pendant ce temps cloches sonnoient,
Et jusque-là cierges bruloient.
Alors fit les cierges éteindre :
C'étoit pour mieux Renart contraindre,
Et pour qu'il fût en pire état,
Chanta : « Amen ! fiat ! fiat ! »
Cela fait, retourne en arrière ;
Car il ne sait autre assaut faire.
Et Renart en moquant s'écrie :
« Que ferai-je ? on m'excommunie !
Manger ne pourrai plus de pain...
Si je n'ai appétit ou faim ;
Et mon pot bouillir ne pourra...
Tant que le feu ne sentira ! »

Après avoir lu ces vers, que croire de la superstition du moyen âge? Pour l'excommunié, disait l'Église, plus de société ; tout change, tout prend un aspect ennemi ; le Renard, esprit fort, dit : Qu'importe l'excommunication ? Je suis ce que j'étais hier, rien n'est changé en moi ni autour de moi ; aujourd'hui, comme hier, je ne mange que lorsque j'ai faim ; aujourd'hui, comme hier, mon pot ne bout que

lorsqu'il est sur le feu. Ce raisonnement a une plus grande portée qu'on ne le croirait.

Malgré l'anathème de l'âne Timers, le Renard se défend et le roi prend le parti de traiter avec lui, ne pouvant le vaincre. Une fois la paix faite, Renard recouvre tout son crédit.

C'est ici que ce roman semblerait devoir finir : il continue cependant, mais cette continuation est une allégorie dans le genre de celles du roman de la Rose. Le Renard est l'emblème et le symbole de la prudence, de la ruse, de l'habileté, de tout ce qui fait le succès. Tout le monde veut donc être de la compagnie du Renard; tout le monde veut l'avoir avec soi, puisque c'est un talisman infaillible pour réussir et faire fortune. Ce sont surtout les gens d'Église qui veulent l'enrôler parmi eux. Les Jacobins viennent d'abord, afin qu'il veuille être de leur ordre. Il refuse, mais il leur donne Renardet son fils aîné, qui devient bientôt général des Jacobins. Les Cordeliers viennent aussi prier Renard d'être des leurs; il les refuse aussi, et leur donne son second fils Roussel, qui ne fait pas une moins belle fortune que son frère.

Ses deux fils étant si bien placés dans l'Église, la vocation ecclésiastique commence aussi à venir à Renard, et il prend la résolution de se faire ermite. Il l'aurait accomplie, si la pensée des jeûnes et des pénitences ne l'eût effrayé.

Cependant sa réputation passant les mers, les Templiers et les Hospitaliers se disputent à qui aura Renard pour gouverneur. Les deux ordres sont tous deux également ambitieux, également avides ; ils ont tous deux des titres pour être gouvernés par Renard. La querelle s'enflammant, elle est portée devant le pape et les cardinaux, qui, ne pouvant accorder les deux ordres, proposent de couper Renard en deux, afin que chacun en ait la moitié. Cette transaction ne convient pas du tout à Renard. Il se hâte donc de proposer un sous-amendement : « A cette fin, dit-il, que les deux parties soient contentes, je serai vêtu d'une robe mi-partie, qui, d'un côté, sera de l'hospitalier, et de l'autre côté, du templier ; avec ce, j'aurai la barbe rasée du côté de l'hospitalier, et de l'autre côté je la laisserai venir, et ainsi je tiendrai les deux parties et je les gouvernerai bien toutes deux. »

Les assistants consentirent à ce qu'il fût fait ainsi qu'il l'avait dit, et par ce moyen fut maître Renard hospitalier et templier, et depuis les a très-bien gouvernés, tant qu'ils ont eu de bonnes rentes.

N° 8, page 72.

ANALYSE DU ROMAN DE LA ROSE,

DE GUILLAUME DE LORRIS ET JEAN DE MEUNG ;

d'après l'édition de l'an VII.

Après avoir prévenu le lecteur que tout songe n'est pas mensonge, l'auteur raconte celui qu'il eut à l'âge de vingt ans ; ce songe est si merveilleux qu'il en a fait un roman,

Et c'est le roman de la Rose,
Où l'art d'amour est tout enclose.

C'était, dit Guillaume de Lorris, ou l'amant, car tel est le nom qu'il se donne, c'était par un beau jour de printemps; après avoir fait sa toilette, il était allé se promener dans une plaine arrosée d'une belle rivière. En suivant le courant de l'eau, il arriva à un verger enclos d'un mur orné au dehors de maintes images qui représentaient *la Haine, la Félonie, la Vilenie, la Convoitise, l'Avarice, l'Envie, la Tristesse, la*

Vieillesse, *la Papelardie et la Pauvreté*. Le poëte fait la description de chacun de ces tableaux. Vers 1 à 473. Il frappe à la porte du verger; une belle jeune dame se présente, c'est *Dame Oiseuse*. Elle ouvre au songeur, et lui apprend que le jardin appartient à un bachelier nommé *Déduit*. Guillaume, après avoir admiré ce beau séjour, arrive en un bocage où s'ébattait le propriétaire avec un grand nombre d'amis. Toute cette troupe dansait aux chansons d'une dame appelée *Liesse*. Une autre dame de la société, dont le nom était *Courtoisie*, invite l'amant à danser avec eux. L'amant s'approche, il contemple la suite de *Déduit*, auprès duquel se tenait l'*Amour*. Portrait du dieu accompagné de *Doux-Regard*, jouvenceel qui gardait ses deux arcs, l'un noir, plein de nœuds et mal tourné, l'autre uni et parfaitement peint. *Doux-Regard* tenait de la main droite cinq flèches dont les pointes étaient d'or, et les noms, *Toute-beauté, Simplesse, Franchise, Campagnie* et *Beau-semblant;* de la gauche, cinq autres au fer noir et rouillé qu'il appelait *Orgueil, Vilenie, Honte, Convoitise* et *Désespoir*. Quant aux dames de la suite de *Déduit*, outre *Courtoisie*, c'étaient *Beauté, Richesse, Joliveté, Largesse, Franchise, Jeunesse*, que le poëte ne manque pas de décrire à leur tour, 475-1284. Cependant l'*Amour* épiait le jeune homme qui parcourait le verger en admirant les arbres, les animaux, les oiseaux qu'il renfermait. Il arrive ainsi à la fontaine où périt Narcisse; elle avait cela de singulier que celui qui s'y regardait voyait tout ce que contenait le jardin. Notre amant y vit un rosier dont la beauté le charma si bien qu'il fut saisi d'une irrésistible envie de cueillir une rose; mais au moment où il s'approchait d'un bouton, l'*Amour* lui décoche une flèche nommée *Beauté* qui lui pénétra par l'oreille jusqu'au cœur; ce trait fut suivi de cinq autres, puis enfin de la flèche *Beau-semblant* qui devait adoucir toutes ses blessures, car *Amour* ne voulait pas qu'il mourût, mais seulement qu'il se soumît à lui, 1284-1894.

En effet, il lui crie de se rendre; l'amant obéit, et lui offre son cœur pour gage de sa foi de vassal. Le nouveau suzerain l'accepte, et le ferme avec une clef d'or qu'il emporte. Alors il l'assure de sa protection et lui enseigne les règles qu'il doit suivre, 1894-2105. Cette espèce d'art d'aimer qui développe les peines qu'on endure au servage d'amour et les consolations que procurent *Doux-Penser, Doux-Parler* et *Doux-Regard*, s'étend jusqu'au v. 2804.

Malgré ces promesses et ces consolations, l'amant sentait bien que la rose seule pouvait le guérir des douleurs que lui causaient ses blessures, mais il n'eût osé en approcher, de peur d'offenser le maître du jardin, si *Bel-Accueil*, fils de *Courtoisie*, ne l'y avait engagé, en lui recommandant seulement de se borner au plaisir de l'odorat, 2804-2939. L'amant se croyait au comble de ses vœux, lorsque tout à coup un grand homme noir et hérissé, nommé *Dangier* et portier du jardin, s'élance, le chasse, et réprimande *Bel-Accueil*, 2939-3015. L'amant restait à la porte tout désespéré : en vain *Raison* veut lui persuader de secouer le joug de l'*Amour* et de ne plus songer au malencontreux bouton; l'amant rejette ces sages conseils, et préfère les paroles d'un de ses compagnons, nommé *Amys*, qui le flatte, le console et l'engage à apaiser *Dangier* par ses prières. L'amant suit cet avis; *Franchise* et *Pitié* se joignent à lui auprès de *Dangier* qui, vaincu par leurs importunités, finit par permettre au jeune homme de rentrer dans le jardin, pourvu que *Bel-Accueil* ne le quitte pas, et qu'il se contente de la vue de la rose. Le voilà donc revenu devant le rosier, 3015-3422. Mais la vue de la rose rallume toute son ardeur; qu'un baiser du moins lui soit permis; *Bel-Accueil* s'y refusait encore, mais *Vénus* arrive elle-même

pour lui ordonner plus d'indulgence; *Bel-Accueil* cède, et l'amant se hâte d'éteindre ses feux dans les baisers de la rose, 3422-3576.

Déjà il se croyait guéri de tous ses maux. Mais *Male-bouche* a vu ce qui s'était passé dans l'enclos des rosiers ; toujours prêt à dire le mal, il en avertit *Jalousie*. Celle-ci tance vertement *Bel-Accueil;* en vain *Honte* lui conseille de ne pas croire *Male-bouche;* en vain, avec sa cousine *Peur*, va-t-elle faire une vive réprimande à *Dangier* qui promet d'être plus exact à garder le jardin; tout cela ne persuade pas *Jalousie* et ne l'empêche point de bâtir une tour où elle renferme *Bel-Accueil,* et d'entourer le verger d'un enclos solidement fortifié et dont les quatre portes sont confiées à *Dangier, Honte, Peur* et *Male-bouche,* 3576-4036.

Le tableau du désespoir de l'amant après un aussi affreux malheur nous conduit au v. 4149 où on lit :

> Cy endroit trépassa Guillaume
> De Lorris, et n'en fit plus psaume ;
> Mais, après plus de quarante ans,
> Maître Jean de Meung ce roman
> Parfit, ainsi comme je treuve,
> Et ainsi commence son œuvre.

Il est évident que la partie qui appartient à Guillaume de Lorris a plus d'unité, d'harmonie, de douceur, de naïveté, que celle de Jean de Meung; la fiction est plus riche et mieux suivie; mais il faut avouer aussi que son successeur a plus de hardiesse et de philosophie dans la pensée, plus d'actualité dans la peinture des mœurs, et toute l'énergique âpreté de la satire.

Jean de Meung poursuit l'image des douleurs et des incertitudes de l'amant jusqu'au v. 4318. Alors pour la seconde fois paraît la *Raison* qui croit l'instant favorable à ses bons conseils. Elle commence avec l'amant un dialogue qui n'occupe pas moins d'environ 3000 v., car il ne finit qu'au v. 7163. Elle exhorte le jeune homme à préférer l'amitié à l'amour, à mépriser la fortune, à ne point envier les grands et les rois qui si souvent finissent mal, à résister à toute passion, etc., etc. Ces observations aussi raisonnables que longuement développées sont appuyées des exemples d'Appius, de Virginius, de Néron, de Sénèque, de Crésus, d'Hécube, et d'une foule d'autres. L'amant répond à tout cela fort peu pertinemment, quand au lieu d'aller au fond, il s'arrête à une expression inconvenante, il est vrai, échappée à *Raison* dans une de ses anecdotes, mais qui n'empêche pas qu'elle n'ait dit en général des choses fort sensées. Les deux cents vers par lesquels *Raison* défend son expression sont inutiles. La meilleure réponse que puisse faire l'amant, c'est celle qu'il fait ensuite: « Si je suis fol, peu vous importe, je veux aimer, coûte que coûte:

> Et se je suis fol, ne vous chaille ;
> Je veux aimer, comment qu'il aille,
> La rose où je me suis voué.

La *Raison* finit donc par l'abandonner, 7503.

Alors, comme il lui était déjà arrivé, il va trouver *Amys*. Celui-ci conseille d'abord d'apaiser de nouveau les gardiens, et, une fois l'entrée obtenue, d'enlever la rose de vive force : mais l'amant est incapable d'agir ainsi. Eh bien, dit l'ami, il est encore un autre moyen, c'est d'entrer dans un chemin qu'on appelle *Trop-donner,* et qui fut construit par *Folle-largesse*. Ce chemin mène à toutes les con-

quêtes. Mais la pauvreté de l'amant et de son ami lui interdisent cette infaillible recette. Le mieux est donc de se corriger de cette malheureuse passion, et ici *Amys*, pour déterminer notre songeur à oublier à jamais le désir qui l'égare, prend pour quelque temps les pensées et le langage d'un jaloux, et, sous ce déguisement, fait des femmes et du mariage le portrait le plus effroyable. Ce discours, où se trouvent mêlées aux descriptions de l'âge d'or, de la naissance des sociétés, de la jalousie, du mariage, et aux exemples de Lucrèce, de Pénélope, de Déjanire, de Dalila, d'Héloïse, ces fameuses invectives contre le sexe qui attirèrent à Jean de Meung un châtiment corporel, nous mène jusqu'au vers 10373, et se termine par les conseils que l'ami donne à l'amant pour se bien conduire avec sa femme et sa maîtresse. C'est de ce passage que pour donner quelque idée du style de Jean de Meung, nous extrairons le tableau des amours de l'âge d'or :

Jadis au temps des premiers pères,
Et de nos primeraines mères,
Furent amours loyaux et fines,
Sans convoitises ne rapines ;
Et le siècle moult précieux
N'étoit pas si délicieux
Ni de robes, ni de viandes :
Mais cueilloyent [1] ès bois les glandes,
Pour pain, pour chairs et pour poissons ;
Et cherchoyent par les buissons
Boutons, et meures, et prunelles,
Framboises, fraises et cernelles (noix, cerneaux),
Fèves et pois, et tels chosettes,
Comme fruits, racines, herbettes ;
Des chênes le miel découroit,
Et l'eau simple chacun buvoit.
Terre d'elle-même apportoit
Ce dont chacun se confortoit,
Et faisoyent robes de laines,
Sans teindre en herbes ni en graines ;
Es chênes creux se reponnoient (se couchoient)
Quand les tempêtes redoubloient.

Et quant par nuit dormir vouloient,
En lieu de coites (couvertures) apportoient
En leurs places monceaux de gerbes,
De feuilles, ou de mousse, ou d'herbes ;
Et quand l'air étoit apaisé,
Et le temps clair et arrasé,
Et le vent doux et convenable,
Si, comme un printemps permanable,
Que les oiseaux en leur latin
S'étudient chacun matin
De l'aube du jour saluer,
Qui tout leur fait les cœurs muer,
Zéphyrus et Flora sa femme,

[1] Trisyllabe, ainsi que dans plusieurs des vers suivants.

Qui des fleurs est maîtresse et dame ;
Ces fleurettes lors étendoient
En courtes-pointes qui rendoient
Leur resplandeur par ces herbages,
Par ces prés et par ces rivages.
Sur telles couches que devise,
Sans rapine et sans convoitise,
S'entr'acoloyent et baisoient
Ceux à qui jeux d'amour plaisoient ;
Sous arbres verds pour ces gaudines (forêts)
Leurs pavillons et leurs courtines,
De rainceaux d'arbres étendoient,
Qui du soleil les défendoient.
Là démenoyent leurs caroles (divertissements),
Leurs jeux et leurs douces paroles.
N'encor n'étoit ne roi ne prince
Mal fait qui l'autrui tolt et prince (prend et enlève),
Trestous pareils estre souloient,
Ni rien propre avoir ne vouloient.
Bien savoyent celle parolle,
Qui n'est mensongiere ne folle :
Qu'oncques amour et seigneurie
Ne s'entrefirent compaignie.

L'amant, pour profiter des conseils qui lui ont été donnés, se dirige vers le chemin que gardait *Richesse;* mais celle-ci lui en refuse l'entrée, 10373-10760. Enfin l'*Amour* a pitié de son vassal ; il lui demande s'il a bien conservé le souvenir de ses commandements, l'amant les répète sur-le-champ ; et l'*Amour,* charmé de la mémoire et de la docilité de son disciple, convoque tous ses barons pour faire le siége du château où *Bel-Accueil* était prisonnier, 10760-10900. *Amour* harangue ceux de son parti, qui sont *Dame Oiseuse, Noblesse de cœur, Simplesse, Franchise, Pitié, Largesse, Hardiesse, Honneur, Courtoisie, Déduit, Sûreté, Jeunesse, Patience, Humilité, Bien-céler, Contrainte-abstinence,* et *Faux-semblant;* il les exhorte à venger l'injure qu'on lui a faite en emprisonnant *Bel-Accueil.* Tous promettent de faire de leur mieux pour réussir, et ils obtiennent de lui qu'il agrée les services de *Faux-semblant,* qu'il avait d'abord refusés, 10900-11444. Seulement *Amour* lui ordonne de lui apprendre à quelles marques il pourra reconnaître un homme qui prend, comme lui, toutes sortes de déguisements. Toute la réponse de *Faux-semblant* est un des morceaux les plus remarquables du livre ; c'est là que se trouve la description la plus complète que le moyen âge nous ait laissée de l'hypocrisie et de la fausse dévotion, des luttes de l'université avec le monachisme, etc., 11444-12600. Ce discours achevé, *Faux-semblant* jure de servir *Amour* fidèlement, et chacun se prépare au siége. *Faux-semblant* et *Abstinence* vont d'abord trouver *Male-bouche.* Le premier, d'un ton dévot, lui assure qu'il ne veut que sa conversion, et lui persuade de se confesser ; mais à peine *Male-bouche* s'est-il placé dans la situation qu'exige un tel acte, qu'*Abstinence* lui serre la gorge si fortement qu'elle l'étrangle, et à l'instant *Faux-semblant* lui coupe la langue avec un rasoir qu'il avait apporté à cet effet, 12600-13020.

Aussitôt après, les gens d'*Amour* entrent dans la cour du château et égorgent tous les soldats normands qu'ils avaient trouvés ivres et endormis. *Largesse*, *Courtoisie*, *Faux-semblant* et *Abstinence* se rendent alors près de la duègne chargée de veiller sur *Bel-Accueil*. Ils lui persuadent de laisser voir son prisonnier à l'amant qui en avait la plus grande envie; la vieille retourne auprès de *Bel-Accueil* et là, en lui parlant de sa jeunesse qu'elle regrette, elle lui tient ce discours fameux qui a servi de modèle à *la Macette* de Regnier. C'est là qu'elle cite tour à tour Énée, Démophon, Pâris, Médée, Vulcain, Vénus, toutes les guerres dont la beauté a été la cause, et toutes les folies des femmes, 15020-15230.

Après ce discours, la vieille va chercher l'amant qu'elle conduit auprès de *Bel-Accueil*. Ici se retrouvent à peu près les mêmes faits que nous avons vus plus haut. Au moment où, avec la permission de *Bel-Accueil*, l'amant est près de donner un baiser à la rose, *Dangier*, *Honte* et *Peur* se jettent sur lui et sur *Bel-Accueil*, plongent celui-ci dans un cachot, et maltraitent si bien l'amant, qu'il eût perdu la vie, si les barons de l'armée n'étaient venus à son secours, 15230-15849.

On est assez surpris de rencontrer en cet endroit, en forme de digression, une palinodie que rien ne faisait prévoir, et d'autant plus extraordinaire, que le poëte ne tarde pas à retomber dans les fautes mêmes dont il paraît ici se repentir. Jean de Meung, en effet, s'excuse auprès des lecteurs des expressions hasardées qu'il peut avoir laissées échapper; il demande également pardon aux dames et aux dévots de tout ce qu'il a dit contre le sexe et contre les hypocrites, 15849-16029.

Sa palinodie achevée, l'auteur reprend la description du combat. *Franchise* lutte contre *Dangier*, *Honte* contre *Bien-celer*, *Peur* contre *Sûreté;* mais, malgré les exploits de ses gens, l'*Amour*, inquiet du succès, demande une trêve de dix jours, pendant laquelle il envoie chercher du secours auprès de sa mère; les députés d'*Amour* allèrent à Cythère où ils trouvèrent *Vénus* qui se lamentait sur la mort d'Adonis. Mais dès qu'elle apprend que son fils a besoin d'elle, elle monte sur son char traîné par huit jeunes colombeaux et vole auprès de lui. A peine arrivée, voyant l'embarras où se trouve son fils, elle jure de ne jamais laisser femme en chasteté, et son fils en fait autant à l'égard des hommes, 16029-16643.

Ce serment tranquillise *Nature*, qui, à la vue des défaites dont était menacé l'*Amour*, avait craint pour le genre humain et avait conçu l'idée de le laisser périr; elle se confesse de cette mauvaise pensée au prêtre *Génius*, 16643-17480.

La confession de *Nature* est une encyclopédie complète où elle traite *ex professo* de la création du monde, des planètes, de leur harmonie, des constellations, des subtilités scolastiques sur l'accord de la prescience et de la liberté, de l'arc-en-ciel, des télescopes, des comètes, de leur influence sur les destinées humaines, du caractère des hommes, etc., etc. Après cette singulière confession, souvent interrompue par les répliques de *Génius*, celui-ci donne à *Nature* l'absolution de ses fautes, et part lui-même pour le camp de l'*Amour* dans l'intention d'excommunier tous ceux qui négligent de travailler à la multiplication de leur espèce, 17480-20238.

L'arrivée de *Génius* est bien reçue de tous au camp de l'*Amour;* il n'y eut que *Faux-semblant* et *Abstinence-contrainte* qui se retirèrent sans dire adieu à personne. *Génius* s'étant revêtu de la chape, *Amour* lui mit un anneau au doigt, une crosse à la main, une mître sur la tête, et ainsi habillé pontificalement, il monta en chaire, tenant une torche de cire, et fulmina l'anathème contre ceux qui contreviendraient aux commandements de *Nature* dont il lut la charte. Les soldats

animés par son exhortation, dans laquelle se trouve une histoire assez scandaleuse de *Saturne* et de *Jupiter*, se préparent à un assaut définitif, 20238-21525.

Vénus décoche d'abord une flèche qui fut portée dans une fente, que l'on pouvait voir au-devant d'une figure sculptée, que l'auteur compare à celle dont Pygmalion fut épris, et à ce propos il raconte toute l'histoire de Pygmalion et de sa famille, 21525-22074.

Après cette flèche, *Vénus* jette dans l'armée ennemie un brandon ardent dont la flamme pénétra partout; *Dangier, Peur* et *Honte* abandonnent le château embrasé; *Courtoisie, Pitié* et *Franchise* entrent dans la tour et délivrent *Bel-Accueil* de sa prison; celui-ci conduit l'amant vêtu en pèlerin et armé du bourdon jusqu'à la statue près de laquelle *Vénus* avait lancé un de ses traits. Le poëte raconte ici quels sont ses principes en fait d'amour; il s'approche ensuite de la statue, la baise dévotement, et après beaucoup d'efforts, parvient enfin à cueillir la rose. Il remercie alors *Vénus*, l'*Amour* et tous ceux qui l'avaient protégé; puis il se retire. En ce moment le jour arrive, et notre songeur se réveille. Le roman, qui comprend 22638 vers, se termine ainsi :

Fol est qui en Dieu ne se fie ;
Et quiconque blâme les songes,
Et dit que ce soyent mensonges ;
De cet tu y je ne le dis mie (point),
Car je témoigne et certifie
Que tout ce que j'ai récité
Est fine et pure vérité.
Explicit.
C'est fin du roman de la Rose
Où l'art d'amour est tout enclose. (A. B.)

N° 9, page 79.

EXTRAIT DES POÉSIES DE THIBAUT,

COMTE DE CHAMPAGNE ET ROI DE NAVARRE.

CHANSON XXXIX.

J'alloie l'autre ier errant,	J'allais l'autre jour (l'altro ieri) errant
Sans compaignon,	Sans compagnon,
Sor mon palefroi, pensant	Sur mon palefroi, pensant
A faire une chançon,	A faire une chanson ;
Quant je oi, ne sai comment,	Quand j'entendis, je ne sais comment,
Lès un buisson,	Près d'un buisson,
La vois dou plus bel enfant,	La voix de la plus belle enfant
C'onques veïst nus hom,	Que jamais aucun homme ait vue,
Et n'estoit pas enfés si	Encore n'était-elle pas si enfant
N'eust quinze ans et demi ;	Qu'elle n'eût quinze ans et demi :
Onques nule rien ne vi	Je n'ai jamais rien vu
De si gente façon.	De si gentille façon.
Vers li m'en vois en riant,	J'allai vers elle en riant,
Mis l'ai à raison ;	Et me mis à raisonner avec elle ;

Bele, dites-moi comment
Pour Dieu ! vous avez non?
Et ele saut maintenant
A son baston ;
Si vos venés plus avant,
Ja aurez la tençon;
Sire, fuyez vos de ci,
N'ai cure de tel ami,
Que j'ai molt plus biau choisi,
Ken claime Robeçon.

Belle, dites-moi
Pour Dieu, quel est votre nom ?
Mais elle saute à l'instant
A son bâton :
Si vous venez plus avant,
Vous vous ferez bientôt une querelle ;
Sire, fuyez d'ici,
Je n'ai que faire d'un ami tel que vous,
J'en ai choisi un bien plus beau,
Qu'on nomme Robin.

Lors je la vi effréer
Si durement,
K'ele ne me daigne esgarder ;
Ne faire autre semblant ;
Lors commence à porpenser
Confaitement
Ele me poroit amer,
Et changier son talent :
A terre lès li m'assis,
Quant plus regard son cler vis,
Tant est plus mes cuer espris,
Ki double mon talent.

Quand je la vis parler (effari)
Si durement,
Et qu'elle ne daignait pas me regarder,
Ni faire aucun autre semblant ;
Alors je me mis à penser
De quelle façon
Elle me pourrait aimer,
Et changer d'idée.
Je m'assis à terre auprès d'elle,
Et plus je regardais son joli visage,
Plus mon cœur était épris,
Et mon amour redoublait.

Lors li pris à demander
Mol belement
Que me degnast esgarder,
Et faire autre semblant.
Ele commence à plorer,
Et dist itant :
Je ne vous puis escouter,
Ne sai c'alez querant :
Vers li me trais, si li dis,
Hé belle ! pour Dieu, merci :
Ele rit, si répondit,
Non dites pas à la gent.

Alors je me mis à lui demander
Tout doucement,
Qu'elle daignât me regarder
Et faire quelqu'attention à moi.
Elle commence à pleurer,
Et dit aussitôt :
Je ne puis vous écouter,
Je ne sais ce que vous demandez.
Je m'approche d'elle, et lui dis :
Eh belle ! pour Dieu, pitié !
Elle rit et répondit :
N'en dites rien à personne.

Devant moi lors la montai
De maintenant,
Et trestout m'en alai,
Vers un bois verdoiant.
Aval les prés regardai,
Si oi criant
Deux pastors parmi un blé,
Ki venoient huant,
Et levoient un cri grand.
Assez fis plus que ne di,
Je la lais, et si m'enfui,
N'ai cure de tex gens.

Alors, je la fis monter devant moi
Tout à l'instant,
Et avec elle j'allai
Vers un bois verdoyant.
Je regardais en bas dans les prés,
Quand j'entendis crier
Deux bergers dans un blé,
Qui venaient en hurlant
Et poussaient de grands cris.
J'avais fait plus que je ne dis ;
Je la laissai et m'enfuis,
Je ne me soucie pas de rencontrer de telles gens.

EXTRAIT D'AUDEFROY LE BATARD, page 69.

BELLE IDOINE.

ROMANCE.

Belle Idoine se siet desous la verde olive
En son père vergier, à soi tence et estrive ;
De vrai cueur sospirant, se plaint : « Lasse chétive !
Amis, riens ne m'i vaut, sons, note, ne estive,
Quant ne vos puis véoir n'ai talent que plus vive. »
Hé Diex !
Qui d'amour sent dolour et peine
Bien doit avoir joie prochaine.

« Aimi lasse, fait-elle, com ci a longue attente !
Cuens Garsiles amis, por vous sui en tourmente.
Amis, la vostre amours me livre tel entente
Qu'en lermes et en plours userai ma jouvente.
N'en puis vive eschapper se ne vous voi ou sente. »
Hé Diex ! etc.

« Mar fust onques la guerre de mon père esméue
Par quoi en cest païs est vostre gent venue !
Tant l'avez par vos armes richement maintenue
Qu'afinée l'avez et la païs conséue.
Mais, ainçois, fut la vie maint chevalier tolue. »
Hé Diex ! etc.

« Bien fust or la terre de mon père eseillie,
Toute la gent menue et morte et mal baillie,
Se la guerre ne fust accordée et paie
Ou tant estour féistes, tante fière assaillie,
Dont puis ai, mainte nuit, pour vostre amour veillie. »
Hé Diex ! etc.

« Quant ferme fu la pais et la guerre fenie,
Que toute fu montée la vostre baronnie,
Vo cor me présentastes où ainc n'ot vilenie.
Mais jà ère pour vous de mon cuer desgarnie. »
Hé Diex ! etc.

« Amis, vostre biautés me plait molt à retraire ;
Tant estes dous et frans, courtois et débonnaire,
Qu'onques rien envers moi ne voulsistes méfaire.
Tant m'avez fait d'amour, ne me poez mesplaire,
Si que mon cuer ne puis de vostre amour retraire. »
Hé Diex ! etc.

EXTRAIT D'AUDEFROY LE BATARD.

BELLE IDOINE.

ROMANCE.

La belle Idoine, assise sous un vert olivier, dans le verger de son père, se lamente et gémit, soupirant du plus profond de son cœur, et laisse échapper ces plaintes : « Hélas ! que je suis infortunée ! Ami, rien ne me peut consoler, ni les chants, ni la musique, ni le son du flageolet. Puisque je ne puis vous voir, je n'ai pas besoin de vivre davantage. » Ah Dieu ! celui qui éprouve douleur et peine d'amour doit bien avoir de la joie prochainement.

« Hélas ! fait-elle, comme mon attente est longue ! comte Garsile, mon ami, c'est pour vous que je suis tourmentée. Ami, l'amour que j'éprouve pour vous me livre de tels combats, que j'userai ma jeunesse en larmes et en pleurs. Si je ne vous vois ou touche, je n'en pourrai échapper vive. » Ah Dieu ! etc.

« Mon père eut tort d'exciter la guerre pour laquelle votre gent est venue en ce pays. Vous la soutîntes tellement par vos armes, que vous la terminâtes et que vous rétablîtes la paix ; mais auparavant, la vie fut enlevée à maint chevalier. » Ah Dieu ! etc.

« En ce temps-là, la terre de mon père eût été toute ravagée, et le menu peuple tué et mal mené, si la guerre où vous fîtes de tels exploits, dont j'ai rêvé depuis mainte nuit, pour l'amour de vous, n'eût pris fin et terme. » Ah Dieu ! etc.

« Quand la paix fut rétablie et la guerre terminée, que tous vos barons furent remontés à cheval, vous me présentâtes votre corps, où il n'y eut jamais vilenie ; mais déjà mon cœur était sans défense contre vous. » Ah Dieu ! etc.

« Ami, le souvenir de votre beauté me plaît beaucoup. Vous êtes si doux, si franc, si courtois, si débonnaire, que vous ne voulûtes jamais mal agir à mon égard. Vous m'avez montré tant d'amour que vous ne me pouvez déplaire, de sorte que je ne puis guérir mon cœur de votre amour. » Ah Dieu ! etc.

« Hé lasse ! que ferai ? tant sui en grand destrèce ;
Amis, vo grant biautés, vos sens, vostre proesse
M'ont si féru d'un dart d'amour qu'el cuer me blece.
Se vous ne l'en jectez, n'est hons qui hors l'en mèce,
Car vous i avez mis et le fer et le flesche. »
Hé Diex ! etc.

Queque la bele Idoine pleure et plaint et doulouse
Le preu Garsilion que tant aime et goulouse,
A tant es-vous sa maistre de tost alèr jalouse,
Isnèlement courant toute une voie herbouse,
Et voit sa demoiselle en vie dolerouse.
Hé Diex ! etc.

« Demoiselle, fait-elle, fraignez vostre corage :
Trop avez hui menée grant dolour et grant rage.
Li rois et la roïne ont perçu vostre usage,
Et bien dient entréus que n'estes mie sage. »
A tant es-vous sa mère ; y aura grant domage.
Hé Diex ! etc.

Par les trèces la prent qu'elle ot blondes com laine.
Devant le roi son père isnèlement l'enmaine,
Son errement li conte dont bien estoit certaine.
« Or aura, dit li rois, batéure prochaine,
Puis la ferai serrer ens en la toure autaine. »
Hé Diex ! etc.

Tantost fait la pucèle despoiller et desçaindre ;
Tant la bati d'un fraine là où la pot ataindre ;
Que toute sa char blanche li fait en vermeil taindre ;
Puis la fait enserrer en la tour et remaindre :
Ensi la cuide bien chastoier et destraindre.
Hé Diex ! etc.

Or est la bele Idoine en la tour seule mise ;
Mais, pource, ne changea son cuer en nule guise :
Qu'èle est si de l'amour Garsilion esprise
Qu'il n'est rien en cest mont qu'èle tant aime et prise :
En plourant le regrete, quar bien en est aprise.
Hé Diex ! etc.

Trois ans fu la pucèle en la tour enserrée,
Son dols ami regrete dolente et esplorée,
« Hé ! dous amis, fait-elle, com longue demourée
Je suis pour vostre amour en cette tour quarrée ;
Tost i morrai pour vous, tant sui-je plus irée. »
Hé Diex ! etc.

« Hélas ! que ferai-je, tant je suis dans un grand embarras ? Ami, votre beauté, vos sentiments, votre valeur, m'ont frappée tellement d'un dard d'amour qui me blesse au cœur, que si vous ne l'en arrachez, il n'y a personne qui puisse le mettre dehors, car vous y avez logé et le fer et la flèche. » Ah Dieu ! etc.

Tandis que la belle Idoine pleure, se plaint et se tourmente au sujet du preux Garsile, qu'elle aime et chérit tant, voilà sa duègne, jalouse d'arriver promptement, qui vient vite et en courant par un chemin herbeux, et qui aperçoit son élève dans la douleur. Ah Dieu ! etc.

« Demoiselle, fait-elle, domptez votre cœur. Vous avez aujourd'hui éprouvé trop grande douleur et trop grande rage. Le roi et la reine se sont aperçus de votre amour, et ils disent entre eux que vous n'êtes pas sage. » Puis voici venir sa mère ! il va y avoir un grand combat. Ah Dieu ! etc.

Sa mère la prend par ses tresses qui étaient blondes comme de la laine. Elle la conduit aussitôt devant le roi son père, auquel elle raconte l'amour de sa fille, dont elle était bien certaine. Alors le roi dit : « Je la ferai châtier prochainement ; puis je la ferai enfermer dans la tour élevée. » Ah Dieu ! etc.

Aussitôt il fait dévêtir et déshabiller la demoiselle, et il la battit tant avec une courroie, partout où il put atteindre, que sa chair blanche et tendre en devint toute vermeille. Puis il la fit enfermer et garder dans la tour ; ainsi il compte bien la châtier et éteindre son amour. Ah Dieu ! etc.

La belle Idoine est donc renfermée toute seule dans la tour ; mais cela ne fit aucunement changer son cœur : car elle est tellement éprise d'amour pour le comte Garsile, qu'il n'y a rien au monde qu'elle aime et prise autant que lui. En pleurant, elle le regrette, car elle y est bien habituée. Ah Dieu ! etc.

Durant trois ans la demoiselle fut enfermée dans la tour, y regrettant son doux ami triste et éplorée : « Ah ! doux ami, fait-elle, comme il y a longtemps que je suis enfermée dans cette tour carrée pour votre amour ! J'y mourrai tôt pour vous, tant j'y éprouve de chagrin. » Ah Dieu ! etc.

Lors crie derechef et ploure à vois autaine :
« Amis, por vous ai trait mainte dure semaine ;
Ci sui por vostre amour enserrée à grant paine.
Ne puis sor piés ester, tant sui sosprise et vaine. »
A cest mot chiet pasmée sans vois et sans alaine.
Hé Diex ! etc.

Li rois ot entendu et le crie et la noise :
Durement s'esmerveille quant elle ne s'acoise ;
En la tour vint courant plustôt que cerf ne voise ;
Sa fille voit pasmée, Idoine la courtoise,
Entre ses bras la prend, n'a talent qu'il s'en voise.
Hé Diex ! etc.

Grant dolour a on cuer li rois, ne sais que dire,
La roïne raccourt, de deul confont et d'ire :
« Fille, font-il andoi, ceste amour vous empire. »
Quant elle puet parler, si respont : « Voire, sire,
Lasse toute i morrai, ne m'en puisse escondire. »
Hé Diex ! etc.

« Fille, com cest amour vous a pâlie et tainte !
D'amer Garsilion ne vous estes pas fainte.
Jà ne verrez un mois, tant s'amors vous a tainte.
— Sire, por Dieu ! mercis ; ci n'a mestier d'estrainte ;
Se ne l'ai à baron, de deul serai estainte. »
Hé Diex ! etc.

« — Fille, se vous voliez entendre à mariage,
Fil de roi vous donroie, riche et de haut parage.
— Sire, je n'aurai hom en trestout mon éage,
Se n'ai Garsilion, le bel, le preu, le sage ;
Car si vaillant, sans vous, ne sai en nul lignage. »
Hé Diex ! etc.

Quant li rois ôt sa fille qu'aillors ne veut entendre,
Un tournoi fait crier, que plus n'i veut atendre ;
Devant la tour sera, bien s'i porront estendre.
Et qui le pris aura si le convendra prendre
Idoine la courtoise, où il n'a que reprendre.
Hé Diex ! etc.

Par le pais fu tost scéue la nouvelle ;
Plus lor plaist à oïr que harpe ne vielle.
Tuit dient qu'il iront conquerre la pucèle :
Pour s'amour metteront mainte lance en astelle.
Hé Diex ! etc.

Alors elle pleure derechef et crie à voix haute : « Ami, j'ai passé pour vous mainte dure semaine. Ici je suis enfermée et je souffre beaucoup pour votre amour. Je ne puis me tenir sur pied, tant je suis malade et faible. » A ce mot, elle tombe pâmée, sans voix et sans haleine. Ah Dieu ! etc.

Le roi entendit le cri et la noise ; il s'émerveilla beaucoup en voyant que l'amour de sa fille ne s'apaisait point ; il vint à la tour accourant plus vite qu'un cerf ou un chat sauvage : il voit alors son enfant, Idoine la courtoise, pâmée. Il la prend entre ses bras, et il n'a pas le désir de s'en aller. Ah Dieu ! etc.

Le roi a grande douleur au cœur et ne sait que dire. La reine aussi accourt, confondue de chagrin et de colère : « Fille, font-ils tous deux, cet amour vous met donc en triste état. » Quand Idoine peut parler, elle répond : « Oui, sire, hélas ! j'en mourrai ; car je ne m'en puis guérir. » Ah Dieu ! etc.

« Ma fille, comme cet amour vous a pâlie et flétrie ! vous n'avez pas feint d'aimer Garsilion. Son amour s'est tellement emparé de vous que vous n'avez plus un mois à vivre. — Sire, pour Dieu ! merci ; je n'ai plus besoin de me contraindre. S'il n'est pas mon seigneur, j'en mourrai de chagrin. » Ah Dieu ! etc.

« Ma fille, si vous vouliez vous décider au mariage, je vous donnerais un fils de roi, riche et de haut parage. — Sire, je n'aurai aucun époux durant ma vie, si ce n'est Garsilion, le beau, le preux, le sage ; car, après vous, je n'en sais aucun dans nulle famille qui soit aussi vaillant. » Ah Dieu ! etc.

Quand le roi vit que sa fille ne voulait entendre parler que du comte Garsile, il fit proclamer un tournoi sans tarder davantage. Il aura lieu devant la tour, et les combattants pourront y prendre du champ. Celui qui remportera le prix aura pour récompense Idoine la courtoise, en laquelle il n'y a pas le moindre défaut. Ah Dieu ! etc.

Bientôt la nouvelle fut sue par tout le pays ; elle plut davantage à entendre que son de harpe ni de vielle. Tous les chevaliers disent qu'ils iront conquérir la demoiselle, et qu'ils mettront pour son amour mainte lance en éclats. Ah Dieu ! etc.

Lors viennent chevalier de mainte terre estraigne.
Pour amour la pucèle n'i a nul qui remaigne.
Cuens Garsiles i vient à mout riche compaigne ;
Devant la tour la belle ot mainte riche ensaigne.
Et li tournoi commence ; n'i a nul qui se faigne.
Hé Diex ! etc.

Chascuns por bele Idoine de bien faire s'avance,
Qui s'est mis as fenestres ; n'ot si gentile en France ;
Son dolz ami présente par amour une mance,
Et li cuens la reçoit ; ens el tournoi se lance.
Ainc mieudres chevaliers ne tint escu ne lance.
Hé Diex ! etc.

Riches fu li tournoi desous la tour antive,
Chacuns par sa proesce vuet qu'Idoine soit vive.
Et la bele s'escrie : « Cuens Garsiles, aïve ! »
Li cuens, qui chevalier ne doute ne esquive,
A fait le jour vuidier maint cheval et mainte yve.
Hé Diex ! etc.

Mout le fit bien Garsiles qui proesce a et force ;
Por l'amour la pucèle, s'esvertue et esforce.
Les escus froisse et fent com s'il fuissent d'escorse ;
A chevalier n'assemble qu'à terre ne le porce.
Hé Diex ! etc.

Tout le tournoi veinqui, la pucèle a conquise,
Et li rois li donna, si l'a à femme prise,
En sa terre l'emporte, à haute honor la mise.
Mout doucement s'entrament, loiaument, sans faintise ;
Or a la belle Idoine quant que ses cuers devise.
Hé Diex !
Qui d'amour sent dolour et peine,
Bien doit avoir joie prochaine.

Alors viennent les chevaliers de mainte terre étrangère. Tel est leur amour pour la demoiselle, qu'il n'y en a pas un qui reste chez lui. Le comte Garsile y vient en très-riche compagnie. Devant la tour où la belle était enfermée il y a maint riche étendard, et le tournoi commence. Personne n'y montre de fainéantise. Ah Dieu ! etc.

Chacun cherche à bien faire pour la belle Idoine, qui s'est mise aux fenêtres. Il n'y avait pas en France plus jolie demoiselle. Elle jette à son ami, par amour, une écharpe ; le comte la reçoit et se précipite au plus fort du tournoi. Meilleur chevalier ne tint jamais écu ni lance. Ah Dieu ! etc.

Terrible fut le tournoi, au pied de la tour antique. Chacun par sa valeur veut qu'Idoine soit sienne, et la belle s'écrie : « Comte Garsile, courage ! » Le comte, qui ne redoute ni n'évite aucun chevalier, a fait vider, durant ce jour, maint cheval et mainte selle. Ah Dieu ! etc.

Garsile, qui a courage et force, se conduisit très-bien. Pour l'amour de la demoiselle, il s'évertue, il s'efforce. Il brise les écus et les fend comme s'ils étaient d'écorce ; il ne joint aucun chevalier qu'il ne l'envoie à terre. Ah Dieu ! etc.

Il vainquit tous les combattants et conquit la demoiselle ; le roi la lui donna, et il la prit à femme. En sa terre il l'emmena, où il la mit en grand honneur ; et ils s'entr'aimèrent doucement, avec loyauté et sans tromperie. Alors la belle Idoine vit les vœux de son cœur satisfaits. Ah Dieu ! celui qui éprouve douleur et peine d'amour doit bien avoir de la joie prochainement.

N° 10, page 80.

FRAGMENTS DE CHARLES D'ORLÉANS.

Voici quatre petits morceaux de Charles d'Orléans. Ils sont tout naïfs et gracieux; je n'ai donné que les deux premiers couplets de la ballade n° 3. Le premier et le quatrième fragment ne se trouvent point dans l'édition de Chalvet, Paris, 1809, d'après le manuscrit de Grenoble.

I

Les fourriers d'été sont venus
Pour appareiller son logis,
Ils ont fait tendre ses tapis
De fleurs et de perles tissus.

Cœurs, d'ennui pieça (depuis longtemps) morfondus,
Dieu merci, sont sains et jolis;
Allez-vous-en, prenez pays,
Hiver, vous ne demeurez plus.

II

Le tems a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
Et s'est vêtu de broderie,
De soleil riant, clair et beau.

Il n'y a bête ni oiseau
Qui en son jargon chante et crie:
Le tems a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolie
Gouttes d'argent d'orfévrerie,
Chacun s'habille de nouveau.

III

Par les fenêtres de mes yeux
Au tems passé quand regardoye,
Avis m'étoit, ainsi m'aid' Dieu,
Que trop plus belle vous veoye
Qu'à présent ne fais; mais j'étoye
Ravi en plaisir et liesse
Es mains de madame Jeunesse.

Or maintenant que deviens vieux,
Quand je lis au livre de joye,
Les lunettes prends pour le mieux,
Par quoi la lettre me grossoye,
Et n'y vois ce que je souloye (j'avais coutume).
Pas n'avoye cette faiblesse
Es mains de madame Jeunesse.

Jeunes gens, vous deviendrez vieux,
Si vivez et suivez ma voye.

IV

Petit mercier, petit panier!
Pourtant si je n'ai marchandise
Qui soit du tout à votre guise,
Ne blâmez pour ce mon métier;
Je gagne denier à denier,
C'est loin du trésor de Venise.

Petit mercier, petit panier!
Et tandis qu'il est jour ouvrier (dissyll.),
Le tems perds quand à vous devise (quand je pense à vous).
Je vais parfaire mon emprise (mon métier),

Et parmi les rues crier :
Petit mercier, petit panier!

N° 11, page 81.

EXTRAITS DE CLOTILDE DE SURVILLE.

VERSELETS A MON PREMIER-NÉ.

O cher enfantelet, vrai pourtrait de ton père,
Dors sur le sein que ta bouche a pressé!
Dors, petiot; clos, ami, sur le sein de ta mère
Tien doux œillet par le somme oppressé!

Bel ami, cher petiot, que ta pupille tendre
Goûte un sommeil qui plus n'est fait pour moi!
Je veille pour te voir, te nourrir, te défendre...
Ains qu'il m'est doux ne veiller que pour toi!

Dors, mien enfantelet, mon souci, mon idole!
Dors sur mon sein, le sein qui t'a porté!

Ne m'esjouit encor le son de ta parole,
    Bien ton souris cent fois m'aye enchanté.
O cher enfantelet, etc.

Me souriras, ami, dès ton réveil peut-être;
    Tu souriras à mes regards joyeux...
Jà prou m'a dit le tien que me savois connoître,
    Jà bien appris te mirer dans mes yeux.

Quoi! tes blancs doigtelets abandonnent la mamme
    Où vint puiser ta bouchette à plaisir!
Ah! dusses la séchier, cher gage de ma flamme,
    N'y puiserois au gré de mon désir!

Cher petiot, bel ami, tendre fils que j'adore!
    Cher enfançon, mon souci, mon amour!
Te vois toujours; te vois et veux te voir encore;
    Pour ce trop bref me semble nuit et jour.
O cher enfantelet, etc.

Étend ses brasselets; s'épand sur lui le somme;
    Se clot son œil; plus ne bouge... il s'endort...
N'étoit ce teint flouri des couleurs de la pomme,
    Ne le diriez dans les bras de la mort?...

Arrête, cher enfant!... J'en frémis tout entière!...
    Réveille-toi! chasse un fatal propos!
Mon fils!... pour un moment... ah! revois la lumière!
    Au prix du tien rends-moi tout mon repos!

Douce erreur! il dormoit... c'est assez, je respire;
    Songes légers, flattez son doux sommeil!
Ah! quand voirai celui pour qui mon cœur soupire,
    Aux miens côtés, jouir de son réveil?
O cher enfantelet, etc.

Quand te voira celui dont as reçu la vie,
    Mon jeune époux, le plus beau des humains?
Oui, déjà cuide (je crois) voir ta mère aux cieux ravie
    Qui tend vers lui tes innocentes mains!

Comme ira se duisant (se plaisant) à ta prime caresse!
    Aux miens baisers com' t'ira disputant!
Ains ne compte à toi seul d'épuiser sa tendresse,
    A sa Clotilde en garde bien autant...

Qu'aura plaisir en toi de cerner (voir) son image,
    Ses grands yeux vairs, vifs, et pourtant si doux!

Ce front noble, et ce tour gracieux d'un visage
Dont l'amour même eût fors (peut-être) été jaloux !
O cher enfantelet, etc.

Pour moi, des siens transports onc ne serai jalouse
Quand ferai moins qu'avec toi les partir (partager).
Fais, ami, comme lui, l'heur d'une tendre épouse,
Ains, tant que lui, ne la fasses languir !

Te parle, et ne m'entends... eh ! que dis-je ? insensée !
Plus n'oiroit-il quand fût moult éveillé...
Pauvre cher enfançon ! des fils de ta pensée
L'échevelet (le petit écheveau) n'est encor débrouillé...

Trétous avons été comme es toi dans cette heure ;
Triste raison que trop tôt n'adviendra !
En la paix dont jouis, s'est possible, ah ! demeure !
A tes beaux jours même il n'en souviendra.
O cher enfantelet, etc.

Ce quatrain isolé se lit au long d'une marge :

Voilà ses traits... son air ! voilà tout ce que j'aime !
Feu de son œil, et rose de son teint...
D'où vient m'en ébahir ? autre qu'en tout lui-même
Put-il jamais éclore de mon sein ?

BALLADE A MON ÉPOUX,

Lors, quand tournoit empres un an d'absence, mis entre ses bras notre fils enfançon.

Aux premiers jours du printemps de mon âge
Me pavanois, sans crainte et sans désir ;
Roses et lis issoient (naissaient) sur mon visage ;
Tous de mirer (regarder), et nul de les cueillir :
Mais quand l'auteur de mon premier soupir
Les fut livrant au plus tendre ravage,
Lors m'écriai, me sentant frémollir :
« Faut être deux pour avoir du plaisir ;
Plaisir ne l'est qu'autant qu'on le partage ! »

Toujours depuis, caressant le servage
Que par tes yeux l'amour m'a fait subir.
Si ne te vois, me seroit affolage (il y aurait folie à espérer de la joie)
Joye espérer fors de ton souvenir ;
Mais se reviens, soudain de tressaillir,

De te presser à mon tremblant corsage,
Et m'égarer, pour trop bien le sentir
Qu'il n'est qu'à deux d'épuiser le plaisir ;
Plaisir ne l'est qu'autant qu'on le partage!

Or toutes fois, de ce triste rivage
S'allois partant, emportoit le zéphir
Mes longs regrets ; et ce précieux gage
De tant d'ardeurs, ne les souloit blandir (n'avait pas l'habitude de les adoucir),
Mais grâce à lui, plus ne sauroi languir ;
Lors qu'en mes bras serrerai ton image,
Entre les tiens me cuiderai tollir :
Un tiers si doux ne fait tort au plaisir ;
Plaisir ne l'est qu'autant qu'on le partage.

ENVOI.

Gentil époux, si Mars et ton courage
Plus contraignoient ta Clotilde à gémir,
De lui montrer en son petiot langage
A t'appeler ferai tout mon plaisir ;
Plaisir ne l'est qu'autant qu'on le partage.

EXTRAIT D'EUSTACHE DESCHAMPS, page 82.

VIRELAI.

Suis-je, suis-je, suis-je belle ?
Il me semble, à mon avis,
Que j'ai beau front et doux vis,
Et la bouche vermeillette ;
Dites-moi si je suis belle.

J'ai vairs yeux, petits sourcis ;
Le chief blond, le nez traitis (droit),
Rond menton, blanche gorgette :
Suis-je, suis-je, suis-je belle ? etc.

J'ai dur sein et haut assis,
Longs bras, grêles doigts aussis,
Et par le faulx (la taille) suis grêlette ;
Dites-moi si je suis belle.

J'ai bonnes reins, ce m'est vis (à ce qu'il me semble),
Bon dos. . . . .
Cuisses et jambes bien faites :
Suis-je, suis-je, suis-je belle ? etc.

J'ai piez rondes et petits,
Bien chaussants et biaux habits ;
Je suis gaie et foliette ;
Dites-moi si je suis belle.

J'ai manteaux fourrés de gris,
J'ai chapeaux, j'ai biaux profits,
Et d'argent mainte espinglette ;
Suis-je, suis-je, suis-je belle ? etc.

J'ai draps de soie et tabis,
J'ai draps d'or et blanc et bis,
J'ai mainte bonne chosette ;
Dites-moi si je suis belle.

Que quinze ans n'ai, je vous dis ;
Moult est mes trésors jolis,
S'en garderai la clavette (la clef) :
Suis-je, suis-je, suis-je belle ? etc.

Bien devra être hardis
Cil qui sera mes amis,
Qui aura tel damoiselle ;
Dites-moi si je suis belle.

Et par Dieu, je li plevis (promets)
Que très-loyal, se je vis,
Li serai, si ne chancelle :
Suis-je, suis-je, suis-je belle ? etc.

Se courtois est et gentils,
Vaillans, apers, bien appris,
Il gaignera sa querelle ;
Dites-moi si je suis belle.

C'est un mondain paradis
Que d'avoir dame toudis
Ainsi fraîche, ainsi nouvelle :
Suis-je, suis-je, suis-je belle ? etc.

Entre vous, accouardis,
Pensez à ce que je dis.
Cy fine ma chansonnelle :
Suis-je, suis-je, suis-je belle ? etc.

EXTRAIT DE FROISSARD, page 82.

RONDEL SUR UN DÉPART.

Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure,
Très-chère dame, adieu jusqu'au retour.
Trop me sera lointaine ma demeure.
Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure,
Très-chère dame, adieu jusqu'au retour.

Mais doux penser, que j'aurai à toute heure,
Adoucira grand part de ma douleur ;
Car il n'est nul, fors vous, qui me sequeure (secoure).
Très-chère dame, adieu jusqu'au retour ;
Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure.

RONDEL EN RÉPONSE.

Mon doux ami, adieu jusqu'au revoir ;
Qu'Amour bientôt devers moi vous ramène !
Pour vous ferai loyalment mon devoir.
Mon doux ami, adieu jusqu'au revoir ;
Qu'Amour bientôt devers moi vous ramène !

Si souhaiter pouvoit être veoir,
Vous me verriez trente fois la semaine :
Mais puisqu'ainsi il n'est en mon pouvoir,
Mon doux ami, adieu jusqu'au revoir,
Qu'Amour bientôt devers moi vous ramène !

EXTRAIT DE RUTEBEUF, page 83.

DE BRICHEMER. — *Ballade.*

Rimer m'estuet de Brichemer
Qui jue de moi à la briche;
Endroit de moi jel' dois amer,
Je nel' truis aeschars ne chiche.
N'a si large jusqu'outre mer,
Quar de promesse m'a fait riche :
Du forment qu'il fera semer
Me fera encouan flamiche.

Je vais rimer de Brichemer, qui joue avec moi à la briche. Je dois à coup sûr l'aimer beaucoup, car je ne le trouve à mon égard ni avare ni chiche. Il n'y a personne d'aussi généreux que lui, d'ici jusqu'outre-mer; car il m'a fait riche de promesses. Il me fera, l'année prochaine, un gâteau du froment qu'il sèmera cette année.

Brichemer est de bel afère,
N'est pas uns hom plains de desroi;
Cortois et dous et débonère

Brichemer est un homme avec qui il y a du plaisir à traiter, ce n'est pas un homme plein d'astuce ; on le trouve courtois, doux, débonnaire et d'un beau train

Le trueve-on, et de bel aroi;
Mes n'en puis fors promesse atrère,
Ne je n'i voi autre conroi:
Autele atente m'estuet fère
Com li Breton font de lor roi.

mais je n'en puis rien tirer, excepté des promesses, et je n'y vois pas de résultat. Voilà pourquoi il me convient d'être dans une attente pareille à celle des Bretons pour leur roi.

Ha! Brichemer, biaus très douz sire,
Payé m'avez cortoisement,
Quar votre bourse n'en empire,
Ce voit chascuns apertement.
Mès une chose vous vueil dire
Qui n'est pas de grand coustement:
Ma promesse fetes escrire,
Si soit en vostre testament.

Ah! Brichemer, beau sire très-doux, vous m'avez payé courtoisement, car votre bourse n'en est pas empirée, chacun le voit clairement; mais je veux vous dire une chose qui ne vous coûtera pas beaucoup: faites écrire votre promesse de façon qu'elle soit au moins sur votre testament.

N° 12, page 84.

EXTRAIT D'OLIVIER BASSELIN,

A SON NEZ.

VAU DE VIRE VI.

Beau nez, dont les rubis ont coûté mainte pipe
De vin blanc et clairet,
Et duquel la couleur richement participe
Du rouge et violet;

Gros nez! qui te regarde à travers un grand verre
Te juge encor plus beau:
Tu ne ressembles pas au nez de quelque hère
Qui ne boit que de l'eau.

Un coq d'Inde sa gorge à toi semblable porte.
Combien de riches gens
N'ont pas si riche nez! Pour te peindre en la sorte
Il faut beaucoup de tems.

Le verre est le pinceau duquel on t'enlumine;
Le vin est la couleur
Dont on t'a peint ainsi plus rouge qu'une guigne,
En buvant du meilleur.

On dit qu'il nuit aux yeux: mais seront-ils les maîtres?
Le vin est guairison
De mes maux: j'aime mieux perdre les deux fenêtres
Que toute la maison.

APOLOGIE DU CIDRE.

VAU DE VIRE XV.

De nous se rit le François;
Mais vraiment, quoi qu'il en die,
Le cidre de Normandie
Vaut bien son vin quelquefois.
Coule aval, et loge, loge!
Il fait grand bien à la gorge.

Ta bonté, ô cidre beau,
De te boire me convie;
Mais pour le moins, je te prie,
Ne me trouble le cerveau.
Coule aval, et loge, loge!
Il fait grand bien à la gorge.

Je ne perds point la raison
Pourtant à force de boire,
Et ne vais point en colère
Tempester à la maison.
Coule aval, et loge, loge!
Il fait grand bien à la gorge.

Voisin, ne songe en procès,
Prends le bien qui se présente;
Mais que l'homme se contente:
Il en a toujours assez.
Coule aval, et loge, loge!
Il fait grand bien à la gorge.

N'est pas celui-là logé?
En est-il demeuré goutte?
De la soif, sans point de doute,
Je me suis très-bien vengé.
Coule aval, et loge, loge!
Il fait grand bien à la gorge.

INSIPIDITÉ DE L'EAU.

VAU DE VIRE II.

Ayant le dos au feu et le ventre à la table,
Étant parmi les pots pleins de vin délectable,
Ainsi comme un poulet

Je ne me laisserai mourir de la pepie,
Quand en devrois avoir la face cramoisie
Et le nez violet.

Quand mon nez deviendra de couleur rouge ou perse,
Porterai les couleurs que chérit ma maîtresse;
Le vin rend le teint beau.
Vaut-il pas mieux avoir la couleur rouge et vive,
Riche de beaux rubis, que si pâle et chétive
Ainsi qu'un buveur d'eau ?

On m'a défendu l'eau au moins en buverie,
De peur que je ne tombe en une hydropisie ;
Je me perds, si j'en bois.
En l'eau n'y a saveur : prendrai-je pour breuvage
Ce qui n'a point de goût? Mon voisin, qui est sage,
Ne le fait, que je crois.

Qui aime bien le vin est de bonne nature.
Les morts ne boivent plus dedans la sépulture ;
Hé! qui sait s'il vivra
Peut-être encor demain? Chassons mélancolie.
Je vais boire d'autant à cette compagnie.
Suive, qui m'aimera!

N° 13, page 84.

EXTRAITS DE VILLON.

ÉPITAPHE

En forme de ballade que fit Villon pour lui et ses compagnons, s'attendant à être pendu avec eux.

1

Frères humains, qui après nous vivez,
N'ayez les cœurs contre nous endurcis;
Car si pitié de nous pauvres avez,
Dieu en aura plutôt de vous mercis.
Vous nous voyez ci attachés, cinq, six ;
Quant de la chair que trop avons nourrie,
Elle est pieça (dès longtemps) dévorée et pourrie,
Et nous, les os, devenons cendre et poudre.
De notre mal personne ne s'en rie ;
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre.

II

Si frères vous clamons (appelons), pas ne devez
Avoir dédain, quoique fûmes occis
Par justice ; car vous-mêmes savez
Que tous hommes n'ont pas bon sens rassis.
Excusez-nous, puisque sommes transis (trépassés),
Envers le Fils de la Vierge Marie,
Que sa grâce ne soit pour nous tarie,
Nous préservant de l'infernale foudre.
Nous sommes morts, âme ne nous harie (que personne ne nous insulte);
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre.

III

La pluie nous a bués (lessivés) et lavés,
Et le soleil desséchés et noircis.
Pies, corbeaux, nous ont les yeux cavés (crevés),
Et arraché la barbe et les sourcis.
Jamais nul tems nous ne sommes rassis (en repos) ;
Puis çà, puis là, comme le vent varie,
A son plaisir sans cesse nous charrie,
Plus becquetez d'oiseaux que dés à coudre.
Hommes, ici n'usez de moquerie,
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre.

IV

Prince Jésus, qui sur tous seigneurie,
Garde qu'Enfer n'ait sur nous la maîtrie (le pouvoir),
A lui n'ayons que faire ne que soudre (n'ayons rien à faire ni à démêler avec lui) ;
Ne soyez point de notre confrairie,
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre.

BALLADE DES DAMES DU TEMS JADIS.

I

Dites-moi où n'en quel pays
Est Flora, la belle Romaine,
Archepiada, ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine?
Echo, parlant quand bruit on mène
Dessus rivière et sus étang,
Qui beauté eut trop plus qu'humaine?
Mais où sont les neiges d'antan (de l'an passé)?

II

Où est la très-sage Héloïs,
Pour qui fut eunuque et puis moine
Pierre Esbailart à Saint-Denis?
Pour son amour eut cet essoyne (punition) ;
Semblablement où est la reine
Qui commanda que Buridan
Fût jeté en un sac en Seine?
Mais où sont les neiges d'antan?

III

La reine blanche comme un lys,
Qui chantoit à voix de sirène,
Berthe au grand pied, Bietris, Allys,
Harembouge qui tint le Maine,
Et Jeanne la bonne Lorraine
Qu'Anglois brûlèrent à Rouen ?
Où sont-ils, vierge souveraine?
Mais où sont les neiges d'antan?

IV

Prince, n'enquerez de semaine
Où elles sont, ne de cet an,
Que ce refrain ne vous remaine,
Mais où sont les neiges d'antan?

(Prince, de toute la semaine ni de l'année, ne demandez où elles sont, sans vous rappeler ce refrain. . . . . .)

EXTRAIT DU GRAND TESTAMENT.

HUITAIN 147.

Quand je considère ces têtes
Entassées en ces charniers ;
Tous furent maîtres des requêtes,
Au moins de la chambre aux deniers,
Ou tous furent porte-paniers.
Autant puis l'un que l'autre dire ;
Car d'évêques ou lanterniers,
Je n'y connois rien à redire.

148.

Et icelles qui s'inclinoient,
Unes contre autres en leurs vies,
Desquelles les unes régnoient.
Des autres craintes et servies,
Là les vois toutes assouvies (entassées)
Ensemble en un tas, pêle-mêle,
Seigneuries leur sont ravies,
Clerc ne maître ne s'y appelle.

149.

Or sont-ils morts, Dieu ait leurs âmes !
Quant est des corps, ils sont pourris,
Ayant été seigneurs ou dames,
Souef (délicatement) et tendrement nourris
De crème, fromentée (bouillie) ou riz :
Leurs os sont déclinés en poudre,
Auxquels ne chaut d'ébats ne ris (qui ne s'occupent plus à s'ébat-
Plaise au doux Jésus les absoudre. [tre et à rire].

N° 14, page 97.

EXTRAIT DE L'ANALYSE

DE

LA TROISIÈME JOURNÉE DU MYSTÈRE DE LA PASSION;

Dans l'Histoire du Théâtre français des frères Parfait. *T. Ier.*

Le titre du mystère de la Passion, dans l'édition publiée par Jean Petit en 1507, est :

Le mystère de la Conception et Nativité de la glorieuse Vierge Marie, avec le mariage d'icelle, la nativité, passion, résurrection et ascension de notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, joué à Paris l'an de grâce 1507, et imprimé par Alain Lautriant et Denis Janot.

Ce mystère est divisé comme suit : Le mystère de la Conception de la Vierge Marie, de sa Nativité, et de celle de Jésus-Christ. Première journée de la Passion, qui commence au sermon de saint Jean, et finit à sa décollation et à son enterrement, précédée d'un prologue de Jean Michel ; seconde journée, le mystère de la Chananée jusqu'au moment où Jésus paraît prêt à entrer dans Jérusalem ; troisième journée, l'entrée à Jérusalem jusqu'à l'interrogatoire de Pilate ; quatrième journée, qui commence à la trahison de Judas et finit lorsque Jésus est mis dans le tombeau. Enfin, le mystère de la Résurrection qui commence par la résurrection même et se termine par la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

Nous ne donnerons que l'analyse de la troisième journée de la Passion. Voici d'abord les noms des personnages :

Dieu le Père.
Jésus-Christ.
La sainte Vierge.

S. Michel,
Gabriel,
Raphaël,
Uriel,
Chérubin,
Séraphin,
— Anges.

S. Pierre,
S. André,
S. Jacques dit Major,
S. Jehan,
S. Philippe,
S. Barthélemy,
S. Matthieu,
S. Thomas,
S. Simon,
S. Jude,
S. Jacques dit Minor,
Judas,
— Apôtres.

Lazare.
Marthe.
Magdelaine.

Pérusine,
Pasiphée,
— Demoiselles de la Magdelaine.

Nicodesme, docteur de la loi.
Jayrus, archisynagogue.
Simon le lépreux, pharisien converti.
Zachée, autrement nommé Landulphe, disciple occulte de Jésus.
Jullye, veuve de Naïm, convertie à Jésus.
Véronne, femme pieuse que Jésus a guérie d'un flux de sang.

Abias,
Sophonias,
Manassès,
— Disciples de saint Jean-Baptiste qui suivent Jésus.

Benjamin, fils de Manassès,
Eliud,
Japhet,
Abel,
— Enfants chantant les louanges du Seigneur à son entrée dans Jérusalem.

Abacuth,
Gédéon,
— Samaritains convertis,

Neptalim,
Malbrun,
— Habitants de Naïm convertis.

Célius,
Moab,
— Domestiques de Jayrus.

Tubal, autrefois paralytique, et à présent domestique de Zachée.
Caïphe.
Anne.

Jéroboam,
Mardochée,
Naasson,
Joathan,
Éliachin,
Bananias,
— Pharisiens.

Jacob,
Isacher,
Nathan,
Nachor,
— Scribes.

Brayant,
Malchus,
Dragon,
— Tyrans de Caïphe.

Grognard, domestique d'Hérode.
Brayault, geôlier.
Un charpentier.
Troupe de Juifs et de Juives.

Phares,
Abiron,
Salmanazar,
Nembroth.
— Juifs ennemis de Jésus.

Emelius, oiseleur.
Rabanus, changeur.
Celcidon, marchand d'agneaux.
Hédroit, servante d'Anne.
Malcourant, messager d'Anne.

Griffon,
Brayart,
Drillart,
Claquedent,
— Tyrans de Pilate.

Roullart,
Dentart,
Gadiffer,
— Tyrans d'Anne.

Lucifer, roi des enfers.

Sathan,
Belzébuth,
Bérith,
Astaroth,
Cerberus,
— Diables.

En donnant l'analyse de cette journée, nous aurons soin de conserver les notes

de l'original qui peuvent le mieux faire concevoir la mise en scène. L'imprimé commence ainsi : « Cy commence la tierce journée du mistère de la passion en Jésus-Christ ; et est à entendre que Jésus vient sur l'ânesse jusqu'au Parc, et se assemblent tous les Juifs en plusieurs bandes pour aller au-devant de lui avec rameaux verds, et sur l'entrée du Parc y aura enfants, chantants mélodieusement jusqu'à ce que bonne silence soit faite en lieu de prologue. »

Dès qu'on apprend que Jésus approche de Jérusalem, Nicodesme, Jayrus, Simon le lépreux et beaucoup d'autres Juifs courent au-devant de lui. « Ici vont querrir rameaux verds, et Manassès (l'un des Juifs) vêt une robe neuve à Benjamin son fils, et lui met un chapeau à la tête, et après se fait l'assemblée de femmes. » Ces femmes, Julie et Véronne à leur tête, se réunissent aux hommes. Cependant les marchands chassés du temple précédemment, Emelius, Rabantis et Celcidon, sont réveillés par le bruit que fait tout ce peuple. Quoique irrités de l'interruption de leur sommeil, ils se joignent à la foule par curiosité. Zachée et son domestique Tubal en font autant.

« Ici est Jésus sur l'âne et y a quatre des apôtres devant et huit après, et sont bien loin de la cité, et voyent venir ceux de la ville, tous par ordre portants rameaux verds. »

Bientôt le peuple chante les louanges de Jésus; lorsqu'il a cessé, les apôtres commencent une hymne en chantant chacun une strophe. Tous les principaux Juifs. les femmes et les enfants chantent également des cantiques qui finissent par les mots : Hosanna filio David. « Ici s'arrêtent tous peu loin de la porte de Jérusalem, et chantent leur gloria laus, et est annoté qu'il se mettra une grande partie du peuple devant Jésus et le résidu derrière. »

En ce moment Dieu le Père fait éclater par un signe l'intérêt qu'il prend à son Fils. « Ici se fait un doux tonnère en paradis de quelques gros tuyaux d'orgue. » Pendant le chemin, Jésus prophétise les malheurs qui menacent Jérusalem. « Ici se descend Jésus dessus l'ânesse et chemine un petit, ensuite ramène Judas l'âne et l'ânesse quelque part bien loin. » Arrivé dans la ville, Jésus va au temple et exhorte le peuple à se repentir. Les pharisiens, ainsi qu'Anne et Caïphe qui assistent à ce sermon, s'irritent des reproches qu'adresse le Sauveur à leur orgueil et à leur hypocrisie.

CAÏPHE.

Cet homme-ci prêche le diable,
Et connoît nos cas ci exprès
Qu'il nous touche au cœur de si près
Que je ne le puis endurer :
Il me faut de dépit furer (me retirer),
Et crever de rage mortelle.

Les Juifs se retirent pour méditer la perte de Jésus. Celui-ci annonce à ses apôtres qu'il veut aller en Béthanie.

SAINT PIERRE.

Il est besoin que ainsi soit,
Car depuis que cy arrivâmes
Nous ne bûmes ne ne mangeâmes,
Et est presque soleil couchant.

« Ici vont Jésus et ses apôtres en Béthanie chez Marthe, et Judas demeure derrière. » Monologue de Judas qui se décide à faire fortune à tout prix. L'action se passe chez Marthe. « Ici est traité la complainte que fit Marthe à Jésus de sa sœur Magdelaine, combien que, selon le texte de l'Évangile, ce fut avant le dimanche des Rameaux ; et se assiéra Jésus, et Marthe servira de boire et de manger. Notre Dame et Lazare seront assis à table, mais Magdelaine sera assise à terre près de Jésus : et est annoté que on ne sert que de poissons et de beurre. Ensuite, disent grâces ; après grâces dites, Jésus et Notre Dame se tirent eux deux à part assez loin. » Après un dialogue entre Jésus et sa mère, où Jésus déclare, malgré les prières de Marie, qu'il est décidé à souffrir tous les tourments de la passion, on voit l'histoire du figuier stérile, puis une prédication de Jésus interrompue par les pharisiens qui cherchent à le compromettre par leurs questions sur la vocation de saint Jean, et sur la monnaie à l'effigie de l'empereur. Leurs tentatives tournent à leur confusion. La scène est transportée aux enfers. Lucifer s'en prend à Satan du succès de Jésus-Christ, il l'accable d'injures, et le livre aux fureurs de ses compagnons. Pour se délivrer de ses tourments, Satan promet d'aller tenter Judas et les pharisiens, et de les engager à perdre Jésus ; il part dans cette intention avec Belzébuth et Bérith. Après quelque résistance, Judas cède à leurs insinuations, il va trouver les pharisiens réunis en conseil.

JUDAS.

Seigneur, je sais bien que vous dites,
Il ne vaut ja tant sermoner,
Dites que me voulez donner,
Et je le vous baillerai.

ANNE.

Judas,
Il semble que tu sais le cas.

Après quelques discussions, le marché se conclut ; Judas recevra trente deniers et livrera Jésus.

ANNE.

Tiens donc, Judas, prends cette bourse :
Voilà trente deniers d'argent,
Qui ont passé par maintes gens,
Dont Joseph fut jadis vendu.

Cependant Zachée, se disposant à faire la pâque, avait envoyé à la fontaine probatique, pour y puiser de l'eau, son valet Tubal le paralytique guéri par Jésus-Christ ; les apôtres saint Pierre et saint Jean, l'ayant aperçu, entrent avec lui chez Zachée, préviennent le disciple occulte que Jésus viendra faire chez lui la pâque avec ses douze commensaux. Zachée reçoit cet honneur avec joie. « Ici dressent saint Pierre et saint Jean la table et la touaille (la nappe), et des fouaces (gâteau de blé) dessus, avec des laitues vertes en des plats turquins, et habillent l'agneau paschal. » Judas se présente avec les autres ; car, dit-il, il faut dissimuler.

Et sous feinte dévotion
Sceller ma traîtresse entreprise;
Et pour ce, me faut par faintise
Simuler le doux, le bigot,
Le bon prud'homme, le dévot,
Que l'on ne se défie de moi.

Déjà tout est préparé; on n'attend plus que Jésus.

SAINT PIERRE.

Vienne hardiement notre maître,
Quand il lui plaira, tout est prêt.

SAINT JEAN.

Je ne sais d'où vient cet arrêt
Qu'il n'est venu.

SAINT PIERRE.

La place est prise,
Le vin tiré, la table mise,
L'agneau rôti, la sauce faite,
Il ne faut sinon qu'on se mette
A table......

Enfin Jésus arrive, et l'on sert. « Ici on dit bénédicité; rompt Jésus un pain par le milieu, et est annoté que tous les apôtres se chaussent de souliers blancs, et se ceignent de baudriers, et ont un bourdon au poing, et sur la table n'y a point de pain, sinon petite fouace et des laitues en trois plats, et mangeront hâtivement. » Tandis qu'ils mangent l'agneau, Anne envoie son messager Malcourant chercher des soldats pour arrêter Jésus. Celui-ci trouve les six soldats ou tyrans d'Anne et de Caïphe, auxquels se joignent Grognart serviteur d'Hérode, le geôlier Brayault et un charpentier. Nous retournons chez Zachée. « Ici se dépouille Jésus de sa robe, et demeure en une robe blanche, qui est comme une longue jaquette, et ceint d'un couvre-chef, puis verse de l'eau dans un bassin. » Quand le lavement des pieds est terminé, « faut entendre que les apôtres ôteront tout dessus la table, et n'y demeurera que la touaille, et puis y mettront un calice au milieu des hosties. » Jésus donne alors la communion à ses apôtres. Quand chacun lui a témoigné sa reconnaissance, Jésus reprend la parole :

Je serai livré cette nuit,
Et l'un de vous qui est assis
A cette table, et qui a mis
La main au plat avecque moi
Me trahira.

Est-ce moi? s'écrie chacun des apôtres.

JUDAS.

Numquid ego sum, Raby?
N'est-ce point moi, maître?

JÉSUS.

Tu le dis.

« Ici mâche Judas un morceau de pain, et cependant il se fait une tempête en enfer, et vient Satan le saisir au corps par derrière et lui sort un diable sur les épaules. » Après que l'on a dit grâces et cantamus, Judas va de son côté à Jérusalem, et Jésus avec ses apôtres au jardin des Olives. Tandis qu'il fait ses trois oraisons, le visage contre terre, la troupe d'Anne et de Caïphe s'apprête à partir pour s'emparer de Jésus. Comme il fait nuit, Grognart et Malchus courent demander des flambeaux à Hédroit, servante d'Anne. Après une longue et burlesque discussion, Hédroit va querir torches, falots et lanternes. « Ici cheminent tous par ordre comme secrètement à la ville, la lanterne va devant assez loin, Judas va après qui a un bâton à son poing, et tous les autres par ordre, et Jésus est seul en oraison. » Il réveille ses disciples endormis, finit sa troisième prière dans laquelle il « sue sang par le visage. » Dieu le Père l'entend et envoie ses anges le consoler. Bientôt paraît Judas et sa cohorte.

JUDAS.

. . . . Ave, Raby,
Maître, en honneur soyez reçu.

JÉSUS.

Amice, ad quid venisti?
Ami, à quoi es-tu venu?
Judas, par un baiser pollu
Tu trahis cy le Fils de l'homme.

Toute la cohorte s'approche de Jésus qui leur demande ce qu'ils cherchent. « Ici tombent tous à terre à revers (à la renverse), et Judas aussi pareillement. » Après une seconde chute semblable, Notre Seigneur leur déclare qu'ils peuvent l'emmener. Tous les archers se jettent sur lui, puis veulent s'emparer des disciples.

BRAYART.

Ne reste plus que de frapper
Sur ces vilains, ils sont tous nôtres.

MALCHUS.

Aillent au gibet les apôtres,
Puisque avons empoigné le maître.

SAINT PIERRE.

Si aurez vous, pour me connoître,
Ce coup bien assis de ma main.

« Icy frappe saint Pierre sur la tête de Malchus, et lui abat l'oreille. »

MALCHUS tombe à terre.

Je suis blessé! ho le haut Dieu!
A malheure vins en ce lieu,

Car navré me sens à merveille.
Hélas ! on m'a coupé l'oreille.
Hélas ! j'ai l'oreille perdue,
Las ! on m'a l'oreille abattue.

Jésus le guérit, mais l'ingrat satellite ne répond à ce bienfait que par des injures. Les apôtres s'enfuient. Saint Jean, à qui l'on a enlevé son manteau, va trouver la Vierge Marie, et lui apprend tout ce qui vient d'arriver. A ce triste récit, la Vierge s'évanouit; mais bientôt, revenue de son évanouissement, elle accuse dans un long monologue et Judas, et les apôtres, et elle-même, et tous les hommes, puis dans une « persuasion aux assistants, » elle engage les spectateurs à ne jamais oublier la foi en Jésus-Christ.

Cependant saint Jean est retourné pour chercher des nouvelles. Il rencontre saint Pierre ; la nuit est froide, et les deux apôtres cherchent un lieu où ils puissent se chauffer. Après un long dialogue avec la servante Hédroit qui leur fait toutes sortes de difficultés, ils sont admis dans l'antichambre d'Anne, où se trouvent plusieurs Juifs ; là saint Pierre renie deux fois Jésus-Christ, et deux fois le coq chante. Pendant ce temps, les trois tyrans d'Anne, Roullart, Dentart et Gadiffer, épuisent toute leur fureur sur le Sauveur et l'abreuvent d'outrages, puis Anne le renvoie à Caïphe. Saint Pierre qui, malgré toutes ses craintes et l'embarras où il s'est déjà trouvé, plein d'inquiétude sur le sort de son maître, l'a encore suivi chez Caïphe, est enfin reconnu pour celui qui a coupé l'oreille à Malchus; il ne sait plus comment démentir cette terrible preuve : puissé-je, s'écrie-t-il,

Puissé-je être excommunié,
Anathématisé de Dieu,
Et mourir en ce propre lieu,
Maudit avecque les maudits,
Si je sais point ce que tu dis ;
Car par le Dieu vivant la sus (là-haut),
Je ne sais ne connois Jésus.

GADIFFER.

Croire le faut, en conscience,
Puisqu'il jure et qu'il maudit
Si fort.....

« Adonc le cocq chante bien haut. » Tandis que saint Pierre s'éloigne de la maison de Caïphe pour pleurer son crime, Malcourant publie l'ordre d'Anne, qui invite tous ceux qui ont quelque accusation à porter contre Jésus à se présenter devant Caïphe ; une foule de Juifs accourent, les uns pour accuser Jésus-Christ, les autres pour le défendre. On lui reproche d'avoir dit qu'il est né avant Abraham; d'avoir opéré des miracles par enchantement; d'avoir fait des guérisons le jour du sabbat; d'avoir soutenu qu'il était descendu du ciel, qu'il détruirait et rebâtirait le temple en trois jours ; enfin, de s'être fait le chef d'une nouvelle secte, et d'avoir tenu des discours séditieux contre l'empereur. Chacune de ces accusations est avancée par l'un des ennemis de Jésus, et victorieusement repoussée par un de ses amis. Enfin,

Caïphe lui demande, au nom du Très-Haut, s'il est le Fils de Dieu. Oui, répond Jésus. A ces mots, Caïphe s'écrie :

Blasphemavit ! blasphemavit !
Qu'est-il besoin d'aller plus loin ?

Il ne s'agit plus que de le faire condamner à mort par Pilate. Alors les soldats s'emparent de Jésus, lui crachent au visage, le frappent à coups de bâton, et le défigurent tellement que Roullart dit à Dragon, un de ses camarades :

J'ai mal au cœur quand le regarde.

Caïphe et tous ses gens se rendent chez Pilate, Malcourant va avertir Anne de venir les y joindre. « Ici s'en va Anne et Malcourant, messager, à l'hôtel de Pilate, où il trouvera Caïphe et ses pharisiens scribes, qui mènent Jésus, et est la fin de la tierce journée du mistère de la passion Jésus-Christ. »

N° 15, page 106.

ANALYSE CRITIQUE

DE LA FARCE DE PATELIN, PAR PASQUIER,

Au livre VIII, *ch.* 59, *de ses Recherches de la France.*

Ne vous souvient-il point de la réponse que fit Virgile à ceux qui lui impropéroient l'étude qu'il employoit en la lecture d'Ennius, quand il leur dit, que en ce faisant, il avoit appris de tirer l'or d'un fumier ? Le semblable m'est advenu naguères aux champs, où étant destitué de la compagnie, je trouvai, sans y penser, la farce de maître Pierre Patelin, que je lus et relus avec tel contentement, que j'oppose maintenant ces échantillons à toutes les comédies grecques, latines et italiennes.

L'auteur introduit *Patelin* avocat, maître passé en tromperie, une *Guillemette* sa femme qui le seconde en ce métier, un *Guillaume*, drapier, vrai badaud, je dirois volontiers de Paris, mais je ferois tort à moi-même, un *Agnelet*, berger, lequel discourant son fait en lourdois (langage de paysan, de lourdaud) et prenant langue de Patelin, se fait aussi grand maître que lui. Patelin, se voulant habiller de neuf, aux dépens du drapier, complote avec sa femme de ce qu'il avoit à faire. De ce pas, il va à la foire, où feignant de ne reconnoître bonnement la boutique du bon Guillaume, après s'en être assuré, il s'abouche avec lui, raconte l'amitié qu'il avoit porté à feu son père, les bons avis qui étoient en lui, ayant dès son vivant prédit tous les malheurs depuis advenus par la France, et tout d'une suite lui représente sa posture, ses mœurs, sa manière de vivre, enfin que Guillaume lui ressembloit en tout de face et de façons. Et ainsi l'endormant sur le narré de cette belle histoire, il jette l'œil sur ses draps, les considère, les manie ; nouvelle envie lui prend d'en acheter, encore que, venant à la foire, il n'y eût aucunement pourpensé ; commence de les marchander. Guillaume lui loue hautement sa marchandise, les laines étant grandement enchéries depuis peu de temps, demande vingt-quatre sols

de l'aune. Patelin lui en offre vingt : Guillaume est marchand en un mot, et ne veut rien rabattre du prix. A quoi Patelin condescend, et enlève six aunes, tant pour lui que sa femme : revenant à neuf francs qui disoient six écus. Il est question de payer, mais il n'a argent sur soi, dont il est bien aise : car il veut renouer avec lui l'ancienne amitié qu'il portoit à son père; le semond (l'invite) de venir manger d'une oie qui étoit à la broche, et qu'il le payeroit. Combien qu'il poisât (pesât) au marchand de n'être payé sur-le-champ, comme étant d'une nature défiante, si est-ce que vaincu des importunités de Patelin, il est contraint de s'y accorder.

Patelin emporte son drap, lequel, à l'issue de là, parlant à part soi, dit que Guillaume lui avoit vendu ce drap à son mot, mais qu'il le payeroit au sien; et en cela, il ne fut menteur : car étant de retour en sa maison, sa femme bien étonnée lui demande en quelle monnoie il entendoit le payer, vu qu'il n'y avoit ni croix ni pile chez eux. Il lui répond que ce seroit en une maladie, et que dès lors il s'alloit aliter, afin que le marchand venant, Guillemette le payât de pleurs et de larmes; ce qui fut fait. Le bon Guillaume ne demeura pas longtems sans s'acheminer chez Patelin, se promettant de faire un bon repas avant que d'être payé.

Ils ne verront soleil ni lune
Les écus qu'il me baillera,

disoit ce pauvre idiot : en quoi aussi il dit vérité. En cette opinion, il arrive gai et gaillard en la maison de Patelin, où pensant être accueilli d'une même chère, il y trouve une pauvre femme infiniment éplorée de la longue maladie de son mari. Plus il hausse la voix, plus elle le prie de vouloir parler bas pour ne rompre la tête au malade, et le supplie à jointes mains de le laisser en recoi (repos).

Qui me payât, je m'en allasse,

réplique l'autre. Ce temps pendant, Patelin vient aux entremets (intermèdes, folies), qui dit mille mots de rêverie. Je vous prie d'imaginer combien plaisant est ce contraste; car, pour dire la vérité, il m'est du tout impossible de le vous représenter au naïf. Tant y a que, après une longue contestation, le marchand est contraint de s'en retourner à sa boutique, bien empêché lequel des deux avoit rêvé, ou lui ou bien Patelin. Retourné qu'il est, il trouve que ce n'étoit rêverie de son côté, et qu'il y avoit six aunes de tare en sa pièce de drap. Au moyen de quoi, il reprend sa première voie chez Patelin, lequel, se doutant du retour, n'avoit encore désemparé son lit. Là, c'est à beau jeu, beau retour; chacun joue son personnage à qui mieux mieux, même Patelin pousse de sa (son) reste. Car, en ses rêveries, il parle cinq ou six sortes de langages, limosin, picard, normand, breton, lorrain, et sur chaque langage, Guillemette fait des commentaires si à propos, pour montrer que son mari étoit sur le point de rendre l'âme à Dieu, que non-seulement le drapier s'en départ, mais, à son partiment, supplie Guillemette de l'excuser, se faisant accroire que c'avoit été quelque diable transformé en homme qui avoit enlevé son drap.

Et dès lors tourna toute sa colère contre son berger Aguelet, qu'il avoit fait ajourner, afin de lui rendre la valeur de quelques bêtes à laine par lui tuées, feignant que elles étoient mortes de la clavelée, ne se promettant rien moins que de

lui faire servir d'exemple en justice. Le jour de l'assignation, Agnelet se présente à son maître, et avec une harangue digne d'un berger, lui raconte comme il avoit été à sa requête, le priant de le vouloir licencier et renvoyer en sa maison. A quoi son maître ne voulant entendre, il se résout à prendre Patelin pour son conseil. Lequel, après avoir entendu tout le fait où il n'y avoit que tenir pour lui, est d'avis que, comme s'il fût insensé, et quand il seroit devant le juge, il ne répondît qu'un *bée* à tout ce qui lui seroit demandé, qui étoit le vrai langage de ses moutons; et que jouant ainsi son personnage, Patelin lui serviroit de truchement pour suppléer le défaut de sa parole. Le berger, méchant, comme est ordinairement telle engeance de gens, trouve cet expédient très-bon, et promet qu'il n'y faudra d'un seul point. Sur cela Patelin stipule une et deux fois d'être bien payé de lui au retour des plaids, quand il auroit gagné sa cause, et le berger aussi lui répond une fois et deux qu'il le payeroit à son mot, comme il fit.

La cause est audiencée : là se trouvent les deux parties, et mêmement Patelin qui tenoit sa tête appuyée sur ses deux coudes pour n'être sitôt aperçu du drapier. Lequel, auparavant que de l'avoir envisagé, propose articulément sa demande; mais soudain qu'il eut jeté l'œil sur lui, il perdit esprit et contenance tout ensemble, mêlant par ses discours son drap avec ses moutons. Et Dieu sait comme Patelin en sut faire son profit pour montrer qu'il avoit le cerveau troublé. D'un autre côté, le berger n'ayant d'autre mot dans la bouche qu'un *bée,* monsieur le juge se trouve bien empêché. Mêmement qu'il n'étoit question que de moutons en la cause, néanmoins le drapier y entremêloit son drap, et lui enjoint *de revenir à ses moutons.* Enfin, voyant qu'il n'y avoit ni rime ni raison d'une part et d'autre, il renvoie le défenseur absous des fins et conclusions contre lui prises par le demandeur.

Il est maintenant question de contenter Patelin, qui commence de gouverner le berger, lui applaudit et congratule du bon succès de sa cause, qu'il ne restoit plus que de le payer, le somme et interpelle de lui tenir parole : mais à toutes ces sommations, le berger le paye seulement d'un *bée*. Et à vrai dire, il lui tint en ceci sa promesse. Car il avoit promis de payer Patelin à son mot, qui étoit celui de *bée*. Ce grand personnage, se voyant ainsi écorné par son client, vient des prières aux menaces : mais pour cela, il n'avance de rien son fait, n'étant payé en autre monnoie que d'un *bée*.

Heu ! *Bée* (dit Patelin) l'on me puisse pendre,
Si je ne vais faire venir
Un bon sergent, mesavenir
Lui puisse (malheur puisse lui arriver), s'il ne t'emprisonne [1].

A quoi le berger lui répond :

S'il me treuve, je lui pardonne.

Et en ce vers est la clôture de la farce, dont on peut dire, pour fin de conte, qu'à trompeur, trompeur et demi.

Voilà, en somme, tout le sujet de cette farce. Mais, en bonne foi, dites-moi, ai-je été de plus grand loisir, la lisant, ou bien en la vous discourant? Il n'y a remède;

[1] Je rétablis le texte des vers cités par Pasquier sur l'édition du Patelin de Coustelier, 1723.

encore me veux-je étancher (satisfaire). Car s'il vous plaît examiner les pièces particulières de ce petit œuvre, vous y trouverez un entregent admirable; mais surtout en la harangue que le berger fit à son maître, lorsqu'il lui vint réciter l'ajournement qu'on lui avoit fait.

Mais qu'il ne vous veuille déplaire,
Ne sais quel vêtu de royé (quel homme vêtu d'un habit rayé),
Mon bon seigneur, tout dévoyé (égaré, fou),
Qui tenoit un fouet sans corde,
M'a dit.... mais je ne me recorde (rappelle)
Point bien au vrai que ce peut être.
Il m'a parlé de vous, mon maître,
Et ne sais quelle ajournerie.
Quant à moi, par sainte Marie,
Je n'y entends ne gros, ne grêle;
Il m'a brouillé de pêle-mêle,
De brebis et de relevée,
Et m'a fait une grand'levée
De vous, mon maître, de bouclier.

Repassez par toutes les comédies, tant anciennes que modernes, il n'y en a une toute seule où se trouve une harangue plus brusque et naïve que celle-ci, dans laquelle vous remarquerez en passant que le berger en son lourdois remarque dans la verge du sergent un fouet sans corde. Or, si l'auteur a gardé une merveilleuse bienséance en cet honnête homme, encore l'a-t-il observé, autant et plus à propos, quand il introduit Guillaume troublé en son âme par la présence de Patelin, qu'il pensoit être malade en extrémité. Car après avoir plusieurs fois entrevêché sa matière, tantôt de son drap, tantôt de ses moutons, le juge lui ayant commandé de laisser son drap en arrière, et revenir aux moutons, dont il étoit question, le drapier continue son thème en cette façon :

Monseigneur, mais le cas me touche;
Toutefois, par ma foi, ma bouche
Meshuy (aujourd'hui) un seul mot n'en dira;
Une autre fois il en ira
Ainsi qu'il en pourra aller.
Il me le convient avaler
Sans mâcher : or çà je disois
A mon propos, comment j'avois
Baillé six aunes... dois-je dire...
De brebis... je vous en prie, sire,
Pardonnez-moi. Ce gentil maître,
Mon berger, quand il devoit être
Aux champs... il me dit que j'aurois
Six écus d'or, quand je viendrois...
Dis-je, depuis trois ans en çà,
Mon berger me convenança (convint avec moi)
Que loyaument me garderoit
Mes brebis, et ne m'y feroit

Ni dommage ni vilenie...
Et puis maintenant il me nie
Et drap et argent pleinement.
Ah! maître Pierre, vrayement...
Ce ribaut-ci m'embloit (m'enlevait) les laines
De mes bêtes, et toutes saines
Les fesoit mourir et périr,
Par les assommer et férir
De gros bâtons sur la cervelle...
Quand mon drap fut sous son aisselle,
Il se mit au chemin grand erre (en grande hâte),
Et me dit que j'allasse querre (querir)
Six écus d'or en sa maison.

Y eut-il jamais un plus bel entrelas de matière en un esprit foible, combattu de diverses passions? Ne pensez pas que par opinion particulière, je sois seul auquel ait plu ce petit ouvrage; car, au contraire, nos ancêtres trouvèrent ce maître Pierre Patelin avoir si bien représenté le personnage pour lequel il étoit introduit, qu'ils mirent en usage ce mot de *Patelin*, pour signifier celui qui par beaux semblants enjôloit, et de lui firent uns *pateliner* et *patelinage* pour même sujet. Et quand il advient qu'en commun devis, quelqu'un extravague de son premier propos, celui qui le veut remettre sur ses premières brisées lui dit : *Revenez à vos moutons*, dont a usé à même effet Rabelais à son premier livre de Gargantua. Il n'est pas que de fois à autres, quand on tire un paiement en longueur, nous ne disions : *Qui me payât, je m'en allasse;* et en un autre sujet, contre les gens de mauvaise foi : *avoir drap et argent ensemble :* tous proverbes que nous avons puisés de la fontaine de Patelin... etc.

N° 16, page 109.

ANALYSE DE LA SOTTIE,

INTITULÉE :

LE JEU DU PRINCE DES SOTS ET MÈRE SOTTE,

Joué aux Halles de Paris, le mardi gras, 1511, composé par Pierre Gringore. (Extrait de l'Histoire du Théâtre français des frères Parfait, t. III, p. 216.)

Les personnages sont :

Mère Sotte.
Le prince des Sots.
Le seigneur de Gaieté.
Le prince de Nates.
Le seigneur de Joie.
Le seigneur du Plat d'argent.
Le seigneur de la Lune.
L'abbé de Frévaulx.
L'abbé de Plate-Bourse.
Le seigneur de Pont-Alletz.
Le général d'Enfance.
Sotte Commune.
Sotte Occasion.
Sotte Fiance.
Courlieu.
Le Droit, premier Sot.
Le deuxième Sot.
Le troisième Sot.

Le spectacle s'ouvre par les préparatifs pour l'assemblée des Sots. On réveille le seigneur de Pont-Alletz pour se mettre en devoir de recevoir les chefs de l'État. Arrivent le prince de Nates, le seigneur de Joie, et le général d'Enfance.

LE SEIGNEUR DE JOIE.

Me vecy auprès de la proye,
Passant temps au soir et matin,
Toujours avec le féminin ;
Vous savez que c'est mon usage.

LE GÉNÉRAL D'ENFANCE.

Hou, hou, men, men, pa, pa, tet, tet,
Du lolo, au cheval fondu.

LE DEUXIÈME SOT.

Parbleu, velà bien répondu
En enfant !

Qu'y a-t-il donc, messieurs? dit le seigneur du Plat en entrant; je suis fort complaisant, et ne refuse jamais hospitalité à tous,

Pipeux, joueux, et hazardeux,
Et gens qui ne veulent rien faire.

Un moment après paraît le seigneur de la Lune, accompagné des abbés de Frévaulx et de Plate-Bourse : enfin arrive le prince des Sots, suivi du seigneur de Gaieté, qui promet sa bienveillance à toute l'assemblée.

LE PRINCE DES SOTS.

Honneur, Dieu gard' les sots et sottes :
Benedicite! que j'en vois!

Le prince s'informe ensuite de l'état de ses sujets. Seigneur, dit le premier Sot,

Nos prélats ne sont point ingrats ;
Quelque chose qu'on en babille,
Ils ont fait, durant les jours gras,
Banquets, beignets, et tel fracas
Aux mignonnes de cette ville.

L'ABBÉ DE FRÉVAULX.

Pardevant vous veuil comparoître ;
J'ai despendu, notez cela,
Et mangé, par-cy et par-là,
Tout le revenu de mon cloître.

LE PRINCE.

Vos moines?

L'ABBÉ.

Eh ! ils doivent être
Par les champs pour se pourchasser :
Bien souvent quand cuident paroître,
Ils ne savent les dents où mettre,
Et sans souper s'en vont coucher.

L'arrivée de Sotte Commune empêche le prince de continuer ses questions. Que voulez-vous ? dit le prince des Sots à cette dernière. Je ne sais ce que signifie tout ce que je vois, répond-elle. Je dépéris de jour en jour, et l'Église enlève tout mon bien.

Comme le prince se dispose à écouter ses raisons, il en est empêché par l'approche de « la mère Sotte, habillée par-dessous en mère Sotte, et par-dessus en habit ainsi comme l'Église, » qui, entrant sur la scène, déclare à Sotte Occasion et Sotte Fiance, ses deux confidentes, qu'elle veut usurper le temporel des princes. Disposez entièrement de moi, dit la dernière : je consens à éblouir le peuple par mes amples promesses. En tout cas, continue-t-elle, je ne risque pas beaucoup, car

On dit que vous n'avez point d'honte
De rompre votre foi promise.

SOTTE OCCASION.

Ingratitude vous surmonte,
De promesse ne tenez compte,
Non plus que boursiers de Venise.

Votre entreprise est fort difficile, ajoute Sotte Occasion. Je ne puis faire autrement, réplique mère Sotte, car un médecin juif très-habile m'a prédit que,

Aussitôt que je cesserai
D'être perverse, je mourrai :
Il est ainsi pronostiqué.

Au reste, continue-t-elle,

La bonne foi, c'est le vieux jeu.

Suivant cette résolution, elle tâche à séduire les prélats, sujets du prince des Sots.

MÈRE SOTTE.

Or je vous dirai tout le cas,
Mon fils, la temporalité
Entretient, je n'en doute pas,
Mais je vueil par *fas* ou *nefas*
Avoir sur lui l'autorité.
De l'espiritualité
Je jouis, ainsi qu'il me semble.
Tous les deux veux mêler ensemble.

Je suis résolue à pousser la chose à l'extrémité, ajoute-t-elle ; et s'il le faut, décider ma querelle par la voie des armes.

PLATE-BOURSE.

Mais gardons le spirituel :
Du temporel ne nous mêlons.

MÈRE SOTTE.

Du temporel jouir voulons.

Vous n'entendez pas vos intérêts, continue mère Sotte ; et de plus, ne vous ferai-je pas part des dignités dont je dispose à ma fantaisie ?

L'ABBÉ DE FRÉVAULX.

Nous serons tretous cardinaux ;
Je l'entends bien à cette fois.

Les seigneurs sujets du prince des Sots, loin de se laisser surprendre par ces promesses, renouvellent leurs protestations de fidélité à leur souverain. Le seigneur de la Lune seul quitte son parti, pour se ranger dans celui de mère Sotte.

LE SEIGNEUR DE PONT-ALLETZ.

Je n'entends pas ce contrepoint ;
Notre mère devient gendarme !

MÈRE SOTTE.

Pérlats, debout, allarme, allarme ;
Abandonnez église, autel ;
Chacun de vous se trouve ferme.

Ici se fait une bataille de prélats et princes. Ce combat se termine plus heureusement qu'on n'aurait cru. Le prince des Sots découvre la robe de mère Sotte, et la fait connaître pour ce qu'elle est, ainsi que ses deux compagnons ; et on conclut à la déposer.

LE TROISIÈME SOT.

Punir la faut de son forfait,
Car elle fut posée de fait
De sa chaire par symonie.

N° 17, page 113.

HARANGUE AU ROI CHARLES VI,

PAR JEAN GERSON,

CHANCELIER DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

Vivat rex! vivat rex! vivat rex! Vive le roi ! vive le roi ! vive le roi! Ci offre et propose cette belle salutation la fille du roi, la mère des études, clair soleil de France. voir de toute chrétienneté, l'université de Paris, de par laquelle nous sommes ici

envoyés, en la présence très-honorable de vous très-nobles, excellens, roi, princes, et vous tous, messeigneurs du haut et très-sage conseil, où est représentée la dignité, magnificence et majesté royale : sommes envoyés, dis-je, pour parler de la vie du roi, de son bien, et de tout son royaume, non point par autorité, maîtrise, ou présomption (soit hors telle oultrecuidance), mais par toute humilité et dévote exhortation, comme fille très-obéissante au père et du père, et comme sujette loyale de son souverain et droiturier seigneur...

Pour oter toute occasion en état de chevalerie de se livrer à mauvaises actions, gens d'armes et souldoiers doivent bien être payés, pour bien payer ce qu'ils prennent. C'est le commandement de saint Jean-Baptiste, *contenti estote stipendiis, et neminem concusseritis* : si payement fault aux gens d'armes, ils s'excuseront de payer, se ils en payent, ils pilleront et déroberont sur les pauvres gens très-outrageusement; d'autrui cuir large courroye. Après que s'ensuit-il au pauvre peuple? Il s'en convient fuir devant eux, comme brebis font devant les loups : et ne faudroit-il pas donc mieux au pauvre peuple être sans défense, que tels protecteurs ou tels pillards avoir? Vraiment il n'est langue qui suffit à décrire la très-misérable indignité de cette besogne.

Je vous supplie que votre très-noble, très-piteux et très-bénin courage parface en miséricorde et compassion ce que je ne pourrois jamais exposer par quelque parole ou lamentation. Las! un pauvre homme aura-t-il payé son imposition, sa taille, sa gabelle, son fouage, son quatrième, les éperons du roi, la ceinture de la reine, les truages, les chaussées, les passages, peu lui demeure : puis viendra encore une taille qui sera créée, et sergens de venir et de engager pots et poêles. Le pauvre homme n'aura pain à manger ; sinon par aventure aucun peu de seigle ou d'orge, sa pauvre femme gerra (gèlera) et auront quatre ou six petits enfans au foyer, ou au four, qui par aventure sera chaud, demanderont du pain, crieront à la rage de faim. La pauvre mère si n'aura que bouter ès dents que un peu de pain où il y ait du sel. Or devroit bien suffire cette misère : viendront les pillards qui chercheront tout : ils trouveront par aventure une poule avec quatre poussins, que la pauvre femme nourrissoit pour vendre et payer le demeurant de sa taille, ou une des nouvelles créées ; tout sera pris et happé, et querez qui paye. Et si l'homme ou la femme en parlent, ils seront villenés, rançonnés et garçonnés; s'ils veuillent poursuivre le payement, ils perdront leurs journées, ils dépenseront au double, et finallement n'en auront rien, fors par aventure une cédule chantant qu'on doit à tel tant; voir, dit l'autre, et devra. Que vous semble-t-il que peut avoir pis le pauvre bon homme? Peut avoir pis. Certes encore est le plus grief, s'entre-battront gens d'armes, qui ne sont point contens de rien prendre où rien n'a, mais menacent de paroles, et battront de fait l'homme ou la femme, ou bouteront le feu en l'hôtel s'ils ne rançonnent et font finances à tort et à travers, d'argent, ou de vins et vivres : je me tais des efforcemens des femmes veuves et autres. Ce par aventure semble petite chose, pour ce que je ne parle que d'un homme. Croyez, messeigneurs, tout de certain comme la mort, que il y en a mil et mil, et plus de dix mille par le royaume pis demenés que je n'ai dit. Très-hauts et très-excellens seigneurs, à ces paroles votre cœur tout bénin se tourne à compassion, je n'en doute point, et à bon droit. Hé Dieu! et que seroit-ce si vous voyez les horribles et très-cruels faits ainsi faire à l'œil comme ils se font? N'est point à croire que vous ne pourvussiez très-hâtivement de remède avant que vous dormissiez de ferme somme en lit. Vos nobles per-

sonnes ne font pas ou commandent tels outrages, on le sait bien : mais il ne suffit pas; n'êtes excusés envers Dieu et raison : pardonnez-moi si je parle franchement. Il ne suffit pas, dis-je, si vous ne les empêchez réellement et de fait. Aucuns disent bien à leurs valets quand on se plaint d'eux : « N'emportez ainsi, » mais en bas, ou à part, ou en autre langage, disent : « Point, point, allez, prenez toujours. » Las ! quelle chose est servitude ès sujets quelconques, si c'est ici franchise? Où est ce beau titre du roi, *Francorum rex ?* Le roi des François. Trop est perdu, ce me semble, en plusieurs de royaumes. On parle d'aucuns pays gouvernés par tyrans, qui travaillent en plumant leurs sujets : mais le demeurant est sûr et bien gardé, tellement qu'il n'est homme qui osât ravir un seul poussin, ou geline, sur la hart : et n'est-ce pas chose intolérable aux sujets que quand rien n'est sûr ni en corps, ni en meubles, ni en conscience? car le peureux souci, l'angoisseuse doute d'être pillé par princes, ou par gens d'armes, leur fait très-griefs, très-impatiens et douloureux tourmens : tant que, de notre temps, plusieurs sont chus en désespoir, et se sont occis. Dieu ! quelle horreur ! ils se sont occis l'un par pendre, l'autre par noyer, l'autre par périr d'un couteau au cœur. Las ! que pourront répondre au détroit du jugement de Dieu ceux qui ont donné cause de telle perdition de chrétiens en corps, et que pis vaut, en âme? si Dieu ne les a pris à merci, si Dieu ne fera point de miséricorde à ceux qui ne l'ont point faite, quelle rigueur montrera-t-il à ceux qui auront cette cruauté procurée? Toi, prince, tu ne fais pas tels maux, il est vrai : mais tu les souffres; advise si Dieu jugera justement contre toi en disant : « Je ne te punis pas; mais si les diables d'enfer te tourmentent, je ne les empêcherai point : c'étoit mal pour toi. » Et n'est-ce pas merveille comme gens qui n'ont rien de foi, de loi, et de conscience, ne pensent quelle absolution pourront recevoir, ou quelle satisfaction faire aux cas des sus dits : n'est si sage confesseur qui souvent y sache trouver tour ou issue. Dieu y pourvoit : *non dimittitur peccatum, nisi restituatur ablatum*. Il convient de rendre ou pendre.

Quand ménages sont partis du royaume pour tels outrages, quand mortalités sont venues sur enfans, hommes et bêtes par défaut de nourriture, ou par male nourriture, les labourages se laissent à faire, c'est pitié de le savoir : car ils n'ont de quoi semer, ou n'osent tenir chevaux ni bœufs pour doute des princes ou gens d'armes : ou n'ont courage de labourer, parce que rien ne leur demeure, et leurs enfans par lesquels les anciens pères devroient être aidés, incontinent s'en partent : « Nous aimons mieux, disent-ils, faire le galin galant, que labourer sans rien avoir. » Ainsi faut qu'aucune fois que les bonnes gens froissent la vieillesse, tirent à la charue, quand ils doivent avoir repos. Et quoi outre? Les vaillans nobles bien rentés ne peuvent être payés de leurs hommes et rentiers; où rien n'a, le roi perd son droit : ceux de l'Église le sentent toutes fois très-bien. Les pauvres mendians crient à la rage de faim, parce que rien on ne leur donne. On voit ceci à l'œil, en quelqu'état que ce soit; par telles choses les édifices royaux, et de la chose publique, châteaux, ponts, chaussées, moulins, du tout se perdent. Et quant au fait de la guerre, jugez par ce qui est dit, comme les loyaux sujets sont plus grévés par gens d'armes, que par les ennemis du royaume. Dieu par sa grâce y veuille mettre remède brevement, par le moyen de vous, très-nobles et excellens seigneurs : afin que le roi vive de vie civile et politique. *Vivat rex !*

N° 18, page 116.

EXTRAIT DU SERMON

PRÊCHÉ A BRUGES EN L'AN 1500, LE CINQUIÈME DIMANCHE DE CARÊME, PAR OLIVIER MAILLARD.

Seigneurs et pauvres pécheurs : Si vous avez retenu la matière d'hier, l'on doit faire quelque chose pour avoir paradis. Isaye nous disoit hier que Dieu le créateur délie son peuple par sa benoite Passion des liens de l'ennemi d'enfer. Pour joindre la matière d'hier à celle du jourd'hui, saint Paul en notre épître nous présente Dieu le Créateur en forme d'évêque prêt pour dire la messe, ayant les sandales vermeilles aux pieds, les rubis de vermeil aux doigts, la cape rouge, la mitre sur la tête et la crosse en la main.

Il est anuyt le cinquième dimanche de carême, à l'aventure qu'il en a de vous autres qui ne le verrez jamais. Et dès cy en avant se commence le mystère de la benoite Passion du doux Jésus-Christ. — Frère, mon ami, nous n'y entendons rien. Dites-nous, s'il vous plaît, de quoi sert cet épître du jourd'hui au mystère de la Passion. Que veut dire cet évêque, prêt pour dire la messe? Que veut dire la crosse, la mitre, les sandales, les rubis et la chape vermeille? — Seigneurs, tout à la manière que l'évêque se présente à la messe pour faire sacrifice à Dieu, en telle forme et manière se présenta Dieu le Créateur le jour du grand vendredi, pour faire sacrifice à Dieu son Père pour nos péchés. Il porta la crosse, ce fut la croix; la mitre sur la tête, ce fut la couronne d'épines; les sandales et les rubis vermeils, ce furent les clous qui lui percèrent les mains et les pieds; la cape vermeille, ce fut son précieux sang qui le couvrit depuis la tête jusqu'aux pieds. Et comme dit notre épître : Il ne sacrifia pas du sang de chevreaux ni de veaux, mais son propre sang il répandit tout pour l'amour de nous. Puisque donc le cas est tel que Dieu le Créateur a tant souffert pour l'amour de nous, faisons quelque chose pour l'amour de lui; mettons la main à l'œuvre, laissons notre méchante vie, rasons et détruisons la maudite ville de Jéricho, la vie des péchés, et c'est de quoi je veux persuader en moi le terme allégué. *Secundum verba assumpta quæ præsunt, sit civitas Jherico anathema, et omnia quæ in ea sunt.* Voilà, seigneurs, ce que disent les paroles.

Hem, hem, hem.

Afin que, à l'honneur de Dieu, au salut de vos âmes et de la mienne, je vous puisse dire quelque chose dont vous soyez meilleurs, nous saluerons la douce Vierge bien heurée, avocate des pécheurs, et dirons le beau *Ave Maria...* Qu'en dites-vous, dames? serez-vous bonnes théologiennes? Et vous autres gens de cour, que vous semble-t-il? mettrez-vous la main à l'œuvre? Vous y devez le guet, dites-moi par votre âme, s'il vous plaît, n'avez-vous point peur d'être damnés?

— Et, frère, direz-vous, pourquoi serons-nous damnés? Ne voyez-vous pas que nous sommes si soigneux de venir à vos sermons tous les jours, et puis nous allons à la messe, nous jeûnons, nous faisons des aumônes, nous disons tant d'oraisons. Dieu aura pitié de nous et nous exaucera. — Seigneurs, vous dites bien, mais vous

ne dites point tout; je vous assure, seigneurs, si vous êtes en péché mortel. Dieu ne vous exaucera point ni vos prières et oraisons. *Erubescimus sine lege loqui*, ce nous seroit honte de dire quelque chose qui ne fût fondé en raison et en droit. Si vous êtes légistes nuls de vous, vous avez une belle loi civile, là où dit l'empereur que si un homme est serf ou esclave, il doit être rejeté et débouté de toute procuration et avocasserie et ne sera point ouy en justice que s'il a desservi la mort : il ne pourra appeler qu'il n'ait la tête tranchée ou ne soit pendu au gibet. Je requiers au grand empereur qui est là sus, qu'il ne nous fasse mye le tour. Après vient le pape, qui ne porte pas d'épée, et dit en sa décrétale que nul de servile condition ne peut être promu à quelque bénéfice espirituel. Vous avez une autre loi civile qui dit que quand on achète un héritage, si le vendeur y met des conditions, il les faut toutes garder sans en laisser une : autrement le marché est nul. Nous achetons l'héritage du paradis; le vendeur, c'est Dieu; le Créateur y met des conditions, ce sont ses commandements : si nous en laissons un, le marché est nul. Vous plaît-il ouïr non pas le droit civil ni le droit canon, mais le droit et commandement divin? Je cuyde que celui-là ne mentit oncques du premier, quand il dit : *In peccatis vestris moriemini*. Ce fut Dieu le Créateur qui le dit aux Juifs : « Vous mourrez, dit-il, on peut ainsi dire en vos péchés, et si vous ne faites pénitence et vous ôtez hors de la servitude du diable, jamais vous ne serez exaucés en vos prières; » car tant que nous sommes en un seul péché mortel, nous sommes serfs et esclaves du diable d'enfer. Et du second, frère, qu'en direz-vous ? Or écoutez, m'entendez. Saint Jacques nous en parle en sa canonique. Or dites, saint Jacques, mon ami : *Si quis totam legem servaverit, offenderit autem in unum, factus est omnium reus*. Voilà le texte à la peine du livre, il n'y a un mot qui ne vaille son pesant d'or. Écoutez. ce n'est ni fable ni mensonge, il est écrit du doigt de Dieu, dit le benoit saint Jacques. Quiconque aura gardé toute la loi, et défaillera en l'un des commandements, il sera coupable de tous les autres. Certes, seigneur, il ne suffit pas de dire : Je ne suis pas meurtrier, je ne suis pas larron, je ne suis pas adultère : si tu as failli au moindre, tu es coupable de tous; il ne faut qu'un petit trou pour noyer le plus grand navire qui soit sur la mer; il ne faut qu'une petite fausse poterne pour prendre la plus forte ville ou le plus fort château du monde; il ne faut qu'une petite fenêtre ouverte pour dérober la plus grande et puissante boutique de marchand qui soit à Bruges. Hélas ! pécheurs, puisque pour défaut d'un, nous sommes coupables de tous, qu'est-il de vous autres qui en rompez tant tous les jours? A qui commencerai-je le premier? A ceux qui sont en cette courtine : Le prince et *Sua Altese* la princesse. Je vous assure, seigneur, qu'il ne suffit point d'être bon homme, il faut être bon prince, il faut faire justice, il faut regarder que vos sujets se gouvernent bien ; et vous, dame la princesse, il ne suffit point d'être bonne femme, il faut avoir égard à votre famille, qu'elle se gouverne bien selon droit et raison. J'en dis autant à tous autres de tous états. A ceux qui maintiennent la justice, qu'ils fassent droit et raison à chacun; les chevaliers de l'ordre, qui faites les serments qui appartiennent à vos ordres, les serments sont bien grands, comme l'on dit; mais vous en avez fait un autre premier que vous gardez mieux, c'est que ne ferez rien de ce que vous jurerez. Dis-je vrai, qu'en que vous plaît? — En bonne foi, frère, il est ainsi.

Tirez outre. Êtes-vous là, les officiers de la panneterie, de la fruiterie, de la bouteillerie? Quand vous ne devriez dérober qu'un demi-lot de vin ou une torche, vous

n'y fauldrez mye. — En bonne foi, frère, vous ne dites que du moins. — Où sont les trésoriers, les argentiers? êtes-vous là qui faites les besognes de votre maître, et les vôtres bien? Accoustez, à bon entendeur il ne faut que demi-mot. Les dames de la cour, jeunes filles illecques, il faut laisser vos alliances. — Il n'y a ne sy ne qua, jeune gaudisseur là, bonnet rouge, il faut laisser vos regards. Il n'y a de quoi rire, non, femmes d'état, bourgeoises, marchandes, tous et toutes généralement quels qu'ils soient, il se faut oter hors de la servitude du diable, et garder tous les commandements de Dieu; en les gardant, vous raserez et détruirez la cité de Jéricho, et c'est de quoi je veux persuader en moi le terme allégué. *Secundum verba assumpta quœ prœsunt, sit civitas Jherico anathema et omnia quœ in ea sunt.* Voilà, seigneurs, ce que disent les paroles.

Hem, hem, hem.

. . . . . Saint Grégoire vient, qui florette cette matière et dit qu'ils sont quatre manières d'auditeurs : les premiers, ceux qui viennent sinon pour reprendre le prêcheur ou pour voir ceux qui sont au sermon: les seconds sont ceux qui oyent prêcher et n'en retiennent rien et n'en font compte: le tiers sont ceux qui oyent et retiennent, mais ne s'amendent point pourtant, et toutes ces trois manières de gens s'en vont avec les diables; les quatrièmes sont ceux qui oyent et mettent la doctrine à exécution et s'amendent, ceux en sont de la part de Dieu et profitent au sermon. Or, levez les esprits, qu'en dites-vous, seigneur, êtes-vous de la part de Dieu? Le prince et la princesse, en êtes-vous? Baissez le front. Vous autres gros fourrés, en êtes-vous? baissez le front; les chevaliers de l'ordre, en êtes-vous? baissez le front; gentilshommes, jeunes gaudisseurs, en êtes-vous? baissez le front; et vous, jeunes dames de cour, en êtes-vous? baissez le front; vous êtes écrites au livre des damnés : votre chambre est toute marquée avec les diables. Dites-moi, s'il vous plaît, ne vous êtes-vous pas mirées aujourd'hui, lavées et espoussetées? — Oy bien, frère. — A ma volonté que vous fussiez aussi soigneuses de nétoyer vos âmes.

. . . . . Or, levez les esprits, qu'en dites-vous, seigneurs? regardez-moi tous. Êtes-vous là, les usuriers pleins d'avarice? certes il faut restituer; et ne suffit mye de dire : « Je ferai dire des messes, je donnerai pour l'amour de Dieu : » il faut rendre les biens à ceux à qui ils sont, ou jamais n'entrerez en paradis.

Baillis, escoutetes, escabins et toute telle manière de bouillon qui composez les pauvres gens, et ne laissez vos rapines ne péchés, pour preschement ou doctrine que vous oyez, seigneurs, vous êtes durs; mais vous trouverez plus dur que vous. — Quel remède, frère? — Il faut laisser vos péchés et rendre à chacun ce qui lui appartient. Vous y penserez: Dieu vous en donne la grâce. Le *Pater noster* et *ave Maria*, et un *ave Maria* pour mon intention.

N° 19, page 120.

EXTRAIT DE GEOFFROY DE VILLEHARDOIN.

DÉFAITE DE L'EMPEREUR BAUDOUIN PAR JOHANNICE, ROI DES BULGARES ET DES COMAINS.

Lors lor vint nouviele que Johanisse, li rois de Blakie, venoit sour aus pour secourre la vile. Si ordenerent lor batailles, et fu devisé ke Jefrois li mareschaus et Manessiers de Lille garderoient l'ost (le camp), et li emperère Bauduin et tout li autre iroient fors (dehors), se Johanise venoit à la bataille. Ensi sejournerent duskes (jusques) au merkedi de Paskes. Et li roi Johanise eert (était) jà si aprochiés que il iert logiés à cinq lieus près d'eaus. Et envoya courre devant l'ost ses Comains. Et li cris lieve en l'ost, et s'en issirent à desroi, et cachierent (des cris s'élevèrent dans le camp, ils en sortirent vivement et chassèrent) les Comains bien une liue moult folement. Et quant il s'en vorent (voulurent) revenir, li Comain commenchierent à traire (tirer) sour aus moult durement; si lor navrerent de lor chevaus assés. Ensi revinrent en l'ost, et furent mandé li baron el logis del empereor. Si prisent conseil et disent que moult avoient fait grant folie, ki si faite gent avoient chacié, ki estoient si legerement armé, et la some de lor conseil si fu teus (telle) : ke, se Johanise venoit, k'il isteroient fors (sortiraient dehors) et se rangeroient devant lor ost et ensi les atenderoient, ne ke de là ne se mouveroient, et fisent crier par toute lor ost : que nus ne fust si hardis que il passast celle ordenanche, pour cri ne pour noise que il oïst. Et fu devisé que Joffrois li marichaus garderoit par devers la cité et Manessiers de Lille. Ensi trespasserent celle nuit dusques au joesdi matin. Et oïrent la messe, et mengierent au diner. Et li Comain accoururent à lor pavillons : et li cris lieve. Il keurent as armes et s'en issent del ost à toutes lor batailles ordenées, si comme il avoient devisé.

Li quens Loys s'en issi premiers a toute la soie bataille (avec tous ses bataillons), et comence les Comains à poursuivre, et mande al empereour k'il le sivist. Halas! com malement il tinrent l'ordenance k'il avoient l'autre jour ordenné! et ensi poursuirent les Comains plus de deus liues loing. Et asamblerent à aus, et les chacent grand pieche; et li Comain rekeurent sour aus, et comencent à huer et à traire, et no gens avoient aveuc aus batailles (n'avaient avec eux d'autres bataillons) d'autres gens que de chevaliers, ki ne savoient mie assés d'armes. Si se comencierent à effréer et à desconfire; et li cuens Loys, ki premiers fu asamblés, fu navrés en deus lieus molt durement, et li Comain et li Blac les commenchierent à envaïr. Et li cuens ot esté cheus (eût été renversé, si) et uns siens chevaliers, ki ot non Jehan de Frise, fut descendus, si le mist sor un cheval. Asés fu de la gent le conte qui li dirent : « Sire, sire ! alons nous ent, car trop iestes navrés durement en deus lieus. » Et il dit : « Ne plaise Dieu que il me soit jà reprouvé que joue fuie du camp et laisse ariere l'empereour ! »

Li empereres ki moult iert chargié endroit lui rapelloit ses gens et lor disoit k'il ne fuiroit jà et k'il ne le laisaessent mie. Et bien tesmoignierent cil ki là furent, que oncques cors de chevalier miex ne se deffendi de lui. Ensi dura cil estours (lutte) longhement. Teus i ot ki bien le firent, et teulx i ot ki le guerpirent (il y en

eut qui se conduisirent bien et d'autres qui déguerpirent). A la parfin, si com Diex seufre les mes aventures, si furent desconfit. Là demoura li empereres Baudewin, c'onkes fuir ne volt, et li cuens Loys. Li empereres fu vif pris ; li cuens Loys fu ochis. Halas! com dolereuse perte fut là faite ! là fu perdus Estievenes du Perche, li freres le conte Jofroy, et Reniers de Mont-Miral, li frères le conte de Neviers, et Mahieus de Walcincourt, et Robers dou Rosoy, Picres li evesques de Betlehem, Jehans de Frise, Gautiers de Nulli, Ferris d'Icrre et Jehans ses frères et moult des autres dont li livres ne parole mie. Et li autre ki escaperent s'en vinrent fuyant vers l'ost.

EXTRAIT DE JOINVILLE, page 120.

PIÉTÉ DE SAINT LOUIS.

Le bon roy ayma tant Dieu, et sa benoiste mère, que tous ceulz qu'il povoit actaindre d'avoir fait aucun villain serement ou dit quelque autre villaine chose et deshonnête, il les faisoit griefment pugnir, et vis une foiz à Césaire oultre mer, qu'il fit eschaller un orfèvre en brais et chemise moult villainement à grant deshonneur, et aussi ouy dire, que depuis qu'il fut retourné d'oultre mer, durant que j'étois à Joinville allé, qu'il avoit fait brusler et mercher à fer chault le neys et la baulievre d'un bourgeois de Paris, pour ung blasphême qu'il avoit fait. Et ouy dire au bon roi de sa propre bouche qu'il ust voulu avoir esté seigné d'un fer tout chault, et il eust peu tant faire, qu'il eust tous ousté les blasphêmes et juremens de son royaume.

En sa compaignie ay-je bien esté par l'espace de vingt-deux ans ; mais oncques en ma vie pour quelque courroux qu'il eust ne lui ouy jurer ne blasphemer Dieu, ne sa digne mère, ne aucun saint ne sainte. Et quant il vouloit assurer aucune chose, il disoit : « Vraiement, il est ainsi ; » ou : « Vraiement, il n'en va pas ainsi. » Et bien apparut que pour nulle rien il n'eut voulu regnier ne jurer Dieu ; quant le souldan et les admiraulx d'Égypte lui voulurent faire regnier Dieu pour la foy bailler, au cas qu'il ne tenoit l'appointement de paix qu'ils vouloient faire. Car le saint roy, quant il fut ainsi rapporté que les Turcs vouloient qu'il fît tel serement, jamais ne le voulut faire, ainsi plus tout eust aimé mourir, comme est dit devant. Jamais ne lui ouy nommer ne appeler le diable, si n'avoit esté en aucun livre, là où il le failloit nommer par exemple. Et est une très honteuse chose au royaume de France de celui cas, et aux princes de le souffrir ne oyr nommer, car vous verrez que l'un ne dira pas trois motz à l'autre par mal, qu'il ne die : « Va de par le diable, » ou en autre langaige. Le saint roy me demanda une fois si je lavoys les pieds aux povres le jour de jeudy absolu en carcame, et je lui repondy que non, et qu'il ne me sembloit mye estre chose honnête ; adonc le bon roy me dist : « Ha ! sire de Joinville, vous ne devez pas avoir ne desdaing et despit, ce que Dieu a fait pour nostre exemple, qui les lava à ses apoustres, lui qui estoit leur maistre et seigneur, et croy que bien à tort feriez ce que le roy d'Angleterre, qui à présent est, fait ; car à celui jour du jeudi saint il lave les pieds aux mesaux, et puis les baise. »

Avant que le bon seigneur roy se couchast, il avoit souvent de coutume de faire

venir ses enfans devant lui, et leur recordoit les beaux faitz et ditz des roys et autres princes anciens : et leur disoit que bien les devoient savoir et retenir, pour y prendre bon exemple. Et pareillement leur remontroit les faitz de mauvais hommes, qui par luxure, rapines, avarice et orgueil, avoient perdu leurs terres et leurs seigneuries; et que mauvaisement leur en étoit advenu. « Et les choses, disoit le roy, vous ne gardez de faire ainsi comme ils ont fait, et que Dieu n'en prenne courroux contre vous. » Il leur faisoit à semblable apprendre les heures de Notre Dame et leur faisoit le soir chacun jour dire devant eux les heures du jour, selon le tems; afin de les accoutumer à ainsi le faire quand ils seroient à tenir leurs terres. C'étoit un très large aumônier. Car partout où il alloit en son royaume, il visitoit les pauvres églises, les maladries et les hôpitaux; et s'enquerroit des pauvres gentilshommes, des pauvres femmes veuves, des pauvres filles à marier; et par tous les lieux où il savoit avoir nécessité, et être souffreteux, il leur faisoit largement donner de ses deniers. Et à pauvres mendiants faisoit donner à boire et à manger, et lui ai vu plusieurs fois lui-même leur couper du pain, et leur donner à boire. En son temps il a fait faire et édifier plusieurs églises, monastères et abbayes. C'est à savoir Beaumont, l'abbaye de Saint-Antoine lez Paris, l'abbaye du Lys, l'abbaye de Malboisson et plusieurs autres religions (maisons religieuses) de prêcheurs et de cordelliers. Il fit semblablement faire la Maison-Dieu de Ponthoise, celle de Vernon, la maison des Quinze-Vingts de Paris, et l'abbaye des cordelliers de Saint-Clou, que madame Isabelle sa sœur fonda à la requête de lui. Les bénéfices des églises qui échéoient en sa donnation, avant qu'il en voulut pourvoir aucun, il s'enquerroit à bonnes personnes de l'état et condition de ceux qui les demandoient, et savoir s'ils étoient clercs et lettrés. Et ne vouloit jamais que ceux à qui il donnoit les bénéfices, qu'ils en tinssent plus d'autres que à leur état n'appartenoit; et toujours les donnoit par grand conseil de gens de bien.

EXTRAIT DE FROISSART, page 123.

MORT D'ARTEVELLE,

livre 1er, partie 1re, chapitre 248.

Quand le conseil de Gand fut retourné arrière, en l'absence d'Artevelle, ils firent assembler au marché grands et petits; et là démontra le plus sage d'eux tous par avis, sur quel état le parlement avoit été à l'Écluse, et quelle chose le roi d'Angleterre requerroit, par l'aide et information d'Artevelle, dont commencèrent toutes gens à murmurer sur lui; et ne leur vint mie bien à plaisir cette requête; et dirent que, s'il plaisoit à Dieu, ils ne seroient jà sçus ni trouvés en telle déloyauté que de vouloir déshériter leur naturel seigneur, pour hériter un étranger; et se partirent tous du marché, ainsi comme tous mal contens et en grande haine sur d'Artevelle. Or, regardez comme les choses aviennent : car, si il fut là aussi bien premièrement venu comme il alla à Bruges et à Ypres remontrer et prêcher la querelle du roi d'Angleterre, il leur eût tant dit d'une chose et d'autres, qu'ils se fussent tous accordés à son opinion, ainsi que ceux des dessus dittes villes étoient; mais il s'affioit tant en sa puissance et prospérité et grandeur, que il y pensoit bien à retour-

ner assez à temps. Quand il eut fait son tour, il revint à Gand et entra en la ville, ainsi comme à heure de midi. Ceux de la ville qui bien savoient sa revenue, étoient assemblés sur la rue par où il devoit chevaucher en son hôtel. Sitôt qu'ils le virent, ils commencèrent à murmurer et à bouter trois têtes en un chaperon, et dirent : « Voici celui qui est trop grand maître et qui veut ordonner de la comté de Flandre à sa volonté ; ce ne fait mie à souffrir. » Encore, avant tout ce, on avoit semé paroles parmi la ville que le grand trésor de Flandre, que Jaquemart d'Artevelle avoit assemblé, par l'espace de neuf ans et plus qu'il avoit eu le gouvernement de Flandre (car des rentes du comté il n'allouoit nulles, mais les mettoit et avoit mises toudie arrière en dépôt, et tenoit son état et avoit tenu le terme dessus dit, sur l'amende des forfaitures de Flandre tant seulement), que ce grand trésor, où il avoit deniers sans nombre, il avoit envoyé secrètement en Angleterre. Ce fut une chose qui moult engrigny et enflamma ceux de Gand.

Ainsi Jacques d'Artevelle chevauchoit par la rue, il se apperçut tantôt qu'il y avoit aucune chose de nouveau contre lui ; car ceux qui se souloient incliner et ôter leurs chaperons contre lui, lui tournoient l'épaule et rentroient en leurs maisons. Si se commença à douter ; et sitôt qu'il fut descendu en son hôtel, il fit fermer et barrer portes et huis et fenêtres. A peine eurent ses varlets ce fait, quand la rue où il demeuroit fut toute couverte, devant et derrière, de gens, espécialement de menues gens de métier.

Là fut son hôtel environné et assailli devant et derrière, et rompu par force. Bien est voir que ceux de dedans se défendirent moult longuement et en attérèrent et blessèrent plusieurs ; mais finalement ils ne purent durer ; car ils étoient assaillis si roide que presque les trois parts de la ville étoient à cet assaut. Quand Jacques d'Artevelle vit l'effort, et comment il étoit oppressé, il vint à une fenêtre sur la rue, et se commença à humilier et dire, par trop beau langage et à nu chef : « Bonnes gens, que vous faut? qui vous meut? pourquoi êtes-vous si troublés sur moi ? en quelle manière vous puis-je avoir courroucés ? dites-le-moi, et je l'amenderai pleinement à votre volonté. » Donc reprirent-ils, à une voix, ceux qui ouï l'avoient : « Nous voulons avoir compte du grand trésor de Flandre que vous avez dévoyé sans titre de raison. » Donc répondit d'Artevelle moult doucement : « Certes, seigneurs, au trésor de Flandre ne pris oncques deniers. Or vous retraiez bellement en vos maisons, je vous en prie, et revenez demain au matin ; et je serai si pourvu de vous faire et rendre bon compte que par raison il vous devra suffire. » Donc répondirent-ils, d'une voix : « Nenni, nenni, nous le voulons tantôt avoir, vous ne nous échapperez mie ainsi : nous savons de vérité que vous l'avez vidé de pièça et envoyé en Angleterre, sans notre sçu, pour laquelle cause il vous faut mourir. » Quand Artevelle ouït ce mot, il joignit ses mains et commença à pleurer moult tendrement et dit : « Seigneurs, tel que je suis vous m'avez fait ; et me jurâtes jadis que contre tous hommes vous me défendriez et garderiez ; et maintenant vous me voulez occire et sans raison. Faire le pouvez, si vous voulez, car je ne suis qu'un seul homme contre vous tous, et point de défense. Avisez pour Dieu, et retournez au temps passé. Si considérez les grâces et les grandes courtoisies que jadis vous ai faites, vous me voulez rendre petit guerdon des grands biens que au temps passé je vous ai faits. Ne savez-vous comment toute marchandise étoit payée en ce pays? je vous la recouvrai. En après, je vous ai gouvernés en si grande paix, que vous avez eu, du temps de mon gouvernement, toutes choses à volonté, blés, laines,

avoir et toutes marchandises, dont vous êtes recouvrés et en bon point. » Adonc, commencèrent eux à crier tous à une voix : « Descendez et ne nous sermonez plus de si haut ; car nous voulons avoir compte et raison tantôt du grand trésor de Flandre que vous avez gouverné trop longuement, sans rendre de compte ; ce qu'il n'appartient mie à nul officier qu'il reçoive les biens d'un seigneur et d'un pays sans rendre compte. » Quand Artevelle vit que point ne se refrederoient ni refrèneroient, il reclut la fenêtre et s'avisa qu'il videroit par derrière, et s'en iroit en une église qui joignoit près de son hôtel ; mais son hôtel étoit déjà rompu et effronté par derrière, et y avoit plus de quatre cents personnes, qui tous tiroient à l'avoir. Finalement il fut pris entre eux, et là occis sans merci, et lui donna le coup de la mort un sellier qui s'appelait Thomas Denis. Ainsi finit Artevelle, qui en son temps fut si grand maître en Flandre : pauvres gens l'amontèrent premièrement, et méchantes gens le tuèrent en la parfin.

EXTRAIT DE PHILIPPE DE COMMINES, page 125.

DERNIERS MOMENTS DE LOUIS XI, LIVRE VI, CH. 12.

Toujours avoit espérances en ce bon hermite, qui étoit au Plessis, dont j'ai parlé, qu'il avoit fait venir de Calabre, et incessamment envoyé devers lui, disant que s'il vouloit, il lui allongeroit bien sa vie : car nonobstant toutes ces ordonnances qu'il avoit faites de ceux qu'il avoit envoyés devers monseigneur le dauphin son fils, si lui revint le cœur, et avoit bien espérance d'échapper ; et si ainsi fut advenu, il eût bien départi l'assemblée qu'il avoit envoyée à Amboise à ce nouveau roi ; et pour cette espérance qu'il avoit audit hermite, fut avisé par un certain théologien et autres, qu'on lui déclareroit qu'il s'abusoit, et qu'en son fait il n'y avoit plus d'espérance qu'à la miséricorde de Dieu ; et qu'à ces paroles se trouveroit présent son médecin maître Jacques Cottier en qui il avoit toute espérance, et à qui chaque mois il donnoit dix mille écus, espérant qu'il lui allongeroit la vie ; et fut prise cette conclusion par Me Olivier et le dit maître Jacques médecin, afin que de tous points il pensât à sa conscience, et qu'il laissât toutes autres pensées, et ce saint homme en qui il se fioit.

Et tout ainsi qu'il avoit haussé ledit maître Olivier et autres tout à coup et sans propos en état plus grand qu'il ne leur appartenoit, aussi tout de même prirent charge sans crainte de dire telle chose à un tel prince, qui ne leur appartenoit pas, ni ne gardèrent la révérence et humilité qu'il appartenoit au cas, comme eussent fait ceux qu'il avoit dès longtemps nourris, et lesquels peu auparavant il avoit éloignés de lui pour ses imaginations ; mais tout ainsi qu'à deux grands personnages qu'il avoit fait mourir de son tems (dont de l'un fit conscience à son trépas, et de l'autre non, ce fut du duc de Nemours et du comte de Saint-Pol) fut signifiée la mort par commissaires députés à ce faire ; lesquels commissaires en briefs mots leur déclarèrent leur sentence, et baillèrent confesseur, pour disposer de leurs consciences, en peu d'heures qui leur furent baillées à ce faire ; tout ainsi signifièrent à notre roi les dessus dits sa mort en brièves paroles et rudes, disant : « Sire, il faut que nous nous acquittions, n'ayez plus d'espérance en ce saint homme, ni en autre

chose ; car sûrement il est fait de vous, et pour ce pensez à votre conscience ; car il n'y a nul remède. » Et chacun dit quelques mots assez briefs, auxquels il répondit : « J'ai espérance que Dieu m'aidera ; car par aventure je ne suis pas si malade comme vous pensez. »

Quelle douleur que fut d'ouïr cette nouvelle, et cette sentence ! car aucun homme ne craignit plus la mort, et ne fit tant de choses pour y cuider mettre remède, comme lui ; et avoit tout le tems de sa vie prié à ses serviteurs, et à moi comme à d'autres, que si on le voyoit en nécessité de mort, que l'on ne lui dit, fors tant seulement parler peu ; et qu'on l'émût seulement à se confessor, sans lui prononcer le cruel mot de la mort : car il lui sembloit n'avoir pas le cœur pour ouïr une si cruelle sentence ; toutes fois il l'endura vertueusement, et toutes autres choses jusqu'à la mort, et plus que nul homme que jamais j'ai vu mourir ; à son fils, qu'il appeloit roi, manda plusieurs choses, et se confessa très-bien, et dit plusieurs oraisons servants à propos, selon les sacrements qu'il prenoit, lesquels lui-même demanda ; et comme j'ai dit, il parloit aussi sec comme si jamais n'eût été malade ; parloit de toutes choses qui pouvoient servir au roi son fils, et dit entre autres choses, qu'il vouloit que le sieur Descordes ne bougeât d'avec le roi son fils, de six mois, et qu'on le priât de ne mener nulle pratique sur Calais, ni ailleurs ; disant qu'il étoit conclu avec lui de conduire telles entreprises, et à bonne intention pour le roi et pour le royaume, mais qu'elles étoient dangereuses, et par espécial celle de Calais, de peur d'émouvoir les Anglois ; et vouloit sur toutes choses, qu'après son trépas on tînt le royaume en paix cinq ou six ans, ce que jamais n'avoit pu souffrir en sa vie. Et à la vérité dire, le royaume en avoit bon besoin : car combien qu'il fût grand et étendu, aussi étoit-il bien maigre et pauvre, et par espécial pour les passages des gens d'armes, qui se remuent d'un pays en un autre : comme ils ont fait depuis et beaucoup pis. Il ordonna qu'on ne prît pas de débat en Bretagne, et qu'on laissât vivre le duc François en paix, et sans lui donner doutes ni craintes, et semblablement tous les voisins du royaume, afin que le roi et le royaume pussent demeurer en paix jusqu'à ce que le roi fût grand et en âge pour en disposer à son plaisir.

Voilà donc comment peu discrètement lui fut signifiée cette mort. Ce que j'ai bien voulu réciter, pour ce qu'en un article précédent, j'ai commencé à faire comparaison des maux qu'il avoit fait souffrir à aucuns, et à plusieurs qui vivoient sous lui et en son obéissance, avec ceux qu'il souffrit avant sa mort, afin que l'on voye s'ils n'étoient si grands ni si longs (comme j'ai dit audit article), si étoient-ils bien grands, vu sa nature qui plus demandoit obéissance que nulle autre en son temps, et qui plus l'avoit eue ; pourquoi un petit mot de réponse, contre son vouloir, lui étoit bien grande punition de l'endurer. J'ai parlé comme lui fut signifiée et prononcée peu discrètement la mort ; mais quelque cinq ou six mois devant cette mort, il avoit suspicion de tous hommes, et spécialement de tous ceux qui étoient dignes d'avoir autorité. Il avoit crainte de son fils, et le faisoit étroitement garder ; et nul homme ne le voyoit, ne parloit à lui, sinon par son consentement. Il avoit doute à la fin de sa fille, et de son gendre, à présent duc de Bourbon, et vouloit savoir quelles gens entroient au Plessis quant et eux ; et à la fin, rompit un conseil que le duc de Bourbon, son gendre, tenoit céans par son commandement.

A l'heure que son dit gendre et le comte Dunois revinrent de remener l'ambassade qui étoit venue aux noms du roi son fils et de la reine, à Amboise, et qu'ils retour-

nèrent au Plessis, et entrèrent beaucoup de gens avec eux, ledit seigneur, qui fort faisoit garder les portes, étant en la galerie qui regarde en la cour dudit Plessis, fit appeler un de ses capitaines des gardes, et lui commanda aller tâter aux gens des seigneurs dessus dits, voir s'ils n'avoient point de brigandines sous leurs robes, et qu'il le fît comme en devisant à eux, sans trop en faire de semblant. Or regardez s'il avoit fait vivre beaucoup de gens en suspicion et crainte sous lui, s'il en étoit bien payé, et de quelles gens il pouvoit avoir sûreté, puisque de son fils, fille et gendre, il avoit suspicion. Je ne le dis point pour lui seulement, mais pour tous autres seigneurs qui désirent être craints; jamais ne se sentent de la revanche, jusqu'à la vieillesse; car pour la pénitence, ils craignent tout homme; et quelle douleur étoit à ce roi d'avoir telle peur et telles passions!

Il avoit son médecin appelé maître Jacques Cottier, à qui en cinq mois il donna cinquante-quatre mille écus comptants (qui étoient à la raison de dix mille écus le mois, et quatre mille par-dessus), et l'évêché d'Amiens pour son neveu, et autres offices et terres pour lui et pour ses amis. Ledit médecin lui étoit si très rude, que l'on ne diroit point à un valet les outrageuses et rudes paroles qu'il lui disoit, et il le craignoit tant ledit seigneur, qu'il ne l'eût osé envoyer hors d'avec lui, et si s'en plaignoit à ceux à qui il en parloit; mais il ne l'eût osé changer comme il faisoit tous autres serviteurs, pour ce que ledit médecin lui disoit audacieusement les mots : « Je sais bien qu'un matin vous m'envoyerez comme vous faites d'autres; mais par la... (un grand serment qu'il juroit) vous ne vivrez point huit jours après. » De ce mot là s'épouvantoit tant, qu'après ne le faisoit que flatter, et lui donner, qui lui étoit un grand purgatoire en ce monde, vu la grande obéissance qu'il avoit eue de toutes gens de bien, et de grands hommes.

Il est vrai que le roi notre maître avoit fait de rigoureuses prisons, comme cages de fer, et autres de bois, couvertes de plaques de fer par le dehors et par le dedans, avec terribles serrures, de quelque huit pieds de large, et de la hauteur d'un homme, et un pied plus. Le premier qui les dévisa fut l'évesque de Verdun qui en la première qui fut faite fut mis incontinent, et a couché quatorze ans. Plusieurs depuis l'ont maudit, et moi aussi qui en ay tasté sous le roi de présent, l'espace de huit mois. Autrefois avoit fait faire à des Allemands des fers très pesants et terribles, pour mettre aux pieds, et y estoit un anneau, pour mettre au pied, fort mal aisé à ouvrir, comme à un carcan, la chaîne grosse et pesante, et une grosse boule de fer au bout, beaucoup plus pesante que n'étoit de raison; et les appeloit-on les fillettes du roi...

Or, ceci n'est pas notre matière principale, mais il faut revenir qu'à dire ainsi comme de son temps furent trouvés en mauvaises et diverses prisons, tout ainsi, avant mourir, il se trouva en semblables et plus grandes prisons, et aussi plus grande peur il eut que ceux qu'il y avoit tenus; laquelle chose je tiens à très grande grâce pour lui, et pour partie de son purgatoire, et je le dis ainsi pour montrer qu'il n'est nul homme, de quelque dignité qu'il soit, qui ne souffre, ou en secret ou en public, et par espécial ceux qui font souffrir les autres. Ledit seigneur, vers la fin de ses jours, fit clore, tout à l'entour de sa maison Duplessis-lez-Tours, de gros barreaux de fer, en forme de grosses grilles, et aux quatre coins de sa maison, quatre moineaux de fer, bons, grands et épais. Lesdites grilles étoient contre le mur, du côté de la place, de l'autre part du fossé, car il étoit à fond de cave, et y fit mettre plusieurs broches de fer, maçonnées dedans le mur, qui avoient chacune

trois ou quatre pointes, et les fit mettre fort près l'un de l'autre, et davantage ordonna dix arbalettriers à chacun des moineaux dedans lesdits fossés, pour tirer à ceux qui en approcheroient avant que la porte fût ouverte, et vouloit qu'ils couchassent auxdits fossés et se retirassent auxdits moineaux de fer. Il entendoit bien que cette fortification ne suffisoit pas contre grand nombre de gens, ni contre une armée : mais de cela il n'avoit point peur; seulement craignoit-il que quelque seigneur, ou plusieurs, ne fissent une entreprise de prendre la place de nuit, demi par amour et demi par force, avec quelque peu d'intelligence, et que ceux-là prissent l'autorité, et le fissent vivre comme homme sans sens, et indigne de gouverner.

La porte du Plessis ne s'ouvroit qu'il ne fût huit heures du matin, ni ne baissoit-on le pont jusques à ladite heure, et lors y entroient les officiers : et les capitaines des gardes mettoient les portiers ordinaires; et puis ordonnoient leur guet d'archers tant à la porte que parmi la cour, comme en une place frontière étroitement gardée, et n'y entroit nul que par le guichet, et que ce ne fût su du roi, excepté quelque maître d'hôtel, et gens de cette sorte, qui n'alloient point devers lui. Est-il donc possible de tenir un roi, pour le garder plus honnêtement, et en étroite prison que lui-même se tenoit! les cages où il avoit tenu les autres, avoient quelque huit pieds le carré, et lui qui étoit si grand roi, avoit une petite cour de château à se promener; encore n'y venoit-il guères, mais se tenoit en la galerie sans partir de là, sinon par les chambres, et alloit à la messe sans passer par ladite cour. Voudroit-on dire que le roi ne souffrît pas aussi bien que les autres, qui aussi s'enfermoit, et se faisoit garder, qui étoit ainsi en peur de ses enfants, et de tous ses prochains parents, et qui changeoit et muoit de jour ses serviteurs qu'il avoit nourris, et qui ne tenoient bien ni honneur que de lui, tellement qu'en nul d'eux ne s'osoit fier, et s'enchaînoit ainsi de si étranges chaînes et clôtures? il est vrai que le lieu étoit plus grand que d'une prison commune, aussi étoit-il plus grand que prisonniers communs.

On pourroit dire que d'autres ont été plus soupçonneux que lui : mais ce n'a pas été de notre tems, ni par aventure homme si sage que lui, ni qui eût de si bons sujets, et avoient ceux-là été cruels et tyrans, mais celui-ci n'avoit fait mal à nul, qui ne lui eût fait quelque offense. Je n'ai point dit ce que dessus pour seulement parler des suspicions de notre roi, mais pour dire que la patience qu'il a portée en ses passions, semblables à celles qu'il a fait porter aux autres, je la répute à punition, que Notre Seigneur lui a donnée en ce monde, pour en avoir moins en l'autre, tant ès choses dont j'ai parlé, comme en ses maladies, bien grandes et douloureuses pour lui, et qu'il craignoit beaucoup avant qu'elles lui advinssent; et aussi afin que ceux qui viendront après lui soient un peu plus piteux au peuple, et moins aspres à punir qu'il n'avoit été : combien que je ne veux pas lui donner charge, ne dire avoir vu meilleur prince. Il est vrai qu'il pressoit ses sujets, toutes fois il n'eût point souffert qu'un autre l'eût fait, ne privé, ny étrange.

Après tant de peur, et de suspicions et douleurs, Notre Seigneur fit miracle sur lui, et le guérit, tant de l'âme que du corps, ce que toujours a accoutumé, en faisant ses miracles : car il l'ôta de ce misérable monde en grande santé de sens et d'entendement, et bonne mémoire, ayant reçu tous les sacrements, sans souffrir douleur que l'on connût, mais toujours parlant jusques à une paternostre avant sa mort. Ordonna de sa sépulture, et nomma ceux qu'il vouloit qu'ils l'accompagnassent par

chemin, et disoit qu'il n'espéroit à mourir qu'au samedi, et que Notre Dame lui procureroit cette grâce, en qui toujours avoit eu fiance et grande dévotion et prière; et tout ainsi lui en advint; car il décéda le samedi pénultième jour d'août 1483, à huit heures du soir, audit lieu Duplessis, où il avoit pris la maladie le lundi de devant. Notre Seigneur ait son âme, et la veuille avoir reçue en son royaume de paradis!

N° 20, page 160.

EXTRAITS D'AMYOT.

MORT DE PHILOPÉMEN,

Traduit de Plutarque.

Si furent ceux qui étoient demeurés dans la ville de Messène épris de merveilleuse joie, quand ils entendirent cette nouvelle, et accoururent tous aux portes de la ville pour le voir arriver : mais quand ils virent qu'on le traînoit ainsi contumélieusement lié et garrotté contre la dignité de tant d'honneurs qu'il avoit reçus en sa vie, et de tant de trophées et de victoires qu'il avoit gagnées, la plupart en eut pitié, jusqu'à leur en venir les larmes aux yeux, en considérant l'infirmité de la nature humaine, où il y a si peu de fiance que c'est moins que rien. Ainsi commença peu à peu à courir un propos de douceur par les bouches du peuple, qu'il falloit avoir souvenance des graces qu'il leur avoit faites auparavant, et de la liberté qu'il leur avoit rendue, quand il chassa le tyran Nabis de Messène. Au contraire il y en avoit d'autres, mais bien peu, qui, pour gratifier à Dinocrate, disoient qu'il falloit donner la gehenne (torture), et puis le faire mourir comme un très-dangereux ennemi et qui ne pardonnoit jamais depuis qu'on l'avoit une fois offensé : au moyen de quoi il seroit plus à craindre à Dinocrate, s'il échappoit après avoir reçu de lui une telle ignominie, et avoir été prisonnier entre ses mains, qu'il n'étoit auparavant : toutefois à la fin ils le portèrent en un certain caveau dessous terre qu'ils appellent le trésor, lequel n'a ni air ni lumière de dehors aucunement, ni porte, ni demie (demi-porte), sinon une grosse pierre dont on bouche l'entrée : ils le dérobèrent là-dedans, et puis refermèrent le pertuis (l'ouverture) avec la pierre, et mirent des hommes armés à l'environ pour le garder....

Mais Dinocrate ne craignoit rien plus que le délai du temps, parce qu'il se doutoit bien que c'étoit ce qui seul pourroit sauver la vie à Philopémen. Par quoi, pour prévenir toutes les provisions que les Achéens y pourroient donner, quand la nuit fut venue, et que tout le peuple messénien se fut retiré, il fit ouvrir le caveau, et y fit dévaler l'exécuteur de haute justice, avec un breuvage de poison pour lui présenter, lui commandant de ne partir d'auprès de lui qu'il ne l'eût bu. Or étoit Philopémen, lorsque l'exécuteur entra, couché sur un petit manteau, non qu'il eût envie de dormir, mais bien le cœur serré de douleur, et l'entendement troublé d'ennui. Quand il vit de la lumière et cet homme auprès de lui, tenant en sa main un gobelet où étoit le breuvage du poison, il se leva en son séant, mais ce fut à grand'peine, tant il étoit foible, et prenant le gobelet, demanda à l'exécuteur s'il

n'avoit rien ouï dire des chevaliers qui étoient venus avec lui, principalement de Lycortas. L'exécuteur lui fit réponse que la plupart s'étoit sauvée. A donc il fit un peu de signe de la tête seulement, et en le regardant d'un bon visage, lui dit : « Il va bien, puisque nous n'avons pas été malheureux en tout et partout. » Et sans jeter autre voix, ni dire autre parole, il but tout le poison, et puis se recoucha comme devant; si ne fit pas sa nature grande résistance au poison, tant son corps étoit débile, mais en fut tantôt étouffé et éteint.

La nouvelle de cette mort en alla incontinent par toutes les villes d'Achaïe, lesquelles universellement y eurent grand regret, et en menèrent grand deuil; mais aussitôt tous les jeunes hommes et les conseillers de chacune des villes s'assemblèrent en la ville de Mégalopolis, là où ils conclurent et arrêtèrent que, sans aucun délai, il falloit venger cette mort. Si élurent Lycortas pour leur capitaine sous la conduite duquel ils entrèrent en armes dans le pays des Messéniens, où ils mirent tout à feu et à sang : de sorte que les Messéniens, effrayés de cette fureur, se rendirent et reçurent d'un commun accord les Achéens en leur ville; mais Dinocrate ne leur donna pas loisir de le faire mourir par justice; car il se défit lui-même, et tous ceux qui avoient été d'avis qu'il falloit faire mourir Philopémen se défirent aussi eux-mêmes; mais ceux qui avoient dit qu'il lui falloit donner la gehenne, Lycortas les fit tous prendre pour les faire eux-mêmes puis après mourir en tourments. Cela fait, ils brûlèrent le corps, et en mirent les cendres dans une buye (urne), puis se partirent de Messène, non en désordre ni pêle-mêle, comme chacun voulut, mais avec une ordonnance telle que, parmi ce convoi de funérailles, ils mêlèrent comme un triomphe de victoire; car les hommes y étoient bien couronnés de chapeaux de laurier en signe de victoire, mais néanmoins ils avoient les larmes aux yeux en témoignage de deuil, et y menoit-on les ennemis prisonniers enchaînés et enferrés. Mais aussi y étoit la buye, dans laquelle étoient les cendres, si couverte de chapeaux de fleurs, de festons, et portée par un jeune homme nommé Polybe, fils de celui qui pour lors étoit capitaine général des Achéens, à l'entour duquel marchoient tous les principaux et plus honorables hommes des Achéens, après lesquels suivoient les autres gens de guerre tous armés, et leurs chevaux bien accoutrés, et au demeurant n'étant ni si tristes en leur contenance que le sont ordinairement ceux qui ont cause de si grand deuil, ni si éjouis que ceux qui venoient de gagner une si grande victoire.

Ceux des villes, bourgs et villages de dessus le chemin venoient au-devant, pour toucher à la buye de ses cendres, ni plus ni moins qu'ils lui venoient toucher en la main, et le caresser quand il retournoit de quelque guerre, et accompagnèrent son convoi jusqu'à la ville de Mégalopolis, à l'entrée de laquelle se trouvèrent les vieilles gens avec les femmes et les enfans, qui, se mêlant parmi les gens de guerre, renouvelèrent les pleurs, regrets et lamentations de toute la misérable ville, laquelle estimoit avoir perdu quand et son citoyen le premier lien d'honneur en la communauté des Achéens. Si fut inhumé, comme il lui appartenoit, fort honorablement, et furent les prisonniers de Messène tous assommés à coups de pierre à l'entour de sa sépulture. Toutes les villes de l'Achaïe, entre plusieurs autres honneurs qu'elles lui décernèrent, lui firent dresser des images à sa semblance.

DAPHNIS ET CHLOÉ AU RETOUR DU PRINTEMPS.

Traduit de Longus.

Or étoit-il lors environ le commencement du printemps, que toutes fleurs sont en vigueur, celles des bois, celles des prés, et celles des montagnes. Aussi jà commençoit à s'ouïr par les champs bourdonnement d'abeilles, gazouillement d'oiseaux, bêlement d'agneaux nouveau-nés. Les troupeaux bondissoient sur les collines, les mouches à miel murmuroient par les prairies, les oiseaux faisoient résonner les buissons de leur chant. Toutes choses adonc faisant bien leur devoir de s'égayer à la saison nouvelle, eux aussi, tendres, jeunes d'âge, se mirent à imiter ce qu'ils entendoient et voyoient. Car entendant chanter les oiseaux, ils chantoient; voyant bondir les agneaux, ils sautoient à l'envi; et, comme les abeilles, alloient cueillant des fleurs, dont ils jetoient les unes dans leur sein, et des autres arrangeoient des chapelets pour les nymphes; et toujours se tenoient ensemble, toute besogne faisoient en commun, paissant leurs troupeaux l'un près de l'autre. Souvente fois Daphnis alloit faire revenir les brebis de Chloé, qui s'étoient un peu loin écartées du troupeau; souvent Chloé retenoit les chèvres trop hardies voulant monter au plus haut des rochers droits et coupés; quelquefois l'un tout seul gardoit les deux troupeaux, pendant le temps que l'autre vacquoit à quelque jeu. Leurs jeux étoient jeux de bergers et d'enfans. Elle, s'en allant dès le matin cueillir quelque part du menu jonc, en faisoit une cage à cigale, et cependant ne se soucioit aucunement de son troupeau; lui d'autre côté ayant coupé des roseaux, en pertuisoit les jointures, puis les colloit ensemble avec de la cire molle, et s'apprenoit à en jouer bien souvent jusques à la nuit. Quelquefois ils partageoient ensemble leur lait ou leur vin, et de tous vivres qu'ils avoient portés du logis se fesoient part l'un à l'autre. Bref, on eût plutôt vu les brebis dispersées paissant chacune à part, que l'un de l'autre séparés Daphnis et Chloé.

N° 21, page 166.

FRAGMENTS DE DESPÉRIERS.

SUR LA QUANTITÉ DANS LES POËTES LATINS.

Extrait du *Discours non plus mélancolique que divers.*

Puisque nostre langage actuel est sans quantité (je diray quelque jour ce que j'y en trouve, s'il plaist à Dieu), quand nous venons à parler les langages estrangers, nous ne gardons la quantité naturelle desdits langages, que nous n'avons pas naturellement, si nous n'y estudions bien à bon escient, et ne l'apprenons de ceux qui ont naturels tels langages. Voyla pourquoy vous ne trouvés aujourd'hui homme qui, en parlant, garde ceste quantité en grec et latin, parce qu'il n'y a plus de gens qui parlent naturellement ces langages dont on puisse ouïr la vraye prononciation, et qu'ils ne se trouvent qu'aux livres, qui sont muets, comme sçavés. Quand doncques aujourd'hui je veux faire un vers latin, je vay voir en Virgile quelle

quantité ont les syllabes des mots que je veus mettre en mon vers ? autrement ne puis rien faire, et ne congnois que la première syllabe d'*arma* soit longue et l'autre courte, sinon que Virgile me l'enseigne, ou quelque autre ancien d'authorité. Mais qui a appris à Virgile que telle estoit la quantité de ces deux syllabes? est-ce point le poëte Lucrèce, ou Enne qu'il lisoit tant, ou quelque autre de devant luy? non; c'est nature (ne me venés icy sophistiquer sur ce mot de nature, je vous prie), car tout le monde à Rome, hommes, femmes, grands et petits, nobles et vilains, parloient le langage que voyés en Virgile et autres autheurs latins, et prononçoient *arma*, la première syllabe longue, et la seconde courte : et Virgile incontinent qu'il a esté né, l'a ouï ainsi prononcer à sa nourrice, et estant grand en a ainsi usé pour la mesure de son vers héroïque. Que si quelqu'un doute de ce que je dy, qu'il aille lire le troisième livre de l'Orateur de Cicéron, et trouvera vers la fin que si ce grand *Domine*, *alias*, grand *magister*, de notre pays, qui a voulu adroisser un qui a plus d'escus que luy, parloit aujourd'hui son ramage à Rome, devant les poissonnières qui vendoient les bonnes huîtres à Lucule, elles l'appelleroient plus barbare qu'il n'est rébarbatif, quoy qu'il fasse du fin ; et faut que je die icy que je suis tout estonné de la merveilleuse audace d'un Espagnol, d'un Gaulois, de quelques Alemans et Italiens, qui, en nostre temps, ont osé entreprendre de corriger les vers de Térence. O les grands fols! barbares, qui ne savés ni saurés jamais prononcer droit la moindre syllabe qui soit en ce latin, osés-vous mettre là la main? J'entends bien que les anciens escrivains ont corrompu et gasté ce pauvre poëte, et trouverois bon à merveille qu'il fust rhabillé : mais qui est celui-là qui aujourd'hui le pourroit faire? et *laudabimus eum;* lessés cela, canaille, et vous allés dormir, ni touchés, profanes, à une sainte relique : et s'il y a quelque chose que trouvés bonne à votre goust, dites-en, faites-en tels livres que voudrés, mais n'y touchés, car que sçavés-vous si ce langage coulant et commun de Rome ne passoit point des syllabes, que les grands messeres faisoient plus longues et poisantes, comme ils se postoient? et au contraire, si n'estendoient point quelquefois les courtes? davantage ne sçavés-vous pas, et mesme par plusieurs lieux de Plaute, qu'on faisoit des solœcismes, des fautes, et la prononciation des paroles sotes et nouvelles, tout ainsi que voyés en nos tant plaisans badinages de France, et ce tout à garde faite pour faire rire les assistans? je prend le cas que le comique faisant parler un yvroigne qui chancelle, un courroucé jusques à estre hors de sens, une folette chamberiere d'estrange pays, un vieillard tout blanc, tremblant, aie, tout exprès pour le personnage, mis ou plus ou moins de temps aus vers, de sorte qu'à ton aulne si tu trouves un iambe en un trochaïde, ou un trochœe en un iambique, tu me viendras incontinent faire là du corrigeart, et gaster ce qui estoit bien? Mau de pipe te bire.

EXTRAIT DES CONTES ET JOYEUX DEVIS.

DE L'HONNÊTETÉ DE M. DE SALZARD.

Je veux vous faire un beau conte d'un honnête monsieur qui s'appeloit M. Salzard. Savez-vous quel homme c'étoit? Premièrement il avoit la tête comme un pot à beurre ; le visage froncé comme un parchemin brûlé ; les yeux gros comme les yeux

d'un bœuf; le nez qui lui dégouttoit, principalement en hiver, comme la poche d'un pêcheur; et alloit toujours levant le museau, comme un vendeur de cinquailles (quincailleries); la gueule torte comme je ne sais quoi; un bonnet gras, pour lui faire une potée de choux; sa robe avalée que vous eussiez dit qu'il étoit épaulé (ayant l'épaule disloquée); une jaquette ballant jusqu'au gras de la jambe; des chausses déchiquetées au talon, tirant par le bas comme aux amoureux de Bretagne (je faux, ce n'étoient pas des chausses, c'étoit de la crotte bordée de drap); sa belle chemise de trois semaines, encore étoit-elle déjà sale; ses ongles assez grands pour faire des lanternes, ou pour bien s'égraffigner contre celui qui est sous les pieds de saint Michel. A qui le marierons-nous, mes damoiselles? y a-t-il point quelqu'une d'entre vous qui soit frappée des perfections de lui?... Vous en riez? Or, n'en riez plus. Lui donne femme, qui en saura quelqu'une qui lui soit bonne! Quant à moi, je n'en connois pour lui, si je n'y pensois. Non, non, ne différez point à l'aimer, car il est gracieux, en récompense. Et quand on lui demandoit : « Monsieur, comment vous portez-vous? il répondoit en villenois (langage de vilain) : Je me porte jà. — Qu'avez-vous, monsieur? — J'ai la tête plus grosse que le poing. — Monsieur, le dîner est prêt. — Mangez-le. — Monsieur, ils sont onze heures [1]. — Ils en seront plutôt douze. — Voulez-vous le poisson frit, ou bouilli, ou rôti, ou quoi? — Je le veux quoi. » Et qui étoit cet homme-là? Voire, allez le lui dire pour engendrer noise; ne vous enquérez point de lui, si vous ne le voulez épouser.

DE LA PIE ET DE SES PIAUX.

C'est trop parlé de ces hommes et de ces femmes; je veux vous faire un conte d'oiseaux. C'étoit une pie, qui conduisoit ses piaux par les champs, pour leur apprendre à vivre; mais ils fesoient les besiats [2], et vouloient toujours retourner au nid, pensant que la mère les dût toujours nourrir à la béchée : toutefois, elle, les voyant tous drus pour aller par toutes terres, commença à les laisser manger tout seuls petit à petit, en les instruisant ainsi : « Mes enfants, dit-elle, allez-vous-en par les champs; vous êtes assez grands pour chercher votre vie : ma mère me laissa, que je n'étois pas si grande de beaucoup que vous êtes. — Voire! mais, disoient-ils, que ferons-nous? Les arbalestriers nous tueront. — Non feront, non, disoit la mère. Il faut du temps pour prendre la visée : quand vous verrez qu'ils lèveront l'arbalète et qu'ils la mettront contre la joue pour tirer, fuyez-vous-en. — Eh bien! nous ferons bien cela, disoient-ils; mais si quelqu'un prend une pierre pour nous frapper, il ne faudra point qu'il prenne de visée. Que ferons-nous alors? — Eh! vous verrez bien toujours, disoit la mère, quand il se baissera pour ramasser la pierre. — Voire! mais, disoient les piaux, s'il portoit d'aventure la pierre toujours prête en la main pour ruer? — Ah! dit la mère, en savez-vous bien tant? Or, pourvoyez-vous, si vous voulez. » En ce disant, elle les laisse et s'en va. Si vous n'en riez, si n'en pleurerai-je pas.

[1] Ce gasconisme s'est conservé jusqu'au XVIIe siècle, puisque Ménage le reproche aux gens de la Chambre des Comptes de son temps.

[2] Mot languedocien qui signifie douillet, mignard.

N° 22, page 169.

ANALYSE DU PREMIER LIVRE DE RABELAIS,

D'après Sainte-Beuve.

Au royaume d'Utopie, situé devers Chinon, régnait durant la première moitié du xve siècle le bonhomme Grand-Gousier, prince de dynastie antique, bon raillard en son temps, aimant à boire sec et à manger salé. Il avait épousé en son âge viril Gargamelle, fille du roi des Parpaillots, belle gouge et de bonne trogne, et avait eu un fils, Gargantua, dont sa mère était accouchée par l'oreille, après onze mois de gestation. Comment s'opéra l'accouchement miraculeux, pourquoi l'enfant eut nom Gargantua, de quoi se composait sa layette, quels furent ses premiers tours et ses espiègleries d'enfance, c'est ce que nous ne déduirons pas ici, et pour plusieurs raisons. Arrivé à l'âge des études, on le mit aux mains des sophistes, qui le retinrent de longues années sans rien lui apprendre. Mais un beau jour, en entendant interroger devant lui un page, Eudémon, qui n'avait que deux ans d'étude, Gargantua fut si confus de le voir si éloquent, qu'il se prit *à plorer comme une vache,* et à se cacher le visage de son bonnet. Son digne père, profitant de si heureuses dispositions, le confia au précepteur d'Eudémon, et l'envoya à Paris achever son éducation de prince. Les premiers jours de son arrivée, Gargantua paya sa bienvenue au peuple badaud en les inondant du haut des tours de Notre-Dame, et en prenant les grosses cloches pour en faire des sonnettes à sa jument : de là, sédition parmi le peuple, retraite au pays de Nesle, députation et discours de maître Janotus de Bragmardo, qui redemande les cloches en *baralipton.* Cette petite affaire terminée, Gargantua se remit sérieusement aux études, sous la discipline du sage Ponocrates; et il était en beau train de profiter en toutes sortes de doctrines, lorsqu'une lettre de Grand-Gousier le rappela au secours de son royaume. Un soir, en effet, que le vieux bonhomme Grand-Gousier se chauffait, après souper, à un clair et grand feu, et qu'il écrivait au foyer avec un bâton brûlé d'un bout, faisant griller des châtaignes et contant à sa famille de beaux contes du temps jadis, on vint lui dire que ses bergers s'étaient pris de querelle avec les fouaciers de Lerné, et leur avaient enlevé leurs fouaces; sur quoi le roi Picrochole avait mis soudain une armée en campagne, et allait par le pays, brûlant et ruinant bourgs et monastères. A cette nouvelle, le bon et sage roi, économe du sang de ses sujets, avait convoqué son conseil, envoyé un député à Picrochole, une missive à Gargantua, et il cherchait à maintenir la paix, tout en se préparant à la guerre. Mais Picrochole n'était pas homme à entendre raison. Le discours plein de sens et de modération que lui adressa l'ambassadeur ne fit qu'exciter son insolence, et elle passa toutes les bornes, quand, pour tâcher de le satisfaire, Grand-Gousier lui eut renvoyé les fouaces.

C'est alors que se tient entre Picrochole et ses deux lieutenants le conseil dans lequel ceux-ci lui proposent la conquête du monde. On croit assister à une scène de Molière. « Sire, lui disent-ils, nous vous rendons aujourd'hui le plus heureux, le plus chevaleureux prince qui fut oncques depuis la mort d'Alexandre. » Et Picrochole, à ces flatteuses paroles, de s'écrier : « Couvrez-vous, couvrez-vous ! — Grand merci, répondent-ils; Sire, nous sommes à notre devoir. » Et ils se mettent à lui ex-

poser leur plan de campagne. Il laissera une petite troupe en garnison dans sa capitale. et partagera son armée en deux bandes. La première bande ira tomber sur Grand-Gousier et ses gens : « Là on trouvera de l'argent à tas, car le villain en a du comptant. Villain, disons-nous, parce qu'un noble prince n'a jamais un sou. Thésauriser est fait de villain. » L'autre bande traversera la Saintonge et la Gascogne, s'emparera des navires de Baïonne et de Fontarabie, et, pillant toute la côte jusqu'à Lisbonne, s'y ravitaillera, pour entrer ensuite dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule, qui porteront désormais le nom de Picrochole. « Passée la mer picrocholine, voici Barberousse qui se rend votre esclave. — Je, dit Picrochole, le prendrai à merci. — Voire, disent-ils, pourvu qu'il se fasse baptiser. » Et ils soumettent, chemin faisant, Tunis, Hippone, Alger, la Corse, la Sardaigne, Gênes, Florence, Lucques. « Le pauvre monsieur du pape meurt déjà de peur. — Par ma foi, dit Picrochole, je ne lui baiserai jà sa pantoufle. » L'Italie est prise, la Sicile est domptée. « J'irois volontiers à Lorette, dit Picrochole. — Rien, rien, répondent-ils : ce sera au retour. » Et les voilà qui emportent Malte, Candie, Chypre, Rhodes, et qui touchent aux murs de Jérusalem : « Je ferai doncques rebâtir le temple de Salomon? dit Picrochole. — Non, disent-ils encore, attendez un peu. Ne soyez jamais tant soudain à vos entreprises. Savez-vous que disoit Octavien Auguste? *Festina lente.* Il vous convient, premièrement, avoir l'Asie Mineure, la Carie, la Lycie, etc., etc.» Le dialogue se prolonge sur ce ton. Il y a même un moment où, dans la chaleur croissante de l'illusion, Picrochole se plaint de *n'avoir pas bu frais* en traversant les sables de Libye [1]. On a peine à lui faire comprendre qu'un conquérant ne saurait avoir toutes ses aises. Un vieux gentilhomme, vrai routier de guerre, qui se trouvait présent à ce propos, se hasarda à rappeler la farce du *Pot au lait*, mais on ne l'écouta point.

Cependant arriva bientôt, sur sa grande jument, Gargantua, suivi de ses compagnons. Il déconfit, en plus d'une rencontre, les gens de Picrochole, et trouva un excellent auxiliaire dans le joyeux frère Jean des Entommeures. Ce moine, jeune, galant, aventureux, « bien fendu de gueule, bien avantagé en nez, beau dépêcheur d'heures, beau débrideur de messes, beau décrotteur de vigiles, » avait commencé par défendre seul son couvent contre l'attaque des ennemis, et, durant le reste de la guerre, il s'illustra par maint haut fait. Gargantua se lia avec lui d'une étroite et tendre amitié, et bien souvent, à table, à la veillée, ils devisaient longuement ensemble de la gent monacale et de ses ignobles vices, pourquoi les moines sont *refuys* du monde, pourquoi les uns ont le nez plus long que les autres; et toujours. et partout, soit qu'il fallût parler, soit qu'il fallût agir, frère Jean s'en tirait en bon compagnon.

Un jour, étant sorti à la découverte, il rencontre sur sa route cinq pèlerins (les mêmes qui avaient failli être mangés en salade par Gargantua), et il les amène tout pâles et tremblants devant le roi Grand-Gousier. On les rassure, on les fait boire. et Grand-Gousier leur demande d'où ils sont, d'où ils viennent, où ils vont. L'un d'eux alors explique au bon roi comment ils reviennent d'un pèlerinage à Saint-

[1] C'est le même temps grammatical que dans la fable de *La laitière et le pot au lait* : Il *était, quand je l'eus*, de grosseur raisonnable.

La Fontaine a emprunté à Rabelais plus d'un sujet de fable et plus d'une expression pittoresque. *Rodilardus, Rominagrobis, Grippeminaud*, sont des personnages de Rabelais.

Sébastien de Nantes, qu'ils ont entrepris pour se préserver de la peste : « O, dit Grand-Gousier, pauvres gens! estimez-vous que la peste vienne de Saint-Sébastien? » — « Oui vraiment, répond le pèlerin, les prêcheurs nous l'affirment. » — « Oui, dit Grand-Gousier, les faux prophètes vous annoncent-ils tels abus? blasphèment-ils en cette façon les justes et saints de Dieu, qu'ils les font semblables aux diables qui ne font que mal entre les humains?.... Ainsi prêchoit à Sinays un cafard, que saint Antoine mettoit le feu aux jambes, saint Eutrope faisoit les hydropiques, saint Gildas les fols, saint Genou les goutteux. Mais je le punis en tel exemple, quoiqu'il m'appelât hérétique, que depuis ce temps cafard quiconque n'est osé entrer en mes terres. Et m'esbahis si votre roi les laisse prêcher par son royaume tels scandales. Car plus sont à punir que ceux qui, par art magique ou autre engin, auroient mis la peste par le pays. La peste ne tue que le corps, mais tels imposteurs empoisonnent les âmes. » En les congédiant, le bon prince leur adresse cette allocution touchante : « Allez-vous-en, pauvres gens, au nom de Dieu le créateur, lequel vous soit en aide perpétuelle. Et dorénavant ne soyez faciles à ces ocieux et inutiles voyages. Entretenez vos familles, travaillez chacun en sa vocation, instruisez vos enfants, et vivez comme vous enseigne le bon apôtre saint Paul. Ce faisant, vous aurez la garde de Dieu, des anges et des saints avec vous, et n'y aura peste ni mal qui vous porte nuisance. » Puis les mena Gargantua prendre leur réfection en la salle. Mais les pèlerins ne faisaient que soupirer, et dirent à Gargantua : « O qu'heureux est le pays qui a pour seigneur un tel homme ! Nous sommes plus édifiés et instruits en ces propos qu'il nous a tenus qu'en tous les sermons qui jamais nous furent prêchés en notre ville. » — « C'est, dit Gargantua, ce que dit Platon, liv. v *de Repub.*, que lors les républiques seroient heureuses quand les rois philosopheroient, ou les philosophes règneroient. » Puis leur fit emplir leurs besaces de vivres, leurs bouteilles de vin, et à chacun donna un cheval pour soi soulager au reste du chemin, et quelques carolus pour vivre.

Une bataille décisive eut lieu entre l'armée de Grand-Gousier et celle de Picrochole. Celui-ci prit la fuite après ses deux conseillers, sans qu'on sût jamais depuis ce qu'il était devenu. Grand-Gousier exigea des vaincus pour tout châtiment qu'ils livrassent quelques séditieux, et Gargantua ne leur fit d'autre mal que de les occuper aux presses de l'imprimerie qu'il avait nouvellement instituée. Les plus braves des Gargantuistes furent royalement récompensés, et le prince fonda pour son ami Jean la riche abbaye de Thelème, vrai paradis terrestre, d'où les cafards et bigots furent bannis, où l'on n'enseignait que le pur Évangile, et dont la règle n'avait qu'une clause : *fais ce que tu voudras*.

N° 23, page 177.

EXTRAITS DE MAROT.

ÉPITRE AU ROY, POUR AVOIR ESTÉ DÉROBÉ.

On dit bien vray, la mauvaise fortune
Ne vient jamais, qu'elle n'en apporte une
Ou deux, ou trois avecques elle, Sire,

Votre cœur noble en sçauroit bien que dire :
Et moy chétif, qui ne suis roy, ne rien,
L'ay esprouvé et vous compteray bien,
Si vous voulez, comme vint la besogne.

J'avois un jour un vallet de Gascogne,
Gourmand, yvrogne, et asseuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demourant, le meilleur filz du monde.

. . . .
. . . .

Ce vénérable hillot fut adverty
De quelque argent, que m'aviez desparty,
Et que ma bourse avoit grosse apostume :
Si se leva plus tost que de coutume,
Et me va prendre en tapinoys icelle :
Puis la vous met très-bien soux son esselle :
Argent et tout (cela se doibt entendre),
Et ne croy point que ce fust pour la rendre,
Car oncques puis n'en ay ouy parler.

Bref, le villain ne s'en voulut aller
Pour si petit : mais encore il me happe
Saye et bonnet, chausses, pourpoint et cappe :
De mes habitz en effect il pilla
Tous les plus beaux : et puis s'en habilla
Si justement, qu'à le voir ainsi estre,
Vous l'eussiez pris en plein jour pour son maistre.

Finablement de ma chambre il s'en va
Droit à l'estable, où deux chevaux trouva :
Laisse le pire, et sur le meilleur monte,
Picque, et s'en va ; pour abréger le compte,
Soyez certain qu'au partir dudict lieu
N'oublia rien fors qu'à me dire adieu.

Ainsi s'en va chatouilleux de la gorge,
Ledict vallet, monté comme un sainct George :
Et vous laissa monsieur dormir son soul :
Qui au resveil n'eust sçeu finer d'un soul.
Ce monsieur-là, Sire, c'estoit moy-mesme :
Qui sans mentir fuz au matin bien blesme,
Quand je me vey sans honneste vesture,
Et fors fasché de perdre ma monture ;
Mais de l'argent, que vous m'aviez donné,
Je ne fuz point de le perdre étonné.
Car votre argent, très-débonnaire prince,
Sans point de faulte est sujeot à la pince.

Bientost après ceste fortune-là,
Une autre pire encores se mesla
De m'assaillir, et chascun jour m'assault,
Me menaçant de me donner le sault,
Et de ce sault m'envoyer à l'envers,
Rimer souz terre, et y faire des vers.

C'est une lourde et longue maladie
De trois bons moys, qui m'a tout estourdie
La pauvre teste, et ne veult terminer,
Ains me contrainct d'aprendre à cheminer,
Tant affoibly m'a d'estrange manière :
Et si m'a faict la cuysse heronnière,
L'estomach sec, le ventre plat et vague :
Quand tout est dict, aussi mauvaise bague,
Ou peu s'en fault, que femme de Paris,
Saulve l'honneur d'elles, et leurs maris.

Que diray plus? au miserable corps
Dont je vous parle il n'est demouré fors
Le povre esprit, qui lamente et soupire,
Et en pleurant tasche à vous faire rire.
Et pour autant, Sire, que suis à vous,
De trois jours l'un viennent taster mon pouls
Messieurs Braillon, Lecocq, Akaquia,
Pour me garder d'aller jusqu'à quia.

Tout consulté ont remis au printemps
Ma guerison : mais à ce que j'entends,
Si je ne puis au printemps arriver,
Je suis taillé de mourir en yver :
Et en danger, si en yver je meurs,
De ne voir pas les premiers raisins meurs.
Voylà comment, depuis neuf moys en çà,
Je suis traité. Or ce que me laissa
Mon larronneau, long temps a, l'ay vendu
Et en sirop, et julep despendu :
Ce neantmoins ce que je vous en mande,
N'est pour vous faire ou requeste, ou demande :
Je ne veulx point tant de gens ressembler, ...
Qui n'ont soucy autre que d'assembler.
Tant qu'ilz vivront, ilz demanderont eulx,
Mais je commence à devenir honteux,
Et ne veulx plus à voz dons m'arrester.

Je ne dy pas, si voulez rien prester,
Que ne le prenne; il n'est point de presteur,
S'il veut prester, qui ne face un debteur.
Et sçavez-vous, Sire, comment je paye?

Nul ne le sçait, si premier ne l'essaye.
Vous me debvrez, si je puis, de retour,
Et vous feray encores un bon tour.
A celle fin, qu'il n'y ait faulte nulle,
Je vous feray une belle cedulle,
A vous payer, sans usure, il s'entend,
Quand on verra tout le monde content :
Ou, si voulez, à payer ce sera,
Quand vostre los et renom cessera;
Et si sentez que sois foible des reins
Pour vous payer, les deux princes lorrains
Me pleigeront; je les pense si fermes
Qu'ils ne fauldront pour moy à l'un des termes.
Je sçay assez que vous n'avez pas peur
Que je m'enfuye, ou que je sois trompeur :
Mais il faict bon asseurer ce qu'on preste.
Bref, vostre paye, ainsi que je l'arreste,
Est aussi seure advenant mon trepas,
Comme advenant que je ne meure pas.

Advisez donc, si vous avez desir
De rien prester, vous me ferez plaisir;
Car puis un peu j'ay basty à Clement,
Là on j'ay faict un grand deboursement :
Et à Marot, qui est un peu plus loing :
Tout tombera, qui n'en aura le soing.
Voilà le point principal de ma lettre,
Vous sçavez tout, il n'y fault plus rien mettre.
Rien mettre, las! certes et si feray,
Et ce faisant, mon style j'enfleray,
Disant : O roy amoureux des neuf Muses,
Roy en qui sont leurs sciences infuses,
Roy plus que Mars d'honneur environné,
Roy le plus roy qui fut onc couronné,
Dieu tout puissant te doint, pour t'estrener,
Les quatre coings du monde à gouverner,
Tant pour le bien de la ronde machine,
Que pour autant que sur tous en es digne.

ÉPIGRAMME DE CUPIDO ET DE SA DAME.

IMITÉE D'ANACRÉON.

Amour trouva celle qui m'est amère
(Et j'y étois; j'en sais bien mieux le conte) :
« Bonjour, dit-il, bonjour, Vénus, ma mère. »
Puis tout à coup il voit qu'il se mécompte,
Dont la couleur au visage lui monte,
D'avoir failli honteux, Dieu sçait combien !

« Non, non, Amour, ce dis-je, n'ayez honte,
Plus clair-voyans que vous s'y trompent bien. »

ÉPIGRAMME DE SAMBLANÇAY.

Lorsque Maillart, juge d'enfer, menoit
A Montfaucon Samblançay l'âme rendre,
A votre avis, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien ? pour vous le faire entendre,
Maillart sembloit l'homme que mort va prendre,
Et Samblançay fut si ferme vieillard,
Que l'on croyoit, pour vrai, qu'il menoit pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillart.

ÉPIGRAMME DE OUI ET NENNI.

Un doux nenni, avec un doux sourire,
Est tant honneste ; il le vous faut apprendre :
Quand est d'oui, si veniez à le dire,
D'avoir trop dit je voudrois vous reprendre :
Non que je sois ennuyé d'entreprendre
D'avoir le fruit, dont le désir me point,
Mais je voudrois qu'en le me laissant prendre,
Vous me disiez : « Non, vous ne l'aurez point. »

RONDEAU.

Au bon vieux temps, un train d'amour régnoit,
Qui sans grand art et dons se démenoit ;
Si qu'un bouquet donné d'amour profonde,
C'étoit donner toute la terre ronde :
Car seulement au cœur on se prenoit ;
Et si par cas à jouir on venoit,
Savez-vous bien comme on s'entretenoit ?
Vingt ans, trente ans : cela duroit un monde
Au bon vieux temps.

Or est perdu ce qu'amour ordonnoit ;
Rien que pleurs feints, rien que ruses on n'oit ;
Qui voudra donc qu'à aimer je me fonde,
Il faut premier que l'Amour on refonde,
Et qu'on la mène ainsi qu'on la menoit
Au bon vieux temps.

N° 24, page 181.

FRAGMENTS DE MARGUERITE D'AUTRICHE.

Belles parolles en paiement
A ces mignons présomptueux,
Qui contrefont les amoureux
Par beau semblant ou autrement.
Sans nul credo, mais promptement,
Donnez pour récompense à eulx
Belles parolles en paiement.

Mot pour mot, c'est fait justement,
Ung pour ung, aussi deulx pour deulx;
Se devis ilz font gracieux,
Respondez gracieusement
Belles parolles en paiement.

VERS DE CHARLES IX A RONSARD.

Ton esprit est, Ronsard, plus gaillard que le mien,
Mais mon corps est plus jeune et plus fort que le tien;
Par ainsi je conclus qu'en savoir tu me passe,
D'autant que mon printemps tes cheveux gris efface.

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit être à plus haut prix que celui de régner.
Tous deux également nous portons des couronnes :
Mais roi, je la reçus; poëte, tu la donnes.
Ton esprit, enflammé d'une céleste ardeur,
Éclate par soi-même, et moi par ma grandeur.

Si du côté des dieux je cherche l'avantage,
Ronsard est leur mignon, et je suis leur image.
Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,
Te soumet les esprits dont je n'ai que les corps;
Elle t'en rend le maître, et te fait introduire
Où le plus fier tyran n'a jamais eu d'empire;
Elle amollit les cœurs, et soumet la beauté.
Je puis donner la mort; toi, l'immortalité.

FRAGMENTS DE HENRI IV.

ALLOCUTION AVANT LA BATAILLE D'IVRY.

Au moment d'aller à la charge, le Béarnais, se tournant vers les siens : « Gardez « bien vos rangs : si vous perdez vos enseignes, cornettes ou guidons, ce panache « blanc que vous voyez en mon armet vous en servira tant que j'aurai goutte « de sang. Suivez-le; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de « la gloire. »

CHANSON.

Viens, aurore,
Je t'implore,
Je suis gai quand je te voi.
La bergère
Qui m'est chère
Est vermeille comme toi.

De rosée
Arrosée
La rose a moins de fraicheur ;
Une hermine
Est moins fine :
Le lait a moins de blancheur.

Pour entendre
Sa voix tendre,
On déserte le hameau;
Et Tityre,
Qui soupire,
Fait taire son chalumeau.

Elle est blonde,
Sans seconde;
Elle a la taille à la main;
Sa prunelle
Étincelle
Comme l'astre du matin.

D'ambroisie
Bien choisie
Hébé la nourrit à part;
Et sa bouche,
Quand j'y touche,
Me parfume de nectar.

N° 25, page 194.

EXTRAITS DE DU BELLAY.

SONNET.

Las! où est maintenant ce mépris de fortune ?
Où est ce cœur vainqueur de toute adversité,
Cet honneste désir de l'immortalité,
Et ceste belle flamme au peuple non commune?

Où sont ces doux plaisirs qu'au soir, sous la nuit brune,
Les Muses me donnoient, alors qu'en liberté,
Dessus le verd tapis d'un rivage écarté,
Je les menois danser au rayon de la lune?

Maintenant la fortune est maistresse de moi,
Et mon cœur, qui souloit estre maistre de soi,
Est serf de mille maux et regrets qui m'ennuyent :

De la postérité je n'ai plus de souci,
Ceste divine ardeur, je ne l'ai plus aussi,
Et les Muses de moi, comme estranges, s'enfuyent.

ÉLÉGIE D'AMOUR.

S'il m'en souvient, vous me dîtes un jour,
En vous tenant quelque propos d'amour,
Que vous n'étiez de si léger courage
Que de juger du cœur par le visage ;
Qu'amour si tost ne se peut enflammer ;
Qu'il faut enfin connoistre avant d'aimer ;
Et que, hastif, je voulois faire gerbe
D'une moisson qui est encore en herbe.

Quant au premier, je ne veux soutenir
Que vous deviez pour oracle tenir
Tout ce qu'on dit ; ni que, soit vraie ou feinte,
Dessus le front toujours l'amour soit peinte.
Quant est de moi, je ne pris oncq' plaisir
A contrefaire un amoureux désir,
Comme ceux-là qui aiment par la plume,
Et, sans aimer, font l'amour par coutume.

Quant à vouloir en herbe moissonner
Ce qu'en épi vous pourriez me donner

Avec le temps, si j'avois la science
De le gagner avec la patience,
Je ne voudrois qu'on me pust reprocher
Que les fruits verds je voulusse arracher ;
Ni que si sot, ou si hastif je fusse,
Que leur saison attendre je ne pusse :
Mais ne peut-on l'amour assaisonner
Comme les fruits, et par art lui donner
Maturité, sans bien souvent attendre
Si longuement, pour le trouver plus tendre,
Que par le temps, ou autre défaveur,
Il ait perdu le goût ni la saveur ?

Les fruits d'amour sont de nature telle,
Qu'ils plaisent plus en leur saison nouvelle,
Qu'en leur hyver, d'autant que leur verdeur
Ne se mûrit jamais par la froideur ;
Et n'ont le goust et la couleur si franche,
Quand de soi-mesme ils tombent de la branche.

L'amour, Madame, en mon affection,
Est arrivé à sa perfection ;
Et ne pourroient ni le temps ni l'usage
Y ajouter un seul point davantage.
Donques pourquoi en sont les fruits trop verds ?
Prenez le cas, que cinq ou six hyvers
Soient jà passés, et qu'avec longue peine
Ils soient venus en accroissance pleine,
Et souffrez lors que j'ose les cueillir ;
C'est les gaster, que les laisser vieillir.

Nº 26, page 197.

EXTRAITS DE RONSARD.

SONNET.

A MARIE.

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, devisant et filant,
Direz, chantant mes vers, en vous esmerveillant :
Ronsard me célébroit du temps que j'étois belle.

Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Desjà sous le labeur à demy sommeillant,
Qui au bruit de mon nom ne s'aille réveillant,
Bénissant vostre nom de louange immortelle.

Je seray sous la terre, et fantosme sans os
Par les ombres mirtheux je prendray mon repos;
Vous serez au foyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et vostre fier desdain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

DISCOURS AU ROI.

Vous ne venez en France à passer une mer
Qui soit tranquille et calme, et bonace à ramer :
Elle est du haut en bas de factions enflée,
Et de religions diversement soufflée;
Elle a le cœur mutin; toutefois il ne faut
D'un bâton violent corriger son défaut;
Il faut avec le temps en son sens la réduire;
D'un châtiment forcé le méchant devient pire.

Il faut un bon timon pour se savoir guider,
Bien calfeutrer sa nef, sa voile bien guinder;
La certaine boussolle est d'adoucir les tailles,
Estre amateur de paix, et non pas de batailles,
Avoir un bon conseil, sa justice ordonner,
Payer ses créanciers, jamais ne mâçonner,
Estre sobre en habits, être prince accointable,
Et n'ouïr ni flatteurs ni menteurs à sa table.

On espère de vous comme d'un bon marchand,
Qui un riche butin aux Indes va cherchant,
Et retourne chargé d'une opulente proye;
Heureux par le travail d'une si longue voye,
Il rapporte de l'or et non pas de l'airain.
Aussi vous auriez fait si long voyage en vain
Vers le Rhin, le Danube, et la grande Allemagne,
La Pologne que Mars et l'hyver accompagne,
Vienne qui au ciel se brave de l'honneur
D'avoir sçeu repousser le camp du Grand Seigneur,
Venise marinière et Ferrare la forte,
Thurin qui fut françois, et Savoie qui porte,
Ainsi que fait Atlas, sur sa tête les cieux;
En vain vous auriez vu tant d'hommes, tant de lieux,
Si vuide de profit en une barque vaine
Vous retourniez en France après si longue peine.
Il faut faire, mon prince, ainsi qu'Ulisse fit,
Qui des peuples connus sut faire son profit.

Mais quoy! prince invaincu, le sort ne m'a fait estre
Si docte que je puisse enseigner un tel maistre;
En discours si hautains je ne dois m'empescher,
Et ne veux faire ici l'office de prescher.
Ma langue se taira; vos sermons ordinaires,
La complainte du peuple, et vos propres affaires,
Vous prescheront assez : ce papier seulement
S'en va vous saluer, et sçavoir humblement
De vostre majesté, si vous, son nouveau maistre,
Le pourrez par sa muse encore recognoistre.

Il n'a pas l'Italie en poste traversé
Sur un cheval poussif, suant et harassé,
Qui a cent fois tombé son maistre par la course;
Il n'a vendu son bien afin d'enfler sa bourse,
Pour vous aller trouver, et pour parler à vous,
Pour vous baiser les mains, embrasser vos genoux,
Adorer votre face; il ne le sauroit faire;
Son humeur fantastique est aux autres contraire;
Ceux qui n'ont que le corps sont nez pour tels métiers;
Ceux qui n'ont que l'esprit ne le font volontiers.

Je ne suis courtisan, ny vendeur de fumées,
Je n'ay d'ambition les veines allumées,
Je ne saurois mentir; je ne puis embrasser
Genoux, ny baiser mains, ny suivre, ny presser,
Adorer, bonneter : je suis trop fantastique;
Mon humeur d'écolier, ma liberté rustique,
Me devroient excuser, si la simplicité
Trouvoit aujourd'huy place entre la vanité.
C'est à vous, mon grand prince, à supporter ma faute,
Et me louer d'avoir l'âme superbe et haute,
Et l'esprit non servil, comme ayant de Henry,
Vostre père, et de vous trente ans esté nourry.

Un gentil chevalier qui aime de nature
A nourrir des harras, s'il trouve d'aventure
Un coursier généreux, qui, courant des premiers,
Couronne son seigneur de palme et de lauriers,
Et, couvert de sueur, d'escume et de poussière,
Rapporte à la maison le prix de la carrière:
Quand ses membres sont froids, débiles et perclus,
Que vieillesse l'assaut, que vieil il ne court plus;
N'ayant rien du passé que la monstre honorable;
Son bon maistre le loge au plus haut de l'estable,
Luy donne avoine et foin, soigneux de le panser,
Et d'avoir bien servi le fait récompenser;
L'appelle par son nom, et si quelqu'un arrive,
Dit : Voyez ce cheval dont l'haleine, poussive

Et d'ahan maintenant, bat ses flancs à l'entour,
J'estois monté dessus au camp de Montcontour,
Je l'avois à Jarnac; mais tout enfin se change.
Et lors le vieil coursier qui entend sa louange,
Hennissant et frappant la terre, se sourit,
Et bénit son seigneur qui si bien le nourrit.

A MARIE.

Six ans étoient coulés, et la septième année
Étoit presques entière en ses pas retournée,
Quand, loin d'affection, de désir et d'amour,
En pure liberté je passois tout le jour,
Et franc de tout souci qui les âmes dévore,
Je dormois dès le soir jusqu'au point de l'aurore;
Car seul, maistre de moi, j'allois, plein de loisir,
Où le pied me portoit, conduit de mon désir,
Ayant toujours aux mains, pour me servir de guide,
Aristote ou Platon, ou le docte Euripide,
Mes bons hôtes muets, qui ne fâchent jamais;
Ainsi je les reprends, ainsi je les remets.
O douce compagnie, et utile, et honnête!
Un autre en caquetant m'étourdiroit la tête.

Puis, du livre ennuyé, je regardois les fleurs,
Feuilles, tiges, rameaux, espèces et couleurs,
Et l'entrecoupement de leurs formes diverses,
Peintes de cent façons, jaunes, rouges et perses.
Ne me pouvant soûler, ainsi qu'en un tableau,
D'admirer la nature et ce qu'elle a de beau,
Et de dire en passant aux fleurettes écloses :
Celui est presque Dieu qui connoist toutes choses,
Écarté du vulgaire et loin des courtisans,
De fraude et de malice impudens artisans.

Tantôt j'errois seulet par les forêts sauvages,
Sur les bords émaillés de peinturés rivages,
Tantôt par les rochers reculés et déserts,
Tantôt par les taillis, verte maison des cerfs.
J'aimois le cours suivi d'une longue rivière
A voir onde sur onde allonger sa carrière,
Et flot à l'autre flot en roulant s'attacher.

N° 27, page 205.

EXTRAITS DE GUY DE TOURS.

SONNET.

Seule beauté de mes yeux adorée,
Tu as le ris et le regard si beau,
Que si aux mains tu portois un flambeau,
On te prendroit pour l'alme Cythérée.

Tu as comme elle une grâce assurée ;
Et dans les rais de ton soleil jumeau,
Comme en ses yeux, maint folâtre amoureau
Tient, pour blesser, la flèche préparée.

Tu as la voix et le parler comme elle,
Comme son sein, ton beau sein se pommelle,
Et toutes deux avez même embonpoint ;

Vos lèvres sont vermeilles comme rose ;
Vous différez toutefois d'une chose :
Car Vénus aime, et toi, tu n'aimes point.

CHANSON.

Bienheureuse tu chante,
Cigale, en ces rameaux,
Et chétif, je lamente
Mon deuil sous ces ormeaux.

Tu te pais de rosée,
Je me pais de ces pleurs
Dont ma face arrosée
Témoigne mes douleurs.

La chaleur estivale
Ne t'endommage point,
Et la flamme fatale
D'amour toujours me point.

Où il te plait, tu voles,
Et je suis en prison :
Gaies sont tes paroles,
Et triste est ma chanson.

Trop tu te glorifie,
Et je m'abaisse trop
Sous ce Dieu de Paphie
Qui m'emmène au galop.

Ton égal me puis dire,
En un point seulement :
En chantant, tu expire,
Moi, je meurs en chantant!

A SON BOCAGE.

O joli bosquet,
Où toujours babille,
D'un mignard caquet,
La troupe gentille
Des oiseaux gaillards
Qui, d'une aile peinte,
Volettent sans crainte
Parmi tes feuillards!

N'est-ce un grand déduit,
Aux saisons qu'Hercule
Plus âprement luit
En la canicule,
D'avoir sur son œil
Un épais feuillage,
Qui notre visage
Garde du soleil?

Que jamais des foudres
Les feux inhumains
N'offensent tes coudres
Plantés de mes mains!
Ni chaleur, ni pluie,
Ni grêle, ni vent,
Fièrement soufflant,
Jamais ne t'ennuie!

Mais bien sous ton ombre,
Les rossignolets,
Avec un bon nombre
D'autres oiselets,
Volettent sans cesse,
Chantant les beautés
Et les cruautés
D'Anne, ma Déesse!

EXTRAIT DE BELLEAU.

Avril, l'honneur et des bois
Et des mois;
Avril, la douce espérance

Des fruits qui, sous le coton
Du bouton,
Nourrissent leur jeune enfance;

Avril, l'honneur des prés verds,
Jaunes, pers,
Qui, d'une humeur bigarrée,
Émaillent de mille fleurs,
De couleurs,
Leur parure diaprée;

Avril, l'honneur des soupirs
Des zéphirs
Qui, sous le vent de leur aile,
Dressent encore ès forêts
De doux rets,
Pour ravir Flore la belle;

Avril, c'est ta douce main
Qui, du sein
De la nature, desserre
Une moisson de senteurs,
Et des fleurs
Embaumant l'air et la terre.

Avril, l'honneur verdissant,
Florissant
Sur les tresses blondelettes
De ma dame, et de son sein
Toujours plein
De mille et mille fleurettes;

Avril, la grâce et le ris
De Cypris,
Le flair et la douce haleine;
Avril, le parfum des dieux
Qui, des cieux,
Sentent l'odeur de la plaine;

C'est toi, courtois et gentil,
Qui d'exil
Retires ces passagères,
Ces arondelles qui vont,
Et qui sont
Du printemps les messagères.

L'aubépine, et l'églantin,
Et le thym,
L'œillet, le lis, et les roses,
En cette belle saison,
A foison,
Montrent leurs robes écloses.

Le gentil rossignolet,
Doucelet,
Découpe dessous l'ombrage
Mille fredons babillards,
Frétillards,
Aux doux sons de son ramage.

C'est à ton heureux retour,
Que l'amour
Souffle, à doucettes haleines,
Un feu croupi et couvert
Que l'hiver
Recéloit dedans nos veines.

Tu vois en ce temps nouveau
L'essaim beau
De ces pillardes avettes (abeilles)
Voleter de fleur en fleur,
Pour l'odeur
Qu'ils musent en leurs cuissettes.

Mai vantera ses fraischeurs,
Ses fruits meurs,
Et sa féconde rosée,
La manne, et le sucre doux,
Le miel roux
Dont sa grâce est arrosée.

Mais moi je donne ma voix
A ce mois
Qui prend le surnom de celle
Qui de l'écumeuse mer
Vit germer
Sa naissance maternelle.

N° 28, page 206.

EXTRAIT DE DUBARTAS.

LE DÉLUGE.

L'amas des eaux du ciel, joint à nos basses eaux,
Des monts plus sourcilleux dérobant les coupeaux,
Auroit noyé ce tout, si, triomphant de l'onde,
Noé n'eût comme enclos dans peu d'arbres le monde,
Bâtissant une nef, et, par mille travaux,
Conservant là dedans tout genre d'animaux.

Ils n'y furent entrés, que dans l'obscure grotte
Du mutin roi des vents, le Tout-Puissant garrotte
L'aquilon chasse-nue, et met pour quelque temps
La bride sur le col aux forcenés Autans:
D'une aile toute moite, ils commencent leur course;
Chaque poil de leur barbe est une humide source;
De nues une nuit enveloppe leur front;
Leur crin froid et neigeux tout en pluie se fond,
Et pressant de leur main l'épaisseur des nuages,
Les font crever en pluie, en éclairs, en orages.
Les torrents écumeux, les fleuves, les ruisseaux,
S'enflent en un moment! jà les confuses eaux
Perdent leurs premiers bords, et dans la mer salée
Ravagent les moissons, courent bride avalée.
La terre tremble toute, et, tressaillant de peur,
Dans ses veines ne laisse une goutte d'humeur.
Et toi, toi-même, ô ciel! les écluses débondes
De tes larges marais, pour dégorger les ondes
Sur ta sœur (la terre), qui, vivant et sans honte et sans loi,
Se plaisoit seulement à déplaire à ton roi.
Jà la terre se perd, jà Nérée est sans marge;
Les fleuves ne vont plus se perdre en la mer large;
Eux-mêmes sont la mer; tant d'océans divers
Ne font qu'un océan : même cet univers
N'est rien qu'un grand étang, qui veut joindre son onde
Au demeurant des eaux répandu sur le monde.
L'estourgeon, côtoyant les cimes des châteaux,
S'émerveille de voir tant de toits sous les eaux;
Le manat, le mular, s'allongent sur les croupes
Où naguère broutoient les sautelantes troupes
Des chèvres porte-barbe, et les dauphins camus
Des arbres montagnards rasent les chefs ramus.
Rien ne sert au lévrier, au cerf, à la tigresse,
Au lièvre, au cavalot, sa plus prompte vitesse :
Plus il cherche la terre, et plus et plus, hélas!
Il la sent, effrayé, se perdre sous ses pas.
Le bièvre (castor), la tortue, et le fier crocodile,
Qui jadis jouissoient d'un double domicile,
N'ont que l'eau pour maison; les loups et les agneaux,
Les lions et les daims, voguent dessus les eaux,
Flanc à flanc, sans soupçon. Le vautour, l'hirondelle,
Après avoir longtems combattu de leur aile
Contre un trépas certain, enfin tombent lassés,
N'ayant où se percher, dans les flots courroucés.
Quant aux pauvres humains, pense celui qui gagne
La pointe d'une tour, l'autre d'une montagne,
L'autre pressant un cèdre, or' des pieds, or' des mains,
Gravir jusqu'au sommet des rameaux incertains.
Mais, las! les flots montants à mesure qu'ils montent,

Dès que leur chef paroît, aussitôt le surmontent;
L'un flotte sur des ais, encore mi-dormant,
L'autre des pieds et bras va sans cesse ramant,
Ayant vu s'abîmer ses germaines, sa mère,
Le plus cher de ses fils, sa compagne et son père :
Mais enfin, il se rend, jà las de trop ramer,
A la discrétion de l'infidelle mer.
Tout, tout meurt à ce coup : mais les Parques cruelles,
Qui jadis, pour trancher les choses les plus belles,
S'armoient de cent harnois, n'ont ores pour bourreaux
Que les efforts baveux des bouillonnantes eaux.

Tandis la sainte nef sur l'échine azurée
Du superbe Océan naviguoit assurée,
Bien que sans mât, sans rame, et loin, loin de tout port :
Car l'Éternel étoit son pilote et son nord.
Trois fois cinquante jours, le général naufrage
Dévasta l'univers; enfin d'un tel ravage
L'Immortel attendri n'eut pas sonné sitôt
La retraite des eaux, que soudain flot sur flot
Elles vont s'écouler; tous les fleuves s'abaissent;
La mer rentre en prison; les montagnes renaissent;
Les bois montrent déjà leurs limoneux rameaux;
Jà la campagne croît par le décroît des eaux;
Et bref la seule main du Dieu darde-tonnerre,
Montre la terre au ciel, et le ciel à la terre.

EXTRAITS DE CHASSIGNET.

PSAUME XLVIII.

Vois-tu bien ces richards, superbement vestus
De pourpre et d'écarlate,
Qui donnent mille ébats à leur chair délicate,
Mettant en leurs trésors leurs plus belles vertus?

Le frère, toutefois, ne sçauroit de la mort
Sauver son propre frère,
Ni présenter à Dieu une offrande si chère,
Qui réveille un mortel qui sous la tombe dort.

L'inviolable loi du destin le défend;
La mort aime carnage,
Et frappe également l'ignorant et le sage,
Le prudent et le sot, le vieillard et l'enfant.

Et puis, ces malheureux, qui tant ont fait de pas,
Qui tant ont pris de peines
Pour gagner des trésors, délaissent leurs domaines
Aux mains d'un héritier qu'ils ne connoissent pas.

Leurs jardins si bien faits, leurs parterres si beaux,
Leur palais et leur grange
Échappent de leur main, et, par un triste échange,
Au lieu de leurs maisons, ils peuplent des tombeaux.

Cependant ils pensoient, perpétuant leur nom,
Qu'éternels en leurs races,
Ils pourroient prolonger jusqu'aux dernières traces
Du monde consumé leur gloire et leur renom.

Le bras du Tout-Puissant de l'enfer abysmé
Délivrera mon âme,
Me recevant à soi aussi tost que la lame
Revomira mon corps, derechef animé.

Mais quand pour les méchants le jour s'éclipsera,
De leur richesse altière
Ils ne remporteront que les ais d'une bière,
Et leur gloire au tombeau ne les assistera.

Et soudain qu'ils seront dans l'enfer arrestés,
Compagnons de leurs frères,
Après avoir quitté leurs grandeurs passagères,
Ils pleureront longtemps leurs courtes voluptés.

PSAUME VI.

DOMINE, NE IN FURORE, ETC.

Daigne me regarder des yeux de ta clémence;
Ne me corrige point, Seigneur, dans ta vengeance,
Et n'étends sur mon chef ton courroux endurci;
Mais touché des accens de ma plainte éplorée,
Évoque, père doux, ma cause déplorée
Du siége de justice au trosne de merci.

Seigneur, si de tes mains les ouvrages nous sommes,
Pardonne aux criminels comme père des hommes,
Et non point comme auteur de leur iniquité :
Siéroit-il pas mieux à ta divine essence
D'effacer le péché par ta grande clémence,
Qu'effacer le pécheur par ta sévérité?

Tire-moi des langueurs qui me suivent sans nombre,
Comme les corps humains sont suivis de leur ombre,
Plutost par ta bonté que par ton jugement;
Et retourne sur moi les yeux de ton visage,
Tels qu'ils luisent en toi, quand tu portes l'image
Non d'un juge irrité, mais d'un père clément.

Que si tu veux, Seigneur, perdre ta créature,
Quel est celui de nous, qui, dans la sépulture,
Se souviendra de toi au royaume des morts?
Est-ce dans le tombeau, dessous la terre noire,
Que les corps sans esprit célèbrent de ta gloire
La renaissante histoire et les vivants accords?

Qu'excessif et cruel est le mal qui me touche!
Je n'ai plus pour parler de langue ni de bouche;
Ma bouche ne sait plus que se plaindre et gémir;
Mon lit toutes les nuits est trempé de mes larmes;
Çà et là combattu de diverses allarmes,
Quand tout le monde dort, je ne puis m'endormir.

Pourrois-je bien dormir, pécheur abominable,
Si mes yeux, devenus un fleuve inépuisable,
Ne font plus que pleurer mes innocens ennuis?
J'en ai trouble la vue, et leur prunelle éteinte,
Devant mes ennemis s'éblouissant de crainte,
Au lieu de voir des jours, ne voit plus que des nuits.

Mais tu sais pardonner, et ta main tu retire,
Sitost que nous cessons de provoquer ton ire;
Et c'est ainsi, grand Dieu, que variant le sort,
Ceux qui sur notre honte établissent leurs gloires,
De vergogne éperdus, voyent en nos victoires
Leur honte et notre honneur, notre vie et leur mort.

Ils se réjouissoient de nous voir en tristesse;
Nos pleurs étoient leurs ris, nos pertes leur richesse,
Nos peines leur repos, nos hyvers leurs printemps;
Tous nos jours de tempeste étoient leurs jours de calme;
Nos plaisirs leurs douleurs, nos défaites leur palme,
Et nos jours pluvieux le plus beau de leur temps.

Mais en moins d'un moment, confondus en leurs trames,
Ils frémiront d'horreur, reprochant à leurs âmes
Tant d'injustes desseins contre moi projetés;
Et la honte bientost, à l'échine courbée,
A l'œil cave, au teint rouge, à la bouche plombée,
Sera le plus doux fruit de leurs impiétés.

N° 29, page 211.

ANALYSE DE LA CLÉOPATRE DE JODELLE,

D'APRÈS FONTENELLE, HISTOIRE DU THÉATRE FRANÇAIS.

La première de toutes les tragédies françaises est la Cléopâtre de Jodelle. Elle est d'une simplicité fort convenable à son ancienneté. Point d'action, point de jeu ; de grands et de mauvais discours partout. Il y a toujours sur le théâtre un chœur à l'antique, qui finit tous les actes, et s'acquitte bien du devoir d'être moral et embrouillé ; mais pour donner une idée plus juste de cette pièce, en voici un plan, scène par scène, assez exact et assez court. Il y a un prologue adressé à Henri II.

Acte Ier. scène Ire. L'ombre d'Antoine plaint ses malheurs, et annonce que Cléopâtre mourra bientôt. Scène II. Cléopâtre dit à Iras et à Charmion, ses confidentes, qu'elle a vu Antoine en songe. Elle ne doute point qu'Octavien ne la destine au triomphe, et elle veut absolument éviter ce déshonneur. Ensuite le chœur a un beau sujet de moraliser sur l'inconstance de la fortune.

Acte II. Octavien, Agrippa, Proculée. Longue histoire et peu nécessaire de toutes les guerres passées. Résolution de faire vivre Cléopâtre pour la mener à Rome, et puis le chœur moral.

Acte III. Octavien, Cléopâtre, Seleuque. Lamentation de Cléopâtre à Octavien, qui répond à toutes ses mauvaises excuses. Enfin Cléopâtre, pour mieux le toucher, lui livre son trésor. Seleuque, sujet de la reine, dit qu'elle ne livre pas tout. Sur cela, elle lui saute aux cheveux devant César, et lui donne cent coups de pied.

CLÉOPATRE.

O faux meurtrier ! ô faux traistre ! arraché
Sera le poil de ta teste cruelle.
Que plust aux dieux que le fust ta cervelle !
Tiens, traistre, tiens.

SELEUQUE.

O dieux !

CLÉOPATRE.

Cas détestable !
Un serf ! un serf !

OCTAVIEN.

Mais chose émerveillable
D'un cœur terrible !

CLÉOPATRE.

Eh quoy ! m'accuses-tu ?
Me croyois-tu veuve de ma vertu,
Comme d'Antoine ? ah ! traistre !...

SELEUQUE.

Retiens-la,
Puissant César, retiens-la doncq.

CLÉOPATRE.

Voilà
Tous mes bienfaits : hou ! le deuil qui m'efforce
Donne à mon cœur langoureux telle force,
Que je pourrois, ce me semble, froisser
Du poing tes os, et tes flancs crevasser
A coups de pied.

OCTAVIEN.

O quel grinçant courage !
Mais rien n'est plus furieux que la rage
D'un cœur de femme, etc.

J'ai cru qu'on ne serait pas fâché de voir, par cet échantillon, de quelle noblesse était alors la tragédie.

Acte IV. Cléopâtre, Iras, Charmion. Résolution de ces trois femmes de mourir ensemble.

Acte V. Proculée, le chœur. Proculée conte au chœur la mort de Cléopâtre.

N° 30, page 216.

ANALYSE DE LA TRAGÉDIE D'HIPPOLYTE,

PAR GARNIER.

La pièce est précédée d'un prologue : c'est l'ombre d'Égée, père de Thésée, qui prédit tous les malheurs par lesquels l'impiété de son fils, ravisseur de Proserpine, doit être punie. Ce sont là absolument les prologues d'Euripide et de Sénèque.

Acte Ier. Monologue d'Hippolyte : il raconte un songe qui le menace d'une mort terrible.

Chœur de chasseurs, qui chantent des hymnes en l'honneur de Diane.

Acte II. Phèdre avoue à sa nourrice son amour pour Hippolyte, et cherche à le justifier. La nourrice veut d'abord la détourner du crime, mais la voyant résolue à mourir victime de sa passion, elle lui conseille de la déclarer à Hippolyte. Le chœur maudit la tyrannie de l'amour.

Acte III. Phèdre invoque la mort pour la délivrer de sa funeste passion. Elle se retire ; sa nourrice vient déplorer l'état de cette malheureuse reine, qui rentre bientôt pour prier Diane d'attendrir Hippolyte. Le jeune homme paraît alors ; Phèdre lui fait l'aveu de son amour criminel ; le héros indigné tire son épée, et bientôt la jette en s'enfuyant. La nourrice s'en empare pour pouvoir accuser

Hippolyte auprès de son père. Le chœur termine l'acte par des stances sur la perfidie es femmes.

Cet acte a plus de mouvement que tous les autres. C'est là que se trouvent des vers dont Racine n'a pas dédaigné d'imiter le sens, comme Garnier lui-même les avait empruntés à Sénèque. Ce morceau donnera une idée du style de Garnier.

J'ai, misérable, j'ai la poitrine embrasée
De l'amour que je porte aux beautés de Thésée,
Telles qu'il les avoit lorsque bien jeune encor
Son menton cotonnoit d'une frisure d'or,
Quand il vit, étranger, la maison dédalique
De l'homme mi-taureau, notre monstre crétique.
Hélas, que sembloit-il ? ses cheveux crépelés
Comme soye retorse en petits annelets
Lui blondissoient la tête, et sa face étoilée
Étoit entre le blanc de vermillon mêlée.
Sa taille belle et droite avec ce teint divin
Ressembloit égalée à celle d'Apollin,
A celle de Diane, et surtout à la vôtre,
Qui en rare beauté surpassez l'une et l'autre.
Si nous vous eussions vu, quand votre géniteur
Vint en l'isle de Crète, Ariane ma sœur
Vous eût plutôt que lui par son fil salutaire
Retiré des prisons du roi Minos, mon père.
. . . .
O tourment de mon cœur, amour qui me consommes !
O mon bel Hippolyte, honneur des jeunes hommes !
Je viens, la larme à l'œil, me jeter devant vous,
Et d'amour enivrée embrasser vos genoux.
Ayez pitié de moi.....

Sans doute, il y a aussi loin de ces vers à ceux de Racine, que du siècle de Henri II à celui de Louis XIV ; mais ils ont quelque chose de doux et d'harmonieux qui décèle un habile versificateur. Au quatrième acte, Thésée paraît ; la nourrice et Phèdre accusent tour à tour Hippolyte, et après les imprécations de Thésée et un monologue de la nourrice, le chœur dit que les dieux sauront punir le coupable et sauver l'innocent.

Le chœur se trompe, car au cinquième acte un messager vient raconter la mort affreuse d'Hippolyte. Phèdre accourt bientôt pour le justifier et s'accuser elle-même, et l'acte finit par les lamentations du chœur et de Thésée.

A. B.

———

N° 31, page 221.

ANALYSE DE LA COMÉDIE DES ESPRITS,

PAR LARIVEY, D'APRÈS M. SAINTE-BEUVE.

Le fond de la pièce, dit Suard, roule sur cette idée prise dans *l'Andrienne* de Térence, et que Molière a depuis employée dans *l'École des Maris,* de deux vieillards, dont l'un, sévère et grondeur, ne parvient qu'à faire de son fils un mauvais sujet, tandis que l'autre, frère du premier, n'a qu'à se louer de la conduite de son neveu, qu'il a élevé avec douceur et qu'il s'est attaché par son indulgence. Le commencement de la comédie présente absolument le sujet du *Retour Imprévu,* de Regnard. C'est Urbain, fils de Severin, le vieillard grondeur, qui profite de l'absence de son père pour donner à souper à sa maîtresse Féliciane dans la maison du bonhomme. Severin revient au moment où on l'attendait le moins; Frontin, son valet, pour l'empêcher d'entrer dans sa maison, lui persuade qu'il y revient des esprits, et qu'un certain Ruffin de sa connaissance, qui pourrait le désabuser, est un extravagant. Pendant ce temps, on vole à Severin une bourse qu'il avait enterrée, et on ne la lui rend qu'à condition qu'il laissera son fils Urbain épouser Féliciane, et sa fille Laurence épouser Désiré. Féliciane, qu'on avait crue d'abord sans fortune, se trouve être la fille d'un riche marchand protestant, Gérard, qui avait eu le bonheur d'échapper au massacre de la Saint-Barthélemy. Mais comme Severin ne veut pas entendre parler des noces de son fils, ni de celles de sa fille, c'est Hilaire, le frère indulgent, qui se charge de tout ce dénoûment, qui rentre dans celui de *l'Avare.* Il y a encore bien d'autres ressemblances entre ces deux pièces; et d'abord le principal caractère, Severin, est un avare, et tellement semblable à Harpagon, qu'il est impossible de croire qu'il n'ait pas été connu de Molière. Il faut penser aussi que tous deux ont pris Plaute pour modèle; mais dans la comédie de Larivey, ainsi que dans celle de Molière, l'avare est un homme riche, et connu pour tel, ce qui rend la position bien plus comique et l'expose à bien plus d'embarras que celui de Plaute, qui est regardé comme pauvre.

Nous donnerons quelques extraits. À l'acte II, Severin arrive des champs avec sa bourse sous son manteau, et, ne pouvant la déposer à la maison, à cause des diables, profite, pour la cacher, d'un moment où son valet Frontin est éloigné.

« Je me veux retirer de çà, puisque je suis seul; mon Dieu, que je suis misérable! m'eût-il pu jamais advenir plus grand malheur qu'avoir des diables pour mes hôtes? qui sont cause que je ne puis me décharger de ma bourse. Qu'en ferai-je? si je la porte avec moi, et que mon frère la voie, je suis perdu! Où la pourrai-je donc laisser en sûreté?...

« Mais puisque je ne suis vu de personne, il sera meilleur que je la mette ici, en ce trou, où je l'ai mise autre fois, sans que jamais j'y aie trouvé faute. O petit trou, combien je te suis redevable!...

« Mais si on la trouvoit, une fois paye pour toujours; je la porterai encore avec moi. Je l'ai apportée de plus loing. On ne me la prendra pas. Non : personne ne me voit-il? J'y regarde, pour ce que quand on sait qu'un qui me ressemble a de l'argent, on lui dérobe incontinent...

« Que maudits soient les diables qui ne me laissent mettre ma bourse en ma maison; tudieu! que dis-je? que ferois-je s'ils m'écoutoient? je suis en grande peine, il vaut mieux que je la cache, car puisque la fortune me l'a autrefois gardée, elle voudra bien me faire encore ce plaisir. Hélas! ma bourse, hélas! mon âme, hélas! toute mon espérance, ne te laisse pas trouver, je t'en prie!...

« Que ferai-je? l'y mettrai-je? oui, nenni; si ferai-je, l'y vais mettre; mais devant que me décharger, je veux voir si quelqu'un me regarde. Mon Dieu, il me semble que je suis vu d'un chacun, même que les pierres et les bois me regardent. Hé, mon petit trou, mon mignon, je me recommande à toi; or sus, au nom de Dieu et de saint Antoine de Padoue, *in manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*...

« C'est à cette heure qu'il faut que je regarde si quelqu'un m'a vu; ma foi! personne; mais si quelqu'un marche dessus, il lui prendra peut-être envie de voir que c'est; il faut que souvent j'y prenne garde et n'y laisse fouiller personne. Si faut-il que j'aille où j'ai dit, afin de trouver quelque expédient pour chasser ces diables de mon logis; je vais par delà, car je ne veux passer auprès d'eux... »

Mais à peine a-t-il fait quelques pas, que Désiré, amoureux de Laurence, qu'il ne peut épouser, faute de dot, sort d'un coin d'où il a tout entendu; il vide la bourse, qu'il remet en place après l'avoir remplie de cailloux. Le vieillard revient au plus vite pour surveiller son cher trésor. Les regards furtifs qu'il lui lance, sa sollicitude intempestive à rôder à l'entour, sa maladroite affectation à éconduire ceux qui approchent de trop près, sa manie d'interpréter en un sens fâcheux les propos et les gestes des autres personnages, les quiproquo fréquents qui en résultent, et dans l'un desquels il lui échappe de crier *au voleur;* tant de soins et de transes pour une bourse déjà dérobée, ce sont là, il faut le reconnaître, des effets d'un grand comique et d'un excellent ridicule, que Plaute n'a pas connus, et que Molière lui-même s'est interdits en rapprochant et en confondant presque l'instant du vol et celui de la découverte. Enfin cette fatale découverte se fait. Laissons parler Severin :

« Mon Dieu! qu'il me tardoit que je fusse dépêché de celui-ci, afin de reprendre ma bourse; j'ai faim, mais je veux encore épargner ce morceau de pain que j'avois apporté : il me servira bien pour mon souper et pour demain mon dîner, avec un ou deux navets cuits entre les cendres. Mais à quoi dépensé-je le tems, que je ne prends ma bourse, puisque je ne vois personne qui me regarde? O m'amour, t'es-tu bien portée?... Jésus! qu'elle est légère! Vierge Marie! qu'est ceci qu'on a mis dedans? Hélas! je suis détruit, je suis perdu, je suis ruiné! au voleur! au larron! au larron! prenez-le, arrêtez tous ceux qui passent, fermez les portes, les huys, les fenêtres! Misérable que je suis, où cours-je? à qui le dis-je? je ne sais où je suis, que je fais, ni où je vas! Hélas! mes amis, je me recommande à vous tous, secourez-moi, je vous prie, je suis mort, je suis perdu. Enseignez-moi qui m'a dérobé mon âme, ma vie, mon cœur et toute mon espérance. Que n'ai-je un licol pour me pendre? car j'aime mieux mourir que vivre ainsi. Hélas! elle est toute vide. Vrai Dieu, qui est ce cruel qui tout à un coup m'a ravi mes biens, mon honneur et ma vie? Ah! chétif que je suis, que ce jour m'a été malencontreux! A quoi veux-je plus vivre, puisque j'ai perdu mes écus que j'avois si soigneusement amassés, et que j'aimois et tenois plus chers que mes propres yeux? mes écus que j'avois épargnés, retirant le pain de ma bouche, n'osant manger mon saoul! et qu'un autre jouit maintenant de mon mal et de mon dommage!

FRONTIN.

Quelles lamentations entends-je là ?

SEVERIN.

Que ne suis-je auprès de la rivière, afin de me noyer !

FRONTIN.

Je me doute que c'est.

SEVERIN.

Si j'avois un couteau, je me le planterois en l'estomac.

FRONTIN.

Je veux voir s'il dict à bon escient ; que voulez-vous faire d'un couteau, seigneur Severin ? tenez, en voilà un.

SEVERIN.

Qui es-tu ?

FRONTIN.

Je suis Frontin, ne voyez-vous pas ?

SEVERIN.

Tu m'as dérobé mes écus, larron que tu es ; çà, rends-les-moi, rends-les-moi, ou je t'étranglerai.

FRONTIN.

Je ne sais que vous voulez dire.

SEVERIN.

Tu ne les as pas donc ?

FRONTIN.

Je vous dis que je ne sais que c'est.

SEVERIN.

Je sais bien qu'on me les a dérobés.

FRONTIN.

Et qui les a pris ?

SEVERIN.

Si je ne les trouve, je délibère me tuer moi-même.

FRONTIN.

Hé, seigneur Severin, ne soyez pas si colère.

SEVERIN.

Comment, colère? j'ai perdu deux mille écus.

FRONTIN.

Peut-être que les retrouverez; mais vous disiez toujours que n'aviez pas un liard, et maintenant vous dites que avez perdu deux mille écus.

SEVERIN.

Tu te gobbes encore de moi, méchant que tu es.

FRONTIN.

Pardonnez-moi.

SEVERIN.

Pourquoi donc ne pleures-tu?

FRONTIN.

Parce que j'espère que les retrouverez.

SEVERIN.

Dieu le veuille, à la charge de te donner cinq bons sols.

FRONTIN.

Venez dîner; dimanche vous les ferez publier au prône, quelqu'un vous les rapportera.

SEVERIN.

Je ne veux plus boire ne manger, je veux mourir ou les trouver.

FRONTIN.

Allons, vous ne les trouverez pas pourtant, et si ne dînez pas.

SEVERIN.

Où veux-tu que j'aille? au lieutenant criminel?

FRONTIN.

Bon!

SEVERIN.

Afin d'avoir commission de faire emprisonner tout le monde?

FRONTIN.

Encore meilleur, vous les retrouverez; allons, aussi bien ne faisons rien ici.

SEVERIN.

Il est vrai; car, encore que quelqu'un de ceux-là (*montrant le parterre*) les eût, il ne les rendroit jamais. Jésus, qu'il y a de larrons en Paris!

HILAIRE.

Qu'en est-il besoin?

SEVERIN.

Ho, ho, s'il s'en falloit quelqu'un?

HILAIRE.

Il n'y a point de faute, je vous en réponds.

SEVERIN.

Baillez-moi donc par écrit.

FORTUNÉ.

O quel avaricieux!

HILAIRE.

Voyez, il ne me croira pas.

SEVERIN.

Or sus, c'est assez, votre parole vous oblige; mais que dites-vous de quinze mille francs?

FORTUNÉ.

Regardez s'il s'en souvient!

HILAIRE.

Je dis que nous voulons en premier lieu que bailliez votre fille à Désiré.

SEVERIN.

Je le veux bien.

HILAIRE.

Après, que consentiez qu'Urbain épouse une fille avec quinze mille francs.

SEVERIN.

Quant à cela, je vous en prie; quinze mille francs! Il sera plus riche que moi.

Dans ces seuls mots : « *Il sera plus riche que moi!* » — « *O Dieu! ce sont les mêmes!* » il y a un accent d'avarice, une naïveté de passion, une science de la nature humaine, qui suffirait pour déceler en Larivey un auteur comique d'un ordre éminent. Mais, tout supérieur qu'il était pour son siècle, il ne poussa pas le talent jusqu'au génie; et comme aucun génie n'avait encore frayé la route, ce talent eut peine à se faire jour, et défaillit fréquemment. Venu après Molière, Larivey aurait sans doute égalé Regnard; il ne fut que le premier des bouffons.

HILAIRE.

Ils sont ici près, et devant qu'il soit longtemps vous les aurez entre vos mains.

SEVERIN.

Je ne puis le croire, si je ne les vois et les touche.

HILAIRE.

Devant que vous les ayez, il faut que me promettiez deux choses : l'une de donner Laurence à Désiré, l'autre de consentir qu'Urbain prenne une femme avec quinze mille livres.

SEVERIN.

Je ne sais que vous dites ; je ne pense à rien qu'à mes écus, et ne pensez pas que je puisse entendre, si je ne les ai entre mes mains ; je dis bien que si me les faites rendre, je ferai ce que vous voudrez.

HILAIRE.

Je le vous promets.

SEVERIN.

Et je le vous promets aussi.

HILAIRE.

Si ne tenez votre promesse, nous les vous ôterons. Tenez, les voilà.

SEVERIN.

O Dieu ! ce sont les mêmes. Hélas ! mon frère, que je vous aime ! je ne vous pourrois jamais récompenser le bien que vous me faites, deussé-je vivre mille ans.

HILAIRE.

Vous me récompenserez assez, si vous faites ce dont je vous prie.

SEVERIN.

Vous m'avez rendu la vie, l'honneur, et les biens que j'avois perdus avec ceci.

HILAIRE.

Voilà pourquoi vous me devez faire ce plaisir.

SEVERIN.

Et qui me les avoit dérobés ?

HILAIRE.

Vous le saurez après, répondez à ce que je demande.

SEVERIN.

Je veux premièrement les compter.

A Poulangis il s'en alloit,
Parmi les sablons et les fanges,
Portant sa maistresse à vendanges,
Sans jamais broncher d'un seul pas ;
Car Martin souffert ne l'eust pas,
Martin qui toujours par derrière
Avoit la main sur sa croupière.
Au surplus, un asne bien fait,
Bien membru, bien gras, bien refait,
Un asne doux et débonnaire,
Qui n'avoit rien de l'ordinaire,
Mais qui sentoit avec raison
Son asne de bonne maison ;
Un asne sans tache et sans vice,
Né pour faire aux dames service,
Et non point pour estre sommier,
Comme ces porteurs de fumier,
Ces pauvres baudets de village,
Lourdauts, sans cœur et sans courage,
Qui jamais ne prennent leur ton
Qu'à la mesure d'un baston.
Vostre asne fut d'autre nature,
Et couroit plus belle adventure :
Car, à ce que j'en ay appris,
Il estoit bourgeois de Paris,
Et de fait, par un long usage,
Il retenoit du badaudage,
Et fesoit un peu le mutin
Quand on le sangloit trop matin.
Toutefois je n'ay connoissance
S'il y avoit eu sa naissance.
Quoy qu'il en soit, certainement
Il y demeura longuement,
Et soutint la guerre civile
Pendant les siéges de la ville,
Sans jamais en estre sorty,
Car il estoit du bon party,
Dà, et si le fit bien paroistre,
Quand le pauvret aima mieux estre
Pour l'union en pièces mis
Que vif se rendre aux ennemis.
Tel Seize, qui de foy se vante,
Ne voudroit ainsi mettre en vente
Son corps par pièces estallé,
Et veut qu'on l'estime zélé.
Or bien il est mort sans envie ;
La ligue luy cousta la vie.
Pour le moins eut-il ce bonheur
Que de mourir au lit d'honneur,

Et de verser son sang à terre
Parmi les efforts de la guerre,
Non point de vieillesse accablé,
Rogneux, galeux, au coing d'un blé;
Plus belle fin lui estoit due!
Sa mort fut assez cher vendue,
Car au boucher qui l'achcta
Trente escus d'or sol il cousta;
La chair, par membre despecée,
Tout soudain en fut dispersée;
Au légat et le vendit-on
Pour veau peut-estre ou pour mouton.
De cette façon magnifique,
En la nécessité publique,
(O rigueur étrange du sort!)
Vostre asne, ma commère, est mort,
Vostre asne, qui par adventure,
Fut un chef-d'œuvre de nature.
Depuis ce malheur advenu,
Martin malade est devenu,
Tant il portoit une amour forte
A cette pauvre beste morte.
Hélas! qui peut voir sans pitié
Un si grand effet d'amitié!
De moy (je le dis sans reproche)
Quoy que je ne fusse si proche
Du deffunct, comme estoit Martin,
J'ay tel ennuy de son destin,
Que depuis quatre nuits entières
Je n'ay sceu clore les paupières;
Car, lorsque je cuide dormir,
Je me sens forcé de gémir,
De soupirer et de me plaindre;
Mille regrets viennent atteindre
Sans cesse mon cœur, et l'esmoy
Ne déloge point de chez moy;
Depuis cette cruelle perte,
Mon ame aux douleurs est ouverte,
Si que, pour n'avoir plus d'ennuy,
Il faut que je meure après lui.

On le fit mourir en la fleur de son age, le mardy XXVIII d'aoust 1590.

CHANSON.

J'ai couru tous ces bocages,
Ces prés, ces monts, ces rivages,
Mais je n'ai trouvé pourtant
Celle que j'ai poursuivie:

Hélas ! qui me l'a ravie
La nymphe que j'aimois tant?

Pastourelles joliettes,
Qui de vos voix déliettes
Vos ardeurs allez chantant,
Selon qu'amour vous convie,
Dites, qui me l'a ravie
La nymphe que j'aimois tant?

Ah ! c'en est fait, c'est fait d'elle !
Un Dieu, la voyant si belle,
Parmi ces bois l'écartant,
Épris d'amoureuse envie,
Au ciel me l'aura ravie
La nymphe que j'aimois tant.

Adieu, forêts désolées;
Adieu, monts; adieu, vallées;
Adieu, je vous vais quittant.
Puis-je plus rester en vie,
Puisque l'on me l'a ravie
La nymphe que j'aimois tant?

N° 33, page 224.

EXTRAITS DE PASSERAT.

CHANSON SUR LA JOURNÉE DE SENLIS, TIRÉE DE LA SATIRE MÉNIPPÉE.

A chacun nature donne
Des pieds pour le secourir :
Les pieds sauvent la personne ;
Il n'est que de bien courir.

Ce vaillant prince d'Aumale [1],
Pour avoir fort bien couru,
Quoiqu'il ait perdu sa malle,
N'a pas la mort encouru.

Quand ouverte est la barrière,
De peur de blasme encourir,
Ne demeurez point derrière :
Il n'est que de bien courir.

[1] Le duc d'Aumale, qui perdit la bataille de Senlis et se sauva par la fuite.

Courir vaut un diadesme ;
Les coureurs sont gens de bien :
Trémont, et Basagny mesme,
Et Congy, le savent bien.

Bien courir n'est pas un vice ;
On court pour gagner le prix :
C'est un honneste exercice ;
Bon coureur n'est jamais pris.

Souvent celui qui demeure
Est cause de son méchef :
Celui qui fuit de bonne heure
Peut combattre derechef.

Il vaut mieux des pieds combattre
En fendant l'air et le vent,
Que se faire occire ou battre
Pour n'avoir pris le devant.

Qui a de l'honneur envie
Ne doit pourtant en mourir :
Où il y va de la vie,
Il n'est que de bien courir.

CHANSON.

J'ai perdu ma tourterelle ;
Est-ce point elle que j'oi ?
Je veux aller après elle.

Tu regrettes ta femelle ;
Hélas ! aussi fais-je moi.
J'ai perdu ma tourterelle.

Si ton amour est fidèle,
Aussi est ferme ma foi.
Je veux aller après elle.

Ta plainte se renouvelle ;
Toujours plaindre je me dois,
J'ai perdu ma tourterelle.

En ne voyant plus la belle,
Plus rien de beau je ne vois ;
Je veux aller après elle.

Mort, que tant de fois j'appelle ;
Prends ce qui se donne à toi.
J'ai perdu ma tourterelle,
Je veux aller après elle.

N° 34, page 226.

EXTRAIT DE REGNIER.

NEUVIÈME SATIRE. A MONSIEUR RAPIN.

Rapin, le favori d'Apollon et des Muses,
Pendant qu'en leur mestier jour et nuit tu t'amuses,
Et que d'un vers nombreux non encore chanté
Tu te fais un chemin à l'immortalité,
Moy, qui n'ay ny l'esprit, ny l'haleine assez forte
Pour te suivre de près et te servir d'escorte,
Je me contenteray, sans me précipiter,
D'admirer ton labeur, ne pouvant l'imiter;
Et pour me satisfaire au désir qui me reste,
De rendre cet hommage à chascun manifeste,
Par ces vers j'en prends acte, afin que l'advenir
De moy, par ta vertu, se puisse souvenir;
Et que ceste mémoire à jamais s'entretienne,
Que ma muse imparfaite eut en honneur la tienne;
Et que si j'eus l'esprit d'ignorance abattu,
Je l'eus au moins si bon, que j'aimay ta vertu;
Contraire à ces resveurs, dont la muse insolente,
Censurant les plus vieux, arrogamment se vante
De réformer les vers, non les tiens seulement,
Mais veullent déterrer les Grecs du monument,
Les Latins, les Hébreux, et toute l'antiquaille,
Et leur dire en leur nez qu'ils n'ont rien fait qui vaille :
Ronsard en son mestier n'estoit qu'un apprentif,
Il avait le cerveau fantastique et rétif :
Desportes n'est pas net, Du Bellay trop facile;
Belleau ne parle pas comme on parle à la ville;
Il a des mots hargneux, bouffis et relevez,
Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvez.
  Comment ! il nous faut donq, pour faire une œuvre grande,
Qui de la calomnie et du temps se défende,
Qui trouve quelque place entre les bons autheurs,
Parler comme à Saint-Jean parlent les crocheteurs !
  Encore je le veux, pourveu qu'ils puissent faire
Que ce beau sçavoir entre en l'esprit du vulgaire :
Et quand les crocheteurs seront poëtes fameux,
Alors, sans me fascher, je parleray comme eux.
  Pensent-ils, des plus vieux offensant la mémoire,
Par le mépris d'autruy s'acquérir de la gloire;
Et pour quelque vieux mot estrange ou de travers,
Prouver qu'ils ont raison de censurer leurs vers ?
  Alors qu'une œuvre brille et d'art et de science,
La verve quelquefois s'égaye en la licence.

Il semble en leurs discours hautains et généreux,
Que le cheval volant n'ait p..... que pour eux ;
Que Phœbus à leur ton accorde sa vielle,
Que la mouche du Grec leurs lèvres emmielle ;
Qu'ils ont seuls icy-bas trouvé la pie au nid,
Et que des hauts esprits le leur est le zénit :
Que seuls des grands secrets ils ont la cognoissance ;
Et disent librement que leur expérience
A raffiné les vers, fantastiques d'humeur,
Ainsi que les Gascons ont fait le point d'honneur ;
Qu'eux tous seuls du bien dire ont trouvé la méthode,
Et que rien n'est parfait s'il n'est fait à leur mode.
Cependant leur sçavoir ne s'estend seulement
Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue,
Espier si des vers la rime est brève ou longue,
Ou bien si la voyelle à l'autre s'unissant
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant ;
Et laissent sur le verd le noble de l'ouvrage.
Nul esguillon divin n'elève leur courage ;
Ils rampent bassement, foibles d'inventions,
Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions,
Froids à l'imaginer ; car s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime, et rimer de la prose,
Que l'art lime, et relime, et polit de façon
Qu'elle rend à l'oreille un agréable son ;
Et voyant qu'un beau feu leur cervelle n'embrase,
Ils attifent leurs mots, enjolivent leur phrase,
Affectent leur discours tant si relevé d'art,
Et peignent leurs défauts de couleur et de fard.
Aussi je les compare à ces femmes jolies,
Qui par les affiquets se rendent embellies,
Qui gentes en habits, et sades en façons,
Parmy leur point coupé tendent leurs hameçons ;
Dont l'œil rit mollement avec afféterie,
Et de qui le parler n'est rien que flatterie :
De rubans piolez s'agencent proprement,
Et toute leur beauté ne gist qu'en l'ornement ;
Leur visage reluit de ceruse et de peautre,
Propres en leur coiffure, un poil ne passe l'autre.
Or, ces divins esprits, hautains et relevez,
Qui des eaux d'Hélicon ont les sens abreuvez,
De verve et de fureur leur ouvrage étincelle,
De leurs vers tout divins la grace est naturelle,
Et sent, comme l'on voit, la parfaite beauté
Qui, contente de soy, laisse la nouveauté
Que l'art trouve au Palais, ou dans le blanc d'Espagne.
Rién que le naturel sa grace n'accompagne :
Son front, lavé d'eau claire, esclate d'un beau teint,

De roses et de lis la nature l'a peint;
Et laissant là Mercure et toutes ses malices,
Les nonchalances sont ses plus grands artifices.
Or, Rapin, quant à moy, je n'ay point tant d'esprit.
Je voy le grand chemin que mon oncle m'apprit,
Laissant là ces docteurs que les Muses instruisent
En des arts tout nouveaux; et s'ils font, comme ils disent,
De ses fautes un livre aussi gros que le sien,
Telles je les croiray, quand ils auront du bien;
Et que leur belle muse, à mordre si cuisante,
Leur don'ra, comme à luy, dix mille écus de rente,
De l'honneur, de l'estime; et quand par l'univers
Sur le luth de David on chantera leurs vers;
Qu'ils auront joint l'utile avec le délectable,
Et qu'ils sçauront rimer une aussi bonne table.

N° 35, page 229.

EXTRAIT D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

SATIRE.

LES MISÈRES DU TEMPS; TIRÉ DES TRAGIQUES.

Je n'écris plus les feux d'un amour inconnu;
Je suis par le malheur plus sage devenu.
Le luth, que j'accordois avec mes chansonnettes,
Est ores étouffé de l'éclat des trompettes.
Financiers, justiciers, qui livrez à la faim
Ceux qui pour vous font naître ou conservent le pain,
Sous qui le laboureur s'abreuve de ses larmes,
Qui laissez mendier la main qui tint les armes,
Barbares en effet, François de nom, François,
Vos fausses loix ont eu de faux et jeunes rois,
Impuissans sur leurs cœurs, cruels en leur puissance.
Rebelles, ils ont vu la désobéissance;
Dieu sur eux et par eux déploya son courroux,
N'ayant autres bourreaux de nous-mêmes que nous.
Les rois, qui sont du peuple et les rois et les pères,
Du troupeau domestiq' sont les loups sanguinaires;
Les vieillards enrichis tremblent le long du jour;
Les femmes, les maris, privés de leur amour,
Dans l'ombre de la nuit se livrent à la fuite;
Les meurtriers souldoiés courent à leur poursuite.
L'homme est en proie à l'homme, un loup à son pareil:
Le père étrangle au lit le fils; et le cercueil

Préparé par le fils sollicite le père;
Le frère avant le temps hérite de son frère;
On trouve, pour remplir les cités de bourreaux,
Des poisons inconnus, et des crimes nouveaux;
Les places de repos sont places étrangères;
Les villes du milieu sont les villes frontières;
Le village se garde, et nos propres maisons
Nous sont le plus souvent garnisons et prisons;
L'honorable bourgeois, l'exemple de sa ville,
Voit violer ensemble et sa femme et sa fille,
Et se trouve au pouvoir de l'insolente main
Qui s'étendoit naguère à mendier son pain;
Le sage justicier est traîné au supplice,
Le malfaiteur lui fait son procès; l'injustice
Est principe de droit, comme au monde à l'envers;
Le père est châtié par son enfant pervers;
Celui qui en la paix cachoit son brigandage,
De peur d'être puni, étale son pillage;
La terre sans labeur, honteuse de se voir,
Cherche encore des mains, et n'en peut plus avoir;
Les loups et les renards, et les bêtes sauvages,
Tiennent place d'humains, possèdent les villages,
Si bien qu'en même lieu, où en paix on eut soin
De resserrer le pain, on y cueille le foin;
La nature est sans force, et les mères non mères
Nous ont de leurs forfaits pour témoins oculaires.
C'est en ces siéges lents, ces siéges sans pitié,
Que des plus tendres cœurs s'envole l'amitié.
La mère en son berceau prend son fils dont la bouche
Sourit encore, hélas! à ce monstre farouche;
La mère, ayant longtemps combattu dans son cœur
La voix de la pitié, de la faim la fureur,
Convoite dans son sein la créature aimée,
Et dit à son enfant, moins mère qu'affamée:
Rends, misérable, rends le corps que je t'ai fait;
Ton sang retournera où tu as pris le lait;
Au sein qui t'allaitoit rentre contre nature:
Ce sein qui t'a nourri sera ta sépulture.
La main tremble en tirant le funeste couteau;
Et cette mère enfin n'est qu'un lâche bourreau.
  Henri, qui tous les jours vas prodiguant ta vie,
Pour du sein des François bannir la tyrannie,
Ennemi des tyrans, ressource des vrais rois,
Quand le sceptre des lis joindra le Navarrois,
Souviens-toi de quel œil, de quelle vigilance
Tu vois et remédie aux malheurs de la France:
Souviens-toi quelque jour combien sont ignorans
Ceux qui pour être rois veulent être tyrans.
Nos rois sont serfs d'un prêtre: on voit sans qu'on s'estonne

La pantoufle fouler les fleurs de la couronne.
Voici comme Néron, ce Néron insensé,
Escrit, en sang, ces mots que son âme a pensé :
Entre tous les mortels, de Dieu la prévoyance
M'a du haut ciel choisi, donné sa lieutenance :
Je suis des nations juge, à vivre et mourir ;
Ma main fait qui lui plaît et sauver et périr ;
Par mes arrêts j'espars, je détruis, je conserve
Tout pays, toute gent, je la rends libre ou serve ;
J'esclave les plus grands ; mon plaisir pour tous droits
Donne aux gueux la couronne, et le bissac aux rois.
Cet ancien loup romain n'en sçut pas davantage ;
Mais le loup de ce siècle a bien autre langage.
Je dispense, dit-il, du droit contre le droit :
Celui que j'ai damné, quand le ciel le voudroit,
Ne peut être sauvé ; j'autorise le vice ;
Je fais, à mon plaisir, de justice injustice ;
Je sauve les damnés en un petit moment ;
J'en loge dans le ciel à coup un régiment :
Je fais de boue un roy, je mets les roys aux fanges ;
Je fais les saints, sous moi obéissent les anges ;
Je puis, cause première à tout cet univers,
Mettre l'enfer au ciel et le ciel aux enfers.

N° 36, page 241.

EXTRAITS DE DESPORTES.

CHANSON.

O bienheureux qui peut passer sa vie
Entre les siens, franc de haine et d'envie,
Parmi les champs, les forêts et les bois,
Loin du tumulte et du bruit populaire,
Et qui ne vend sa liberté pour plaire
Aux passions des reines et des rois.

Il n'a souci d'une chose incertaine,
Il ne se paît d'une espérance vaine,
Nulle faveur ne le va décevant,
De cent fureurs il n'a l'âme embrasée,
Et ne maudit sa jeunesse abusée,
Quand il ne trouve à la fin que du vent.

Il ne frémit quand la mer courroucée
Enfle ses flots, contrairement poussée
Des vents émus soufflans horriblement ;

Et quand la nuit à son aise il sommeille,
Une trompette en sursaut ne l'éveille,
Pour l'envoyer du lit au monument.

L'ambition son courage n'attise,
D'un fard trompeur son âme il ne déguise,
Il ne se plaît à violer sa foi,
Les grands seigneurs sans cesse il n'importune;
Mais en vivant content de sa fortune,
Il est sa cour, sa faveur et son roi.

Sa volonté serve n'est point contrainte,
Il est tout franc d'espérance et de crainte,
Bourreaux cruels des tristes courtisans;
Par la frayeur l'âme et le cœur leur gelle,
Et l'espoir vain si fort les ensorcelle
Qu'ils ne font cas de voir perdre leurs ans.

Je vous rends grâce, ô Déités sacrées
Des monts, des eaux, des forêts et des prées,
Qui me privez de pensers soucieux,
Et qui rendez ma volonté contente,
Chassant bien loin la misérable attente
Et les désirs des cœurs ambitieux.

Dedans mes champs ma pensée est enclose;
Si mon corps dort, mon esprit se repose,
Nul soin cruel ne le va dévorant;
Au plus matin la fraîcheur me soulage;
S'il fait trop chaud, je me mets à l'ombrage,
Et s'il fait froid, je m'échauffe en courant.

Si je ne loge en ces maisons dorées,
Au front superbe, aux voûtes peinturées
D'azur, d'émail et de mille couleurs,
Mon œil se paît des trésors de la plaine
Riche d'œillets, de lis, de marjolaine,
Et du beau teint des printanières fleurs.

Dans les palais enflés de vaine pompe,
L'ambition, la faveur qui nous trompe,
Et les soucis logent communément:
Dedans nos champs se retirent les fées,
Reines des bois, à tresses décoiffées,
Les jeux, l'amour et le contentement.

Ainsi vivant, rien n'est qui ne m'agrée.
J'ois des oiseaux la musique sacrée,
Quand au matin ils bénissent les cieux,
Et le doux son des bruyantes fontaines,

Qui vont coulans de ces roches hautaines
Pour arroser nos prés délicieux.

Que de plaisir de voir deux colombelles,
Bec contre bec, en trémoussant des ailes,
Mille baisers se donner tour à tour!
Puis, tout ravi de leur grâce naïve,
Dormir au frais d'une source d'eau vive
Dont le doux bruit semble parler d'amour.

Que de plaisir de voir sous la nuit brune,
Quand le soleil a fait place à la lune,
Au fond des bois les nymphes s'assembler,
Montrer au vent leur gorge découverte,
Danser, sauter, se donner cotte verte,
Et sous leurs pas tout l'herbage trembler!

Le bal fini, je dresse en haut la vue,
Pour voir le teint de la lune cornue,
Claire, argentée; et me mets à penser
Au sort heureux du pasteur de Latmie;
Lors je souhaite une aussi belle amie,
Mais je voudrois en veillant l'embrasser.

Ainsi la nuit je contente mon âme.
Mais quand Phœbus de ses rais nous enflamme,
J'essaie encor mille autres jeux nouveaux.
Diversement mes plaisirs j'entrelace,
Ores je pêche, or je vais à la chasse,
Et or je dresse embuscade aux oiseaux.

Je fais l'amour, mais c'est de telle sorte
Que seulement du plaisir j'en rapporte,
N'engageant point ma chère liberté;
Et quelques lacs que ce Dieu puisse faire
Pour m'attraper, quand je m'en veux distraire,
J'ai le pouvoir, comme la volonté.

Douces brebis, mes fidelles compagnes,
Hayes, buissons, forêts, prés et montagnes,
Soyez témoins de mon contentement:
Et vous, ô dieux, faites, je vous supplie,
Que cependant que durera ma vie
Je ne connoisse un autre changement.

CHANSON.

Douce liberté désirée,
Déesse, où t'es-tu retirée,
Me laissant en captivité?
Hélas! de moi ne te détourne!
Retourne, ô liberté, retourne,
Retourne, ô douce liberté.

Ton départ m'a trop fait connoître
Le bonheur où je soulois être
Quand douce tu m'allois guidant :
Et que, sans languir davantage,
Je devois, si j'eusse été sage,
Perdre la vie en te perdant.

Depuis que tu t'es éloignée,
Ma pauvre âme est accompagnée
De mille épineuses douleurs :
Un feu s'est épris en mes veines,
Et mes yeux changés en fontaines
Versent du sang au lieu de pleurs.

Un soin caché dans mon courage
Se lit sur mon triste visage,
Mon teint plus pâle est devenu,
Je suis courbé comme une souche,
Et sans que j'ose ouvrir la bouche,
Je meurs d'un supplice inconnu.

Le repos, les jeux, la liesse,
Le peu de soin d'une jeunesse,
Et tous les plaisirs m'ont laissé :
Maintenant rien ne me peut plaire,
Sinon, dévot et solitaire,
Adorer l'œil qui m'a blessé.

D'autre sujet je ne compose,
Ma main n'écrit plus autre chose,
Là tout mon service est rendu.
Je ne puis suivre une autre voie,
Et le peu de temps que j'emploie
Ailleurs, je l'estime perdu.

N° 37, page 244.

EXTRAIT DE DUPERRON.

IMITATION DU PSAUME 103.

Esprit qui fais mouvoir mes nerfs et mes artères,
Qui formes ma parole, et distingues ses sons,
Qui consacres ma bouche, et l'ouvres aux mystères,
Bénis le souverain en tes saintes chansons.

O non pareil auteur des choses non pareilles,
Dont le pouvoir s'égale avec la volonté!
Ton être et tes effets sont tout pleins de merveilles,
Et mon style est par trop du sujet surmonté.

La gloire aux ailes d'or ton haut trône environne;
Tu fais seoir à tes flancs la pompe et la grandeur;
L'auguste majesté de rayons te couronne,
Et comme d'un manteau tu te vêts de splendeur.

Pour luisant pavillon, tout à l'entour du monde,
Tes mains du clair Olympe ont l'azur épandu,
Congelant au-dessous le froid amas de l'onde,
Dont le trésor coulant en voûte est suspendu.

Par les plaines de l'air, carrière des nuages,
Tu promènes ton char d'éclairs étincelant,
Attelé d'aquilons et de bruyans orages,
Et sur le dos fumeux des tourbillons roulant.

Là l'orgueilleux sapin, qui sert à la cigoigne
De séjour élevé pour voisiner les cieux,
Roi des vertes forêts, jusqu'aux astres éloigne
Sur tous les autres bois son chef ambitieux.

Des animaux errans par les ombres secrètes
L'Éternel prend le soin en diverses façons :
Il donne aux cerfs légers les hauts monts pour retraites,
Et les rochers creusés aux piquans hérissons.

Afin de leur marquer les mois et les journées,
Il a formé la lune au visage inconstant;
Et du soleil en long les carrières bornées,
Pour aller l'univers tour à tour visitant.

Seigneur, tu fais couler les ténèbres humides;
Et la nuit, qui du ciel vient allumer les yeux,
Ramène à pas muets sous ses ailes timides,
La crainte, le silence et le somme ocieux.

Alors les fiers troupeaux, que nulle horreur n'effroie,
Sortent des bois couverts, par la faim irrités ;
Et le roux lioneeau, qui rugit pour la proie,
Te demande, Seigneur, ses mets ensanglantés.

Puis soudain que l'aurore au matin se réveille,
Entr'ouvrant l'Orient des pointes de ses rais,
Et semant dedans l'air mainte rose vermeille,
Ce peuple ravissant se retire aux forêts.

Adonc l'homme sans crainte à son labeur s'emploie,
Pendant que le sommeil les enchaîne à leur tour,
Jusqu'à tant que le soir, qui ses voiles déploie,
Serre et cueille en naissant les reliques du jour.

O combien de tes faits merveilleuse est l'histoire,
Et combien de tes mains l'ouvrage est accompli !
La terre sert, Seigneur, de théâtre à ta gloire,
Et de tes dons secrets l'Océan est rempli ;

. . . .

Cet immense Océan, qui de ses bras liquides
Presse le monde épars en tant de régions,
Cet élément coulant dont le reflux tu guides,
Où le peuple écaillé fend l'eau par légions.

Là les grands animaux et les petits se jouent ;
Là le pin vagabond, en nef se transformant,
Tend la voile inconstante aux vents qui la secouent,
Et traverse des flots le sillon écumant.

Là l'énorme baleine, en son humide empire,
Sous le marbre de l'onde exerce ses ébats ;
Et son ventre profond, qui les vagues respire,
Des poissons engloutis fait ses larges repas.

Tout ce qui vit sur terre, ayant poumons et veines,
Tous les monstres plus froids dans la mer enfermés,
Et tout le camp volant dont l'air peuple ses plaines,
Te demandent, Seigneur, leurs mets accoutumés.

Détournes-tu, Seigneur, tant soit peu ton visage :
Leurs forces tout à coup se sentent décliner ;
L'âme les abandonne, et, sous une autre image,
En leur première poudre on les voit retourner.

Puis, comme ton esprit derechef se promène
Parmi l'air, sur la terre, et dans le sein des eaux,
Ce doux souffle animé, cette vivante haleine,
Repeuple l'univers de citoyens nouveaux.

Et toi qui fais mouvoir mes nerfs et mes artères,
Qui formes ma parole, et distingues mes sons,
Qui consacres ma bouche, et l'ouvres aux mystères,
Exalte-le, mon âme, en tes saintes chansons.

N° 38, page 255.

EXTRAIT DE THÉODORE DE BÈZE.

FRAGMENT D'ABRAHAM SACRIFIANT, TRAGÉDIE SACRÉE.]

ABRAHAM.

Voilà mon fils Isac qui se pourmeine,
O pauvre enfant ! ô nous pauvres humains,
Cachant souvent la mort dedans nos seins !
. . . .
Or çà, mon fils, hélas ! que veux-je dire?

ISAAC.

Plaît-il, mon père ?

ABRAHAM.

Hélas ! ce mot me tue.
Mais si faut-il pourtant que m'évertue.
Isac, mon fils, hélas ! le cœur me tremble.

ISAAC.

Vous avez peur, mon père, ce me semble.

ABRAHAM.

Ha ! mon ami, je tremble voirement,
Hélas ! mon Dieu !

ISAAC.

Dites-moi hardiment
Que vous avez, mon père, s'il vous plaît.

ABRAHAM.

Ha! mon ami, si vous saviez que c'est.
Miséricorde ! ô Dieu ! miséricorde !
Mon fils, mon fils, voyez-vous ceste corde,
Ce bois, ce feu, et ce couteau icy ?
Isac, Isac, c'est pour vous tout cecy.

SATHAN.

Ennemi suis de Dieu et de nature,
Mais pour certain ceste chose est si dure,
Qu'en regardant ceste unique amitié,
Bien peu s'en faut que n'en aye pitié.

ABRAHAM.

Hélas! Isac!

ISAAC.

Hélas! père très-doux,
Je vous supply, mon père, à deux genoux,
Avoir au moins pitié de ma jeunesse.

ABRAHAM.

O seul appuy de ma foible vieillesse!
Las! mon ami, mon ami, je voudrois
Mourir pour vous cent millions de fois;
Mais le Seigneur le ne veut pas ainsi.

ISAAC.

Mon père, hélas! je vous crie mercy.
Hélas! hélas! Je n'ai ne bras, ne langue,
Pour me défendre, ou faire ma harangue:
Mais, mais, voyez, ô mon père, mes larmes!
Avoir ne puis ni ne veux autres armes
Encontre vous; je suis Isac, mon père,
Je suis Isac, le seul fils de ma mère,
Je suis Isac qui tiens de vous la vie:
Souffrirez-vous qu'elle me soit ravie?
Et toutefois, si vous faites cela
Pour obéir au Seigneur, me voilà,
Me voilà prest, mon père, et à genoux,
Pour souffrir tout, et de Dieu et de vous;
Mais qu'ay-je fait, qu'ay-je fait pour mourir?
Hé Dieu, hé Dieu, veuille me secourir!

ABRAHAM.

Hélas! mon fils Isac, Dieu te commande
Qu'en cest endroit tu lui serves d'offrande,
Laissant à moy, à moy ton pauvre père....
Las! quel ennuy!

ISAAC.

Hélas! ma pauvre mère,
Combien de morts ma mort vous donnera!...
Mais dites-moy au moins qui m'occira.

ABRAHAM.

Qui t'occira, mon fils? mon Dieu, mon Dieu,
Octroye-moy de mourir en ce lieu!

ISAAC.

Mon père!

ABRAHAM.

Hélas! ce mot ne m'appartient;
Hélas! Isac, si est-ce qu'il convient
Servir à Dieu.

ISAAC.

Mon père, me voilà.

SATHAN.

Mais, je vous pry, qui eût pensé cela?

ISAAC.

Or donc, mon père, il faut, comme je voy,
Il faut mourir. Las! mon Dieu, aide-moy!
Mon Dieu, mon Dieu, renforce-moy le cœur!
Rends-moy, mon Dieu, sur moy-mesme vainqueur.
Liez, frappez, brûlez, je suis tout prest
D'endurer tout, mon Dieu, puisqu'il te plaît.

ABRAHAM.

Ah, ah, ah, ah, qu'est-ce et qu'est-ce cy!
Miséricorde, ô Dieu, par ta mercy!

ISAAC.

Seigneur, tu m'as et créé et forgé,
Tu m'as, Seigneur, sur la terre logé,
Tu m'as donné ta sainte cognoissance,
Mais je ne t'ay porté obéissance
Telle, Seigneur, que porter je devois;
Ce que te prie, hélas! à haute voix
Me pardonner, et à vous, mon seigneur,
Si je n'ay faict toujours autant d'honneur
Que méritoit vostre douceur tant grande,
Très-humblement pardon vous en demande.
Quant à ma mère, hélas! elle est absente;
Veuille, mon Dieu, par ta faveur présente,
La préserver et garder tellement,
Qu'elle ne soit troublée aucunement.
Las! je m'en vay en une nuit profonde;

Adieu vous dy, la clarté de ce monde,
Mais je suis seur que de Dieu la promesse
Me donnera trop mieux que je ne laisse.
Je suis tout prest, mon père, me voilà.

SATHAN.

Jamais, jamais enfant mieux ne parla.
Je suis confus, et faut que je m'enfuye.

ABRAHAM.

Las! mon ami, avant ta départie,
Et que ma main ce coup inhumain fasse,
Permis me soit de te baiser en face.
Isac, mon fils, le bras qui t'occira,
Encore un coup au moins t'accolera.

ISAAC.

Las! grand mercy.

ABRAHAM.

O ciel! qui es l'ouvrage
De ce grand Dieu, et qui m'es témoignage
Très-suffisant de la grande lignée
Que le vray Dieu par Isac m'a donnée,
Et toy la terre à moy cinq fois promise,
Soyez tesmoings que ma main n'est point mise
Sur cet enfant par haine ou par vengeance,
Mais pour porter entière obéissance
A ce grand Dieu, facteur de l'univers,
Sauveur des bons, et juge des pervers.
Soyez tesmoings qu'Abraham le fidèle,
Par la bonté de Dieu, a la foy telle :
Que, nonobstant toute raison humaine,
Jamais de Dieu la parole n'est vaine.
Or est-il temps, ma main, que t'esvertues,
Et qu'en frappant mon seul filz tu me tues.
(Icy le couteau lui tombe des mains.)

ISAAC.

Qu'est-ce que j'oy, mon père? hélas! mon père!

ABRAHAM.

Ah, ah, ah, ah!

ISAAC.

Las! je vous obtempère.
Suis-je pas bien?

ABRAHAM.

Fut-il jamais pitié ?
Fut-il jamais une telle amitié ?
Fut-il jamais pitié? ah, ah, je meurs,
Je meurs, mon fils.

ISAAC.

Ostez toutes ces pleurs,
Je vous supply; m'empescherez-vous doncque
D'aller à Dieu ?

ABRAHAM.

Hélas, las ! qui vit oncques
En petit corps un esprit autant fort?
Hélas, mon filz, pardonne-moy ta mort.
(Icy le cuide frapper.)

L'ANGE.

Abraham, Abraham !

ABRAHAM.

Mon Dieu !

L'ANGE.

Remets ton cousteau en son lieu :
Garde bien de ta main estendre
Dessus l'enfant, n'y d'entreprendre
De l'outrager aucunement.
Or peux-je veoir tout clairement
Quel amour tu as au Seigneur,
Puisque tu lui port' cest honneur
De vouloir, pour le contenter,
Ton filz à la mort présenter.

ABRAHAM.

O Dieu !

ISAAC.

O Dieu !

ABRAHAM.

Seigneur, voilà que c'est
De t'obéir.....

Nº 39, page 258.

EXTRAIT DE HARDI.

ANALYSE DE LA GIGANTOMACHIE, OU LE COMBAT DES DIEUX AVEC LES GÉANTS,

Poëme dramatique, de l'invention d'Alexandre Hardi.

« Ce sujet, dit l'auteur lui-même, partie imité de Claudian, partie de l'invention de l'auteur, ne présente que la révolte de la Terre et des Géants ses fils contre Jupiter, qui les châtie selon leurs démérites, et en remporte une glorieuse victoire, à l'aide d'Hercule qui, pour ce bon service, est reçu au nombre des Dieux, réconcilié avec Junon, et fait son gendre, épousant Hébé, déesse qui préside à la Jeunesse, etc. »

Voici le plan des actes de ce poëme.

Le premier s'ouvre par un monologue de la Terre, qui, pour se venger de Jupiter qui a détrôné Titan, appelle ses fils, qui sont Briarée, Typhoée, Alcyonée, Encelade, Porphyrion, etc., et les excite à se rendre maîtres du ciel. Les Géants embrassent avec joie la proposition, et dans le conseil qu'ils tiennent à ce sujet, ils forment la résolution d'entasser Osse sur Pélion, pour pouvoir monter au ciel.

Le second acte se passe dans l'Olympe. Jupiter, averti du dessein des Géants, dispose les Dieux à se défendre contre leurs efforts, et il envoie chercher Hercule, comme le plus ferme soutien de son empire.

Le troisième acte est à Lemnos, dans la forge de Vulcain. Mercure y vient pour ordonner à ce Dieu de préparer de nouveaux foudres pour Jupiter, ainsi que Pallas et Mars pour y faire refourbir leurs armes.

Le quatrième est rempli par le combat des Géants et des Dieux : les premiers sont frappés de la foudre ou des flèches d'Hercule, et trébuchent dans les enfers; la Terre déplore leur perte, et s'en va désespérée.

Le cinquième est le triomphe de Jupiter, l'éloge de la victoire qu'il vient de remporter, le mariage d'Hercule avec Hébé, et un grand repas, où Momus débite force quolibets.

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici de quelle façon Hardi a rendu ce combat de Dieux et de Géants.

COMBAT.

ALCYONÉE, *transpercé d'un coup de flèche par Hercule.*

Courage, saisissons la première venue.
A travers de ces feux éclatés de la nue...
O désastre! une flèche en trahison m'atteint!
Me trébuche du ciel, et ma lampe s'éteint.

JUNON, *pressée par Porphyrion.*

Jupiter, au secours! un sacrilége infâme
S'adresse violent à l'honneur de ta femme.

PORPHYRION.

Ta vaine résistance augmente mon ardeur.

JUPITER *à Hercule*

Tire, mon fils ! O coup adextre et de grand heur !
Le nôtre achèvera de le réduire en cendre,
Il va, ce ravisseur, dedans l'orque descendre.

LA TERRE.

Poursuivez, courageux, l'espouvante les tient,
A un léger effort la victoire appartient.
Mes fils, plutôt mourir, que rebrousser arrière,
Que, venus au milieu, n'affranchir la carrière,
Que ne vaincre du tout. O trop inique sort !
Briarée bronchant, mon principal support !
Las ! hélas ! désormais ce dessein fait naufrage.

BRIARÉE, *atteint du foudre.*

Ma mère, appaise-moy la douleur d'une rage
Que ce feu déloyal m'allume dans les os,
Ou en ton large sein me trouve du repos ;
Me coupe ces cent bras inutiles aux armes :
Ah ! qui pensoit avoir à combattre des charmes ?

ALCYONÉE, *aussi atteint.*

Secours ! verse, marâtre, un fleuve sur ce corps,
Qui brûle misérable, et dedans et dehors.
Marâtre, d'envoyer ta race magnanime
A la Parque certaine, infernale victime.
Couvre, Terre, ma honte, ou finis le tourment
De l'invincible feu qui me ronge gourmand.

LA TERRE.

O suprême désastre ! hélas ! mon Encelade
Tombe, dernier surpris, de la mesme embuscade !
Mimante l'a suivi, et nul des miens là-haut
N'ose plus que de loin continuer l'assaut,
Ne pense intimidé, sinon de sa retraite ;
Bref mon œil ne voit rien qu'une entière défaite.
Le chef occis, que doit le surplus espérer ?
Commence, pauvre mère, à te désespérer :
Arrache à pleine main ta perruque chenue, etc.

N° 40, page 267.

EXTRAIT DE CALVIN.

AU ROY DE FRANCE TRÈS-CHRÉTIEN FRANÇOIS, PREMIER DE CE NOM, SON PRINCE ET SOUVERAIN SEIGNEUR,

JEAN CALVIN.

PAIX ET SALUT EN DIEU.

Au commencement que je m'appliquay à escrire le présent livre, je ne pensoye rien moins, Sire, que d'escrire choses qui fussent présentées à Votre Majesté. Seulement mon propos estoit d'enseigner quelques rudiments, par lesquels ceux qui seroyent touchés d'aucune bonne affection de Dieu, fussent instruits à vraye piété; et principalement vouloye, par ce mien labeur, servir à noz François, desquels j'en voioye plusieurs avoir faim et soif de Jésus-Christ, et bien peu qui en eussent receu droite cognoissance. Laquelle mienne délibération on pourra facilement appercevoir du livre; et tant que je l'ay accommodé à la plus simple forme d'enseigner qu'il m'a été possible. Mais voyant que la fureur d'aucuns iniques s'estoit tant élevée en vostre royaume, qu'elle n'avoit lien aucun à toute saine doctrine, il m'a semblé estre expédient de faire servir ce présent livre tant d'instruction à ceux que premièrement j'avoye délibéré d'enseigner, que aussi de confession de foy envers vous; dont vous cognoissiez quelle est la doctrine contre laquelle, d'une telle rage, furieusement sont enflambez ceux qui par feu et par glaive troublent aujourd'hui vostre royaume.

Or, c'est vostre office, Sire, de ne destourner ne voz oreilles, ne vostre courage d'une si juste défense, principalement quand il est question de si grande chose. C'est à savoir comment la gloire de Dieu sera maintenue sur terre; comment sa vérité retiendra son honneur et dignité; comment le règne du Christ demeurera en son entier. O matière digne de voz oreilles, digne de vostre jurisdiction, digne de vostre throsne royal !...

Considérez, Sire, toutes les parties de nostre cause, et nous jugez estre les plus pervers des pervers, si vous ne trouvez manifestement que nous travaillons et recevons injures et opprobres, pourtant que nous mettons nostre espérance en Dieu vivant, pourtant que nous croyons ceste estre la vie éternelle, cognoistre un seul vray Dieu, et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ. A cause de ceste espérance, aucuns de nous sont détenuz en prison, les autres fouëttez, les autres menez à faire amendes honorables, les autres banniz', les autres cruellement affligez, les autres échappent par fuite; tous sommes en tribulation, tenuz pour maudits et exécrables, injuriez et traitez inhumainement.

Contemplez, d'autre part, nos adversaires (je parle de l'estat des prestres, à l'aveu et appétit desquels tous les autres nous contrarient), etc... Mais je retourne à vous, Sire; vous ne vous devez émouvoir de ces faux rapports par lesquels noz adversaires s'efforcent de vous jeter en quelque crainte et terreur... Maintenant, estant chassez de nos maisons, nous ne laissons pas de prier Dieu pour vostre prospérité et celle de vostre règne...

Vous avez, Sire, la venimeuse iniquité de nos calomniateurs exposée par assez de

paroles, afin que vous n'incliniez pas trop l'oreille, pour adjouster foy à leurs rapports; et mesme je doute que je n'aye esté trop long; veu que ceste préface a quasi la longueur d'une défense entière. Combien que par icelle je n'aye prétendu composer une défense, mais seulement adoucir vostre cœur pour donner audience à nostre cause. Lequel vostre cœur, combien qu'il soit à présent destourné et aliéné de nous, j'adjouste mesme enflambé, toutes fois j'espère que nous pouvons regagner sa grâce, s'il vous plaît une fois, hors d'indignation et de courroux, lire ceste nostre confession, laquelle nous voulons estre pour défense envers Votre Majesté; mais si, au contraire, les détractions des malveillants empeschent tellement vos oreilles, que les accusez n'ayent aucun lieu de se défendre; d'autre part, si ces impétueuses furies, sans que vous y mettiez ordre, exercent toujours cruauté par prison, fouëts, gehennes, couppures, brûlures; nous certes, comme brebis dévouées à la boucherie, seront jetez en toute extrémité, etc.

Le Seigneur, Roy des Roys, veuille establir vostre throne en justice, et vostre siége en équité!

N° 41, page 277.

PLAIDOYER D'ANNE ROBERT.

Les tribunaux criminels de l'époque retentirent longtemps du bruit de la cause des hôteliers Henri Bellenger et Catherine Cordier, mari et femme. Un soir du mois de février 1599, un étranger se présente chez eux et leur demande l'hospitalité. Quelques jours après, cet étranger, nommé Jean Prost, disparait sans qu'on puisse le retrouver. Après de nombreuses perquisitions, on découvre au loin son cadavre: le malheureux avait été assassiné. On informe; on apprend que Jean Prost avait logé chez les époux Bellenger. Ceux-ci, pendant l'absence de leur hôte, s'emparent des vêtements et de l'argent qu'il avait laissés dans sa chambre: ce fut sur ce vol que Sébastienne Dominchin, mère du défunt, établit contre les époux Bellenger un système d'accusation qui ne tendit à rien moins qu'à les convaincre du meurtre de son fils. Le cours du procès amoncela contre ces malheureux des charges accablantes. Traînés au Châtelet où on leur fit subir la plus cruelle détention, soumis plusieurs fois aux tortures barbares dont la justice de l'époque faisait un si cruel abus, ils allaient sans doute être condamnés, lorsque la vérité se fit jour d'une manière aussi miraculeuse qu'inattendue. Un voleur nommé Jean Bazana fut saisi par la police du royaume, et en mourant, il s'avoua coupable du meurtre de Jean Prost. Dès lors, l'accusation intentée contre les époux Bellenger tombait d'elle-même. Mais était-ce assez d'avoir échappé à de nouvelles tortures, à un surcroît de captivité, enfin à une mort imminente? La femme Dominchin, leur accusatrice, ne devait-elle aucune réparation à leur honneur outragé, à leur fortune endommagée? Anne Robert, leur avocat, prononça, dans ce sens, un discours qui mérite d'être cité presque entièrement.

MESSIEURS,

Les poëtes anciens, ayant à plaisir discouru de plusieurs combats advenus au mémorable siége de Troie, récitent que Téléphus, fils d'Hercules, ayant en une ren-

contre esté grièvement blessé d'un coup de lance par Achilles, et voyant que de plus en plus les douleurs de sa playe croissoient sans trouver remède au mal, alla prendre advis de l'oracle d'Apollon, qui fit réponse que rien ne pouvoit donner guérison ny allègement, sinon la même lance d'Achilles de laquelle il avoit été frappé; lance appelée Pélios, du mont Pélion, au haut et en cime duquel Chiron l'avoit prise et cueillie pour la donner à Achilles. De sorte qu'en l'accident de Téléphus, la guérison et le remède vint de la mesme lance qui avoit fait le mal et la blessure.

Le demandeur avec quelque semblable considération a subject de dire, qu'ayant esté par l'authorité d'un arrest misérablement gesné et exposé aux rigueurs d'une question et torture, par l'opiniastre calomnie et l'importune témérité d'une femme, il a maintenant recours à cette mesme lance d'Achilles qui l'a blessé, puisqu'à présent il s'adresse à l'authorité et à la justice de cette mesme cour, qui a ci-devant donné contre lui l'arrest premier de condamnation, et espère que, par la punition exemplaire de la témérité et calomnie de cette femme, la souveraine justice de ce parlement, guidée par la conduite d'un Achilles, qui y préside (Achille de Harlay), donnera guérison à ses playes et apportera consolation à ses douleurs.

La contestation qui se présente à juger et l'estat de la cause n'est pas, si le demandeur a esté calomnieusement accusé ou non (car l'accident des deux meurtriers a avéré et découvert la calomnie, sans que l'on en puisse douter), mais seulement il s'agit de sçavoir si cette défenderesse, après une accusation si fausse, obtiendra impunité, et si les excuses qu'elle allègue seront reçues et authorisées par la justice. Car l'un des points que principalement elle met en avant pour excuse, c'est que le procès criminel ayant passé par les mains des juges, les plus grands personnages de l'Europe, s'ils y ont esté empeschez (dit cette femme), si par les indices et soupçons légitimes ils ont trouvé sujet de condamner cet homme à la question, si tant de braves juges y ont esté surpris, n'excuserez-vous point la simplicité d'une femme et la douleur extrême d'une mère affligée de la perte de son fils, sans y avoir eu en ceste accusation, ny malice de sa part, ny inimitié?

C'est s'abuser grandement de mesurer les actions des juges à la règle des actions des parties. La poursuite et procédure des parties est pleinement volontaire. Nul n'est forcé à agir ny accuser; aussi avant que commencer, la partie y doit bien adviser et ne mettre une personne au hasard d'une condamnation capitale, si luy, auquel il s'attaque, a commis le fait et est autheur du crime. Mais la charge d'un juge est liée à un devoir nécessaire, abstreinte à certaines maximes et soumise aux règles établies par les lois, pour condamner nécessairement sur les indices et preuves, et sur le dire des tesmoins examinez à l'instance de la partie.

Car les juges ne peuvent voir ny sçavoir au vray ce qui se passe. La justice n'ordonne rien, sinon ce qu'on lui rapporte, sur ce qui résulte du dire des parties et des tesmoins. Si en la condamnation, il advient quelques malheurs et inconvénients, c'est aux parties que le mal doit être imputé, et non pas se plaindre ny des juges ny de la justice. On récite que les Grecs ayant fait mourir Palamèdes, son père Nauplius, pour se venger, espia le temps que les Grecs, après la prise de Troie, s'en retournoient par mer, et au fort d'une tempeste, estant sur un rocher en pleine nuict, tenoit en main un flambeau allumé, pour servir de fanal, tout ainsi que si le lieu eust esté un port bien assuré pour la descente des navires : et cependant les Grecs abusez de ce flambeau alloient à travers les escueils de la mer heurter contre ce rocher et faire naufrage; en cette mauvaise rencontre, s'il y avoit lieu de plainte,

c'estoit contre l'intention malicieuse de Nauplius. Mais quant aux pilotes et à ceux qui dedans les navires tenoient le gouvernail, ils ne pouvoient estre blâmez de suivre de nuict et chercher l'adresse d'un fanal accoutumé d'estre mis aux bons ports de mer. Aussi en pareil accident que celui qui se présente, tout le mal, toute la plainte et le tort se doit imputer à la partie, et est à rejeter sur l'occasion qui allume le flambeau de la calomnie, et duquel procèdent ces pratiques et subornations des témoins, la recherche et les déguisements des présomptions, des indices et des circonstances. Qui doute que les pleurs et les larmes malicieuses de ceste femme ont esté de fausses addresses et des inventions suffisantes pour surprendre la prudence des meilleurs juges, qui, au milieu de la nuict, c'est-à-dire en l'obscurité d'un crime occulte, ont suivy la route des formes ordinaires de la justice?

Un historien moderne qui a recherché les singularités de l'histoire de Venise récite une aventure approchante de nostre fait : Fuscarus, fils d'un duc de Venise, avoit inimitié mortelle et capitale avec un autre gentilhomme vénitien nommé Hermolaus Donat. Ce gentilhomme se trouve mort, sans sçavoir l'auteur du meurtre : Fuscarus, sur le soupçon de l'inimitié, est mis en justice, condamné et envoyé en exil, où il mourut de regret de se voir banni de son pays. Advint, trois mois après sa mort, qu'un voleur fut exécuté, lequel à l'échelle entre autres crimes confessa que c'étoit lui et non Fuscarus qui avoit commis le meurtre de ce gentilhomme vénitien. En tels et semblables inconvénients, seroit-il raisonnable de donner une impunité à celui qui a esté calomniateur en effect, soit que la malice, soit que l'imprudence l'ait conduit à cette calomnie? Scipion disoit, qu'un général d'armée doit bien prendre garde à ce qu'il fait, car en guerre il n'y a pas lieu de faillir deux fois, la première faute estant bastante (suffisante) pour ruiner une armée. Aussi en la justice il faut estre grandement exact, quand il s'agit de recevoir une accusation capitale, car, puisqu'il y va de la vie, il n'y a pas lieu de faillir deux fois; la première estant irréparable à jamais.

C'est une distinction approuvée de tous ceux qui ont traicté de la peine des fausses accusations, qu'un délateur est induit et poussé à accuser, ou bien par calomnie et meschanceté, ou bien par imprudence et sans malice, l'un est bien différent de l'autre; aussi ont-ils divers effects : l'un va à l'excuse, l'autre à la condamnation de rigueur; l'un au civil, l'autre au criminel. Car quand la malice et la calomnie y est, la loy de Dieu punissoit le calomniateur de mesme peine, *pœna rationis*. Et à Rome le calomniateur en crimes, mesme non capitaux, estoit flestry avec un fer chaud, et lui estoit empreinte sur le front une lettre pour signal et marque perpétuelle de la calomnie. Et l'empereur Maximus punissoit de mort les accusateurs qui manquoient de preuves; Pline parlant de tels gens les appeloit victimes abominables, que l'on devoit sacrifier au repos public. Et le bon Trajan avoit les calomniateurs en telle horreur, que, pour leur punition, il les fesoit jeter dans un navire sans voiles et sans cordages, pour les abandonner à la mercy de cet élément barbare qui n'auroit pitié d'eux non plus qu'eux-mesmes autres fois avoient eu de la vie de plusieurs innocents.

Mais quand la calomnie en est hors, et que l'on est aux termes d'imprudence sans malice, la rigueur, à la vérité, n'y doit pas estre si grande; toutes fois il est requis y apporter quelque punition, non pas peine sévère et capitale, mais à tout le moins pécuniaire et civile de dommages et intérests. Si vous n'estiez excusable comme mère, comme ayant esté poussée à accuser par une extrême douleur sans

malice, quelle gehenne, quels supplices, quels tourments seroient suffisants pour punir celle qui a fait courir à un homme innocent fortune de la vie et hasard d'estre mis sur la roue?

Vous estes cause du cruel traictement que le demandeur a souffert en la question, mais vous dites que c'est par imprudence et sans malice : tout le moins par une condamnation de dommages et intérests suppléez quelque récompense pécuniaire, pour subvenir à la misère de ce pauvre homme et lui aider à traîner le reste de sa vie languissante après tant de tourments. Et si cette femme vous représente la piété et les regrets d'une mère, imaginez-vous, messieurs, les misérables gémissements de cet innocent au milieu de la cruauté d'une question ordinaire et extraordinaire, n'ayant lors autre sentiment que de ses douleurs, en une heure mille morts sans mourir; un corps gehenné, tirassé, demi-déchiré, les nerfs séchez et roidis, les membres froissez et fracassez avec un effroyable traictement du reste du corps, lié, tiré, misérablement estendu. Et à dire vray, c'eust esté à ce pauvre homme un grand heur de mourir : car ce qui lui reste n'est plus un corps entier : ce sont pièces disloquées et disjointes, membres dérompus, estropiés et affoiblis, ayant à présent le corps resduit en tel estat et en telle misère, que malaisément désormais il pourra au travail de ses bras gaigner la vie de lui, de sa femme et cinq enfants. C'est la clameur et les plaintifs gémissements de ses pauvres petits enfants dont la voix pénètre au ciel, et la plainte en vient jusqu'à vous en ce lieu, pour vous esmouvoir en pitié : lui cependant se voyant misérable en son corps, et sa famille réduite à mendicité, vit et meurt tout ensemble. Ce luy est une peine qui toujours renouvelle et une mort qui jamais ne prend fin.

Quelle raison y auroit-il de recevoir pour payement et satisfaction valable l'imprudence de la deffenderesse, et l'excuse d'ignorance, compagne ordinaire de la calomnie, et pardonner une faute si signalée sous prétexte de douleur d'une mère affligée de la perte de son fils? Désormais, quand il y aura eu quelque meurtre commis, sera-t-il loisible à un père, à un frère, ou à autre proche parent, de pouvoir impunément sous ombre de justice s'attaquer à qui bon lui semblera, l'accuser, lui faire courir fortune, ou de mort, ou de cruel traictement, et enfin qu'il en soit quitte pour s'excuser, ou sur sa douleur, ou sur son ignorance?

Tite-Live dit excellemment que la loy est une chose inexorable, sourde, sans pitié, sans passion. Pourquoi est-ce que le brave autheur dit que la loy est sourde, sinon parce qu'elle ne prête jamais l'oreille à tous ces vains discours de pitié ni commisération? Le propre de la justice est d'être roide et sévère. Le chirurgien qui a pitié et qui ne tranche pas, rend la playe incurable. Le père indulgent rend l'enfant incorrigible : aussi le juge miséricordieux nourrit et accroist les vices et trahit les loyx et la majesté de la justice. C'est pourquoi cette cause importe au public et à l'exemple. Car encore que le demandeur n'ayt autre qualité que de simple bourgeois et artisan, si est-ce que pour obtenir raison et justice, et espérer réparation du tort qui lui a été fait, il s'estime assez grand, puisqu'il a le bonheur de vivre sous l'estat paisible du meilleur roy du monde, lequel ayant comblé la France d'un heur et d'une prospérité entière, maintient également en la protection et sous la sauvegarde de sa majesté la vie et le salut de tous ses sujets pauvres et riches, grands et petits.

Ainsi le demandeur ayant recours à cette souveraine justice, comme au dernier port de salut, supplie la cour de luy entheriner sa requeste, et conclut à ce qu'il soit

déclaré absous de l'accusation calomnieuse contre luy cy-devant intentée; que l'escrou de son emprisonnement soit rayé et biffé; luy déchargé de toutes condamnations contre lui intervenues, et outre, que la deffenderesse sera condamnée en une réparation pécuniaire, tel qu'il plaira à la cour ordonner, et en tous les dépens, dommages et intérests.

N° 42, page 290.

EXTRAIT DE LA BOÉTIE.

FRAGMENT DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE.

Pauvres gens et misérables, peuples insensés, nations opiniâtres en votre mal et aveugles en votre bien, vous vous laissez emporter devant vous le plus beau et le plus clair de votre revenu, piller vos champs, voler vos maisons et les dépouiller des meubles anciens et paternels! vous vivez de sorte que vous pouvez dire que rien n'est à vous; et sembleroit que meshuy (aujourd'hui) ce vous seroit grand heur de tenir à moitié vos biens, vos familles et vos vies : et tout ce dégât, ce malheur, cette ruine vous vient, non pas des ennemis, mais bien certes de l'ennemi, et de celui que vous faites si grand qu'il est, pour lequel vous allez si courageusement à la guerre, pour la grandeur duquel vous ne refusez point de présenter à la mort vos personnes. Celui qui vous maîtrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infini de vos villes; sinon qu'il a plus que vous tous, c'est l'avantage que vous lui faites pour vous détruire. D'où a il pris tant d'yeux, d'où vous épie il, si vous ne les lui donnez? comment a il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il foule vos cités, d'où les a il, s'ils ne sont les vôtres? Comment a il aucun pouvoir sur vous que par vous autres mêmes? Comment vous oseroit il courir sus, s'il n'avoit intelligence avec vous? que vous pourroit il faire, si vous n'étiez receleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traîtres de vous-mêmes? Vous semez vos fruits afin qu'il en fasse le dégât; vous meublez et remplissez vos maisons pour fournir à ses voleries; vous nourrissez vos filles, afin qu'il ait de quoi soûler sa luxure; vous nourrissez vos enfants, afin qu'il les mène, pour le mieux qu'il fasse, en ses guerres, qu'il les mène à la boucherie, qu'il les fasse les ministres de ses convoitises, les exécuteurs de ses vengeances; vous rompez à la peine vos personnes, afin qu'il se puisse mignarder en ses délices, et se vautrer dans les sales et vilains plaisirs; vous vous affoiblissez, afin de le faire plus fort et roide à vous tenir plus courte la bride; et, de tant d'indignités que les bêtes mêmes ou ne sentiroient point, ou n'endureroient point, vous pouvez vous en délivrer, si vous essayez, non pas de vous en délivrer, mais seulement de le vouloir faire. Soyez résolus de ne servir plus, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez, ni l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez plus, et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a dérobé la base, de son poids même fondre en bas et se rompre.

N° 43, page 292.

ANALYSE DE LA RÉPUBLIQUE DE BODIN,

TRADUITE DE L'ANGLAIS DE HALLAM [1].

Bodin commence par examiner quel est l'objet de la société politique. C'est, répond-il, le plus grand bien de chaque citoyen, qui ne peut être autre que celui de l'État tout entier. Il fait consister ce souverain bien dans l'exercice des vertus propres à l'homme, et dans la connaissance des choses naturelles, humaines et divines. Mais comme tous ne sont pas d'accord sur le souverain bien pour l'individu, ni sur l'identité du bien des individus et du bien de l'État, il en est résulté une grande variété de lois et de coutumes, selon le caractère et les passions diverses des législateurs. Le ton de ce premier chapitre est plus métaphysique qu'on ne le trouve ordinairement dans Bodin. Il passe ensuite au droit des familles, *jus familiare,* et à la distinction entre la famille et l'État. La famille est la réunion de plusieurs personnes sous un seul chef, l'État est la réunion de plusieurs familles. Il donne de grands éloges à l'autorité patriarcale, à l'égard de la femme et des enfants. Il déploie à cette occasion une vaste érudition; rien de ce que peuvent lui fournir l'histoire sacrée et profane, les récits des voyageurs et la loi romaine, n'échappe à ses recherches. Il penche en faveur du droit de répudiation, et c'est une des nombreuses preuves de sa partialité pour la loi mosaïque; il appuie sur l'étendue de la puissance paternelle dans la république romaine, et il attribue la décadence de l'Empire au relâchement des mœurs sous ce rapport.

Le gouvernement patriarcal comprend les relations de maître à esclave, et conduit à cette question : L'esclavage est-il admissible dans un État bien constitué? Bodin, discutant les arguments de part et d'autre, semble donner la préférence à la loi juive qui limite le temps de la servitude; cette loi divine n'était pas bornée à la Palestine; sa sagesse et son autorité l'élèvent au-dessus des constitutions humaines. L'esclavage ne doit donc pas être établi d'une manière permanente, mais là où il existe, il est important que l'émancipation ait lieu graduellement (chap. 1—5).

Ce sont là les droits des personnes dans l'état de nature. La loi ne les crée pas, elle ne fait que les régulariser. Le gouvernement patriarcal est le plus simple, et il a été le premier de tous; il fut détruit par la conquête. Nemrod paraît avoir été le plus ancien conquérant; dès lors, les pères de famille, auparavant souverains, devinrent citoyens. Un citoyen est un homme libre, qui reconnaît un pouvoir au-dessus de lui. Les privilégiés ne sont pas plus citoyens que les autres. Ce qui fait le citoyen, c'est la reconnaissance du souverain par un sujet libre, et la protection accordée par le souverain à ce sujet. Nous devons remarquer en passant que c'est ici une des distinctions fondamentales entre l'esprit monarchique et l'esprit républicain dans la jurisprudence constitutionnelle. Partout où le fait de l'obéissance au prince, ou seulement la naissance, donne droit à la cité, il n'y a plus de principe républicain.

[1] Cette analyse m'a paru donner une idée plus exacte et plus complète du livre de Bodin que celle de M. Lherminier, dans son *Histoire du Droit*. Rien n'est plus utile, ce me semble, que ces analyses pour donner un aperçu des idées en circulation à telle ou telle époque.

Celui-ci, reposant toujours sur un contrat réel ou imaginaire, distingue la nation, les successeurs de la société originelle, des étrangers domiciliés, et surtout de ceux qui sont évidemment d'une race différente. Le temps peut, naturellement, greffer beaucoup d'étrangers sur le tronc primitif; mais livrer indiscrètement les priviléges de citoyen à tous ces nouveau-venus, ce serait changer un *peuple* en une agrégation accidentelle d'individus. Dans une monarchie, le principe héréditaire maintient l'unité de l'État; il permet une certaine égalité de priviléges parmi tous les *sujets*. Ainsi, sous Caracalla, quoique les précédents d'une pareille époque ne soient pas toujours à imiter, le nom jadis si grand et si recherché de citoyen romain s'étendit à toutes les provinces de l'Empire (ch. 6).

Bodin passe ensuite aux relations entre le patron et le client, et aux rapports internationaux qui ont quelque analogie avec elles. Mais il a soin de bien distinguer le patronage ou la protection et le vasselage. Même dans des alliances inégales, l'inférieur reste toujours indépendant, et si cette réserve n'est point admise, l'alliance devient sujétion (ch. 7). Dans le chapitre suivant, il définit la souveraineté un pouvoir suprême et perpétuel, absolu et indépendant de toute loi. Une souveraineté limitée, en tant que ses limites ne sont pas celles de la nature elle-même, n'est pas une souveraineté. Un souverain ne peut lier son successeur, et ne peut être lié lui-même par ses propres lois, à moins qu'il ne s'oblige par serment ; car il ne faut pas confondre les lois promulguées et les lois jurées par le prince : les premières ne dépendent que de sa volonté, les secondes obligent sa conscience. Il est convenable de convoquer les parlements et les assemblées d'états pour leur demander leur avis ou leur agrément, mais le roi n'est pas lié par ces assemblées, et l'opinion contraire a causé bien des maux. En Angleterre même, où les lois promulguées en parlement ne peuvent être abrogées sans le consentement des chambres, le roi, selon l'opinion de Bodin, peut agir selon son bon plaisir. Il conclut que le parlement anglais peut bien avoir une certaine autorité, mais que la souveraineté et le pouvoir législatif résident uniquement dans le roi. Le législateur est toujours souverain; son pouvoir renferme tous les autres. Un prince vassal ou tributaire peut-il être appelé souverain ? Cette question conduit Bodin à discuter l'histoire et la législation féodales. Il y répond d'après ses propres théories (chap. 8–10).

Le second livre de la République traite des diverses espèces de gouvernement civil. Il y a, selon Bodin, trois formes de gouvernement; les formes mixtes, selon lui, sont impossibles, puisque la souveraineté du pouvoir législatif est indivisible. Il définit la démocratie un gouvernement où la majorité des citoyens possède la souveraineté; il regarde Rome comme une république démocratique, ce qui n'est pas tout à fait exact (liv. II, ch. 1er). Dans son chapitre du Gouvernement d'un seul, il soutient de nouveau que ce gouvernement n'est point fondé sur un contrat originel. Le pouvoir d'un seul, dans l'origine des sociétés, était absolu; et Aristote se trompe en supposant un âge d'or fabuleux où les rois étaient élus par les suffrages du peuple. Ce qui distingue le despotisme de la monarchie, c'est que, dans le premier, les sujets sont complétement esclaves, sans avoir même le droit de propriété; mais comme le despote peut se bien conduire, le despotisme n'est point nécessairement une tyrannie (ch. 2). La monarchie, d'autre part, est le pouvoir d'un seul homme, soumis aux lois de la nature, qui maintient les libertés et les propriétés des autres aussi bien que les siennes (ch. 3). Comme cette définition ne donne d'autre limite au prince que sa propre volonté, Bodin se trouve dans le même embarras que

Montesquieu. Tout lecteur de *l'Esprit des lois* est frappé du défaut de distinction précise entre le despotisme et la monarchie. La tyrannie, selon Bodin, ne diffère du despotisme que par le caractère personnel du prince; mais la sévérité envers une populace séditieuse n'est point tyrannie. Il justifie le tyrannicide, quand il s'agit d'un usurpateur qui n'a d'autre titre que la force, mais jamais à l'égard des princes légitimes, ou de ceux qui le sont devenus par prescription (ch. 4).

Il définit l'aristocratie tout État où une certaine minorité de citoyens gouverne la majorité. Cette définition, adoptée par quelques modernes, mène à des conséquences qui s'accordent peu avec le sens donné par l'usage au mot *aristocratie*. En Angleterre, les électeurs à la Chambre des Communes ne sont point assurément la majorité du peuple. Forment-ils pour cela un corps aristocratique? Il en est de même en France et dans la plupart des gouvernements représentatifs de l'Europe. On s'exprimerait mieux en disant que le caractère distinctif de l'aristocratie est la jouissance de certains priviléges auxquels les autres citoyens ne peuvent parvenir d'eux-mêmes et par leurs seuls efforts. Ainsi on n'appellera point proprement aristocratique un gouvernement où la fortune suffit pour conférer un pouvoir politique; les anciens n'ont jamais employé le mot aristocratique en ce sens. Maintenant on peut demander dans quelle catégorie il faut ranger la *timocratie* ou gouvernement des riches.

La souveraineté réside dans la législature suprême, mais elle agit par l'intermédiaire de ministres subordonnés et délégués. C'est à eux que Bodin consacre son troisième livre. Il définit ainsi *le sénat:* une assemblée légale de conseillers d'État, qui dans toute république donnent des avis au souverain, nous disons des avis, car le sénat ne peut donner d'ordres. Un conseil de cette espèce est nécessaire dans une monarchie; car des connaissances profondes sont généralement dangereuses dans un roi. Elles sont rarement unies à un bon caractère et à une grande moralité. Le moins lettré des empereurs romains fut Trajan, le plus grand artiste fut Néron. Les sénateurs ne doivent pas être trop nombreux, et il les voudrait à vie. Il serait nuisible et ridicule de choisir des jeunes gens pour cette place, eussent-ils même la sagesse et l'expérience nécessaires, car ni les vieillards ni même les hommes de leur âge n'auraient confiance en eux. Ici, il déroule, selon son usage, l'histoire de tous les sénats ou conseils d'État qui ont existé dans les siècles anciens ou modernes (liv. III, chap. 1 et 2).

Un magistrat est un officier du souverain, revêtu d'une autorité publique (c. 3). Il blâme la définition ordinaire du mot *magistrat*. Il n'accorde point ce titre aux officiers qui n'ont aucun ordre à donner, ni aux commissaires revêtus d'une autorité temporaire. En traitant des devoirs du magistrat envers le souverain, il fait l'éloge de la règle consacrée en France, que le juge ne doit avoir aucun égard aux recommandations du roi dans les procès entre particuliers (c. 4). Mais après avoir exprimé le doute que cette maxime puisse s'appliquer aux affaires d'intérêt général, il conclut que dans ce dernier cas le juge doit obéir aux directions qu'il reçoit, à moins qu'elles ne contrarient la loi de nature; car alors rien ne peut l'obliger à trahir la justice. Autant que possible pourtant, il vaut mieux obéir aux ordres du souverain que de donner au peuple le mauvais exemple de la résistance. Ceci a trait probablement à l'opposition fréquente que le parlement de Paris apportait aux ordonnances de la cour, quand il les croyait injustes ou illégales. Plusieurs discussions des chapitres sur la magistrature (5 et 6) ne sont guère que des subtilités

assez verbeuses ; et en général l'argumentation de Bodin est presque toujours noyée dans son érudition.

Un État ne peut subsister sans corporations ; l'affection mutuelle et l'amitié sont les liens nécessaires de la vie humaine. Ces institutions, il est vrai, ont eu leurs abus et doivent être réglées par de bonnes lois ; mais de même qu'une famille est une association naturelle, ainsi une corporation est une association civile, et un État est une association gouvernée par un pouvoir souverain ; ainsi le mot association, corporation, est commun à tous les trois (ch. 7). Ce chapitre contient une discussion approfondie du sujet ; considérant les cortès d'Espagne et les communes d'Angleterre comme des espèces de corporations dans l'État, il en fait l'éloge ; à ses yeux elles ont une grande utilité, et il observe, avec une certaine hardiesse qui ne lui est pas ordinaire, que dans plusieurs provinces de France il existait des assemblées d'états, abolies plus tard par ceux qui craignaient qu'elles ne missent au jour leurs crimes et leurs déprédations.

Dans le dernier chapitre du troisième livre, Bodin traite des ordres de l'État ; il paraît croire que les esclaves, étant sujets, doivent faire partie des citoyens. Cette opinion est conforme, comme nous l'avons fait entendre, à ses idées sur la monarchie. Il passe ensuite aux différents moyens d'acquérir la noblesse ; il nie que jamais la fortune puisse la donner ; il discute aussi la question de dérogation par quelque profession roturière. La division en trois ordres lui paraît utile dans toute espèce de gouvernement.

Le meilleur chapitre de la République de Bodin est peut-être le premier du 4e livre, traitant de la naissance, des progrès, de l'état stationnaire, des révolutions, de la décadence et de la chute des États. Un État change, dit-il, quand son gouvernement change ; ce ne sont point les murs de la ville qui forment son identité. Quand la démocratie devient monarchie, ou que l'aristocratie fait place au gouvernement populaire, l'État est à sa fin. Il emploie donc ici le mot *respublica* dans le sens de gouvernement ou constitution, ce qui, bien que sanctionné jusqu'à un certain point par l'usage, n'est pas correct, ce me semble, et donne lieu au tautologisme. La destruction des États peut être naturelle ou violente ; mais d'une façon ou de l'autre, elle doit arriver, puisque toutes choses ont une période déterminée, et une époque où il semble désirable qu'elles finissent. La révolution la moins funeste est celle qui se fait par une cession volontaire du pouvoir.

Puisqu'il y a trois formes de gouvernement, il s'ensuit que les changements possibles de l'une à l'autre sont au nombre de six. Car l'anarchie n'est point un changement de gouvernement, c'est la destruction de tout gouvernement. Bodin développe ensuite les causes des révolutions, et ici, il déploie, sinon la sagacité et la vigueur de style de Machiavel, du moins beaucoup de jugement et une grande érudition historique. Les revers dans la guerre, dit-il, tendent à faire passer un État de la démocratie à l'aristocratie ; les grands succès ont un effet tout contraire. Cependant la démocratie aboutit plutôt à la monarchie, et la monarchie à la démocratie, surtout lorsqu'elle est devenue tyrannique. De tels changements sont ordinairement accompagnés d'une révolte ou d'une guerre civile. A son avis, on ne peut passer de l'aristocratie à la démocratie sans violence, quoique la révolution contraire puisse avoir lieu paisiblement, lorsque les classes laborieuses et industrielles abandonnent les affaires publiques pour s'occuper de leurs affaires privées ; c'est ainsi que Venise, Lucques, Raguse et d'autres villes, sont devenues

aristocratiques. Le plus grand danger pour une aristocratie, c'est que quelque ambitieux, tiré de son sein ou du peuple, arme ce dernier contre elle; et cela arrive le plus souvent lorsque les honneurs et les magistratures sont déférés à des hommes indignes, ce qui donne carrière aux démagogues, surtout lorsque les plébéiens sont totalement exclus des dignités. Cette exclusion, toujours désagréable pour eux, se supporte cependant aussi longtemps que le pouvoir est confié à des hommes de mérite; mais lorsque l'on met en avant de mauvais citoyens, il devient facile d'exciter le peuple contre la noblesse, principalement si cette dernière renferme déjà en elle des germes de discorde, position dangereuse pour tous les États, mais principalement pour une aristocratie. Les révolutions sont plus fréquentes dans les petits États, parce qu'un petit nombre de citoyens se divise plus aisément en partis; aussi trouverons-nous plus de révolutions dans l'espace d'un siècle parmi les villes de Grèce et d'Italie, que plusieurs siècles n'en ont produit en France ou en Espagne. Bodin pense que l'ostracisme des citoyens dangereux n'est pas lui-même sans danger; il vaudrait mieux, selon lui, les mettre à mort ou chercher à les gagner. Il fait observer un avantage particulier à la monarchie, c'est que, si le roi est prisonnier, la constitution n'est point détruite pour cela; tandis que, dans une république, une fois le siége du gouvernement pris par l'ennemi, la république n'existe plus, les villes subordonnées ne présentant jamais de résistance. Ceci n'est cependant applicable qu'à l'hypothèse, la plus commune au reste du temps de Bodin, d'une république où la capitale a une prédominance bien prononcée. Il n'est point d'État qui avec le temps ne soit changé et enfin détruit; le mieux est lorsque les changements de bien en mal ou de mal en bien s'opèrent peu à peu et par gradation.

Si ce chapitre est le meilleur de Bodin, le suivant est peut-être le plus mauvais. Il cherche à savoir si l'on peut prévoir les révolutions des États. Il examine si les astres ont assez d'influence sur les affaires humaines pour que l'on puisse par leur moyen prédire les changements politiques; il se déclare contre cette opinion d'une manière si prononcée que l'on peut en conclure qu'il ne croit nullement à l'astrologie. S'il était vrai, dit-il, que le sort des États dépendît des corps célestes, encore ne pourrait-on pas le prédire, puisque les astrologues sont si peu d'accord dans leurs observations, que l'un fait marcher en avant le même astre qui, au même instant, semble reculer aux yeux d'un autre. Il est évident que quiconque emploie cet argument doit s'être aperçu qu'il anéantit toute la science de l'astrologie. Mais après avoir cité mille exemples des erreurs et des contradictions des astronomes, voici qu'il laisse croire que, si tous les événements depuis le commencement du monde pouvaient être régulièrement comparés avec le système planétaire, on en pourrait conclure quelques conséquences, et faisant plier ainsi sa raison aux préjugés de son âge, il reconnaît l'astrologie comme une vérité théorique. Il soutient ensuite que le système de Copernic est trop absurde pour mériter aucune espèce de réfutation; il est contraire, selon lui, aux maximes de tous les théologiens, de tous les philosophes, contraire au sens commun, et subversif de toute science. Après cela nous nous enfonçons plus que jamais dans les absurdités; Bodin, s'appuyant sur un passage de Platon qui attribue la chute des États à un défaut de proportion, se jette lui-même dans des discussions arithmétiques à perte de vue (chap. 2).

Dans le troisième chapitre, sur le danger des révolutions subites, il affirme que les plus obstinés astrologues sont d'accord pour avouer que le sage n'est point dominé par les influences célestes, quoiqu'elles puissent gouverner ceux qui se laissent

aller à leurs passions, comme les brutes. Un habile souverain doit donc prévoir et prévenir les révolutions. Il est douteux qu'une loi établie, quoique mauvaise en soi, doive être changée, de peur que ce changement n'affaiblisse l'autorité des autres, surtout lorsqu'il s'agit d'une loi constitutionnelle. Ces sortes de lois doivent, autant que possible, être immuables. Il ne faut pas oublier cependant que les lois ne sont faites que pour le bien-être de la communauté, et que le salut public est la suprême loi. Il n'est donc point de loi si sacrée qui ne puisse être changée, quand la nécessité l'ordonne. Mais, en thèse générale, les modifications dans les lois ne peuvent avoir lieu que par degrés (ch. 3).

Voici une question souvent agitée : les magistrats doivent-ils être temporaires ou perpétuels? Bodin veut que le conseil d'État ou sénat soit permanent ; mais les hauts officiers civils doivent être à temps (ch. 4). Il est à désirer en général que les magistrats soient d'accord entre eux dans leurs opinions ; il est cependant des circonstances où leur rivalité peut être avantageuse à l'État (ch. 5). Le roi doit-il exercer les fonctions judiciaires? Ceci n'est pas une question pour ceux qui estiment les rois créés pour rendre la justice. Mais Bodin n'admet pas cette théorie gouvernementale ; et après avoir donné toutes les raisons possibles en faveur d'un roi-juge, et allégué, selon son usage, tous les précédents historiques, il décide qu'il est inconvenant pour le souverain de prononcer lui-même l'arrêt de la loi. Ses motifs ne manquent pas de hardiesse, et s'appuient sur une connaissance intime des vices des cours qu'il n'hésite pas à exposer (ch. 6).

En traitant de la part que doit prendre le prince ou le bon citoyen dans les factions civiles, après de longs détails tirés de l'histoire des conspirations et des séditions, il arrive à la question religieuse et combat la liberté du raisonnement en matière de foi. Quoi de plus impie, dit-il, que de remettre en question par des raisonnements plus ou moins probables les lois éternelles de Dieu qui doivent être gravées dans l'esprit des hommes avec la plus incontestable évidence? Toute matière susceptible de démonstration peut être minée par l'argumentation. Or les principes religieux ne reposent ni sur la démonstration ni sur le raisonnement, mais sur la foi seule, et quiconque prétend les prouver par une suite d'arguments, attaque tout l'édifice par la base. En entassant ainsi des sophismes, il est hors de doute que Bodin n'était pas sincère. Mais c'est avec intention qu'il sacrifie ce coq à Esculape, c'est pour arriver à cette maxime : s'il existe plusieurs religions dans un État, le prince doit éviter la violence et la persécution ; l'homme est porté à donner aux choses de foi un assentiment volontaire, et dès qu'il y a violence, il résiste (ch. 7).

Le premier chapitre du cinquième livre a pour objet l'influence des races et des climats sur le gouvernement ; il a excité plus d'attention que la plupart des autres, parce que l'on a cru y voir la source de la théorie de Montesquieu. Dans le fait cependant, le principe général est plus ancien, mais personne ne l'a développé aussi complétement que Bodin. Il se rend justice sous ce rapport. Personne, dit-il, n'a traité jusqu'à présent cet important sujet, que l'on ne peut perdre de vue sans courir risque d'établir des institutions peu convenables au peuple, car les lois de la nature ne se plient pas aux caprices des hommes. Il étudie alors le caractère particulier des peuples du Nord, du milieu et du Midi, leurs qualités physiques et morales. Il s'est trompé dans quelques détails, mais en somme il montre une sagacité pénétrante et un grand pouvoir de généralisation. Il conclut que les peuples voisins des pôles ont la supériorité physique ; ceux des tropiques, la supériorité

morale ; et que les peuples intermédiaires réunissent l'un et l'autre caractère. Ceci n'est point parfaitement juste ; mais ce qui détermine son opinion, c'est que toutes les grandes armées sont venues du Nord, tandis que les arts et les sciences partent du Midi. Ce chapitre ressemble beaucoup aux idées de Montesquieu, et, comme Montesquieu, il renferme bien des inexactitudes, mais Bodin est plus excusable. La force physique domine dans le Nord, la raison dans les climats tempérés, la superstition au Midi ; ainsi l'astrologie, la magie, toutes les sciences mystiques nous viennent des Chaldéens et des Égyptiens. D'autre part, les arts mécaniques sont plus florissants dans les pays septentrionaux, ceux du Midi savent à peine les imiter, leur génie est tout spéculatif, ils n'ont pas assez de sagacité, d'habileté pratique, de patience dans l'exécution. Le climat paraît exercer quelque influence sur le caractère des nations, mais remarquez que, sous les mêmes latitudes, la différence de la montagne et de la plaine et d'autres circonstances amènent aussi de grandes variétés dans les humeurs. L'expérience nous apprend que les habitants des montagnes, comme ceux du Nord, aiment la liberté, mais ayant moins d'intelligence que de force, ils se soumettent volontiers au plus habile d'entre eux. Les vents mêmes ne sont pas sans effet sur le caractère national. Mais la stérilité ou la fertilité du sol est encore plus importante. Celle-ci produit l'indolence et la mollesse, l'autre crée les cités, les corporations, le commerce ; voyez, par exemple, Athènes et Nuremberg, et opposez Athènes à la Béotie.

Après une foule de preuves tirées de l'histoire du monde entier, Bodin conclut qu'il est nécessaire de considérer non-seulement les effets du climat sur le caractère général du pays tout entier, mais encore les spécialités de chaque district; d'examiner quels sont les résultats de l'air, de l'eau, des montagnes, des vallées, des vents sur l'humeur des habitants, aussi bien que ceux de la religion, des habitudes, de l'éducation, de la constitution politique; généraliser ces résultats pour tous les habitants du même pays, serait s'exposer à de fréquentes erreurs, puisque, sous les mêmes parallèles, nous remarquons des diversités sensibles de tempérament même et de forme extérieure. Ce chapitre est un de ceux qui prouvent le mieux la sagacité et les patientes recherches de Bodin, comparé à tous les écrivains politiques qui l'avaient précédé.

Dans le second chapitre, sur les moyens d'éviter les révolutions que tend à produire l'excessive inégalité dans les propriétés, il se déclare contre le partage des terres, comme inconséquent avec l'essence même de la société civile, et contre l'abolition des dettes, parce qu'il n'y a pas de justice là où les contrats ne sont pas inviolables; il fait observer qu'il est absurde de supposer que le partage des biens pourra amener la tranquillité. Il ne veut pas non plus qu'on limite le nombre des citoyens autrement que par la colonisation. Par déférence pour l'autorité de la loi mosaïque, il penche pour un droit d'aînesse limité; mais il désapprouve la liberté d'une disposition testamentaire complétement en faveur de l'aîné, il la regarde comme une injustice. Il n'admet point les femmes à une part égale dans l'héritage; il voudrait abolir absolument l'usure, qui est, à ses yeux, la ruine des classes pauvres.

Quant à la confiscation des biens du condamné, il donne les raisons pour et contre, lui-même adopte un moyen terme; il consent à la saisie des biens que le criminel a acquis lui-même, mais il voudrait que ce qu'il a reçu de ses ancêtres passât à sa postérité. Ce chapitre respire une généreuse liberté de pensée (ch. 5).

Le chapitre 4 traite des peines et des récompenses. Leur sage répartition est un des éléments de l'existence des États; mais la plupart des livres ne parlent que des peines, les récompenses sont encore plus importantes, et c'est d'elles seules qu'il s'occupe. Il y a des récompenses honorifiques : triomphes, statues, actions de grâces publiques, emplois de confiance, etc.; il y en a d'utiles : exemptions d'impôts, de corvée, priviléges, etc. Dans les gouvernements populaires on accorde plutôt les premières; c'est le contraire dans les monarchies. Le triomphe à Rome honorait la république elle-même. Dans les temps modernes, la vénalité de la noblesse et des charges leur a fait perdre une partie de l'honneur qui s'y attachait. Ici, Bodin parle très-librement de la conduite de la France et des autres gouvernements.

Il discute ensuite la question de l'avantage des habitudes guerrières pour une nation et de l'utilité des forteresses. On a objecté, à l'égard de ces dernières, qu'elles semblent faire injure au courage d'un peuple, qu'elles ne servent presqu'à rien contre l'ennemi en cas d'invasion, tandis qu'elles favorisent la tyrannie, l'usurpation et quelquefois la rébellion. Bodin cependant penche pour un système de forteresses, surtout aux frontières; il pense qu'on peut les accorder comme bénéfices féodaux, mais jamais comme propriétés transmissibles. Quant à encourager l'esprit militaire chez un peuple, cela dépend de la forme du gouvernement. Dans les États populaires, il est indispensable; il est à craindre dans une aristocratie; dans une monarchie, il faut examiner la position de l'Etat à l'égard de ses voisins. Dans une république, la capitale doit être fortifiée, parce que son occupation est la ruine complète de l'État. Mais, dans un tel gouvernement, une citadelle est chose dangereuse. Il ne faut pas souffrir non plus que des forteresses soient des propriétés privées, comme en Angleterre, à moins que cet usage ne soit tellement enraciné qu'on n'y puisse toucher sans ébranler tout l'État (ch. 5).

Viennent après cela les traités de paix et d'alliance. Il traite les contrats de cette espèce avec sa prolixité ordinaire. Il défend avec ardeur le principe de la fidélité à sa parole, et blâme vivement les légistes et les théologiens qui engagèrent le concile de Constance à violer la promesse faite à Jean Huss. Personne, s'écrie-t-il, n'est assez impudent pour soutenir le droit de violer une promesse loyale, mais l'un allègue une fraude de l'ennemi; l'autre, sa propre erreur; un troisième, un concours de circonstances imprévues qui ne permet pas de garder la foi promise; un quatrième, la ruine de l'Etat qui en serait la conséquence. Nulle excuse ne peut être admise, sauf l'illégalité de la promesse ou l'impossibilité absolue de l'exécution. La position la plus délicate est le contrat entre le prince et ses sujets, qui exige d'ordinaire la garantie des autres États. Cependant, même dans cette hypothèse, il faut garder sa parole; Bodin blâme, sous ce rapport, l'exécution du duc d'York sous le règne de Henri VI; il ajoute qu'il aime mieux chercher ses exemples à l'étranger qu'en France, car ceux-ci il voudrait les ensevelir dans un éternel oubli; cette phrase est probablement une allusion à la Saint-Barthélemy (ch. 6).

Le premier chapitre du 6e livre recommande, comme beaucoup trop négligé, un recensement périodique des propriétés. Il donne de grands éloges à la censure morale des Romains. ceci lui paraît particulièrement nécessaire lorsque les liens de la famille se relâchent. Mais il ne voudrait point donner à ses censeurs le droit de pénalité matérielle, et il refuse également ce droit à l'Église (liv. VI, ch. 1). Suit une discussion beaucoup plus importante sur les revenus publics. Il y a sept sources

de revenus : les biens nationaux, les biens pris à l'ennemi, les dons volontaires des puissances amies, les tributs des alliés dépendants, le commerce fait par l'Etat lui-même, les droits sur les exportations et les importations, et enfin les taxes directes sur les sujets. La première est la plus sûre et la plus honorable ; ici abondance d'érudition ancienne et moderne, éloge du principe d'inaliénabilité consacré par le droit français. La seconde est justifiée par le droit de la guerre et l'usage constant de tous les peuples ; la troisième s'est rencontrée quelquefois ; la quatrième, fort souvent. Il est honteux pour un prince de se faire marchand et d'augmenter ainsi ses revenus, cependant les rois de Portugal n'ont pas dédaigné ce moyen, et l'usage blâmable de la vénalité des charges en certains pays peut rentrer dans la même catégorie. Les taxes sur les marchandises, ce que nous appelons douanes et accises, viennent en sixième lieu. Ici Bodin avertit d'abaisser le droit d'importation sur les articles indispensables au peuple, mais de le faire peser sur les objets manufacturés, pour qu'il apprenne à augmenter son industrie et à fabriquer lui-même.

La dernière espèce de revenus, l'impôt, ne doit être adoptée que lorsqu'il y a nécessité. Et comme les taxes survivent d'ordinaire à la nécessité qui les a fait introduire, il vaut mieux que le prince ait recours à l'emprunt intérieur ou national. Bodin aborde ici l'histoire de l'impôt dans les divers pays ; il fait remarquer l'usage particulier à la France, de rejeter sur les roturiers tout le fardeau des taxes, tandis que la noblesse et le clergé n'ont rien à supporter. Ceci n'existe qu'en France, où, comme César l'a écrit, rien n'est plus méprisé que le peuple. Les taxes sur les objets de luxe qui ne servent qu'à corrompre la nation sont les meilleures de toutes ; puis viennent les taxes sur la procédure, elles imposent un frein à la rage de plaider sans nécessité. L'emprunt à intérêt ou par voie d'annuités, comme à Venise, est ruineux. Bodin voudrait donc qu'on prêtât à l'État sans intérêt, ce qui est dérisoire. Dans le reste du chapitre, il traite des dépenses ; il avertit d'examiner sérieusement les pensions, les indemnités, toutes les faveurs pécuniaires, et, si elles sont exagérées, de les retrancher, du moins à la mort du roi régnant.

Passant aux altérations de la monnaie et à la dépréciation de sa valeur, Bodin la déclare dangereuse, elle attaque la sûreté des contrats et jette la perturbation dans les propriétés. Il raisonne sur la valeur de la monnaie d'après la métallurgie pratique, et prenant pour base que l'or est à l'argent comme 12 à 1, il est d'avis que le métal doit avoir un poids constant. L'alliage doit être d'un sur 24, et il en est de même pour l'argenterie. Ce chapitre réunit plusieurs faits curieux pour l'histoire monétaire (chap. 3).

Bodin expose ensuite d'une manière complète, et avec toutes les apparences de la bonne foi, les avantages et les désavantages de l'aristocratie et de la démocratie, et en admettant les mêmes abus dans la monarchie, il soutient qu'ils ont beaucoup moins d'inconvénients que dans les deux autres formes. Il faut se rappeler qu'il n'admet pas la possibilité d'un gouvernement mixte, erreur singulière et qui vicie toute l'argumentation de ce chapitre. Mais il contient beaucoup d'observations excellentes sur les violences et les inepties du gouvernement démocratique, et l'histoire le guide dans son appréciation (chap. 4). Selon lui, la meilleure forme de gouvernement est la monarchie héréditaire dans la ligne masculine, constamment maintenue en France, quoique Hotman soutienne le contraire ; il fait observer aussi les résultats funestes que l'absence de la loi salique a amenés dans les autres États (chap. 5).

Enfin, dans la conclusion de son livre, Bodin, affectant assez mal à propos un langage tout mathématique, développe ce qu'il appelle les proportions arithmétiques, géométriques et harmoniques d'un gouvernement. Comme le fond de toute cette dissertation paraît être que les lois doivent quelquefois être parfaitement égales pour tous, quelquefois varier selon les circonstances et les diverses conditions sociales, beaucoup penseront que ce bagage philosophique est tout simplement un embarras fort déplacé, bien qu'il soit emprunté aux anciens et conforme à l'esprit érudit de l'époque. Quelques questions intéressantes sur la théorie de la jurisprudence et sur les limites du pouvoir discrétionnaire des juges sont discutées accidentellement dans ce chapitre.

De cette analyse imparfaite, où bien des choses ont été tronquées, où bien des observations curieuses et judicieuses ont été omises, on peut conclure que Bodin avait un esprit éminemment philosophique, uni à de grandes connaissances en histoire et en jurisprudence. Aucun des publicistes précédents n'avait encore embrassé un plan aussi étendu et déployé une érudition plus abondante; aucun, peut-être, ne s'était montré plus original, plus indépendant, plus hardi dans la discussion. On ne peut lui comparer que deux hommes, Aristote et Machiavel. Sans prétendre que Bodin égalait la perspicacité sagace du premier, nous devons dire que l'expérience de vingt siècles, et les maximes de sagesse et de justice, introduites ou modifiées par l'Evangile et ses ministres, par les philosophes grecs et romains, enfin par le droit civil, lui ont donné des avantages dont sa raison et son talent ont habilement profité. Machiavel, d'autre part, a discuté si peu de questions capitales en politique, comparativement à Bodin ; il a vu tant de choses d'une manière si partiale et sous le point de vue étroit des républiques italiennes, que, malgré toute la supériorité de son génie et le pathétique de son éloquence, l'étude de ses discours sur Tite-Live est peut-être moins utile que celle de la République de Bodin.

On a soutenu souvent, comme nous l'avons dit, que Montesquieu doit à Bodin plusieurs idées et entre autres sa théorie sur l'influence du climat. Mais quoiqu'il eût certainement lu la République et qu'il en ait profité comme les grands génies profitent des esprits inférieurs, cela ne doit diminuer en rien son mérite d'originalité. La République ressemble plus cependant à l'Esprit des lois que tout autre système politique en renom. Bodin et Montesquieu sont, dans cette partie, les plus philosophes des érudits, et les plus érudits des philosophes. Tous deux sont pénétrants, ingénieux, respectant fort peu l'autorité en matière d'opinion, mais soumis au pouvoir établi, en sorte qu'ils peuvent blâmer les abus en louant le principe; tous deux ont devancé leur siècle, mais l'un n'a pas été compris et n'a pas exercé d'influence, l'autre a agi sur ses contemporains qui l'ont récompensé par leur admiration ; tous deux connaissent à fond l'histoire ancienne et moderne, les lois de Rome et celles de leur pays ; tous deux, justes et bienveillants, comprennent le but réel de la société civile, mais le présentent différemment d'après la différence des époques où ils vécurent; tous deux sont séduits quelquefois par de fausses analogies, mais l'un est égaré par une philosophie erronée, l'autre par l'ambition de la gloire et une certaine affectation d'originalité; tous deux sont persuadés que le fondement de la philosophie humaine repose dans le passé, mais l'un accumule les exemples historiques sans choix et sans mesure, et accable le lecteur sous un amas de preuves plutôt qu'il ne parvient à le convaincre, l'autre tire une induction d'un exemple

choisi, mais il paraît par là même conclure du particulier au général et éblouir plutôt que satisfaire la raison.

A. B.

N° 44, page 313.

EXTRAIT DE BLAISE DE MONTLUC.

UNE EXÉCUTION EN 1562.

Il y avoit un village, à deux lieues d'Estillac, qui se nomme Saint-Mézard, dont la plus grande partie est au sieur de Rouillac, gentilhomme de huit ou dix mille livres de rente. Quatre ou cinq jours avant que j'y allasse, les huguenots de sa terre s'étoient élevés contre lui, pour ce qu'il les vouloit empêcher de rompre l'église et prendre les calices ; et le tindrent assiégé vingt-quatre heures dans sa maison ; et sans un sien frère nommé monsieur de Saint-Aignan, et des gentilshommes voisins qui l'allèrent secourir, ils lui eussent coupé la gorge ; et autant en avoient fait ceux d'Astefort aux sieurs deCup et de la Monsoie; et déjà commençoit la guerre découverte contre la noblesse. Je recouvrai secrettement deux bourreaux, lesquels on appella depuis mes laquais, parce qu'ils étoient souvent après moi, et mandai à monsieur de Fontenille, mon beau-fils, qui portoit mon guidon et étoit à Beaumont de Lomaigne avec toute ma compagnie, étant là en garnison, qu'il partît le jeudi à l'entrée de la nuit, et qu'à la pointe du jour il fût au dit Saint-Mézard, et qu'il prînt ceux-là que je lui envoyois par écrit, dont il y en avoit un, et le principal, qui étoit neveu de l'advocat du roi et de la reine de Navarre, à Lectoure, nommé Verdery. Or ledit advocat étoit celui qui entretenoit toute la sédition, et m'avoit-on mandé secrettement qu'il s'en venoit le jeudi même à Saint-Mézard, car il y a du bien. J'avois délibéré de commencer par sa tête, pour ce que j'avois adverty le roi de Navarre en cour que ce dit Verdery, et autres officiers qu'il avoit au dit Lectoure, étoient les principaux auteurs des rébellions ; et en avois autant écrit à la reine, des officiers du roi, laquelle m'avoit répondu que je m'attaquasse à ceux-là les premiers ; et le roi de Navarre m'avoit écrit par sa lettre que si je fesois pendre aux basses branches d'un arbre les officiers du roi, que je fisse pendre les siens aux plus hautes. Or Verdery n'y vint pas, dont bien lui en prit, car je l'eusse fait brancher. Monsieur de Fontenille fit une grande corvée, et fut au point du jour à Saint-Mézard ; et de prime arrivée, il prit le neveu de Verdery et deux autres et un diacre ; les autres se sauvèrent, pour ce qu'il n'y avoit personne qui sçeut les maisons, car il n'y avoit homme d'armes ni archer qui eût connoissance du lieu. Un gentilhomme, nommé monsieur de Corde, qui se tient au dit lieu, m'avoit mandé que, comme il leur avoit remontré en la compagnie des consuls, qu'ils fesoient mal, et que le roi le trouveroit mauvais, qu'alors ils lui répondirent : « Quel roi ? nous sommes les rois ; celui-là que vous dites est un petit roigot ; nous lui donrons des verges et lui donrons métier pour lui faire apprendre à gagner sa vie comme les autres. » Ce n'étoit pas seulement là qu'ils tenoient ce langage, car c'étoit partout. Je crevois de dépit, et voyois bien que tous ces langages tendoient aux propos que m'avoit tenus le lieute-

nant du Frane, qui étoit en somme de faire un autre roi. Je m'accordai avec monsieur de Sainctorens qu'il m'en prînt cinq ou six d'Astefort, et surtout un capitaine Morallet, chef des autres, sous couleur qu'il leur vouloit donner leur enseigne, et que, s'il les pouvoit prendre, lui et ceux que je lui nommois, avec belles paroles, il me les amenât à Saint-Mézard en même jour que je fesois l'exécution, qui étoit un jour de vendredi; lequel ne put faire ce jour-là; mais il les attrapa le dimanche ensuivant, et les amena prisonniers à Ville-Neuve. Et comme je fus arrivé à Saint-Mézard, M. de Fontenille me présenta les trois et le diacre, tous attachés dans le cimetière, dans lequel il y avoit encore le bas d'une croix de pierre qu'ils avoient rompue, qui pouvoit être de deux pieds de haut. Je fis venir M. de Corde et les consuls, et leur dis qu'ils me dissent la vérité à peine de la vie, quels propos ils leur avoient ouï tenir contre le roi. Les consuls craignoient et n'osoient parler. Je dis au sieur de Corde qu'il touchoit à lui de parler le premier et qu'il parlât. Il maintint qu'ils avoient tenu les propos ci-dessus écrits; alors les consuls dirent la vérité comme ledit sieur de Corde. J'avois les deux bourreaux derrière moi, bien équipés de leurs armes, et surtout d'un marassau bien tranchant; de rage je sautai au collet de ce Verdery et lui dis : « O méchant paillard, as-tu bien osé souiller ta méchante langue contre la majesté de ton roi? » Il me répondit : « Ha, monsieur, à pécheur miséricorde. » Alors la rage me print plus que devant, et lui dis : « Méchant, veux-tu que j'aye miséricorde de toi, et tu n'as pas respecté ton roi? » Je le poussai rudement en terre, et son col alla justement sur ce morceau de croix, et dis au bourreau : « Frappe, vilain. » Ma parole et son coup fut aussitôt l'un que l'autre, et encore emporta plus de demi-pied de la pierre de la croix. Je fis pendre les deux autres à un orme qui étoit tout contre; et pour ce que le diacre n'avoit que dix-huit ans, je ne le voulus faire mourir, afin aussi qu'il portât les nouvelles à ses frères; mais bien lui fis-je bailler tant de coups de fouet aux bourreaux, qu'il me fut dit qu'il en étoit mort au bout de dix ou douze jours après. Et voilà la première exécution que je fis au sortir de ma maison, sans sentence ni écriture; car en ces choses, j'ai ouï dire qu'il faut commencer par l'exécution. Si tous eussent fait de même, ayant charge ès provinces, on eût assoupi le feu qui a depuis brûlé tout. Cela ferma la bouche à plusieurs séditieux, qui n'osoient parler du roi qu'avec respect; mais en secret ils fesoient leurs menées.

N° 45, page 319.

EXTRAIT DE MARGUERITE DE VALOIS.

Le marquis de Varandon, destiné à l'Église, était devenu amoureux de mademoiselle de Tournon. La famille de M. de Varandon, estimant lui être plus utile qu'il fût d'Église, s'étoit opposée à ce mariage. Quelque temps après, M. de Varandon, libre alors, et ayant du tout quitté la robe longue, se trouve à Namur, auprès de mademoiselle de Tournon, qui en reçut une certaine joie, pensant bien que M. de Varandon la demanderoit à sa mère. Mais il n'en fut pas ainsi : à Namur, le marquis de Varandon ne fit seulement pas semblant de la reconnoître.

Le dépit, le regret, l'ennui lui serra tellement le cœur, elle s'étant contrainte de faire bonne mine tant qu'il fut présent, sans montrer de s'en soucier, que soudain qu'ils furent hors du bateau où ils nous dirent adieu, elle se trouve tellement saisie, qu'elle ne peut plus respirer qu'en criant, et avec des douleurs mortelles. N'ayant nulle autre cause de son mal, la jeunesse combat huit ou dix jours la mort, qui, armée de dépit, se rend enfin victorieuse, la ravissant à sa mère et à moi, qui n'en fîmes moins de deuil l'une que l'autre; car sa mère, bien qu'elle fût rude, l'aimoit uniquement. Ses funérailles étant commandées, et le funeste convoi étant au milieu de la rue qui alloit à la grande église, le marquis de Varandon, coupable de ce triste accident, quelques jours après mon partement de Namur, s'étant repenti de sa cruauté, et son ancienne flamme s'étant de nouveau rallumée (ô étrange fait!) par l'absence, qui par la présence ne pouvoit être émue, se résout de la venir demander à sa mère, prie dom Jean de lui donner une commission vers moi; et venant en diligence, arrive justement sur le point que le corps, aussi malheureux qu'innocent et glorieux en sa virginité, étoit au milieu de cette rue. La presse de cette pompe funèbre l'empêche de passer : il regarde ce que c'est. Il advise de loin, au milieu d'une grande et triste troupe, des personnes en deuil, et un drap blanc couvert de chapeaux de fleurs. Il demande ce que c'est; quelqu'un de la ville lui répond que c'est un enterrement. Lui, trop curieux, s'avance jusques aux premiers du convoi, et importunément presse de lui dire ce que c'est. O mortelle réponse! L'amour, ainsi vengeur de l'ingrate inconstance veut faire éprouver à son âme ce que par son dédaigneux oubli il a fait souffrir au corps de sa maîtresse, les traits de la mort. Cet ignorant qu'il pressoit lui répond que c'est le corps de mademoiselle de Tournon. A ce mot, il se pâme et tombe de cheval. Il le faut emporter en un logis comme mort, voulant plus justement, en cette extrémité, lui rendre union en la mort que trop tard en la vie il lui avoit accordée. Son âme, que je crois, allant dans le tombeau requérir pardon à celle que son dédaigneux oubli y avoit mise, le laissa quelque temps sans aucune apparence de vie; et étant revenu, l'anime de nouveau pour lui faire éprouver la mort, qui une seule fois n'eût assez puni son ingratitude.

N° 46, page 323.

EXTRAIT DE LA SATIRE MÉNIPPÉE.

FRAGMENT DU DISCOURS DE D'AUBRAY.

O Paris qui n'est plus Paris, mais un spelunque (caverne) de bêtes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons et Napolitains, un asile et sûre retraite de voleurs, meurtriers et assassinateurs, ne veux-tu jamais te ressentir de ta dignité, et te souvenir qui tu as été, au prix de ce que tu es? ne veux-tu jamais te guérir de cette frénésie, qui, pour un légitime et gracieux roi t'a engendré cinquante roitelets et cinquante tyrans? Te voilà aux fers, te voilà en l'inquisition d'Espagne, plus intolérable mille fois et plus dure à supporter aux esprits nés libres et francs, comme sont les François, que les plus cruelles morts dont les Espagnols se sauroient aviser. Tu n'as pu supporter une légère augmentation de tailles et d'offices, et quelques nouveaux édits qui ne t'importoient nullement : et tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusques au sang, qu'on emprisonne les sénateurs,

qu'on chasse et bannisse tes bons citoyens et conseillers : qu'on pende, qu'on massacre tes principaux magistrats : tu le vois, et tu l'endures : tu ne l'endures pas seulement, mais tu l'approuves et le loues, et n'oserois, et ne saurois faire autrement. Tu n'as pu supporter ton roi si débonnaire, si facile, si familier, qui s'étoit rendu comme citoyen et bourgeois de ta ville, qu'il a enrichie, qu'il a embellie de somptueux bâtiments, accrue de forts et superbes remparts, ornée de priviléges et exemptions honorables : que dis-je, pu supporter? c'est bien pis : tu l'as chassé de sa ville, de sa maison, de son lit : quoi chassé? tu l'as poursuivi : quoi poursuivi? tu l'as assassiné, canonisé l'assassinateur, et fait des feux de joie de sa mort. Et tu vois maintenant combien cette mort t'a profité; car elle est cause qu'un autre est monté en sa place, bien plus vigilant, bien plus laborieux, bien plus guerrier, et qui saura bien te serrer de plus près, comme tu as à ton dam (dommage) déjà expérimenté. Je vous prie, messieurs, s'il est permis de jeter encore ces derniers abois en liberté, considérons un peu quel bien et quel profit nous est venu de cette détestable mort, que nos prêcheurs nous fesoient croire être le seul et unique moyen pour nous rendre heureux. Mais je n'en puis discourir qu'avec trop de regret de voir les choses en l'état qu'elles sont, au prix qu'elles étoient alors : chacun avoit encore en ce tems-là du bled en son grenier, et du vin en sa cave : chacun avoit sa vaisselle d'argent, et sa tapisserie, et ses meubles : les femmes avoient encore leur demiceint (ajustement de prix) : les reliques étoient entières, on n'avoit point touché aux joyaux de la couronne : mais maintenant, qui se peut vanter d'avoir de quoi vivre pour trois semaines, si ce ne sont les voleurs, qui se sont engraissés de la substance du peuple, et qui ont pillé à toutes mains les meubles des présents et des absents? Avons-nous pas consommé peu à peu toutes nos provisions, vendu nos meubles, fondu notre vaisselle, engagé jusques à nos habits pour vivoter bien chétivement? Où sont nos salles et nos chambres tant bien garnies, tant diaprées et tapissées? où sont nos festins et nos tables friandes? nous voilà réduits au lait et au fromage blanc, comme les Suisses : nos banquets sont d'un morceau de vache pour tout mets : bien heureux qui n'a point mangé de chair de cheval et de chien, et bien heureux qui a toujours eu du pain d'avoine, et s'est pu passer de bouillie de son, vendue au coin des rues (en 1590), aux lieux qu'on vendoit jadis les friandises de langues, caillettes et pieds de mouton ; et n'a pas tenu à monsieur le légat, et à l'ambassadeur Mendosse, que n'ayons mangé les os de nos pères, comme font les sauvages de la nouvelle Espagne. Peut-on se souvenir de toutes ces choses sans larmes et sans horreur? et ceux qui en leur conscience savent bien qu'ils en sont cause, peuvent-ils en ouïr parler sans rougir et sans appréhender la punition que Dieu leur réserve, pour tant de maux dont ils sont auteurs? mêmement, quand ils se représenteront les images de tant de pauvres bourgeois, qu'ils ont vus par les rues tomber roides morts de faim ; les petits enfants mourir à la mamelle de leurs mères allangouries (languissantes), tirants pour néant, et ne trouvants que sucer; les meilleurs habitants et les soldats marcher par la ville, appuyés d'un bâton, pâles et faibles, plus blancs et plus ternis qu'images de pierre, ressemblants plus des fantômes que des hommes, et l'inhumaine réponse d'aucuns, même des ecclésiastiques qui les accusoient et les menaçoient, au lieu de les secourir ou consoler; fut-il jamais barbarie ou cruauté pareille à celle que nous avons vue et endurée? fut-il jamais tyrannie pareille à celle que nous voyons et endurons?

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

DE TOUS LES AUTEURS CITÉS DANS CET OUVRAGE.

A

ABAILARD ou ABÉLARD (Pierre) naquit en 1079 à Palais, dans le diocèse de Nantes; religieux de Saint-Benoît, il professa à Melun, à Corbeil et surtout à Paris, la rhétorique, la philosophie et la théologie. Après le triste dénoûment de ses amours avec Héloïse, il se fit moine à Saint-Denis. Il devint ensuite abbé de Saint-Gildas, près Vannes, et mourut au prieuré de Saint-Marcel, près de Châlons-sur-Saône, le 21 avril 1142.

Les *œuvres complètes* d'Abailard ont été publiées par les soins d'André Duchesne sous ce titre : *P. Abœlardi et Heloïsæ conjugis ejus opera,* Paris, 1616, in-4°. On y remarque l'*Introduction à la Théologie*, la *Théologie chrétienne*, le *Commentaire sur l'Épître aux Romains*, 32 *sermons*, *Ethica* ou *Scito te ipsum*, l'*Histoire de ses malheurs* et ses *Lettres à Héloïse*.

Parmi les nombreuses éditions des *Lettres* en latin et en français, on distingue celle de Dom Gervaise, Paris, 1723, 2 vol. in-12; celle de Bastien, Paris, 1782, 2 vol. in-12; celle de Fournier, avec sa vie, par M. Delaulnaye, Paris, 1796, 3 vol. in-4°. Les lettres en latin ont été publiées par R. Rawlinson, Lond., 1718; Oxford, 1728, un vol. in-8°.

Outre ces éditions, consultez : sa *Vie*, par Dom Gervaise, 2 vol. in-12, 1720; celle publiée en anglais : *The history of lives of Abailard and Heloïsa, with their original letters,* Birmingham, 1787; Basle, 1793, 1 vol.; surtout l'*Essai historique,*

par Guizot, qui précède la dernière traduction des *Lettres d'Abailard et Héloïse,* par Oddoul, édit. illustrée, Paris, 1839, 2 vol. in-8°, et les articles de Villenave dans la *France littéraire.*

ABUNDANCE (Jean d'), bazochien et notaire du Pont-Saint-Esprit, florissait dans le commencement du XVIe siècle, et mourut en 1540, ou 44, ou 50, les opinions varient. Quelques uns disent que le nom de Jean d'Abundance est un pseudonyme. Cet écrivain se déguisa aussi sous celui de *Maître Tiburce.*

Il avait composé plusieurs mystères ou moralités, savoir : Le *Gouvert (gouvernement) d'humanit ; le Monde qui tourne le dos à chacun; plusieurs qui n'a point de conscience; le Mystère des trois Rois;* Mystère sur : *Quod secundum legem debet mori;* toutes ces pièces ont été imprimées à Lyon, suivant du Verdier, dans sa Bibliothèque. Deux pièces de Jean d'Abundance ont été réimprimées au XIXe siècle, savoir : *Testament de Carmentrant,* à trois personnages, Paris, Pinard, 1830, in-16; la Farce de *la Cornette,* à cinq personnages, 1545 (Paris, Guiraudet, 1829; collection Caron), in-16.

Il avait écrit aussi des *ballades, rondeaux, triolets, chansons.*

ADANS, plus connu sous le nom d'*Adenez,* et surnommé *le Roi,* selon Fauchet, parce qu'il fut roi d'armes de Philippe le Hardi, selon Roquefort et d'autres, parce qu'il fut couronné dans un puy d'amour, ou parce qu'il l'emportait sur tous les poëtes de son temps. Il naquit en Brabant, vers 1240. Il mourut vers la fin du XIIIe siècle.

Adenez a écrit un grand nombre de romans, savoir :

Berthain ou Berthe au grand pied, mère de Charlemagne, publié par M. Paulin Pâris, Paris, 1832, in-12. *Girardin* d'Amiens donna une suite à ce roman sous le titre de *Roman de Charlemagne, fils de Berthe. Ogier le Danois;* Ogier, traduit en prose, a eu plusieurs éditions. Les dernières sont celle de Lyon, Rigaud, 1579, petit in-8°, et celles de Troyes, Oudot, 1606, 1610, in-4°. *Buevon de Commarchis; Aimery de Narbonne,* et enfin *Cleomadès,* qui compte 19,000 vers, et dont M. Van Hasselt a donné l'analyse et quelques fragments dans son *Essai sur la poésie française en Belgique,* p. 85. *Cleomadès* doit avoir été publié vers 1270. M. le baron de Reiffenberg, dans son Introduction à Philippe Mouskes, a publié des fragments d'Ogier le Danois, p. 188, d'Aimery, p. 165, de Cleomadès, p. 175; Pujoulx, dans la *Biographie universelle,* attribue à Adenez le roman de *Guillaume au court nez,* dont Catel a donné des extraits dans son *Histoire du Languedoc.*

AILLY (Pierre d'), né en 1350 à Compiègne, fut grand maître du collége de Navarre, chancelier de l'Université de Paris en 1389, ensuite évêque du Puy et de Cambrai, et cardinal. Il mourut en 1420, étant légat d'Avignon.

Dupin a donné sa vie dans le t. I des Adversaires de Gerson. Ses *Quæstiones super IV libros sententiarum* ont été publiées à Strasbourg, 1490, in-f°, avec ses *sermons.* Ses autres ouvrages principaux sont : *Concordantia astronomiæ cum theologia et historia,* Venise, 1594, in-4°; *Vie du pape Célestin V,* Paris, 1539; *les Météores,* Paris, 1504. Il avait fait aussi quelques vers français.

AIMES ou *Aimon* de Varennes ou de Châtillon, mort, selon quelques-uns, en 1191; d'autres le placent au XIIIe siècle.

Il est auteur de romans qui appartiennent au cycle alexandrin, entre autres du *Florimont* ou *Philippe de Macédoine,* manuscrit in-f° de la Bibliothèque du roi à Paris. Ce n'est pas le *Florimont,* traduit en prose, Paris, Longis, 1528, in-4°.

ALAIN, de l'Isle, nommé aussi Alain de Ryssel, né dans le Comtat Venaissin ou dans le Bordelais, théologien du XIIe siècle, mort en 1203.

Ses *œuvres* ont été publiées par Carl. *de Visch*, précédées d'une dissertation Anvers, 1653, in-fo. On y remarque : *Anti-Claudianus ; Contra Albigenses, Waldenses, Judæos et Paganos ; Dicta de lapide philosophico ;* et des pièces de vers.

Il y eut un autre *Alain de l'Isle*, évêque d'Auxerre, mort en 1181. On le distingue de celui-ci par le nom de *major*.

ALBERT D'AIX. On ne sait rien sur cet historien, sinon qu'il vivait encore en 1120, et qu'il était chanoine probablement de l'église d'Aix en Provence.

Son livre intitulé *Histoire des faits et gestes dans les régions d'outre-mer*, depuis 1095 jusqu'en 1120, a été réimprimé dans la collection de Bongarsius, *Gesta Dei per Francos*, t. I, p. 184-381, et traduit par M. Guizot, *Collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France*, Paris, 1824, in-8o.

ALCIAT, né à Milan, le 8 mai 1492, professeur de droit à Avignon, à Milan, à Bourges, à Paris et à Bologne, mort en 1550, le 12 janvier.

Les œuvres d'Alciat sur les matières de littérature et de jurisprudence ont été plusieurs fois réunies. Une des éditions les plus complètes est celle de Bâle, 1571, 6 vol. in-fo. Outre les 31 écrits qui y sont compris, il en a produit 12 autres, dont les titres ont été donnés par M. Montcloux-la-Villeneuve, au t. I de la *Biogr. univ.* Deux ont été traduits en français : le *Livre du duel*, Paris, 1550, in-8o ; et les *Emblèmes*, par Jean Lefèvre, par Barthélemy Aneau, et par Claude Mignaut, qui y a joint la vie d'Alciat, 1584, in-12.

ALCUIN, né en Yorkshire, ou, selon d'autres, près de Londres, vers l'an 735, fut d'abord abbé de Cantorbéry, puis, s'étant fixé en France près de Charlemagne qui le fit son aumônier, il obtint successivement les abbayes de Ferrières en Gâtinois, de Saint-Loup à Troyes, de Saint-Josse et enfin celle de Saint-Martin de Tours ; il mourut le 19 mai 804.

La plus ample édition de ses œuvres est celle de Froben, Ratisbonne, 1777, 2 vol. in-fo. Elle contient 232 *lettres*, des *commentaires* sur diverses parties de l'Écriture, des *traités dogmatiques*, des *ouvrages de liturgie ;* six *traités* philosophiques ou grammaticaux, savoir : *Des vertus et des vices*, de *la nature de l'âme*, de *la grammaire*, de *l'orthographe*, de *la rhétorique*, de *la dialectique ;* quatre *vies de saints ;* 280 pièces de vers. Un de ses écrits les plus remarquables est son *Dialogue sur la rhétorique*, placé par Pithou dans le *Recueil des rhéteurs*.

ALEXANDRE de Paris, naquit en Normandie à Bernay, dont il prend quelquefois le nom, vers le milieu du XIIe siècle.

Il est un des auteurs du roman d'*Alexandre*, qu'il continua après *Lambert li Cort*. Il a composé en outre les romans intitulés : *Hélène et Brison ; Atys et Prophilias*, manuscrit de la Bibliothèque du roi, à Paris.

AMBOISE (François d'), fils de Jean d'Amboise, médecin de tous les rois de la maison de Valois, naquit à Paris en 1550 ; magistrat et conseiller d'État en 1604, il mourut en 1620.

Ses principaux ouvrages, dont Niceron a donné la liste complète au t. XXXIII de ses *Mémoires*, sont *Notable discours sur l'amitié*, traduit de l'italien, Lyon, 1577, in-16 ; *Dialogues et devis des demoiselles*, Paris, 1583, in-16 ; *Regrets facétieux sur la mort de divers animaux*, Paris, 1583, in-12 ; *Désespérades* ou Églogues amou-

reuses, Paris, 1572, in-8°; *les Napolitaines,* comédie française, Paris, 1584, in-16. Une partie de ses écrits a paru sous le pseudonyme Thierry de Thymophile.

AMBOISE (Michel d'), seigneur de Chevillon, fils naturel de Charles d'Amboise, amiral de France, naquit à Naples, vers le commencement du XVIe siècle. Il termina en 1547 une existence agitée et malheureuse.

Il publia, en 1529, les *Complaintes avec* 20 *épîtres* et 30 *rondeaux,* Paris, in-8°. En 1530, *la Panthaire,* recueil de rondeaux, triolets et épitaphes, Paris, in-8°. En 1532, 100 *Épigrammes,* Paris, in-16. Dans les années suivantes, de 1533 à 1547, *la Vision avenue à l'âme de l'esclave fortuné;* les *Contre-épîtres* d'Ovide; *Secret d'amour;* 30 *épîtres vénériennes; le Babilon* ou *la Confusion de l'esclave fortuné; Déploration de la mort de Du Bellay.* Il avait aussi traduit en vers le Xe livre des Métamorphoses d'Ovide, 4 satires de Juvénal, et de l'italien, le *Ris de Démocrite* et le *Pleur d'Héraclite.* Enfin le seul de ses ouvrages en prose est le *Guidon des gens de guerre,* Paris, 1543, in-8°.

AMYOT (Jacques), né à Melun, le 30 octobre 1513. D'abord précepteur particulier, ensuite abbé de Bellozane, précepteur des fils de Henri II, grand aumônier, conseiller d'État, évêque d'Auxerre en 1571, mort le 6 février 1593.

Ses ouvrages sont :

Histoire æthiopique d'Héliodore, traduite du grec, 1559, in-f°, souvent réimprimée. *Sept livres de Diodore,* réimprimés en 1587, in-f°, du livre XIe au XVIIe. *Amours de Daphnis et Chloé,* par Longus. Les meilleures éditions sont : celle dite du *Régent,* Paris, 1718, avec 28 grav.; celle de Didot, an VII (1798), avec 9 grav. in-4°; celle qui se trouve dans les œuvres de P. L. Courier. *Les œuvres complètes de Plutarque,* très-souvent réimprimées. Les meilleures éditions sont celles de Brottier, 1783, 22 vol. in-8°; celle de Clavier, Paris, Cussac, 1801, 25 vol. in-8°. Une bonne édition des *Vies des hommes illustres* est celle de Dupont avec les notes de Coray, Paris, 1826, 12 vol. in-8°. La *Lettre à M. de Morvilliers* se trouve dans les Mémoires du concile de Trente, par Dupuy. En 1805 on a imprimé un ouvrage inédit d'Amyot : *Projet de l'éloquence royale.* La vie d'Amyot, par Lebœuf, se trouve dans l'édition de Coray.

ANEAU (Barthélemy), né à Bourges au commencement du XVIe siècle, nommé en 1541 principal du collége de la Trinité à Lyon, massacré et mis en pièces par le peuple de cette ville, le 21 juin 1565, pour avoir, dit-on, insulté le saint sacrement.

Il avait composé le *Mystère de la nativité,* réuni avec d'autres pièces sous le titre de : *Genethliac musical et historial de la conception et nativité de J.-C.,* Lyon, Beringhen, 1559, in-8°; *Lyon marchand,* satire française, par personnages mystiques, jouée au collége de la Trinité, Lyon, P. de Tours, 1542, in-8°, réimprimée à Paris, Sylvestre, 1831, petit in-8°, tiré à 42 exemplaires; *les emblèmes d'Alciat,* traduits vers pour vers, Lyon, 1549, in-8°, et d'autres traductions; *Alector,* prétendu fragment traduit du grec, Lyon, 1560, in-8°; 104 pièces en vers latins, d'autres en vers grecs.

ANGIER (Paul), né à Carentan en Normandie, florissait au milieu du XVIe siècle. Il écrivit un poëme pour défendre celui de l'*Amie de cour* de La Borderie, intitulé : *L'expérience de M. Paul Angier, carentenois,* Paris, Ruelle, 1545, in-16, réimprimé dans les *Opuscules d'amour* d'Heroet et autres en 1547.

ANSELME, né vers l'an 1034 dans la ville d'Aoste, d'une famille illustre, vint

encore jeune en Normandie, et succéda au fameux Lanfranc, son maître, d'abord comme prieur, puis comme abbé du monastère du Bec, et enfin comme archevêque de Cantorbéry. Il mourut dans cette dernière ville, le 21 avril 1109.

Outre les ouvrages perdus ou supposés, il nous reste d'Anselme les écrits suivants, plutôt métaphysiques que théologiques : *le monologue*, en 79 chapitres ; *le prologue*, proslogion, en 26 chapitres ; *l'apologie*, 10 chapitres ; *de la trinité et de l'incarnation*, 9 chapitres ; *du Saint-Esprit*, 29 chapitres ; *de la chute du diable*, 28 chapitres, auquel on joint *de la vérité, de la volonté* et *du libre arbitre ; pourquoi Dieu s'est fait homme,* en 2 livres, formant 47 chapitres ; *de la concorde* entre la prescience de Dieu et le libre arbitre, 24 chapitres ; *du grammairien*, dialogue, 21 chapitres ; 18 *homélies*, 21 *méditations*, 74 *oraisons* et autres opuscules théologiques ; un très-ample *Recueil de Lettres,* divisé en 4 livres, et ses remarquables *discours* conservés par *Edmère,* son historien.

Les meilleures éditions des œuvres de saint Anselme sont celle de Paris, Montalent, 1721, 1 vol. in-f°, publié par les soins de Gabriel Gerberon ; et celle de Venise, 1744, 2 vol. in-f°. Jean de Salisbury et un moine de Cantorbéry nommé Eadmer ou Edmère, qui a conservé ses discours, ont écrit la vie d'Anselme.

ARNAUD DANIEL, troubadour, né dans le XIIe siècle, au château de Ribeirac en Périgord, voyagea en Italie et en Angleterre. Il vivait encore au milieu du XIIIe siècle.

Son recueil se compose de 17 pièces dont aucune ne paraît justifier les éloges que lui donnent Dante et Pétrarque. Peut-être ses meilleurs ouvrages sont-ils perdus.

ARNAUD de Marveil, né de parents pauvres au château de Marveil en Périgord, d'abord clerc, ensuite troubadour. Il mourut avant la fin du XIIe siècle.

Outre quelques chansons, il reste de lui une pièce didactique et morale d'environ 400 vers, sur l'art de se conduire dans le monde.

AUBIGNÉ (Théodore Agrippa d'), gentilhomme protestant, né le 8 février 1550, en l'hôtel de Saint-Maury près de Pons. Il servit sous Henri IV, et après une vie fort agitée et fort aventureuse, mourut le 29 avril 1630 à Genève, où il s'était retiré.

Ses principaux écrits sont : *Histoire universelle* de 1550 à 1601, 2e édition, Amsterdam, 1626, 3 t. en 2 vol. in-f°; *Lettres sur quelques histoires de France,* Maillé, 1620, in-8°; *les Tragiques,* satires en vers, au Désert, 1616, in-4°; Genève, Larovière, 1623, in-8°; *Histoire secrète de d'Aubigné et aventures du baron de Fœneste,* édition nouvelle, Cologne, 1729, 2 vol. in-8°; *Libre discours* sur l'état présent des églises de France, 1625, in-8° ; *la Confession de Sancy* se trouve dans divers recueils et entre autres dans un volume publié à Cologne, Marteau, 1663, où sont réunis le *Journal du règne de Henri III,* l'*Alcandre* ou *les amours du roi Henri le Grand*, le *Divorce satirique* et le *Discours merveilleux sur Catherine de Médicis,* par H. Estienne. *Petites œuvres mêlées de d'Aubigné,* Genève, Aubert, 1630, livre rare. On y trouve les *vers funèbres sur la mort de Jodelle,* une tragédie de *Circé*, etc.

AUDEFROY, le bâtard. On croit que ce trouvère vivait au XIIIe siècle et qu'il était d'Arras. Mais cette opinion ne s'appuie que sur des conjectures.

Ses poésies se divisent en deux classes, les *chansons* et les *lais* ou *romances,* qui sont des récits d'anciennes aventures amoureuses et chevaleresques. Le Grand

d'Aussy dans son *Recueil des fabliaux*, et M. Paulin Pâris dans le *Romancero français*, Paris, 1833, in-12, ont donné plusieurs pièces de ce poëte.

AUFFRAYE (François), gentilhomme breton, né sur la fin du XVIe siècle, chanoine de Saint-Brieux. On ignore l'année de sa mort.

Il a publié un poëme dramatique intitulé : *Zoanthropie*, ou la vie de l'homme, tragédie morale, embellie de feintes appropriées au sujet, Paris, 1614, in-8°, et quelques autres poésies.

AURIGNY (Gilles d'), né à Beauvais, probablement au commencement du XVIe siècle, avocat au parlement de Paris, mort en 1553.

Il donna une édition du *Songe du vergier*. Il traduisit les psaumes de David et quelques morceaux d'auteurs grecs. Il composa : *Contemplations sur la mort de J.-C.*, Paris, 1547, in-8°; *le Tuteur d'amour*, en 4 livres, Paris, Langelier, 1546, 1 vol. p. in-8°; Paris, 1553, in-12, avec des épîtres, élégies, complaintes, etc. Le *Tuteur* a été réimprimé en entier au t. II des *Annales poétiques*.

AUVRAY (Jean), né vers 1590, avocat au parlement de Normandie, mort en novembre 1633. Il publia : *Poésies diverses*, Rouen, 1608, in-12; *Trésor sacré de la muse sainte*, Rouen, 1613, in-8°; *le Triomphe de la croix*, Rouen, 1622, in-8°; le *Banquet des muses* et le *Théâtre*, contenant trois tragi-comédies-pastorales : la *Marfilie*, la *Madonte* et la *Dorinde*, Rouen, 1628, in-8°.

La *Madonte*, tragi-comédie, a paru seule à Paris, Courbe, 1631, in-8°. Les *OEuvres saintes* ont été recueillies par Ferrand, Rouen, 1634, in-8°.

AVITE (Saint) [Alcimus Ecdicius Avitus], né en Auvergne, au milieu du Ve siècle, d'une famille sénatoriale; élu évêque de Vienne en 490, mort le 5 février 525.

Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, savoir :

Une centaine de *lettres* sur les événements du temps, des *homélies*, des *traités théologiques*, six *poëmes* en vers hexamètres, 1° *sur la création*, 325 vers; 2° *sur le péché originel*, 423 vers; 3° *sur le jugement de Dieu*, 435 vers; 4° *sur le déluge*, 658 vers; 5° *sur le passage de la mer Rouge*, 719 vers; 6° *sur la virginité*, 666 vers.

La meilleure édition de ses œuvres est celle qui se trouve dans la collection des écrits du père Sirmond, Paris, 1696, 5 vol. in-f°.

AYRAULT (Pierre), né à Angers en 1536, avocat au parlement de Paris et maître des requêtes, mort en 1601.

Ses principaux ouvrages sont : *Les plaidoyers*, Rouen, 1614, in-8°, dernière édition; *Des procès faits aux cadavres, aux cendres*, etc., 1591, in-4°; *Opuscules et traités divers*, 1598, in-8°; *De l'ordre et instruction judiciaire chez les Grecs et Romains*, réimprimé en 1612, in-4°; *De jure patrio* ou *de la puissance paternelle*, Paris, 1595, in-8°.

B

BAÏF (Lazare de), né en Anjou, au commencement du XVIe siècle, conseiller du roi François Ier, maître des requêtes, ambassadeur à Venise et en Allemagne, mort en 1547.

Outre ses divers traités latins, *De re Navali, Vestiaria, Vascularia*, il avait traduit en vers français l'*Électre* de Sophocle, Paris, Roffet, 1537, in-8°, et l'*Hécube* d'Euripide, Paris, Estienne, 1550, in-8°.

BAÏF (Jean Antoine de), né en 1532 à Venise où son père, Lazare de Baïf, était ambassadeur. Secrétaire de la chambre de Charles IX, dans la suite il se consacra entièrement aux lettres. Il mourut en 1592.

On trouve parmi les œuvres de Baïf : *Les amours*, contenant 2 liv. des Amours de Meline, 4 des Amours de Francine, 3 des diverses Amours ; *les poëmes*, en 9 liv. dont le 1er des Météores et les Présages d'Orpheus ; *les jeux*, contenant 19 églogues, la traduction de la tragédie d'Antigone, des comédies du Brave et de l'Eunuque, et de 9 dialogues des Dieux de Lucien ; *les passe-tems*, recueil de Sonnets, Chansons, Devis, Madrigaux, en 5 livres.

Le tout imprimé à Paris, chez Lucas Breyer, 1773, 4 vol. in-12.

BALDUIN, ou *Baudouin* (François), né le 1er janvier 1520, à Arras, professeur de droit à Bourges, à Strasbourg, à Heidelberg et à Paris, mort le 11 novembre 1573.

Outre un commentaire in-fo sur les *Institutes* de Justinien, Baudouin a publié un grand nombre d'opuscules de droit réunis par Heineccius dans le 1er vol. de la *Jurisprudentia Attica et Romana*, Leyde, 1778, 2 vol. in-fo.

BARAN (Henri de), vivait au milieu du xvie siècle. On n'a aucun détail sur cet auteur qui n'est connu que par une pièce intitulée : *L'homme justifié par la foi*, tragi-comédie française à 12 personnages, en 5 actes et en vers, avec un prologue et une conclusion, in-12, 1554 et 1561, sans nom de ville ni d'imprimeur.

BARCLAY (Jean), né à Pont-à-Mousson, en 1582, Écossais d'origine et employé par le roi Jacques Ier, mourut à Rome, le 12 août 1621.

Ses ouvrages sont : *Parænesis ad Sectarios,* Cologne, 1617, in-8o ; *Publicæ et privatæ vindiciæ*, Paris, 1612 ; *Commentaire* sur la Thébaïde de Stace, Pont-à-Mousson, 1601, in-8o ; *Histoire de la conjuration des poudres*, Oxford, 1634 ; *Icon animarum,* Londres, 1614, in-8o, traduit en français, Paris, 1625, in-8o ; *Euphormio* sive *Satyricon*, un grand nombre d'éditions, entre autres celle d'Elzevir, 1637, in-12, de Leyde, 1674, in-8o, de Rouen, 1688 ; traduit en français par l'abbé Drouet, Anvers, 1711, 3 vol. in-12 ; *Argenis,* 1re édition, Paris, 1621, ensuite Leyde, 1664, 1669, 2 vol. in-8o, traduit en français par Savin, Paris, 1776, 2 vol. in-8o, et dans toutes les langues de l'Europe.

BASIRE, archidiacre de Sens, vivait dans la première moitié du xvie siècle. Dunlop cite de lui un roman intitulé : *Les aventures de Lycidas et de Cleorithe*, 1529.

BASSECOURT (Claude de), né à Ham en Hainaut, vers la fin du xvie siècle. Il n'est connu que par une pastorale intitulée : *Mylas*, tragi-comédie-pastorale, en 5 actes, en vers, avec des chœurs, imprimée avec d'autres œuvres, Anvers, A. Coninx, 1594, in-12.

BASSELIN (Olivier). Il florissait au milieu du xve siècle, et était propriétaire d'un moulin à fouler les draps qu'il exploitait lui-même, près du pont des Vaux, dans le canton de Vire en Normandie. Il mourut vers la fin du xve siècle.

Il reste de lui 62 chansons à boire, nommées Vaux de Vire, d'après le nom du lieu de sa naissance. Outre les anciennes éditions du xvie siècle, les vers de Basselin ont été réimprimés trois fois dans ces dernières années : *les Vaudevires,* poésies du xve siècle, par Olivier Basselin (édition Asselin), Vire, 1811, 1 vol. in-8o tiré à 148 exempl. ; *Vaux de Vire d'Olivier Basselin*, suivis d'un choix d'anciennes poésies par L. Dubois, Caen, 1821, 1 vol. in-8o tiré à 500 exempl. ; *les Vaux de Vire édités*

et inédits d'Olivier Basselin et de Jean Lehoux, par Julien Travers, Paris, Lance, 1833, 1 vol. in-18. Je me suis servi de cette dernière édition dans les extraits cités.

BEHOURT (Jean), régent du collége des Bons-Enfants à Rouen, vivait à la fin du XVIe siècle.

Il a composé 3 pièces de théâtre : *Polixène*, tragi-comédie, 7 septembre 1597 ; *Hypsicratée*, tragédie, 1597; *Esaü* ou *le chasseur*, tragi-comédie, 2 août 1598, et un rudiment jadis connu dans les classes sous le nom du *petit Behourt*.

BÉLIARD (Guillaume), né à Blois, secrétaire de Marguerite de Valois; on ne connaît la date exacte ni de sa naissance ni de sa mort.

Il a composé des traductions ou imitations de Pétrarque, d'Arioste, d'Ovide, un poëme dramatique intitulé : *Délicieuses amours d'Antoine et de Cléopâtre ;* tout cela a paru en 1578, in-4°.

BELLEAU (Remy), naquit à Nogent-le-Rotrou en 1528. Il fut précepteur de Charles de Lorraine, depuis duc d'Elbeuf et grand écuyer de France. Il mourut en 1577.

Ses ouvrages sont : *Les amours et nouveaux échanges des pierres précieuses; Deux journées de Bergerie ;* et autres œuvres, contenant 6 *églogues*, 12 *chansons*, 9 *odes*, 1 *baiser*, 123 *sonnets*, 8 *complaintes*, 2 *épithalames*, 36 *discours*, 7 *épitaphes*, 14 *petites inventions*, 4 *cartels*, 2 *épigrammes;* des traductions en vers de l'*Ecclésiaste*, du *Cantique des Cantiques*, des *Odes d'Anacréon*, des *Phénomènes d'Aratus;* une comédie, *la Reconnue*.

Les *œuvres complètes* de Belleau ont été publiées à Paris, Gilles Gilles, 1585, 2 vol. in-12.

BELLEFORETS (François de), né à Sarzan, dans le Comminges, en novembre 1530, littérateur et historiographe de France, mort à Paris, le 1er janvier 1583.

Il avait composé plus de 150 ouvrages, histoires, romans, traités scientifiques, dont Niceron a donné la liste dans ses *Mémoires*, t. XI et XX. On distingue surtout parmi eux : *l'Histoire des rois de France qui ont eu le nom de Charles*, 1 vol. in-f°; *Histoires tragiques, extraites et traduites de Bandel*, 1580, 7 vol. in-16, commencé par Boaistuau ; *Histoires prodigieuses, extraites du grec et du latin*, 1598, 6 vol. in-16, en société avec 4 autres écrivains ; *Histoire générale de France*, 2 vol. in-f°, 1574, continuée par Chapuys.

BELLYARD (Simon) vivait à la fin du XVIe siècle. On n'a aucun détail sur sa vie.

Il avait composé une tragédie en 5 actes, intitulée : *le Guisien*, ou perfidie tyrannique commise par Henri de Valois ès personnes des princes Louis de Lorraine, cardinal, et Henri de Lorraine, duc de Guise, Troyes, 1592, in-8°; et une pastorale qui a pour titre : *Charlot*, églogue à onze personnages, sur les misères de la France, Troyes, 1592, in-8°.

BENOIT DE SAINTE-MORE. On le place vers l'an 1170. Ce trouvère paraît avoir appartenu à une famille de Sainte-More, petite ville de Touraine. Il fit un roman *sur la guerre de Troie*, imité du latin du Pseudo-Darès de Phrygie. En 1792, l'abbé de la Rue découvrit, dans la bibliothèque Harléienne à Londres, le manuscrit de son *Histoire de Normandie*, qui contient plus de 21,000 vers et se termine à la mort de Henri Ier. C'est un mélange de diverses langues.

On annonce que M. Francisque Michel prépare une édition de Benoît de Sainte-More.

BÉRANGER DE LA TOUR, né à Aubenas dans le Vivarais, mort probablement en 1539; on n'a sur lui aucun détail.

Ses poésies sont : *le Siècle d'or*, Lyon, de Tournes, 1551, in-8°; *la Choréide*, Lyon, 1556, in-8°; *l'Amie rustique*, poëme divisé en 5 églogues; on trouve à la suite des chansons, épitaphes, et *la Nazeide d'Alcofibras*, poëme burlesque, Lyon, 1558, in-8°; *l'Amie des amies*, Lyon, Granson, 1558, in-8°. Tous ces ouvrages, les deux derniers surtout, sont excessivement rares.

BERCHOEUR ou Berchoire (Pierre), en latin Berchorius, né près de Maillezais en Poitou, moine bénédictin. Il mourut à Paris en 1362, étant prieur de Saint-Éloy.

Il avait composé : une *traduction de Tite-Live,* imprimée à Paris, Saint-Regnault, 1515, 3 vol. in-f°, et une encyclopédie sous le titre de *Reductorium, repertorium, et dictionarium morale utriusque Testamenti,* dernière édition, Cologne, 1631-1692, 3 vol. in-f°.

BERGIER (Nicolas), né à Reims, le 1er mars 1567, syndic et professeur de droit dans cette ville, mort le 18 août 1623.

Son principal ouvrage est : *l'Histoire des grands chemins de l'Empire romain*, Bruxelles, 1736, 2 vol. in-4°, traduit en latin au t. X des *Antiquités* de Gronovius. Ses autres écrits sont : *le Point du Jour* (dissertation sur le jour civil), Paris, 1617, in-8°; *le Bouquet royal* (description des fêtes pour l'entrée de Louis XIII à Reims), Reims, 1637, in-4°; et des *Poésies* latines et françaises, insérées dans divers recueils.

BERNARD (Saint), né en 1091 au village de Fontaine en Bourgogne, abbé de Clairvaux, fondateur de plus de 160 monastères, mourut le 20 avril 1153.

Ses *œuvres complètes* contiennent plus de 400 *lettres,* 86 *sermons,* un grand nombre de *traités* dont les principaux sont ceux de la *considération*, des *mœurs et devoirs des évêques*, de *la conversion*, de *la grâce et du libre arbitre*, enfin un *commentaire sur le Cantique des cantiques.* Le tout a été imprimé à Paris, imprimerie du Louvre, 1642, 6 vol. in-f°, et en 1690, 2 vol. in-f°, édition du père Mabillon. Elles ont été traduites en français par Antoine de Saint-Gabriel, Paris, 1678.

Un manuscrit des Feuillants contenait, dit-on, 44 sermons complets de saint Bernard, écrits en langue romane, et un fragment d'un 45e. Voyez la dissertation en tête de *l'Ordène de chevalerie* de Barbazan. Plusieurs prétendent cependant qu'il n'a rien écrit dans l'idiome vulgaire. La meilleure vie de saint Bernard est celle de *Villefore*, Paris, 1704, in-4°. Consultez aussi le 13e vol. de l'*Histoire littéraire* des Bénédictins; l'*Éloge de Suger,* par Garat, et le *Mémoire sur l'influence des Croisades* de M. Choiseuil d'Aillecourt.

BERNARD de Ventadour, né à Ventadour en Limousin, fils du chaufournier du château, troubadour, et à la fin de ses jours moine à l'abbaye de Dalon. Sa mort arriva probablement vers 1195.

Il existe de lui une cinquantaine de *chansons* et deux *tensons* ou *jeupartis.*

BÉROALD de Verville, né à Paris, le 28 avril 1558, chanoine de Saint-Gatien de Tours, mort vers 1612.

Ses premiers ouvrages scientifiques ont été publiés sous le titre de *Appréhensions spirituelles,* Paris, 1583, in-12. Parmi les autres, les plus curieux sont : l'*Histoire véritable,* Paris, 1612, in-8°; *le Cabinet de Minerve,* Rouen, 1601, in-12; *le Moyen de parvenir* ou *Salmigondis*, plusieurs éditions, la dernière de 100070057 (Paris,

Grangé, 1757), 2 vol. in-12. Le bibliophile Jacob en annonce une réimpression dans ses *Vieux Conteurs français*, Paris, 1840, 1 vol. in-8° à 2 col.

BERTAUT (Jean), né à Caen en 1552, secrétaire du cabinet de Henri III, puis conseiller au parlement de Grenoble; il se démit de cette charge pour entrer dans le clergé. Il obtint l'abbaye d'Aulnay, et ensuite l'évêché de Séez; où il mourut le 6 ou 8 juin 1611.

Ses *OEuvres poétiques* se composent de *sonnets*, *stances*, *chansons*, etc. La meilleure édition est celle de Paris, 1623, in-8°. Il a laissé aussi une *traduction* du 2e livre de l'Énéide et de quelques livres de saint Ambroise; des *Traités* de controverse, des *Sermons* et l'*Oraison funèbre* de Henri IV.

BERTHELOT. On n'a aucun détail sur ce satirique, qui vivait à la fin du XVIe siècle. La plupart de ses vers se trouvent dans le *Cabinet satirique*, à la Sphère, 1666, 2 vol. in-18. On a aussi de lui un recueil intitulé *les Soupirs amoureux*, Paris, 1646, 1 vol. in-8°.

BERTRANS. On n'a aucun détail positif sur ce trouvère, auquel on attribue, entre autres ouvrages, le roman de *Gérard de Roussillon*, dont la traduction en prose, imprimée à Lyon, chez Arnoullet, probablement au commencement du XVIe siècle, est elle-même excessivement rare.

BÈZE (Théodore de), ministre réformé, né à Vézelay, dans le Nivernais, le 24 juin 1519. D'abord catholique, et possédant de riches bénéfices; puis, après qu'il eut embrassé la religion réformée, professeur de grec à Lausanne en 1549, recteur de l'Académie de Genève en 1559, successeur de Calvin dans le Synode en 1563, mort à Genève le 13 octobre 1605.

Ses principaux ouvrages sont :

Poemata varia in unum corpus collecta, Genevæ, H. Estienne, 1597, in-4°; *Traité de l'autorité du magistrat en la punition des hérétiques*, traduit par Colladon, Genève, 1560, in-8°; traduction plus recherchée que l'original latin de 1554; *Histoire ecclésiastique des églises réformées*, Anvers, 1580, 3 vol. in-8°; *le Sacrifice d'Abraham, tragédie françoise*, Paris, H. Estienne, 1552, in-8°. Il y en a cinq ou six autres éditions. *De francicæ linguæ recta pronuntiatione tractatus*, Genève, 1584. Le seul défaut de ce livre, selon d'Olivet, est d'être trop court. *Traduction du Nouveau Testament* et des *psaumes* omis par Marot, en vers français.

On lui attribue de singuliers pamphlets contre l'Eglise romaine, entre autres : *Histoire de la mappemonde papistique* ou *Carte de la mappemonde*, par M. Frangidelphe Écorche-messes, en la ville de Luce nouvelle, par Briffaut Chasse-Diables, 1567, 1 vol. in-4°.

BILLARD (Claude), seigneur de Courgenay, né à Souvigny près de Moulins, en 1550, conseiller et secrétaire de la reine Marguerite, mort vers 1618.

Il a composé, sous le titre de *Tragédies françoises* : *Polyxène*, *Gaston de Foix*, le *Mérovée*, le *Panthée*, *Saül*, *Alboin et Genèvre*, *Henri IV*, Paris, Langlois, 1610, 1 vol. in-8°. Sa *Mort de Henri le Grand*, avec chœurs, fut réimprimée en 1808, in-8°. On a aussi de lui : *L'Église triomphante*, poëme héroïque en 16 chants, Lyon, Morillon, 1618, in-8°.

BLANCHET (Pierre), né à Poitiers en 1459, d'abord avocat, puis prêtre, mourut dans sa ville natale en 1519. Il a composé des *rondeaux*, des *satires*, des *farces*. C'est à lui qu'on attribue généralement la fameuse *farce de maître Pierre Patelin*. Imprimée au XVIe siècle chez Galiot Dupré, à Paris, au XVIIe chez Jacques Gauché, à Rouen,

elle l'a été au xviiie avec le *Testament de Patelin*, à quatre personnages, chez Coustelier, Paris, 1723, 1 vol. in-12. Elle a été traduite en latin par *Alexandre Connibert*, Paris, 1512, in-12.

BODEL (Jean) vécut dans la première moitié du xiiie siècle. Il était d'Arras; affligé de la lèpre, il fut obligé de quitter sa patrie et de se retirer du monde. C'est le seul détail qu'on ait sur sa vie.

On a de lui une pièce dramatique intitulée : *Li Jus* (le jeu) *de saint Nicolas*, imprimée dans le *Théâtre du moyen âge* de Francisque Michel, Paris, Delloie, 1839, p. 157, après l'avoir été seulement à 30 exemplaires pour la société des Bibliophiles français. On attribue aussi à ce poëte un roman de la *Bataille de Roncevaux*, et le roman de *Guiteclin de Sassoigne* ou Witikind le Saxon, dont M. Michel a donné une édition chez Techener, en 2 vol. in-12.

Bodel avait fait également *li congiés* ou l'adieu à Arras, publié par Barbazan, t. I, p. 135, des *fabliaux et contes*, éd. Méon, Paris, 1808; et des *chansons*, presque toutes inédites.

BODIN (Jean), né à Angers vers 1530, secrétaire des commandements du duc d'Alençon, mort à Laon en 1596.

Ses ouvrages sont : *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Paris, 1566, in-4°; *les Six livres de la République*, les meilleures éditions sont celles de Lyon, 1593, et de Genève, 1600 : il les avait écrits en latin, 1586, in-f°; *la Démonomanie*, 1581, in-4°; *Universæ naturæ theatrum*, Lyon, 1596, in-8°; *Paradoxes*, Paris, 1604, in-12; *De instituenda juventute*, Toulouse, 1559, in-4°; *Heptaplomerum*, resté manuscrit.

BOËTIE (Etienne de la), né à Sarlat, en Périgord, le 1er décembre 1530, conseiller au parlement de Bordeaux, mort le 18 août 1563, d'une dyssenterie.

La Boëtie avait fait des vers grecs, latins et français. Ses poésies françaises se composent de la traduction d'une partie du 23e chant de l'Arioste, d'une longue chanson et de 29 sonnets.

Ses ouvrages en prose sont : *La ménagerie* de Xénophon, *Les règles de mariage* et la *Lettre de consolation* de Plutarque, traduites du grec, Paris, Morel, 1572, in-8°) et le *Contr'un* ou *Traité de la servitude volontaire*. Ce dernier ouvrage, qui se trouve joint à la plupart des éditions de Montaigne, a été souvent réimprimé à part. La dernière édition est celle de Lamennais, Paris, 1836, in-32.

BONIN (Gabriel) ou *Bounin*, né à Châteauroux, dans le xvie siècle, avocat, bailli de Châteauroux et conseiller du duc d'Alençon, mort, selon Beauchamps, vers 1605.

Outre la traduction des *Économies* d'Aristote, Vascosan, 1554, que lui attribue La Croix du Maine, il publia : *La Soltane*, tragédie, Paris, Morel, 1561, in-4°; *Ode* sur la *Médée, Joies et allégresses* pour l'entrée du prince François à Bourges, Paris, 1576, in-4°; *Tragédie sur la défaite de la piaffe et de la picquorée*, Paris, 1579, in-4°, très-rare; *Satire* au roi contre les républicains, avec l'*Alectriomachie* ou joute des coqs, et autres poésies, Paris, 1586, in-8°.

BONNEFONS (Jean), né à Clermont en Auvergne, en 1554, avocat à Paris, mort en 1614, lieutenant général du bailliage de Bar-sur-Seine.

Ses *poésies latines* ont été publiées sous le titre de *Pancharis*. L'édition la plus complète est celle d'Amsterdam, 1767, in-12. Réunies aux *Juvenilia*, de Théod. de Bèze, Muret et Jean Second, Paris, Barbou, 1779, in-12. Elles ont été traduites en

vers par son compatriote Durant, et en prose par E. T. Simon de Troyes, Paris, Casin, 1786, 2 vol. in-18.

BORDIGNÉ (Charles) ou *Bourdigné,* prêtre. Il était probablement né à Angers, où il florissait en 1531. Il ne faut pas le confondre avec *Jean de Bordigné*, peut-être son frère, prêtre et chanoine de la même ville, et auteur des Chroniques d'Anjou.

Charles de Bordigné a écrit un poëme facétieux intitulé : *La légende de maître Pierre Faifeu.* Coustelier en a donné une édition à Paris, 1723, 1 vol. petit in-12. Ce poëme est dédié à un autre prêtre, Jean Alain, abbé de Perray-Neuf.

BORN (Bertrand de), vicomte de Hautefort, dans le diocèse de Périgueux, troubadour, termina ses jours sous l'habit de moine de Citeaux. Il vivait dans le XIIe siècle, et son existence fut fort agitée.

Il a laissé un assez grand nombre de *chansons* et surtout de *sirventes.*

BORRON (Robert et Élie de), deux frères, vivaient au XIIe siècle. Leur nom se trouve écrit *Beron, Bos, Bor* ou *Bourron.* Ils étaient nés en Angleterre et florissaient sous Henri II.

On attribue à Robert la traduction du latin en roman du poëme du *Saint Graal,* édité à Paris, Jean Petit, 1516; Philippe le Noir, 1523, in-f°; de *Joseph d'Arimathie ;* l'*Histoire de la vie, miracles et prophéties de Merlin,* Paris, Verard, 1498, 3 vol. et la traduction du *Lancelot,* sur lequel on peut consulter un dialogue de Chapelain dans le livre intitulé : *Continuation des mémoires de littérature et d'histoire,* Paris, 1728, t. VI, p. 281.

BOSQUIER (Philippe), né à Mons en 1561, moine récollet, mort à Avesnes en 1636.

Ses *œuvres,* imprimées à Cologne en 1621, 3 vol. in-f°, contiennent ses *sermons* et *traités théologiques.* On recherche, pour leur singularité, les ouvrages suivants de Bosquier : *Le petit rasoir des ornements mondains,* tragédie, Mons, 1588, in-12; *L'académie des pécheurs,* Mons, 1596, in-8°.

BOUCHER (Jean), né à Paris en 1548. Il fut successivement recteur de l'université, prieur de Sorbonne, curé de Saint-Benoît. Retiré à Tournay dont il était archidiacre, il mourut en 1644.

On a de ce prédicateur fanatique : *De justa Henrici tertii abdicatione e Francorum regno,* lib. IV, Parisiis, 1589, in-8°; Lyon, 1591 ; *Sermons* de la simulée conversion et nullité de la prétendue absolution de Henri de Bourbon, Paris, 1594, in-8°. Édition originale, rare.—Réimpression, *jouxte la copie,* Paris.

On lui attribue un infâme pamphlet qui appartient, selon d'autres, à François de Véronne : *Apologie pour Jean Chatel, Parisien, exécuté à mort, et pour les pères et écoliers de la société de Jésus,* 1595, in-8°. — Réimprimé en 1610, et au t. VI des Mémoires de Condé, in-4°.

BOUCHET (Guillaume), sieur de Brocourt, né à Poitiers en 1526, libraire et juge-consul dans cette ville, mort vers 1600.

Son seul ouvrage est : *Les sérées,* dont la meilleure édition est celle de Rouen, 1634, 3 vol. in-8°.

BOUCHET (Jean), né à Poitiers, le 30 janvier 1476, procureur, mort vers 1555.

Ses ouvrages en prose sont : *Annales d'Aquitaine et antiquités de Poitou,* Poitiers, 1524, in-f°; *ibid.,* 1644; *Panégyrique de Louis de la Trémouille,* Poitiers, 1527, in-4°. M. Petitot dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France,* et M. Buchon

dans le Panthéon littéraire, Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8°, ont réimprimé ce dernier écrit. En vers : *Les Renards traversant les périlleuses voies du monde*, Paris, 1530, in-4°; *L'amoureux transi*, Paris, 1507, in-4°; *Les angoisses et remèdes d'amour*, Poitiers, 1536, in-4°; *la déploration de l'Église militante*, Paris, 1512, in-8°; *le Temple de bonne renommée*, Paris, 1516, in-4°; *Opuscules du traverseur de voies périlleuses*, Poitiers, 1526, in-4°; *Le labyrinthe de fortune*, Poitiers, 1522, in-4°; *Les triomphes de la noble dame*, Paris, 1555, Louvain, 1563, in-8°; *Le jugement poétique de l'honneur féminin*, Poitiers, 1538, in-4°; *Épîtres morales et familières*, Poitiers, 1545, in-f°; *La fleur de 500 rondeaux*, Lyon, 1540, in-8°. Voir *Mémoires* de Niceron, t. XXVII.

BOUCHETEL (Guillaume), né probablement à la fin du XVe siècle, dans le Berry, secrétaire du roi et chargé de diverses négociations, mourut en 1558.

Outre plusieurs imitations d'Ovide et de Properce et autres ouvrages que lui attribuent La Croix du Maine et Duverdier, il avait traduit en vers l'*Hécube* d'Euripide, Paris, Étienne Roffel, 1550, in-8°.

BOVES (Jean de), trouvère qui florissait au XIIIe siècle ; on ignore l'époque précise de sa naissance et celle de sa mort. Il fut dans les *fables* et les *fabliaux* le rival souvent heureux de Marie de France et de Rutebeuf. Il a laissé aussi quelques pièces dialoguées.

BRACH (Pierre de), sieur de Lamotte-Montussan, né à Bordeaux en 1549, avocat, mort après 1600.

Son recueil, Bordeaux, 1576, in-4°, se divise en 3 livres et contient des sonnets, odes, élégies, un hymne *à sa patrie*, un poëme sur *David et Goliath*, un autre sur l'*amour des veuves*. On a encore de lui *Aminte*, imitée du Tasse, *Olympe*, de l'Arioste, deux pièces imprimées sous le titre d'Imitations, Bordeaux, 1584, in-4°, et la *traduction* de 4 chants de la Jérusalem, les 2e, 4e, 12e et 16e, Paris, 1596, in-8°.

BRANTOME (Pierre de Bourdeille, seigneur de), né en Périgord, en 1527, chevalier, gentilhomme de la chambre, chambellan du duc d'Alençon, mort le 5 juillet 1614.

Ses ouvrages historiques sont : *Vies des hommes illustres et grands capitaines ; Vies des dames illustres et galantes ; Anecdotes sur le duel; Rodomontades des Espagnols; Mémoires*. La première édition complète de ses *OEuvres* est celle de la Haye, 1740, 15 vol. in-18, réimprimée par Bastien, Paris, 1780, 8 vol. in-8°. Elles se retrouvent dans la *Collection des Mémoires* de Petitot, et dans le *Panthéon littéraire*, collection des mémoires et chroniques par Buchon.

BRÈS (Guy de), pasteur protestant à Lille, mort à Valenciennes en 1567, est le principal auteur de la *Confession de foi des églises réformées des Pays-Bas*, imprimée en wallon, 1562, et souvent depuis, entre autres à Leyde, 1769, in-4°.

BRODEAU (Victor), né à Tours, au commencement du XVIe siècle, valet de chambre et secrétaire de François Ier, mort au mois de septembre 1540.

Outre quelques morceaux insérés dans divers recueils, il ne reste de lui qu'un poëme en vers de dix syllabes, intitulé : *Louanges de J.-C.*, Lyon, 1540, in-8°.

BRUNETTO LATINI, né à Florence au commencement du XIIIe siècle, secrétaire de la république. Il fut proscrit et se retira à Paris en 1260. Rappelé plus tard, il mourut dans sa patrie en 1294.

Il écrivit en français le livre du *Trésor* et de *la Bonne parlure*, resté manuscrit.

Napoléon avait songé à le faire imprimer. M. Tissot affirme que le gouvernement français a repris cette idée. Ses autres écrits sont en italien.

BUDÉ (Guillaume), né à Paris en 1467, secrétaire du roi sous Louis XII, maître des requêtes, bibliothécaire du roi, ambassadeur à Rome et prévôt des marchands sous François Ier. Mort à Paris, le 23 août 1540.

Ses ouvrages sont : Quelques *traductions* de Plutarque et de saint Basile; *Annotationes in 24 libros Pandectarum,* Paris, Vascosan, 1556, in-fo; *De asse,* Aldes, 1522, petit in-4o; abrégé en français, Paris, 1522, in-8o; *De studio litterarum* et *De transitu Hellenismi ad Christianismum,* Paris, Estienne, 1535, in-12; *Commentaria in linguam græcam,* Paris, Estienne, 1529 et 1548, in-fo; *De l'institution du prince,* Paris, Foucher, 1548, 1 vol. in-8o. Tous ses ouvrages ont été recueillis en 4 vol. in-fo, Bâle, 1557. Consulter sur Budé, sa *Vie,* écrite en latin par L. Leroy, 1540, 1 vol. in-4o; *Mémoires sur sa vie,* par Boivin, au t. V des Mém. de l'Acad. des Inscript. et B.-L., et enfin un bon article sur ses travaux dans le *Quarterly Review,* t. XXII.

BUTTET (Marc Claude de), gentilhomme savoyard, florissait dans la dernière moitié du XVIe siècle; il fut mathématicien et poëte. Le recueil de ses poésies, publié en 1561, comprend : l'*Épithalame* de Marguerite de France, duchesse de Savoie; 56 *odes, Amalthée,* c'est le nom de sa maîtresse, en 128 sonnets.

C

CABESTAING (Guillaume de), gentilhomme de Roussillon, page de Raimond de Castel-Roussillon. Ses amours avec Marguerite, femme de Raimond, se terminèrent par sa mort, arrivée vers 1180. La manière tragique dont il périt semble avoir été l'origine de l'histoire du châtelain de Coucy et de Gabrielle de Vergy, dame de Fayel.

Il reste de Cabestaing sept *chansons* où il célèbre sa maîtresse.

CALVIN (Jean), né à Noyon, le 10 juillet 1509, fils d'un tonnelier. Il eut d'abord un bénéfice, puis la cure de Pont-l'Évêque. Ayant embrassé les doctrines des réformés, il fut ministre à Bâle, à Berne, à Strasbourg, enfin à Genève, où il régna despotiquement comme chef du consistoire, depuis le 20 novembre 1541 jusqu'au jour de sa mort, 29 mai 1564.

Les ouvrages de Calvin sont en très-grand nombre, ils ont été réunis en 9 vol. in-fo, Amsterdam, 1671 et années suivantes. Les principaux sont : un commentaire latin sur Sénèque, *de Clementia; Institution de la religion chrétienne,* souvent réimprimé, la plus belle édition est celle de Leyde, Elzevir, 1654, in-fo; *Commentaires sur l'Écriture sainte,* Genève, 1561; *Traités de la Sainte-Cène, de la réformation de l'Église chrétienne,* 1539, in-16; *Sermons :* outre les recueils imprimés à Genève, 1562 et ann. suiv., il y en a plus de 2,000 en manuscrit dans la bibliothèque de cette ville.

Consultez la vie de Calvin en français et en latin par Théodore de Bèze, et l'*Histoire littéraire de Genève,* par Senebier, I, 256.

CARDINAL (Pierre), né d'une famille illustre du Puy en Velay, troubadour; on prétend qu'il était âgé de plus de cent ans lorsqu'il mourut en 1306.

On a conservé de lui trois *chansons* et surtout un assez grand nombre de *sirventes* où il attaque toutes les conditions sociales.

CARLOIX (Vincent). On ne sait pas exactement la date de sa naissance, ni de sa mort. Il fut trente-six ans secrétaire du maréchal de Vieilleville, ensuite secrétaire du roi en 1569.

Il est auteur des *Mémoires du maréchal de Vieilleville*. Ils ont été publiés pour la première fois par le P. Griffet, jésuite, en 1657, 5 vol. in-12, réimprimés dans les deux *Collections de Mémoires sur l'Histoire de France* et dans celle de Buchon, Paris, Desrez, 1836.

CASAUBON (Isaac de), né le 18 février 1559, à Genève, professeur de grec d'abord dans cette ville, puis à Montpellier, bibliothécaire du roi Henri IV, enfin prébendier à Cantorbéry et à Westminster; mourut à Londres, le 1er juillet 1614.

Casaubon a publié des éditions avec commentaires de Diogène Laerce, Polyen, Aristote, Théophraste, Suétone, Perse, Polybe, Athénée, Théocrite, Strabon, Denys d'Halicarnasse, etc.; un traité de la *Satire* chez les Grecs et les Romains, en 2 liv., Paris, 1605, in-8°; des ouvrages théologiques, entre autres : *De libertate ecclesiastica,* 1607, in-8°, onze cent onze *Épîtres,* Rotterdam, 1709, in-fo. Tous ses écrits sont en latin.

Consulter le *Casauboniana,* Hambourg, 1710, in-8o.

CASTELNAU (Michel de), né en 1520, près de Tours; il voyagea beaucoup, fut tour à tour capitaine d'une compagnie d'ordonnance, commandant d'une galère, ambassadeur en Angleterre, en Allemagne et dans les Pays-Bas; il mourut dans son château de Joinville, en 1592.

Il a composé des *Mémoires* divisés en sept livres, de 1559 à 1570, et contenant 84 chapitres. Ces mémoires furent publiés en 1621, par J. Castelnau, son fils, 1 vol. in-4o. Le Laboureur les donna ensuite en 2 vol. in-fo; Jean Godefroy, en 3 vol. in-fo avec des additions considérables. Ils se trouvent dans la collection de Petitot, et dans les *Chroniques et Mémoires* de Buchon, Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8o.

CÉSAIRE (Saint), né en 470 à Châlons-sur-Saône. D'abord moine de l'abbaye de Saint-Lérins, il devint évêque d'Arles en 501, et mourut dans cette ville en 542, le 27 août.

Il avait composé un très-grand nombre de *sermons* latins dont il nous reste environ 130 sur divers sujets. La plupart se trouvent par appendice à la fin du t. V des OEuvres de saint Augustin, 1683, in-fo. Ils ont été traduits en français par l'abbé Dujat de Villeneuve, Paris, 1760, 2 vol. in-12.

CHANTELOUVE (François Grossombre de), né à Bordeaux vers la fin du XVIe siècle. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il était chevalier de Malte.

Il avait composé la *Tragédie de feu Gaspard de Coligny,* jadis amiral de France, contenant ce qui advint à Paris le 24 août 1572, Lyon, 1575, in-8o; la tragédie de *Pharaon* et autres œuvres poétiques, publiées par Vigerius, récollet, Paris, 1576, in-8°, et Lyon, 1582, in-16.

CHAPUYS (Gabriel), né à Amboise en 1546, historiographe de France et secrétaire-interprète pour l'espagnol, mort à Paris vers 1611. Il avait composé plus de 68 ouvrages dont on peut voir les titres dans les *Mémoires* de Niceron, t. XXXIX, et dans la *Biogr. univ.,* t. VIII. Les principaux sont : *Primaléon de Grèce,* traduit de l'espagnol, Lyon, 1618, 4 vol. in-16; *Amadis de Gaule,* du XVe au XXIe liv. Il en a paru à Lyon, 1581, une édit. en 24 liv., 21 vol. in-16; *Les Mondes,* Lyon, 1583, in-8o; *Dix plaisants dialogues* de Nicolo Franco, Lyon, 1579, in-16; *Les amours de*

Guzman et d'Arbéola, Rouen, 1598, in-16; *Les facétieuses journées,* contenant 100 nouvelles, Paris, 1584, in-4°; *La Fiammèle amoureuse,* Paris, 1585, in-12; *Le Misaule,* même année, in-8°; *Le théâtre des divers cerveaux du monde,* Paris, 1586, in-8°, etc.

CHARLES D'ANJOU. frère de saint Louis, naquit en 1220, et mourut le 7 janvier 1285. Il fit la conquête du royaume de Naples, et introduisit en Italie la poésie française, qu'il cultivait lui-même.

Il a laissé des *chansons.* On en trouve deux dans le recueil de M. Augnis.

CHARLES D'ORLÉANS, petit-fils de Charles V, père de Louis XII et oncle de François Ier, né le 26 mai 1391, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, resta vingt-cinq ans en captivité et mourut le 8 janvier 1465.

Il a fait des *chansons,* des *ballades,* des *rondeaux,* des vers anglais, des vers latins rimés; on prétend qu'il eut part à la rédaction des Cent nouvelles nouvelles.

Le manuscrit de la Bibliothèque du roi où se trouve Charles d'Orléans contient 152 ballades, 7 complaintes, 131 chansons, 400 rondels, un discours, 2 rondeaux anglais.

D'après un manuscrit de la bibliothèque de Grenoble, qui comprend, avec les poésies de ce prince, une traduction en vers latins par Antoine Astezan, son secrétaire, Chalvet a donné une édition de ce poëte, publiée à Grenoble, 1803, Guichard en a donné une autre à Paris, 1842, 1 vol. in-12. Consulter, sur la vie et les ouvrages de Charles d'Orléans, l'abbé Sallier, Acad. des Insc. et B.-L., t. XIII.

CHARLES IX, roi de France, né à Saint-Germain, le 27 juin 1550, succéda à François II en 1560, et mourut à Vincennes le 30 mai 1574.

Outre les vers à Ronsard qui se trouvent dans les œuvres de ce poëte, il existe de Charles IX un livre intitulé *Chasse royale,* édité par Villeroy en 1625, in-8°.

CHARRON (Pierre), né à Paris en 1541, avocat et ensuite prêtre, mort à Paris d'une apoplexie foudroyante, le 16 novembre 1603.

On a de lui: *le Traité des trois Vérités,* Cahors, 1594, in-8°; *Traité de la Sagesse.* La 1re édition est celle de Bordeaux, 1601, 3 vol. in-8°; une des plus jolies est celle d'Elzevir, Leyde, 1646, in-12; la dernière, celle d'Amaury Duval, Paris, Dondey-Dupré, 1826, 3 vol. in-8°; *Discours chrétiens* au nombre de 16, sur la divinité, la création, la rédemption, l'eucharistie, Bordeaux, 1600, in-8°. Le tout a été réuni à Paris, 1635, in-4°. Charron avait écrit de plus sous le titre de *Traité de la Sagesse* un abrégé et une apologie de son grand ouvrage, Paris, 1608, in-8°.

CHARTIER (Alain), né en 1386 en Normandie, mort en 1458, selon André Duchesne et plusieurs autres, appartenait à une famille assez distinguée. Il fut notaire et secrétaire de la maison de Charles VI.

Ses ouvrages en vers sont:

Le *Débat du réveil matin;* la *Belle dame sans merci;* le *Bréviaire des nobles;* le *Lay de paix;* le *Débat des deux fortunes d'amour;* le *Livre des quatre dames;* des *ballades,* des *rondeaux,* des *idylles.*

En prose, il a écrit:

L'*Espérance* ou *Consolation des trois vertus; Histoire de Charles VII;* le *Curial* (courtisan), le *Quadrilogue invectif,* déclamation, et plusieurs morceaux en latin.

Une édition des *OEuvres d'Alain Chartier* a été donnée par A. Duchesne, Paris,

1617, in-4°. Plusieurs autres avaient été publiées dans le XVIe siècle, parmi lesquelles on distingue celle de Paris, Galliot-Dupré, 1529, in-8°.

CHASSIGNET (Jean-Baptiste), né à Besançon vers 1578, procureur fiscal au bailliage de Gray. Il vivait encore en 1620.

Il a écrit : un recueil de 500 sonnets intitulé *Mépris de la vie* ou *Consolations contre la mort,* Besançon, 1594, in-12; *Paraphrases en vers français* des douze petits prophètes, Besançon, 1601, in-12; *Paraphrases* sur les 150 psaumes de David, Lyon, 1613, in-12.

CHATELAIN (Georges), né, selon les uns, à Gand, selon d'autres, à Alost, en 1404. surnommé l'Aventurier, fut conseiller privé de Philippe le Bon, et ensuite induciaire ou historiographe de Charles le Téméraire, et chevalier de la Toison d'or. Il mourut le 20 mars 1474.

Ses ouvrages en prose sont :

Le *Temple de Jean Bocace;* la *Chronique de Jacques Delalaing,* imprimée à Bruxelles par les soins de J. Chifflet, en 1634, et reproduite par Buchon dans le *Panthéon littéraire,* Paris, Desrez, 1836, in-8°; l'*Instruction d'un jeune prince pour se gouverner devant Dieu et le monde; Chroniques du duc Philippe,* en 102 chapitres, et *des ducs de Bourgogne,* en 3 parties; *Magnificences et principaux exploits des ducs Philippe et Charles; Expositions de George sur vérité mal prise.* Ces trois derniers ouvrages, publiés pour la première fois par Buchon dans le *Panthéon littéraire,* Desrez, 1837, 1 vol. in-8°.

Il avait écrit en vers :

Recollection des choses merveilleuses advenues, continuées par Jean Molinet; *Épitaphes d'Hector et de Priam, Complaintes sur la mort de Philippe le Bon,* les *Chansons Géorgines, Recueil de ballades et pièces diverses.*

CHOLIÈRES (Nicolas), avocat au parlement de Grenoble, florissait à la fin du XVIe siècle. Ses *Contes et Discours bigarrés,* réunis par Dubreuil, 1613, 2 vol. in-12, se composent de deux parties, les *Matinées* et les *Après-dînées.* Il avait encore écrit : *la Guerre des Mâles contre les Femelles* et *Mélanges poétiques,* 1588, in-12; *la Forêt nuptiale,* 1600, in-12.

CHRESTIEN DE TROYES, ainsi nommé du lieu de sa naissance, attaché à Philippe d'Alsace, orateur et chroniqueur de Jeanne, comtesse de Flandre, vivait au XIIe siècle et fut un des plus féconds romanciers de cette époque; il mourut, dit-on, en 1191.

Les titres de ses romans sont :

Perceval le Vieux, traduit de prose en vers.

Perceval le Gallois, épisode du *Tristan de Lionnois* de Luce de Gast, continué par Gautier de Denet et terminé par Manessier, poëte de la comtesse de Flandre, imprimé à Paris, en 1530, chez Jean Longis, in-f°.

Le chevalier au Lion.

Guillaume d'Angleterre.

Érec et Énide.

Cliget, chevalier de la Table ronde.

Lancelot du Lac ou *la Charrette,* achevé par Godefroid de Ligny. Ce roman, traduit en prose, a été imprimé deux fois à Paris, chez A. Verard et chez Ph. Lenoir, 3 vol. in-f° gothique, les deux éditions sans date. Un extrait, *mis en beau langage françois,* a paru à Lyon, 1591, in-8°. On lui attribue encore : *l'Art d'aimer,* tra-

duit d'Ovide; *la Métamorphose de Tantale ou le Mors de l'Espauille, la Hupe et l'Aronde* ou *l'Histoire de Térée, Progné, Philomèle*, etc., et beaucoup de romans chevaleresques.

CHRÉTIEN (Florent), né à Orléans, le 26 janvier 1541, précepteur de Henri IV, mort de la pierre, le 3 octobre 1596.

Il avait écrit un grand nombre de vers grecs, latins et français. Ses remarques sur plusieurs écrivains grecs, entre autres sur Aristophane, ont été insérées dans diverses éditions de ces auteurs. Il a traduit plusieurs pièces de Buchanan, Oppien, les quatrains de Pibrac, en latin, une partie de l'Anthologie, etc. Il avait travaillé à la *Satire Ménippée*.

CHRISTINE DE PISAN, née à Venise vers 1363, suivit son père à la cour de Charles V, épousa Étienne du Castel, notaire et secrétaire du roi, et resta veuve à vingt-cinq ans. Elle vivait encore en 1420.

Elle a composé un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose. Ce sont :

100 *ballades, lais, virelais, rondeaux*, etc.; des *Épîtres; le Débat des deux amants*; les *Trois jugements*; le *Jugement de Poissy*; le *Chemin de longue étude*; les *Dicts moraux* ou les *Enseignements*; le *Roman d'Othea*; le *Livre de mutation de fortune; Histoire du règne de Charles le Sage*; la *Vision*; la *Cité des dames* et les *Trois vertus; Épître sur le roman de la Rose*; le *Livre des faits d'armes; Instruction des princesses; Lettres à la reine Isabelle; Proverbes moraux*.

Une partie de ces productions a été imprimée dans la *Collection des meilleurs ouvrages français composés par des femmes*, t. II et III. L'histoire de Charles V se trouve dans la *Collection des Mémoires* de Buchon.

La vie de cette femme célèbre a été écrite par *Boivin le jeune*, Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L., t. II, et par l'abbé *Lebœuf*, à la tête de l'Histoire de Charles V.

CLEMANGIS (Mathieu Nicolas de) ou *Clamenges*, né vers le milieu du XIVe siècle, près de Châlons. Il fut recteur de l'université de Paris en 1393, puis successivement trésorier de Langres, archidiacre de Bayeux et proviseur du collége de Navarre. Il mourut vers 1440.

Il avait écrit plusieurs traités moraux et dogmatiques, entre autres celui *de Corrupto Ecclesiæ statu*, 137 *lettres* sur divers sujets, une pièce de 128 vers latins sur le schisme de l'Église. Marguerit parle d'un manuscrit sur la même question très-élégamment écrit en latin. (Biograph. univ., t. VIII). Ses *œuvres complètes* ont été publiées par J. M. Lydius, à Leyde, 1613, in-4°. Sa vie a été écrite par Dupin dans le *Gersoniana*, et par Vander Hardt, dans les pièces sur le concile de Constance, Helmstadt, 1700, 7 vol. in-f°.

CLOTILDE DE SURVILLE DE VALLON-CHALIS (Marguerite-Éléonore), née au château de Vallon en 1405, épousa en 1421 Bérenger de Surville; mourut à la fin du XVe siècle.

Le recueil d'*héroïdes*, de *ballades*, de *rondeaux* et de vers charmants qu'on lui attribue a été publié par Vanderbourg, Paris, 1802, 1 vol. in-8°. Réimprimé en 1804, 1 vol. in-12.

COËFFETEAU (Nicolas), né dans le Maine en 1574, religieux dominicain, évêque de Marseille en 1621, mort le 21 avril 1623.

Coëffeteau avait écrit plusieurs *Traités de controverse*, un assez grand nombre de vers sur des sujets de piété, plusieurs traductions du latin, entre autres celle

de *Florus*, Paris, 1621, in-fº; un *Traité des Passions*. Voir la liste de ses ouvrages dans Niceron, t. III.

COLIGNY (Gaspard de), né à Châtillon, le 16 février 1517, chevalier, colonel général de l'infanterie et amiral, tué à la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572.

Le seul écrit qui reste de lui est intitulé : *Discours de Gaspard de Coligny, amiral de France, où sont sommairement contenues les choses qui se sont passées durant le siége de Saint-Quentin*. Paris, 1643. M. Buchon a réimprimé cette relation dans sa *Collection de Chroniques et Mémoires*, Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8º. La Bibliothèque du roi conserve aussi quelques lettres manuscrites de l'amiral de Coligny.

COLIN (Jean), bailli du comté de Beaufort, vers le milieu du XVIe siècle, a traduit du latin plutôt que du grec, l'*Histoire d'Hérodien*, Lyon, 1546, in-16, et deux traités de Plutarque, Paris, 1538; plus les *Loix*, le *Songe de Scipion* et le traité de *l'Amitié*, Paris, 1541-42, in-8º.

COLLERYE (Roger de), né à Paris, prêtre et secrétaire de Jean Baillet, évêque d'Auxerre, vivait encore en 1538, et devait être alors fort avancé en âge. Il s'était surnommé lui-même *Roger Bontemps*.

Il avait composé des *satires*, des *contes*, des *épitaphes plaisantes*, et des pièces sur les événements remarquables de son temps. On cite de lui plusieurs *monologues et dialogues*, monologue *du résolu*, dialogue *des abusés*, *des jeunes enfants*, *de M. de delà et de M. de deçà*, qui ne sont que des espèces de farces ou sotties, ainsi que la *Satire pour les habitants d'Auxerre*, imprimée à Paris, Roffet, 1536, in-12.

COLLET (Claude), né à Rumilly en Champagne, au XVIe siècle, mort vers 1560. Il est désigné dans un poëte du temps comme maître d'hôtel de la marquise de Nesle.

Il avait traduit de l'espagnol le IXe livre d'*Amadis de Gaule* et l'*Histoire Palladienne* traitant des gestes de Palladien et de la belle Sélérine, Paris, 1573, in-8º. On a aussi de lui : l'*Oraison de Mars*, poëme, suivi d'autres poésies, Paris, 1548, in-8º.

COMMINES (Philippe de), sieur d'Argenton, né en 1445, au château de Commines, à deux lieues de Menin, sénéchal de Poitou, capitaine de la ville et château de Chinon, mort à Argenton, selon les uns, le 16 août, et, selon d'autres, le 17 octobre 1509.

Il a écrit l'*Histoire du règne de Louis XI et de Charles VIII*, 1464-1498, en 9 livres. Une des premières éditions de ce livre est celle de Lyon, chez J. de Tournes, 1559, 1 vol. in-fº. Les plus estimées sont celles d'Elzevir, 1648; de Lenglet Dufresnoy, Londres, 1747, 4 vol. in-4º; de Buchon, Desrez, 1836, 1 vol. grand in-8º, faisant partie du Panthéon littéraire. Montaigne et, parmi les modernes, MM. de Barante et Villemain sont ceux qui l'ont apprécié le mieux.

COQUILLART (Guillaume), né en Champagne, official de l'église de Reims, florissait vers 1478. On prétend qu'il mourut vers 1490 de désespoir d'une perte considérable au jeu de la *morre*. Le plus long de ses ouvrages, tous en vers, est intitulé : *Les Droits nouveaux*. Les autres sont : Le *Dialogue entre la simple et la rusée*; les *Monologues des Perruques*, *du Pais*, *de la Botte de Foin*; le *Purgatoire des mauvais maris*; l'*Avocat des dames à Paris*; le *Blason des armes et des dames*; le *Trop tard marié*; la *Louange et Beauté des Dames*.

Outre les éditions du XVIe siècle, Coustelier en a publié une à Paris, 1723, 1 vol. in-12, avec une lettre de l'éditeur contenant des remarques de Lamonnoye.

CORAS (Jean), né à Toulouse en 1513, professeur de droit à Padoue et à Valence, conseiller au parlement de Toulouse, pendu comme protestant le 4 octobre 1572.

La liste de ses ouvrages, qui ne traitent que du droit, se trouve dans Niceron, t. XIII. Une édition complète en a été donnée à Wittemberg, 1603, 2 vol. in-f°.

CORROZET (Gilles), né à Paris le 4 juillet 1510, imprimeur-libraire, mort le 4 juillet 1568. Ses ouvrages sont en très-grand nombre. Niceron cite les titres de 34 d'entre eux. Les plus remarquables sont : *Tableau de Cebès*, en vers, 1543, in-8° ; *Fables d'Ésope*, en vers, 1542, in-16; *Tapisserie de l'Église chrétienne et catholique*, avec un huitain pour chaque histoire, 1549, in-16; *Hécatongraphie*, 1543, in-8°; *les Antiquités de Paris*, Paris, Bonfons, 1568, in-8°; *les Propos mémorables des nobles et illustres hommes de la Chrétienté*, Rouen, Mallard (vers 1600), 1 vol. in-16; Paris, 1603, in-12; *le Trésor des histoires de France*, la dernière édit. est de Paris, 1645, in-8°; *le Parnasse des poëtes françois modernes*, 1571, in-8°; et ses poésies, telles que épitaphes, chants royaux, le conte du Rossignol, etc.

CORTEBARBE. Tout ce que l'on sait de ce trouvère, qui portait probablement un autre nom, car celui de *Courtebarbe* ne semble qu'un sobriquet, c'est qu'il vivait au XIIIe siècle, et qu'il a composé un assez grand nombre de *fabliaux* cités parmi les meilleurs de l'époque, et qu'on trouve dans Barbazan.

COTEL (Antoine de), né à Paris, vers 1550, conseiller au parlement. On ignore la date de sa mort. Il avait publié : *le premier livre des Mignardes et Gaies poésies*, avec quelques traductions, imitations et inventions, Paris, 1578, 1 vol. in-4°.

COURCELLES (Pierre de), né à Candes, en Touraine, au commencement du XVIe siècle.

On a de lui : *Rhétorique françoise* en onze chapitres, Paris, 1557, in-4°; *Traduction* du Cantique des Cantiques et de Jérémie, Paris, 1560-1564, in-16.

COUSSY (Mathieu de), né au Quesnoy dans la première moitié du XVe siècle, mort vers 1480.

Il a publié une chronique qui continue celle de Monstrelet, de 1444 à 1461. Imprimée d'abord par Godefroy en 1661, elle se trouve aussi dans la collection des chroniques de Buchon et dans le Panthéon littéraire, Paris, Desrez, 1839, 1 vol. in-8°.

CRETIN, son vrai nom était *Guillaume Dubois*. Il fut trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, ensuite chantre de celle de Paris. Il mourut probablement en 1525.

Ses œuvres publiées à Paris, Coustelier, 1723, 1 vol. in-12, renferment des *chants royaux, rondeaux, oraisons, invectives, pastorales, épîtres*, etc. Il avait aussi composé des *chroniques de France*, en 3 vol. in-f°, qui sont restées manuscrites, depuis la prise de Troie jusqu'à la fin de la 2e race. On lui attribue le *Loyer des folles amours*, qui se trouve à la suite des *Quinze joies de mariage*, édit. de La Haye, 1726, in-12.

CROY (Henri de) vivait dans le XVe siècle. Il n'est connu que par un ouvrage intitulé : *l'Art et Science de Rhétorique pour faire rimes et ballades*, publié en 1493. Il y en a 5 éditions : les 4 premières, de Paris, Toulouse et Poitiers, sont des in-4° gothiques sans date; la 5e, qui représente fidèlement l'une de ces éditions originales.

a été imprimée par Crapelet, Paris, Sylvestre, 1832, et fait partie des *poésies gothiques* du xve et du xvie siècle du même éditeur.

CUJAS (Jacques), né à Toulouse en 1520, professeur de droit à Cahors, à Bourges, à Valence, à Avignon, à Paris. Il mourut à Bourges, le 4 octobre 1590.

Les œuvres de cet illustre jurisconsulte ont été publiées par lui-même, en 1577; par Fabrol, Paris, 1658, 10 vol. in-fo; à Naples, 1722, et à Venise, 1758, 11 volume in-fo. Il faut y joindre le *Promptuarium,* auctore Dominico Albunensi, Naples, 1763, 2 vol. in-fo. La vie de Cujas a été écrite au xvie siècle, par *Scévole de Sainte-Marthe* et *Papire Masson,* le premier ouvrage réimprimé avec notes par *Leikher,* vie des jurisconsultes célèbres, Leipzig, 1686, in-8o. Au xviiie siècle, *Terrasson* a donné la vie de Cujas dans son Histoire de la jurisprudence romaine, et *Bernardi,* son éloge, Paris, 1770, in-8°. Voyez aussi l'article de ce dernier, dans la *Biographie universelle,* t. X.

D

DAURAT (Jean) ou DORAT, né dans le Limousin vers 1508, fut précepteur des pages de François Ier, puis directeur du collége de Coqueret, et enfin professeur de grec au collége de France. Il mourut en 1588, le 1er novembre.

Des 50,000 vers grecs ou latins qu'on lui attribue, il ne reste qu'un recueil intitulé *Poematia,* Paris, 1586, in-8o. Il contient 5 livres de poëmes, 3 d'épigrammes, 1 d'anagrammes, 4 d'épitaphes, 2 d'odes, 1 d'épithalames, 2 d'églogues, 2 de variétés. Il avait fait un commentaire sur les *Oracula Sibyllina* et sur les prophéties de Nostradamus.

DELAPLACE (Pierre), né vers 1520 à Angoulême, avocat du roi et ensuite président à la Cour des aides, massacré à la Saint-Barthélemy, 26 août 1572.

Ses ouvrages sont, outre quelques livres de droit en latin : *Traité de la Vocation,* Paris, 1574, in-8°; *Traité du droit usage de la philosophie morale avec la doctrine chrétienne,* in-12, Leyde, Elzevir, 1658; *Commentaires de l'état de la religion et république de France,* de 1556 à 1561; 1565, in-8o; *de l'excellence de l'homme chrétien,* 1581, in-12.

DELATAILLE (Jean), né en 1540, à Bondaroy en Beauce, d'abord militaire; mort vers 1608.

On a de lui : *Saül le Furieux,* tragédie, 1568, imprimée à Paris, 1572, avec une *remontrance pour le roi* et un *discours* sur l'art de la tragédie; *la Famine* ou *les Gabaonites,* tragédie, 1571, imprimée à Paris, 1573, in-8°, avec *la mort de Pâris, Alexandre et OEnone, le Courtisan retiré, le Combat de Fortune et de Pauvreté,* poëmes; *les Corrivaux* et *le Négromant,* comédies en 5 actes et en prose de 1562, des élégies, etc.; *la Géomance* et autres pièces de vers, 1574, in-8°; *Histoire abrégée des singeries de la Ligue,* 1595, in-8°, réimprimée dans diverses éditions de la *Satire Ménippée,* entre autres dans celle de Nodier, 1824.

DELATAILLE (Jacques), frère cadet de Jean, né à Bondaroy en 1542, mort de la peste en 1562.

Il a fait plusieurs ouvrages dont son frère fut l'éditeur : *La manière de faire des vers en françois comme en grec,* 1573, in-8o; *Daïre et Alexandre,* tragédie, 1562, imprimée à Paris, Morel, 1573, in-8o.

DELAVIGNE (André), secrétaire d'Anne de Bretagne, reine de France. Il vivait encore en 1514.

Il a fait un ouvrage mêlé de prose et de vers, intitulé *le Vergier d'honneur*; il comprend un journal des voyages et conquêtes de Charles VIII en Italie; on trouve à la suite : *Ballades des dames de Paris, Lyon et Tours*, *éloges du roi*, *4 épîtres amoureuses* imitées d'Ovide, et plus de 600 *ballades*, *rondeaux*, *complaintes*, *lais*, *virelais*, *lettres*, etc. On lui attribue aussi une moralité intitulée *l'Aveugle et le Boiteux*, et la farce du *Meunier de qui le diable emporte l'âme en enfer*, imprimées toutes deux dans le recueil des *Poésies du XVe et du XVIe siècle*, publiées d'après les éditions gothiques, Paris, Sylvestre, 1830-1832, 1 vol. in-8°.

DEMESME (Henri), né à Paris en 1532, conseiller d'État, chancelier de Navarre, surintendant de la maison de la reine; mort le 1er août 1596.

Il avait écrit des *Mémoires* restés longtemps manuscrits, et imprimés dans *le Conservateur* d'octobre 1760.

DÉNISOT (Nicolas), né au Mans en 1515, peintre, graveur et poëte, précepteur de Jeanne de Seymours et de ses sœurs; mort à Paris en 1559.

On a de lui plusieurs pièces de vers publiées dans les recueils du temps et des *Cantiques et Noëls* publiés au Mans, in-8°, sans date, et à Paris, 1553, in-8°. Il avait travaillé à l'*Heptameron* et aux contes de Despériers.

DESCHAMPS (Eustache), dit *Morel*, naquit à Vertus en Champagne, au commencement du XIVe siècle. Son véritable nom est inconnu. Il fut nommé *Deschamps*, à cause d'une maison de campagne qu'il possédait, et *Morel* ou *More*, à cause de son teint basané. Après des voyages dans toute l'Europe et jusqu'en Syrie et en Égypte, il revint en France, où il fut huissier d'armes de Charles V, gouverneur du château de Fismes et bailli de Senlis. Il vivait encore en l'an 1403 et mourut âgé de plus de quatre-vingt-quatorze ans.

Le manuscrit des œuvres de Deschamps de la Bibliothèque du roi contient 1,175 *ballades*, 171 *rondeaux*, 80 *virelais*, 14 *lais*, 28 *farces*, *complaintes* et *traités* divers, 17 *lettres* ou *épîtres*. Au nombre de ces pièces, il ne s'en trouve que 3 en prose. Le plus long poëme est le *Miroir de mariage*, d'environ 13,000 vers.

Les *Poésies morales et historiques* d'Eustache Deschamps ont été publiées par Crapelet, Paris, 1832, 1 beau vol. in-8°, et les œuvres inédites, chez Techener, 1849.

DESMASURES (Louis), né à Tournai en 1523, secrétaire du cardinal de Lorraine, puis de Joachim Du Bellay, ensuite ministre protestant à Metz et à Strasbourg, où il mourut vers 1580.

Il avait composé en français : une *traduction de l'Énéide*, Lyon, de Tournes, 1560, in-4°; des odes, sonnets, épigrammes et la traduction de vingt psaumes, réunis sous le titre d'Œuvres poétiques, Lyon, de Tournes, 1557, in-4°; une trilogie dramatique sous le titre de *David combattant*, *David triomphant*, *David fugitif*, avec une *bergerie* et une *églogue spirituelle*, G. Cartier, 1583, in-8°; *Chant pastoral* sur le partement de France de Charles de Lorraine, Lyon, de Tournes, 1559, petit in-8°.

Ses poésies latines, sous le nom de *Masurius* ont été imprimées à Lyon, 1551, in-4°, et Basle, 1574, in-16; on y distingue un poëme en 14 livres sur les guerres de religion, intitulé *Borboniades sive de Bello civili*.

DESPEISSES, né en 1594, près d'Alais, avocat et jurisconsulte, mort à Montpellier en 1658.

Il a publié le *Traité des Successions*, qui parut en 1623, in-f°, et d'autres ouvrages de jurisprudence, entre autres sur *les droits seigneuriaux*, sur *les tailles*, sur *les bénéfices ecclésiastiques*, recueillis sous le titre d'*OEuvres de Despeisses*, Lyon, 1750, 3 vol. in-f°; Toulouse, 1777, 3 vol. in-4°, et ailleurs.

DESPENCE (Claude), né à Châlons-sur-Marne en 1511, théologien, fut précepteur du cardinal de Lorraine, recteur de l'université de Paris, mourut à Paris, le 5 octobre 1571.

On a de lui : *l'Institution d'un prince chrétien*, Lyon, 1549, in-16; *cinq sermons ou traités*, 1562, 1 vol. in-8°; *Epistola ad Elisabetam, Angliæ reginam*, 1563, et beaucoup d'autres ouvrages latins, comme *discours* sur divers points de discipline, *hymnes*, un *commentaire* sur les épîtres de saint Paul, 5 ou 6 traités curieux, quelques poésies. Ses écrits latins ont été réunis en 1 vol. in-f°, Paris, 1619.

DESPÉRIERS (Bonaventure), né à Bar-sur-Aube, selon les uns, selon d'autres, à Arnay-le-Duc, petite ville de Bourgogne, vers la fin du XVe siècle, valet de chambre de Marguerite, reine de Navarre. Persécuté pour la publication du *Cymbalum mundi*, il se perça de son épée dans un accès de fièvre, selon H. Estienne. Il paraît certain qu'il mourut vers 1544.

Ses ouvrages sont : l'*Andrie* (*l'Andrienne* de Térence), *traduite en rime françoise*, Lyon, 1537, in-8°; *Cymbalum mundi*, imprimé également en 1537, par J. Morin; en 1711, Amsterdam, par Marchand, et en 1732, 1 vol. in-12; *le Lysis*, traduit de Platon; *la Queste d'amitié*, à la reine de Navarre; *Chant de Vendange*; *les Malcontents*; *la Prenostication des prenostications*; *les Contes et les nouvelles récréations et joyeux devis*, imprimés d'abord à Lyon, Granjon, 1558, in-8°, et souvent depuis. La dernière édition est celle de *Jacob le bibliophile* (Paul Delacroix), dans le volume intitulé : *les Vieux Conteurs français*, Paris, 1840, 1 vol. in-8° à 2 colonnes. *Pour Marot absent contre Sagon*, 170 vers imprimés dans le recueil intitulé : *les Disciples et Amis de Clément Marot contre Sagon, la Huetterie et leurs adhérents*, Lyon, 1537.

Antoine Dumoulin fit imprimer un *recueil des œuvres de Despériers*, Lyon, J. de Tournes, 1544, in-8°. Consulter sur lui un article de M. Nodier qui lui attribue un livre intitulé : *Discours non plus mélancolique que divers de choses mesmement qui appartiennent à notre France, et à la fin la manière de bien et justement entoucher les lues et guiternes*. Cet article se trouve dans la *Revue universelle* d'Hauman et dans le *Bibliologue* de Hennebert, Tournai, 1840.

DESPORTES (Philippe), né à Chartres, en 1546; abbé de Bonport, de Tiron, de Saint-Josaphat, des Vaux-de-Cernay, d'Aurillac, chanoine de la Sainte-Chapelle; mort le 5 octobre 1606.

Les œuvres de Desportes, connues sous le nom de *Premières œuvres* contiennent 2 livres des *Amours de Diane*, les *Amours d'Hippolyte*, les *Élégies*, les *Imitations* de l'Arioste, les *Mélanges* et les *Prières*. En tout, 238 sonnets, 32 chansons, 3 odes, 12 stances, 5 dialogues, 5 épigrammes, 15 complaintes, 23 élégies, 25 pièces diverses, 17 épitaphes, 5 imitations de l'Arioste. Les *Secondes œuvres* se composent de la traduction en vers de 150 psaumes. On a un grand nombre d'éditions de ses œuvres depuis 1575 jusqu'en 1624; les meilleures sont celles de Mamert-Patisson. Une des plus belles que j'aie vues et qui n'est citée ni par Niceron, ni par Brunet, est celle de Paris, Mamert-Patisson, 1576, 1 vol. in-8°. C'est la 3e impression des *Premières œuvres* revues, corrigées et augmentées. Je ne l'ai rencontrée que dans la biblio-

thèque de M. de Chenedollé. On peut consulter les *Anecdotes sur l'abbé Desportes* par Dreux du Radier, imprimées dans *le Conservateur* de novembre, 1757.

DESROCHES (Madelaine), elle naquit à Poitiers, vers 1530. Son nom de demoiselle était Madelaine Neveu. Elle épousa Fredonnoit, seigneur des Roches. Il paraît cependant par un passage de ses écrits qu'elle fut mariée à Eboissard, seigneur de la Villée. Telle est du moins l'opinion de l'auteur des *Annales poétiques*. Elle mourut de la peste en 1587.

DESROCHES (Catherine), fille de la précédente, née à Poitiers, et morte, comme sa mère, de la peste en 1587, dans la même ville.

Ses œuvres, imprimées avec celles de Madelaine Desroches, sont divisées en *Premières œuvres*, 1578, in-4°, et *Secondes œuvres*, 1583, in-4°, réunies dans l'édition de Rouen, 1604, 2 vol. in-12. Elles se composent d'*épîtres, odes, sonnets ; le Ravissement de Proserpine*, traduit de Claudien ; *Tobie*, tragi-comédie ; une *Bergerie* à six personnages ; *Charite et Sincero*, petit roman en vers, et plusieurs *dialogues* philosophiques en prose, entre autres celui qui traite des avantages que les femmes retirent de l'étude.

DOLET (Étienne), né à Orléans en 1509, d'abord secrétaire d'ambassade, puis imprimeur ; après une vie très-agitée et plusieurs emprisonnements, il fut brûlé vif pour hérésie le 3 août 1546.

Il a composé : *De imitatione Ciceroniana*, Lyon, 1535, in-4° ; *Commentariorum linguæ latinæ lib.* 3, avec les *Formulæ locutionum*, Lyon, 1536-1539, 3 vol. in-f° ; *de re navali*, Lyon, 1537, in-4° ; 2 *discours*, 2 livres de *lettres*, 2 de *poésies*, 1533, in-4° ; *Cato christianus*, Lyon, 1538, in-8° ; *l'Avant naissance* de Cl. Dolet, Lyon, 1539, in-4°. C'est un traité d'éducation. *Sommaire des faits et gestes de François Premier*, latin et français, 1539. On a réimprimé en 1829 chez Guiraudet, et tiré à petit nombre, *Cantique d'Étienne Dolet*, prisonnier à la conciergerie de Paris, sur sa désolation et sur sa consolation, 1546, in-16 de 12 pages. Et en 1836 : *le Second Enfer ; la Manière de bien traduire ;* et son *Procès*, Lyon, 1546, 3 vol. petit in-8°. La *Vie* d'Étienne Dolet a été écrite par Née de la Rochelle, Paris, 1779, in-8°. On y trouve la liste exacte de tous ses écrits.

DOUBLET (Jean), né à Dieppe, écrivit au milieu du XVIe siècle. On n'a aucun détail sur sa vie.

Il avait traduit en français les *Mémoires de Xénophon*, Paris, 1548, insérés dans le Xénophon de Simon Goulart, Paris, 1612, in-f°, et publié 26 *élégies* et quelques *épigrammes*, Paris, 1559, in-4°.

DUBARTAS (Guillaume de Salluste, sieur), né en 1544 à Montfort, près d'Auch, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV ; mort en juillet 1590.

Ses ouvrages sont : *la Première Semaine* ou *la Création*, en sept chants ou journées ; *la Seconde Semaine*, poëme inachevé qui contient presque tout l'Ancien Testament ; l'*Uranie* ou la *Muse céleste* ; *la Judith*, poëme en 6 chants ; *le Triomphe de la Foi*, traduit du poëme de Jacques VI, roi d'Écosse, sur la bataille de Lépante ; *les Neuf Muses*, 9 sonnets au roi de Navarre ; *Hymne de la Paix ; Cantique* sur la bataille d'Ivry ; poëme à la reine de Navarre, dialogue où se succèdent alternativement le latin, le français et le gascon. *OEuvres complètes* de Dubartas, Paris, 1610, 2 vol. in-f°, avec commentaires de Simon Goulard ; *OEuvres poétiques*, Genève, 1601, 2 vol. in-12.

DU BELLAY (Martin), né vers la fin du XVe siècle, lieutenant général en Normandie et prince d'Yvetot, général et ambassadeur de François Ier; mort au Perche en 1559.

Il nous reste de lui des *Mémoires historiques*, de 1513 à 1547. — Ils sont divisés en dix livres; les 4 premiers et les 3 derniers sont de lui, les autres de son frère Guillaume Du Bellay de Langey. Imprimés plusieurs fois, entre autres par l'abbé Lambert avec ceux de Fleurange, et le *Journal* de Louise de Savoie, Paris, 1753, 7 vol. in-12, ils ont été compris par M. Buchon dans sa *Collection de Chroniques et Mémoires*, Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8°.

DU BELLAY (Joachim), né au bourg de Liré, près d'Angers, vers 1525, mort le 1er janvier 1560. Il était cousin du cardinal Du Bellay et de Martin Du Bellay, l'historien. Il alla à Rome à la suite du premier en qualité d'intendant et secrétaire. De retour à Paris, il fut chanoine de Notre-Dame.

Il a composé en latin : *Poematum libri quatuor*, Paris, 1558, 1 vol. in-8°; *Xenia seu illustrium quorumdam nominum allusiones*, Paris, 1569, in-4°; *Epigrammata, Amores, Elegiæ*, 1558. Tous ses vers latins se trouvent dans les *Deliciæ poetarum Gallorum*, publiées par Gruter en 1609. Ses ouvrages français sont : *Recueil de poésies*, publié en 1549; *Défense et illustration de la langue françoise*, 1549. Ackerman en a publié une édition, Paris, Crozet, 1839, 1 vol. *L'Olive*, 115 sonnets adressés à une demoiselle qu'il désigne sous ce nom; traduction de deux chants de l'Énéide; *les Regrets*, 1559; les *Jeux Rustiques*, 1559. OEuvres complètes de Du Bellay, Paris, 1569; *les OEuvres françoises*, Paris, Houzé, 1584, 1 vol. pet. in-12; Rouen, 1597, in-12. Voir sur lui un article de M. Sainte-Beuve, *Revue des deux Mondes*, 1840, reproduit dans la *Revue universelle*, t. IV, 8e année, 15 novembre 1840.

DUBOIS, né à Amiens en 1478, médecin et professeur de médecine d'abord au collége de Tréguier, et en 1550 au collége de France; mort le 15 janvier 1555.

Ses ouvrages de médecine ont été réunis par René Moreau, sous le titre de *Sylvii opera medica*, en 6 parties, Genève, 1630, in-f°, avec une vie de l'auteur. *Grammatica latino-gallica*, Paris, 1531; c'est la première grammaire française publiée en France. *Poésies latines*, 1584, in-4°. La liste de ses écrits sur la médecine se trouve dans Niceron.

DUCHATEL (Pierre), né vers la fin du XVe siècle, dans le diocèse de Langres; professeur à Dijon. Après de longs voyages en Italie, en Égypte et en Orient, il fut nommé successivement évêque de Tulle en 1539, de Mâcon en 1544, grand aumônier en 1547, évêque d'Orléans en 1551. Il mourut d'un coup d'apoplexie dans la cathédrale d'Orléans, en 1552.

Son livre intitulé : *Trépas, Obsèques et enterrement de François Premier*, et ses deux *Oraisons funèbres* de ce prince, ont été imprimés dans l'ouvrage latin de Galland, *Vie de Duchâtel*, Paris, 1674, in-8°.

DUCLERCQ (Jacques), né en 1424, à Arras, selon quelques écrivains, conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. L'époque de sa mort n'est point certaine.

Il a écrit des *Mémoires* sur l'histoire de son temps, commençant en 1448 et finissant en 1467. Une partie de ces mémoires a été imprimée dans la *Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*, par Perrin, t. IX, p. 561-541. M. le baron de Reiffenberg en a donné une édition beaucoup plus ample et plus curieuse en 4 vol. in-8°, Bruxelles, Lacrosse, 1823. Enfin

M. Buchon a reproduit le texte de M. de Reiffenberg dans le *Panthéon littéraire*, Paris, Desrez.

DUFAIL (Noël), seigneur de la Herissaye, gentilhomme breton, conseiller du roi au parlement de Rennes, florissait dans la deuxième moitié du XVIe siècle.

Il publia des *Mémoires et Extraits des Arrêts du parlement de Bretagne*, contenant 1,200 arrêts en 3 livres, revus et augmentés, Rennes, 1737, 3 vol. in-4°, et d'autres écrits de jurisprudence. Mais il est plus connu par le livre intitulé : *Discours d'aucuns propos rustiques, facétieux et de singulière recréation, ruses et finesses de Ragot, capitaine des gueux, et Contes et Discours d'Eutrapel*, dont la meilleure édition est celle de 1732, sans nom de lieu, 2 vol. in-12.

DUFERRIER (Arnaud), né à Toulouse vers 1508, professeur de droit, président des enquêtes au parlement de Paris, ambassadeur à Venise, et enfin chancelier du roi de Navarre; mort au mois d'octobre 1585.

Ses *Mémoires et Ambassades*, formant 3 vol. in-f°, sont conservés manuscrits à la bibliothèque du roi à Paris.

DU GUILLET (Pernette), surnommée *Cousine*, née à Lyon, morte fort jeune le 17 juillet 1545. Elle avait été mariée.

Ses œuvres ont paru sous le titre de *Rimes et poésies* de gentille et vertueuse dame D. Pernette Du Guillet, Lyon, de Tournes, 1545, pet. in-8°; Paris, Marnef, 1546, in-16. *Poésies* de Pernette Du Guillet, Lyon, Perrin, 1830, 1 vol. in-8°. C'est une réimpression tirée à 100 exemplaires, avec une notice sur l'auteur, tirée des *Vies des poëtes français* manuscrites de G. Colletet.

DUMONIN (Édouard), né à Gy, en Bourgogne, vers 1557, médecin; assassiné à Paris, au collége de Bourgogne, le 5 novembre 1586.

Ses ouvrages sont : *Baresithias, seu mundi creatio, item manipulus poeticus non insulsus*, Paris, 1579, in-8°; les *Œuvres nouvelles* de Dumonin, contenant *discours, hymnes, odes, amours, contr'amours*, etc., ont été publiées à Paris, Jean Parans, sans date (probablement en 1590), 1 vol. pet. in-12; *Miscellaneorum poeticorum adversaria*, Paris, Richer, 1578, in-4°; *le Carême* en 3 parties, savoir : le *Triple amour*, la *Peste de la peste*, tragédie en 5 actes et en vers, *la Consuivance du Carême*, en vers, Paris, Parans, 1584; *le Phœnix*, où se trouve *Orbec-Oronte*, tragédie en 4 actes et en vers, Paris, Bichon, 1585; l'*Uranologie* ou *le Ciel*, avec plusieurs autres poésies, Paris, 1583, in-12. En 1840, M. *Francisque Lelut*, médecin à Paris, a publié une *lettre* remarquable sur Dumonin. Voyez *Mercure de France*, du 15 décembre 1840, dans le *Musée des familles*, t. VIII, n° 4.

DUMOULIN (Charles), né à Paris vers l'an 1500, avocat au parlement de Paris, mort le 27 décembre 1566.

Ses meilleurs ouvrages sont : le *Commentaire sur la Coutume de Paris*, *Lettres sur les petites Dates*, *Conseil sur le Concile de Trente*. Ses œuvres ont été plusieurs fois réunies. L'édition la plus complète est celle de Paris, 1681, 5 vol. in-f°. Sa *Vie* a été écrite par Brodeau, Paris, 1654, in-4°; son *Éloge*, par Henrion de Pansey, *Analyse des Fiefs*, Paris, 1773, in-4°.

DUPERRON (Jacques Davy), né à Berne en 1556, de parents réformés. Il abjura le protestantisme en 1576, fut nommé lecteur de Henri III, évêque d'Évreux en 1593, cardinal, archevêque de Sens et grand aumônier en 1604, membre des états généraux de 1614; il mourut à Paris d'une rétention d'urine, le 5 septembre 1618.

Consulter sur Duperron : *Histoire abrégée de sa vie,* par Pelletier, Paris, 1618, in-8° ; sa *Vie,* par Burigny, Paris, 1768, in-12 ; son *Oraison funèbre*, par Provenchères et Neuville ; *Perroniana*, par Christ. Dupuy, la Haye, 1666 ; Cologne, 1669-1691. *OEuvres de Duperron,* divisées en trois classes, controverse, littérature, négociations, Paris, 1622, 3 vol. in-f°.

DUPINET (Antoine), sieur de Noroy, né au commencement du XVIe siècle à Besançon, selon les uns, à Baume-les-Dames, selon d'autres ; mourut à Paris en 1584.

La plupart de ses écrits sont recherchés, ce sont des traductions ou des livres de polémique en faveur de la réforme, savoir : *Exposition de l'Apocalypse,* Lyon, 1545, in-8°; *Épîtres de Guevara,* traduites de l'espagnol, Lyon, 1560, in-4°; *Traduction de Pline l'Ancien,* la dernière édit., Paris, 1622, 2 vol. in-f°; *Taxe de la Pénitencerie romaine,* réimprimée à Leyde, 1607, in-8°, sous le titre : *Taxe des parties casuelles de la boutique du pape,* traduit du latin ; *la Conformité des Églises réformées de France,* Lyon, 1565, in-8°, etc.

DURAND (Gilles), sieur de la Bergerie, né à Clermont en Auvergne, en 1554, avocat au parlement de Paris ; mort en 1615.

Ses *Poésies* ont été imprimées séparément, Paris, 1587, in-8°, et 1594, in-12 ; ses traductions des poésies latines de Jean Bonnefons ont paru sous ce titre : *Imitations du latin de Jean Bonnefons, avec autres gaietés amoureuses de l'invention de l'auteur,* Paris, 1587, 1 vol. in-16, ou 1610, 1 vol. in-8°.

DUTILLET (Jean), né dans les premières années du XVIe siècle, greffier du parlement de Paris et protonotaire du roi ; mort le 2 octobre 1570.

Ses ouvrages les plus recherchés sont : *Sommaire de la guerre contre les Albigeois,* Paris, 1590, in-8° ; *Sur les libertés de l'Église gallicane,* 1594, in-8° ; *Recueil de Guerres et de Traités de paix,* 1588, in-f° ; *Mémoires et Recherches sur les affaires de France*, réimprimés sous le titre : *Recueil des rois de France*, Paris, 1618, in-4°, etc.

DUVAIR (Guillaume), né à Paris le 7 mars 1556, maître des requêtes, conseiller, ensuite président au parlement, garde des sceaux et chancelier de France en 1616 ; mort le 3 août 1621.

Ses *OEuvres*, parmi lesquelles on distingue plusieurs *traductions* du grec et du latin et un *Traité de l'Éloquence françoise*, se divisent en 4 parties : Traités de piété, Traités philosophiques, Traités oratoires, Arrêts du parlement. La meilleure édition est celle de Paris, 1641, in-f°.

DUVERDIER (Antoine), sieur de Vauprivaz, né à Montbrison, le 11 novembre 1544 ; mort le 25 septembre 1600. Il avait été conseiller du roi, contrôleur général de Lyon, et gentilhomme de la chambre.

Il composa un grand nombre d'ouvrages dont il a lui-même donné la liste. Les principaux sont : *la Prosographie*, ou description des personnes insignes, Lyon, 1573, in-4° ; dernière édition, Paris, 1605, 3 vol. in-f° ; *les diverses Leçons*, Lyon, 1576 ; dernière édition, Tournon, 1605, in-8° ; *la Bibliothèque*, Lyon, 1585, in-f°, réimprimée par Rigoley de Juvigny, avec celle de La Croix du Maine, Paris, 1772, 6 vol. in-4° ; *Philoxène,* tragédie, Lyon, Marcorelle, 1567, in-8°. Cette pièce est fort rare.

E

ÉGINHARD. Le lieu et l'époque de sa naissance sont ignorés. Son nom même a été défiguré de mille manières. Il fut secrétaire de Charlemagne, et son gendre, selon l'opinion commune, quoique l'histoire romanesque de ses amours avec Imma, fille de ce prince, ne s'appuie que sur l'autorité contestable de la chronique du monastère de Lauresheim, éd. Lamey, 3 vol. in-4°, 1768. Il fut successivement abbé des monastères de Fontenelle, de Saint-Pierre et de Saint-Bavon à Gand, et enfin de celui de Seligenstadt qu'il fonda lui-même. Il mourut en 839.

Ses écrits sont :

La Vie de Charlemagne, réimprimée plus de vingt fois, et entre autres dans le *Recueil des historiens* de Duchesne, 1643; par Herm. Schmincke, Utrecht, 1711; par dom Jean Weinckens, Francfort, 1714, 1 vol. in-f°; à Helmstœdt, 1805, 1 vol. in-4°. Elle a été traduite cinq fois en français. La dernière traduction est celle de M. Guizot, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, Brière, 1824, 1 vol. in-8°.

Les annales de France, imprimées et traduites dans les mêmes recueils; *Soixante et une Lettres*, réunies par dom Bouquet dans le *Recueil des historiens; De translatione martyrum Marcellini et Petri*, dans le recueil des Bollandistes, au 2 juin; *Breviarium chronologicum*, dans les Commentaires de Lambecius sur la Bibliothèque de Vienne, l. II, c. 5; et quelques écrits théologiques, plus ou moins authentiques, indiqués dans l'*Histoire littéraire de la France* par les Bénédictins, t. IV, p. 563.

ÉMOTTE (Pierre), né au commencement du XVIe siècle, docteur en théologie de la maison de Navarre; mort en 1580.

Ses *Sermons* ont été imprimés en 1581.

ENGUERRAND D'OISY, trouvère du XIIIe siècle. On ne sait aucun détail sur sa vie.

Il a écrit plusieurs fabliaux, entre autres celui du *Meunier*, dont la Fontaine a tiré le conte du *Quiproquo*. Ils se trouvent dans divers recueils.

ERMOLD (Ermoldus Nigellus). Il vivait au IXe siècle. Muratori le croit abbé du monastère d'Aniane en Languedoc. Il n'est connu que par son poëme latin, *des faits et gestes de Louis le Pieux*, qui paraît avoir été composé en 826, et est divisé en 4 livres. Inséré par Muratori dans la *Collection des historiens d'Italie*, il l'a été ensuite par dom Bouquet dans celle des *Historiens de France*. M. Guizot l'a traduit en français dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, Brière, 1824.

ESTERNOD (Claude d'), né à Salins en 1590, gouverneur du château d'Ornans en Bourgogne; mort de la peste à Salins en 1630.

On a de lui : *Le franc Bourguignon*, pour l'entretien des alliances de France et d'Espagne, Paris, 1615, in-8°; *l'Espadon satirique*, attribué à François de Fourquevaux, recueil de 16 satires, Lyon, 1621, 1 vol. in-12; Cologne, 1680, 1 vol. in-12.

ESTIENNE (Robert), né à Paris, en 1503, imprimeur dans la même ville, et ensuite à Genève, où il mourut le 7 septembre 1559. Outre un grand nombre de belles éditions, enrichies de notes, il est auteur des ouvrages suivants :

Thesaurus linguæ latinæ, Paris, 1536; Londres, 1734; Bâle 1740; Leipzig, 1749.

avec additions de Gessner, toutes ces éditions en 4 vol. in-f°; *Dictionarium latino-gallicum*, Paris, 1543, 2 vol. in-f°; *Grammaire françoise*, Genève, 1558, in-8°; Genève, 1569, in-8°, etc. Il avait composé quelques poésies sacrées.

ESTIENNE (Charles), frère de Robert, né en 1506, imprimeur à Paris; mort au Châtelet, où il était renfermé pour dettes, en 1564. Outre les éditions qu'il imprima, il avait composé : *De re vestiaria*, Paris, 1535, in-8°; *Abrégé de l'histoire des ducs de Milan*, 1552, in-4°; *Paradoxes*, Paris, 1554, in-8°; *Dictionarium latino-græcum*, 1554, in-4°, et *latino-gallicum*, 1570, in-f°; *Prædium rusticum*, 1554, in-8°. Cet ouvrage traduit en français et augmenté par Liebaut en 1564, sous le titre de *Maison rustique*, fut ensuite traduit en italien, en allemand, en anglais et en flamand. *L'Andrie*, comédie de Térence, en prose, Paris, 1540, in-16; *les Abusés*, comédie, traduite de l'italien, Paris, 1556, in-16, et d'autres écrits dont la liste complète se trouve dans les *Mémoires* de Niceron, t. XXXVI.

ESTIENNE (Henri), fils de Robert et petit-fils de Henri Estienne. Né à Paris, en 1528, imprimeur dans cette ville; mourut, après une vie agitée, à l'hôpital de Lyon, au mois de mars 1598. La liste complète de ses nombreux ouvrages se trouve au t. XXXVI des *Mémoires* de Niceron. Ils se montent à 103. On y distingue d'abord une suite considérable d'écrivains anciens qu'il a enrichis de notes ou de traductions, *les Poëtes grecs*, 1566, 2 vol. in-f°, Pindare et les lyriques, Sophocle, Eschyle, Callimaque, Apollonius de Rhodes, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Diodore, Plutarque, Horace, Virgile, Pline le jeune, Aulu-Gelle, etc. Puis un grand nombre d'ouvrages originaux, entre autres : *Ciceronianum lexicon græco-latinum*, réimprimé à Turin, 1743, in-8°; *De abusu linguæ græcæ*, nouv. édit., Berlin, 1736, in-8°; *Dictionarium medicum*, 1564, in-8°; *Traité préparatif à l'apologie d'Hérodote*, nouv. édit. par Le Duchat, la Haye, 1735, 3 vol. in-8°; *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*, Paris, J. Dupuis, 1569, 1 vol. in-8°; *Artis typographicæ querimoniæ*, nouv. édit. traduite par Lottin, Paris, 1785, in-4°; *Thesaurus linguæ græcæ*, 1572, 4 vol. in-f°, et le glossaire, 1573; Lond., Valpy, 1816, 4 vol. in-f°; Paris, Didot, 1829, il en a déjà paru 40 livr.; *Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis*, 1575, in-8°, et dans divers recueils; *deux dialogues du françois italianisé*, 1579, in-12; et beaucoup d'autres ouvrages. Consulter, outre Niceron, la vie des Estienne écrite par Almeloveen, Maittaire, etc.

ÉTOILE (Pierre de l'), né à Paris vers 1540, grand audiencier de la chancellerie; mort en octobre 1611.

Il a écrit des *Mémoires* qui se composent du *Journal de Henri III*, du 30 mai 1574 au 30 août 1589, et *Journal de Henri IV*, de 1589 au 4 juillet 1604. La meilleure édition de ces deux ouvrages est celle de Lenglet-Dufresnoy, la Haye, 1741 et 1744, 9 vol. in-8°, avec un assez grand nombre de pièces curieuses réimprimées à la suite de l'un et de l'autre journal.

EUSTORGE DE BEAULIEU, ainsi nommé du village du Limousin où il naquit au commencement du XVIe siècle. D'abord musicien et organiste de l'église de Lectoure, il devint prêtre catholique, et, ayant ensuite embrassé les dogmes de Calvin, ministre protestant à Genève. Il y mourut vers 1570. Il avait publié les *Divers rapports*, contenant rondeaux, dizains, ballades, chansons, épîtres, etc., Lyon, 1537, in-8°; *Réjouissance chrétienne*, 1546, ce sont des chansons qu'il mit en musique; *Doctrine et instruction des filles*, 1565, in-8°. Beauchamps lui attribue 2 moralités, *Murmurement et fin de Coré*, et *l'Enfant prodigue*.

EXPILLY (Claude), né à Voiron, près de Grenoble, le 21 décembre 1561 ; mort à Grenoble, le 25 juillet 1636 ; il fut successivement avocat, conseiller du roi, procureur général en la chambre des comptes de Dauphiné, président au parlement de Grenoble.

On a de lui des *Plaidoyers*, Paris, 1612, in-4°; *Traité de l'orthographe*, Lyon, 1618, in-f° ; *les Poésies*, Grenoble, 1624, in-4°, contenant des élégies, stances, sonnets, épitaphes, chansons, mascarades.

Son *Éloge* a été écrit en latin par Thomasini, et sa *Vie* par Antoine de Boniel de Catilhon, Grenoble, 1660, in-4°.

F

FABRY (Pierre), vivait au commencement du xvie siècle. Il n'est connu que par son ouvrage intitulé : *Art de pleine rhétorique*, publié en 1521, et qui doit être le même que celui qui a pour titre : *Vrai art de rhétorique*, 1534, 1 vol. in-8°.

FAREL (Guillaume), né à Gap en 1489, régent au collége du cardinal Lemoine, ensuite ministre protestant à Genève; mort à Neuchâtel en 1565. Ses ouvrages sont quelques traités de controverse peu intéressants.

FAUCHET (Claude), né à Paris en 1529, président de la cour des monnaies, ensuite pensionnaire du roi et historiographe de France ; mort dans la même ville en 1591.

Ses ouvrages sont : *Antiquités gauloises et françoises*, en 2 parties, jusqu'à Hugues Capet, Paris, 1610, in-4° ; *Traité des libertés de l'Église gallicane*, ibid., 1610, in-4°; *de l'origine des chevaliers, armoiries et hérauts*, Paris, 1600, in-8°; *Origine des dignités et magistrats de France*, ibid., 1600, in-8°; *Recherches de l'origine de la langue et poésie françoise*, plus les noms et sommaires des œuvres de 127 poëtes vivant avant l'an 1300, Paris, 1581, in-4°; *Histoire de la ville de Paris et pourquoi les rois l'ont choisie pour capitale*, Paris, 1607, in-4°. Ces divers ouvrages ont été réunis sous le titre d'*OEuvres complètes*, Paris, 1610, in-4°. Il faut y joindre la *Traduction de Tacite*, Paris, 1582-1585, in-8°.

FIGUEIRA (Guillaume), fils d'un tailleur de Toulouse, exerça d'abord la profession de son père, puis se retira en Lombardie où il se fit jongleur.

Il reste de ce troubadour 3 *sirventes*, l'un contre le clergé, les deux autres en l'honneur de l'empereur Frédéric II, et une *pastourelle*.

FILLEUL (Nicolas), né à Rouen, vers 1530, poëte et littérateur. Personne n'indique l'époque de sa mort.

Il a publié : *Le discours*, recueil de sonnets moraux, Rouen, 1560, in-4°; *Achille*, tragédie, représentée en décembre 1563, imprimée en 1564, in-4°, à Paris ; *les théâtres de Gaillon*, Rouen, 1566, in-4°, comprenant : *Les Nayades, Francine, Charlot, Thétis, les Ombres*, pastorales, la dernière jouée en septembre 1566; *Lucrèce*, tragédie, jouée à la même époque; *la couronne de Henri III*, Paris, 1575, in-4°.

FLEURANGE (Robert III de la Marck, seigneur de), maréchal de France et capitaine des gardes, né en 1492; mort à Lonjumeau en décembre 1536.

Il a écrit ses *Mémoires* en 78 chapitres, de 1500 à 1520. Ils furent publiés d'abord en 1753, par l'abbé Lambert, 1 vol., réimprimés ensuite plusieurs fois, en

dernier lieu dans la *Collection des Chroniques et Mémoires* de Buchon, Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8°.

FLORIMOND, grammairien qui vivait au XVIe siècle. N'est connu que par son traité d'orthographe intitulé : *Briève doctrine pour duement escripre selon la propriété du langaige françoys,* Paris, 1533.

FONTAINE (Charles), naquit à Paris le 15 juillet 1515. Il vécut d'un modique patrimoine et mourut vers l'an 1590. Il a réuni ses poésies dans deux recueils, l'un intitulé : *Les ruisseaux de Fontaine*, Lyon, 1555, in-8° ; l'autre : *La fontaine d'amour*, Paris, Marnef, 1546, in-12.

Il avait fait contre les partisans de Ronsard une dissertation intitulée *Quintil Horatian ;* et en réponse à La Borderie, *la Contr'amie de cour*, Saulnier, 1541, in-8°. Cette pièce est imprimée aussi dans divers recueils, entre autres dans celui d'Heroet. On a encore de lui : *Estrennes à certains seigneurs et dames de Lyon,* de Tournes, 1546, in-8° ; des traductions de fragments d'Homère, d'Ovide, et du poëme de Musée.

FORCADEL (Étienne), né à Beziers en 1534, professeur de droit à l'université de Toulouse ; mort en 1573. Ses livres de droit portent des titres fort singuliers : *Sphæra juris, Necyomantia juris, Cupido jurisperitus,* etc. Les plus connus de ses traités philosophiques sont : *Prometheus sive de raptu animarum,* Paris, 1578, in-8° ; *De Gallorum imperio et philosophia,* 1569 ; in-4°. Il avait composé aussi des poésies latines, *Epigrammata*, Paris, 1554, in-8° ; et des poésies françaises, rééditées par son fils, sous le titre d'*OEuvres poétiques*, Paris, 1579, in-8°. *OEuvres complètes,* Paris, 1595, 1 vol. in-f°.

FORTUNAT (Venantius Honorius Clementianus), né en 530, près de Ceneda, dans le Trévisan, vécut à la cour des fils de Clotaire, fut évêque de Poitiers, et y mourut vers l'an 609.

Il a écrit un nombre considérable de poésies latines qui ont presque toutes pour objet les événements arrivés sous les rois mérovingiens, naissances, mariages, victoires, etc. Lui-même en a classé 246 en onze livres. C'est une espèce de poëte lauréat. On a aussi de lui quelques *lettres* et *traités théologiques* en prose, la *Vie de saint Martin* en 4 livres de vers hexamètres, 5 autres vies de saints, et entre autres la *Vie de sainte Radegonde,* dans les *Acta sanctorum August.*, t. III. La meilleure édition de ses *œuvres complètes* est celle de *Luchi*, Rome, 1788. Thierry en donne des passages curieux dans ses *Récits des temps mérovingiens.*

FOUCQUART, de Cambray, trouvère du XIIIe siècle, sur lequel on n'a aucun détail. On lui attribue l'*Évangile des Quenouilles,* imprimé originairement à Bruges, par Colard Mansion ; réimprimé dans les collections de facéties de Techener.

FOULCHER DE CHARTRES, né dans cette ville, en 1059, chapelain de Baudouin Ier, roi de Jérusalem, et chanoine du Saint-Sépulcre, mourut probablement vers 1128.

Il a donné une *Histoire des Croisades* sous le titre de *Historia hierosolymitana ;* elle s'étend de 1095 à 1127. Elle est imprimée dans Bongarsius, *Gesta Dei per Francos*, t. I, p. 381-440, et dans Duchesne, t. IV, p. 816-889 ; et traduite en français par M. Guizot, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, Brière, 1825, in-8°.

FOUQUELIN (Antoine de), vivait au commencement du XVIe siècle ; n'est connu que par une *Rhétorique françoise*, publiée à la même époque.

FOURQUEVAUX (François Pavie, baron de), né près de Toulouse en 1561, grand voyageur et gentilhomme de la chambre de Henri IV; mort le 6 mars 1611.

On lui attribue 15 *satires* et une *ode*, réunies sous le titre d'*Espadon satirique*. Il avait écrit : *Vies de plusieurs capitaines françois*, il y en a 14, Paris, 1643, in-4°. Voyez *d'Esternod*.

FRANC (Martin), ou *Lefranc*, d'Arras, ou d'Aumale, selon quelques-uns. Il fut secrétaire du premier duc de Savoie, puis prévôt et chanoine du chapitre de Lausanne, à moins que ce nom n'ait remplacé par erreur celui de Leuze en Hainaut, ce qui paraît assez vraisemblable, ensuite protonotaire du saint-siége, et enfin secrétaire des papes Félix et Nicolas. Il mourut vers l'an 1460.

Ses ouvrages sont : *L'Estrif* (le combat) *de Fortune et de Vertu*, Paris, 1519, in-4°; *le Champion des Dames*, publié en 1530, in-8°. On lui attribue *le Renard contrefait*, formant une des branches du *Renard*, et les *Gesta Romanorum*.

FRANÇOIS Ier, roi de France, naquit à Cognac le 12 septembre 1494, et mourut au château de Rambouillet le 31 mars 1547, après avoir régné 32 ans et 3 mois.

Il nous reste de lui des poésies et des lettres conservées en manuscrit à la Bibliothèque du roi à Paris. Quelques *huitains* et *quatrains* se trouvent dans divers recueils, entre autres dans les *Annales poétiques*, t. II; son *Épître sur la bataille de Pavie* a été publiée dans le livre de l'abbé Lenglet, *l'Histoire justifiée contre les romans*, Amsterdam, 1735, in-12, et dans les Leçons de littérature de Tissot. La meilleure histoire de François Ier est celle de Gaillard, Paris, 1768, 8 vol. in-12, souvent réimprimée.

FRANÇOIS DE SALES (Saint), fils de François, comte de Sales, et de Françoise de Sionas, naquit au château de Sypère en Savoie, le 21 août 1567. D'abord avocat à Chambéry, il se fit prêtre en 1593, bientôt il fut nommé coadjuteur de Genève, évêque de Nicopolis en 1599, évêque de Genève en 1602. Il mourut à Lyon, le 28 décembre 1624, fut béatifié en 1661, et canonisé en 1665.

Ses principaux ouvrages sont : *Introduction à la vie dévote*, Lyon, 1608, in-8°; *Traité de l'amour de Dieu*, Lyon, 1616, in-8°; *l'Étendard de la sainte croix*, 1597, in-8°; *Préface sur l'instruction pastorale de M. de Cambray; Entretiens spirituels*, 1629, in-8°; *Controverses*, Paris, 1621, in-8°; *Sermons, Lettres*, Lyon, 1632, in-8°; *Opuscules*. Les éditions complètes des œuvres de saint François de Sales sont celles de Blaise, Paris, 1821, 16 vol. in-8°, et celle du Panthéon littéraire, 4 vol. in-8° à deux col. On compte 88 écrivains qui ont traité de saint François de Sales. Parmi ses panégyristes se trouvent Bourdaloue, Bossuet, Fléchier. Il faut consulter sa *Vie* par Marsollier dans l'édition de Blaise, et l'*Esprit de saint François de Sales*, par J. P. Camus, Paris, 1641, 5 vol. in-8°.

FRÉDÉGAIRE. On conclut de ses écrits qu'il devait vivre dans la première moitié du VIIe siècle. On le suppose Bourguignon; mais tout en lui est incertain, jusqu'à son nom qui lui a été donné par Marquard Freher et par Scaliger, on ne sait sur quelle autorité.

Il ne reste de lui que sa *Chronique* divisée en 5 livres, dont le cinquième seul a quelque importance. Le reste n'est qu'un abrégé des ouvrages déjà existants. Cette chronique, qui finit à l'an 641, se trouve dans plusieurs collections. Il suffit d'indiquer le t. II du *Recueil des historiens de France* de dom Bouquet. M. Guizot a donné la traduction du 5e livre au t. II de sa *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de*

France. Outre sa notice, consultez l'*Apologie de Frédégaire*, par l'abbé de Vertot, Mém. de l'Acad. des Insc. et B.-L., t. I, p. 302-308.

FRODOARD ou Flodoard. Né en 894 à Épernay, successivement garde des archives de la cathédrale de Reims, chanoine, curé de Cormicy, abbé d'un monastère du même diocèse; après une vie fort agitée, il mourut dans la retraite, le 28 mars 966.

Ses ouvrages sont :

Histoire de l'église de Reims, en 4 livres.

Chronique de l'an 919 à l'an 966.

Histoire ecclésiastique, en vers, en 33 livres.

Le dernier écrit n'a jamais été publié. Dom Mabillon en a donné des fragments dans ses *Acta Sanctorum*. Georges Couvenier, chancelier de l'université de Douai, a donné en 1617 une réimpression de l'*Histoire de l'église de Reims*. Elle a été traduite, ainsi que la Chronique, par M. Guizot, et insérée dans sa *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, Brière, 1824, in-8°. La *Chronique* fait partie du *Recueil des historiens* de P. Pithou, 1588.

FROISSART (Jean), né vers l'an 1333 à Valenciennes, fils d'un peintre d'armoiries, voyagea en France, en Angleterre, en Écosse, en Belgique, en Italie, en Allemagne; fut secrétaire de la reine Philippine de Hainaut, clerc de Venceslas, duc de Brabant, curé de Lessine, chanoine et trésorier de la collégiale de Chimay. Il mourut peu après l'an 1410 dans l'abbaye de Contempré.

Il écrivit en vers et en prose. Ses poëmes sont :

Le dit du florin.

Le débat du cheval et du lévrier.

Le traité de l'épinette amoureuse.

Le joli buisson de jeunesse.

Le roman de Méliador.

Quant à sa *Chronique*, elle se divise en 4 livres et s'étend de 1322 à 1400. La meilleure édition avant notre siècle était celle de D. Sauvage, réimprimée en 1574, Paris, Maillot, 3 vol. in-f°. M. Dacier en commença une nouvelle achevée et publiée par M. Buchon, dans la *Collection des chroniques nationales*, Paris, Verdières, 1823, 15 vol. in-8°, et réimprimée dans le *Panthéon littéraire*, Paris, Desrez, 1836, 3 vol. gr. in-8°. Cette *Chronique* a été traduite en anglais par Johnes, imprimée à Hafod, 1803, 4 vol. in-4°, avec un supplément, 1810. Belleforêt a fait un abrégé de Froissart, Paris, 1572, 1 vol. in-16. Les poésies de Froissart ont été publiées aussi par Buchon, 1829, 1 vol. in-8°. Consultez les Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L., t. X, XIII, XIV, et l'article de M. de Barante, *Biog. Univ.*, t. XVI.

FROMENTEAU (Nicolas). Pseudonyme sous lequel Lamonnoie pense que s'est caché *Nicolas Barnaud du Crest*. On attribue à cet écrivain, quel qu'il soit, qui vivait dans la dernière moitié du XVIe siècle, 3 ouvrages, savoir : *Le secret des finances de France*, en 3 livres, 1581, 1 vol. in-8°; *le cabinet du roi de France*, dans lequel il y a trois perles d'inestimable valeur, 2e édit. 1582, in-8°; *Traité de la Polygamie sacrée*, cité par Le Duchat, dans les *notes* sur la confession de Sancy.

FULBERT. L'époque et le lieu de sa naissance sont inconnus. Il fut professeur ou écolâtre de l'église de Chartres, ensuite évêque de cette ville, où il mourut le 10 avril 1029, d'après les conjectures les mieux fondées.

Son ouvrage le plus intéressant est le recueil de ses *Lettres*, au nombre de 138, publiées par Charles de Villiers, Paris, Blaize, 1608, in-8°; réimprimées dans la *Bibliothèque des Pères*.

Viennent ensuite dix *Sermons* édités dans le même ouvrage, t. XVIII, Lyon. 1677, in-f°.

Et d'autres opuscules de piété, entre autres des hymnes et proses.

G

GACE BRULÉ. La plupart des manuscrits qui contiennent ses poésies lui donnent le titre de *Monseigneur*. Il était probablement d'une famille noble de Champagne, et florissait vers l'an 1235.

Il reste de lui soixante et dix-neuf *chansons* adressées à diverses personnes. M. Auguis en donne deux dans son recueil.

GAGNÉE (Jean), né à Paris, au commencement du XVIe siècle, prédicateur de François Ier, grand aumônier, chancelier de l'église de Paris. Il mourut en 1549.

On a de lui des *sermons* sur les six dernières paroles de J.-C. sur la croix, Lyon, 1543; les *psaumes* de David en latin, Paris, 1547; *Scholia in Evangelia et Actus apostolorum*, Paris, 1631, in-8°, etc.

GARASSE (François), né à Angoulême en 1585, jésuite; mort à Poitiers le 14 juin 1631, d'une maladie contagieuse qu'il gagna en soignant ceux qui en étaient attaqués.

Garasse a publié un grand nombre d'ouvrages, presque tous dirigés contre les écrivains de son temps; les plus curieux sont : *Elixir calvinisticum*, Anvers, 1615, in-8°; *Horoscopus Anti-Cotonis*, Ingolstadt, 1616, in-4°; *Le banquet des sept sages* (satire contre Louis Servin), Paris, 1617, in-8°; *le Rabelais réformé* (satire contre Dumoulin), Lyon, 1620, in-12; *Recherches des recherches* (contre Pasquier), Paris, 1622, in-8°; *la Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, Paris, 1623, in-4°; *la Somme théologique*, Paris, 1625, in-f°.

GARNIER (Claude), gentilhomme parisien, exerça la profession des armes d'une manière distinguée. Il vivait encore en 1615.

Il a composé un grand nombre de *sonnets*, imprimés en 1609. Il avait fait en outre des *stances*, un long poëme en plusieurs chants sur l'*Amour*, un *Chant royal de Jésus-Christ*, etc.

GARNIER (Robert), né en 1534, à la Ferté-Bernard, dans le Maine, lieutenant général criminel du Maine et conseiller d'État; mort en 1590.

Il a composé huit tragédies : *Porcie*, 1568; *Hippolyte*, 1573; *Cornélie*, 1574; *Marc-Antoine*, 1578; *la Troade*, 1579; *Antigone*, 1580; *Bradamante*, 1582; *Sédécie* ou *les Juives*, 1583. Elles eurent 16 ou 18 éditions. Les meilleures sont celles de Paris, Catherine Nyverd, 1607, 1 vol. in-12, et Rouen, 1618, 1 vol. in-12. Garnier avait publié en outre les *Plaintes amoureuses*, Toulouse, 1565, in-8°; *Hymne de la monarchie*, Paris, 1568, in-8°.

GARNIER (Sébastien), procureur du roi au bailliage de Blois, vivait à la fin du XVIe siècle.

Il avait composé en l'honneur de Henri IV un poëme intitulé *la Henriade*, dont on ne connaît que les deux premiers chants et les huit derniers, du huitième au

seizième, et un autre poëme sur saint Louis, *la Loysée*, dont il ne publia aussi que trois chants. Ces poëmes, qui parurent en 1593 et 1594, ont été réimprimés avec quelques autres vers de Garnier, à Paris, Musier, 1770, 1 vol. in-8°.

GAST (Luces de), chevalier normand, seigneur de Gast, près de Salisbury. Ce trouvère florissait du temps de Henri II.

Il composa plusieurs romans chevaleresques et travailla surtout à celui de Tristan, fils du roi Meliadus, qui parut vers 1170, et est, selon La Ravallière (Poésies du roi de Navarre, t. I, p. 168), le plus ancien des romans chevaleresques en prose. La première édition est celle de Rouen, 1489, in-f°. On attribue également à Luces le roman de *Giron* qui est plutôt de Rusticien de Pise. Chrestien de Troyes avait aussi travaillé au Tristan et dédié son travail à Philippe d'Alsace. Le meilleur ouvrage sur cet illustre héros de roman est celui de M. Francisque Michel, intitulé : *Tristan*, recueil de ce qui reste des poëmes relatifs à ses aventures, composés en français, en anglo-normand et en grec dans le XIIe et le XIIIe siècle, Londres, Wittingham, 1835, 2 vol. in-8°, tiré à 200 exemplaires.

GASTON PHEBUS, comte de Foix, né en 1331, mort en 1391. Il a composé un *Traité sur la chasse* en deux parties, dont la première est en prose, et contient 85 chapitres sur les diverses manières de chasser; la seconde seulement est versifiée, et n'est qu'une allégorie continuelle sur l'histoire de son temps. Le livre a pour titre :

Phebus des deduiz de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaulx de proye. La plus ancienne édition est celle de Ph. Lenoir, Paris, 1515, in-4°.

GAUCHET (Claude), né à Dammartin, dans la seconde moitié du XVIe siècle, aumônier de Henri IV et prieur de Beaujour, mort au commencement du siècle suivant.

Outre quelques poésies érotiques imprimées dans le *Cabinet satirique*, il avait publié, en 1583, *le Plaisir des champs*, poëme divisé en 4 livres, selon les 4 saisons, réimprimé avec addition en 1604, 1 vol. in-8°.

GAULCHE (Jean). On n'a aucun détail sur cet écrivain, qui vivait à la fin du XVIe siècle, et qui n'est connu que par une pièce intitulée : *l'Amour divin*, tragicomédie en 5 actes et en vers, contenant un bref discours des saints et sacrés mystères de la rédemption; Troyes, Briden, 1601, in-8°.

GAULTIER DE CHATILLON (Philippe), né à Lille en Flandre, dans le XIIe siècle, prévôt de la cathédrale de Tournay, où il mourut en 1201.

Ses ouvrages sont :

Le poëme de l'*Alexandride*, *Alexandreis sive gesta Alexandri Magni*. La dernière édition est celle de Saint-Gal, 1693, 1 vol. in-12. Il se divise en 10 livres. Chacun d'eux commence par une des lettres du nom de *Guillermus*, archevêque de Sens, auquel il est dédié. Quelques traités théologiques, comme : *libelli tres contra Judæos*, Leyde, 1692, in-12; *Traités de la Sainte-Trinité*, publiés en 1721, par Bernard Pez, t. II, part. 2 des Anecdotes.

GAUTIER DE COINCY. Il naquit, selon plusieurs, à Amiens en 1177, ou à Coincy, petite ville du Soissonnais. Religieux de Saint-Médard de Soissons en 1193, il devint prieur de Vic-sur-Aisne en 1214, et de Saint-Médard en 1233; il mourut en 1236.

Il a écrit un grand nombre de fabliaux dévots, sous le titre de *Miracles de la Vierge*, dont plusieurs tirés d'un manuscrit de la bibliothèque de Sorbonne ont été

imprimés dans divers recueils. On en trouve un dans l'*Ordène de chevalerie*. Le plus considérable de ses fabliaux est celui de sainte Leccade, de plus de 2,500 vers. On rencontre dans plusieurs de ses ouvrages des chansons sur des sujets pieux. La plupart de ses contes sont traduits du latin de Hugues Farsi et d'autres moines. On peut consulter sur cet écrivain, Lebeuf, *Dissertations*, t. II, p. 121 ; la préface du t. IV des *Fabliaux* de Legrand d'Aussy; les Mém. de l'Acad. des I. et B.-L., t. XVIII et XX.

GAUTIER DE METZ, vivait au XIIIe siècle. On n'a aucun détail sur cet écrivain qui avait publié une *Image du monde*, espèce d'encyclopédie rimée, que d'autres attribuent à Omons.

GERBERT, né en Auvergne, à Aurillac, de parents pauvres, voyagea en France, en Espagne, en Italie, fut abbé de Bobbio, professeur à Reims, archevêque de cette ville en 991 ; déposé cinq ans après, il passa en 998 à l'archevêché de Ravenne, et enfin fut élu pape l'année suivante sous le nom de Sylvestre II. Il mourut à Rome le 12 mai de l'an 1003.

Il avait composé un grand nombre d'ouvrages sur l'arithmétique, la géométrie, un traité de la sphère, quelques écrits sur la dialectique, la rhétorique, la théologie, des discours et dialogues, quelques vers latins. De ces livres deux seulement ont été imprimés, le *Traité de la Sphère*, au t. II des *Analectes* de dom Mabillon, et le *Traité du corps et du sang du Seigneur*, au t. I du *Thesaurus anecdotorum* de Bernard Pez, 1721. Ce qu'il y a de plus intéressant dans ses ouvrages, ce sont ses *Lettres*, au nombre de 215, données dans le t. II des *Historiens de France* de Duchesne, 1636, in-f°.

GERSON (Jean Charlier de), né au village de Gerson, dans le district de Reims, le 14 décembre 1363, succéda à Pierre d'Ailly, en qualité de chancelier de l'université de Paris, en 1395. Il mourut à Lyon, le 12 juillet 1429.

Ses livres théologiques et philosophiques sont : *Centilogium de conceptibus*, liber *de modis significandi, Concordia metaphysices cum logica, de modis uniendi ac reformandi Ecclesiam, de auferibilitate Papæ ab Ecclesia, de unitate ecclesiastica, de probatione Spirituum, Contra sectam flagellantium, de erroribus circa artem magicam, de consolatione theologiæ, Testamentum peregrini*, et plus de 50 autres traités en latin, auxquels il faut ajouter des discours français sur divers sujets. On lui attribue le fameux livre *de Imitatione Christi*. Ses *œuvres complètes* ont été imprimées souvent, sous le titre : *Gersonii opera omnia*, Bâle, 1489, 3 vol. in-f°; Éd. Richer, Paris, 1606, in-f°; Éd. Dupin, Anvers, 1756, 5 vol. in-f°. Cette édition est augmentée du *Gersoniana*. Il faut consulter : l'*Apologie de Gerson*, en latin, par Richer, Leyde, 1606; l'*Esprit de Gerson*, par Lenoble, nouvelle, édition, Paris, 1801 ; l'article de *Gence* dans la *Biographie univ.*, t. XVII.

GIBERT de Montreuil, trouvère du XIIIe siècle, sur lequel on n'a aucun détail. Il est l'auteur du roman de *Gérard de Nevers* ou *La Violette*, translaté en prose au siècle suivant. M. de Tressan le modernisa plus tard, et Schlegel traduisit en allemand l'ouvrage de M. de Tressan. La meilleure édition de *Gérard de Nevers* est celle de Francisque Michel, Paris, 1835.

GILLOT (Jacques), vivait au XVIe siècle et mourut en 1619. Il était conseiller-clerc au parlement de Paris, doyen de la cathédrale de Langres et chanoine de la Sainte-Chapelle.

Il travailla à la *Satire Ménippée*. Ses autres ouvrages sont : *Recueil de traités sur*

les libertés de l'Église gallicane, 1612, in-4°; *Pièces sur le concile de Trente,* Paris, 1608, in-8°; *Lettres* et *Relations* insérées dans divers recueils.

GOBIN (Robert), prêtre, doyen de Laigny-sur-Marne, vivait au commencement du XVIe siècle.

Il a composé en 1505 le *Doctrinal moral,* poëme allégorique et didactique, intitulé aussi *les Loups ravissants,* d'environ 800 pages, et en 1506, une confession générale en rimes, appelée l'*Avertissement de conscience.* Ces deux ouvrages ont été imprimés à Paris, l'un, chez A. Verard, l'autre, chez Lenoir, in-4° gothique, sans date.

GODART (Jean), né à Paris le 15 septembre 1564, lieutenant général au bailliage de Ribaumont, mort après 1624.

Il donna en 1624, à Lyon, une seconde édition de ses *OEuvres,* où l'on trouve *les Trophées de Henri IV,* en 34 sonnets; ses *Poésies,* où sont des *vers amoureux* à Lucrèce, *les Goguettes, la Franciade,* tragédie en 5 actes; *les Déguisés,* comédie en 5 actes et en vers de 8 syllabes, imitée de l'Arioste. On a encore de lui : *la Langue françoise,* 1re partie, Lyon, 1620, in-8°.

GODEFROY, né à Paris en 1549, bailli de Gex, professeur de droit à Genève, à Strasbourg, à Heidelberg; mort le 7 septembre 1622.

Il est connu surtout par son grand ouvrage : *Corpus juris civilis,* dont l'édition la plus recherchée est celle d'Amsterdam, Elzevir, 1663, 2 vol. in-f°. Il a encore écrit : *Antiquæ historiæ ex XXVII auctoribus collectæ,* libri VI, Lyon, 1591, 2 vol. in-12; *Auctores latinæ linguæ in unum redacti corpus,* Genève, 1622, in-4°; *Maintenue et défense des princes et églises contre les attentats et excommunications du pape de Rome,* 1607, in-8°; *Statuta Galliæ,* Francfort, 1611, 1 vol. in-f°.

GODEFROY DE LIGNY. Trouvère sur lequel on n'a aucun détail.

Il acheva, dit-on, le roman de *Lancelot du Lac,* commencé par Chrestien de Troyes.

GOETHALS (Henri), né à Muda, près de Gand, professeur de théologie à Paris, mort archidiacre de Tournay, en 1293. A écrit plusieurs traités théologiques et philosophiques. M. Huet, professeur à l'université de Gand, a publié une dissertation sur ce théologien.

GOHORRY (Jacques), né à Paris au commencement du XVIe siècle, professeur de mathématiques; mort dans la même ville, le 15 mars 1576. Il se surnommait *Leo Suavius* ou *Solitarius.*

Il a traduit quelques ouvrages du latin, de l'italien et de l'espagnol, entre autres du 10e au 15e livre d'*Amadis de Gaule.* Il publia : *le Devis sur la vigne,* Paris, 1575, in-8°; *De usu et mysteriis notarum liber,* 1550, in-8°; *l'Instruction sur l'herbe* petum ou *l'Herbe à la Reine* (c'est le tabac), Paris, 1572, in-8°; *la Fontaine périlleuse et la charte d'amour,* Paris, Ruelle, 1572, petit in-8°; *Discours responsif* à Alexandre de la Tourette sur l'or potable, Paris, 1575, in-8°.

GOULART (Simon), né à Senlis, en 1543, ministre protestant à Genève, où il mourut le 3 février 1628.

Niceron, t. XXIX de ses *Mémoires,* cite 34 ouvrages de cet écrivain; les principaux sont : *Trésor d'histoires admirables,* Genève, 1620, 2 vol. in-8°; *Recueil des choses mémorables advenues sous la Ligue,* la dernière édition est celle de l'abbé Goujet, Amsterdam, 1758, 6 vol. in-4°; *Philosophie de l'histoire;* et un grand nombre de traductions et d'éditions de divers auteurs. Consulter, outre Niceron et Bayle, l'*Oraison funèbre* de Goulart, par Tronchin, Genève, 1628, in-4°.

GRACIEN DUPONT, né en Languedoc, au commencement du XVIe siècle, est qualifié d'écuyer, sieur de Drusac, lieutenant-lay-général en la sénéchaussée de Toulouse.

Il publia : *Controverse des sexes masculin et féminin*, en 3 livres, suivie de la *Requête du sexe masculin contre le féminin*, Paris, 1540-1541, in-8°. C'est un recueil de ballades, lais, rondeaux, virelais, et de toutes les espèces de rimes, batelées, fraternisées, rétrogrades, etc. On lui attribue aussi l'*Art et science de rhétorique métrifiée*, Paris, Vieillard, 1539, in-4°.

GRÉBAN (Arnoul et Simon), deux frères, nés tous deux à Compiègne, florissaient vers le milieu du XVe siècle. Le premier, chanoine du Mans, a commencé, et le second, moine et secrétaire de Charles d'Anjou, a terminé *Le triomphant mystère des actes des Apôtres*, imprimé en 1541 à Paris, chez les frères Angeliers, 1 vol. in-f° gothique. A la fin de cette édition, qui est la troisième, se trouve le *Mystère de l'Apocalypse* de Louis Choquet. Arnoul et Simon avaient fait aussi des *Élégies*, *Complaintes*, et autres pièces de vers.

GRÉGOIRE DE TOURS (Georgius Florentius), né en Auvergne le 30 novembre 539, sacré évêque de Tours le 22 août 573, mourut le 17 novembre 593, selon les uns, et 595, selon d'autres.

Ses ouvrages sont :

Histoire ecclésiastique des Francs, en dix livres, de l'an 377 à l'an 591.

De la gloire des Martyrs, recueil de légendes en 107 chapitres.

Des miracles de saint Julien, en 50 chapitres.

De la gloire des Confesseurs, en 112 chapitres.

Des miracles de saint Martin de Tours, en 4 livres.

Vies des Pères, en 20 chapitres.

Des miracles de saint André. Plus 4 ouvrages perdus.

La meilleure édition de ses œuvres complètes est celle de dom Ruinart, Paris, 1699, in-f°.

L'*Histoire des Francs*, son ouvrage capital, a été souvent imprimée, particulièrement dans le *Recueil des historiens des Gaules*. Il y en a trois traductions françaises, la meilleure est celle de M. Guizot, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, Brière, 1823, in-8°.

Outre les préfaces des éditions de Grégoire de Tours, consultez sur lui un mémoire de M. Lévesque de la Ravallière, *Mém. de l'Acad. des Inscript. et B.-L.*, t. XXVI, p. 598-637, et *Thierry*, Récits des temps mérovingiens, Bruxelles, Jamar, 1840.

GRÉVIN (Jacques), né à Clermont en Beauvoisis, vers 1540, docteur en médecine, médecin et conseiller de Marguerite de Savoie; mort le 5 novembre 1570.

Il traduisit en vers les *Thériaques* et *Alexipharmaca* du poëte grec Nicandre, Anvers, Plantin, 1588, in-4°. Il avait composé un recueil de sonnets et poésies galantes sous le titre d'*Olympe*; *la Trésorière*, comédie, 1558; *la Mort de César*, tragédie, et *les Ébahis*, comédie, 1560; le tout imprimé à Paris, Vincent Sertenas, 1562, in-8°.

GRINGORE (Pierre), dit *Vaudemont*, héraut d'armes du duc de Lorraine et entrepreneur de mystères, né probablement à Ferrières, diocèse de Toul, florissait au XVIe siècle.

Sauval, dans les *Antiquités de Paris*, cite de lui sept ou huit mystères depuis l'an 1502 jusqu'à l'an 1520. On lui attribue, entre autres, *la Vengeance de N.-S. J.-C.*

et destruction de la ville de Jérusalem, imprimée en 1530, à Paris, chez Lotrian, in-4° gothique.

Les autres pièces les plus connues de Gringore sont :

La Moralité de l'homme obstiné.

Le Jeu du prince des sots et mère sotte, joué en 1511, imprimé dans la collection de P. Siméon Caron, Paris, 1798-1806, 11 vol.

Faire vaut mieux que dire, farce en vers de 4 pieds, Paris, 1511, in-12 gothique.

Il avait écrit en outre : *Château du Labour* avec *aucunes ballades* et les *Fantaisies du monde,* Paris, 1532, in-16; *la Chasse du cerf des cerfs,* satire contre Jules II, *Servus servorum,* Paris 1510, et plusieurs autres volumes de divers genres de poésie, dont un contient 350 rondeaux. et l'obstination des Suysses (v. Anc. poésies franç. ed Montaiglon VIII)

GRUGET (Claude), né à Paris, secrétaire de Louis de Bourbon, prince de Condé ; mort vers 1560.

Il a traduit du grec les *Épîtres de Phalaris,* réimprimées à Anvers, 1558, in-16 ; de l'espagnol, les *Diverses leçons* de P. Messie, Lyon, 1580, in-16 ; de l'italien, les *Dialogues* de Sperone Speroni, Paris, 1551, in-8° ; de Possevin, Paris, 1557, in-4° ; le *Plaisant jeu des échecs,* Paris, 1560, in-8°. On lui doit la publication de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre.

GUIBERT DE NOGENT, né en 1053 à Clermont en Beauvoisis, abbé de N.-D. de Nogent, dans le diocèse de Laon, mort en 1124.

A écrit, *De vita sua,* en 3 livres.

Histoire des Croisades, en 7 livres.

Traité sur la prédication (quo ordine sermo fieri debeat).

Commentaires moraux sur la Genèse, en 10 livres.

Commentaires sur les prophètes Osée, Amos et Jérémie.

Sur les reliques des Saints, et autres traités théologiques.

Ses *œuvres complètes* ont été réunies par dom Luc d'Achery, Paris, 1651, in-f°. Sa *Vie* et son *Histoire des Croisades* traduites en français font partie de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* de M. Guizot, Paris, Brière, 1825, in-8°.

GUILLAUME ALEXIS, moine de Saint-Benoît, et ensuite prieur de Bussy dans le Perche, florissait à la fin du XVe siècle. Il vivait encore en 1505.

Ses principaux écrits sont : *Le passe-temps de tout homme et de toute femme,* divisé en 3 livres, et traduit du latin du pape Innocent III ; *Le grand blason des fausses amours,* poëme dialogué de 1,500 vers ; le *Dialogue du Crucifix et du Pèlerin,* mêlé de prose et de vers, composé en 1486 ; *le Miroir des moines,* des *moralités ;* des *rondeaux,* des *ballades,* et quatre *chants royaux* en l'honneur de la Vierge.

GUILLAUME DES AUTELS, né à Charolles en 1529, mort vers 1580, prend dans quelques ouvrages le nom de *Glaumalis du Vezelet,* et dans d'autres, celui de *G. Terhault.* Ses ouvrages sont : *Le mois de Mai,* poésies, Lyon ; *Traité de l'ancienne orthographe,* contre les meigretistes, Lyon, 1550, in-16, et *Réplique aux furieuses défenses de L. Meigret,* Lyon, 1551, in-8° ; *Repos du plus grand travail,* Lyon, 1550, in-8° ; *Fanfreluche et Gaudichon,* mithistoire baragouine, Lyon, 1574, in-16 ; *Amoureux repos de Guillaume des Autels,* gentilhomme charollois, Lyon, Jean Temporal, 1553, 1 vol. petit in-8° ; poésies, divisées en 3 parties ; *Récréation des Tristes,* Lyon, in-16.

GUILLAUME IX, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, le plus ancien troubadour

dont les chants nous soient parvenus, né le 22 octobre 1071, mort le 10 février 1126.

De tous ses écrits, nous ne connaissons que neuf pièces dont la plupart ont la galanterie pour objet. La neuvième est une espèce d'élégie composée à l'époque où il se disposait à partir pour la première croisade.

GUILLAUME LE BRETON. Né dans le diocèse de Léon en Bretagne, vers 1165, chapelain de Philippe Auguste, précepteur de Pierre Charlot, fils naturel de ce prince, et chanoine au chapitre de N.-D. de Senlis. L'époque de sa mort est incertaine; on sait seulement qu'elle est postérieure à l'an 1226.

Ses ouvrages sont :

Une histoire en prose des *Gestes de Philippe Auguste,* de l'an 1208 à l'an 1219, publiée à la suite de l'histoire de Rigord, dans le t. V de la Collection de Duchêne, et ensuite au t. XVI du *Recueil des historiens de France.*

La Philippide, poëme en 12 chants, dont la meilleure édition est au t. XVII du même recueil.

La traduction française de ces deux écrits se trouve dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* de M. Guizot, Paris, Brière, 1825. Voir sur lui un article de la Curne de Sainte-Palaye au t. VIII des *Mémoires de l'Acad. des I. et B.-L.*

GUILLAUME, de Lorris, petite ville du Gâtinois dont Guillaume ajouta le nom au sien. Il vivait au XIIIe siècle, sous le règne de saint Louis, et mourut vers 1260 ou 1262.

Il écrivit la première partie du roman de *la Rose*, c'est-à-dire jusqu'au vers 4149 de l'édition de Méon, ou peut-être jusqu'au vers 10134. Cet ouvrage fut terminé par Jean de Meung. Voyez ce nom.

GUILLAUME DE TYR, né probablement en Palestine, vers l'an 1140, archidiacre, puis archevêque de Tyr et chancelier du royaume de Jérusalem, mort dans les dernières années du XIIe siècle.

Il a publié l'*Histoire des Croisades*, jusqu'à l'an 1183, en 23 livres. La meilleure édition est celle qu'a donnée Bongarsius dans le t. II du recueil *Gesta Dei per Francos*. Il existe deux traductions françaises, l'une de Gabriel Dupréau, sous le titre de *Franciade orientale,* Paris, 1573, l'autre, de M. Guizot, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France,* Paris, Brière, 1824, in-8°. Voir sur lui l'article de Jourdain et Michaud dans la *Biogr. univers.*, t. XIX.

GUILLEVILLE (Guillaume de), né à Paris, vers 1295, commença à travailler vers l'an 1330. Il était religieux de l'ordre de Citeaux, en l'abbaye de Châlis, près de Senlis. Il vivait encore en 1358.

Il a écrit trois poëmes moraux et allégoriques, sous la forme de songes, intitulés : Le *Roman des Pèlerinages,* et contenant :

Le Pèlerinage de la vie humaine;

Le Pèlerinage de l'âme séparée du corps;

Le Pèlerinage de J. C.

Ces trois songes ont été imprimés à Paris, chez Antoine Verard, 1511, in-f°.

GUY DE TOURS. On n'a d'autres détails sur la vie de ce poëte, sinon qu'il était né à Tours et qu'il y exerçait la profession d'avocat. Il mourut en 1599. Il a composé un assez grand nombre de sonnets, d'élégies, et quelques imitations de l'Arioste et d'Ovide, qui parurent en 1598, en 1 vol. divisé en 4 parties, sous le titre de : *Premières œuvres poétiques et soupirs amoureux de Guy de Tours.*

GUYOT DE PROVINS, ainsi nommé de la ville où il naquit, florissait au XIIe siècle, et mourut vers 1206, moine de Cluni.

Son poëme, satire violente contre toutes les conditions de son siècle, est intitulé: *la Bible Guyot*. Il n'a point été imprimé, mais plusieurs critiques en ont donné des fragments. Voir Fauchet, Duverdier, Caylus, *Mém. de l'Acad. des I. et B.-L.*, t. XXI; Legrand d'Aussy, *Manuscrits de la Bibliothèque du roi*, t. V.

H

HABERT (François), né à Issoudun en 1520, secrétaire du duc de Nevers et *poëte royal* sous Henri II. Il ne fut cependant jamais heureux; il se faisait appeler *le banni de liesse*. Il mourut vers 1563, ou, selon d'autres, en 1574.

Habert a composé un recueil intitulé : *La jeunesse du banni de liesse*, divisé en deux parties. La première contient des *épîtres, rondeaux, ballades*, etc.; la seconde : le *Livre des visions fantastiques, combat de Cupido et de la Mort*, en prose, Paris, 1541, in-8°; *les Trois nouvelles déesses*, ibid., 1546, in-12; *le Temple de chasteté*; des *épigrammes*, ibid., 1549, in-8°; des *épîtres-héroïdes*, 1551, in-8°; *les divins oracles de Zoroastre*, 1558, in-8°; les *Métamorphoses de Cupido*, traduites du latin, Paris, 1561, pet. in-8°. Il écrivit aussi un *Recueil de fables*. Consulter sur lui les *Mémoires* de Niceron, t. XXXIII, et la *Bibliothèque françoise* de Goujet, t. XIV.

HAILLAN (Bernard de Giraud, seigneur du), né à Bordeaux vers 1535, d'abord secrétaire d'ambassade, ensuite secrétaire des finances du duc d'Anjou et historiographe de France; mort le 23 novembre 1610.

Ses ouvrages sont : *Regum Gallorum icones*, Paris, 1559, in-4°; *de l'état et succès des affaires de France*, en 4 livres, 1570, in-8°, et d'autres éditions dans le XVIIe siècle; *Histoire générale des rois de France, de Pharamond à Charles VII*, continuée par d'autres jusqu'à François Ier, Paris, 1615-1627, 2 vol. in-f°.

HARDI (Alexandre), né à Paris; on n'a point de détails sur sa vie. Il s'occupa exclusivement à travailler pour le théâtre. On suppose qu'il mourut vers 1630.

Selon Scudery, il avait composé 800 pièces; selon d'autres, seulement 600. Voici, d'après les frères Parfait, les titres des 41 pièces qui forment son recueil, en comptant la 1re pour 8, comme divisée en 8 journées, avec la date présumée de la représentation : *Théagène et Chariclée*, en 8 poëmes, 1601; *Didon se sacrifiant*, tragédie, 1603; *Scédase*, id.; *Panthée*, id.; *Méléagre*, id. 1604; *Procris*, tragi-comédie, 1605; *Alceste*, id.; *Ariane ravie*, id.; *Alphée*, pastorale, 1606; *la Mort d'Achille*, tragédie; *Coriolan*, id. 1607; *Cornélie*, tragi-comédie; *Arsacome*, id. 1609; *Mariane*, tragédie; *Alcée*, pastorale, 1610; *le Ravissement de Proserpine*, poëme dramatique, 1611; *la Force du sang*, tragi-comédie; *la Gigantomachie*, poëme dramatique, 1612; *Felismène*, tragi-comédie; *Dorise*, id. 1613; *Corine*, pastorale, 1614; *Thimoclée*, tragédie; *Elmire*, tragi-comédie; *la belle Égyptienne*, id. 1615; *Lucrèce*, tragédie, 1616; *Alcméon*, id. 1618; *l'Amour victorieux*, pastorale; *la Mort de Daïre*, tragédie, 1619; *la Mort d'Alexandre*, id.; *Aristoclée*, tragi-comédie; *Frégonde*, id. 1621; *Gédippe*, id. 1622; *Phraarte*, id.; *le triomphe d'Amour*, pastorale, 1623.

Toutes ces pièces ont été réunies en 6 vol. in-8°, Paris, Quesnel, 1624-1628.

HARLAY (Achille de), né en 1536, premier président du parlement de Paris; mort le 23 octobre 1616.

On n'a de lui que *la coutume d'Orléans*, 1583, in-f°.

HAYS (Jean), né au Pont-de-l'Arche en Normandie, avocat du roi à Rouen. Il vivait à la fin du XVIe siècle.

Ses *œuvres*, intitulées : *Les premières pensées de* Jean Hays, contiennent, outre quelques pièces de vers sur divers sujets, *Amarylle*, bergerie funèbre en vers, et *Cammate*, tragédie en 7 actes avec des chœurs; le tout imprimé à Rouen, Reynsart, 1598, 1 vol. in-12.

HELINAND (François Dans) était né dans le Beauvoisis. Il fut un des meilleurs trouvères de la cour de Philippe Auguste. Vincent de Beauvais place sa mort en 1209. Quelque temps auparavant, il s'était retiré dans l'abbaye de Froidmont. Suivant Lamonnoye, il ne mourut que le 3 février 1223.

Il avait composé plusieurs ouvrages sur l'histoire et la morale. L'avocat Loysel fit imprimer en 1595 ses *Vers sur la mort*, qui se retrouvent plus complets et plus corrects dans le recueil d'Auguis, *Poëtes français avant Malherbe*. Sa *Chronique universelle* formait 49 livres. Les quatre derniers seulement existent dans l'ouvrage du P. Teissier. *Bibliotheca Cisteriensis*, t. VII. On cite encore de lui 28 sermons, 3 opuscules intitulés *Fleurs d'Helinand*, une *Vie de saint Géréon*, une *de saint Bernard*, etc. M. Brial a lu une notice sur Helinand à l'Institut, le 3 mars 1815. *Exposé des travaux de la classe d'histoire*, p. 98.

HENRI IV, roi de France et de Navarre, naquit à Pau, le 13 décembre 1553; mourut assassiné à Paris, le 14 mai 1610.

Il avait, dans sa jeunesse, traduit en français les *Commentaires de César*, et Casaubon dit en avoir vu le manuscrit. Les historiens ont conservé une partie de ses discours et de ses lettres. Ses *chansons* et autres poésies se trouvent à la suite du roman historique *les Amours du grand Alcandre*, et dans divers recueils. Consulter en outre : *Lettres* de Henri IV, précédées de réflexions, Paris, 1814, in-12: *Henri IV peint par lui-même*, Paris, 1814, in-12.

HERBERAY (Nicolas de), seigneur des Essars, originaire de Picardie, commissaire ordinaire de l'artillerie du roi; mourut vers 1552.

On a de lui : la traduction de l'espagnol des huit premiers livres de l'*Amadis de Gaule*, 1548, in-f°; *le premier livre de la chronique du très-vaillant et redouté don Florès de Grèce*, Paris, 1552, in-f°; la traduction de *Flavius Josèphe*, 1557, in-f°; *l'Horloge des princes*, traduit de l'espagnol, et autres ouvrages dont Niceron a donné la liste.

L'*Amadis de Gaule*, en 15 livres, a été imprimé à Anvers, 1561-1577, 6 vol. in-4°. Il y en a eu tout 21. Les 8 premiers ont été traduits par Herberay, le 9e par Boileau de Bullion, les 5 suivants par Gohorry, le 15e par A. Tyron, et les 6 derniers par Gabriel Chapuys.

HERBERS, trouvère, vivait au commencement du XIIIe siècle, vers l'an 1220.

Il écrivit la traduction du vieux roman de *Dolopathos* ou *le Roi et les sept sages*, qui parut vers 1260, sous le règne de saint Louis. On lui attribue aussi une *Vie de Josaphat*. Roquefort, de la poésie française au XIIe et au XIIIe siècle, p. 177, donne une liste détaillée des écrivains qui ont traité du Dolopathos et de ses auteurs.

HEROET, (Antoine) dit *la Maison-Neuve*, né à Paris, évêque de Digne, vivait au commencement du XVIe siècle.

Il écrivit : *la parfaite Amie*, poëme en 3 livres; *Complainte d'une dame surprise d'amour; l'Androgyne; N'aimer point sans être aimé; Épître amoureuse de J.-C.*

Jean de Tournes publia à Lyon, 1547, in-8°, les *Opuscules d'amour* d'Heroet, La Borderie, et autres (Ch. Fontaine, Paul Angier et Papillon).

HOTMAN (François), né à Paris en 1524, professeur de droit à Strasbourg, à Valence, à Bourges, mort à Bâle, le 15 février 1590.

Ses *OEuvres complètes* ont été publiées à Genève par J. Lectius, 1599, 3 vol. in-f°. Outre des ouvrages de droit et des *Commentaires* sur Cicéron, les écrits politiques d'Hotman sont : *Franco-Gallia* en 24 chap. : la dernière édition est de Francfort, 1586, in-8° ; elle avait été traduite en 1574 par Simon Goulart ; *Disputatio de controversia successionis regiæ*, Francfort, 1585, in-8° ; *De furoribus Gallicis* et *Origo et historia Belgicorum tumultuum*, Amsterdam, 1641, in-8°, déjà traduit à Bâle, 1575, in-12 ; *Papæ Sixti V fulmen brutum in Henricum*, Paris, 1603, in-8° ; *Lettres latines*, Amsterdam, 1700.

HUE ou HUGUES DE TABARIE, châtelain de Saint-Omer, né vers la fin du XIe siècle, suivit Godefroid de Bouillon à la croisade, et y fut créé prince de Galilée et seigneur de Tibériade, d'où lui vint, par corruption, le nom de *Tabarie*.

Il a écrit le fabliau intitulé l'*Ordène de chevalerie*, dont Barbazan a donné une édition, accompagnée de dissertations, Paris, Chaubert, 1759, 1 vol. in-12.

HUGUES, comte de la Marche, né en 1172, devint en 1216 époux d'Isabelle d'Angoulême. C'est lui que saint Louis vainquit à Taillebourg.

Il a laissé quelques chansons. M. Auguis cite la meilleure dans son recueil.

HUGUES DE BERCY ou BERSIL, trouvère qui n'est connu que pour avoir travaillé à une *Bible* ou poëme satirique dans le genre de celle de Guyot de Provins. Voyez ce nom.

HUGUES DE SAINT VICTOR. Né près d'Ypres en 1096, moine de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, et professeur de théologie ; mort le 3 février 1140.

Il a laissé : *Commentaires sur l'Écriture sainte ; Somme des Sentences*, divisée en 7 traités ; *Traité des Sacrements ;* imprimé dans *Bibliotheca patrum*, Paris, 1624 ; *de laude charitatis ;* l'*Explication du Décalogue* en 4 chap. ; *la règle de saint Augustin ;* de *l'Institution des novices ; de modo studendi ; De modo discendi et meditandi*, imprimé dans les *Anecd.* de D. Martenne, t. V. ; *de sapientia Christi*, etc., et autres traités dont plusieurs n'ont jamais été imprimés.

La dernière édition des *OEuvres complètes* de Hugues de Saint-Victor est celle de Rouen, 1648, 3 vol. in-f°. C. G. Derling a publié sur lui une dissertation imprimée à Helmstadt, 1745, in-4°.

HUON DE VILLENEUVE. Il florissait sous le règne de Philippe Auguste en 1200.

Il a fait plusieurs romans de chevalerie, entre autres :

Doolin de Mayence, que plusieurs attribuent à Adenez.

Les quatre fils Aymon, dont Fauchet a donné des extraits, et qui a paru vers le milieu du XVIe siècle, retouché par Guy Beronay et Jean Le Cueur, seigneur de Nailly. Ce roman, traduit en anglais, a été imprimé à Londres, 1554, in-f°.

Garnier de Nanteuil ;

Cyperis de Vineans ;

Renaut de Montauban ; c'est le même sujet que les *Quatre fils Aymon*.

On lui attribue en outre ceux de *Maugis* et de *Buèves d'Aigremont*.

On trouve des extraits de ces diverses compositions aux t. XVI et XVIII de l'*Histoire littéraire de la France*, et toutes les sources à consulter sur ce trouvère dans l'*Introduction à Philippe Mouskes* de M. de Reiffenberg, p. 211, part. 2e, et

dans *Roquefort*, De la poésie française au XIIe et au XIIIe siècle, page 140.

HURAULT (Philippe), comte de Cheverny, né à Cheverny en Bretagne, le 25 mars 1528, mort dans le même château, le 30 juillet 1599. Il fut successivement conseiller au parlement, chancelier du duc d'Anjou, conseiller d'État, chancelier des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et enfin chancelier de France et lieutenant général du pays Chartrain.

Il a laissé des *Mémoires* sur les événements de son temps, de 1563 au mois de juillet 1599. Ils ont été continués jusqu'à la fin de 1601, par l'abbé de Pont-le-Voy, un de ses fils. Ils ont été imprimés pour la première fois en 1636, Paris, 1 vol. in-4°. Petitot et Monmerqué les ont reproduits dans leur collection, et M. Buchon dans ses *Chroniques et Mémoires*, Panthéon littéraire, Paris, Desrez, 1838, 1 vol. gr. in-8°.

J

JACQUEMART GIÉLÉE, né à Lille dans le XIIIe siècle.

Auteur du poëme intitulé *Renard le Nouvel*, de 8,048 vers, qu'il termina en 1288, traduit par Tenessax, en prose, Paris, 1551, in-8°.

JACQUES DE VITRY. On le suppose né dans la commune dont il porte le nom, à quelques lieues de Paris. L'époque de sa naissance est incertaine. On la place entre 1170 et 1190. D'abord chanoine au monastère d'Oignies, dans le diocèse de Liége, il fut appelé à l'évêché de Saint-Jean d'Acre, et en dernier lieu à celui de Tusculum et au cardinalat. Il mourut en Italie en 1244.

Son *Histoire des croisades*, Historia hyerosolomitane, en 3 livres, se trouve dans le recueil de Bongarsius, *Gesta Dei per Francos*; la traduction, dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* de M. Guizot. Jacques de Vitry avait écrit en outre quelques *Lettres* et une *Vie de sainte Marie de Nivelle*.

JAMIN (Amadis), né vers 1538 à Chaource en Champagne, secrétaire de la chambre et lecteur de Charles IX, mort vers 1585. On a de lui : *OEuvres poétiques*, Paris, Mamert-Patisson, 1582 et 1584, 2 vol. in-12. Le 1er volume, divisé en 5 livres, contient des épîtres, sonnets, odes, églogues, élégies; le second, des *poésies chrétiennes* et des *discours académiques* en prose. Il avait continué en outre la *traduction* de l'Iliade de Hugues Salel, il en a fait les 13 derniers livres et les 5 premiers de l'Odyssée, Paris, 1584, pet. in-12.

JAUFFRET DE RUDEL, ou GEOFFROY, prince de Blaye, près de Bordeaux. Il est connu par son touchant amour pour une comtesse de Tripoli. On suppose que sa mort et l'événement qui s'y rattache ont dû avoir lieu de 1160 à 1170.

Il reste de lui sept chansons.

JEAN D'ARRAS. Secrétaire du duc de Berry, frère de Charles V, roi de France, écrivit le roman de *Mélusine* en 1387. Ce roman fut imprimé en 1500, Paris, in-f°; 2e édit. revue, Paris, 1584, in-4°. Nodot l'a modernisé, Paris, 1648-1700, 2 v. in-12.

JEAN DE DREUX, comte de Bretagne, naquit en 1217, épousa Blanche, fille de Thibaut, roi de Navarre. Il mourut en 1284.

On a de lui quelques *chansons* et *jeux partis*. M. Auguis en a cité un dans son recueil.

JEAN DE FLAGY. On n'a aucun détail sur ce trouvère auquel plusieurs attribuent le roman de *Garin le Loherain*, écrit en vers de dix syllabes, par tirades plus ou moins longues sur une seule rime, et publié par M. Pâris, Paris, Techener, 1833,

2 vol. in-12. Dom Calmet, Histoire de Languedoc, t. I, fait remonter l'invention primitive de ce roman à Hugues Metellus, chanoine de Toul, en 1150.

JEAN DE MEUNG, appelé ainsi du nom de la ville où il était né, et surnommé *Clopinel*, c'est-à-dire l'éclopé, le boiteux.

Il vivait vers l'an 1300; on prétend qu'il était religieux de Saint-Dominique; d'autres en font un docteur en droit ou en théologie.

Il acheva le fameux roman *de la Rose*, commencé par Guillaume de Lorris, qui contient 22,638 vers. Il composa en outre *le Codicille*, de 2,121 vers, *le Testament*, de 1,709 vers, les *Remontrances de nature à l'Alchimiste errant*, et la *Réponse de l'Alchimiste*, 1,318 vers, et une traduction du livre de Végèce, *de l'Art militaire*.

Le roman *de la Rose* fut traduit en prose par Molinet, au XVe siècle. Marot en donna une édition où il se permit beaucoup de corrections dans le texte, Paris, 1526.

Lenglet Dufresnoy en donna une autre, Paris, 1735, 3 vol. in-12, et supplément au Glossaire, Dijon, 1737, in-12.

Une nouvelle fut faite sur la sienne, Paris, an VII, 5 vol. in-8°, avec figures; enfin la dernière est celle de Méon, Paris, 1814, 4 vol. in-8°.

JEAN LE NIVELOIS, que d'autres appellent *le Nevelois* ou *le Venelois*, florissait à la fin du XIIe ou au plus tard au commencement du XIIIe siècle. Il était de Nevèle en Flandre ou de Nivelle en Brabant.

On a de lui un poëme manuscrit, intitulé : *la Vengeance d'Alexandre*.

JEAN dit LE PETIT ou DE SALISBURY, né dans cette ville vers l'an 1110, secrétaire de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, puis du pape Alexandre III, enfin évêque de Chartres, où il mourut en 1180.

Parmi ses nombreux ouvrages de théologie et de scolastique, le plus curieux est intitulé *Polycration, sive de Nugis curalium et vestigiis philosophorum libri octo*. La meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1664, in-8°. Il se trouve aussi dans la *Bibliotheca patrum* de dom Bernard Pez. Il a été traduit plusieurs fois en français, entre autres par Mezerai, sous le titre de *Vanité de la Cour*, Paris, 1640, in-4°. L'édition d'Amsterdam contient en outre le *Metalogicus* en 4 livres. 301 épîtres de Jean le Petit se trouvent jointes aux lettres de Gerbert, Paris, 1611, in-4°. Outre la notice sur Jean le Petit de l'*Histoire littéraire de France*, M. de Sainte-Croix en a donné une dans les *Archives littéraires*, t. IV.

JEAN, surnommé *Scott* et *Érigène* à cause de sa patrie, naquit en Irlande, au commencement du IXe siècle. Il passa en France étant encore jeune, devint un des favoris de Charles le Chauve, et mourut vers 877.

Ses ouvrages sont :

De la prédestination divine, en 19 chapitres. Se trouve dans les *Vindiciæ prædestinationis et gratiæ*, 1650, 2 vol. in-4°.

De la division des natures, en 5 livres, imprimé à Oxford, T. Gale, 1681, 1 vol. in-f°.

Une traduction des *OEuvres de saint Denis l'aréopagite*, Cologne, Quentel, 1530 et 1536, in-f°.

Les autres écrits de Jean Scott sont apocryphes ou sont restés manuscrits. Le Dr *Peder Hjort* publia en 1823 à Copenhague un livre intitulé : *Joannes Scottus Erigena* ou *de l'origine d'une philosophie chrétienne*, 1 vol. in-8°, en allemand. Voyez aussi dans la même langue : *le Mysticisme du moyen âge à son berceau*, par H. Schmid, Jena, 1824.

JEAN DE TROYES. On n'a aucun détail sur ce chroniqueur, qui vivait au xve siècle et qui paraît avoir été greffier de l'hôtel de ville de Paris.

Sa chronique intitulée : *Livre des faits advenus au tems du roi Louis de Valois* (Louis XI) s'étend de l'an 1460 à l'an 1484. Elle a été publiée par M. *Petitot* dans sa *Collection des Mémoires sur l'Histoire de France,* ensuite par M. Buchon, *Panthéon littéraire,* Paris, Desrez, 1839, in-8o. Quelques-uns cependant attribuent cette chronique soit à Denis Heffelin, prévôt de Paris, soit à Jean Castel, abbé de Saint-Maur. Voyez Mémoires de l'Acad. des I. et B.-L., t. XX.

JEANNE D'ALBRET, fille de Henri d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite, sœur de François Ier, née en 1528, mariée en 1548 à Antoine de Bourbon, mère de Henri IV, morte à Paris le 10 juin 1572.

Elle avait composé diverses pièces en vers et en prose, entre autres une épître à Dubellay.

JEANNIN (Pierre), né à Autun en 1540, ambassadeur en Savoie, en Espagne, en Hollande, premier président du parlement de Bourgogne, surintendant des finances; mort le 31 octobre 1622.

On a de lui ses *Négociations,* imprimées plusieurs fois, entre autres en 1695, 4 vol. in-12, et dans le *Panthéon littéraire* de Buchon, Paris, Desrez, 1837, 1 vol. in-8°. Guiton de Morveaux a publié son éloge, Paris, 1766.

JODELLE (Étienne), sieur de Lymodin, né à Paris en 1532, ne s'occupa que de littérature, et mourut à Paris, de pauvreté, en juillet 1573.

Il a composé deux tragédies : *Cléopâtre captive,* 1552; *Didon se sacrifiant,* 1553; une comédie, *Eugène* ou *la Rencontre,* 1552; des sonnets et mélanges poétiques. Ses œuvres ont été imprimées, Paris, 1574, in-4°; 1583, in-12; Lyon, 1597, in-12. Cette dernière édition est la plus complète, avec une notice par Ch. De la Motte.

JOINVILLE (Jean, sire de), né en 1223. Il fut sénéchal de Champagne et grand maître de la maison du comte Thibaut. Il suivit saint Louis à sa première croisade, en 1248, où il fut fait prisonnier avec ce prince, et revint en France avec lui. Il mourut en 1317.

Il écrivit l'*Histoire de saint Louis.* La première édition fidèle et complète de ce livre est celle de Mellot, Sallier et Caperonnier, Paris, 1761. Il a été réimprimé dans la *Collection des Mémoires particuliers sur l'Histoire de France,* et par M. Buchon, *Panthéon littéraire,* Paris, Desrez. M. Johnes en a donné une traduction en anglais, Hafod, 1807, 2 vol. in-4°.

JOUBERT (Laurent), né à Valence le 16 décembre 1529, médecin du roi Henri III, professeur et chancelier de l'université de Montpellier, mort le 21 octobre 1583.

Ses écrits sont divers ouvrages latins sur la médecine et la chirurgie souvent imprimés sous le titre de *Operum latinorum tomus I et II:* une des dernières éditions est celle de Francfort, 1668, in-f°; *Traité du ris,* Paris, 1579, in-12; *Traité des arcbusades,* Lyon, 1581, in-8°, 3e édition; *Traité des eaux,* Paris, 1603, in-12; *Erreurs populaires au fait de la médecine,* imprimé à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Rouen, 1601, in-8°; traduit en latin et en italien.

JOURDAIN (Jean), né à Calais, vivait dans le xve siècle. C'est du moins ce que l'on peut conclure de son livre intitulé : *le Jardin de plaisance et fleur de rhétorique,* où il prend aussi le sobriquet d'*infortuné.*

Cet ouvrage, qui doit avoir paru au plus tôt en 1498, a eu plusieurs éditions, entre

autres celle de Vérard, in-f° gothique, sans date, c'est la première; de Paris, 1505, in-f° gothique; de Paris, Lenoir, in-4° gothique, 1527 et 1547.

JOUVENEAU (Gui), né au Mans vers le milieu du XVe siècle, abbé de Saint-Sulpice de Bourges, mort en 1505.

Ses ouvrages sont : *In Terentium familiarissima interpretatio*, Paris, Marnef, 1492, in-4°; Venise, 1553; *Interpretatio in L. Vallæ elegantias*, Paris, 1493, in-4°; *Reformationis monasticæ vindiciæ*, Paris, Marnef, 1503; *la Règle de Saint-Benoît*, traduite en français, réimprimée en 1580; *Grammatica*, Limoges, 1518, in-4°. Consulter une notice de dom Liron, *Singul. histor.*, t. III.

JUVÉNAL DES URSINS, né à Paris en 1388. Il fut d'abord maître de requêtes et avocat général au parlement de Paris. Étant ensuite entré dans l'état ecclésiastique, il fut évêque de Beauvais, puis de Laon, enfin en 1449 archevêque de Reims. Il mourut dans cette ville, le 14 juillet 1473.

Il a laissé une histoire intitulée : *Histoire de Charles VI et des choses mémorables advenues sous son règne*, de 1380 à 1422, publiée par D. Godefroy, Paris, 1653, in-f°.

L

LABÉ (Louise), née à Lyon en 1526; après avoir servi en qualité de volontaire, elle épousa un riche fabricant de cordes, ce qui la fit surnommer *la belle Cordière*. Elle mourut au mois de mars 1566.

Ses œuvres se composent d'une moralité intitulée : *Débat de folie et d'amour*, par personnages, en 5 discours; de 3 élégies et de 24 sonnets dont le premier en italien. Elles parurent d'abord à Lyon, de Tournes, 1555; puis dans la même ville, Duplain, 1762, 1 pet. in-8°; à Brest, Michel, 1815, in-8°; enfin elles ont été réimprimées à Lyon, 1824, 1 vol. in-8°. Il faut y ajouter le Discours sur sa personne et ses ouvrages par Ch. J. de Ruolz, Lyon, 1750, in-12.

LA BORDERIE, poëte qui vivait dans la première moitié du XVIe siècle, originaire de Normandie, mais sur lequel on n'a aucun détail. Il avait composé deux poëmes, *l'Amie de cour*, Paris, 1542, in-8°, réimprimé en 1547 à Lyon avec les opuscules d'Heroet et autres; et *Discours du voyage de Constantinople*, qui se trouve dans le même recueil.

LA CHASTRE (Claude de), né en 1526, gouverneur du Berry et de l'Orléanais, maréchal de France, mort le 18 décembre 1614.

Il a écrit des *Mémoires* très-courts sur le voyage du duc de Guise en Italie, son retour, la prise de Calais et de Thionville, en 1557 et 1558. Ces mémoires, publiés d'abord par Lenglet Dufresnoy, se trouvent dans la collection de MM. Petitot et Monmerqué et dans les *Chroniques et Mémoires* de Buchon, Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8°.

LA CROIX DU MAINE (François Grudé, sieur de), né au Mans, en 1552, riche bibliophile, assassiné à Tours en 1592, sur un soupçon de protestantisme.

Son livre intitulé, *Premier volume de la bibliothèque du sieur De la Croix du Maine*, etc., Paris, 1584, in-f°, a été réimprimé avec l'ouvrage de Duverdier par Rigoley de Juvigny, Paris, 1772, 6 vol. in-4°.

LAFFEMAS (Barthélemy de), né en 1545 en Dauphiné, valet de chambre de Henri IV et ensuite contrôleur général du commerce; mort vers 1612.

Ses principaux ouvrages sont : *Les trésors et richesse pour mettre l'État en splendeur,* Paris, 1598, in-8°; *Avertissements sur les changes, banquiers et banqueroutiers,* Paris, 1600; *Remontrances sur le luxe des soies, sur l'abus des charlatans,* 1601, in-8°; *Discours d'une liberté générale,* ibid.; *Moyen de chasser la gueuserie de France,* 1601, in-8°; *Comme l'on doit permettre la liberté de transport de l'or et de l'argent,* 1601, in-8°; quatre traités différents *Sur la culture du mûrier,* Paris, 1603 et 1604, in-8°.

LA HALLE (Adam de). Il naquit à Arras, vers 1240, fut moine de l'abbaye de Vaucelles, au diocèse de Cambrai, se maria ensuite, et après plusieurs voyages et aventures alla mourir à Naples en 1286.

Outre un grand nombre de chansons, jeux-partis, motets, rondeaux et autres petites poésies, ce trouvère s'est distingué surtout par plusieurs de ces pièces dramatiques que l'on nommait *Jus* ou *jeux :*

Le jus Adan ou *de la Fuillie* ou *du Mariage;*

Le jeu de Robin et Marion. Celui-ci a été imprimé dans le Recueil des Bibliophiles français, 1822, avec le *Jeu du Pèlerin* qui lui sert de prologue. Tiré seulement à 30 exemplaires, il a été réimprimé par M. Renouard au 2e v. des *Fabliaux* de Legrand d'Aussy, 1827, et par Fr. Michel, *Théâtre français* au moyen âge, Paris, 1839.

Adam avait encore composé :

Le Congiés Adan ou les Adieux d'Adam, publiés par Barbazan, Fabliaux, Paris, 1808, t. I, p. 106.

C'est du roi de Sezile, ou chanson de Charles d'Anjou, roi de Naples, imprimée par Buchon, *Collection des chroniques nationales,* Paris, Verdière, t. VII, 1828, p. 23.

La Halle était aussi musicien. L'*Encyclopédie catholique,* 5e livraison, donne sur ce point un article reproduit dans le Théâtre du moyen âge, p. 49.

LAHUETTERIE, poëte du XVIe siècle qui n'est connu que par ses attaques contre Marot.

LA JESSÉE (Jean de), né en 1550 à Monvaison en Gascogne, attaché à Jeanne d'Albret, ensuite au duc d'Anjou, mourut au commencement du XVIIe siècle.

Il a écrit en prose des *Lettres missives, discours et harangues familières ;* en vers : *Philosophie morale et civile* en quatrains; *madrigaux, odes, sonnets, poésies diverses,* 2 gros vol. in-4°. Il avait fait en vers latins une *Henriade* qui n'a pas vu le jour. Voir *Annales poétiques,* t. XII.

LAMBERT *li cort* ou le petit. On ne sait rien de ce trouvère, sinon qu'il travailla aux romans du cycle alexandrin.

LAMBIN (Denis), né vers 1516, à Montreuil en Picardie, professeur de belles-lettres à Amiens, puis d'éloquence et de langue grecque au collége de France. Mort en septembre 1572. Il a laissé des *Traductions latines* d'Eschine, de Démosthènes et d'Aristote; des *Éditions* avec notes de Lucrèce, de Cicéron, de Plaute, d'Horace. de Cornélius Népos, de Démosthènes; *Ciceronis vita,* Cologne, 1578, in-8°; des *Discours* dont on trouve la notice au supplément du Morery, éd. 1749; des *Préfaces et épîtres dédicatoires* recueillies avec celles de Muret et de Leroy, sous le titre : *Trium illustrium virorum præfationes,* Paris, 1679, in-16; des *Lettres* qu'on trouve dans divers recueils. Voyez l'art. de Weiss, dans la *Biog. univ.*

LANFRANC, né à Pavie, vers l'an 1005, d'abord professeur de droit dans sa patrie; s'étant attaché au duc de Normandie, il devint un de ses principaux con-

seillers, abbé du Bec, puis de Saint-Étienne de Caen, et enfin archevêque de Cantorbéry, où il mourut le 28 mai 1089.

Les œuvres de Lanfranc se composent de :

Un commentaire sur les épîtres de Saint-Paul;

Traité du Corps et du Sang de Notre-Seigneur, en 23 chapitres ;

Décrets et Statuts sur les monastères, en 24 chapitres, et divers traités ascétiques. Le plus important de ses ouvrages est le *Recueil de ses lettres,* au nombre de soixante.

Ses œuvres complètes ont été publiées par dom Luc d'Achery, Paris, 1648, 1 vol. in-f°.

La vie de Lanfranc se trouve dans les Acta Sanctor. ord. Benedict sæc. VI, p. 630, par *Milo Crispinus.*

LANGUET (Hubert), né en 1518 en Bourgogne, fit de longs voyages dans toute l'Europe et fut employé dans la diplomatie de plusieurs princes étrangers, entre autres du roi de Saxe et du prince d'Orange. Il mourut à Anvers, le 15 septembre 1581.

Outre plusieurs *Écrits historiques* et des *Lettres,* le tout en latin, on lui attribue le fameux livre intitulé : *Vindiciæ contra tyrannos,* publié à Édimbourg, 1579, in-8°, sous le nom de *Junius Brutus,* et traduit en français par François Estienne, sous le titre : *De la puissance légitime du prince sur le peuple,* Paris, 1581, in-8°. La *Vie* de Languet a été écrite par Philibert de la Marre, Halle, 1700, in-12. Voyez aussi les *Éloges* de Teissier, t. III, et Niceron, *Mémoires,* t. III.

LANOUE (François de), surnommé *Bras de Fer,* capitaine calviniste, né en 1531, tué au siége de Lamballe, le 4 août 1591.

Lanoue a laissé 26 *Discours politiques et militaires.* Le dernier renferme des mémoires sur la guerre civile de 1562 à 1570. Ces discours ont été imprimés à Bâle, 1587, in-4°, 1638, in-8°, etc. Les mémoires font partie de la *Collection des Chroniques* de Buchon, Paris, Desrez, 1836, in-8°.

LA PLANCHE (Louis Regnier de), conseiller du connétable de Montmorency, vivait entre 1520 et 1580. On n'a d'ailleurs aucun détail sur sa vie.

Il avait écrit : *Histoire de l'État de France sous François II,* 1576, in-8°; *Le livre des marchands,* 1565, in-8°. Le premier de ses ouvrages a été réimprimé dans la *Collection des historiens français* de Mennechet, Paris, Techener, 1836, 2 vol. in-12; et tous les deux dans le *Panthéon littéraire,* chroniques et mémoires par Buchon, Paris, Desrez, 1836. On attribue en outre à de la Planche : *Réponse à Charles de Vaudemont,* 1565, in-8°, et *la Légende du cardinal de Lorraine,* réimprimée en 1743 à la suite des *Mémoires de Condé* par Lenglet-Dufresnoy.

LARIVEY (Pierre), né à Troyes, vers le milieu du XVIe siècle, mourut probablement en 1612. On n'a aucun détail sur sa vie.

Il écrivit 9 comédies qui forment 2 volumes, Troyes, 1611, in-12. Le premier se compose de 6 pièces : *le Laquais, la Veuve, les Esprits, le Morfondu, les Jaloux,* et *les Écoliers,* déjà imprimées à Paris, 1579, 1 vol.; le deuxième, de trois pièces : *la Constance, les Tromperies,* et *le Fidèle.* Il avait, en outre, traduit de l'italien : le 2e livre des *Facétieuses nuits* de Straparolle, Paris, 1576, in-16; deux livres de *Philosophie fabuleuse,* Lyon, 1620, in-16; *l'Institution morale* de Piccolomini, Paris, 1581, in-4°; *les Divers discours* de L. Capelloni, Troyes, 1595, in-12; *les Veilles* de B. Arnigio, Troyes, 1608, in-12.

LAROQUE (S. G. de), né à Clermont dans la seconde moitié du xvie siècle, prit le parti des armes et voyagea beaucoup.

Il a fait des *imitations* d'Ovide et de l'Arioste, des *sonnets, stances, chansons*, etc. Ses *œuvres* ont paru à Paris, 1619, 1 vol. in-12.

LASALLE (Antoine de), né en Bourgogne, probablement en 1398, secrétaire de René d'Anjou, attaché ensuite à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; mort vers 1470.

On lui attribue un grand nombre des contes dont se composent les cent Nouvelles nouvelles, *l'Histoire du petit Jehan de Saintré et de la dame des Belles Cousines*, imprimée à Paris chez Jean Bonnefons, et ensuite éditée par Gueulette, Paris, 1724, 2 vol. in-12; *les Quinze joies de mariage*, souvent réimprimé, par exemple, à La Haye, Rogissart, 1726, 1 vol. in-12; *la Salade*, nouvellement imprimée, laquelle fait mention de tous les pays du monde et du pays de la Sibylle, Paris, 1521, in-f°.

LAVAL (Antoine de), né en 1551, sieur de Belair, maître des eaux et forêts du Bourbonnais, géographe du roi; mort en 1631.

Il publia en 1612 un ouvrage intitulé : *Dessins des professions nobles et publiques*, Paris, in-4°. C'est dans cet ouvrage que se trouve imprimé pour la première fois *l'Histoire du connétable de Bourbon*, par Marillac. Laval l'a continuée jusqu'à la mort du connétable.

LEBLOND (Jean), seigneur de Branville, né à Évreux en Normandie, mort vers 1550.

Il publia un recueil de poésies, sous le titre : *Le printems de l'humble espérant*, où sont compris plusieurs petits œuvres semés de fleurs, fruits et verdure, qu'il a composés en son jeune âge, Paris, 1536, in-4°. On distingue parmi ces pièces *le Temple de Diane* et *l'Épître du pauvre foudroyé*. Leblond avait fait en outre une traduction de l'Utopie de Morus, de Valère Maxime, etc. Consulter sur lui la Croix du Maine et l'abbé Goujet.

LECOCQ (Thomas), né en Normandie au xvie siècle, prieur de la Sainte-Trinité de Falaise et de N.-D. de Guibray en Normandie.

On a de lui : *l'Odieux et sanglant meurtre commis par le maudit Caïn à l'encontre de son frère Abel*, Paris, Bonfons, 1580, in-8°.

LEFÈVRE (Jacques) d'Étaple, parce qu'il était né dans cette ville de Picardie en 1455. Après avoir beaucoup voyagé, il fut successivement professeur de philosophie à Paris, grand vicaire de Meaux, précepteur d'un des fils de François Ier. Il mourut en 1536.

Parmi ses nombreux ouvrages les principaux sont, selon Tabaraud, dans la *Biogr. univ.* : *Psalterium quintuplex*, H. Estienne, 1509; *Commentaires sur saint Paul*, Paris, 1531, avec la traduction latine; *sur les Épîtres* et *sur les Évangiles*, Meaux, 1525; *Traduction françoise du Nouveau Testament*, très-souvent réimprimée; les éditions les plus recherchées sont celles d'Anvers, 1534, 1541; *Exhortations sur les Évangiles*, en français, Meaux, 1525; *De tribus Magdalenis*, Lyon, 1519; *Rithmimachiæ ludus et pugna numerorum*, Paris, H. Estienne, 1514.

LEFÈVRE (Raoul), prêtre et chapelain de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne.

Il a composé des romans chevaleresques qui appartiennent au cycle mythologique, entre autres :

Recueil des histoires de Troye, contenant la généalogie de Saturne et de Jupiter,

les faits et prouesses du vaillant Hercule, etc. Lyon, Maillard, 1484, in-f°; traduit en anglais par Caxton.

Le livre du pieux et vaillant Jason et de la belle Médée, Lyon, 1491, in-f°, traduit également par Caxton, Anvers, 1492, in-f°.

LÉGER (Louis). Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il vivait à la fin du XVIe siècle et qu'il était régent du collége des Capettes. Il fut condamné par le parlement pour avoir composé une pièce intitulée : *Chilpéric, roi de France, second du nom*, imprimée en 1590.

LEHOUX (Jean), avocat de Vire, en Normandie, surnommé *le Romain*, à cause d'un pèlerinage qu'il avait fait à Rome, naquit vers le milieu du XVIe siècle, et mourut en 1616.

Il donna une édition des *Vaux de Vire* de son compatriote Olivier Basselin, et en composa lui-même 48 qui se trouvent dans le volume intitulé : *les Vaux de Vire d'Olivier Basselin et de Jean Lehoux*, par Travers, Paris, Lance, 1833, in-18.

LELOYER (Pierre), sieur de la Brosse, né le 24 novembre 1550, à Huillé en Anjou, conseiller au présidial d'Angers; mort en 1634.

On a de lui : l'*Érotopegnie ou passe-temps d'amour* et *le Muet insensé*, Paris, l'Angelier, 1576, 1 vol. pet. in-8°; *OEuvres et mélanges poétiques*, ensemble *la Nephelococugie*, Paris, 1579, 1 vol. in-12. On trouve dans ce volume *Amours de Flore, Idylles, Bocages de l'art d'aimer*, des sonnets, des épigrammes, des poésies grecques et latines, les *Folâtries* et *Ébats de jeunesse*. Quatre livres des *Spectres ou apparitions*, 2e édit., Paris, 1608, in-4°; *Edom* ou *les Colonies iduméanes*, Paris, 1623, in-8°. *Voyez* sur lui les *Mémoires* de Niceron, t. XXVI.

LE MAIRE des Belges (Jean), naquit à Bavay en 1473, fut secrétaire de Louis de Luxembourg, puis de Marguerite d'Autriche, et enfin d'Anne, reine de France; il mourut, selon les uns, en 1524, selon d'autres, en 1548, dans un hôpital, après avoir perdu la raison.

Il composa les ouvrages suivants :

Le temple d'honneur et de vertu, publié en 1503; la *Plainte du Désiré*, en 1504; les *Regrets de la dame infortunée*, en 1507; les *Épîtres de l'amant verd*, en 1510; une *prière à Dieu* pour Anne de Bretagne, composée de 24 couplets, en 1511; *Cupido et Atropos*, en 1521, et la *Couronne margaritique*, qui fut son dernier écrit en vers; l'*Illustration des Gaules*, en prose, dont le premier livre parut en 1509, et les deux autres en 1512; *La légende des Vénitiens*, Paris, 1509, in-8°; la *Concorde des deux langages* (français et toscan); *Traité de la différence des schismes*, etc., Lyon, 1511, in-4°, et le *Promptuaire des conciles*, Paris, 1547, in-16. Consulter l'abbé Sallier, *Mém. de l'Acad. des I. et B.-L.*, t. XIII.

LEROY (Pierre). On n'a aucun détail sur la vie de cet écrivain. On sait seulement qu'il était chanoine de la cathédrale de Rouen et qu'il devint aumônier du cardinal de Bourbon.

Il est un des principaux auteurs de la *Satire Ménippée*. Les premières éditions de cette satire sont celles de Tours, 1593, in-8°, et de Paris, 1594, in-8°; les meilleures sont celles de Ratisbonne, Kerner, 1664, in-12; Foppens, 1709, 3 vol. in-8°; Prosper Marchand, 1726; la dernière est celle de M. Nodier, Paris, 1824, 2 vol. in-8°.

L'HOSPITAL (Michel de), naquit en 1505, conseiller au parlement, ensuite surintendant des finances et chancelier de France; mourut à sa campagne de Vignay, près d'Étampes, le 15 mars 1573.

Les œuvres du chancelier de l'Hospital se composent de 16 *Harangues;* les *Mémoires d'État;* 6 livres d'*Épîtres* en vers latins; *Traité de la réformation de la justice,* en 7 parties.

Il faut consulter sur lui : Brantôme, De Thou, Villemain, *Vie de L'Hospital,* au t. II de ses œuvres, Bruxelles, Dumont, 1829, in-18; et surtout l'*Essai sur sa vie et ses ouvrages,* par Duféy, qui précède l'édition des *OEuvres complètes* données par le même, Paris, Boulland, 1825, 5 vol. in-8°.

LISET (Pierre), né en Auvergne vers 1460, avocat au parlement de Paris, conseiller en 1515, avocat général en 1517, président en 1529, donna sa démission en 1550, et mourut abbé de Saint-Victor, le 7 juin 1554.

On a de lui divers traités imprimés en 1552, 2 vol. in-4°. Son meilleur ouvrage est intitulé : *Manière de procéder dans les causes criminelles et civiles.* C'est de lui que les auteurs du temps se sont moqués sous le nom de *Magister Passavantius.*

LOISEL (Antoine), né à Beauvais en 1536, avocat au parlement de Paris, mort en 1617.

Ses principaux ouvrages sont : *De l'oubliance des maux faits et reçus pendant les troubles,* Paris, 1595, in-8°; *De l'accord et union des sujets du Roi sous son obéissance,* Paris, 1595, in-12; *La Guyenne,* recueil de huit harangues, Paris, 1605, in-8°; *Mémoires sur le Beauvoisis,* Paris, 1617, in-4°; *Institutes coutumières,* la dernière édition est de 1783, 2 vol. in-12; *Opuscules divers,* Paris, 1656. On y remarque le dialogue intitulé : *Pasquier,* réimprimé par Dupin, dans les Lettres de Camus, Paris, 1818, 2 vol. in-8°; *Poésies latines,* Paris, 1610, in-8°.

LONGUEIL (Christophe de), né à Malines en 1490, professeur de droit à Poitiers. ensuite avocat à Paris; après des voyages dans toute l'Europe, il mourut à Padoue le 11 septembre 1522.

Il reste de lui l'*Éloge de saint Louis* en latin, Paris, H. Estienne, 1510, réimprimé dans les Historiens de France de Duchesne, t. V. Ce discours manque au recueil de ses ouvrages tous écrits en latin, publié à Florence, 1524, in-4°, et qui contient : 3 *discours,* 5 livres d'épîtres, et sa vie par le cardinal Pole.

Il ne faut pas le confondre avec un médecin-littérateur du même siècle, Gilbert de Longueil, né à Utrecht.

LOUVEAU (Jean), littérateur, florissait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il avait traduit le premier livre des *Facétieuses nuits du seigneur Straparole,* Paris, 1576, in-16. Réuni avec le second, traduit de l'italien par Larivey, Paris, 1726, 2 tom. en 6 vol. in-12. Édit. de La Monnoye.

LYON JAMET, né à Sussey ou Sanzay, en Poitou, seigneur de Chambrun, secrétaire de madame Renée, duchesse de Ferrare, florissait vers l'an 1550. Il a fait quelques *épigrammes,* l'épitaphe de Marot, et plusieurs *épîtres* imprimées parmi celles de ce dernier.

M

MAGE (Antoine), sieur de Fiefmelin, magistrat. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il florissait au XVIe siècle.

Le recueil de ses œuvres, assez volumineux, se compose de *la Polymnie,* divisée

en *jeux* et *mélanges*. Les jeux sont des dialogues moraux; *Jephté*, tragédie ; *Aymée*, pièce en 5 actes. Les mélanges sont des odes, sonnets, etc.; *l'Image d'un mage* ou *le Spirituel*, pièce généralement allégorique, terminée par *l'Union des amours de Mage et de sa Chrétienne*, c'est-à-dire l'Église.

MAGNY (Olivier de), naquit à Cahors, probablement au commencement du xvie siècle. Présenté à la cour, il devint secrétaire du roi, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1560.

Ses ouvrages sont : *les Amours, avec un recueil d'aucunes œuvres de Salel*, Paris, 1553, in-8°; Lyon, 1573. On y remarque une longue pièce intitulée : *le Chant du désespéré; les Gaietés*, Paris, 1554; *les Soupirs*, Paris, 1557; *les Odes*, Paris, 1559.

MAILLARD (Olivier). Naquit en Bretagne dans la première moitié du xve siècle; on ignore le lieu et la date précise de sa naissance. Il entra dans l'ordre des cordeliers, et s'occupa constamment de la prédication. Il mourut le 13 juin 1502.

Ses sermons et œuvres théologiques comprenant : l'*Histoire de la passion*, les *Conformités de la messe et de la passion*, l'*Instruction et consolation de la vie contemplative*, les *Sermons latins* pour les dimanches, l'avent et le carême, la *chanson piteuse* sur l'air de *Bergeronette savoisienne*, chantée par lui dans un de ses sermons, sont imprimés dans des éditions gothiques fort rares. Il est moins difficile de se procurer : *Le sermon prononcé à Bruges* en 1500, avec une notice sur Maillard par Jean Labouderie, Paris, Farcy, 1826, in-8° de 62 pages; et l'*Histoire de la passion de J.-C.* par Maillard, publiée comme monument de la langue française au xve siècle, avec notes, etc., par Peignot, Paris, Crapelet, 1828, in-8°, tiré à 200 exempl. H. Estienne, dans l'*Apologie d'Hérodote*, cite plusieurs passages de ses sermons.

MANGOT (Jacques), avocat général au parlement de Paris, né en 1551, mort en 1587.

On a de lui des *vers latins* et des *harangues*.

MAP (Gaultier) ou Walter Mapes, chapelain de Henri II et du prince Jean, chanoine de Salisbury et archidiacre d'Oxford. Il vivait au xiie siècle, et mourut dit-on, en 1210.

Il a laissé en manuscrit :

Compendium topographiæ;

Epitome Cambriæ;

Descriptio Norfolciæ;

et des poésies latines satiriques.

Il traduisit avec Borron du latin en roman le poëme chevaleresque du *Saint-Graal*, et le *Lancelot*. Roquefort pense cependant que ces derniers écrits appartiennent non à un moine, mais à un chevalier, titre que donne expressément à Gaultier Map un passage du Lancelot.

MARBODE, né à Angers, vers l'an 1045, d'abord professeur d'éloquence, puis archidiacre d'Angers, et enfin évêque de Rennes, mourut dans cette dernière ville, le 11 septembre 1123.

Les ouvrages de Marbode, tous écrits en latin, sont :

Les *Lettres* au nombre de six;

Treize *Vies de saints*, tant en prose qu'en vers;

Le poëme des *Dix chapitres*, son meilleur écrit;

Un très-grand nombre de poésies de toute espèce où se remarquent des satires

violentes contre toutes les classes de citoyens, et surtout contre le clergé, intitulées *Versus canoniales ;*

Enfin le poëme des *Pierres précieuses*, dont il y a eu plusieurs éditions et traductions en français. La meilleure édition est celle de Gottingue, par Beckman, 1779, in-8°. Elle contient la curieuse traduction française faite au XIIIe siècle par un anonyme que l'on croit être *Brunetto Latini*.

Les œuvres complètes de Marbode ont été réunies par D. Beaugendre, à la suite de son édition d'Hildebert, Paris, 1708, in-f°.

MARCHE (Olivier de la), né vers 1426, chevalier, maître d'hôtel de Charles le Téméraire, fait prisonnier à la bataille de Nancy en 1477, mort à Bruxelles, le 1er février 1501.

Il a écrit des *Mémoires* en deux livres, de 1434 à 1488, publiés pour la première fois en 1562 à Lyon. La dernière édition est celle de M. Buchon dans le *Panthéon littéraire*, Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8°.

Outre son histoire, il avait composé un *Traité sur les gages de bataille*, Paris, 1586, in-8°; *le Parement et triomphe des Dames*, en 26 chapitres; *la Source d'honneur pour les Dames*, Lyon, 1532, in-8°; *le Miroir de la mort*; et *le Chevalier délibéré*.

Ce dernier n'est que l'histoire de la vie et de la mort du duc de Bourgogne.

MARGUERITE D'AUTRICHE, née en 1480, de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, promise à Charles VIII, fiancée ensuite à don Juan, épousa en 1501 Philibert le Beau, duc de Savoie, qui mourut en 1506. Elle fut gouvernante des Pays-Bas, et mourut à Malines le 1er décembre 1530.

Elle avait composé un assez grand nombre de ballades et rondeaux que l'on trouve manuscrits à la bibliothèque de Bourgogne, et que M. Van Hasselt a fait imprimer en partie à la suite de son *Essai sur la poésie française en Belgique*, Bruxelles, Hayez, 1838, 1 vol. in-4°.

Son principal ouvrage est intitulé : *Discours de ses infortunes et de sa vie*. Il se trouve avec d'autres pièces de Marguerite, sous le titre de *Complainte*, dans l'ouvrage de M. Altmeyer, cité plus bas.

Jean Le Maire des Belges avait composé en son honneur la *Couronne Margaritique*, imprimée à Lyon en 1549. M. Altmeyer, professeur à l'université de Bruxelles, a donné dans la *Revue belge* une série d'articles intéressants sur sa vie et ses travaux, qui ont été imprimés à part, Liége, 1840, 1 vol. in-8°. Consulter aussi le t. X de l'édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* de Barante, par M. de Reiffenberg.

MARGUERITE DE NAVARRE, née à Angoulême le 11 avril 1492, de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, et de Louise de Savoie, mariée au duc d'Alençon le 9 octobre 1509, et en 1527 à Henri d'Albret, roi de Navarre. Elle mourut à Orthes, le 21 décembre 1549.

Deux ans avant sa mort, ses œuvres furent publiées sous le titre de : *les Marguerites de la Marguerite des Princesses*. Une des dernières éditions est celle de Paris, Ruelle, 1554, 2 vol. in-16.

Ses principaux ouvrages sont : Quatre *mystères, la Nativité, l'Adoration des Trois Rois, les Innocents, le Désert ou Joseph en Egypte ;* deux *farces*, savoir : *Les deux filles et les deux mariées ;* et *Trop, peu, moins et prou ; le Miroir de l'âme pécheresse* et autres poésies chrétiennes souvent réimprimées, Paris, Augereau, 1533, et tra-

duites en anglais par la reine Élisabeth, Londres, 1548; plusieurs *épîtres; Histoire des satyres et des nymphes de Diane,* poëme, réimprimé dans les Marguerites; *l'Heptaméron,* recueil de contes en prose, dont la dernière édition, après celle de Berne, 1780, 3 vol. in-8°, est celle du bibliophile Jacob, dans les *Vieux conteurs français,* Paris, 1840, 1 vol. gr. in-8°.

MARGUERITE DE VALOIS, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, femme de Henri IV, née le 14 mai 1552, morte le 27 mars 1615.

Outre quelques *poésies*, elle a laissé des *Mémoires,* de 1561 à 1582. Ils parurent pour la première fois à Paris, 1628, 1 vol. in-8°. Depuis, ils furent réimprimés avec son éloge par Godefroy, Liége, 1713, petit in-8°, et dans la collection des *Chroniques et Mémoires* de Buchon, Paris, Desrez, 1836, in-8°. Mangez a écrit l'histoire de cette princesse, Paris, 1777, in-8°.

MARIE DE FRANCE. Son nom indique le pays où elle est née, mais on ne sait dans quelle province, probablement en Normandie ou en Bretagne. Elle florissait au commencement du XIIIe siècle, et passa une partie de sa vie en Angleterre sous Henri III.

Il nous reste d'elle 14 lais, 103 fables, une pièce intitulée *le Purgatoire de saint Patrice*. Le tout a été réuni dans l'édition des *Poésies de Marie de France* par de Roquefort, Paris, Marescq, 1832, 2 vol. in-8°.

On lui attribue le *Couronnement du Renard,* poëme qui ne se trouve pas dans cette édition.

MARIE STUART, reine d'Écosse et de France, née le 6 décembre 1542, au château de Linlithgow, près d'Édimbourg, épousa François II le 24 avril 1558; en secondes noces lord Darnley, le 29 juillet 1565; enfin lord Bothwell; décapitée le 18 février 1587.

Quelques poésies de Marie Stuart ont été recueillies dans l'*Anthologie française* et dans les Annales poétiques.

MARILLAC (Guillaume de), secrétaire du connétable de Bourbon, vivait au commencement du XVIe siècle.

Il a écrit l'*Histoire du connétable de Bourbon,* publiée et continuée par Antoine de Laval dans l'ouvrage intitulé : *Dessins de professions nobles et publiques,* Paris, 1612, in-4°. La dernière édition est celle de Buchon, dans la collection des *Chroniques et Mémoires,* Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8°.

MAROT (Jean), naquit en 1463 à Mathieu, village de Normandie, aux environs de Caen. On prétend que son vrai nom était *Jean Desmarets*. Il fut historiographe de Louis XII, valet de chambre de François Ier, et mourut probablement en 1523.

Il écrivit les deux expéditions de Louis XII en Italie, sous le titre de : *Voyage à Gênes* et *Voyage à Venise,* mêlés de prose et de vers; *le Doctrinal des princesses,* en 24 rondeaux; d'autres *rondeaux, épîtres, chants royaux,* etc.

Outre les éditions où ses œuvres se trouvent réunies à celles de son fils Clément, il y en a une où elles sont suivies seulement des vers de Michel, son petit-fils, Paris, Coustelier, 1723, 1 vol. in-12.

MAROT (Clément), fils de Jean Marot, naquit à Cahors en 1495. Il fut page du marquis de Villeroi, ensuite valet de chambre de Marguerite de Navarre, prisonnier à Pavie, deux fois exilé, et mourut en 1544, à Turin.

Les œuvres de Marot se composent des pièces suivantes : 14 *opuscules,* dont les

plus remarquables sont *le Temple de Cupido* et *l'Enfer;* 27 *élégies,* divisées en deux livres; 59 *épîtres*, en deux livres; 19 *ballades;* 18 *chants* divers; 72 *rondeaux,* en deux livres; 42 *chansons;* 53 *étrennes;* 34 *cimetières* ou *épitaphes;* 5 *complaintes;* 305 *épigrammes,* en sept livres; 6 *traductions* de Virgile, Lucien, Ovide, Musée; traduction de cinquante psaumes, de six sonnets de Pétrarque, et de 17 autres pièces; 5 préfaces en prose, sans compter les morceaux qu'on lui attribue.

Depuis l'an 1515, où parut la première édition gothique du *Temple de Cupido,* les éditions des œuvres choisies ou complètes de Marot se sont beaucoup multipliées. Les meilleures sont celles de Paris, 1554, v[e] Maurice, in-16; Rouen, Duval, 1596, in-12; la Haye, P. Gosse, 1731, 4 v. in-4° ou 6 vol. in-12, c'est l'édition de Lenglet-Dufresnoy, estimée des savants; *OEuvres choisies,* Paris, Tournachon-Molin, 1819, in-18; *OEuvres,* Paris, Auguis, 1823, 5 vol. in-18; *OEuvres complètes*, Paris, Rapilly, 1824, 3 vol. in-8°, avec biographie, notes et glossaire. Cette édition est la meilleure de toutes.

MAROT (Michel), fils de Clément Marot; tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'il fut reçu en 1534 page de la reine Marguerite.

Il a laissé quelques vers que l'on trouve dans plusieurs éditions des ouvrages de son père et dans ceux de son aïeul, Coustelier, 1723, in-12.

MARTIAL D'AUVERGNE, né vers 1440 à Paris, où il fut quarante ans procureur, et où il mourut le 13 mai 1508.

Ses œuvres contiennent : *les Vigiles de Charles VII,* composées en 1460, imprimées en 1490; elles renferment 6 à 7,000 vers de différentes mesures; *les Arrêts d'amour,* en prose et en vers; l'édition la plus complète est celle de Lenglet-Dufresnoy, Amsterdam, 1731, 2 v. in-12; l'éditeur y a joint *l'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour,* d'environ 2,000 vers, ouvrage qui lui est attribué par la plupart des critiques. On lui doit encore : *Les dévotes louanges à la Vierge Marie.*

Coustelier a donné une édition de ses œuvres, Paris, 1724, in-12. Mais son meilleur poëme, l'*Amant cordelier,* ne s'y trouve pas.

MATTHIEU (Pierre), né à Pesmes en Franche-Comté, le 10 décembre 1563, d'abord principal du collége de Vercel dans la même province, puis avocat à Lyon, enfin historiographe de France, ce qui donnait le titre de conseiller; mort le 12 octobre 1621.

Niceron, au t. XXVI, donne la liste de ses ouvrages, dont voici les principaux : Il a écrit les *tragédies* de *Vasthi, Aman, Clytemnestre*, Lyon, 1589, 1 vol. in-12; *la Guisiade,* Lyon, 1589, in-8°, réimprimé avec notes dans le *Journal* de Henri III, édit. de 1744; 274 *quatrains moraux* ou tablettes de la vie et de la mort, réimprimés en 1746, in-12, avec ceux de Pibrac et de Faur; *Histoire de la mort du roi* Henri le Grand, Paris, 1612, in-8°; *Histoire des derniers troubles de France,* Lyon, 1594, in-8°; *Histoire des guerres* entre la France et l'Espagne, 1515 à 1598, Rouen, 1599, in-8°; *des sept années de paix,* 1598 à 1604, Paris, 1606, 2 vol. in-8°; *Histoire de Louis XI,* 1610, in-f°; de *saint Louis*, Paris, 1618; *de France,* de François I[er] à Louis XIII, Paris, 1631, 2 vol. in-f°; *Ælius Sejanus,* et autres pièces historiques, Rouen, 1642, in-12.

MATTHIEU DE FRETEVAL, connu sous le nom du *Vidame de Chartres,* parce qu'il occupait cette place que son père avait remplie également. Il était de la maison de Vendôme, et panetier de France. Il vivait encore en 1291.

Il reste de lui huit *chansons*. Auguis en a imprimé une dans son Recueil.

MAURICE DE SULLY. Né de parents pauvres au village de Sully, sur la Loire, professeur de théologie, puis chanoine de Bourges, enfin évêque de Paris en 1160, mourut le 11 septembre 1196.

On a de lui six épîtres au pape Alexandre, des traités théologiques, et un assez grand nombre de sermons en latin et en français.

MEIGRET, né à Lyon, dans le XVIe siècle, grammairien. On ne trouve presque aucun détail sur sa vie.

Ses ouvrages sont : *Translation* du 2e et ensuite du 7e et du 8e livre de Pline, Paris. Lougis, 1543, in-8°; du *Menteur* ou *Incrédule* de Lucien, Wechel, 1548, in-4°; *le Tretté de la grammere françoeze,* Paris, Wechel, 1550, in-4o; *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise,* Paris, 1545, avec trois opuscules de Dolet; *Défenses* de L. Meigret, contre les censures et calomnies de Glaumalis de Vezelet, Lyon, 1550, in-8°; *Réponse* à la désespérée réplique de Glaumalis de Vezelet, transformé en Gyllaome des Aotelz, Paris, 1551, in-4°. Voir sur les innovations de Meigret l'excellent article de Bertrand, *Biogr. univ.*, t. XXVIII.

MENOT (Michel), cordelier et professeur de théologie à Paris, où il mourut en 1518.

Ses sermons ont été recueillis par ses auditeurs. Voici les écrits qu'on lui attribue : *Perpulcher tractatus... de pœnitentia,* Paris, 1519, in-8°; *Perpulchra epistolarum quadragesimalium expositio,* Paris, 1526, in-8°; *Opus aureum evangeliorum quadragesimalium,* Paris, 1526, in-8°; *Sermones quadragesimales,* Paris, 1525, in-8o. Tous ces sermons sont fort rares. Consulter Labouderie, *Biogr. univ.*, t. XXVIII.

MERGEY (Jean de), né en 1536, en Champagne, gentilhomme du comte de La Rochefoucault; mort vers 1614.

Il a écrit des *Mémoires* ou plutôt un discours sur quelques événements du temps, de 1554 à 1589. Ces mémoires furent imprimés pour la première fois dans les *Mélanges historiques* du chanoine Camusat, Troyes, Noël Moreau, 1619, 1 vol. La dernière édition est celle de Buchon, dans la collection des *Chroniques et Mémoires,* Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8o.

MERMET (Claude), né vers 1550, à Saint-Rambert, en Savoie, notaire à Lyon, et ensuite châtelain de Saint-Rambert, où il mourut en 1601.

On a de lui : *La pratique de l'orthographe françoise,* Lyon, 1583, in-16; *Sophonisbe,* tragédie, Lyon, 1584, in-8o, très-rare ; c'est, dit-on, une traduction de la Sophonisbe de Trissin. *Le Temps passé,* œuvre poétique, 2e édition, Lyon, 1601, in-8o; *la Boutique des usuriers,* en vers, Paris, 1575, in-8o.

MESCHINOT (Jean), écuyer, sieur de Mortières, né à Nantes, fut maître d'hôtel des cinq ducs de Bretagne, Jean VI, François Ier, Pierre II, Artus III, François II, et d'Anne qui fut depuis reine de France. Il mourut le 12 septembre 1509.

Le recueil de ses poésies est intitulé : *Les lunettes des princes,* Paris, Galliot Dupré, 1528, in-8o.

Il avait composé en outre quelques *Ballades morales ; La commémoration de la passion de N.-S.; Plainte sur l'interdit de la ville de Nantes,* etc.

MICHAULT (Pierre). On le croit né en Belgique ou en Franche-Comté. Il fut secrétaire du comte de Charolais, depuis Charles le Téméraire. L'année de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues. Il devait être mort en 1467.

Ses ouvrages, mêlés de prose et de vers, sont :

Le doctrinal de cour, en 12 chapitres, composé en 1466, réimprimé à Genève, 1522, petit in-4° gothique, analysé dans le *Mercure de France*, mars 1741, et par Legrand d'Aussy, *Manuscrits de la Bibl. du roi ; La danse aux aveugles*, dialogue. Amsterdam, 1749, in-8°, et deux *Complaintes* sur la mort de la comtesse de Charolais.

MICHEL (Jean), naquit, selon les uns, vers la fin du XIVe siècle, à Beauvais, fut d'abord chanoine de Saint-Maurice d'Angers, puis évêque de cette ville en 1438, et mourut en 1447. Mais d'autres prétendent que l'écrivain dont nous parlons n'est pas l'évêque, mais un médecin et conseiller au parlement du roi Charles VIII, qui mourut en 1493. Quoi qu'il en soit, c'est un Jean Michel qui a écrit *Le mystère de la Passion de N.-S.*, Paris, veuve Trepperel, 1546, in-4° gothique, précédé de celui de la *Conception* et suivi du *Mystère de la résurrection*, imprimé gothique chez A. Verard et chez Lotrian.

MILLET (Jacques), né à Paris, étudiant en droit à l'université d'Orléans vers 1450, n'est connu que par un *mystère* de sa composition, intitulé :

La destruction de Troie la grande, mise en rimes françaises en 4 journées. Cette pièce, revue, corrigée et *très diligemment réduite en vraie langue françoise*, fut imprimée à Lyon, de Harsy, 1544, 1 vol. in-f°.

MILLET (Jean), docteur en droit, né en 1513, à Saint-Amour, en Bourgogne, vécut dans la maison de Philibert de la Baume, comte de Saint-Amour, et y mourut en 1576.

On a de lui la *traduction* du *Toxaris* de Lucien, Paris, 1550, in-8°; des *Cinq dialogismes* de P. Nannius, Paris, 1559, in-8°; d'*Egesippus*, 1551, in-4°; de l'*histoire* d'Æneas Sylvius, le pape Pie II, 1551, in-8°; des *Conquêtes des Turcs*, par Richer, 1553, in-8°; des *Chroniques* de Zonaras, Paris, 1583, in-f°.

MOLÉ (Édouard), né vers 1550, conseiller, puis procureur général, et enfin président au parlement de Paris, mort en 1614.

On n'a de lui qu'un *arrêt*, conservé dans le *Journal de l'Étoile*, 18 août 1604.

MOLINET (Jean). Il était né près de Boulogne sur mer, et selon d'autres, à Poligny en Franche-Comté, probablement vers 1430. Il fut bibliothécaire et historiographe ou *indiciaire* de Marguerite d'Autriche, et chanoine de Notre-Dame à Valenciennes. Il mourut en 1507.

Il a écrit une espèce de *traduction en prose du roman de la Rose;* un grand nombre de poésies de tout genre dont presque toujours les sujets et la forme sont également bizarres. On en annonçait une édition nouvelle dans la préface de Pierre Faifeu en 1723. Elle n'a point vu le jour, mais ce même ouvrage renferme à la fin quelques pièces de Molinet. On distingue parmi ses écrits : *Les âges du monde*, le *Chapelet des Dames*, le *Débat de chair et poisson, d'Avril et de Mai*, plusieurs morceaux historiques, surtout l'*Histoire de son temps depuis 1474 jusqu'en 1506*. Ce livre est annoncé comme devant faire partie des chroniques belges inédites, publiées par ordre du gouvernement; enfin quelques *moralités* singulières, par exemple :

L'Histoire du rond et du quarré, à cinq personnages, imprimée avec la *complainte de Constantinople*, le tout en rimes, sans lieu ni date, chez Antoine Blanchard.

Les vigiles des morts, par personnages, imprimé à Paris, in-16, chez Jean Janot, sans date.

MONIOT (Jean), d'Arras, trouvère du XIIIe siècle. On n'a aucun détail sur sa vie. Il a composé plusieurs fabliaux.

MONSTRELET (Enguerrand de), né d'une famille noble, en Flandre, vers la fin du XIVe siècle, fut d'abord collecteur de redevances ecclésiastiques pour le duc de Bourgogne, ce qu'on appelait *lieutenant de gavenier*, ensuite bailli du chapitre de Cambrai, puis prévôt de cette ville et bailli de Wallaincourt. Il mourut à Cambrai, en juillet 1453.

Monstrelet a composé des *Chroniques* de 1400 à 1441, en deux livres. La continuation à partir de cette époque ne lui appartient pas. La première édition est de Paris, Petit, 1512, in-4° gothique à 2 col. D'autres éditions ont succédé. La dernière et la meilleure est celle de M. Buchon, dans le Panthéon littéraire, Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8°. Th. Johnes l'a traduit en anglais, 4 vol. in-4°, Hafod, 1809. M. Dacier a publié une bonne notice sur cet écrivain, reproduite par Buchon.

MONTAIGNE (Michel, seigneur de), naquit au château de Montaigne, en Périgord, le 28 février 1533, mourut le 13 septembre 1592. Il avait été conseiller au parlement et maire de Bordeaux.

Ses ouvrages sont : *les Essais;* la première édition, qui ne contient que deux livres, est de Bordeaux, Millauges, 1580, in-8°; *Théologie naturelle* de Raimond Sebonde, traduite du latin en français, Paris, Sonnius, 1560, 1 vol. in-8°; *Voyage en Italie*, Paris, 1774, 2 vol. in-12.

Les meilleures éditions modernes de Montaigne sont celles de Paris, Lefèvre. 1818, 5 v. in-8°, par Éloy Johanneau; Desoer, 1818, 1 v. in-8° à 2 col., par M. de l'Aulnay; Chasseriau, 1820, 6 vol. in-8°, par Amaury Duval; Lefèvre, 1825, 5 vol. in-8°, par Leclerc, Collection des classiques français. On doit consulter sur lui les mémoires, éloges historiques, etc., mis en tête des diverses éditions par mademoiselle de Gournay, Coste, Naigeon; l'éloge de Montaigne par dom de Vienne, l'abbé Talbert, 1775, M. de Bourdic, 1800, par Biot, Jay, Villemain, Victorin Fabre, 1812; les notices et observations par Vernier, 1810, 2 vol. in-8°; le Christianisme de Montaigne, par Labouderie, Paris, 1819, 1 vol. in-8°; enfin ce qu'en ont dit Pasquier, de Thou, Balzac, Pascal, Mallebranche, J.-J. Rousseau, etc., etc.

MONTCHRÉTIEN (Antoine de), sieur de Vasteville, fils d'un apothicaire de Falaise. Après une vie très-aventureuse, il prit les armes avec les réformés sous Louis XIII; surpris par les troupes royales, il fut tué à coups de pistolet, le 7 octobre 1621, et son cadavre condamné au feu.

Il avait composé six tragédies et une bergerie, représentées, savoir : *Sophonisbe* ou *la Carthaginoise*, 1596; *les Lacènes* ou *la Constance*, 1599; *David* ou *l'Adultère*, 1600; *Aman* ou *la Vanité*, 1601; *Hector*, 1603; *Bergerie* en 5 actes et en prose, 1603; *l'Écossaise* ou *le Désastre*, 1605. Ses *tragédies* ont été imprimées à Rouen, De la Motte, 1627, petit in-8°, avec la bergerie et un poëme de *Suzanne*. Il avait écrit en outre un *Traité de l'économie politique*, Rouen, 1615, in-4°.

MONTGAILLARD (Pierre Faucheran de), né vers le milieu du XVIe siècle, suivit la carrière des armes, et mourut en 1605.

Ses *poésies*, qui se composent de stances, chansons, couplets, cartels, gaillardises, vers héroïques, funèbres, spirituels, furent publiées après sa mort par Vital d'Audiguier, Paris, 1606, in-12.

MONTHOLON. Les personnages les plus distingués de la famille de ce nom sont

François de Montholon, garde des sceaux en 1542, mort le 12 juin 1543, et *Jacques de Montholon,* son petit-fils, né vers 1560, mort en 1622.

Le *Plaidoyer contre les jésuites,* Paris, 1611, et les *Arrêts de la cour du parlement,* 1622, sont de ce dernier.

MONTLUC (Blaise de Lasseran Massencome de), né au château de Montluc en 1503, d'abord page d'Antoine de Lorraine, ensuite capitaine d'hommes d'armes, maréchal de camp, chevalier de Saint-Michel, lieutenant général de Guyenne, enfin maréchal de France ; mort dans sa terre d'Estillac, en 1577.

Il a laissé des *Mémoires* sous le nom de *Commentaires,* divisés en sept livres, de 1521 à 1576. Publiés d'abord en 1592, ils l'ont été sept ou huit fois depuis. Ils se trouvent dans la collection de Petitot, et dans celle de M. Buchon, Paris, Desrez, 1836.

MORISOT (Claude-Barthélemy), né à Dijon en 1592, avocat au parlement et littérateur, mort en 1661.

Ses ouvrages, tous en latin, sont : *Henricus magnus,* Dijon, 1624, in-8° ; *Peruviana,* roman politique, Dijon, 1644, avec la clef publiée en 1646 ; *Alitophili lacrymæ,* pamphlet contre les jésuites, Genève, 1624, in-8° ; *Orbis maritimus,* Dijon, 1643, in-f° ; *Epistolarum* centuriæ II, Dijon, 1656, in-8° ; *Ovidii Fastorum* libri XII, les six derniers ont été ajoutés par Morisot, Dijon, 1649, in-8°.

MORNAY (Philippe de), seigneur du Plessis-Marly, né dans le Vexin en 1549, gentilhomme de la chambre de Henri III, surintendant des finances et ambassadeur du roi de Navarre, gouverneur de Saumur, etc. ; mort en Poitou, le 11 novembre 1623.

Ses principaux ouvrages sont : *Traité de la vie et de la mort,* Genève, 1575, in-8° ; *de l'Église,* 1577, in-8° ; *de la Vérité de la Religion chrétienne,* Anvers, 1580, in-8°, traduit par lui-même en latin ; *de l'Institution de l'Eucharistie,* 1598, in-f° ; *le Mystère de l'iniquité ou l'Histoire de la papauté,* 1607 in-4° ; *Mémoires,* 4 vol., imprimés d'abord séparément, de 1624 à 1652, et *Lettres.* On annonçait en 1821 une édition complète de Mornay, par M. de la Fontenelle, en 12 vol. in-8°. Sa *Vie,* par David de Liques, a paru en 1647, in-4° ; son *Éloge,* par Henri Duval, en 1809, in-8°.

MOTIN (Pierre), né à Bourges, mort vers 1615.

On n'a presque aucun détail sur ce poëte, dont les vers se trouvent dans divers recueils du temps, et particulièrement dans le *Cabinet satirique,* à la Sphère, 1666, 3 vol. in-18, reliés en un.

MOUSKES (Philippe), naquit à Gand, au XIIIe siècle. Il fut chanoine et chancelier de la cathédrale de Tournay, puis évêque de cette ville en 1274. Il mourut le 24 février 1282.

Il a écrit une *Chronique* métrique d'environ 30,000 vers, contenant l'Histoire de France et de Flandre jusqu'à l'an 1242. Ce livre a été publié et enrichi d'une introduction et de commentaires par M. le baron de Reiffenberg. Il fait partie de la collection des *Chroniques belges,* Bruxelles, Hayez, 1836, 3 vol. in-4°.

MURET (Marc-Antoine), né près de Limoges, en 1526. Après avoir professé à Poitiers, à Bordeaux, à Paris, à Toulouse, il fut forcé de se retirer en Italie, où il professa le droit et les lettres à Venise, à Padoue, à Rome. Il entra ensuite dans l'état ecclésiastique, obtint plusieurs bénéfices, et mourut le 4 juin 1585.

Ses œuvres complètes, publiées par Ruhnken, Leyde, 1789, 4 vol in-8°, contiennent : 46 *harangues, lettres, juvenilia* et *poemata varia; variantes, scolies et com-*

mentaires sur Catulle, Térence, Tibulle, Properce, Horace, Cicéron, Tacite, Salluste. Ce sont ses *Variæ lectiones*, dont la première partie en 8 livres parut en 1559, la 2e en 7 livres en 1586, la 3e en 4 livres en 1600; *traductions* et *commentaires* d'Aristote. Platon et Xénophon; plusieurs livres de *Discussions* sur le Digeste et les Institutes; un *Commentaire* sur Ronsard. Il avait fait en outre 19 *chansons spirituelles*. M. *François de Neufchâteau* a traduit les *Conseils à son fils*, Parme, Bodoni, 1801, in-8o. Consulter son *Éloge* par l'abbé de Vitrac, Limoges, 1774, in-8o.

N

NANCEL (Pierre de), né en 1570, à Tours, substitut du procureur du roi à Paris. On ne connaît pas avec certitude l'époque de sa mort.

Il avait composé trois tragédies : *Dina* ou *le Rapt*, *Josué* ou *le Sac de Jéricho*, *Déborah* ou *la Délivrance*, publiées sous le titre de *Théâtre sacré*, Paris, 1606, in-12, très-rare. On a aussi de lui : *De la souveraineté des rois*, poëme épique en 3 livres, Paris, 1610, in-8o.

NICOT (Jean), seigneur de Villemain, né à Nîmes en 1530, secrétaire du roi, ambassadeur en Portugal; mort à Paris le 5 mai 1600.

Il a composé le premier dictionnaire français sous le titre de : *Trésor de la langue françoise*; il parut après sa mort, Paris, 1606, in-fo, et Rouen, 1618, in-4o.

NICOLE DE LA CHESNAIE, était probablement médecin, et vivait encore au commencement du XVIe siècle. On n'a d'ailleurs aucun détail sur cet auteur qui avait écrit un livre imprimé à Paris en 1511, chez Michel le Noir, in-4o gothique, et divisé en 4 parties, savoir : *la Nef de santé*, en prose; *le Gouvernail du corps humain*, aussi en prose; la *Condamnation des banquets*, moralité en vers qui paraît n'avoir jamais été représentée, et enfin le *Traité des passions de l'âme*, en vers.

NITHARD, né vers 790, fils d'Angilbert, ministre de Charlemagne, et de Berthe, l'une des filles de ce prince, combattit sous ses successeurs, en qualité de comte chargé de la défense des côtes nord-ouest de la France, contre les Normands, et mourut abbé de Saint-Riquier, vers 858 ou 859. Walckenaer (*Biog. univ.*, t. XXXI) n'adopte pourtant pas cette dernière opinion et croit qu'il mourut en combattant les Normands.

Son seul ouvrage, intitulé : *Histoire des dissensions des fils de Louis le Débonnaire*, en 4 livres, dont le dernier n'est pas terminé, imprimé d'abord par Pithou en 1588, puis par Duchesne, t. II de ses historiens, et par D. Bouquet, t. VII, a été traduit en français par le président Cousin, dans son *Histoire de l'empire d'Occident*, t. Ier, et depuis par M. Guizot, dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, Brière, 1824, in-8o.

O

ODON, de Deuil, dans la vallée de Montmorency. L'année exacte de sa naissance est inconnue, il mourut en 1162. Il fut chapelain de Louis VII, abbé de Saint-Corneille de Compiègne, puis de Saint-Denis, où il succéda à l'abbé Suger.

Il a laissé une *Histoire de la croisade de Louis VII*, 1146 à 1148, en 7 livres, dédiée à l'abbé Suger. La seule édition de cet ouvrage est celle du P. Chifflet, publiée

à Dijon, 1660, 1 vol. in-4°, et traduite par M. Guizot, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France,* Paris, Brière, 1825, in-8°.

OLIVE (Simon d'), né à Toulouse vers la fin du XVIe siècle, conseiller au parlement de cette ville.

Ses *OEuvres,* publiées à Lyon, 1650, in-f°, renferment : *Questions notables de droit,* en 5 livres; *Actions forenses,* en 4 parties; *Lettres* à divers.

OSSAT (Arnaud d'), né en 1536, près d'Auch, de parents très-pauvres, d'abord précepteur, ensuite secrétaire d'ambassade, ambassadeur, conseiller d'État, évêque de Rennes, cardinal en 1599; mort le 13 mars 1604.

Le seul ouvrage de d'Ossat qui nous soit resté est le recueil de ses *Lettres,* souvent réimprimé, particulièrement à Amsterdam, 1723, 5 vol. in-12. La *Vie* de d'Ossat a été publiée par M. d'Arconville, Paris, 1771, 2 vol. in-8°.

P

PALMA CAYET (Pierre Victor), né en 1525, à Montrichard en Touraine, d'abord catholique, puis protestant, pasteur de Montreuil-Bounin, et précepteur du fils de Jeanne d'Albret, qui fut depuis Henri IV. Il mourut à Paris, le 10 mars 1610.

Il a laissé une histoire de son temps, intitulée *Chronologie novennaire,* de 1589 à 1598, en 9 livres, et *Chronologie septennaire,* de 1598 à 1604, en 7 livres. La dernière édition de ce livre publié originairement en 1608 est celle de Buchon, dans la collection des *Chroniques et Mémoires,* Paris, Desrez, 1836, 2 vol. in-8°. Ses autres ouvrages sont : *La fournaise ardente et le four de réverbère pour évaporer les prétendues eaux de Siloë,* en réponse au livre de Dumoulin intitulé : *Eaux de Siloë pour éteindre les feux du purgatoire,* Paris, 1603, in-8°; *Paradigmata de 4 linguis orientalibus,* Paris, 1596, in-4°; *De sepultura et jure sepulchri,* 1597, in-8°; *Description de la guerre de Hongrie et Transylvanie,* de 1497 à 1598, Paris, 1598, in-8°; *Chronique de Genebrand et Appendix,* Paris, 1600, in-f°; *Jubilé mosaïque de 50 quatrains,* Paris, 1601, in-8°; *l'Heptaméron de la Navarride,* histoire de la Navarre, traduite de l'espagnol en vers français, Paris, 1602, in-12; *Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Faust,* traduite de l'allemand, Paris, 1603, in-12. On lui attribue le pamphlet intitulé : *Divorce satirique.*

PAPILLON (Marc), dit le capitaine Lasphrise. Né en 1555 à Amboise, d'origine gasconne, servit sous plusieurs rois et obtint le grade de capitaine. Il mourut probablement vers 1600.

Les *Premières œuvres poétiques* du capitaine Lasphrise, Paris, Gesselin, 1599, in-12, se composent d'un grand nombre de sonnets, chansons et élégies, sous le titre d'*Amours de Théophile, Amours passionnées de Noëmi, Délice d'amour;* elles contiennent aussi *la Nouvelle inconnue,* conte en vers, 25 *énigmes,* le *Bouquet de coquette,* le *Carême prenant,* des *épitaphes,* le *Fléau féminin* et le *Désaveu* de cette satire, 5 *Élégies* au roi, une *Nouvelle tragi-comique,* et des *Poésies chrétiennes.*

PARADIN (Guillaume), né en Bourgogne vers 1510, doyen du chapitre de Beaujeu; mort en cette ville, le 16 janvier 1590.

Niceron, au tome XXXIII de ses *Mémoires,* a donné la liste de tous les ouvrages de Paradin, traductions, traités, quatrains, écrits historiques. Les principaux de ces derniers sont : *De antiquo statu Burgundiæ,* Bâle, 1550, in-8°; *Histoire de notre*

tems, Lyon, 1560, in-16, de 1500 à 1556; *Chronique de Savoie*, Lyon, 1602, in-f°; *les Annales de Bourgogne*, de 378 à 1482, Lyon, 1566, in-f°, etc.

PARMENTIER (Jean), bourgeois et marchand de Dieppe, où il naquit en 1494, fit plusieurs voyages sur mer, et mourut en 1530 dans l'île de Sumatra.

Il avait traduit du latin la *Conjuration de Catilina* de Salluste, imprimée à Paris, Dubois, 1528. Il avait fait en outre des *Chants royaux, Ballades, Rondeaux, Farces, Moralités*, dont la seule connue est :

Moralité à dix personnages en l'honneur de l'assomption de la Vierge, imprimée à Paris, 1531, par les soins de Pierre Crignon, un de ses amis, qui l'a fait précéder d'un avertissement sur la vie et les œuvres de Parmentier. On a aussi de lui une *Description nouvelle des merveilles de ce monde*, en vers, Paris, 1536, in-4°.

PASQUIER (Étienne), né à Paris en 1529, avocat, ensuite avocat général à la chambre des comptes, député aux états généraux de 1588; mort à Paris le 31 août 1615.

L'édition la plus complète des *OEuvres* de Pasquier est celle d'Amsterdam, 1723, 2 vol. in-f°. Elle contient : *Les Recherches de la France* en 9 livres; *le Pourparler du prince*, dialogue à 4 personnages; *le Pourparler de la loi*, à 3 personnages; *l'Alexandre*, dialogue entre Alexandre et Rabelais; 2 plaidoyers, 6 livres d'*Épigrammes*, 1 d'*Icones*, 1 d'*Épitaphes*, en latin; 22 livres de *Lettres* à divers, auxquelles on a joint 10 livres de lettres de Nicolas Pasquier, son fils; puis, sous le titre d'*OEuvres mêlées, le Monophile* en 2 livres, *les Colloques d'amour, Lettres amoureuses*, 5 parties de *Jeux poétiques, pastorale* du vieillard amoureux, *poésies*, sonnets, élégies, chansons, *la Puce* et *la Main*. Il manque à cette édition : *Les Ordonnances d'amour*, Lemans, 1564, in-8°; le *Manifeste* après le procès de Barrière, imprimé avec le *Catéchisme des Jésuites* dans le *Recueil de pièces historiques*, 2 vol. in-12, Delft, 1717; le *Plaidoyer contre les Jésuites*, imprimé avec des additions par Pasquier lui-même, à la suite de la dernière partie de ses *Recherches*, Paris, 1796.

PASSERAT (Jean), naquit à Troyes en Champagne, le 18 octobre 1534. Il fut professeur de rhétorique au collége du Plessis, ensuite à celui du cardinal Le Moine, et enfin succéda à Ramus dans la chaire d'éloquence du collége de France. Il mourut le 14 septembre 1602.

Ses œuvres se composent de : *Discours en vers, élégies, odes, sonnets, contes, quatrains, huitains, étrennes, épitaphes, villanelles*, et d'un grand nombre de poésies latines; le tout imprimé à Paris, l'Angelier, 1606, 2 vol. in-12.

PELETIER (Jacques), né au Mans en 1517, d'abord principal du collége de Bayeux, puis secrétaire de l'évêque du Mans, ensuite médecin, voyagea pendant plusieurs années, et fut enfin principal du collége du Mans, à Paris, où il mourut en juillet 1582.

Ses ouvrages sont : *l'Art poétique d'Horace*, Paris, 1545, in-8°; *Art poétique*, Lyon. J. de Tournes, 1555, 1 vol. in-8°; *OEuvres poétiques*, 2 vol. : le premier, Paris, 1547, in-8°, contient des traductions d'Homère, de Virgile, d'Horace, de Martial, de Pétrarque; le second, Paris, 1581, in-4°, est intitulé : *les Louanges; Dialogue de l'ortographe et prononciation françoese*, Lyon, 1555, in-8°; *les Amours des amours*, contenant 96 sonnets, Lyon, 1555, in-8°; *la Savoie*, poëme en III chants, de 2,200 vers, Annecy, 1572, in-8°, et divers ouvrages de mathématiques dont le père Niceron a donné la liste, *Mémoires*, t. XXI. Il avait travaillé à l'Heptaméron et aux contes de Despériers.

PERÈNE (Guillaume de la), trouvère qui vivait dans la dernière moitié du xive siècle. On n'a presque aucun détail sur sa personne. Il est auteur d'un poëme curieux sous le rapport historique qui traite d'une expédition des Bretons à la solde du pape, publié en 1378. Voyez *Martene*, Thes., t. III, p. 1457.

PERROZ DE SAINT-CLOUD, ou *Cloot* ou *Cloet*, trouvère français, vivait vers 1230. C'est le plus ancien poëte français qui ait traité quelque branche du roman du Renard. La partie qui lui appartient a environ 2,000 vers.

Le roman *du Renard* a été imprimé à Paris par les soins de M. Méon, 1826, 4 vol. in-8o. Cette édition contient 27 branches de ce poëme.

Les suppléments, variantes et corrections ont paru chez Sylvestre, Paris, 1835, 1 vol. in-8°.

On lui attribue aussi un roman alexandrin, intitulé : *le Testament d'Alexandre.*

Consulter sur Perroz le roman *du Renard,* par Willems, et le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand. Voyez Jacquemart Giélée et Tenessax.

PERUSE (Jean de la), né à Angoulême vers 1530, étudiant à l'université de Poitiers, mort en 1556. Avait composé une tragédie de *Médée,* retouchée par Scévole de Sainte-Marthe et imprimée à Poitiers, Marnef, 1556, in-4°; plus un recueil de poésies, odes, épigrammes, sonnets. Une 2e édition de ses œuvres a été donnée par Cl. Binet, Paris, 1573 ou 1577, in-12. L'analyse de ce recueil se trouve dans Goujet, *Biblioth. franç.*, t. XII.

PIBRAC (Gui du Faur de), naquit à Toulouse en 1529. Il fut successivement avocat, conseiller au parlement, juge-mage, député aux états d'Orléans, ambassadeur au concile de Trente, avocat général, conseiller d'État, président à mortier. Il mourut le 25 mai 1584.

Ses ouvrages sont : Deux *Remontrances faites en la cour,* Paris, 1570, in-4o; *Épître latine d'un excellent personnage de ce royaume,* c'est l'apologie de la Saint-Barthélemy, en latin et en français, Paris, 1573, in-4o; *Discours de l'âme et des sciences,* se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Recueil de plusieurs pièces* des sieurs de Pibrac, d'Espeisses et de Bellièvre, Paris, 1635, in-8° ; *Poëme sur les plaisirs de la vie rustique,* se trouve, avec 5 *sonnets* sur l'entrée de Charles IX à Paris, dans plusieurs éditions du livre suivant : 126 *quatrains moraux,* très-souvent réimprimés et traduits dans presque toutes les langues. Une des dernières éditions est celle de l'abbé de la Roche. Ils y sont réunis avec ceux du président Faure et du conseiller Matthieu, sous le titre de : *La belle vieillesse,* Paris, 1746, in-12. La *Vie* de Pibrac a été écrite en latin par Ch. Paschal, 1584, in-12, traduite en français par Dufaur d'Hermay, Paris, 1617, in-12 Consultez aussi *Mémoires sur la vie de Pibrac,* par Lepine de Grainville, Amsterdam, 1761, in-12.

PIERRE (le Lombard), né dans un village, près de Novare en Lombardie, évêque de Paris, mort en 1164.

Son ouvrage le plus important est intitulé *Libri sententiarum ;* ce qui lui fit donner le surnom de Magister.

PIERRE DE BLOIS, né dans la ville de ce nom vers le milieu du xiie siècle, mort en Angleterre vers l'an 1200. Sa vie fut fort agitée. Il fut tour à tour professeur de grammaire, chancelier du roi de Sicile et de l'archevêque de Cantorbéry, archidiacre de Bath et de Londres, secrétaire de la reine Éléonore.

Ses œuvres se composent : de *Lettres* au nombre de 183; de *Sermons* au nombre de 65; de *Traités théologiques* que l'on porte à 17, mais dont il ne reconnaît que 9,

savoir : *Commentaire sur Job,* sur *le Pèlerinage de Jérusalem,* des *illusions de la fortune,* sur *la certitude de la Foi,* sur *la confession,* sur *la pénitence, 34 chapitres contre les juifs, Instruction sur l'épiscopat, Invective.*

La meilleure édition des *OEuvres complètes* est celle de Pierre de Goussainville, Paris, 1667, 1 vol. in-f°, réimprimé dans la *Bibliotheca patrum*, édition de Lyon.

PITHOU (Pierre), né à Troyes en 1539, avocat, procureur général au parlement de Paris, mort le 1er novembre 1596.

Il a fait un grand nombre d'ouvrages de droit et de philologie. Les principaux sont : *Corpus juris canonici,* 1687, 2 v. in-f°; *Gallicæ Ecclesiæ status,* in-8°, et *Traité des libertés de l'Église gallicane :* la dernière édition est celle de Clavier, 1817, in-8°.

PONTOUX (Claude de), né vers 1530, à Challon en Bourgogne, docteur en médecine, mort en 1579.

Outre la *traduction* d'un sermon de saint Basile, Paris, 1552, in-8°, et des *Sermoni funebri* d'Ortensio Landi, imprimée à Lyon en 1569, in-16, avec sa *Rhétorique gaillarde,* il avait fait : *Huitains françois,* pour l'explication du Nouveau Testament, Lyon, 1570, in-8°; *Gelodacrie amoureuse,* contenant aubades, chansons gaillardes, pavanes, branles, sonnets, Paris, 1576, in-16; *OEuvres,* contenant des chansons, élégies, imitations du latin et de l'italien ; le *Champ poétique* en l'honneur de Charles IX, et 300 sonnets pour sa maitresse qu'il nomme *l'Idée,* Lyon, 1579, in-16.

PONTUS DE THIARD, né au château de Bissy, près Mâcon, vers 1521, archidiacre et ensuite évêque de Châlons en 1578, député aux états de Blois en 1588, mort dans la retraite le 23 septembre 1605. Il avait composé : *OEuvres poétiques,* la plus complète édition est celle de 1573, in-4°. Elle contient les *Erreurs amoureuses,* et des sonnets, chants, stances, épigrammes, chansons et pièces lyriques en faveur de quelques excellents poëtes du temps ; *L'univers* ou discours des parties et de la nature du monde, réimprimé avec préface et additions du cardinal Duperron, Paris, 1578, in-4°; *Extrait de la généalogie de Hugues Capet,* Paris, 1594, in-8°; *De recta nominum impositione,* Lyon, 1603, in-8°; *Fragmentum epistolæ Pii episcopi* inséré dans la *Bibliotheca pontificia* de Scherzer, de Leipzig, 1677, in-4°, traduite en français dans le *Contr'assassin* de D. Home, Lyon, 1612. Consultez, outre Niceron et Goujet, M. Weiss, dans la *Biogr. univ.,* et notice sur la vie de Pontus de Thiard par *Marin,* Neufchâtel, 1784, in-8°.

POPELINIÈRE (Lancelot Voisin, sieur de la), né vers 1540, en Poitou, officier protestant, mort à Paris le 9 janvier 1608.

On a de lui : *La vraie et entière histoire des derniers troubles*, 3e édition, 1579, 2 vol. in-8°, refondue dans l'*Histoire de France* depuis 1550, 1582, 4 vol. in-8°; *Les trois mondes,* 1582, in-4°; *L'amiral de France*, 1584, in-4° ; l'*Histoire des histoires,* Paris, 1599, in-8°.

PORRÉE (Gilbert de la), était né en 1070 à Poitiers, dont il fut évêque, d'où on le surnomma Pictaviensis, il mourut en 1154. Il avait écrit un grand nombre de traités, entre autres : *Commentaire sur le livre de la Trinité de Boëce,* Bâle 1470, in-f°; *Traité des six principes* et *Commentaire sur l'Apocalypse,* Paris, 1512, in-8°.

PORTHAISE (F. J.). Ce prédicateur, qui vivait dans la dernière moitié du XVIe siècle n'est connu que par l'ouvrage suivant : *Sermons* ès quels est traité tant de la simulée conversion du roi de Navarre que du droit de l'absolution ecclésiastique, etc., Paris, Bichon, 1594, in-8°. Ouvrage rare, surtout lorsque les *cinq* sermons s'y trouvent réunis.

POSSEVIN (Antoine), né en 1534 à Mantoue, jésuite, recteur à Lyon, et dans d'autres villes de France et d'Italie, mort à Ferrare, le 26 février 1611.

Ses principaux ouvrages sont : *Moscovia seu de rebus moscoviticis,* Anvers, 1587, in-32; *Judicium de quatuor scriptoribus* (La Noue, Bodin, Mornay et Machiavel), Lyon, 1593, in-8° ; *Bibliotheca selecta de ratione studiorum*, Cologne, 1607, 2 vol. in-f°; *Apparatus sacer,* Cologne, 1607, 2 vol. in-f°.

POSTEL (Guillaume), célèbre visionnaire, jésuite, voyageur en Asie et dans presque toute l'Europe, né en 1510, à Dolerie, village du diocèse d'Avranches; mort en 1581 au monastère de Saint-Martin des Champs. Il savait à fond les langues orientales et la plupart de celles de l'Europe, mortes et vivantes.

De ses ouvrages et traités, parmi lesquels Brunet en a cité 38, tous rares et recherchés des curieux, les principaux sont : *Liber de causis seu de principiis et originibus naturæ utriusque*, Paris, 1552, in-16 ; *Les très-merveilleuses victoires des femmes du Nouveau Monde,* Paris, Gueulard, et *ibid.,* Ruelle, 1553, in-16; *la Doctrine du siècle doré et de l'évangélique règne de Jésus*, Paris, Ruelle, 1553, in-16; *Le prime nove dell' altro mundo, cioè..... la vergine venetiana*, appresso dell' autore, in-8°; *Histoire mémorable des expéditions depuis le déluge, faites par les Gaulois ou François,* Paris, Nivelle, 1552, in-16 ; *la Loi salique, livret de la première humaine vérité,* Paris, 1552, in-16 ; réimprimé, Paris, Lamy, 1780, in-18; *De orbis terræ concordia libri IV* (circ. ann. 1544), in-f°.

POTIER DE BLANCMESNIL (Nicolas), né à Paris en 1541, conseiller au parlement de Paris en 1564, maître des requêtes en 1567, président à mortier en 1578; mort le 1er juin 1635.

Il n'est rien resté de ses discours au parlement.

POULCRE DE MESSEMÉ (François le), né en 1546, à Mont-de-Marsan, gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de Saint-Michel; mort probablement en 1597.

On a de lui : *les Sept Livres des honnêtes loisirs,* plus un mélange de divers poëmes, 1587, in-12; les *Passe-temps,* en deux livres, 2e édit., Paris, 1597, in-8°.

POYET (Guillaume), né vers 1474, à Angers, d'abord avocat général en 1531, président en 1534, et enfin chancelier de France en 1538, déposé, et mort simple avocat en avril 1548.

Il rédigea l'ordonnance de Villers-Coterets, appelée de son nom *la Guillelmine.*

Q

QUESNES, de Béthune, trouvère flamand du XIIIe siècle, accompagna Philippe Auguste en France à son retour de la terre sainte. Il s'est signalé dans la romance. M. Paulin Paris cite des vers de lui dans le *Romancero*. M. Auguis dit qu'il nous reste de lui *douze chansons,* dont il a donné une dans son recueil.

R

RABELAIS (François), né en 1483, à Chinon en Touraine, fut tour à tour cordelier, bénédictin, médecin, secrétaire du cardinal Du Bellay à Rome, prébendier de Saint-Maur, et enfin curé de Meudon, où il mourut en 1553.

Les œuvres de Rabelais comprennent : Quelques livres d'Hippocrate et de Galien, Lyon, 1536, in-16; la *Sciomachie* et festins du cardinal Du Bellay, Lyon, 1549, in-8°;

les *Lettres*, Bruxelles, 1710, in-8°; et surtout *la Vie inestimable de Gargantua et de Pantagruel*. Les éditions de ce livre sont très-nombreuses. Les principales sont, après les éditions originales, dont la première complète est de 1564, celle d'Elzevier, 1663, 2 vol. in-12; celle avec les remarques de Le Duchat et autres, réimprimée à Amsterdam, 1741, 3 vol. in-4°; celle de M. Delaulnaye, 1820, 3 vol. in-18, et 1823, 3 vol. in-8°, et surtout l'édition *variorum* par Esmingart et E. Johanneau, Paris, 1823, 9 vol. in-8° avec figures et les *Songes drolatiques*.

Perau donna en 1752 le *Rabelais moderne*, 6 vol. in-12. Il a été traduit en allemand par J. Fischart, 1552, in-8°; en anglais par Urchard, la dernière édit., 1807, 4 vol in-8°. Consulter sur Rabelais, outre les notices ajoutées aux diverses éditions, les *Mémoires* de Niceron, t. XXII, et *De l'autorité de Rabelais dans la révolution présente*, par Ginguené, Paris, 1791, in-8°.

RABUTIN (François de), homme d'armes de la compagnie d'ordonnance du duc de Nevers et gouverneur de Noyers en Bourgogne, vivait pendant la dernière moitié du XVIe siècle.

Il publia chez Vascosan, in-4°, 1555, *Commentaires sur le fait des dernières guerres en la Gaule belgique*, de 1551 en 1554; et à Paris, 1559, in-8°, la *Continuation des dernières guerres en la Gaule belgique*. Les deux parties furent réimprimées à Paris, 1774, 1 vol. in-8°, puis dans la collection de M. Petitot, et enfin dans celle de Buchon, Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8°.

RAMBAUD DE VAQUEIRAS, fils d'un pauvre chevalier nommé Peirors, florissait vers 1170. Il fut d'abord jongleur, puis troubadour, fit partie de la croisade commandée en 1204 par le marquis de Montferrat, et mourut en Orient quelques années après.

Il reste de lui un assez grand nombre de pièces, une entre autres dont les couplets sont alternativement en provençal et en génois.

RAMBAUD (Honorat), vivait en Provence au milieu du XVIe siècle.

On n'a presque aucun détail sur la vie de ce grammairien, connu surtout par l'ouvrage intitulé : *la Déclaration des abus* que l'on commet en écrivant, et le moyen de les éviter et représenter naïvement les paroles, ce que jamais homme n'a fait, Lyon, 1578, in-8°.

RAMUS, ou *Pierre de la Ramée*, né dans un village du Vermandois, au commencement du XVIe siècle, d'abord domestique, puis élève au collége de Navarre, ensuite professeur de rhétorique et de philosophie, et principal du collége de Presles, massacré à la Saint-Barthélemy, août 1572.

Ses principaux ouvrages sont : *Institutiones dialecticæ*, en 3 livres, Paris, 1543, in-8°, souvent réimprimé; *Animadversiones in dialecticam Aristotelis*, ibid., 1543, in-8°; *Scholæ grammaticæ* libri duo, Paris, 1559, in-8°; *Discours sur la réforme de l'université*, 1562, réimprimé dans le 5e vol. des *Archives curieuses de l'histoire de France*, par MM. Cimber et Danjou; *Grammaires*, latine, 1558; grecque, 1560; française, 1562. Cette *gramere fransoeze* a été réimprimée en 1572 et 1587; *Liber de moribus veterum Gallorum*, Paris, 1562, in-8°, traduit par Michel de Castelnau en 1581; *Præfationes, epistolæ, orationes*, Marbourg, 1599, avec une vie de l'auteur par Th. Freig. Sa vie a encore été écrite par Frédéric *Lenz*, Disputatio histor. litter. de Historia Rami, Leipzig, 1715, in-4°, par Nicolas Nancel et par Théophile Banosius dans l'édition du livre de Ramus, Commentarius de religione christiana, lib. IV, Francfort, 1576, in-8°.

RAPIN (Nicolas), né en 1535 à Fontenay-le-Comte, en Poitou ; avocat, maire de Fontenay, il devint successivement prévôt des maréchaux en Poitou, lieutenant de robe courte de la prévôté, et enfin grand prévôt de la connétablie. Il mourut le 13 ou 15 février 1608.

Les *OEuvres latines et françoises* de Rapin parurent à Paris, 1620, in-4°. Elles se composent de : 2 livres d'*épigrammes, élégies, poésies diverses* en latin ; *traductions* ou imitations d'Horace, d'Ovide et des psaumes de la pénitence ; *odes, stances, sonnets* sur divers sujets ; traductions en prose. On peut consulter sur lui son *éloge*, par Scévole de Sainte-Marthe, et le t. III, p. 118-150 de la *Bibliothèque du Poitou*, par Dreux du Radier.

RAULIN (Jean), né à Toul en 1443, membre de l'université de Paris, directeur du collége de Navarre, retiré à Cluny en 1497, mort à Paris, le 6 février 1514. *OEuvres*, 6 vol. in-4°, Anvers, Bellerus, 1612. Elles contiennent : *Commentaire sur la logique d'Aristote, Lettres, Conférences, Sermons*, en 4 vol.

REGNIER (Jean), seigneur de Guerchi, bailli d'Auxerre, sa ville natale, et conseiller de Philippe le Bon. Il avait été condamné à mort par Charles VII, tandis qu'il était en prison, comme envoyé secret du duc de Bourgogne. Son supplice fut différé, et il échappa. Il vivait encore en 1463.

Ses œuvres intitulées : *Les fortunes et adversités de feu noble homme Jean Regnier, écuyer*, sont composées de ballades, lais, virelais, chansons, triolets, poésies chrétiennes et morales, imprimées à Paris, 1526, 1 vol. in-8°.

Il avait composé, comme Villon, deux *Testaments*.

RÉGNIER (Mathurin), né à Chartres, le 21 décembre 1573, chanoine de l'église de Notre-Dame de cette ville ; mort à Rouen le 22 octobre 1613.

Les œuvres de Régnier se composent de 16 *satires*, 3 *épîtres*, 5 *élégies*, odes, stances, épigrammes. Les meilleures éditions sont celles d'Elzevier, Leyde, 1652, 1 v. in-12 ; de Brossette, Londres, 1729, 1 vol. in-4° ; de Lenglet-Dufresnoy, Amsterdam, 1750, 2 vol. in-12 ; de Viollet-Leduc, Paris, 1823, grand in-8°, avec le Boileau dit *variorum* ; de Lequien, Paris, 1822, 1 vol. in-8°.

RENAUT (Jean), que l'on écrit aussi *Renard* et *Renax*. On ignore l'âge et le lieu de naissance de ce trouvère. Fr. Michel le fait vivre au XIIe siècle ; d'autres au XIIIe siècle. L'abbé Delarue prétend qu'il était né dans le Bessin.

On attribue à Renaut :

Le *lai d'Ignaurès*, édit. de Fr. Michel, Paris, 1832, 1 vol. in-8°.

Le *lay de l'ombre et de l'anneau* qui, selon Roquefort, appartient à un autre *Jean Renaut* que le nôtre.

Son principal ouvrage est :

Le *Roman du chevalier du Cygne*, continué par *Gandor* de Douay, et qui contient environ 50,000 vers. Il y en a trois manuscrits à Paris et un à Bruxelles, dont M. de Reiffenberg a donné des fragments dans son *Introduction à Philippe Mouskes*, t. II, p. 43.

RENÉ D'ANJOU, duc de Lorraine et roi de Sicile, comte d'Anjou et de Provence. Il naquit à Angers, le 16 janvier 1409, et après avoir été successivement dépouillé de tous ses États, ce prince vertueux, que l'amour de ses sujets surnomma le *bon roi René*, mourut le 10 juillet 1480. Il était à la fois littérateur, peintre et musicien.

Il avait composé un grand nombre de pièces de vers, telles que rondeaux, bal-

lades en vers et en prose : *Le mortifiement de vaine plaisanterie; La conquête de douce Mercy*, 1505, in-4°; *l'Abusé en cour*, imprimé quatre fois au XVe siècle, analysé dans la *Bibl. des romans*, mars 1778 ; en prose, le *livre des Tournois*. Il avait travaillé à plusieurs *Mystères*. On lui attribue en outre l'idylle des *amours du Berger et de la Bergère*. Outre le *Précis historique* sur sa vie, par Boisson de la Salle, Aix, 1820, in-8°, M. de Villeneuve-Bargemont a écrit son histoire, Paris, 1825, 3 vol. in-8°. Consulter le *Journal des savants*, juillet 1821, octobre 1823, et les *Recherches historiques sur Angers*, par J. F. Bodin, Saumur, 1823, 1 vol. in-8°.

RICHARD, de Saint-Victor. Moine, né en Écosse, prieur de Saint-Victor, mort en 1173. Ses œuvres ont été publiées à Venise en 1506, in-8°; à Paris, en 1518, Jean Petit, in-f°; et à Rouen, Berthelin, 1650, in-f°, précédées d'une vie de l'auteur. Elles contiennent 32 opuscules que l'on divise en 4 classes : *Les Commentaires sur la Bible*, les *Traités de morale mystique*, les *Traités dogmatiques*, les *Sermons*.

RICHARDOT (François), né en 1507 à Morei, bailliage de Vesoul, d'abord moine augustin, puis professeur de théologie à Tournai et à Paris, voyagea en Italie, fut appelé à Arras par le cardinal Granvelle, lui succéda sur le siége épiscopal de cette ville, et mourut en 1574.

Principaux ouvrages : *Oraisons funèbres de Charles-Quint, de Marie de Hongrie et de Marie, reine d'Angleterre*, Anvers, 1558, in-f°, très-rare ; *Oraisons funèbres d'Élisabeth de France, reine d'Espagne, et de l'infant don Carlos*, Anvers, 1569, in-8° ; *Sermons et discours*, recueillis avec *l'oraison funèbre* de Richardot, Douai, 1608, in-4°.

RIVAUDEAU (André), gentilhomme du bas Poitou, florissait au milieu du XVIe siècle. Il n'est connu que par une tragédie d'*Aman* en 5 actes et en vers avec des chœurs, imprimée dans ses *œuvres*, Poitiers, Logeroys, 1566, in-4°. Ce volume comprend avec *Aman* deux livres du même auteur : *les complaintes* et les *poésies diverses*.

ROBERT, de Blois, trouvère du XIIIe siècle, contemporain et favori de Thibaut, comte de Champagne. Il est auteur du roman de *Beaudous*, publié vers 1250, dans lequel se trouve l'épisode du *Chastiement des Dames*, imprimé dans le recueil de M. Méon, t. II, p. 184. Robert avait encore écrit le roman de *Flore florie et de Lyriode*, un traité de morale et quelques chansons. Tout cela est resté manuscrit. Roquefort est tenté de lui attribuer le fameux *lay de Narcisse*, imprimé dans le recueil de Barbazan, nouv. édit., t. IV, p. 143. Voyez aussi sur ce poëte, *Legrand d'Aussy*, Fabliaux, t. I, p. 181, *Bernier*, histoire de Blois, etc.

ROHAN (Henri, duc de), prince de Léon, pair de France, colonel des Suisses, né en Bretagne le 21 août 1579, mort d'une blessure le 13 avril 1638.

Ses ouvrages sont : *Mémoires sur les choses advenues en France*, depuis la mort de Henri IV jusqu'en juin 1629, Paris, 1644, 2 vol. in-12, insérés dans les *Mémoires* de Petitot avec ses *Discours politiques sur les affaires d'État* ; *Le parfait capitaine*, Paris, 1636, in-4° ; *Mémoires et lettres sur la guerre de la Valteline*, Paris, 1758, 3 vol. in-12. *L'histoire* du duc de Rohan a été publiée à Paris, 667, 1 vol. in-12.

ROHAN (Anne de), sœur du précédent, née vers 1584, morte à Paris le 20 septembre 1646.

On ne connait d'elle que ses stances sur la mort de Henri IV, citées par d'Aubigné à la fin de son histoire.

RONSARD (Pierre), naquit le 10 septembre 1524 au château de la Poissonnière en Vendômois, d'abord page du duc d'Orléans. A partir de 1544, il fut uniquement poëte et homme de lettres. Il mourut le 27 décembre 1585.

Voici la liste de ses ouvrages d'après la meilleure et la plus complète édition, celle de Paris, Nicolas Buon, 1623, 2 vol. in-f°.

Amours de Cassandre et *Amours de Marie*, contenant des stances, des élégies, des chansons, des madrigaux et près de 500 sonnets; *Les vers d'Eurymedon et Callirée ; 20 sonnets et madrigals pour Astrée ; Le printemps à la sœur d'Astrée ; 142 sonnets pour Hélène*, en 2 livres ; amours diverses, 22 pièces; 5 livres d'*odes*, contenant 144 odes; *la Franciade*, épopée en 4 livres; Élégie sur le livre de la Chasse ; 2 *bocages royaux*, recueils d'épîtres, discours, etc. ; 7 *églogues*, 20 *mascarades* et *cartels*, 33 *élégies*, 2 livres d'*hymnes*, 2 livres de *poëmes*, *sonnets* à divers, *gaietés*, *épigrammes*, *épitaphes*, *discours des misères de ce temps ; Abrégé de l'art poétique françois*. Cette édition contient en outre : *La vie de Ronsard*, par Binet, et son *oraison funèbre*, par Duperron. En somme, Ronsard avait composé 677 sonnets, 17 madrigaux, 36 chansons, 8 stances, 205 odes, 25 bocages, 10 églogues, 42 cartels et mascarades, 59 élégies, 29 hymnes, 55 poëmes, 13 gaietés, 46 épigrammes, 41 épitaphes, 25 épîtres ou discours, 1 poëme épique et 1 traduction du Plutus. La meilleure édition des *OEuvres choisies* de Ronsard est celle de Sainte-Beuve, Paris, Sautelet, 1828, 2 vol. in-8°.

ROSE (Guillaume), né en 1542, à Chaumont en Bassigny, prédicateur et aumônier de Henri III, grand maître du collége de Navarre, évêque de Senlis en 1584; condamné comme ligueur furibond par arrêt du parlement du 5 septembre 1598, mort à Senlis en 1602.

Outre un grand nombre de sermons non imprimés, il a composé le dangereux libelle intitulé : *De justa reipublicæ christianæ in reges impios et hæreticos auctoritate*, Paris, 1590, in-8°; Anvers, 1592, in-8°.

ROUILLET (Claude), né à Beaune, florissait au milieu du XVIe siècle, régent au collége de Bourgogne. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Il n'est connu que par une tragédie de *Philanire*, jouée et imprimée à Paris, 1563, in-8°.

RUSTICIEN, de Pise. On n'a presque aucun détail sur cet écrivain qui vivait au XIIe siècle. Il était né en Angleterre, et florissait sous le règne de Henri II. Il traduisit en prose romane le roman du *Meliadus*, imprimé à Paris, D. Janot, 1532 et 1535, in-f°; celui du *Giron*, qui appartient au cycle de la Table ronde, et le *Brut* de Robert Wace.

RUTEBEUF, fablier, poëte et ménétrier, vivait sous le règne de saint Louis et de Philippe le Hardi, et florissait principalement de 1250 à 1285. Il nous a laissé soixante pièces, presque toutes historiques, relatives à lui-même ou aux personnages de son temps. On y remarque entre autres beaucoup de *complaintes*, de *dicts*, une branche du Renard, intitulée *Renard le bestourné* (le contrefait); le *Miracle de Théophile*, espèce de mystère; *La Voie du Paradis*, pièce satirique; c'est une description générale des vices ou des péchés capitaux; *Le dict d'Aristote*, moralité très-remarquable; *Le Croisé et le Décroisé*, jeu-parti en trente stances de huit vers chacune, et un très-grand nombre d'autres pièces.

Toutes ces pièces ont été recueillies et publiées par *Achille Jubinal*, Paris, Techener, 1838, 2 vol. in-8°. Cette édition est accompagnée de préfaces, notes et

éclaircissements de toute espèce. Consultez sur ce poëte le t. XVI de l'*Histoire littéraire de France*, et un article de M. Philarète Chasles dans le *Journal des Débats* du 12 janvier 1841.

S

SAGON (François), né à Rouen, curé de Beauvais, vivait encore en 1599.

Il a écrit : *Apologie en défense de François Premier;* et *la Complainte de trois gentilshommes françois occis et morts à Cerizolles.*

Il est connu surtout par ses diatribes contre Marot.

SAINT-GELAIS (Octavien de), né à Cognac en 1465 ou 1466, d'une ancienne et noble famille, vécut d'abord dans le monde, puis embrassa l'état ecclésiastique et fut sacré évêque d'Angoulême en 1496. Il mourut à la fin de novembre 1502.

Il écrivit la *Chasse et départ d'amour,* imprimée en 1509, qui ne paraît qu'un cadre pour placer les ballades, rondeaux et triolets qu'il avait faits en divers temps; et en 1489 ou 1490, le *Séjour d'honneur* et le *Trésor de noblesse,* mêlés de prose et de vers, imprimés à Paris, 1519 et 1526, in-4°. Il avait traduit en outre l'*Énéide* de Virgile et 21 *épîtres* d'Ovide, Paris, 1509, in-f°.

SAINT-GELAIS (Mellin de), fils d'Octavien, naquit en 1491. Il fut abbé de Notre-Dame des Reclus, de l'ordre de Cîteaux, puis aumônier et bibliothécaire de Henri II Il mourut en 1558, au mois d'octobre.

Il a fait des *rondeaux,* des *sonnets,* des *épigrammes,* des poésies latines, une *traduction* en prose et en vers de la Sophonisbe du Trissin, Paris, 1559, in-8°; l'*Histoire de Genièvre,* imitée de l'Arioste, Paris, 1572.

L'édition originale de ses œuvres est celle de Lyon, de Harsi, 1574, in-8°. Réimprimées à Paris, 1719, 1 vol. in-12, Coustelier. Consultez sa vie par Thevet, *Hommes illustres,* t. II, p. 557, et les *Mémoires* de Niceron, t. V et X.

SALEL (Hugues), né à Cazais en Quercy, vers l'an 1504, abbé de Saint-Cheron, maître d'hôtel du roi, conseiller et aumônier de la reine, mort en 1553.

Ses *œuvres,* qui se composent surtout d'une foule de dizains et de huitains amoureux et se terminent par un *chant royal de la Conception,* ont été publiées à Paris, Raffel, 1539, in-8°; réimprimées à Lyon, Rigaud, 1573, in-16. On n'y trouve point le *Dialogue non moins utile que délectable pour obvier aux dangers amoureux,* Lyon, 1538.

Il traduisit les 12 premiers livres d'Homère, continués par Jamyn, Paris, l'Angelier, 1584, in-12.

SALIGNAC (Bertrand de), seigneur de la Motte-Fénelon, né vers 1510, servit sous Henri II, fut ensuite ambassadeur en Angleterre, mourut en 1599 à Bordeaux, au moment où il se rendait à l'ambassade d'Espagne.

Il a laissé : *le Siége de Metz,* Paris, 1553, réimprimé dans la *Collection des chroniques et mémoires* de Buchon, Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8°; *le Voyage d'Henri II* aux Pays-Bas, Paris, 1554; *Mémoires sur l'Angleterre et la Suisse,* qui se trouvent au t. I des Mémoires de Castelnau, Paris, 1659, in-f°.

SAVARON (Jean), né à Clermont vers 1550. Il fut conseiller au présidial de Riom, puis à la cour des aides de Montferrand, et enfin président et lieutenant général de la sénéchaussée d'Auvergne. Il mourut en 1622.

Ses principaux écrits sont : *les Origines de Clermont*, Clermont, 1657, in-8°; *Traité contre les masques*, Paris, 1608, in-8°; *Contre les duels*, Paris, 1610, in-8°; *De l'épée françoise*, 1620, in-8°; *De la souveraineté du roi et de son royaume*, 1615, in-8°; *Chronologie des états-généraux où le tiers état est compris*, de 422 à 1605, Paris, 1615, in-8°; *De l'annuel et vénalité des charges*, 1615, in-8°; *De la sainteté du roi Clovis*, Paris, 1622, in-4°, réimprimé dans le *Plan de l'histoire de la monarchie françoise* de Lenglet-Dufresnoy. Voyez *Mém. de Niceron*, t. XVII.

SCALIGER (Joseph-Juste), dixième fils du savant J. C. Scaliger, naquit à Agen, le 4 août 1540. Il fut précepteur des enfants de M. de la Roche Pezay, ambassadeur à Rome, et ensuite professeur à Leyde; il y mourut le 21 janvier 1609.

Scaliger a laissé une immense quantité d'ouvrages. Il suffit de rappeler en citant les meilleures éditions : *Epistolæ omnes*, Leyde, 1627, in-8°; *Poemata omnia*, Leyde, 1615, in-8°; *Opuscula varia*, Paris, 1610, in-4°. On y trouve 3 discours écrits en français. *Opus de emendatione temporum*, Genève, 1609, in-f°; *Thesaurus temporum*, Amsterdam, 1658, 2 vol. in-f°; *Epistola de vetustate gentis Scaligeræ*, Leyde, 1594, in-4°, si rudement réfutée par Scioppius; des *Commentaires* sur Virgile, Varron, Valerius Flaccus, Festus, Catulle, Tibulle, Properce, Ausone, Manilius, Lucain, Sénèque, Perse, César, Théocrite, Moschus, Bion, Hippocrate, le Nouveau Testament, etc.; des *traductions* de la *Cassandre* de Lycophron, de l'*Ajax* de Sophocle, etc.; des ouvrages de mathématiques, d'astronomie, de numismatique, etc. Consulter les deux *Scaligerana*, Amsterdam, 1740, les *Mémoires* de Niceron, et l'article de Weiss dans la *Biogr. univ.*, t. XLI.

SCALION DE VIRBLUNEAU, sieur de l'Ofayel, vivait au XVI[e] siècle. On ne sait rien de lui, sinon qu'il était gentilhomme.

Il écrivit trois livres de sonnets, les deux premiers intitulés : *les Loyales et pudiques amours*, et le dernier : *les Prospères et parfaites amours* de Scalion de Virbluneau, Paris, Mettayer, 1599, avec gravures et vignettes.

M. Théophile Gautier a écrit un article fort piquant sur ce mauvais poëte dans le t. XI de la *France littéraire*.

SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE, né à Loudun, le 2 février 1536, maire et capitaine de Poitiers, ensuite intendant des finances à l'armée de Bretagne, mort le 29 mars 1623.

Il a composé des vers latins et des vers français. Les premiers, dont les plus remarquables sont le poëme de la *Pædotrophie*, parurent en 1587, in-8°, sous le titre de *Poemata*; parmi les seconds, on distingue *Larmes sur la mémoire de Henri III* et *Métamorphoses chrétiennes*. Sainte-Marthe avait encore écrit : *Gallorum elogia*, 1598, in-8°, contenant 137 éloges, traduits par Colletet, 1644, in-4°. Les *OEuvres mêlées* de Sainte-Marthe, en latin et en français, ont été publiées à Poitiers, 1575, in-4°.

Le médecin Renaudot et Urbain Grandier, le fameux curé de Loudun, prononcèrent son oraison funèbre; De la Roche Maillet écrivit son histoire.

SÉGUIER (Pierre), né à Paris en 1504, premier président du parlement de Paris, mort en 1580.

Le seul ouvrage qui reste de lui est : *Rudimenta cognitionis Dei et sui*, 1636, in-12.

SERRES (Olivier de), seigneur du Pradel, né en 1539, d'abord capitaine protestant, puis agronome, mort le 2 juillet 1619.

Son ouvrage capital est le *Théâtre d'agriculture et ménage des champs,* divisé en 8 parties ou *lieux,* formant 3 chap. et un épilogue. Il en avait détaché précédemment deux traités : *La cueillette de la soie* et *La seconde richesse du mûrier blanc.* Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions dont la dernière est celle de Paris, madame Huzard, 2 vol. grand in-4°.

SERVIN (Louis), né vers 1560, avocat général du parlement, mort en 1626, aux pieds de Louis XIII auquel il faisait des représentations.

On a de lui : *Actions notables et plaidoyers,* 1640, in-f°; *Vindiciæ secundum libertatem Ecclesiæ gallicanæ,* Genève, 1593, in-8°; *Pro libertate Venetorum,* 1606.

SÈVE (Maurice), ou Scève. D'une ancienne famille. Fut conseiller-échevin à Lyon. Il florissait sous Henri II.

Outre deux *Églogues,* quelques *Blasons* du corps féminin, une traduction de l'espagnol de la *Déplorable fin de Fiammette,* et un ouvrage philosophique, le *Microcosme* ou *Petit Monde,* Lyon, de Tournes, 1562, in-4°, il avait publié un recueil de 58 dizains et de 50 emblèmes, intitulé : *Délie, objet de plus haute vertu,* Paris, Robinot, 1564, in-16. Voir sur lui la Croix du Maine et Duverdier.

SÉVIN (Adrien). On n'a presque aucun détail sur cet écrivain qui vivait au XVIe siècle et qui se fit connaître par la traduction du *Filocopo* de Boccace, Paris, 1542, in-f°; 1555, in-8°.

SEYSSEL (Claude de), né à Aix près Chambéry, vers 1450, ou, selon d'autres, à Seyssel en Bugey, d'abord professeur d'éloquence, mort archevêque de Turin en 1520.

On a de lui un grand nombre d'ouvrages de théologie, de jurisprudence et d'histoire, et diverses traductions. On distingue entre ses écrits: *Histoire de Louis XII, père du peuple,* éditée par Godefroy, Paris, 1615, in-4°, et *la Grande monarchie de France,* Paris, 1519, in-4°.

SIBILET (Thomas), né en 1512 à Paris, avocat au parlement et littérateur, mort au mois de novembre 1589. Ses ouvrages sont : l'*Iphigénie* d'Euripide, traduite en vers, Paris, 1549, in-8° ; *Traité du mépris du monde,* Paris, 1579, in-16; *Paradoxe contre l'amour,* Paris, 1581, in-4°. Le plus connu de ses ouvrages est : *Art poétique,* Paris, Regnault, 1548, 1 vol. in-16. Il est suivi, dans cette édition, d'un autre livre de critique intitulé : *Quintil Horatian,* de Ch. Fontaine. La liste des traductions de Sibilet se trouve dans *la Croix du Maine.*

SORBIN DE SAINTE-FOY (Arnaud), né a Monteig, village du Quercy, en 1523, prédicateur des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, théologal de Toulouse, évêque de Nevers, mort à Nevers en 1606.

Il avait composé près de 30 ouvrages en prose et en vers. On y distingue les *Oraisons funèbres* d'Anne de Montmorency, 1568 ; de Charles IX, 1579 ; de Cosme de Médicis, 1574 ; de Marguerite de France; de Claude de France, 1575; de Marie Isabelle de France; de Quélus et de Saint-Mégrin, 1578; du cardinal de Bourbon, 1595 ; de Louis de Gonzague, 1596; de Marie de Clèves, 1601, in-8°; l'histoire de la *Guerre des Albigeois,* Paris, 1569, in-8°; *de Charles IX,* avec *Le vrai réveille-matin des calvinistes,* 1574, in-8° ; huit *Sermons,* 1574, in-8°; dix-neuf *Homélies,* 1575, in-8°; *Manuel de dévotion,* Lyon, 1575; *Exhortation* contre les duels, 1578, in-12, etc.

SORET (Nicolas). Il était de Reims, probablement prêtre de cette ville, et vivait à la fin du XVIe siècle, ou au commencement du XVIIe. On n'a d'ailleurs aucun détail sur sa vie.

Il avait composé deux pièces : *la Céciliade* ou martyre de Sainte-Cécile, Paris, Pierre Relé, 1606, in-8°; et *l'Élection divine de saint Nicolas à l'archevêché de Myre,* représentée dans l'église de Reims par des écoliers, le 9 mai 1624, imprimée dans la même ville, Nicolas Constant, 1624, in-8°.

SPONDE (Jean de), né en 1557, à Mauléon en Béarn; lieutenant général en la sénéchaussée de la Rochelle, ensuite maître des requêtes, d'abord protestant, puis catholique, mort le 18 mars 1595.

Il traduisit du latin Homère et Hésiode, avec commentaires. Il ajouta aussi des notes à la logique d'Aristote. Ses *poésies*, sonnets, stances, chansons, parurent presque toutes dans *l'Académie des modernes,* 1599, in-8°. Il a écrit aussi : *Déclaration* des motifs qui le déterminèrent à embrasser la religion catholique, Melun, 1594, in-8°; *Réponse à Théodore de Bèze,* Bordeaux, 1595, in-8°.

SULLY (Maximilien de Béthune, duc de), né à Rosny, le 13 décembre 1560; grand maître de l'artillerie, surintendant des finances, des bâtiments, grand voyer de France, capitaine des canaux et rivières, maréchal de France; mort le 22 décembre 1641.

Le seul ouvrage de Sully est intitulé : *Économies royales.* Les deux premiers volumes parurent en 1634, les deux derniers en 1662. L'édition de L'*Écluse* est de 1745. Il se trouve compris dans plusieurs collections de mémoires. *L'Éloge* de Sully, par Thomas, a paru en 1763.

SYLVAIN (Alexandre). Il était Flamand et son véritable nom est *Van den Bossche,* dont *Sylvain* est la traduction. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il fut un des officiers de Charles IX et de Henri III. Il avait écrit en vers et en prose. Ses ouvrages en prose sont : *Épitome de cent histoires tragiques,* Paris, Bonfons, 1581, petit in-8°; le 1er livre des *Procès tragiques,* contenant 55 histoires, Paris, Bonfons, 1575; Anvers, 1580. Ses poésies sont : *odes, sonnets, poëmes, anagrammes,* Paris, Julian, 1576, in-4°; 50 *énigmes,* Paris, Beys, 1582, petit in-8°. Duverdier cite encore de lui deux *Adieux aux Muses, Arithmétique militaire,* etc.

T

TABOUROT (Étienne), seigneur des Accords, né à Dijon en 1547, procureur du roi au bailliage de cette ville; mort en 1590. Il avait écrit : *les Bigarrures et Touches avec les apophthegmes du sieur Gaulard,* auxquels on a ajouté les *Escraignes dijonnoises* de du Buisson, Paris, Cotinet, 1662, 1 vol. in-12; *Portraits des quatre derniers ducs de Bourgogne,* Paris, 1587, in-8°. Voyez sur lui la *Biblioth. franç.* de Goujet, t. XIII, et celle de la Croix du Maine.

TAHUREAU (Jacques), né au Mans vers 1527, d'abord militaire, puis littérateur; mourut en 1555.

Les *Poésies* de Tahureau ont été réunies à Paris par Jean Ruelle, 1574, in-8°. Elles contiennent les 3 parties que l'auteur avait publiées en 1554 et 1555, *sonnets, odes, Mignardises amoureuses de l'Admirée, vers* à madame Marguerite de France; deux *oraisons* en prose sur la grandeur du roi et sur l'excellence de la langue française. Deux autres dialogues en prose ont été publiés en 1566 chez G. Buon, in-8°. La meilleure notice sur Tahureau est celle de *Daunou,* au t. XLIV de la *Biogr. univ.*

TAILLEMONT (Claude de), né à Lyon, florissait au milieu du XVIe siècle. On a

presque aucun détail sur sa vie. Il avait composé : des *élégies*, en vers scandés à la latine; *Discours des champs*, faits à l'honneur et exaltation des dames, Lyon, Temporal, 1553; *la Tricarite*, ombre de plus rare triple beauté; plus, quelques chants en faveur de plusieurs damoezelles, Lyon, Temporal, 1556. C'est un des monuments d'une des singulières orthographes du XVIe siècle.

TAVANNES (Guillaume de), fils de Gaspard de Tavannes, né à Dijon, vers 1554, lieutenant général de Bourgogne; mort en 1633.

Il a laissé des *Mémoires des choses advenues en France et guerres civiles*, depuis l'année 1560 jusqu'à l'an 1596, divisés en 4 livres, imprimés pour la première fois à Paris, 1625, 1 vol. in-4°. Ces mémoires se trouvent souvent réunis à ceux de Gaspard de Tavannes. M. Buchon les a placés dans sa *Collection des chroniques et mémoires*, Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8o.

TAVANNES (Jean de Saulx, vicomte de), frère du précédent, né en 1555, mort vers 1630, capitaine au service de la Ligue et gouverneur de la Bourgogne pour le duc de Mayenne.

Il a écrit des *Mémoires sur Gaspard de Saulx-Tavannes*, son père, de 1515 à 1574. Il les fit d'abord imprimer en secret dans son propre château; ils ont été réimprimés à Lyon, Fourmy, 1657; puis dans la collection de Petitot, et enfin par Buchon, *Chroniques et Mémoires*, Paris, Desrez, 1836, 1 vol. in-8o.

TENESSAX (Jean). Il vivait au XVe siècle; il a traduit en prose le roman *du Renard*. Voir *Perroz de Saint-Cloud*.

THEGAN. Franc d'origine, chorévêque ou grand vicaire de Trèves; le lieu et l'époque de sa naissance sont inconnus. Il mourut, à ce qu'il paraît, vers l'an 845.

Son seul ouvrage est intitulé : *De la vie et des Actions de Louis le Pieux*, c'est le nom donné de son temps à celui que l'on a appelé depuis *le Débonnaire*. Cet ouvrage, publié pour la première fois par Pithou en 1588, a été inséré ensuite dans divers recueils d'historiens, et entre autres dans celui de dom Bouquet. Il a été deux fois traduit en français, d'abord par le président Cousin, ensuite par M. Guizot, dans sa *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, Brière, 1824.

THIBAUT VI, comte de Champagne et roi de Navarre, né en 1201, de Thibaut V et de Blanche, fille de Sanche le Sage, roi de Navarre. Il hérita de ce royaume en 1234, et mourut à Pampelune au mois de juin 1253.

Nous avons de lui un grand nombre de *chansons galantes*, *pastourelles*, quelques *tensons*, des chansons sur la croisade, enfin quelques pièces pieuses. Il dit aussi, dans un de ses morceaux, qu'il avait composé des *sonnets* et *reverdies*, qu'on appela depuis *chants de mai*.

M. Levêque de la Ravallière a donné une édition de Thibaut, Paris, Guérin, 1742, 2 vol. in-12. Le premier volume contient diverses dissertations, le second 66 chansons. Autre édition par Roquefort et Francisque Michel, Paris, 1829, in-8°.

THIBAUT de Vernon, chanoine de Rouen, vivait au XIe siècle. Il mit en vers quelques *vies de Saints*, parmi lesquels on distingue saint Wandrille et autres saints normands.

THOMAS DE KENT, trouvère sur lequel il ne reste aucun détail, a travaillé aux romans du cycle alexandrin.

THOU (Jacques-Augustin de), né à Paris le 8 octobre 1553, conseiller d'État et président au parlement de Paris; mort le 7 mai 1617.

La grande *Histoire* de De Thou, après plusieurs éditions, fut imprimée de nouveau en Angleterre, Th. Carte, 1733, 16 vol. in-4°. Elle contient les 138 livres de l'histoire, les suppléments de Rigault, les mémoires, lettres, etc. La traduction française a été publiée à Paris sous la rubrique de Londres, 1734, 16 vol. in-4°. Raimond de Sainte-Albine en a donné un abrégé, 1759, 10 vol. in-12. Il a laissé en outre des poésies latines : *Hieracosophion sive de Re accipitraria,* Paris, 1584, in-4°; *Posteritati, poematium,* Amsterdam, Elzevir, 1678, in-12; *Poemata sacra,* Paris, 1599, in-8°. L'*Éloge* de De Thou, de M. Ph. Chasles et celui de Patin, couronnés en 1823 par l'Académie, ont été publiés en 1824.

TORY (Geoffroy), né à Bourges vers 1480, graveur, dessinateur, régent au collége de Bourgogne, correcteur d'épreuves chez les Estienne, et enfin libraire à Paris; mort en 1536 ou 1550.

Il fit paraître en 1529, sous le titre de *Champ flori,* divisé en 3 parties, un livre de grammaire sur *l'art et la science de la vraie proportion des lettres antiques,* réimprimé en 1549, in-8°. Il avait fait en outre des traductions d'Orus Apollon, de Cébès, de certains morceaux de Lucien et de Plutarque.

TOUTAIN (Charles), sieur de la Mazurie, né à Falaise, et lieutenant général de cette ville, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. A publié : *Agamemnon,* tragédie; *Philosophie,* en 3 chants; *Amour,* en 14 chants, 1557; *sonnets,* 1555.

TRELLON (Claude de), né à Angoulême, selon l'abbé Goujet, qui n'indique point la date de sa naissance ni celle de sa mort. Il servit longtemps et sous plusieurs généraux du XVIe siècle.

Ses œuvres eurent huit à dix éditions, mais il prétend qu'on lui a attribué beaucoup de pièces qui ne sont pas de lui, et ne reconnaît que celle intitulée *le Cavalier parfait,* du sieur de Trellon, où sont comprises toutes ses œuvres, Lyon, 1597, et une autre de 1605, in-12. Un des écrits qu'on lui attribuait et qu'il renie a pour titre : *le Ligueur repenti,* Paris, Dubreuil, 1596, 1 vol. in-12. Ses poésies, comme toutes celles du temps, contiennent des *élégies, discours, chansons,* et 3 à 400 *sonnets* pour sa maîtresse.

TURNÈBE (Adrien), d'origine écossaise, appelé d'abord *Turnbull,* qu'on traduisit par *Tournebeuf,* et enfin par *Turnebus* ou Turnèbe, né en 1512 aux Andelys en Normandie. Professeur d'humanités à Toulouse, ensuite de grec et de philosophie au collége de France, et directeur de l'imprimerie royale; il mourut le 12 juin 1565.

La collection de ses œuvres, publiée à Strasbourg en 1600, 3 tomes en 1 vol. in-f°, contient : des *commentaires* sur Cicéron, Varron, Horace et la préface de Pline le naturaliste; des *traductions* latines d'Aristote, Théophraste, Plutarque, Philon, Arrien, Oppien; des *discours, épîtres,* et les *Adversaria* ou remarques sur divers passages des anciens, en 3 parties : la première parut en 1564, la 2e en 1565, la 3e, posthume, en 1580.

TURNÈBE (Odet), fils du précédent, né en 1551; mort en 1587, après avoir été nommé premier président de la cour des monnaies à Paris.

Il a écrit une comédie intitulée *les Contents,* 1580, imprimée par P. Ravel en 1584, et des vers qui se trouvent dans le recueil de *la Puce,* de mademoiselle Desroches.

TURPIN, nommé aussi *Tulpin* ou *Tilpin,* fut d'abord moine de Saint-Denis, et ensuite archevêque de Reims, vers 753 ou 756. Il mourut probablement à la fin du VIIIe siècle. Quelques-uns le font vivre jusqu'en 830.

On lui attribue, mais sans aucune preuve solide, le roman qui porte le titre de *Chronique* ou *Histoire de Charlemagne,* et que l'on suppose écrit du IXe au XIIIe siècle, car il y a une grande divergence d'opinions parmi les auteurs qui en ont traité. Il est divisé en 32 ou 33 chapitres.

Les meilleures éditions de la chronique de Turpin sont celles de Sébastien Ciampi, Florence, 1822, in-8°, et celle qu'a donnée M. de Reiffenberg au premier volume de la Collection des chroniques belges. Consulter l'article de M. Daunou, *Biogr. univ.*, t. XLVII.

V

VALLADIER (André), né en Forez, en 1570, abbé de Saint-Arnould, prédicateur ordinaire du roi Henri IV; mort en 1638.

On a de lui : *la Sainte Philosophie* ou sermons pour l'avent; *la Méténéalogie* ou sermons pour le carême; *le Mariage divin* ou sermons pour la Fête-Dieu; des sermons pour toutes les fêtes, 5 vol. in-8°; *la Tyrannomanie étrangère*, 1626, 1 vol. in-4°.

VAUQUELIN DE LA FRESNAIE (Jean), ou plutôt De la Fresnaye-Vauquelin, naquit en 1536, d'une famille noble, au château de la Fresnaye, près de Falaise en Normandie, avocat du roi, puis lieutenant général, et enfin président au bailliage de Caen; il mourut en 1606.

Vauquelin avait composé deux livres de *foresteries* ou *bergeries;* un *art poétique,* des *satires* ou *épîtres morales,* des *idylles,* des *épigrammes, épitaphes, sonnets,* etc. Toutes ses poésies ont été réunies en 1 vol. in-8°, Caen, Macé, 1605 et 1612.

VIDAL (Pierre), fils d'un pelletier de Toulouse, troubadour, alla deux fois en Orient, et mourut au retour de son second voyage en 1229. On l'a appelé le *Don Quichotte* des troubadours.

Le recueil des poésies de Vidal qui nous sont parvenues contient plus de soixante pièces. M. Raynouard en a publié neuf dans son recueil. Le meilleur et le plus long de ces poëmes est une pièce de 1,800 vers sur la conduite que doit tenir un troubadour avec les grands. M. Ginguené en a donné l'analyse dans l'*Histoire littéraire de France,* t. XV.

VIGENÈRE (Blaise de), né à Saint-Pourçain dans le Bourbonnais, le 5 avril 1523, secrétaire du duc de Nevers, ensuite secrétaire d'ambassade, et enfin secrétaire de la chambre de Henri III; mort le 19 février 1596.

Il avait traduit les *Chroniques de Pologne* d'Herbert de Fulstein, Paris, 1573, in-4°; et les *Commentaires* de César, Paris, 1603, 1 vol. in-4°. Il est aussi le traducteur de Chalcondyle, de Tite-Live, 1re décade, d'Onosandre, d'Apollonius de Thyane, de Philostrate. Ses ouvrages originaux sont : *Traité des Comètes,* Paris, 1578, in-8°; *Des chiffres ou secrètes manières d'écrire,* Paris, 1586, in-4°; *Du feu et du sel,* Rouen, 1642, in-4°; *Discours sur l'histoire de Charles VII,* Paris, 1594, in-8°. Consulter sur lui la *Biblioth. franç.* de Goujet, t. VIII, p. 19, et les *Mémoires* de Niceron, t. XVI et XX.

VIGOR (Simon), né à Évreux, au commencement du XVIe siècle; recteur de l'université de Paris en 1540, ensuite pénitencier d'Évreux, puis curé de Saint-Paul à

Paris, enfin en 1570 archevêque de Narbonne; mort à Carcassonne, le 1er novembre 1575.

Ses *Sermons* ont été imprimés en 1584, 4 vol. in-4°. On y distingue 4 discours sur le purgatoire et une *Oraison funèbre* d'Élisabeth de France, reine d'Espagne; ses *Conférences* avec les ministres réformés, en 1568, in-8°.

VILLARS (Boivin, baron du), né vers 1535, secrétaire du comte de Brissac, conseiller du roi, maître d'hôtel de la reine, et bailli de Gex.

Il a laissé : *Mémoires du comte de Brissac*, de 1550 à 1561, en douze livres, continués par Malingre jusqu'en 1629, première édition, Paris, 1607, in-8°. Insérés dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Petitot, ils le sont aussi dans les *Chroniques* de Buchon, Paris, Desrez, 1836. Il avait écrit aussi : *Introduction sur les affaires d'État, de la guerre et des parties morales*, Lyon, 1610, in-8°.

VILLEHARDOUIN (Geoffroy de), naquit vers 1167 en Champagne. Il fut maréchal de Champagne et accompagna le comte Thibaut à la croisade. Il devint maréchal de Romanie, et mourut en Thessalie vers 1213.

Il écrivit l'*Histoire de la conquête de Constantinople*. Son livre s'étend de 1198 à 1207. Une des meilleures éditions de ce livre est celle de Ducange, Paris, 1657, 1 vol. Elle fait partie du XVIIIe volume des *Historiens de France*, 1822, in-f°, et du *Panthéon littéraire*, collection de chroniques, par Buchon, Paris, 1 vol. in-8°, Desrez, 1836.

VILLENEUVE (Guillaume de), né dans la dernière moitié du xve siècle, mort dans la première du xvie, chevalier, conseiller et maître d'hôtel de Charles VIII. On ignore le lieu et la date précise de sa naissance et de sa mort. Il écrivit en 27 chapitres l'*Histoire de la conquête de Naples par Charles VIII*, 1494-1497. Ce livre fut imprimé d'abord par de Martenne, *Thesaurus novus anecdot.*, t. III; ensuite dans le t. XIV des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par MM. Petitot et Monmerqué qui l'ont fait précéder d'un *tableau du règne de Charles VIII*. M. Buchon en a donné une nouvelle édition dans le *Panthéon littéraire*, Paris, Desrez, 1836, in-8°.

VILLEROY (de Neufville, seigneur de), né en 1543, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, mort en 1617.

Il a écrit, sous le nom de *Mémoires d'État*, la justification de sa conduite de 1564 à 1589, une *Apologie* à M. de Bellièvre, des harangues et lettres. Ses mémoires ont été publiés à Paris, 1622, 1 vol. in-4°. Reproduits avec des suppléments dans diverses éditions et principalement dans les deux *Collections de Mémoires sur l'histoire de France*, ils ont reparu dans les *Chroniques* de Buchon, Paris, Desrez, 1836, in-8°.

VILLON (François). Tel est le vrai nom de ce poëte, et non pas *Corbuel*, comme l'a avancé Fauchet. Né à Paris en 1431, mendiant et voleur, il fut deux fois condamné à être pendu. Louis XI lui accorda sa grâce. Il mourut probablement avant la fin du xve siècle.

Les œuvres de Villon se composent du *Petit Testament*, du *Grand Testament* et de quelques pièces détachées, dont six en argot.

On lui attribue les *Repues franches*, le *Franc archer de Bagnollet*, le *Dialogue de MM. de Malepaye et de Baillevent*, et quelques ballades.

Après les éditions gothiques de Verard, de Nyvert, on distingue celle de Marot,

Paris, Galliot-Dupré, 1533, in-16, plusieurs fois réimprimée ; celle d'Eusèbe de Laurière, Paris, Coustelier, 1723, in-8°, et enfin celle de Formey, La Haye, Moetjens, 1742.

On peut consulter sur lui les diverses notices et lettres critiques ajoutées aux deux dernières éditions, et un article de Théophile Gautier, au t. XI de *la France littéraire*, Paris, 1833. M. Villenave me semble l'avoir jugé très-légèrement au t. XLIX de la *Biogr. univ.*

VINCENT DE BEAUVAIS, religieux de Saint-Dominique, né probablement à Beauvais, on ne sait en quelle année, mourut vers 1264, ou, selon d'autres, en 1256.

Son grand ouvrage encyclopédique est intitulé : *Speculum naturale, morale, doctrinale, historiale.* Publié en 1473, il reparut à Douai en 1624, 4 vol. in-f°. Sur Vincent de Beauvais, voyez le livre de F. C. Schlosser, *Vincent de Beauvais*, etc., Francfort-S.-M., 1819, 2 vol. in-8°, et l'article de Parizot dans la *Biographie universelle*, t. XLIX.

VIREY (Jean du), sieur du Gravier, né près de Caen, commandant de la ville et du château de Cherbourg. Il florissait vers la fin du XVIe siècle.

Il avait entrepris de traduire en vers le livre entier des Machabées. Il ne publia pas ce poëme ; mais il en tira deux pièces : *la Machabée*, 1596, qui contient leur martyre, et *les Machabées*, qui rapportent leur triomphe sur Antiochus. La *tragédie* des *Machabées* a été imprimée à Rouen, 1599, 1 vol. in-12.

VITAL (Orderic), né en Angleterre, à Attingham, le 15 février 1075, moine de l'abbaye d'Ouches, diocèse de Lisieux, en Normandie, où il mourut en 1141.

Son ouvrage est intitulé *Historia ecclesiastica,* et n'est dans le fait que l'histoire de la Normandie. Imprimé en 1619 par Duchêne dans la collection intitulée : *Historiæ Normannorum scriptores antiqui,* 319-923, et depuis, par extraits, dans les tomes IX, X, XI et XII des *Historiens de France,* il a été traduit en français par M. Louis Dubois de Lisieux, et la traduction fait partie de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France,* de M. Guizot, Paris, Brière, 1825, 4 vol. in-8°.

VITAL, né à Tierceville, diocèse de Bayeux, vers le milieu du XIe siècle ; en 1080, chapelain de Robert, frère de Guillaume le Conquérant, ensuite prébendier de Mortain, fonda en 1112 l'abbaye de Savigny. Il mourut au prieuré de Dampierre en 1122. Il est un des premiers qui aient prêché en roman.

Sa vie a été écrite par Étienne de Fougère, évêque de Rennes.

VITAL D'AUDIGUIER, sieur de la Menor, naquit vers 1565, près de Villefranche ; d'abord *magistrat royal,* puis militaire, il eut toujours une existence très-agitée. Il mourut assassiné ou empoisonné, selon les uns en 1625, selon d'autres en 1630 ou 1634.

Ses *poésies*, qui se composent d'odes, sonnets, stances, complaintes, facéties, furent imprimées en 1606 et 1614, 1 vol. in-12. On a encore de lui : *Le vrai et ancien usage des duels,* Paris, 1617, in-8° ; et des *Traductions* de Cervantes et des aventures de Lazarille de Tormes.

W

WACE (Robert), ou, selon d'autres, Richard. Son nom est écrit de mille manières à la tête de ses ouvrages ou dans les livres qui parlent de lui ; on l'appelle *Wace,*

Waice, Gasse, Guasco, Huistace, Eustace, etc. Né vers 1112, il fut clerc-lisant ou lecteur des rois d'Angleterre Henri I et Henri II, et chanoine de l'église de Bayeux ; il mourut vers 1184, en Angleterre. On lui attribue les ouvrages suivants :

Le *Brut* ou *Bret* d'Angleterre, roman de plus de 20,000 vers octosyllabiques, publié à Paris, 1543 et 1584, in-4°. Il avait été écrit d'abord en bas breton, puis en latin, par Geoffroy de Monmouth, ensuite en vers romans par Wace et en prose romane par Rusticien de Pise, enfin en vers anglais par Lamayon et Robert de Brune. Le roman du *Rou* ou Rollon, chronique rimée en 4 parties, la 1re en vers de huit syllabes, ainsi que la 4e, la 2e et la 3e en alexandrins. Il a été traduit en anglo-saxon par Lamayon, vers la fin du XIIe siècle, et publié pour la première fois par Fr. Pluquet, Paris, 1827, 2 vol. in-8°. Cette édition est précédée d'une excellente notice de M. Pluquet sur la vie et les ouvrages de ce poëte anglo-normand. *Chronique ascendante des ducs de Normandie*, en vers alexandrins, publiée par le même M. Pluquet, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Caen*, 1825, in-8°.

C'est comment la conception de N. D. fut établie, poëme de 1,800 vers octosyllabiques, manuscrit de la Bibliothèque du roi à Paris. *La vie de saint Nicolas*, en vers octosyllabiques. Hickes en a publié des extraits dans le *Thesaurus litteraturæ septentrionalis*.

Plus des poëmes, lais et sirventois, maintenant perdus.

FIN.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.